This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

84. c. 2

ŒUVRES

COMPLÈTES

DE BOURDALOUE.

TOME II.

SE TROUVE AUSSI :

A PARIS,

CHEZ MÉQUIGNON JUNIOR, LIBRAIRE,

RUE DES GRANDS-AUGUSTINS, N° 9;

A LYON,

CHEZ PÉRISSE FRÈRES, LIBRAIRES,

RUE MERCIÈRE, N° 33.

DE L'IMPRIMERIE DE L.-T. CELLOT,
rue du Colombier, n° 30.

ŒUVRES

COMPLÈTES

DE BOURDALOUE.

SERMONS POUR LE CARÊME.

TOME PREMIER.

A PARIS,

CHEZ MÉQUIGNON FILS AINÉ, ÉDITEUR,

RUE DES SAINTS-PÈRES, N° 10;

M. DCCC. XXII.

SERMON

POUR

LE MERCREDI DES CENDRES.

SUR LA PENSÉE DE LA MORT.

Memento, homo, quia pulvis es, et in pulverem reverteris.

Souvenez-vous, homme, que vous êtes poussière, et que vous retournerez en poussière. Ce sont les paroles de l'Église dans la cérémonie de ce jour.

Il seroit difficile de ne s'en pas souvenir, Chrétiens, lorsque la Providence nous en donne une preuve si récente, mais si douloureuse pour nous et si sensible. Cette Église où nous sommes assemblés, et que nous vîmes il n'y a que trois jours occupée à pleurer la perte de son aimable prélat,[1] et à lui rendre les devoirs funèbres, nous prêche bien mieux par son deuil cette vérité, que je ne le puis faire par toutes mes paroles. Elle re-

[1] M. de Péréfixe, archevêque de Paris.

grette un pasteur qu'elle avoit reçu du ciel comme un don précieux; mais que la mort, par une loi commune à tous les hommes, vient de lui ravir. Ni la noblesse du sang, ni l'éclat de la dignité, ni la sainteté du caractère, ni la force de l'esprit, ni les qualités du cœur, d'un cœur bienfaisant, droit, religieux, ennemi de l'artifice et du mensonge, rien ne l'a pu garantir du coup fatal qui nous l'a enlevé, et qui, du siége le plus distingué de notre France, l'a fait passer dans la poussière du tombeau. Vous, Messieurs, qui composez ce corps vénérable dont il étoit le digne chef; vous qui, par un droit naturellement acquis, êtes maintenant les dépositaires de sa puissance spirituelle, et que nous reconnoissons à sa place comme autant de pères et de pasteurs; vous, sous l'autorité et avec la bénédiction de qui je monte dans cette chaire pour y annoncer l'Évangile, vous n'avez pas oublié, et jamais oublierez-vous les témoignages de bonté, d'estime, de confiance que vous donna jusques à son dernier soupir cet illustre mort; et qui redoublent d'autant plus votre douleur, qu'ils vous font mieux sentir ce que vous avez perdu, et qu'ils vous rendent sa mémoire plus chère?

Cependant, après nous être acquittés de ce qu'exigeoient de nous la piété et la reconnoissance, il est juste, mes chers Auditeurs, que nous fassions un retour sur nous-mêmes; et que, pour profiter d'une

mort si chrétienne et si sainte, nous joignions la cendre de son tombeau à celle que nous présente aujourd'hui l'Église, et nous tirions de l'une et de l'autre une importante instruction. Car telle est notre destinée temporelle. Voilà le terme où doivent aboutir tous les desseins des hommes et toutes les grandeurs du monde : voilà l'unique et la solide pensée qui doit partout et en tout temps nous occuper : *Memento, homo, quia pulvis es, et in pulverem reverteris :* Souvenez-vous, qui que vous soyez, riches ou pauvres, grands ou petits, monarques ou sujets ; en un mot, hommes, tous en général, chacun en particulier, souvenez-vous que vous n'êtes que poudre et que vous retournerez en poudre. Ce souvenir ne vous plaira pas; cette pensée vous blessera, vous troublera, vous affligera : mais en vous blessant, elle vous guérira ; en vous troublant et en vous affligeant, elle vous sera salutaire ; et peut-être, comme salutaire, vous deviendra-t-elle enfin, non-seulement supportable, mais consolante et agréable. Quoi qu'il en soit, je veux vous en faire voir les avantages, et c'est par-là que je commence le cours de mes prédications.

Divin Esprit, vous qui d'un charbon de feu purifiâtes les lèvres du prophète, et les fîtes servir d'organe à votre adorable parole, purifiez ma langue, et faites que je puisse dignement remplir le saint ministère que vous m'avez confié. Éloignez de moi tout ce qui n'est pas de vous. Ne m'inspirez

point d'autres pensées, que celles qui sont propres à toucher, à persuader, à convertir. Donnez-moi, comme à l'Apôtre des nations, non pas une éloquence vaine, qui n'a pour but que de contenter la curiosité des hommes; mais une éloquence chrétienne, qui, tirant toute sa vertu de votre Evangile, a la force de remuer les consciences, de sanctifier les âmes, de gagner les pécheurs et de les soumettre à l'empire de votre loi. Préparez les esprits de mes Auditeurs à recevoir les saintes lumières qu'il vous plaira de me communiquer; et comme, en leur parlant, je ne dois point avoir d'autre vue que leur salut, faites qu'ils m'écoutent avec un désir sincère de ce salut éternel que je leur prêche, puisque c'est l'essentielle disposition à toutes les grâces qu'ils doivent attendre de vous. C'est ce que je vous demande, Seigneur, et pour eux et pour moi, par l'intercession de Marie, à qui j'adresse la prière ordinaire : *Ave, Maria.*

C'est un principe dont les sages mêmes du paganisme sont convenus, que la grande science ou la grande étude de la vie, est la science ou l'étude de la mort, et qu'il est impossible à l'homme de vivre dans l'ordre et de se maintenir dans une vertu solide et constante, s'il ne pense souvent qu'il doit mourir. Or je trouve que toute notre vie, ou pour mieux dire, tout ce qui peut être perfec-

tionné dans notre vie, et par la raison et par la foi, se rapporte à trois choses; à nos passions, à nos délibérations, et à nos actions. Je m'explique. Nous avons dans le cours de la vie des passions à ménager, nous avons des conseils à prendre, et nous avons des devoirs à accomplir. En cela, pour me servir du terme de l'Écriture, consiste tout l'homme; tout l'homme, dis-je, raisonnable et chrétien : *Hoc est enim omnis homo.*[1] Des passions à ménager, en réprimant leurs saillies et en modérant leurs violences : des conseils à prendre, en se préservant, et des erreurs qui les accompagnent, et des repentirs qui les suivent : des devoirs à accomplir, et dont la pratique doit être prompte et fervente. Or pour tout cela, Chrétiens, je prétends que la pensée de la mort nous suffit, et j'avance trois propositions que je vous prie de bien comprendre, parce qu'elles vont faire le partage de ce discours. Je dis que la pensée de la mort est le remède le plus souverain pour amortir le feu de nos passions; c'est la première partie. Je dis que la pensée de la mort est la règle la plus infaillible pour conclure sûrement dans nos délibérations; c'est la seconde. Enfin, je dis que la pensée de la mort est le moyen le plus efficace pour nous inspirer une sainte ferveur dans nos actions; c'est la dernière. Trois vérités dont je veux vous con-

[1] Eccles. 12.

vaincre, en vous faisant sentir toute la force de ces paroles de mon texte : *Memento, homo, quia pulvis es, et in pulverem reverteris.* Vos passions vous emportent, et souvent il vous semble que vous n'êtes pas maîtres de votre ambition et de votre cupidité : *Memento*, souvenez-vous, et pensez ce que c'est que l'ambition et la cupidité d'un homme qui doit mourir. Vous délibérez sur une matière importante, et vous ne savez à quoi vous résoudre : *Memento*, souvenez-vous, et pensez quelle résolution il convient de prendre à un homme qui doit mourir. Les exercices de la religion vous fatiguent et vous lassent, et vous vous acquittez négligemment de vos devoirs : *Memento*, souvenez-vous, et pensez comment il importe de les observer à un homme qui doit mourir. Tel est l'usage que nous devons faire de la pensée de la mort, et c'est aussi tout le sujet de votre attention.

PREMIÈRE PARTIE.

Pour amortir le feu de nos passions, il faut commencer par les bien connoître; et pour les connoître parfaitement, dit saint Chrysostôme, il suffit de bien comprendre trois choses : savoir, que nos passions sont vaines, que nos passions sont insatiables, et que nos passions sont injustes.

Qu'elles sont vaines, par rapport aux objets à quoi elles s'attachent; qu'elles sont insatiables et sans bornes, et par-là incapables d'être jamais satisfaites et de nous satisfaire nous-mêmes; enfin, qu'elles sont injustes dans les sentimens présomptueux qu'elles nous inspirent, lorsque aveuglés et enflés d'orgueil, nous prétendons nous distinguer, en nous élevant au-dessus des autres. Voilà en quoi saint Chrysostôme a fait particulièrement consister le désordre des passions humaines. Il nous falloit donc, pour en réprimer les saillies et les mouvemens déréglés, quelque chose qui nous en découvrît sensiblement la vanité; qui, les soumettant à la loi d'une nécessité souveraine, les bornât dans nous malgré nous; et qui faisant cesser toute distinction, les réduisît au grand principe de la modestie, c'est-à-dire à l'égalité que Dieu a mise entre tous les hommes, et nous obligeât, qui que nous soyons, à nous rendre au moins justice, et à rendre aux autres sans peine les devoirs de la charité. Or ce sont, mes chers Auditeurs, les merveilleux effets que produit infailliblement dans les âmes touchées de Dieu, le souvenir et la pensée de la mort. Écoutez-moi, et ne perdez rien d'une instruction si édifiante.

Nos passions sont vaines; et pour nous en convaincre, il ne s'agit que de nous former une juste idée de la vanité des objets auxquels elles s'atta-

chent : cela seul doit éteindre dans nos cœurs ce feu de la concupiscence qu'elles y allument, et c'est l'importante leçon que nous fait le Saint-Esprit dans le livre de la Sagesse. Car avouons-le, Chrétiens, quoiqu'à notre honte : tandis que les biens de la terre nous paroissent grands, et que nous les supposons grands, il nous est comme impossible de ne les pas aimer, et en les aimant, de n'en pas faire le sujet de nos plus ardentes passions. Quelque raison qui s'y oppose, quelque loi qui nous le défende, quelque vue de conscience et de religion qui nous en détourne, la cupidité l'emporte ; et préoccupés de l'apparence spécieuse du bien qui nous flatte et qui nous séduit, nous fermons les yeux à toute autre considération, pour suivre uniquement l'attrait et le charme de notre illusion. Si nous résistons quelquefois, et si pour obéir à Dieu, nous remportons sur nous quelque victoire, cette victoire, par la violence qu'elle nous coûte, est une victoire forcée. La passion subsiste toujours, et l'erreur où nous sommes que ces biens, dont le monde est idolâtre, sont des biens solides, capables de nous rendre heureux, nous fait concevoir des désirs extrêmes de les acquérir, une joie immodérée de les posséder, des craintes mortelles de les perdre. Nous nous affligeons d'en avoir peu, nous nous applaudissons d'en avoir beaucoup ; nous nous alarmons, nous

nous troublons, nous nous désespérons, à mesure que ces biens nous échappent, et que nous nous en voyons privés. Pourquoi? parce que notre imagination, trompée et pervertie, nous les représente comme des biens réels et essentiels, dont dépend le parfait bonheur.

Pour nous en détacher, dit saint Chrysostôme, le moyen sûr et immanquable est de nous en détromper. Car du moment que nous en comprenons la vanité, ce détachement nous devient facile; il nous devient même comme naturel : ni l'ambition, ni l'avarice, si j'ose m'exprimer ainsi, n'ont plus sur nous aucune prise. Bien loin que nous nous empressions, pour nous procurer par des voies indirectes et illicites les avantages du monde, convaincus de leur peu de solidité, à peine pouvons-nous même gagner sur nous, d'avoir une attention raisonnable à conserver les biens dont nous nous trouvons légitimement pourvus ; et cela fondé, sur ce que les biens du monde, supposé cette conviction, ne nous paroissent presque plus valoir nos soins, beaucoup moins nos empressemens et nos inquiétudes. Or d'où nous vient cette conviction salutaire? du souvenir de la mort, saintement méditée, et envisagée dans les principes de la foi.

Car la mort, ajoute saint Chrysostôme, est à notre égard la preuve palpable et sensible du néant de toutes les choses humaines, pour lesquelles nous

nous passionnons. C'est elle qui nous le fait connoître : tout le reste nous impose ; la mort seule est le miroir fidèle qui nous montre sans déguisement l'instabilité, la fragilité, la caducité des biens de cette vie ; qui nous désabuse de toutes nos erreurs, qui détruit en nous tous les enchantemens de l'amour du monde, et qui, des ténèbres mêmes du tombeau, nous fait une source de lumières, dont nos esprits et nos sens sont également pénétrés. *In illa die*, dit l'Écriture en parlant des enfans du siècle livrés à leurs passions, *In illa die peribunt omnes cogitationes eorum :* [1] Toutes leurs pensées, à ce jour-là, s'évanouiront. Ce jour de la mort que nous nous figurons plein d'obscurité, les éclairera, et dissipera tous les nuages dont la vérité jusqu'alors avoit été pour eux enveloppée. Ils cesseront de croire ce qu'ils avoient toujours cru, et ils commenceront à voir ce qu'ils n'avoient jamais vu. Ce qui faisoit le sujet de leur estime, deviendra le sujet de leur mépris ; ce qui leur donnoit tant d'admiration, les remplira de confusion. En sorte qu'il se fera dans leur esprit comme une révolution générale, dont ils seront eux-mêmes surpris, saisis, effrayés. Ces idées chimériques qu'ils avoient du monde et de sa prétendue félicité, s'effaceront tout à coup, et même s'anéantiront : *Peribunt omnes cogitationes eorum.* Et comme leurs passions n'au-

[1] Ps. 145.

ront point eu d'autre fondement que leurs pensées, et que leurs pensées périront, selon l'expression du prophète, leurs passions périront de même; c'est-à-dire qu'ils n'auront plus, ni ces entêtemens de se pousser, ni ces désirs de s'enrichir, parce qu'ils verront dans un plein jour, *in illa die*, la bagatelle, et si j'ose ainsi parler, l'extravagance de tout cela. Or que faisons-nous, quand nous nous occupons durant la vie du souvenir de la mort? nous anticipons ce dernier jour, ce dernier moment; et, sans attendre que la catastrophe et le dénoûment des intrigues du monde nous développe malgré nous ce mystère de vanité, nous nous le développons à nous-mêmes par de saintes réflexions. Car quand je me propose devant Dieu le tableau de la mort, j'y contemple dès maintenant toutes les choses du monde dans le même point de vue où la mort me les fera considérer; j'en porte le même jugement que j'en porterai; je les reconnois méprisables, comme je les reconnoîtrai; je me reproche de m'y être attaché, comme je me le reprocherai; je déplore en cela mon aveuglement, comme je le déplorerai; et de là ma passion se refroidit, la concupiscence n'est plus si vive, je n'ai plus que de l'indifférence pour ces biens passagers et périssables; en un mot, je meurs à tout d'esprit et de cœur, parce que je prévois que bientôt j'y dois mourir réellement et par nécessité.

Et voilà, mes chers Auditeurs, le secret admirable que David avoit trouvé pour tenir ses passions en bride, et pour conserver, jusque dans le centre du monde, qui est la Cour, ce parfait détachement du monde où il étoit parvenu. Que faisoit ce saint roi? Il se contentoit de demander à Dieu, comme une souveraine grâce, qu'il lui fît connoître sa fin : *Notum fac mihi, Domine, finem meum;*[1] et qu'il lui fît même sentir combien il en étoit proche, afin qu'il sût, mais d'une science efficace et pratique, le peu de temps qui lui restoit encore à vivre : *Et numerum dierum meorum quis est, ut sciam quid desit mihi.*[2] Il ne doutoit pas que cette seule pensée, il faut mourir, ne dût suffire pour éteindre le feu de ses passions les plus ardentes. Et en effet, ajoutoit-il, vous avez, Seigneur, réduit mes jours à une mesure bien courte : *Ecce mensurabiles posuisti dies meos;*[3] et par là tout ce que je suis, et tout ce que je puis désirer ou espérer d'être, n'est qu'un pur néant devant vous : *Et substantia mea tanquam nihilum ante te.*[4] Devant moi ce néant est quelque chose, et même toutes choses; mais devant vous, ce que j'appelle toutes choses se confond et se perd dans ce néant; et la mort, que tout homme vivant doit regarder comme sa destinée inévitable, fait généralement et sans exception, de tous les biens qu'il possède, de tous les

[1] Ps. 38. — [2] Ibid. — [3] Ibid. — [4] Ibid.

plaisirs dont il jouit, de tous les titres dont il se glorifie, comme un abîme de vanité : *Verumtamen universa vanitas omnis homo vivens.*[1] L'homme mondain n'en convient pas, et il affecte même de l'ignorer; mais il est pourtant vrai que sa vie n'est qu'une ombre, et une figure qui passe : *Verumtamen in imagine pertransit homo.* Il se trouble; et comme mondain, il est dans une continuelle agitation : mais il se trouble inutilement, parce que c'est pour des entreprises que la mort déconcertera, pour des intrigues que la mort confondra, pour des espérances que la mort renversera : *Sed et frustra conturbatur.*[2] Il se fatigue, il s'épuise pour amasser et pour thésauriser; mais son malheur est de ne savoir pas même pour qui il amasse, ni qui profitera de ses travaux : si ce seront des enfans, ou des étrangers; si ce seront des héritiers reconnoissans, ou des ingrats; si ce seront des sages, ou des dissipateurs : *Thesaurisat, et ignorat cui congregabit ea.*[3] Ces sentimens dont le prophète étoit rempli et vivement touché, réprimoient en lui toutes les passions, et d'un roi assis sur le trône en faisoient un exemple de modération.

C'est ce que nous éprouvons nous-mêmes tous les jours : car disons la vérité, Chrétiens; si nous ne devions point mourir, ou si nous pouvions nous affranchir de cette dure nécessité, qui nous rend

[1] Ps. 38. — [2] Ibid. — [3] Ibid.

tributaires de la mort, quelque vaines que soient nos passions, nous n'en voudrions jamais reconnoître la vanité; jamais nous ne voudrions renoncer aux objets qui les flattent, et qu'elles nous font tant rechercher. On auroit beau nous faire là-dessus de longs discours ; on auroit beau nous redire tout ce qu'en ont dit les philosophes; on auroit beau y procéder par voie de raisonnement et de démonstration, nous prendrions tout cela pour des subtilités encore plus vaines que la vanité même dont il s'agiroit de nous persuader. La foi avec tous ses motifs n'y feroit plus rien : dégagés que nous serions de ce souvenir de la mort, qui, comme un maître sévère, nous retient dans l'ordre, nous nous ferions un point de sagesse de vivre au gré de nos désirs; nous compterions pour réel et pour vrai, tout ce que le monde a de faux et de brillant; et notre raison prenant parti contre nous-mêmes, commenceroit à s'accorder et à être d'intelligence avec la passion.

Mais quand on nous dit qu'il faut mourir, et quand nous nous le disons à nous-mêmes, ah! Chrétiens, notre amour-propre, tout ingénieux qu'il est, n'a plus de quoi se défendre. Il se trouve désarmé par cette pensée; la raison prend l'empire sur lui, et il se soumet sans résistance au joug de la foi. Pourquoi cela? parce qu'il ne peut plus désavouer sa propre foiblesse, que la vue de la mort

non-seulement lui découvre, mais lui fait sentir. Belle différence que saint Chrysostôme a remarquée entre les autres pensées chrétiennes, et celle de la mort. Car pourquoi, demande ce saint docteur, la pensée de la mort fait-elle sur nous une impression plus forte, et nous fait-elle mieux connoître la vanité des biens créés, que toutes les autres considérations? Appliquez-vous à ceci. Parce que toutes les autres considérations ne renferment tout au plus que des témoignages et des preuves de cette vanité, au lieu que la mort est l'essence même de cette vanité, ou que c'est la mort qui fait cette vanité. Il ne faut donc pas s'étonner que la mort ait une vertu spéciale pour nous détacher de tout. Et telle étoit l'excellente conclusion que tiroit saint Paul, pour porter les premiers fidèles à s'affranchir de la servitude de leurs passions, et à vivre dans la pratique de ce saint et bienheureux dégagement qu'il leur recommandoit avec tant d'instance. Car le temps est court, leur disoit-il : *Tempus breve est.*[1] Et que s'ensuit-il de là? que vous devez vous réjouir, comme ne vous réjouissant pas; que vous devez posséder, comme ne possédant pas; que vous devez user de ce monde, comme n'en usant pas : *Reliquum est ut qui gaudent, tanquam non gaudentes, et qui emunt, tanquam non possidentes, et qui utuntur hoc mundo, tanquam*

[1] 1. Cor. 7.

non utantur.[1] Quelle conséquence! elle est admirable, reprend saint Augustin; parce qu'en effet se réjouir et devoir mourir, posséder et devoir mourir, être honoré et devoir mourir; c'est comme être honoré et ne l'être pas, comme posséder et ne posséder pas, comme se réjouir et ne se réjouir pas. Car ce terme, mourir, est un terme de privation et de destruction, qui abolit tout, qui anéantit tout; qui, par une propriété tout opposée à celle de Dieu, nous fait paroître les choses qui sont, comme si elles n'étoient pas, au lieu que Dieu, selon l'Écriture, appelle celles qui ne sont pas comme si elles étoient.

Non-seulement nos passions sont vaines; mais, quoique vaines, elles sont insatiables et sans bornes. Car quel ambitieux, entêté de sa fortune et des honneurs du monde, s'est jamais contenté de ce qu'il étoit? Quel avare, dans la poursuite et dans la recherche des biens de la terre, a jamais dit, c'est assez? Quel voluptueux, esclave de ses sens, a jamais mis de fin à ses plaisirs? La nature, dit ingénieusement Salvien, s'arrête au nécessaire; la raison veut l'utile et l'honnête; l'amour-propre, l'agréable et le délicieux; mais la passion, le superflu et l'excessif. Or, ce superflu est infini; mais cet infini, tout infini qu'il est, trouve, si nous voulons, ses limites et ses bornes dans le souvenir de la mort, comme il les trouvera malgré nous dans la

[1] 1. Cor. 7.

mort même. Car je n'ai qu'à me servir aujourd'hui des paroles de l'Église : *Memento, homo, quia pulvis es :* Souvenez-vous, homme, que vous êtes poussière ; *et in pulverem reverteris*, et que vous retournerez en poussière. Je n'ai qu'à l'adresser, cet arrêt, à tout ce qu'il y a dans cet auditoire d'âmes passionnées, pour les obliger à n'avoir plus ces désirs vastes et sans mesure qui les tourmentent toujours, et qu'on ne remplit jamais. Je n'ai qu'à leur faire la même invitation que firent les Juifs au Sauveur du monde, quand ils le prièrent d'approcher du tombeau de Lazare, et qu'ils lui dirent : *Veni, et vide :*[1] Venez et voyez. Venez, avares : vous brûlez d'une insatiable cupidité, dont rien ne peut amortir l'ardeur ; et parce que cette cupidité est insatiable, elle vous fait commettre mille iniquités, elle vous endurcit aux misères des pauvres, elle vous jette dans un profond oubli de votre salut. Considérez bien ce cadavre : *Veni, et vide :* Venez et voyez. C'étoit un homme de fortune comme vous ; en peu d'années il s'étoit enrichi comme vous ; il a eu comme vous la folie de vouloir laisser après lui une maison opulente et des enfans avantageusement pourvus. Mais le voyez-vous maintenant ? voyez-vous la nudité, la pauvreté où la mort l'a réduit ? Où sont ses revenus ? où sont ses richesses, où sont ses meubles somptueux et magni-

[1] Joan. 11.

fiques? A-t-il quelque chose de plus que le dernier des hommes? cinq pieds de terre, et un suaire qui l'enveloppe, mais qui ne le garantira pas de la pourriture; rien davantage. Qu'est devenu tout le reste? voilà de quoi borner votre avarice : *Veni, et vide :* Venez, homme du monde, idolâtre d'une fausse grandeur : vous êtes possédé d'une ambition qui vous dévore; et parce que cette ambition n'a point de terme, elle vous ôte tous les sentimens de la religion, elle vous occupe, elle vous enchante, elle vous enivre. Considérez ce sépulcre : qu'y voyez-vous? C'étoit un seigneur de marque comme vous, peut-être plus que vous; distingué par sa qualité comme vous, et en passe d'être toutes choses. Mais le reconnoissez-vous? voyez-vous où la mort l'a fait descendre? voyez-vous à quoi elle a borné ses grandes idées? voyez-vous comme elle s'est jouée de ses prétentions? c'est de quoi régler les vôtres. *Veni, et vide;* venez, femme mondaine, venez : vous avez pour votre personne des complaisances extrêmes; la passion qui vous domine, est le soin de votre beauté; et parce que cette passion est démesurée, elle vous entretient dans une mollesse honteuse; elle produit en vous des désirs criminels de plaire, elle vous rend complice de mille péchés et de mille scandales. Venez et voyez : c'étoit une jeune personne aussi-bien que vous; elle étoit l'idole du

monde comme vous, aussi spirituelle que vous, aussi recherchée et aussi adorée que vous. Mais la voyez-vous à présent? voyez-vous ces yeux éteints, ce visage hideux et qui fait horreur? c'est de quoi réprimer cet amour infini de vous-même. *Veni, et vide.*

Enfin nos passions sont injustes, soit dans les sentimens qu'elles nous inspirent à notre propre avantage, soit dans ceux qu'elles nous font concevoir au désavantage des autres : mais la mort, dit le philosophe, nous réduit aux termes de l'équité, et par son souvenir, nous oblige à nous faire justice à nous mêmes, et à la faire aux autres de nous-mêmes : *Mors sola jus æquum est generis humani.* [1] En effet, quand nous ne pensons point à la mort, et que nous n'avons égard qu'à certaines distinctions de la vie, elles nous élèvent, elles nous éblouissent, elles nous remplissent de nous-mêmes. On devient fier et hautain, dédaigneux et méprisant, sensible et délicat, envieux et vindicatif, entreprenant, violent, emporté. On parle avec faste ou avec aigreur, on se pique aisément, on pardonne difficilement, on attaque celui-ci, on détruit celui-là; il faut que tout nous cède, et l'on prétend que tout le monde aura des ménagemens pour nous, tandis qu'on n'en veut avoir pour personne. N'est-ce pas ce qui rend quelquefois la domination des

[1] Senec.

grands si pesante et si dure? Mais méditons la mort, et bientôt la mort nous apprendra à nous rendre justice, et à la rendre aux autres de nos fiertés et de nos hauteurs, de nos dédains et de nos mépris, de nos sensibilités et de nos délicatesses, de nos envies, de nos vengeances, de nos chagrins, de nos violences, de nos emportemens. Comme donc il ne faut, selon l'ordre et la parole du Dieu tout-puissant, qu'un grain de sable pour briser les flots de la mer : *Hic confringes tumentes fluctus tuos*,[1] il ne faut que cette cendre qu'on nous met sur la tête, et qui nous retrace l'idée de la mort, pour rabattre toutes les enflures de notre cœur, pour en arrêter toutes les fougues, pour nous contenir dans l'humilité et dans une sage modestie. Comment cela? c'est que la mort nous remet devant les yeux la parfaite égalité qu'il y a entre tous les autres hommes et nous. Égalité que nous oublions si volontiers, mais dont la vue nous est si nécessaire, pour nous rendre plus équitables et plus traitables.

Car quand nous repassons ce que disoit Salomon, et que nous le disons comme lui : Tout sage et tout éclairé que je puis être, je dois néanmoins mourir comme le plus insensé : *Unus, et stulti, et meus occasus erit;*[2] quand nous nous appliquons ces paroles du prophète royal : Vous êtes les divi-

[1] Job. 38. — [2] Eccles. 2.

nités du monde, vous êtes les enfans du Très-Haut ; mais, fausses divinités, vous êtes mortelles, et vous mourrez en effet, comme ceux dont vous voulez recevoir l'encens, et de qui vous exigez tant d'hommages et tant d'adorations : *Dii estis, et filii excelsi omnes : vos autem sicut homines moriemini;*[1] quand, selon l'expression de l'Écriture, nous descendons encore tout vivans et en esprit dans le tombeau, et que le savant s'y voit confondu avec l'ignorant, le noble avec l'artisan, le plus fameux conquérant avec le plus vil esclave ; même terre qui les couvre, mêmes ténèbres qui les environnent, mêmes vers qui les rongent, même corruption, même pourriture, même poussière : *Parvus et magnus ibi sunt, et servus liber a Domino suo :*[2] quand, dis-je, on vient à faire ces réflexions, et à considérer que ces hommes au-dessus de qui l'on se place si haut dans sa propre estime ; que ces hommes à qui l'on est si jaloux de faire sentir son pouvoir, et sur qui l'on veut prendre un empire si absolu ; que ces hommes pour qui l'on n'a ni compassion, ni charité, ni condescendance, ni égards ; que ces hommes de qui l'on ne peut rien supporter, et contre qui l'on agit avec tant d'animosité et tant de rigueur, sont néanmoins des hommes comme nous, de même nature, de même espèce que nous ;

[1] Ps. 81. — [2] Job. 3.

ou si vous voulez, que nous ne sommes que des hommes comme eux, aussi foibles qu'eux, aussi sujets qu'eux à la mort et à toutes les suites de la mort : ah! mes chers Auditeurs, c'est bien alors que l'on entre en d'autres dispositions. Dès-là l'on n'est plus si infatué de soi-même, parce que l'on se connoît beaucoup mieux soi-même. Dès-là l'on n'exerce plus une autorité si dominante et si impérieuse sur ceux que la naissance ou que la fortune a mis dans un rang inférieur au nôtre, parce qu'on ne trouve plus, après tout, que d'homme à homme il y ait tant de différence. Dès-là l'on n'est plus si vif sur ses droits, parce que l'on ne voit plus tant de choses que l'on se croie dues. Dès-là l'on ne se tient plus si grièvement offensé dans les rencontres, et l'on n'est plus si ardent ni si opiniâtre à demander des satisfactions outrées, parce qu'on ne se figure plus être si fort au-dessus de l'agresseur, ou véritable, ou prétendu, et qu'on n'est plus si persuadé qu'il doive nous relâcher tout et condescendre à toutes nos volontés. On a de la douceur, de la retenue, de l'honnêteté, de la complaisance, de la patience; on sait compatir, prévenir, excuser, soulager, rendre de bons offices et obliger. Saints et salutaires effets de la pensée de la mort. C'est le remède le plus souverain pour amortir le feu de nos passions; comme c'est encore la règle la plus infaillible pour conclure sûrement

dans nos délibérations. Vous l'allez voir dans la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

Quelque pénétration que nous ayons, et de quelque force d'esprit que nous puissions nous piquer, c'est un oracle de la foi, que nos pensées sont timides, et nos prévoyances incertaines : *Cogitationes mortalium timidæ, et incertæ providentiæ nostræ.*[1] Nos pensées sont timides, dit saint Augustin expliquant ce passage, parce que souvent dans les choses mêmes qui regardent le salut, nous ne savons pas si nous prenons le meilleur parti, ni même si le parti que nous prenons est absolument bon; et que nous n'avons point assez d'évidence pour en faire un discernement exact, beaucoup moins un discernement sûr et infaillible. D'où il s'ensuit, que malgré toutes nos lumières, nous craignons de nous y tromper, et que nous avons sujet de le craindre, puisque la voie où nous nous engageons, quelque droite qu'elle nous paroisse, peut ne l'être pas en effet; et que les vues courtes et bornées d'une foible raison qui nous sert de guide, n'empêchent pas que nous ne soyons exposés aux funestes égaremens dont saint Paul

[1] Sap. 9.

vouloit nous garantir, quand il nous avertissoit d'opérer notre salut avec crainte et avec tremblement : *Cogitationes mortalium timidæ.* Comme nos pensées sont timides, l'Écriture ajoute, que nos prévoyances sont incertaines, parce que l'avenir n'étant pas en notre pouvoir, et Dieu s'en étant réservé la connoissance, de quelque précaution que nous usions, nous sommes toujours dans le doute si ce que nous entreprenons, quoique avec des intentions pures et en apparence chrétiennes, est bien entrepris; si nous n'aurons point lieu un jour de nous en repentir; si notre conscience ne nous le reprochera jamais, et si ce que nous avons cru innocent pendant la vie, ne sera point à la mort la matière de nos regrets et de nos désespoirs : *Et incertæ providentiæ nostræ.* Etat malheureux, que le plus éclairé des hommes déploroit, et qu'il regardoit comme la suite fatale du péché. Il seroit donc important de trouver un moyen qui nous délivrât de ces incertitudes affligeantes, et de ces craintes si opposées à la paix intérieure de nos âmes; qui, dans les occasions où il s'agit de nos devoirs, nous mît en état de conclure toujours sûrement, et qui, dans mille conjonctures où le salut et la conscience se trouvent mêlés, nous préservât également et de l'erreur et du repentir. Or, je soutiens que le moyen pour cela le plus efficace, est le souvenir de la mort. Pourquoi? le voici : parce

que le souvenir de la mort est une application vive et touchante, que nous nous faisons à nous-mêmes, de la fin dernière, qui doit être le solide fondement de toutes nos délibérations; et qu'il est certain qu'en pratiquant ce saint exercice du souvenir fréquent de la mort, nous prévenons ainsi tous les remords et tous les troubles dont pourroient être sans cela suivies nos résolutions. Dans l'engagement indispensable où nous sommes de régler selon Dieu notre conduite, est-il rien de plus instructif, rien de plus édifiant et même de plus consolant pour nous que ces vérités? Suivez-moi.

Pour bien délibérer, et pour bien résoudre, il faut toujours avoir devant les yeux cette fin dernière, qui est la règle de tout, et à laquelle par conséquent tout ce que nous nous proposons dans le monde doit aboutir comme autant de lignes au centre. J'entends par la fin dernière, ce souverain bien, cet unique nécessaire, ce salut que nous ne devons jamais perdre de vue, et dont toutes nos actions doivent avoir une dépendance essentielle et immédiate. C'est un axiome indubitable dans la morale chrétienne, et un principe universellement reconnu. Mais le moyen d'avoir toujours ce regard fixe sur un objet aussi élevé que celui-là, et de pouvoir être assez attentifs sur nous-mêmes, pour observer dans chaque action de la vie, le rapport qu'elle a, je ne dis pas à la fin particulière

et prochaine qui nous fait agir, mais à la fin commune et plus éloignée où nous devons tous aspirer? C'est, mes chers Auditeurs, d'envisager et de prévoir la mort : la mort, malgré nous-mêmes, nous rappelle toute l'éternité qui la suit; elle la rapproche de nos yeux, comme un rayon de lumière, mais un rayon vif et perçant qui se répand dans nos esprits; et par-là elle nous découvre tout ce qu'il y a dans nos entreprises et dans nos desseins de bon ou de mauvais, de sûr ou de dangereux, d'avantageux ou de nuisible.

En effet, pénétré que je suis de cette pensée, il faut mourir, je commence à juger bien plus sainement de toutes choses : dégagé de mille illusions que la mort et l'éternité dissipent, quelque occasion qui se présente, je vois bien plus clairement et bien plus vite ce qui m'éloigne de ma fin, ou ce qui peut m'aider à y parvenir; et dès que je le vois, je ne balance point sur la résolution que j'ai à former touchant ce qui m'est ou salutaire, ou préjudiciable dans la voie de Dieu. Je dis sans hésiter : ceci m'est pernicieux, ceci m'est utile, ceci m'exposera, ceci me perdra. Et puisqu'il m'est pernicieux, je le dois donc rejeter; et puisqu'il m'est utile, je le dois donc prendre; et puisqu'il m'exposera, je le dois donc craindre; et puisqu'il me perdra, je le dois donc éviter. Sans la vue de la mort, cette considération de ma dernière fin ne fe-

roit tout au plus sur moi qu'une impression superficielle, qui ne m'empêcheroit pas de donner dans mille écueils, et de faire mille fausses démarches : c'est ce que l'expérience nous apprend tous les jours. Mais quand je médite la mort et l'éternité qui en est inséparable, elle frappe mon esprit et toutes les puissances de mon âme; en sorte même que je ne puis plus me distraire ni me détourner de cette fin bienheureuse à laquelle je suis appelé, et pour laquelle j'ai été créé. Je me trouve comme déterminé à la faire entrer dans tous les projets que je trace, dans tous les intérêts que je recherche, dans tous les droits que je poursuis : et parce que cette fin ainsi appliquée est la règle infaillible du mal qu'il faut fuir, et du bien qu'il faut embrasser, la méditation de la mort devient pour moi, selon l'Écriture, un fonds de prudence et d'intelligence : *Utinam saperent et intelligerent, ac novissima providerent.* [1]

Aussi, pourquoi les païens mêmes rendoient-ils une espèce de culte aux tombeaux de leurs ancêtres? pourquoi y avoient-ils recours comme à leurs oracles? pourquoi, dans les traités et dans les négociations importantes, y tenoient-ils leurs conseils et leurs assemblées? C'étoit une superstition ; mais cette superstition, remarque Clément Alexandrin, ne laissoit pas d'être fondée sur un

[1] Deut. 32.

instinct secret de raison et de religion. Car ils sembloient ainsi reconnoître que leurs conseils ne pouvoient être, ni régulièrement, ni constamment sages, sans le souvenir et la vue de la mort. C'est pour cela qu'ils ne s'assembloient pas dans des lieux de réjouissance, mais dans le séjour de l'affliction et des larmes; parce que c'est là, comme dit Salomon, que l'on est authentiquement averti de la fin de tous les hommes, et par conséquent, que l'on est plus capable de consulter et de décider : *Illic enim finis cunctorum admonetur hominum.*[1] Or, ce que faisoient les païens peut nous servir de modèle, en le rectifiant et le sanctifiant par la foi.

En effet, il n'y a point de jour, mes chers Auditeurs, où vous ne deviez, pour ainsi dire, tenir conseil avec Dieu et avec vous-mêmes; tantôt pour le choix de votre état, tantôt pour le gouvernement de vos familles, tantôt pour l'usage de vos biens, tantôt pour la disposition de vos emplois, tantôt pour la mesure de vos divertissemens, tantôt pour l'ordre de vos dévotions, tantôt pour votre propre conduite, tantôt pour la conduite de ceux dont vous devez répondre : car malheur à nous si nous abandonnons tout cela au hasard, et si nous agissons sans règle et sans principe. En vain dirons-nous que nous n'avons pas eu assez de lumières pour trouver là-dessus, parmi les embarras du siècle, le point fixe et immobile de la

[1] Eccles. 7.

vraie sagesse. Abus, Chrétiens, puisque nous en avons le moyen le plus efficace. En voulez-vous une preuve sensible? faites-en l'essai, et jugez-en par vous-mêmes. Il s'agit de choisir un état de vie : choisissez-le comme devant un jour mourir; et vous verrez si la tentation et le désir de vous élever vous y fera prendre un vol trop haut. Il est question de régler l'usage de vos biens : réglez-le comme les devant bientôt perdre, parce qu'il faudra bientôt mourir; et vous verrez si l'attachement aux richesses tiendra votre cœur étroitement resserré dans les bornes d'une avare convoitise. On vous propose un intérêt, un gain, un profit : examinez-le comme étant sûr d'en rendre compte à Dieu et de mourir; et vous verrez si les maximes du monde vous y feront rien hasarder contre les lois de la conscience. Vous êtes embarqué dans une affaire, vous avez un différend à terminer : videz l'un et l'autre comme vous voudriez l'avoir fait s'il falloit maintenant mourir; et vous verrez si l'entêtement ou l'orgueil vous fera oublier les lois de la justice et manquer aux devoirs de la charité. Non, Chrétiens, il n'y aura plus rien à craindre pour vous. La seule pensée que vous devez mourir, corrigera vos erreurs, détruira vos préjugés, arrêtera vos précipitations, servira de frein à vos empressemens et de contre-poids à vos légèretés. Et n'est-ce pas ce qui de tout temps a conduit les saints dans

les voies droites qu'ils ont tenues, sans s'égarer et sans tomber? N'est-ce pas ce qui leur a fait prendre si souvent des résolutions que le monde condamnoit de folie, mais que leur inspiroit la plus haute sagesse de l'Évangile? N'est-ce pas ce qui les a portés à embrasser des vocations pénibles, humiliantes, contraires à toutes les inclinations de la nature, et où la seule grâce de Dieu les pouvoit soutenir? Les routes qu'ils devoient suivre pour ne se pas perdre, étoient autant de secrets de prédestination : mais ces secrets autrement impénétrables, se développoient sensiblement à leurs yeux dès qu'ils regardoient la mort. Il y avoit des dangers et des piéges dans le chemin où ils marchoient, puisqu'il y en a partout; mais la vue de la mort les préservoit de tous les piéges et de tous les dangers; et il ne tient qu'à vous et à moi d'en tirer le même avantage.

Si donc nous n'avons pas assez de discernement pour nous bien conduire, et si, manque de connoissances, nous faisons des fautes irréparables; si nous nous engageons témérairement; si nous choisissons des états où Dieu ne nous a point appelés, ou s'il nous prive de mille grâces qu'il vouloit nous donner ailleurs; si nous prenons des emplois à quoi nous ne sommes pas propres, et où notre incapacité nous fait commettre des péchés sans nombre; si nous contractons des alliances qui ne produisent que des chagrins, que des amertumes,

que des guerres intestines, que des divorces scandaleux; si nous nous jetons dans des intrigues qui nous attirent de tristes revers, et dont le succès ne tourne qu'à notre confusion et à notre ruine; si nous entrons en des sociétés, en des partis, en des négoces qui intéressent la conscience, et où le salut nous devient comme impossible (car vous savez combien ce que je dis est ordinaire; et Dieu sait combien d'âmes seront éternellement malheureuses pour s'être livrées de la sorte elles-mêmes, sans réflexion et sans discrétion) : si, dis-je, tout cela nous arrive, ne l'imputons point à Dieu, Chrétiens; ne l'imputons pas même à notre misère. Dieu y avoit pourvu; et malgré notre misère, le souvenir de la mort pouvoit et devoit nous mettre à couvert. Mais n'en accusons que notre infidélité, qui nous fait éloigner de nous ce souvenir si nécessaire, comme un objet fâcheux et désagréable, et qui, par une suite inévitable, nous expose à tous les égaremens où nous nous laissons entraîner.

De là vient un autre avantage qui est comme une conséquence du premier. Car pour délibérer sagement, il faut prévenir les inquiétudes, beaucoup plus les repentirs et les désespoirs dont nos résolutions pourroient être suivies, puisque, comme dit saint Bernard, ce qui doit être le sujet d'un repentir, ne peut être le conseil d'un homme sensé. Or, d'où peut venir un effet aussi avantageux que

celui-là? qui peut nous mettre en état de dire, si nous voulons, à chaque moment: je prends un parti dont je ne me repentirai jamais; ce que je fais, je me saurai éternellement bon gré de l'avoir fait: qui le peut, Chrétiens? l'usage fréquent de ce que j'appelle la science pratique de la mort. Pourquoi? excellente raison de saint Augustin: parce que la mort, dit ce saint docteur, étant le terme où aboutissent tous les desseins des hommes, c'est là même que naissent leurs repentirs les plus douloureux. Mais le secret de les prévenir, c'est de prévenir, autant qu'il est possible, le moment de la mort. Et comment? En se demandant à soi-même: quel sentiment aurai-je à la mort de ce que j'entreprends aujourd'hui? ce que je vais faire me troublera-t-il alors? me consolera-t-il? me donnera-t-il de la confiance? me causera-t-il des regrets? l'approuverai-je? le condamnerai-je? Car pour chacune de ces questions, nous avons dans nous-mêmes une réponse générale, mais décisive, sur laquelle nous pouvons faire fond; et cette réponse, pour appliquer ici la parole du grand apôtre, c'est la réponse de la mort: *Et ipsi in nobis responsum mortis habemus.* [1] Tandis que nous raisonnons selon les principes de la vie, les réponses que nous nous rendons à nous-mêmes, nous entretiennent dans un déréglement de conduite, qui fait que nous nous re-

[1] 2. Cor. 1.

pentons maintenant de ce qui devroit nous consoler, et que nous nous applaudissons de ce qui devroit nous affliger : mais la pensée de la mort, par une vertu toute contraire, et que l'expérience nous fait sentir, redresse, si je puis ainsi parler, tous ces sentimens. Elle ne nous donne de joie, que pour ce qui doit être le vrai sujet de notre joie, et ce qui le sera toujours. Elle ne nous donne de douleur et de repentir, que pour ce qui doit être le vrai sujet de notre repentir et de notre douleur, et ce qui ne le sera plus à la mort, après l'avoir été dans la vie. En nous attachant à la vie, nous ne concevons que des repentirs passagers et variables, qui nous font aujourd'hui condamner ce que demain nous approuverons : d'où vient que nos repentirs mêmes ne peuvent former en nous cette conduite uniforme, qui est le caractère de la prudence chrétienne. Mais quand nous méditons la mort, nous la prévoyons, et en la prévoyant, nous prévenons des repentirs éternels, dont l'horreur, toujours la même, non-seulement est suffisante, mais toute-puissante pour arrêter les saillies de notre esprit, et pour empêcher que la cupidité ne l'aveugle et qu'elle ne l'emporte. Or c'est bien ici que la prudence des justes triomphe de la témérité des impies. Car enfin, mon Frère, dirois-je avec saint Jérôme à un libertin du siècle, quelque endurci que vous soyez dans votre péché, quelque tranquille que vous affectiez

de paroître en le commettant, quelque force d'esprit que vous marquiez lorsqu'il faut vous y résoudre; votre malheur est de ne pouvoir faire un retour sur vous-même, sans porter déjà contre vous-même ce triste arrêt : je vais faire un pas qui me jettera dans le plus cruel désespoir, du moins à la mort, et que je voudrois alors réparer par le sacrifice de mille vies.

Je sais qu'autant qu'il est en vous, vous étouffez ce sentiment; mais je sais aussi qu'il n'est pas toujours en votre pouvoir de vous en défaire. Je sais que cette réflexion se présente à vous malgré vous, lors même que vous faites plus d'efforts pour l'éloigner de vous; je sais qu'elle vient jusques au milieu de vos plaisirs, parmi les divertissemens et les joies du monde, dans les momens les plus heureux en apparence, vous saisir, vous troubler, et qu'au fond de l'âme elle vous fait bien payer avec usure cette fausse tranquillité, qui ne consiste que dans des dehors trompeurs. Mais moi qui veux me garantir de ces alarmes et de ces agitations secrètes, que fais-je? J'aime à m'occuper du souvenir de la mort, afin qu'un remords piquant et importun ne l'excite pas dans moi contre moi. Je préviens par la pensée tous les repentirs de la mort; et au lieu de les réserver à cette dernière heure, je me les rends utiles pour l'heure présente. J'en veux être touché maintenant, afin qu'ils ne me déses-

pèrent pas à la mort; c'est-à-dire, je veux maintenant me remplir de cette idée, que je me repentirois, afin de ne me repentir jamais. Je dis comme le prophète royal : *Circumdederunt me dolores mortis;*[1] les douleurs de la mort, ses regrets, ses désespoirs m'ont investi, m'ont assiégé de toutes parts; et bien loin de m'en défendre, j'en fais mon bonheur et ma sûreté. Car qu'y a-t-il de plus désirable pour moi, que d'avoir en moi ce qui me répond de moi-même; ce qui me sert à régler toutes mes démarches, à mesurer tous mes pas, à en découvrir les suites fâcheuses, et à les éviter? Avec cela que puis-je craindre? ou avec cela que ne puis-je pas entreprendre? Pensée de la mort, remède le plus souverain pour amortir le feu de nos passions, règle la plus infaillible pour conclure sûrement dans nos délibérations; enfin, motif le plus efficace pour nous inspirer une sainte ferveur dans nos actions. C'est la troisième partie.

TROISIÈME PARTIE.

C'est de la ferveur de nos actions que dépend la sainteté de notre vie; et c'est la sainteté de notre vie qui doit rendre devant Dieu notre mort précieuse. Voilà, dit saint Chrysostôme, l'ordre na-

[1] Ps. 17.

turel que Dieu a établi pour ses élus, et dont on peut dire que sa providence ne peut pas même nous dispenser. Ce qui déconcerte, ou plutôt ce qui renverse ce bel ordre, c'est un fonds de lâcheté et de tiédeur. Tiédeur si hautement réprouvée de Dieu dans l'Écriture. Tiédeur qui corrompt nos meilleures actions : je dis celles à quoi la religion et le christianisme nous engage par devoir; en sorte que toutes bonnes qu'elles sont en elles-mêmes, notre vie, bien loin d'en être sanctifiée, n'en devient souvent que plus imparfaite, et même que plus criminelle, et se termine enfin à une mort qui nous doit faire trembler, si l'on en juge dans les vues de Dieu, et par l'extrême rigueur de sa souveraine justice. Il s'agit, Chrétiens, de combattre cette lâcheté, qui, sans autre désordre qu'elle-même, est seule capable de nous perdre : il s'agit de la surmonter; et c'est ce que le Fils de Dieu a voulu particulièrement nous apprendre, et à quoi, si nous y prenons bien garde, il a, ce semble, réduit tout son Évangile. Car qu'est venu faire sur la terre ce Dieu sauveur? il est venu répandre dans les cœurs des hommes le feu de la charité et le zèle des bonnes œuvres : *Ignem veni mittere in terram.* [1] Telle est la fin de sa mission. Or de tous les motifs qu'il pouvoit nous proposer, et qu'il nous a en effet proposés pour exciter cette ferveur

[1] Luc. 12.

et pour allumer ce feu céleste, les deux plus puissans sont sans doute la proximité de la mort, et l'incertitude de la mort. Proximité de la mort, qu'il s'est efforcé, pour ainsi dire, de nous faire sentir, comme l'aiguillon le plus vif et le plus capable de nous piquer. Incertitude de la mort, qu'il nous a tant de fois représentée comme le sujet de notre vigilance et d'une continuelle attention. Deux motifs où ce divin Maître a rapporté toutes ses adorables instructions, et où nous trouvons de quoi réveiller toute notre ardeur, et de quoi nous animer à faire tout le bien que sa grâce nous inspire.

Oui, Chrétiens, il faut travailler, et travailler avec cette ferveur d'esprit qui doit être l'âme de toutes nos actions, parce que nous approchons de notre terme : premier motif qui confond notre lâcheté. Marchez, disoit le Sauveur du monde, tandis que la lumière vous éclaire : pourquoi? parce que la nuit vient où personne ne peut plus agir. Veillez : pourquoi? parce que le Fils de l'homme que vous attendez, est déjà à la porte. Négociez, et faites profiter les talens que vous avez en main : pourquoi? parce que le maître qui vous les a confiés, est sur le point de revenir et de vous en demander compte. Tenez vos lampes allumées : pourquoi? parce que voici l'Époux qui arrive. Hâtez-vous de porter des fruits : pourquoi? parce que

c'est bientôt le temps de la récolte. Que vouloit-il nous faire entendre par-là? Ah! Chrétiens, ces paraboles, toutes mystérieuses qu'elles sont, s'expliquent assez d'elles-mêmes, et nous font connoître malgré nous notre folie, lorsque nous proposant la mort dans un éloignement imaginaire, quoique, selon le terme de l'Ecriture, il n'y ait qu'un point entre elle et nous, nous croyons avoir droit de nous relâcher dans la pratique de nos devoirs. Car tel est notre aveuglement, et voilà l'erreur dont Jésus-Christ nous veut détromper. Cette marche qu'il nous ordonne, n'est rien autre chose que l'avancement et le progrès dans le chemin du salut, *ambulate;*[1] cette veille, que l'attention sur nous-mêmes, *vigilate;*[2] ce négoce, que le bon usage du temps, *negotiamini;*[3] ces lampes allumées, que l'édification d'une vie exemplaire, *luceat lux vestra coram hominibus;*[4] ces fruits, que les œuvres de pénitence et de sanctification, *facite fructus dignos pœnitentiæ;*[5] et ce jour de la récolte, ce retour du maître, cette arrivée de l'époux, cette nuit qui vient, n'étoient, dans le langage ordinaire du Fils de Dieu, que les symboles, mais les symboles naturels d'une mort prochaine. Comme si Jésus-Christ nous eût déclaré, que sa sagesse, tout infinie qu'elle est, ne lui fournissoit rien de plus propre à nous embraser

[1] Joan. 12. — [2] Luc. 21. — [3] Luc. 19. — [4] Matth. 5. — [5] Luc. 3.

d'un saint zèle, et à nous retirer d'une vie tiède et languissante, que la proximité de la mort.

En effet, Chrétiens, quand nous aurions à vivre des siècles entiers, et que Dieu, par une conduite ou de sévérité ou de bonté, nous laisseroit sur la terre aussi long-temps que ces premiers patriarches fondateurs du monde, nous aurions encore mille raisons de nous reprocher nos relâchemens. Quelque éloignée que fût la mort, chacune de nos actions se rapportant toujours à l'éternité, étant toujours la matière du jugement de Dieu, pouvant toujours nous mériter une gloire immortelle, il seroit toujours juste qu'elle fût faite d'une manière digne de Dieu, puisque Dieu doit toujours être servi en Dieu; il seroit toujours juste qu'elle fût faite d'une manière digne de la récompense que nous attendons de Dieu; et malheur à nous, si nous abusions alors même d'un temps si cher, et si nous faisions, comme parle l'Écriture, l'œuvre du Seigneur négligemment. Mais être à la veille de paroître devant Dieu, et demeurer tranquille dans une vie négligente; toucher de près au terme où l'on ne peut plus rien faire, et ne pas redoubler ses soins par une vie plus agissante; avoir déjà la mort à ses côtés, mourir comme l'Apôtre à chaque moment, *Quotidie morior*,[1] et ne s'empresser pas d'arriver à la sainteté par la voie courte et abrégée d'une vie fervente : il

[1] 1. Cor. 15.

n'y a, mes chers Auditeurs, ou qu'une stupidité grossière, ou qu'une infidélité consommée, au moins commencée, qui puisse aller jusque-là. C'est néanmoins notre état, et l'état le plus déplorable. Ah! Chrétiens, Jésus-Christ nous dit en termes exprès : *Ecce venio cito,* me voici, j'arrive : *Merces mea mecum est,*[1] j'ai ma récompense avec moi, pour donner à chacun selon ses œuvres. Pesez bien ces paroles. Il ne dit pas, je viendrai, ni je me dispose à venir; mais il dit, je viens, *Ecce venio;* et je viens bientôt, *Ecce venio cito.* Hâtez-vous donc, conclut le Seigneur en s'adressant à une âme paresseuse et lente; chargez-vous de dépouilles; faites-vous un riche butin de tant d'actions vertueuses que vous omettez, que vous négligez, et dont vous perdez le mérite : *Accelera spolia detrahere, festina prædari.*[2] Dieu, dis-je, dans l'un et dans l'autre Testament, par lui-même, par ses prophètes, par ses prêtres, nous parle de la sorte, nous presse de la sorte; et toujours insensibles aux avertissemens qu'il vous donne, et qu'il vous fait donner, vous demeurez dans le même assoupissement et dans la même langueur; pourquoi? parce que vous n'avez jamais bien considéré la brièveté de votre vie.

Car enfin, si vous et moi, mes Frères, nous étions bien convaincus qu'il ne nous reste plus que fort peu de jours; si nous nous disions souvent

[1] Apoc. 22. — [2] Isai. 8.

avec saint Paul, mais en sorte que nous fussions bien remplis de cette pensée : *Ego enim jam delibor, et tempus resolutionis meæ instat :* [1] Je suis comme une victime qui va être immolée, et qui a reçu l'aspersion pour le sacrifice ; le temps de ma dernière dissolution approche, et il me semble que j'y suis déjà : si par le ministère d'un ange, Dieu nous annonçoit que ce sera pour demain, que ferions-nous ? ou plutôt que ne ferions-nous pas ? Cette seule idée que je vous propose, et qui n'est après tout qu'une supposition, toute pure supposition qu'elle est, a néanmoins, au moment que je vous parle, je ne sais quoi qui nous touche, qui nous frappe, qui nous anime. Nous ferions tout ; et en faisant tout, nous gémirions encore d'en faire trop peu. Bien loin de nous ralentir, nous nous porterions à des excès qu'il faudroit modérer. Ni divertissement, ni plaisir, ni jeu qui nous dissipât ; ni spectacle, ni compagnie, ni assemblée qui nous attirât ; ni espérance, ni intérêt qui nous engageât ; ni passion, ni liaison, ni attachement qui nous arrêtât. Tout recueillis, et comme tout abîmés dans nous-mêmes ; ou pour mieux dire, tout recueillis et comme tout abîmés en Dieu, morts au monde et à tous ses biens, à toutes les vanités, à tous les amusemens du monde, nous n'aurions plus de pensées que pour Dieu, plus de désirs que pour Dieu, plus de vie que pour Dieu ;

[1] 2. Timot. 4.

pas un moment qui ne lui fût consacré; pas une action qui ne fût sanctifiée par le mérite de la plus pure et de la plus fervente charité. Et comme il arrive qu'un élément, à mesure qu'il retourne vers son centre, s'y porte avec un mouvement plus rapide; ainsi plus nous avancerions vers notre terme, plus nous sentirions croître notre activité et notre zèle. C'est le miracle visible que la présence de la mort opéreroit. Or pourquoi ne l'opère-t-elle pas dès maintenant? Jésus-Christ ne s'est-il pas expliqué en des termes assez précis; et la parole d'un Dieu a-t-elle moins d'efficace que la parole d'un ange?

Voulez-vous savoir, Chrétiens, comment parle, et surtout comment agit un homme qui envisage la mort de près, et qui en fait le sujet de ses réflexions? Ecoutez le saint roi Ézéchias, et formez-vous sur cet exemple. J'ai dit, s'écrioit-il profondément humilié devant Dieu, j'ai dit au milieu de ma course : Je m'en vas aux portes de l'enfer, c'est-à-dire, selon le langage du Saint-Esprit, aux portes de la mort : *Ego dixi in dimidio dierum meorum : Vadam ad portas inferi :* [1] J'ai supputé le nombre de mes années, *Quæsivi residuum annorum meorum ;* [2] et j'ai reconnu que je devois dans peu quitter cette demeure terrestre, pour être transféré ailleurs, comme l'on transporte la tente d'un berger d'un champ à un autre, *generatio mea ablata*

[1] Isai. 38. — [2] Ibid.

est a me, quasi tabernaculum pastorum ;[1] que, par une destinée à laquelle je suis forcé de me soumettre, le fil de mes jours alloit être coupé comme une toile à demi tissue, *præcisa est velut a texente vita mea ;*[2] que du matin au soir ce seroit fait de moi, et que mon arrêt ayant été prononcé dans le conseil de Dieu, l'exécution n'en pouvoit plus être long-temps retardée, *de mane usque ad vesperam finies me.*[3] Or ces principes ainsi établis (car c'étoit là en effet, remarque saint Ambroise, comme autant de principes qu'il posoit), quelles conséquences en tiroit-il? quelles conclusions pratiques pour la réformation de sa vie? Elles sont admirables, et je ne puis vous donner un plus beau modèle. Ah! Seigneur, poursuivoit le saint roi, c'est donc pour cela que je pousserai sans cesse des cris vers vous, comme le petit d'une hirondelle qui demande la pâture : *Sicut pullus hirundinis, sic clamabo :*[4] voilà la ferveur de sa prière. C'est pour cela que je gémirai comme la colombe, et que je m'appliquerai jour et nuit à méditer la profondeur de vos jugemens : *Meditabor ut columba :*[5] voilà la ferveur de sa méditation. C'est pour cela que mes yeux se sont affoiblis à force de regarder en haut, d'où j'attendois tout mon secours, et où je cherchois mon unique bien : *Attenuati sunt oculi mei suspicientes in excelsum :*[6] voilà la ferveur de sa confiance.

[1] Is. 38. — [2] Ibid. — [3] Ibid. — [4] Ibid. — [5] Ibid. — [6] Ibid.

C'est pour cela que je résiste aux plus violentes tentations qui m'attaquent, et que pour n'y pas succomber, instruit que je suis de la force de votre grâce, je vous prie de combattre et de répondre pour moi : *Domine, vim patior, responde pro me :*[1] voilà la ferveur de sa foi. C'est pour cela que je repasserai devant vous toutes les années de ma vie dans l'amertume de mon âme : *Recogitabo tibi annos meos in amaritudine animæ meæ :*[2] voilà la ferveur de sa pénitence. Car je sais, ô mon Dieu, ajoutoit-il, que ce n'est ni l'enfer ni la mort qui célèbrent vos louanges : *Quia non infernus confitebitur tibi, neque mors laudabit te ;*[3] c'est-à-dire, selon l'explication de saint Jérôme, je sais que ce ne sont pas les mourans qui vous glorifient, ni qui sont en état de vous glorifier par leurs œuvres ; et qui donc ? ceux qui vivent, Seigneur, mais qui vivent aussi persuadés que moi qu'ils doivent bientôt mourir ; mais qui vivent déterminés comme moi à faire de cette persuasion la règle de toutes leurs actions : *Vivens, vivens, ipse confitebitur tibi, sicut et ego hodie.*[4] Ainsi parloit ce religieux monarque ; et de là, Chrétiens, nous apprenons cette méthode si solide, si connue des saints, si peu pratiquée parmi nous, mais si praticable néanmoins, et d'où dépend la sanctification de notre vie ; savoir, de faire toutes nos actions comme si chacune étoit la der-

[1] Isai. 38. — [3] Ibid. — [2] Ibid. — [4] Ibid.

nière, et devoit être suivie de la mort. Prier comme je prierois à la mort; examiner ma conscience, comme je l'examinerois à la mort; pleurer mon péché, comme je le pleurerois à la mort; le confesser, comme je le confesserois à la mort; recevoir le sacrement de Jésus-Christ, comme je le recevrois à la mort : voilà de quoi corriger toutes nos tiédeurs et toutes nos lâchetés, de quoi vivifier toutes nos œuvres par le souvenir même de la mort et de sa proximité.

Mais il m'est incertain si la mort est proche, ou si elle est encore éloignée de moi : je le veux, mon cher Auditeur; que concluez-vous de là? Parce qu'il est incertain quand et à quel jour vous mourrez, en devez-vous être moins actif, moins vigilant, moins fervent dans l'observation de vos devoirs; et cette incertitude, qui peut-être vous sert de prétexte pour justifier vos négligences, n'est-elle pas au contraire une nouvelle raison pour les condamner? Car pourquoi le Sauveur du monde nous ordonne-t-il de veiller? ce n'est pas seulement parce que la mort est prochaine, mais parce qu'elle est incertaine, c'est-à-dire, parce que nous n'en savons ni le jour, ni l'heure : *Quia nescitis diem, neque horam.*[1] Ah! Chrétiens, Jésus-Christ sans doute auroit bien mal raisonné, si l'incertitude de la mort autorisoit en aucune sorte nos lâchetés et nos tiédeurs. Mais c'est ici que saint Augustin a admiré

[1] Matth. 25.

la sagesse de Dieu, qui nous a caché le jour de notre mort, pour nous faire employer utilement et saintement tous les jours de notre vie : *Latet ultimus dies, ut observentur omnes dies.*[1]

En effet, si nous connoissions précisément le jour et l'heure où nous mourrons, plus de pénitence dans la vie, plus d'exercices de piété. Tout seroit remis à la dernière année; et dans la dernière année, au dernier mois; et dans le dernier mois, à la dernière semaine; et dans la dernière semaine, au dernier jour; et dans le dernier jour, à la dernière heure, ou même au dernier moment. Et de là plus de salut : pourquoi? parce que le moment de la mort n'est ni le temps des bonnes œuvres, ni le temps de la pénitence, et qu'on ne peut néanmoins se sauver que par la pénitence et les bonnes œuvres. Mais que fait Dieu? Par une conduite également sage et miséricordieuse, il nous tient dans une incertitude absolue touchant ce dernier moment, afin que nous nous tenions nous-mêmes en garde à tous les momens. Car quelle pensée est plus capable de nous renouveler sans cesse en esprit, que celle-ci : Peut-être ce jour sera-t-il le dernier de mes jours; peut-être, après cette confession; peut-être, après cette communion; peut-être, après cette prédication; peut-être, après cette conversation; peut-être, après cette occupa-

[1] Aug.

tion, la mort tout à coup viendra-t-elle m'enlever du monde, pour me transporter devant le tribunal de Dieu? Quand on porte partout cette idée, et que partout on la conserve fortement imprimée dans son souvenir, bien loin de se relâcher et de se laisser abattre, il n'y a plus rien qui arrête, plus rien qui étonne, plus rien que l'on n'entreprenne, que l'on ne soutienne, à quoi l'on ne parvienne. On devient (belle peinture d'une vie fervente, que l'Apôtre lui-même nous a tracée), on devient laborieux et appliqué, *sollicitudine non pigri;*[1] prompt et ardent, *spiritu ferventes;*[2] infatigable dans le service du Seigneur, *Domino servientes;*[3] détaché du monde, et uniquement attentif aux choses du ciel, *spe gaudentes;*[4] patient dans les maux, *in tribulatione patientes;*[5] adonné à l'oraison, *orationi instantes;*[6] charitable envers ses frères, et toujours prêt à exercer la miséricorde, *necessitatibus sanctorum communicantes, hospitalitatem sectantes;*[7] également fidèle à tout ce que l'on doit à Dieu, à tout ce que l'on doit au prochain, et à tout ce que l'on se doit à soi-même, *providentes bona, non tantum coram Deo, sed etiam coram omnibus hominibus.*[8]

Disons quelque chose de plus pressant encore et de plus convenable à ce que Dieu demande surtout

[1] Rom. 12. — [2] Ibid. — [3] Ibid. — [4] Ibid. — [5] Ibid. — [6] Ibid. — [7] Ibid. — [8] Ibid.

de nous dans ce saint temps où nous entrons. C'est un temps de pénitence; et la grande action de notre vie, étant pécheurs comme nous le sommes, c'est notre retour à Dieu, c'est une sincère et parfaite conversion à Dieu. Or n'est-ce pas sur cela même que nous sentons davantage notre foiblesse, et que nous paroissons plus lâches et plus irrésolus? Il s'agit de nous déterminer à rompre nos liens par un généreux effort; il s'agit de nous inspirer cette ferveur de conversion qui ravit une âme, qui l'arrache au monde et à elle-même, qui ne lui permet pas le moindre délai; et voilà ce que doit faire l'incertitude de la mort. Car dites-moi, pécheur, à quoi serez-vous sensible, si vous ne l'êtes pas au danger affreux où elle vous expose? Mourez dans votre péché, vous êtes perdu, et perdu sans ressource : mais tandis que vous y demeurez, n'y pouvez-vous pas mourir? et n'y pouvez-vous pas mourir à chaque moment, puisqu'il n'y a rien de plus incertain pour vous et pour moi que la mort?

Je me trompe, Chrétiens, il y a dans la mort quelque chose de certain pour nous : et quoi? c'est que nous y serons surpris. Le Sauveur du monde ne s'est pas contenté de nous dire : Veillez, parce que vous ne savez ni le jour ni l'heure que viendra le Fils de l'homme; il ne s'en est point tenu là, mais il a expressément ajouté : Veillez, parce que le Fils de l'homme viendra à l'heure que vous ne

l'attendrez pas. Est-il rien de plus formel que cette parole ; et l'infaillibilité de cette parole, n'est-ce pas encore ce qui redouble mon crime, quand je vis tranquillement dans mon péché et que je néglige ma conversion? Si ce divin maître ne m'avoit dit autre chose, sinon que le temps de la mort est incertain, peut-être serois-je moins coupable. Puisqu'il est incertain, dirois-je, je n'ai pas perdu tout droit d'espérer. Je suis un téméraire, il est vrai, d'en vouloir courir les risques; mais enfin ma témérité ne détruit pas absolument ma confiance. Je puis être surpris; mais aussi je puis ne l'être pas : et dans la conduite que je tiens, tout aveugle qu'elle est, j'ai du moins encore quelque prétexte. Ainsi raisonnerois-je. Mais après la parole de Jésus-Christ, il ne m'est plus permis de raisonner de la sorte ; et je dois compter de mourir à l'heure que je n'y penserai pas. Le Fils de Dieu ne me l'a fait connoître que par-là, cette heure fatale. Tout ce que je sais, mais ce que je sais à n'en pouvoir douter, c'est que le jour de ma mort sera pour moi un jour trompeur : *Qua hora non putatis.*[1] Après cela ne faut-il pas que j'aie moi-même conjuré ma perte, si dans le désordre où je suis, et me voyant exposé à toute la haine et à toutes les vengeances de mon Dieu, je ne prends pas de justes et de promptes mesures pour me

[1] Luc. 12.

remettre en grâce avec lui, et pour prévenir par la pénitence le coup dont il m'a si hautement et tant de fois menacé? Y avez-vous jamais fait, Chrétiens, je ne dis pas toute la réflexion nécessaire, mais quelque réflexion? Maintenant même que je vous parle de la mort, pensez-vous à la mort, ou y pensez-vous bien? y pensez-vous attentivement? y pensez-vous chrétiennement? y pensez-vous efficacement? Mais si vous n'y pensez pas, à quoi pensez-vous? et si vous n'y pensez pas à présent, quand y penserez-vous, ou qui jamais y pensera pour vous? Heureux qui n'attend pas à y penser, lorsqu'il ne sera plus temps d'y penser; heureux qui y pense dans la vie! c'est ainsi que la mort, châtiment du péché, en sera pour nous le remède. Elle est entrée dans le monde par le péché; mais si nous la considérons comme les saints, si nous y pensons comme les saints, elle nous fera entrer comme eux par la grâce dans l'éternité bienheureuse que je vous souhaite, etc.

SECOND SERMON

POUR

LE MERCREDI DES CENDRES.

SUR LA CÉRÉMONIE DES CENDRES.

Pulvis es, et in pulverem reverteris.

Vous êtes poussière, et vous retournerez en poussière. Genèse, chap. 3.

Ce sont les mémorables paroles que Dieu dit au premier homme dans le moment de sa désobéissance; et ce sont celles que l'Église adresse en particulier à chacun de nous, par la bouche de ses ministres, dans la cérémonie de ce jour. Paroles de malédiction, dans le sens que Dieu les prononça; mais paroles de grâce et de salut, dans la fin que l'Église se propose en nous les faisant entendre. Paroles terribles et foudroyantes pour l'homme pécheur, puisqu'elles lui signifièrent l'arrêt de sa condamnation; mais paroles douces et

consolantes pour le pécheur pénitent, puisqu'elles lui enseignent la voie de sa conversion et de sa justification. Ainsi, remarque saint Chrysostôme, Dieu en a-t-il souvent usé, et s'est-il servi du même moyen, tantôt pour imprimer aux hommes la terreur de ses jugemens, et tantôt pour leur faire éprouver l'efficace de ses miséricordes.

Je ne sais, Chrétiens, si vous avez jamais fait réflexion à ce que nous lisons dans le livre de l'Exode. Écoutez-le : l'application vous en paroîtra naturelle, et elle convient parfaitement à mon sujet. Quand Dieu voulut punir l'Égypte, il commanda à Moïse de prendre dans sa main une poignée de cendres; et, en présence de Pharaon, de la répandre sur tout le peuple : *Tollite manus plenas cineris, et spargat illum Moyses coram Pharaone.*[1] L'Écriture ajoute que cette cendre ainsi dispersée, fut comme la matière dont Dieu forma ces fléaux qui affligèrent toute l'Égypte, et qui y causèrent une désolation si générale : *Sitque pulvis super omnem terram Ægypti.*[2] A en juger par l'apparence, Dieu fait aujourd'hui le même commandement aux ministres de son Église. Il veut que les prêtres de la loi de grâce, comme dispensateurs de ses mystères, prennent la cendre de dessus l'autel, et qu'ils la répandent solennellement sur tout le peuple chrétien : *Tollite manus plenas cineris.* Mais dans

[1] Exod. 9. — [2] Ibid.

l'intention de Dieu, l'effet de cette cérémonie est, par rapport au christianisme, bien différent de ce qu'elle opéra dans l'ancienne loi. Car au lieu que Moïse et Aaron ne répandirent la cendre sur les Égyptiens, que pour leur faire sentir le poids de la colère de Dieu; que pour marquer à Pharaon qu'il étoit réprouvé de Dieu; que pour dompter l'impiété et l'endurcissement de ce monarque, livré dès lors à la vengeance de Dieu : par une conduite tout opposée, les prêtres de la loi nouvelle ne répandent aujourd'hui la cendre sur nos têtes, que pour nous attirer les grâces et les faveurs du même Dieu, que pour nous mettre en état et nous rendre capables d'en éprouver la bonté, que pour exciter dans nos cœurs les sentimens d'une véritable pénitence. C'est ce que j'entreprends de vous faire voir, et par où je commence à m'acquitter auprès de vous du ministère dont Dieu m'a chargé, et que j'ai à remplir pendant tout ce saint temps du carême.

Vous, mes Frères, qui, par la miséricorde du Seigneur, avez enfin renoncé au schisme pour vous réunir à l'Église; vous pour qui je suis particulièrement envoyé,[1] que je regarde ici comme le premier objet de mon zèle (et plaise au ciel que je puisse vous appeler un jour ma couronne et ma joie!

[1] Le P. Bourdaloue fut envoyé par le roi à Montpellier, en faveur des nouveaux convertis, pour y prêcher le carême.

gaudium meum et corona mea! [1]); vous, dis-je, nouvelle conquête de la grâce de Jésus-Christ, apprenez à respecter une de ces cérémonies religieuses dont use l'Église catholique dans le sein de laquelle vous êtes rentrés. Il y en a de plus essentielles : mais sans parler des autres, ou pour juger des autres par celle-ci, comment l'hérésie l'a-t-elle pu rejeter, puisque l'auteur même de cette fatale division où vous fûtes malheureusement engagés, reconnoît que les cérémonies peuvent aider la piété des fidèles; qu'il est non-seulement bon, mais nécessaire d'en conserver quelques-unes; que pour n'être plus dans la loi de Moïse, il ne s'ensuit pas qu'il les faille toutes abolir; qu'il est juste que par des signes extérieurs l'on montre les sentimens de religion qu'on a dans le cœur; et que d'ôter tout ce qui s'appelle cérémonie, c'est mettre parmi le troupeau une confusion monstrueuse? Or, entre les cérémonies, quelle autre a dû moins blesser l'Église protestante que la cérémonie des cendres? Qu'a-t-elle de superstitieux? qu'a-t-elle qui ne soit autorisé par l'Écriture? quel souvenir nous est plus utile que celui de notre foiblesse, de notre néant, et n'est-ce pas là ce qu'elle nous remet devant les yeux? Cependant cette cérémonie, dont la simplicité et la sainteté devoient édifier, a été un scandale pour ces ministres que vous avez suivis. Ils

[1] Philipp. 4.

l'ont réprouvée, et ils vous l'ont fait réprouver comme eux, parce qu'ils ne la connoissoient point assez, ou parce qu'ils ne vous la faisoient point assez connoître. Mais oublions le passé, et bénissons Dieu du présent. Bénissons-le même par avance de l'avenir, qui nous promet l'entier accomplissement de ce grand ouvrage que le Seigneur a commencé. Nous nous unirons tous; et tous de concert nous conspirerons à le soutenir, à le perfectionner, à le consommer. Qu'il me soit permis d'en faire ici le vœu solennel et public; ce ne sera pas en vain. Oui, mon Dieu, votre œuvre s'achevera, votre nom sera glorifié, votre loi observée, votre Église reconnue : vous verserez sur mes auditeurs vos grâces les plus abondantes; vous les verserez sur moi, et elles donneront de l'efficace à mes paroles. C'est pour cela même encore que je m'adresse à Marie, et que je lui dis : *Ave, Maria.*

Il ne suffit pas pour la foi de croire de cœur, si l'on ne confesse de bouche : c'est ce que saint Paul nous déclare en termes exprès, et à quoi j'ajoute, suivant la doctrine du même apôtre, qu'il ne suffit pas pour la pénitence d'avoir un cœur contrit et humilié, si le pécheur au même temps n'offre à Dieu en forme d'hostie, une chair mortifiée et crucifiée avec ses désirs corrompus. Tel est,

dit saint Grégoire pape, le devoir de l'homme qui, se trouvant composé d'une âme et d'un corps, d'une âme spirituelle et toute céleste, d'un corps terrestre et tout matériel, doit selon l'un et l'autre honorer Dieu, s'il veut rendre à Dieu ce culte raisonnable en quoi consiste l'intégrité de la religion.

Excellent principe que je suppose d'abord, et d'où je conclus que la pénitence chrétienne, prise dans toute son étendue, est donc un double sacrifice que Dieu exige de nous. Sacrifice de l'esprit, et sacrifice du corps : sacrifice de l'esprit, par l'humilité de la componction ; et sacrifice du corps, par l'austérité même extérieure de la satisfaction : sacrifice de l'esprit, sans lequel, comme nous l'enseigne le maître des gentils, le sacrifice du corps ne sert à rien ou presque à rien, ni ne peut jamais apaiser Dieu ; et sacrifice du corps, sans quoi le sacrifice de l'esprit n'est souvent qu'une illusion et un fantôme devant Dieu. En sorte que l'union de ces deux sacrifices est absolument nécessaire pour rendre parfait l'holocauste dont je parle, et d'où dépend l'entière réconciliation de l'homme pécheur avec Dieu.

Je m'attache à cette pensée qui me conduit naturellement à mon sujet : et parce que ces deux sacrifices que la pénitence doit faire à Dieu, trouvent en nous deux grands obstacles, dont le premier est l'esprit d'orgueil, et le second l'esprit de

mollesse ; l'esprit d'orgueil, incompatible avec l'humilité de la pénitence ; l'esprit de mollesse, essentiellement opposé à l'austérité de la pénitence : je veux, pour ne vous rien dire aujourd'hui qui ne soit utile et pratique, vous apprendre à les surmonter par le souvenir de la mort que nous retrace l'Église dans la cérémonie des cendres. C'est tout le dessein de ce discours, que je réduis à deux propositions. Il faut, par une pénitence solidement humble, anéantir devant Dieu l'orgueil de nos esprits ; et c'est à quoi nous oblige la vue de ces cendres, qui sont pour nous les marques et comme les symboles de la mort : ce sera le premier point. Il faut, par une pénitence généreusement austère, sacrifier à Dieu la mollesse et la délicatesse de nos corps ; et c'est à quoi nous engage l'imposition de ces cendres, qui nous annoncent, ou plutôt qui nous font déjà sentir l'inévitable nécessité de la mort : ce sera le second point. Humiliation de l'esprit sous le joug de la pénitence, mortification de la chair dans l'exercice de la pénitence : deux fruits du saint usage que nous devons faire de ces cendres consacrées par la bénédiction des prêtres, et de la pensée de la mort que nous rappelle une cérémonie si touchante. Donnez-moi votre attention.

PREMIÈRE PARTIE.

Comme il est de la foi que l'orgueil fut le premier péché de l'homme, et qu'il est encore la source et le principe de tout péché, *initium omnis peccati superbia*;[1] il ne faut pas s'étonner que le même orgueil soit un obstacle essentiel à la pénitence, établie de Dieu pour être le remède du péché. Je m'explique. Si l'homme persévérant dans le bienheureux état où Dieu l'avoit créé, étoit demeuré dans les termes de cette humilité, qui lui étoit comme naturelle, puisque l'humilité n'est rien autre chose que la parfaite connoissance de soi-même; quelque avantage ou de la nature ou de la grâce qu'il eût reçu, il n'auroit jamais couru risque d'en abuser au préjudice de ce qu'il devoit à Dieu : et si dans l'instant que nous violons la loi de Dieu, nous faisions un retour sur nous-mêmes, il nous suffiroit de nous connoître nous-mêmes, pour rentrer dans l'ordre, et pour nous mettre, comme pécheurs, en disposition de satisfaire à Dieu. Mais cet esprit de pénitence et de justice qui nous porte à réparer les offenses de Dieu, se trouve combattu dans nous par un autre esprit, qui est l'esprit d'orgueil; et de même qu'en péchant

[1] Eccli. 10.

nous nous révoltons contre ce souverain législateur, nous avons après le péché une opposition secrète à lui en faire la juste réparation qui lui est due.

Quel remède, Chrétiens? celui même que l'Église nous propose dans la cérémonie de ce jour, en nous obligeant à nous souvenir de ce que nous sommes, afin de corriger notre vanité par notre vanité, comme parle saint Augustin. Car il faut faire de temps en temps remonter l'homme jusqu'à son origine, dit ce grand docteur; et par la considération de sa foiblesse, de sa misère, de son néant, le forcer malgré lui de renoncer aux présomptueuses et vaines idées qu'il a de lui-même, et qui l'empêchant de s'humilier, l'empêchent de se convertir. Or c'est ce que fait la pensée de la mort. Quand un homme sans qualité et sans naissance, mais élevé néanmoins à une haute fortune, et comblé de biens et d'honneurs, vient à s'enorgueillir et à s'oublier, le moyen de réprimer son orgueil est de lui remettre devant les yeux l'obscurité et la bassesse de son extraction. Ne vous enflez point, lui dit-on; on sait qui vous êtes, et d'où vous êtes venu. Cela seul est capable de le confondre, et de lui inspirer des sentimens de modestie. Mais si de plus, par une vue anticipée de l'avenir, on lui marquoit ce qui lui doit bientôt arriver; si l'on pouvoit lui dire, et lui dire avec assurance: Prenez garde; quelque grand que vous soyez, vous

êtes sur le point de votre ruine; une disgrâce dont vous êtes menacé et que vous n'éviterez pas, va vous réduire à n'être plus que ce que vous étiez dans votre première condition; si, dis-je, on pouvoit lui parler ainsi, en sorte qu'on lui fît connoître à lui-même la vérité de ce qu'on lui annonce, cette vue sans doute feroit encore sur lui une bien plus forte impression. Pénétré de cette pensée, il n'y a plus pour moi de ressource et je vais périr, il seroit doux et humain; il ne feroit plus voir dans sa conduite ni arrogance, ni fierté; cette enflure de cœur, que lui causoient la prospérité et l'élévation, s'abaisseroit tout à coup : pourquoi? parce qu'il n'envisageroit plus sa fortune, si je puis user de cette expression, que comme la hauteur du précipice où il va tomber; et qu'au lieu de s'éblouir de ce qu'il est, il gémiroit sur ce qu'il va devenir.

Or c'est justement, mes chers Auditeurs, de cette double vue, et de ce que nous avons été, et de ce que nous serons, que l'Église se sert aujourd'hui pour nous tenir devant Dieu dans l'humilité et dans la soumission. L'homme, dit l'Écriture, étoit dans l'honneur et dans la gloire, où Dieu l'avoit élevé par la création; mais, au milieu de sa gloire, l'homme s'étoit méconnu : *Homo cum in honore esset, non intellexit.* [1] Cet oubli de lui-même, par une suite nécessaire, l'avoit porté jusqu'à l'ou-

[1] Ps. 48.

bli, et même jusqu'au mépris de Dieu. Que fait l'Église? Pour rétablir en nous ce respect de Dieu, et cette crainte que nous perdons par le péché, et qui doit être le fondement de la pénitence, elle nous engage, ou plutôt elle nous oblige à concevoir du mépris pour nous-mêmes, en nous adressant ces paroles : *Memento, homo, quia pulvis es, et in pulverem reverteris.* Comme si elle nous disoit : Pourquoi, homme mortel, vous attribuer sans raison une grandeur chimérique et imaginaire? Souvenez-vous de ce que vous étiez il y a quelques années, quand Dieu, par sa toute-puissance, vous tira de la boue et du néant. Souvenez-vous de ce que vous serez dans quelques années, quand ce petit nombre de jours qui vous reste encore, sera expiré. Voilà les deux termes où il faut malgré vous que tout votre orgueil se borne. Raisonnez tant qu'il vous plaira sur ces deux principes; vous n'en tirerez jamais de conséquence, non-seulement qui ne vous humilie, mais qui ne vous rappelle à votre devoir, lorsque vous serez assez aveuglé et assez insensé pour vous en écarter. Telle est encore une fois, Chrétiens, la salutaire et importante leçon que fait l'Église, comme une mère sage, à tous ses enfans.

Mais examinons plus en détail la manière dont elle y procède, et toutes les circonstances de cette cérémonie des cendres qu'elle observe en ce saint

jour. Car il n'y en a pas une qui ne nous instruise, et qui n'aille directement à ces deux fins, de rabattre notre orgueil, et de nous disposer à la pénitence. En effet, c'est pour rabattre notre orgueil qu'elle nous présente des cendres, et qu'elle nous les fait mettre sur la tête. Pourquoi des cendres? parce que rien, dit saint Ambroise, ne doit mieux nous faire comprendre ce que c'est que la mort, et l'humiliation extrême où nous réduit la mort, que la poussière et la cendre. Oui, ces cendres que nous recevons prosternés aux pieds des ministres du Seigneur; ces cendres dont la bénédiction, selon la pensée de saint Grégoire de Nysse, est aujourd'hui comme le mystère, ou si vous voulez, comme le sacrement de notre mortalité, et par conséquent de notre humilité, si nous les considérons bien, ont quelque chose de plus touchant que tous les raisonnemens du monde, pour nous humilier en qualité d'hommes, et pour nous faire prendre, en qualité de pécheurs, les sentimens d'une parfaite conversion et d'un retour sincère à Dieu. Car elles nous apprennent ce que nous voudrions peut-être ne pas savoir, et ce que nous tâchons tous les jours d'oublier. Mais malheur à nous, si jamais nous tombons, ou dans une ignorance si déplorable, ou dans un oubli si funeste.

Elles nous apprennent que toutes ces grandeurs dont le monde se glorifie, et dont l'orgueil des

hommes se repaît; que cette naissance dont on se pique, que ce crédit dont on se flatte, que cette autorité dont on est si fier, que ces succès dont on se vante, que ces biens dont on s'applaudit, que ces dignités et ces charges dont on se prévaut, que cette beauté, cette valeur, cette réputation dont on est idolâtre; que tout cela, malgré nos préventions et nos erreurs, n'est que vanité et que mensonge. Car que je m'approche du tombeau d'un grand de la terre, et que j'en examine l'épitaphe; je n'y vois qu'éloges, que titres spécieux, que qualités avantageuses, qu'emplois honorables: tout ce qu'il a jamais été et tout ce qu'il a jamais fait, y est étalé en termes pompeux et magnifiques. Voilà ce qui paroît au dehors. Mais qu'on me fasse l'ouverture de ce tombeau, et qu'il me soit permis de voir ce qu'il renferme; je n'y trouve qu'un cadavre hideux, qu'un tas d'ossemens infects et desséchés, qu'un peu de cendres, qui semblent encore se ranimer pour me dire à moi-même: *Memento, homo, quia pulvis es, et in pulverem reverteris.*

Elles nous apprennent que nous sommes donc bien injustes, quand, à quelque prix que ce soit, et souvent contre l'ordre de la Providence, nous prétendons nous distinguer, et que nous voulons faire dans le monde certaines figures qui ne servent qu'à flatter notre vanité: que ces rangs que nous

disputons avec tant de chaleur, ces droits que nous nous attribuons, ces points d'honneur dont nous nous entêtons, ces singularités que nous affectons, ces airs de domination que nous nous donnons, ces soumissions que nous exigeons, ces hauteurs avec lesquelles nous en usons, ces ménagemens et ces égards que nous demandons, sont autant d'usurpations que fait notre orgueil, en nous persuadant, aussi-bien qu'au pharisien de l'Évangile, que nous ne sommes pas comme le reste des hommes : erreur dont la cendre où nous réduit la mort nous détrompe bien, par l'égalité où elle met toutes les conditions, disons mieux, par leur entière destruction. Car voyez, dit éloquemment saint Augustin au livre de la Nature et de la Grâce; voyez si dans les débris des tombeaux vous distinguerez le pauvre d'avec le riche, le roturier d'avec le noble, le foible d'avec le fort. Voyez si les cendres des souverains et des monarques y sont différentes de celles des sujets et des esclaves. Ah! l'esclave et le roi ne sont là qu'une même chose; et ce fut la belle réponse que fit un philosophe à un fameux conquérant, lorsque interrogé pourquoi il paroissoit si attentif à contempler des ossemens de morts entassés les uns sur les autres, « Je tâche, lui dit-il, seigneur, à discerner dans ce mélange le roi votre père; je l'y cherche, mais en vain, parce que ses cendres, confondues avec

celles du peuple, n'y retiennent plus nulle marque de distinction par où je puisse le reconnoître.» Paroles dont le plus fier des hommes, quoique païen, ne laissa pas de s'édifier, et qui reviennent à ce qu'on nous dit aujourd'hui : *Memento, homo, quia pulvis es, et in pulverem reverteris.*

Elles nous apprennent que malgré les vastes desseins que forme l'ambitieux de s'établir, de s'agrandir, de s'élever, de croître toujours, sans dire jamais, c'est assez; la mort, par une triste destinée, le bornera bientôt à six pieds de terre : c'est trop; à une poignée de cendres. Car voilà, mes chers Auditeurs, pour m'exprimer ainsi, jusqu'où Dieu nous pousse à son tour. Voilà à quoi aboutissent tous nos projets, toutes nos entreprises, toutes nos prétentions, toutes nos intrigues, en un mot toutes nos fortunes et toutes nos grandeurs, lorsque nos corps, par la dernière résolution qui s'en fait dans le tombeau, se raccourcissent, s'abrégent presque jusques à s'anéantir. *Ecce vix totam Herculesim plevit urnam.* Quel changement! disoit un sage, quoique mondain, en voyant l'urne sépulcrale où étoient les cendres d'Hercule; cet Hercule, ce héros à qui la terre ne suffisoit pas, est ici ramassé tout entier! à peine a-t-il de quoi remplir cette urne! Réflexion que l'Église nous fait faire aujourd'hui bien plus saintement et bien plus efficacement, quand elle nous dit :

Memento, homo, quia pulvis es, et in pulve reverteris.

Elles nous apprennent que non-seulement mort détruira ce fantôme de grandeur et de f tune après lequel nous courons, mais que nc mémoire même périra; qu'on ne parlera plus nous, qu'on ne pensera plus à nous, qu'on consolera de notre perte; que quelques-uns s réjouiront; que nos proches seront les premi à nous oublier; que ces amis sur qui nous con tions, se lasseront bientôt de nous pleurer; (l'indifférence des uns, que l'ingratitude des aut effacera dans peu de jours, le souvenir des b offices que nous leur avons rendus; et que tout que nous aurons fait dans une autre vue que c de Dieu, sera semblable à la poussière que le v emporte; car ainsi le concevoit Job : *Memo vestra comparabitur cineri.*[1] Ainsi Dieu le marquoi lui-même quand il disoit par la bouche d'Ézéchi à ce roi impie : *Dabo te in cinerem,*[2] je te duirai en poudre; et ces éclatantes actions d tu te promettois dans la mémoire des homn une espèce d'immortalité, s'évanouiront et se c siperont comme la cendre. En effet, Chrétier c'est le véritable symbole de cette fausse glo dont nous sommes si jaloux, puisqu'il est c tain qu'elle a toutes les propriétés de la cendı

[1] Job. 13. — [2] Ezech. 28.

qu'elle est vile comme la cendre, légère comme la cendre, stérile et inutile comme la cendre; et que quand nous en aurions autant que notre vanité en peut demander, ce qui ne sera jamais, on auroit toujours droit de nous dire : *Memento, homo, quia pulvis es, et in pulverem reverteris.*

Enfin elles nous apprennent que quelque enraciné que soit notre orgueil, il ne tient qu'à nous de trouver dans nous notre humiliation : *Humiliatio tua in medio tui;*[1] puisque cette partie de nous-mêmes, dont nous sommes si occupés et si idolâtres, ce corps n'est au fond que le plus abject de tous les êtres, qu'un sujet de corruption, et, selon l'expression de Tertullien, qu'un peu de boue figurée en homme : *Limus titulo hominis incisus.*[2] Or, est-il juste que la poussière et la boue s'enfle de ce qu'elle est, et que, par la malice du péché, elle s'élève contre celui qui, l'animant de son esprit, l'a élevée par sa miséricorde au-dessus de ce qu'elle étoit? *Quid superbit terra et cinis?*[3] La mort que nous avons sans cesse devant les yeux, devoit être sur tout cela pour nous une éternelle leçon; mais parce qu'il arrive, comme l'a fort bien remarqué saint Chrysostôme, que tous les hommes voient la mort, mais que peu ont le don de la comprendre : *Mortem omnes vident, pauci intelligunt;*[4] l'Église joint à cette vue de la mort,

[1] Mich. 6. — [2] Tertull. — [3] Eccli. 10. — [4] Chrysost.

l'usage des cendres qu'elle nous présente, et qui, sanctifiées par les prières de ses ministres, ont une grâce spéciale pour faire entrer dans nos cœurs ces importantes vérités : *Memento, homo, quia pulvis es, et in pulverem reverteris.*

Cependant vous me demandez pourquoi l'on nous met ces cendres sur la tête et sur le front : autre mystère qu'il est aisé d'éclaircir, et qui doit encore édifier votre piété. On nous met ces cendres sur la tête, qui est le siége de la raison, pour nous faire entendre que l'objet le plus ordinaire de nos réflexions et de nos considérations pendant la vie, doit être la mort et les suites de la mort. Or, c'est ce que l'on nous déclare quand on nous dit, *Memento*, souvenez-vous-en, et ne l'oubliez jamais; parce qu'en effet il nous serviroit peu d'être une fois convaincus que nous sommes mortels, si, par une forte pensée et par un fréquent souvenir, la conviction que nous en avons n'étoit pour nous une source de sagesse, et ne produisoit en nous cette disposition d'humilité, qui est déjà le commencement de la pénitence.

Aussi est-ce le souvenir de la mort qui, de tout temps, a le plus retenu les hommes dans l'ordre, et les a mis, malgré les soulèvemens de leur orgueil, comme dans la nécessité d'être humbles. De là vient, dit saint Jérôme (et ce ne sera point là une digression, ou cette digression n'aura rien

d'ennuyeux et de fatigant pour vous) ; de là vient que parmi toutes les nations, non-seulement chrétiennes, mais païennes, le souvenir de la mort et même l'usage de la cendre, a été une des principales circonstances des pompes les plus solennelles et des cérémonies les plus augustes ; que les Grecs, au rapport du cardinal Pierre Damien, après avoir couronné leurs empereurs, leur offroient un vase plein d'ossemens et de cendres, pour les avertir que la suprême dignité dont ils venoient d'être revêtus, ne les exemptoit pas de la mort ; que les Romains, dans leurs triomphes, faisoient marcher un héraut après le vainqueur, pour lui crier, au milieu des applaudissemens publics, qu'il étoit homme et sujet à la mort ; que le grand-prêtre, dans l'ancienne loi, se purifioit avec la cendre, quand il devoit entrer dans le sanctuaire, et que maintenant encore, dans la consécration des papes, on fait passer devant les yeux du nouveau pontife quelques étoupes que le feu consume, pour lui faire entendre que la gloire du monde passe de même, et que la tiare ne l'empêche point d'être tributaire de la mort : comme si les hommes avoient eux-mêmes reconnu, qu'à mesure que le monde ou que la Providence les exalte, ils ont besoin d'un contre-poids qui les rabaisse, et que le plus puissant et le meilleur est le souvenir de la mort. De là vient que les peuples les plus barbares, par

un secret instinct de religion, se sont fait un devoir de conserver les cendres de leurs ancêtres. Ces cendres leur faisoient voir à quoi leur sort devoit enfin se terminer; et ce souvenir les rendoit naturellement humbles, dans le même sens que notre âme, selon le langage de Tertullien, est naturellement chrétienne. Ces cendres, s'ils se sentoient ou passionnés ou préoccupés, leur suffisoient pour se dire à eux-mêmes : *Memento, homo :* souviens-toi, homme, et humilie-toi; souviens-toi, et modère-toi; souviens-toi, et détrompe-toi. De là vient que Moïse sortant de l'Égypte, au lieu d'emporter les riches dépouilles des Égyptiens, comme les autres Hébreux dont il étoit le conducteur, se contenta d'emporter les cendres du patriarche Joseph, ne croyant pas pouvoir mieux dompter ni mieux soumettre à l'empire de Dieu ces esprits fiers et indociles, qu'en leur montrant les cendres de ce grand homme, dont ils se glorifioient d'être descendus. De là vient que les mêmes Israélites ayant abandonné Dieu dans le désert, et l'ayant irrité par une scandaleuse rébellion, lorsqu'en l'absence de Moïse ils adorèrent un veau d'or, ce sage législateur, animé de zèle, prit le veau d'or, le brûla, le pulvérisa, et les obligea d'en boire la cendre, pour confondre leur idolâtrie, en leur faisant voir la vanité de leur idole. De là vient enfin que quelques princes chrétiens, par une pratique toute

sainte, quoiqu'elle n'ait pas été du goût du monde, pour se former de la mort une idée plus vive, non contens de la méditer, ont voulu se la rendre sensible et palpable; et que les uns, pendant leur vie même, ont fait placer dans leur palais la bière destinée à leur sépulture; les autres ont gardé parmi leurs meubles les plus précieux, le crâne d'un mort, qui sembloit leur redire sans cesse: *Memento, homo, quia pulvis es, et in pulverem reverteris.* Excellente dévotion pour les grands du monde, qui, dans l'éclat de leur condition, éblouis eux-mêmes de la pompe qui les environne, ne peuvent presque devenir humbles que par la pensée et le souvenir de la mort.

Or, soit pour les grands, soit pour les petits, quand une fois l'humilité a pris possession d'un cœur, il est aisé d'y faire entrer la componction et la pénitence. Pourquoi? non-seulement parce que le grand obstacle de la pénitence est levé, j'entends ce fonds de présomption et d'orgueil avec lequel nous naissons; mais parce qu'à bien examiner les choses, l'humilité est en effet la partie la plus essentielle de la conversion du pécheur. Car du moment que je suis disposé à m'humilier, dès là je le suis à m'accuser, à me condamner, à me punir moi-même: dès là je suis dans la voie de chercher Dieu, d'implorer la miséricorde de Dieu, de satisfaire à la justice de Dieu, de me

remettre sous l'obéissance de la loi de Dieu : dispositions les plus nécessaires à la pénitence chrétienne. Et voilà pourquoi l'Église, après nous avoir fait considérer deux sortes de cendres, celle de notre origine, *Memento quia pulvis es*, et celle de notre corruption future, *et in pulverem reverteris :* la première, qui nous apprend que nous ne sommes que néant; et la seconde, qui nous dit que nous sommes encore quelque chose de moins, ou plutôt quelque chose de plus mauvais, puisque nous ne sommes que péché : après, dis-je, nous avoir mis devant les yeux cette double cendre, nous en impose une troisième, qui se rapporte parfaitement à l'une et à l'autre, savoir, la cendre de la pénitence.

Car que fait le pécheur quand il reçoit aujourd'hui, par les mains du prêtre, la cendre qui lui est présentée? apprenez, mes chers Auditeurs, à vous acquitter en chrétiens de ce devoir chrétien : que fait le pécheur converti, quand il reçoit cette cendre consacrée à la pénitence? C'est comme s'il disoit à Dieu : Oui, je veux, Seigneur, accomplir dès à présent en esprit ce que vous acheverez bientôt d'accomplir réellement et en effet. Vous avez résolu, pour la punition de mon péché, de me réduire un jour en cendres, et j'en viens faire dès aujourd'hui moi-même l'essai. Je préviens l'arrêt de votre justice, et je l'exécute déjà. Ces cendres,

dans l'ordre de vos divins décrets, doivent être une partie de la satisfaction et de la vengeance que vous voulez tirer de moi : commencez, sans attendre davantage, à vous satisfaire, Seigneur, et à vous venger; car me voilà couvert de cendres. Il est vrai que ce ne sont pas encore les cendres de la mort; mais au moins sont-ce les cendres de la pénitence, qui est une espèce de mort, bien plus propre à vous fléchir et à vous apaiser, que la mort même. Apaisez-vous donc, ô mon Dieu, en voyant ces cendres, qui ne sont que les signes extérieurs de l'humiliation et de la contrition de mon âme, et faites que la pénitence me rende auprès de vous ce bon office, de prévenir dans moi l'effet de la mort; c'est-à-dire de me soumettre volontairement et librement à votre justice adorable, avant que la mort m'y soumette par cette inévitable nécessité, dont le souvenir, quoique amer, m'est si salutaire : *Memento, homo, quia pulvis es, et in pulverem reverteris.*

Voilà, Chrétiens, les sentimens qu'une âme vraiment touchée conçoit en ce jour au pied des autels; et il faut toujours reconnoître que ce souvenir de la mort est un admirable moyen pour préparer à la pénitence les pécheurs les plus orgueilleux. En effet, nous voyons que ce moyen, en certaines occasions, ménagé avec prudence et avec vigueur, a opéré des changemens qui paru-

rent comme des miracles de la grâce. Et ne fut-ce pas ainsi que saint Ambroise dompta, si j'ose me servir de ce terme, la fierté de Théodose, et qu'après la sanglante journée de Thessalonique, il le rangea à l'ordre de la pénitence et de la rigoureuse discipline qui s'observoit alors dans l'Église? « Peut-être, lui dit-il, ô empereur (car c'est la remontrance qu'il lui fit, rapportée par Théodoret; je n'y ajouterai rien, et je n'en fais qu'une traduction simple et fidèle); peut-être, ô empereur, cette souveraine puissance que vous exercez dans le monde, est-elle comme un nuage épais qui obscurcit votre raison, et qui vous empêche de voir l'énormité de votre péché. Mais pour dissiper ce nuage, considérez le commencement et la fin de toute votre grandeur; c'est-à-dire considérez cette cendre dont vous avez été formé, et où vous êtes prêt à retourner, et alors je me promets tout de votre religion. Avouez qu'assis sur le trône, vous ne laissez pas d'être homme, un homme rempli de misères et sujet à la mort. Avouez que ces hommes qui vous révèrent et qui tremblent devant vous, sont de même nature que vous; et puisque vous êtes mortel et pécheur comme eux, pensez comme eux à vous humilier devant ce Dieu de majesté, auprès de qui vous ne devez point espérer grâce, si vous ne vous hâtez de détourner son courroux par votre pénitence et par vos larmes. »

Ces paroles émurent Théodose : il se prosterna aux pieds de saint Ambroise ; il pleura son crime, il le détesta ; et tout empereur qu'il étoit, il en fit la pénitence la plus exemplaire et la plus édifiante. Pourquoi? parce qu'on lui fit connoître ce qu'il étoit, et ce qu'il devoit être un jour : *Memento, quia pulvis es, et in pulverem reverteris.* Or, si l'on en usoit ainsi avec tous les grands du siècle qui vivent dans le déréglement des mœurs, et qu'on leur répétât souvent qu'ils doivent mourir ; que l'arrêt qui les y condamne est sans appel ; que pendant qu'ils abusent des biens de la vie, et qu'ils se laissent emporter au torrent de leurs passions, la mort s'avance à grands pas, qu'elle n'aura nul égard à tout ce faste qui les accompagne ; mais que la dernière de toutes les humiliations, qui consiste à devenir poussière et cendre, est le sort infaillible qui les attend ; et qu'au même temps que la mort leur fera subir toute la rigueur de sa loi, elle les conduira devant ce juge redoutable, qui doit rendre à chacun selon ses œuvres : si ceux qui les approchent leur tenoient souvent ce langage, quelque endurcis dans le péché que nous nous les figurions, ils penseroient à se convertir. Ce qui les entretient dans l'impénitence, c'est un profond oubli de cette grande et incontestable vérité : c'est qu'au lieu de leur parler de leur misère et de leur foiblesse, on ne leur parle que de leur grandeur et

de leur pouvoir; c'est qu'au lieu de les faire souvenir de la mort, on les flatte sans cesse d'une prétendue immortalité de gloire; c'est qu'au lieu de leur dire qu'ils sont hommes, on voudroit presque leur faire accroire qu'ils sont des dieux.

Mais il ne s'agit pas seulement ici de la conversion des grands; il s'agit, mes chers Auditeurs, de la vôtre et de la mienne, qui n'est peut-être ni moins difficile ni moins éloignée. Car, pour être peu de chose dans le monde, on n'est pas exempt de la corruption de l'orgueil; et l'orgueil, dans une condition médiocre, est encore, selon l'Écriture, plus réprouvé de Dieu. Cependant, Chrétiens, tel est souvent notre caractère, et voilà le désordre affreux qui doit être aujourd'hui le sujet de notre confusion. Malgré l'anéantissement où nous réduit la mort, malgré l'aveu solennel que nous en faisons dans la cérémonie des cendres, nous ne laissons pas d'être pleins d'estime pour nous-mêmes; et par une funeste conséquence, d'être entêtés, d'être infatués, d'être enivrés de l'amour de nous-mêmes. Malgré le soin que prend l'Église de nous retracer et de nous imprimer vivement ces vérités mortifiantes et tout ensemble vivifiantes; mortifiantes selon l'homme, vivifiantes selon Dieu, nous n'en sommes ni plus morts à nous-mêmes, ni plus détachés de nous-mêmes. Dieu, dit le prophète royal, nous humilie dans ce jour d'affliction,

en nous couvrant de l'ombre de la mort : *Humiliasti nos in loco afflictionis, et cooperuit nos umbra mortis ;* [1] mais renversant les desseins de Dieu, plus nous paroissons humiliés, moins nous sommes humbles ; plus l'ombre de la mort nous couvre, moins le souvenir de la mort nous convertit. Combien de chrétiens hypocrites : car pourquoi craindrois-je de les qualifier de la sorte, lorsque je vois une si monstrueuse opposition entre ce qu'ils professent au dehors, et ce qu'ils cachent dans l'âme? Combien de chrétiens, et peut-être de ceux qui m'écoutent, ont reçu la cendre de la pénitence avec des cœurs pleins d'ambition, avec des cœurs vains, avec des cœurs durs et incirconcis, avec des cœurs rebelles au Saint-Esprit. Or, cela même, n'est-ce pas une hypocrisie grossière? Combien de femmes mondaines et criminelles ont paru devant les autels pour y recevoir cette cendre, mais y ont paru avec toutes les marques de leur vanité, avec tout l'étalage de leur luxe ; et, ce qui en est comme inséparable, avec toute l'enflure de leur orgueil? Or, en de telles dispositions, ont-elles eu l'esprit de la pénitence ; et n'ayant eu que l'extérieur de la pénitence, sans en avoir l'esprit, ne sont-elles pas du nombre des hypocrites que condamne aujourd'hui le Fils de Dieu dans l'Évangile? Ce sont néanmoins, me direz-vous, des femmes réglées ;

[1] Ps. 43.

et du reste, hors la vanité qui les possède, irréprochables dans leur conduite : mais, Chrétiens, jugerons-nous toujours des choses selon les fausses idées du monde, et jamais selon les pures maximes de la loi de Dieu? Appelez-vous femmes réglées, celles qui n'ont pour principe de toutes leurs actions que l'amour d'elles-mêmes? appelez-vous femmes irréprochables, celles qui voudroient n'être au monde que pour y être adorées et idolâtrées? appelez-vous simple vanité, celle qui exclut et qui bannit d'une âme deux vertus les plus nécessaires au salut, savoir l'humilité et la pénitence? Terre, terre, disoit le prophète, écoutez la voix du Seigneur : *Terra, terra, audi vocem Domini;* c'est-à-dire, pécheurs, qui, formés de la terre, devez bientôt retourner dans le sein de la terre; vous cependant qui oubliez ce que vous êtes, et qui vivez tranquilles dans l'état de votre péché, écoutez Dieu qui vous parle par ma bouche, et ne méprisez pas sa voix. Pour faire de dignes fruits de pénitence, humiliez-vous sous sa toute-puissante main : *Humiliamini sub potenti manu Dei;*[1] et que cette humiliation ne soit pas seulement extérieure et superficielle, mais qu'elle pénètre jusque dans l'intérieur de vos âmes. Déchirez vos cœurs, et non point vos vêtemens : *Scindite corda vestra, et non vestimenta vestra;*[2] et ne res-

[1] 1. Pet. 5. — [2] Joel, 2.

semblez pas à celui que le Saint-Esprit réprouve dans ces paroles : *Est qui nequiter se humiliat, et interiora ejus plena sunt dolo.*[1] Tel s'humilie en apparence, dont le cœur est rempli de mensonge et d'artifice ; tel prend la cendre de la pénitence, qui, sous cette cendre et sous un visage de pénitent, entretient un orgueil de démon ; tel dit, je suis poudre et je serai poudre, qui voudroit, s'il étoit possible, s'élever comme Lucifer au-dessus des cieux. Préservons-nous de cette malédiction par l'humilité et la sincérité de notre conversion. C'est ce que la voix du Seigneur vous fait entendre. Ecoutez-la, et respectez-la : *Terra, terra, audi vocem Domini.* Mais elle vous dit encore qu'outre le sacrifice de vos esprits par l'humilité, la pénitence demande le sacrifice de vos corps par la mortification ; et j'ajoute que rien ne doit plus vous faciliter ce second sacrifice, que le souvenir de la mort et la vue des cendres : c'est la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

C'est une illusion dont l'esprit du monde, cet esprit de mollesse, a voulu de tout temps se prévaloir, de croire que la pénitence soit une vertu

[1] Eccli. 19.

purement intérieure, et qu'elle n'exerce son empire que sur les puissances spirituelles de notre âme; qu'elle se contente de changer le cœur, qu'elle n'en veuille qu'à nos vices et à nos passions, et qu'elle puisse être solidement pratiquée, sans que la chair s'en ressente, ni qu'il en coûte rien à cet homme extérieur et terrestre qui fait partie de nous-mêmes. Si cela étoit, dit saint Chrysostôme, il faudroit retrancher de l'Écriture des livres entiers, où l'esprit de Dieu a confondu sur ce point la prudence charnelle, par des témoignages aussi contraires à notre amour-propre, que la vérité est opposée à l'erreur. Il faudroit dire que saint Paul ne l'entendoit pas, et qu'il concevoit mal la pénitence chrétienne, quand il enseignoit qu'elle doit faire de nos corps des hosties vivantes : *Exhibeatis corpora vestra hostiam viventem;*[1] quand il vouloit que cette vertu même allât jusqu'au crucifiement de la chair : *Qui sunt Christi, carnem suam crucifixerunt cum vitiis et concupiscentiis;*[2] quand il recommandoit aux fidèles, ou plutôt, quand il leur faisoit une loi de porter sensiblement et réellement dans leurs corps la mortification de Jésus-Christ : *Semper mortificationem Jesu in corpore vestro circumferentes;*[3] enfin, quand, pour leur donner l'exemple, il matoit lui-même son corps et le réduisoit en servitude;

[1] Rom. 12. — [2] Galat. 5. — [3] 2. Cor. 4.

craignant, ajoutoit-il, qu'après avoir prêché aux autres la pénitence et ne la pratiquant pas, il ne devînt un réprouvé : *Castigo corpus meum, et in servitutem redigo, ne forte cum aliis prædicaverim, ipse reprobus efficiar.*[1]

Je sais que l'hérésie avec sa prétendue réforme, n'a pu s'accommoder de ces pratiques extérieures; et qu'après avoir anéanti la pénitence dans ses parties les plus essentielles, en lui offrant la confession et la contrition même du péché, au moins ne les admettant pas comme nécessaires, elle a encore trouvé moyen de l'adoucir, en rejetant comme inutiles les œuvres satisfactoires, en abolissant le précepte du jeûne, et en traitant de foiblesses et de folies toutes les austérités des saints. Mais il suffit que ce soient les ennemis de l'Église qui en aient jugé de la sorte, pour ne pas suivre l'attrait pernicieux d'une doctrine aussi capable que celle-là de séduire les âmes et de les corrompre. Non, Chrétiens, de quelque manière que nous prenions la chose, il n'y a point de véritable pénitence, sans la mortification du corps; et tandis que nos corps, après le péché, demeurent impunis, tandis qu'ils ne subiront pas les châtimens qu'un saint zèle de venger Dieu nous oblige à leur imposer, jamais nos cœurs ne seront bien convertis, ni jamais Dieu ne se tiendra pleinement satisfait.

[1] 1. Cor. 9.

Depuis que le Sauveur du monde a fait pénitence pour nous aux dépens de sa chair adorable, il est impossible, dit saint Augustin, que nous la fassions autrement nous-mêmes. Il faut que nous accomplissions dans notre chair ce qui manque, par un admirable secret de la sagesse de Dieu, aux satisfactions et aux souffrances de notre divin Médiateur. Puisque c'est dans notre chair que le péché règne, comme parle saint Paul, c'est dans notre chair que doit régner la pénitence; car elle doit régner partout où règne le péché. Nos corps, par une malheureuse contagion, et par l'intime liaison qu'ils ont avec nos âmes, deviennent les complices du péché, servent d'instrument au péché, sont souvent l'origine et la source du péché, jusque-là que le même apôtre ne craint point de les appeler des corps de péché : *Corpus peccati;*[1] comme si le péché étoit en effet incorporé dans nous, et que nos corps fussent par eux-mêmes des substances de péché : expression dont abusoient autrefois les manichéens; mais qui, dans le sens orthodoxe, ne signifie rien davantage que des corps sujets au péché, des corps par où subsiste le péché, des corps où habite le péché : nos corps, dis-je, ont part au péché; il est donc juste qu'ils participent à l'expiation et à la réparation du péché, qui se doit faire par la pénitence. Quoique la vertu et le mérite de

[1] Rom. 6.

la pénitence soit dans la volonté, l'exercice et l'usage de la pénitence doit consister en partie dans la mortification du corps, et quiconque raisonne autrement, est dans l'erreur et s'égare. Voilà, mes chers Auditeurs, la disposition où nous devons entrer aujourd'hui, si nous voulons profiter de la grâce que Dieu nous offre pendant ce saint temps d'abstinence et de jeûne.

Or, à cette loi de pénitence ainsi établie, s'oppose une autre loi que nous portons dans nous-mêmes, et qui est l'amour déréglé de nos corps. Amour, concevez-en bien le progrès, pour en éviter le désordre et la corruption, amour de tout ce qui nous paroît nécessaire, ou plutôt de tout ce qu'une aveugle cupidité nous représente comme nécessaire pour l'entretien de nos corps; amour de toutes les commodités que nous recherchons avec tant de soin et qui flattent nos corps; amour des délices de la vie, qui, par leur superfluité et leur excès, affoiblissent souvent, ou même détruisent nos corps; amour des plaisirs défendus et des voluptés illicites, qui souillent nos corps. Car ce sont là, confessons-le devant Dieu, Chrétiens, et apprenons au moins à nous connoître par ce qu'il y a dans nous de plus grossier; ce sont là les démarches d'une âme qui se dérègle, en se rendant esclave de son corps. Elle ne va pas d'abord au crime; mais, sous ombre d'entretenir ce corps et

de pourvoir à ses besoins, du nécessaire elle passe au commode, du commode au superflu, et du superflu au criminel; au lieu, dit saint Grégoire pape, que la pénitence, qui a pour but d'assujettir et de mortifier le corps, par une conduite toute contraire, nous fait d'abord renoncer au criminel que nous avouons nous-mêmes criminel; ensuite, à mesure que nous avançons dans ses voies, nous retranche le superflu, que nous prétendions innocent; de là nous prive même du commode, dont nous avions cru ne nous pouvoir passer; enfin nous ôte, non pas le nécessaire, mais l'attachement et l'attention trop grande au nécessaire : excellente idée de la pénitence et de ses divers degrés. S'il y en a où notre foiblesse n'ose encore espérer d'atteindre, du moins ne les ignorons pas, et désirons d'y parvenir. Elle nous fait renoncer au criminel, c'est-à-dire aux plaisirs impurs que la loi de Dieu nous défend, parce qu'il n'y a point de péché plus opposé à la sainteté de Dieu, ni plus incompatible avec son esprit, que l'impureté : *Non permanebit Spiritus meus in homine quia caro est.*[1] Elle nous retranche le superflu, c'est-à-dire les délices de la vie, parce qu'il n'y a rien de plus difficile à accorder ensemble qu'une vie molle et l'innocence des mœurs, et que cette innocence, dit Job, ne se trouve point parmi ceux qui ne

[1] Genes. 6.

pensent qu'à satisfaire leurs sens : *Non invenitur in terra suaviter viventium.* [1] Elle nous prive du commode, c'est-à-dire des aises de la vie, qui, quoique absolument permises, ne laissent pas de fomenter la rébellion de la chair; et elle nous ôte même une trop grande attention au nécessaire, parce que c'est un point de morale inconnu aux saints, de prétendre ne souffrir rien, ne se refuser rien, ne manquer de rien, et faire néanmoins pénitence. Mais ce que les saints ne comprenoient pas, est devenu un des secrets de la dévotion du siècle. Car on peut dire que jamais siècle n'a parlé avec plus d'ostentation que le nôtre de la pénitence sévère, ni n'a porté plus loin dans la pratique le raffinement sur tout ce qui s'appelle vie douce. Ne s'aveugle-t-on pas même quelquefois jusqu'à se faire un devoir de ménager son corps? ne va-t-on pas jusqu'à se persuader qu'on est nécessaire au monde, et que c'est une raison supérieure pour se dispenser des lois les plus communes de la mortification chrétienne? Cependant l'Apôtre l'a dit, et il est vrai : la pénitence, pour être parfaite, doit s'étendre jusqu'à la haine de soi-même; et l'on ne peut bien réparer le péché qu'en crucifiant cette chair de péché, qui est l'ennemie de Dieu : *Qui sunt Christi carnem suam crucifixerunt.* [2]

Or le moyen d'arriver là? souvenons-nous de la

[1] Job. 28. — [2] Gal. 5.

mort, et considérons les cendres qu'on répand aujourd'hui sur nos têtes ; c'est assez : *Memento*. Occupons-nous de la pensée qu'il faut mourir, et rendons-nous-la familière : *Memento*. Entrons, par de sérieuses et de solides réflexions, dans le mystère de ces cendres, *Memento ;* et jamais l'esprit de mollesse ne l'emportera sur l'esprit de mortification.

Oui, Chrétiens, le souvenir de la mort vous détachera peu à peu et presque malgré vous-mêmes de l'amour de votre corps ; comment cela ? en vous faisant connoître là-dessus votre aveuglement et votre injustice. Votre aveuglement : car dites-moi s'il en fut jamais un plus déplorable, que d'idolâtrer un corps qui n'est que poussière et que corruption ; un corps destiné à servir de pâture aux vers, et qui bientôt sera, dans le tombeau, l'horreur de toute la nature. Or voilà le terme de tous les plaisirs des sens ; c'est là que se réduisent toutes ces grâces extérieures de beauté, de santé, de teint, d'embonpoint, qui vous font négliger les plus précieuses grâces du salut ; c'est là qu'elles vont aboutir : à un corps qui commence déjà à se détruire, et qui, après un certain nombre de jours, ne sera plus qu'un affreux cadavre, dont on ne pourra pas même supporter la vue. Ah ! mes chers Auditeurs, quelle indignité, qu'une âme chrétienne capable de posséder Dieu, s'attache à un sujet si méprisable !

Vous surtout, Mesdames, à qui je parle, et qui avez de la piété, ne devez-vous pas gémir pour ces personnes de votre sexe, qui semblent n'être sur la terre, et n'avoir une âme que pour servir leur corps! Combien en voit-on dans le christianisme uniquement appliquées à le parer, à le nourrir, à l'embellir, à le plâtrer? Combien en feroient, s'il leur étoit possible, l'idole du monde, et en font, sans y penser, une victime de l'enfer? Puisque ce corps est quelque chose de si vil et de si abject, n'est-on pas bien plus sensé de le mépriser, de le dompter, de l'assujettir, et de lui faire porter le joug de la pénitence? Pour peu que nous consultions et la raison et la foi, ne doit-on pas rougir de se rendre si attentif à étudier ses goûts, de s'asservir à ses appétits, et de lui donner honteusement tout ce qu'il demande, et souvent plus qu'il ne demande?

Mais d'ailleurs quelle injustice dans cet amour immodéré de notre corps, si nous envisageons la mort? Prenez garde à ces trois pensées. Quelle injustice envers Dieu, ce Dieu éternel, d'aimer plus que lui un corps sujet à la pouriture, et de l'aimer, comme dit saint Paul, jusqu'à s'en faire une divinité! Quelle injustice envers notre âme, cette âme immortelle, de lui préférer un corps qui doit mourir; et tout immortelle qu'elle est, d'abandonner sa félicité et sa gloire aux sales désirs

d'une chair corruptible! Quelle injustice envers ce corps même, de l'exposer pour des voluptés passagères à des souffrances qui ne finiront jamais, et de lui faire acheter un moment de plaisir par une éternité de supplices! Ah! mes Frères, s'écrie saint Chrysostôme, faisant une supposition qui vous surprendra, mais qui n'a rien dans le fond que de chrétien et de solide; si le corps d'un réprouvé, maintenant enseveli dans le sein de la terre, mais pour être un jour enseveli dans l'enfer, pouvoit au jugement de Dieu, s'élever contre son âme et l'accuser, quel reproche n'auroit-il pas à lui faire sur la cruelle indulgence dont elle a usé à son égard? Et si cette âme qui s'est perdue parce qu'elle a trop aimé son corps, pouvoit, au moment que je parle, revenir du lieu de son tourment, pour voir ce corps dans le tombeau, quels reproches ne se feroit-elle pas à elle-même du criminel attachement qu'elle a eu pour lui? Disons mieux, que ne se reprocheroient-ils pas l'un à l'autre, si Dieu venoit à les confronter? Permettez-moi de pousser cette figure, qui, tout irrégulière et tout outrée qu'elle peut paroître, vous fera plus vivement sentir la vérité que je vous prêche. Ame infidèle, diroit l'un, deviez-vous me trahir de la sorte? falloit-il pour me rendre un moment heureux, me précipiter avec vous dans l'abîme d'une éternelle damnation? falloit-il avoir pour moi une si funeste

condescendance? falloit-il déférer lâchement à mes inclinations? ne les deviez-vous pas réprimer? ne deviez-vous pas prendre l'ascendant sur moi? que ne m'avez-vous condamné aux salutaires rigueurs de la pénitence? pourquoi ne m'avez-vous pas forcé à vivre selon les règles que Dieu vous obligeoit à me prescrire? n'étoit-ce pas pour cela qu'il m'avoit soumis à vous? Mais, corps rebelle et sensuel, répondroit l'âme, à qui dois-je imputer ma perte qu'à toi-même? je ne te connoissois pas; je me laissois séduire à tes charmes, parce que je ne pensois ni à ce que tu avois été, ni à ce que tu devois être. Si j'avois toujours eu en vue l'affreux état où la mort devoit te réduire, je n'aurois eu pour toi que du mépris; et dans la société qui nous unissoit, je ne t'aurois regardé que comme le compagnon de mes misères, ou plutôt comme le complice de mes crimes, obligé par-là même à en partager avec moi les châtimens et les peines.

En effet, Chrétiens, c'est de tout temps ce qui a produit dans les âmes bien converties, non-seulement ce mépris héroïque, mais cette sainte haine de leurs corps: c'est ce qui a tant de fois opéré dans le christianisme des miracles de conversion. Il n'en fallut pas davantage à un François de Borgia, pour le déterminer à quitter le monde. La vue du cadavre d'une reine et d'une impératrice, qu'il eut ordre de faire solennellement inhumer, et

qu'il ne reconnut presque plus lorsqu'il fallut attester que c'étoit elle-même, tant elle lui parut hideuse et défigurée. Ce spectacle acheva de le persuader. Il ne put voir cette beauté que la mort, par un changement si soudain et si prodigieux, avoit détruite, sans former la résolution de mourir lui-même à toutes les vanités du siècle. L'image de la mort en frappant ses yeux, fit naître dans son cœur tous les sentimens de la pénitence. Car pourquoi, se dit-il à lui-même et se sont dit comme lui les saints, pourquoi traiter mollement un corps condamné à la mort? Quand on a prononcé l'arrêt à un criminel, on ne se met plus en peine de le bien nourrir : s'il faut encore le soutenir pendant quelques heures, on se contente de lui donner le nécessaire, et l'on ne pense à lui conserver la vie, que pour lui faire mieux sentir les douleurs de la mort. Or telle est la condition de nos corps; ce sont des criminels que la justice divine a condamnés. L'arrêt en est porté, et l'on ne diffère l'exécution que de quelques jours; mais ce sera bientôt. Il ne s'agit donc plus de leur procurer des douceurs et de les flatter; il s'agit de les maintenir dans l'ordre de cette justice rigoureuse à laquelle Dieu les a livrés; il s'agit de leur faire déjà goûter la mort par la pratique de la pénitence, afin de les préserver de cette seconde et dernière mort, bien plus terrible que la première, puisque c'est une

mort éternelle. Ainsi raisonne un pécheur pénitent. *Memento, homo, quia pulvis es, et in pulverem reverteris.*

Mais cette haine de son corps est encore bien plus vive, quand il vient à pénétrer dans le mystère des cendres que l'Église lui présente : quand remontant plus haut, et jusques aux sources mêmes de sa religion, il cherche l'origine d'une si sainte pratique; et qu'il pense que ces cendres, qui dans l'une et dans l'autre loi ont toujours été le symbole de la pénitence, n'étoient pas un symbole vide, ni une pure cérémonie : quand il se représente les austérités et les macérations dont elles devoient être accompagnées suivant les règles de l'ancienne discipline : quand, instruit par les prophètes, il apprend que le cilice et le jeûne dans l'observance commune des fidèles, étoient inséparables de la cendre : *Accingere cilicio, et conspergere cinere, filia populi mei :* [1] quand il remarque dans les conciles avec quelle sévérité l'on condamnoit à des œuvres pénibles et laborieuses ces sortes de pénitens que Tertullien appeloit *conciliati, et concinerati,* [2] couverts de cendres, quoique déjà réconciliés. Car enfin, doit dire aujourd'hui dans l'amertume de son âme un homme touché de la vue de ses désordres et de l'esprit de componction, ces pénitens de la primitive Église n'é-

[1] Jerem. 6. — [2] Tertull.

toient pas plus chargés de crimes, ni plus coupables que je le suis ; et ces cendres qu'on leur imposoit, ne devoient pas être pour eux un engagement plus étroit à la pénitence, qu'elles le doivent être pour moi. Il seroit donc bien étrange que j'en fisse un usage tout différent; et que cette cérémonie ayant été à leur égard un exercice de mortification, et de la plus réelle, de la plus dure mortification, elle n'en fût pour moi que l'apparence et que l'ombre. Il seroit bien indigne, après avoir reçu ces cendres, de penser encore aux divertissemens et aux joies profanes du monde ; et comme parloit un solitaire, de chercher jusque dans la cendre de la pénitence les délices de la vie.

Car quoique nous ne soyons plus à ces premiers siècles, où les pécheurs achetoient si cher la grâce de leur absolution et de leur réconciliation, nous n'en devons pas moins satisfaire à Dieu. L'Église a pu adoucir les peines qu'elle avoit ordonnées pour chaque espèce de péché : mais elle n'a rien relâché des peines prescrites par le droit divin ; et Dieu lui-même nous assure qu'il ne s'en relâchera jamais qu'en faveur de la pénitence. Il faut donc que ce soit la pénitence qui m'acquitte auprès de lui. Et comme il s'agit de son intérêt, qui maintenant ou après la mort doit être pleinement réparé, il faut que je prenne le bon parti, et que par la pénitence de cette vie je m'épargne la pénitence

de l'autre. Il faut qu'en m'imposant des peines volontaires, qu'en me privant de certains plaisirs, même permis, qu'en me faisant quelques violences, qu'en me réduisant à une vie plus exacte et plus réglée, et qu'unissant enfin ma pénitence à la pénitence de Jésus-Christ, je prévienne les affreux châtimens que Dieu réserve à ceux qui refusent de se punir eux-mêmes. Ah! mon Dieu, que votre miséricorde est adorable, de nous en quitter à ce prix, de vouloir bien accepter l'un en échange de l'autre, et de nous remettre ainsi pour une pénitence temporelle une pénitence éternelle?

Prenons, mes chers Auditeurs, des sentimens si raisonnables : ce sont ceux que nous doit inspirer la cérémonie des cendres. Si nous entrons dans ce carême bien pénétrés de ces vérités, le jeûne ne sera plus un joug trop pesant pour nous, comme il l'est pour les chrétiens lâches; beaucoup moins un sujet de scandale et de péché, comme il l'est pour les libertins. Nous l'entreprendrons avec joie, nous le continuerons avec ferveur, et nous l'acheverons avec constance. Heureux de nous trouver engagés par un précepte à ce qui nous est d'ailleurs si utile et si nécessaire, nous ne ferons point tant les délicats; mais pour peu que nous soyons disposés à nous faire justice, nous avouerons que si le jeûne nous paroît impossible, cette impossibilité prétendue n'est qu'un pur défaut de notre vo-

lonté. Nous ne raisonnerons point tant sur notre santé, ni sur notre tempérament; mais nous nous souviendrons que nous sommes enfans de l'Église et pécheurs devant Dieu : enfans de l'Église, et par conséquent que nous devons lui obéir : pécheurs devant Dieu, et par conséquent que nous devons l'apaiser. Car c'est là de quoi nous rendrons compte à Dieu, dit saint Bernard, ou de quoi nous devons nous rendre compte à nous-mêmes; ayant plus d'égard à notre état et à notre profession, qu'à nos forces et à notre complexion : *Non de complexione judicandum, sed de professione.*[1] Nous ne nous prévaudrons point pour rompre le jeûne, d'une indisposition légère, puisque suivant cette règle la loi du jeûne deviendroit une loi chimérique, et qu'il n'y auroit plus personne dans le christianisme qui n'en fût exempt. Nous ne craindrons pas même en l'observant de nous incommoder, puisqu'il est vrai que si le jeûne ne nous incommodoit en rien, il ne seroit plus ce qu'il doit être. Nous ne demanderons plus de fausses dispenses, persuadés qu'on ne trompe point Dieu, et que toutes les dispenses des hommes ne sont rien, si elles ne sont reçues et autorisées de Dieu. Bien loin de nous plaindre que l'Église en établissant le jeûne du carême, ou comme il est plus vraisemblable, en nous le proposant et nous l'expliquant, ait trop exigé de nous;

[1] Bern.

nous serons surpris qu'elle nous ait tant ménagés, et nous aurons honte que ce soit notre lâcheté qui l'ait en quelque sorte réduite à nous traiter avec tant d'indulgence. Ce n'est pas assez ; et après avoir rempli ce que l'Église nous ordonne dans le commandement du jeûne, nous ne croirons pas avoir pour cela satisfait au précepte naturel de la pénitence. Nous ferons état que ce qu'elle a réglé, ne nous exempte pas de ce qu'elle a du reste abandonné à notre prudence et à notre zèle. Et c'est ainsi que la pensée de la mort et la vue des cendres servira à humilier notre orgueil, à mortifier notre délicatesse ; et que l'humilité nous conduira à la vraie gloire, et la pénitence au souverain bonheur que je vous souhaite, etc.

SERMON

POUR LE PREMIER JEUDI DE CARÊME.

SUR LA COMMUNION.

Ait illi Jesus : Ego veniam, et curabo eum. Et respondens centurio, ait : Domine, non sum dignus, ut intres sub tectum meum.

Jésus-Christ dit au centenier : J'irai moi-même, et je le guérirai. Mais le centenier lui répondit : Seigneur, je ne suis pas digne que vous entriez dans ma maison. Saint Matth., chap. 8.

Voila, Chrétiens, entre Jésus-Christ et le centenier une espèce de combat ; mais dans ce combat qu'admirerons-nous davantage, ou la charité d'un Dieu, ou l'humilité d'un païen ? Je puis dire qu'il n'y eut jamais de contestation plus sainte, ni plus propre tout ensemble, et à nous instruire, et à nous édifier. Le Sauveur du monde par un mouvement de sa charité bienfaisante, veut aller en personne

dans la maison du centenier; et le centenier ne croit pas pouvoir accepter cet honneur. Le Fils unique de Dieu, dont la miséricorde n'a point de bornes, lui dit qu'il ira, et que par sa présence il guérira son serviteur paralytique, *Ego veniam, et curabo eum :* mais le centenier, confus d'une si insigne faveur, proteste hautement qu'il ne la mérite pas, et s'en reconnoît indigne : *Domine, non sum dignus.* Prenez garde, s'il vous plaît. C'est un gentil à qui Jésus-Christ, en qualité de Messie, n'a point été encore annoncé ni révélé comme aux Juifs; et cependant tout gentil qu'il est, il se sent déjà prévenu pour ce Messie qui lui parle, d'une idée si haute et d'un respect si profond, qu'il ne peut même consentir à recevoir sa visite. Humilité, s'écrie saint Augustin, qui procéda d'une foi vive et ardente, et qui, par un effet sensible de la grâce du Rédempteur, forma dès lors dans ce gentil, non-seulement un véritable israélite, mais un parfait chrétien. Humilité que Jésus-Christ agréa, que Jésus-Christ admira, dont Jésus-Christ fit l'éloge; mais à laquelle il est pourtant vrai qu'il ne déféra pas, puisque ce fut au contraire pour cela même qu'il persista à vouloir entrer chez le centenier.

Arrêtons-nous là, mes chers Auditeurs; et pour profiter selon le dessein de Dieu d'un si grand exemple, appliquons-nous tout le mystère de cet

évangile. Car, comme dit saint Chrysostôme, ce qui se passa entre Jésus-Christ et le centenier, se renouvelle encore aujourd'hui entre Jésus-Christ et nous. Je m'explique. Ce même Sauveur, instituant la divine Eucharistie, nous a laissé un sacrement par où il prétend se communiquer à nous, et habiter, tout Dieu qu'il est, corporellement en nous; un sacrement, par où il vient en personne nous visiter et guérir nos infirmités spirituelles et nos foiblesses. Quand donc nous nous préparons à le recevoir dans ce mystère adorable, il nous dit encore avec autant de vérité qu'il le dit alors : *Ego veniam, et curabo:* J'irai; et en quelque état de langueur que vous soyez, si de bonne foi vous voulez être guéris, je vous guérirai. Et nous, par un sincère aveu de notre foiblesse et de notre néant, nous lui répondons comme le centenier : Non, Seigneur, je ne suis pas digne que vous veniez à moi et dans moi. Car ce sont les paroles vénérables que l'Église nous met dans la bouche, lorsque ce Dieu de gloire, caché sous les sacrés symboles, est sur le point d'entrer dans nous, *Domine, non sum dignus* : paroles efficaces, qui, selon l'ingénieuse remarque de saint Augustin, ont la vertu d'opérer dans l'âme chrétienne un miracle tout opposé à ce qu'elles signifient; puisqu'en même temps que nous les proférons, elles font cesser l'indignité que nous nous attribuons, et nous donnent à l'égard de

Jésus-Christ et de son sacrement un fonds de mérite, que sans elles nous n'aurions pas. Paroles qui, par un secret merveilleux de la grâce, nous conduisent au terme même dont elles semblent nous éloigner ; puisque dans la doctrine de tous les Pères, la première et l'essentielle disposition pour approcher dignement du corps de Jésus-Christ, est de nous en croire et de nous en confesser indignes. Paroles enfin qui marquent au Fils de Dieu notre humilité, sans mettre un obstacle à sa charité, et qui, loin de le détourner de nous, lui servent d'attrait pour venir à nous.

Mais qu'arrive-t-il, Chrétiens? suivez ma pensée. Nous nous appliquons ces paroles, souvent au delà des intentions mêmes de Jésus-Christ ; et pour en user trop selon nos vues, nous nous mettons en danger d'aller directement contre les vues de ce Dieu Sauveur. Comment cela? Le voici. Jésus-Christ nous recherche dans ce sacrement, et nous nous en retirons. Il veut par un excès de son amour nous honorer de ses saintes visites, et nous nous y opposons. Il nous demande l'entrée dans notre cœur; et sous des prétextes non-seulement spécieux, mais religieux, nous la lui refusons : car pour nous disculper de ce refus, nous nous retranchons sur notre indignité ; et nous disons, mais par un esprit peut-être bien différent de celui du centenier : Seigneur, je ne suis pas digne ;

Domine, non sum dignus. Comme cette excuse est la plus apparente et la plus commune, j'ai cru devoir m'y attacher, non pas absolument pour la combattre, non pas aussi pour l'autoriser; mais pour l'examiner dans ce discours, et pour avoir lieu de vous instruire des plus solides et des plus importantes vérités qui regardent la pratique et l'usage de la communion. Quel besoin pour cela n'aurai-je pas des lumières du ciel? Demandons-les par l'intercession de la Mère de Dieu. *Ave, Maria.*

S'ÉLOIGNER de la communion dans la vue de son indignité, c'est une excuse, Chrétiens, qui selon la qualité et les dispositions de ceux qui s'en servent, peut avoir des caractères bien différens; et mon dessein, dont voici d'abord l'idée, est de vous représenter aujourd'hui la différence de ces caractères, pour vous faire juger de la nature de cette excuse, et des bonnes ou des mauvaises conséquences qu'on en peut tirer. Car il y a dans le christianisme deux sortes de personnes qui se fondent sur ce principe, et qui peuvent dire avec le centenier: Seigneur, je ne suis pas digne que vous entriez chez moi. Les justes qui vivent dans la pratique de la loi de Dieu, et les pécheurs qui sont engagés dans les désordres d'une vie criminelle. Pour les justes, on ne peut guère douter que ce ne soit un sentiment d'humilité qui les fait parler de là

sorte : mais de savoir jusqu'à quel point cette humilité doit être portée, et s'il est raisonnable qu'elle aille jusqu'à les éloigner en effet de Jésus-Christ et de son sacrement ; de savoir si la privation de la divine Eucharistie peut être censée pour une âme juste un exercice ordinaire de pénitence, et si cette espèce de pénitence est conforme aux intentions du Fils de Dieu ; si elle s'accorde avec la fin et l'institution de ce mystère, si elle répond à l'usage de la primitive Église, si elle est reçue ou approuvée par l'Église des derniers siècles, si les Pères l'autorisent et si elle peut être utile ; en un mot, de savoir si Jésus-Christ, en tant qu'il est contenu dans le sacrement de son corps, se tient honoré que les justes, au lieu d'aller à lui, se retirent de lui ; et si c'est lui rendre un vrai respect, en tant qu'il est le pain de vie, que de se contenter seulement de le révérer et de l'adorer, sans le manger : ce sont des questions, mes chers Auditeurs, où bien des raisons particulières et générales m'empêchent d'entrer, et que je vous laisse à examiner vous-mêmes. Outre qu'il seroit assez difficile de vous rien dire de nouveau sur cette matière, peut-être le fruit en seroit-il moindre que je ne le dois prétendre d'un discours uniquement consacré à l'édification de vos âmes.

Parlons donc précisément des pécheurs qui, bien plus que saint Pierre, ont droit de dire à Jé-

sus-Christ : Retirez-vous de moi, parce que je suis un pécheur : *Exi a me, quia homo peccator sum.*[1] Je les divise comme en trois espèces. J'appelle les premiers, pécheurs sincères ; les seconds, pécheurs aveugles ; et les derniers, pécheurs hypocrites et dissimulés. Pécheurs sincères, qui traitent avec Dieu de bonne foi, et qui ne sont pas trompés. Pécheurs aveugles, qui ne se connoissent pas, et qui se trompent eux-mêmes. Enfin, pécheurs hypocrites et dissimulés, qui couvrent leur libertinage d'un voile de piété et affectent de tromper les autres. Les premiers ont de la religion, et agissent par esprit de religion. Les seconds, quoiqu'ils aient de la religion, se flattent et sont dans l'erreur de croire qu'ils agissent par religion. Et les derniers, quoiqu'ils veuillent paroître agir par religion, n'ont dans le fond nulle religion. Or ces trois sortes de pécheurs peuvent tenir le langage de ce centenier de notre évangile, *Domine, non sum dignus ;* et s'excuser de communier sur ce qu'ils s'en jugent indignes. Mais, quoiqu'ils le disent également, ils n'en doivent pas être également crus. Car pour continuer à vous développer mon dessein, dans les premiers, c'est-à-dire dans les pécheurs sincères, cette excuse est une raison ; dans les seconds, c'est-à-dire dans les pécheurs aveugles, cette excuse est un prétexte ; et dans les derniers, c'est-à-dire

[1] Matth. 8.

dans les pécheurs hypocrites et libertins, cette excuse est un abus et même un scandale : voilà ce que j'ai à vous montrer. Mais ce n'est pas assez ; car à cela j'ajoute trois choses qui vous feront connoître ces trois caractères de pécheurs, et qui doivent être pour vous d'une grande instruction. Dire, je ne communie pas, parce que j'en suis indigne, c'est une raison dans un pécheur sincère ; mais moi je dis que cette raison a besoin d'être éclaircie. C'est un prétexte dans un pécheur aveugle qui se flatte ; et il est important de lui ôter ce prétexte. C'est un abus et un scandale dans un pécheur hypocrite, et il est de mon devoir de combattre ce scandale et cet abus : voilà tout le sujet de votre attention.

PREMIÈRE PARTIE.

Pour bien expliquer ma première pensée, je parle, Chrétiens, d'un pécheur qui ne laisse pas au milieu de ses désordres de conserver le fonds de sa religion ; qui traite au moins de bonne foi et sincèrement avec Dieu ; qui reconnoît le malheureux état de sa conscience, qui confesse son péché, qui en gémit et qui le déplore, mais qui ne se sent pas néanmoins encore parfaitement disposé à le quitter. S'éloigner alors de la communion parce

que l'on s'en trouve indigne, j'avoue que c'est une raison et une raison très-bien fondée, puisqu'il est évident et de la foi même, que le pécheur, tandis que son péché subsiste, ne peut approcher de ce sacrement, sans se rendre coupable d'un sacrilége. Mais je dis, mes chers Auditeurs, que cette raison a besoin d'être éclaircie ; et cet éclaircissement consiste à vous faire voir que le pécheur n'en doit pas demeurer là, c'est-à-dire, qu'il ne doit pas tellement s'éloigner de la communion pour son indignité, qu'il croie en s'abstenant de participer au divin mystère, avoir satisfait pleinement à son devoir; mais qu'il doit être persuadé d'un autre principe non moins essentiel ni moins incontestable, je veux dire, de l'obligation où il est de sortir au plus tôt et incessamment de l'état de son indignité pour pouvoir être admis à la table du Seigneur : en sorte que la communion même lui soit un motif, mais un motif pressant, qui le réduise à la nécessité de se convertir; et que dans la vue de l'adorable sacrement dont son péché le tient éloigné, il fasse les derniers efforts pour mériter par une véritable et prompte pénitence de s'en approcher. Voilà, s'il connoît bien ses devoirs, la disposition où il doit être, et sans laquelle je prétends qu'il n'y a rien de solide dans sa conduite.

Car la grande maxime, Chrétiens, sur laquelle doit rouler toute la conduite d'un pécheur, en ce

qui regarde l'usage de la communion, est de ne séparer jamais ces deux vérités, qui sont deux règles inviolables dans le christianisme; l'une, que Jésus-Christ nous commande de manger sa chair; et l'autre, qu'il nous défend de la manger indignement : l'une, que la chair de cet Homme-Dieu doit être la nourriture de nos âmes : et l'autre, que cette nourriture, quoique par elle-même salutaire, devient un poison pour quiconque en use dans l'état du péché : l'une, que comme il est impossible d'entretenir la vie naturelle sans le secours des alimens, aussi est-il impossible d'entretenir, sans la sainte Eucharistie, la vie de la grâce; et l'autre, que comme les alimens dans un corps malade, bien loin de le fortifier et de le nourrir, l'affoiblissent et se tournent en corruption, jusqu'à détruire le principe de la vie, ainsi la divine Eucharistie cause-t-elle la mort à tout homme qui sans avoir purifié son cœur est assez téméraire pour la recevoir. Si le pécheur s'attache à l'une de ces vérités sans y joindre l'autre, il s'égare et il se perd; mais s'il les embrasse toutes deux, il commence à entrer dans la voie de Dieu. Car écoutez comment il raisonne. Jésus-Christ me défend de manger sa chair, et me sépare de lui, tandis que le péché règne en moi; il ne faut donc pas que je la mange dans l'état présent où je suis. Mais il m'avertit d'ailleurs que si je ne la mange

pas, je n'ai pas en moi, ni ne puis avoir cette vie surnaturelle qui fait la sanctification et le bonheur des justes; il faut donc, quoi qu'il m'en coûte, que je sorte de l'état où je suis, pour me rendre capable de la manger. Je ne puis me dispenser d'obéir à l'un et à l'autre de ces deux commandemens; au premier, pour l'intérêt de Jésus-Christ; au second, pour mon intérêt propre. Si je communie indignement, je profane le corps du Seigneur; voilà l'intérêt de Jésus-Christ, à quoi je dois pourvoir. Si je ne communie pas, je suis homicide de mon âme, en la privant de ce qui seul peut la nourrir et la faire vivre; voilà mon intérêt propre que je dois sauver. Si je mange ce pain des anges, moi pécheur et demeurant pécheur, je le mange à ma condamnation. Mais d'ailleurs si je ne le mange pas, il est sûr que je périrai. Il ne me reste donc qu'un parti à prendre, et qu'il faut que je prenne nécessairement, savoir de changer de vie, de renoncer à mon péché, de rentrer en grâce avec Dieu, et de me mettre en état de manger ce pain vivant, afin qu'il puisse être pour moi un pain vivifiant. Car je satisferai par-là à ce qui regarde l'honneur de Jésus-Christ, et je satisferai par-là même à ce qui regarde mon avantage particulier. Ainsi j'accomplirai tout ce que Dieu exige de moi, qui est que je mange, et que je vive de ce pain en le mangeant utilement. Voilà, dis-je, comment il raison-

nera : et ce raisonnement encore une fois sera la cause déterminante et infaillible de sa conversion ; au lieu que s'il s'arrête uniquement à son indignité, il en demeurera toujours au terme d'une vie criminelle sans rien résoudre pour son salut, et sans faire aucune démarche pour retourner promptement à Dieu.

Or ce principe, Chrétiens, que le pécheur lui-même doit s'appliquer, est encore celui dont les ministres de Jésus-Christ doivent se servir en travaillant à son instruction. De ces deux préceptes que je viens de vous expliquer, ils ne doivent jamais lui représenter l'un sans le faire au même temps souvenir de l'autre. Pourquoi? parce que l'un sans l'autre ne lui peut être qu'inutile, ou même préjudiciable. Car si vous remontrez sans cesse à un pécheur l'affreux danger d'une communion indigne, sans jamais lui parler de la nécessité indispensable d'une bonne communion, vous le portez à ne communier jamais, contre le commandement du Fils de Dieu : *Nisi manducaveritis carnem Filii hominis, non habebitis vitam in vobis.*[1] Au contraire, si vous lui parlez seulement de la nécessité de communier, sans jamais lui faire craindre le danger d'une communion indigne, vous lui donnez lieu de faire bien des communions imparfaites et même sacriléges, contre le comman-

[1] Joan. 6.

dement de saint Paul : *Probet autem seipsum homo.*[1] Et voilà, mes chers Auditeurs, permettez-moi de faire ici une réflexion dont je suis certain que vous conviendrez avec moi, voilà quelle a été la source de tous les maux qu'a produits la diversité des opinions qu'on a vue de tout temps dans l'Église, et qui si souvent a partagé les esprits touchant l'usage du sacrement de nos autels. Les uns bornant leur zèle à intimider les pécheurs pour les éloigner des saints mystères, et les autres à leur donner de la confiance pour les en approcher ; ceux-ci leur répétant mille fois ces paroles terribles : *Qui manducat indigne, judicium sibi manducat et bibit;*[2] et ceux-là les invitant toujours par ces paroles consolantes : *Qui manducat hunc panem, vivet in æternum ;*[3] les premiers réduisant toute leur conduite à donner horreur des communions indignes ; et les seconds semblant la rapporter toute à exciter dans les cœurs le désir d'une sainte communion, ni les uns ni les autres ne s'unissoient parfaitement pour l'exécution des desseins de Jésus-Christ. S'ils étoient convenus ensemble, on auroit fait de leurs divers sentimens un tempérament admirable, dont l'Église auroit profité, et qui étoit le grand moyen de sanctifier les pécheurs. Mais parce qu'ils ne s'entendoient pas, et que chacun d'eux peut-être abondoit en son sens, ni les pécheurs, ni

[1] 1. Cor. 11. — [2] Ibid. — [3] Joan. 6.

l'Église n'en tiroient l'avantage que Dieu prétendoit. Car ceux qui n'avoient dans la bouche que les anathèmes de la parole de Dieu contre les abus de la communion, sans jamais rien dire qui pût servir d'attrait à ce sacrement, alloient peu à peu à en abolir l'usage, et à faire disparoître de la table de l'époux tous les conviés : mais ceux aussi qui ne pensoient qu'à donner une haute idée des fruits de la communion, et qui se proposoient d'attirer à la table du Sauveur un grand nombre de conviés, se mettoient au hasard, comme les serviteurs de la parabole, d'y attirer indifféremment les bons et les mauvais. Ce qu'ils disoient de part et d'autre pouvoit être vrai, et cependant ils ne disoient ni de part ni d'autre ce qui devoit produire l'entier effet du sacrement de Jésus-Christ, parce que chacun n'en disoit qu'une partie. Que falloit-il donc? c'est la judicieuse remarque du saint évêque de Genève. Il falloit dire tout, et joindre aux menaces de ceux-ci les invitations de ceux-là. Dire aux pécheurs : Craignez d'approcher de cette sainte table, et craignez de n'en approcher pas. Craignez d'en approcher, si vous n'avez pas la robe de noces, qui est la grâce ; et craignez de n'en approcher pas, parce qu'il n'y a que les ennemis de Dieu qui en soient exclus. La viande qui vous est présentée est mortelle pour vous, si vous n'en faites pas un juste discernement par l'esprit de la foi ; mais com-

prenez aussi que c'est une viande salutaire, sans laquelle le Fils de Dieu ne demeurera point en vous, ni vous en lui. Ainsi, tremblez en recevant cette viande; car trembler respectueusement, c'est même une des dispositions nécessaires pour la recevoir; mais tremblez encore davantage si vous ne la recevez pas, parce que vous ne voulez pas y apporter la préparation nécessaire. Voilà comment il falloit parler.

Et c'est, Chrétiens, le langage qu'ont tenu tous les Pères de l'Église, quand ils se sont expliqués sur cette matière. Comme ces grands hommes étoient conduits par l'esprit de Dieu, ils n'ont eu garde de séparer ces deux choses, qu'ils savoient bien n'avoir jamais été séparées dans l'intention du Sauveur du monde. Éprouvons-nous, disoit saint Chrysostôme, et jugeons-nous, de peur qu'en participant au corps de Jésus-Christ, nous n'attirions sur nos têtes des charbons de feu, c'est-à-dire, l'indignation de Dieu et ses vengeances. Car ainsi ce Père s'exprimoit-il, et ces paroles étoient capables d'inspirer aux fidèles qui l'écoutoient, de la frayeur. Mais au même temps il y ajoutoit le correctif : Or je ne vous dis point ceci afin que vous n'y participiez pas; à Dieu ne plaise! mais pour vous engager à y participer avec les dispositions et selon les règles que la loi de Dieu vous prescrit. *Hoc autem non dico ut non accedatis, sed ut temere*

non accedatis. [1] Car de même, poursuivoit-il, que d'y participer indiscrètement, c'est s'exposer à se perdre; aussi n'y point participer, c'est la ruine et la mort de l'homme chrétien : *Nam sicut temere accedere periculum est, ita omnino non accedere fames est et mors.* [2] J'en vois parmi vous, disoit saint Augustin, qui se retirent de la communion, parce qu'ils se sentent coupables : *Adverto nonnullos ex vobis communionem declinare, idque ex conscientia gravium delictorum.* [3] Et moi, reprenoit-il (décision importante de ce saint docteur), je leur déclare que s'ils s'en tiennent précisément là, ils ne font qu'augmenter le poids et le nombre de leurs péchés, en commettant encore un nouveau péché, et se privant du plus nécessaire et du plus souverain remède : *Hoc est enim reatum congregare, et remedium declinare.* [4] Je vous conjure donc, mes Frères, concluoit-il, que si quelqu'un de vous se juge indigne de la communion, il travaille à s'en rendre digne, parce que quiconque n'est pas digne de ce sacrement, n'est pas digne de Dieu : *Quapropter hortor vos, Fratres, ut si quis ex vobis indignum se communione ecclesiastica putat, dignum se faciat.* [5] Voilà comment parloient les Pères. Or, ce qu'ils disoient généralement et absolument, est encore plus vrai par rapport à ce saint temps, où le précepte de Jésus-Christ, déterminé par celui

[1] Chrysost. — [2] Ibid. — [3] Aug. — [4] Ibid. — [5] Ibid.

de l'Église, impose aux fidèles une obligation expresse et particulière de communier. Telle est la solennité de Pâques, à laquelle nous devons nous préparer chaque jour de ce carême, et qui ne peut être célébrée dans le christianisme que par la manducation de l'agneau, qui est Jésus-Christ. Car se contenter alors de menacer un pécheur de la colère de Dieu, s'il est assez téméraire pour communier dans l'état de son péché, et ne le pas menacer de la colère du même Dieu, s'il ne quitte son péché, et s'il ne communie pour satisfaire à ce commandement, *nisi manducaveritis;* c'est ne l'instruire qu'à demi, et lui donner lieu de fomenter par-là son impénitence. Il faut lui signifier l'ordre du maître, j'entends du grand maître, en lui disant ce que le Sauveur, par deux de ses disciples, envoya dire à cet homme dont il avoit choisi la maison pour y faire la pâque : *Magister dicit, apud te facio pascha.*[1] C'est chez vous, mon Frère, ainsi doit-on parler à un pécheur, c'est chez vous, ou plutôt dans vous que le mystère de la pâque doit être accompli; puisque le temps approche où Jésus-Christ, qui est la véritable pâque des chrétiens, veut et doit être reçu de vous dans l'adorable Eucharistie. Vous n'y êtes pas disposé; mais c'est pour cela même qu'on vous l'annonce de bonne heure, afin que vous vous y disposiez, et que vous vous y disposiez sérieusement,

[1] Matth. 26.

promptement, efficacement. Car il n'y a point ici de milieu pour vous. Demeurant dans votre péché, et ne vous disposant pas, vous ne pouvez éviter d'être ou un profanateur, ou un déserteur du sacrement de Jésus-Christ; un profanateur, si vous mangez cette pâque sans vous y être préparé par une conversion sincère; un déserteur, si, faute de préparation et de conversion, vous vous trouvez hors d'état de la manger. De prétendre qu'on a eu tort de vous réduire à cette extrémité, c'est vouloir contrôler la conduite, et de l'Église qui est votre mère, et de Jésus-Christ qui est votre Dieu. De dire que cette extrémité peut vous porter à des abus, c'est vouloir vous justifier par votre propre désordre, qui consiste à abuser de tout, même des choses les plus saintes. Quoi qu'il en soit, voici la peine dont l'Église, en vertu du pouvoir qu'elle a de lier et de délier, est en droit, selon les canons, de punir votre désobéissance; savoir, de vous retrancher de sa communion, comme un membre scandaleux, quand, par l'endurcissement de votre cœur, ou par un attachement opiniâtre à l'objet de votre passion, vous venez à vous séparer vous-même de la communion du corps de Jésus-Christ. Elle n'a point prétendu par-là vous dresser un piége, ni vous exposer au péril d'ajouter péché sur péché; mais, comme une mère zélée, elle a prétendu vous faire un devoir nécessaire, un devoir

indispensable de ce qu'il y a dans le christianisme que vous professez, de plus salutaire pour vous et de plus sacré. Pour cela, il faut rompre vos liens, et sortir des engagemens criminels où vous êtes; mais c'est justement à quoi tend le précepte de la communion. Pour cela il faut arracher l'œil qui vous scandalise, c'est-à-dire renoncer à ce commerce qui est le scandale de votre vie; mais c'est en quoi vous devez admirer le précepte de la communion, qui vous force, pour ainsi dire, à ce qui doit faire, selon Dieu, tout votre bonheur.

Et en effet, quel a été le dessein de l'Église, quand elle a établi ces lois rigoureuses contre les pécheurs endurcis, qui désobéissent à ses ordres, et qui négligent de célébrer la pâque? Elle a voulu les obliger, les nécessiter; et puisque le Saint-Esprit même s'en explique ainsi, les contraindre en quelque manière à se purifier par la pénitence, pour mériter d'être admis à la table de Jésus-Christ : *Compelle intrare.*[1] Voilà l'utile contrainte dont elle usoit autrefois, et la sainte violence qu'elle faisoit à ces sortes de pécheurs. Car tout pécheurs qu'ils étoient, ne cessant pas d'être chrétiens et ses enfans, elle se promettoit de leur religion et de leur foi, qu'ils ne seroient jamais assez endurcis pour se présenter à cette table sans s'être auparavant bien éprouvés. Aussi, touchés eux-mêmes,

[1] Luc. 14.

quoique pécheurs, d'un respect religieux et d'une profonde vénération pour ce sacrement, ils faisoient, dans la vue de le recevoir, ce que jamais sans cela ils n'auroient fait; je veux dire, qu'on voyoit en eux des changemens et des réformes, à quoi tout autre motif ne les auroit jamais engagés. Cette obligation de manger la chair d'un Dieu, et d'ailleurs cette horreur de la manger indignement, voilà ce qui les convertissoit, voilà ce qui leur faisoit prendre toutes les mesures nécessaires pour rentrer en grâce avec Dieu, voilà ce qui arrachoit de leurs cœurs les passions les plus dominantes. Vous me direz encore une fois, que de là venoient aussi les sacriléges : et moi je réponds qu'il n'y a rien en effet de si sacré, que l'homme ne puisse profaner, mais qu'il est toujours vrai, que le danger de cette profanation n'a point empêché le Sauveur du monde d'obliger tous les fidèles à manger sa chair, sous peine d'une éternelle mort; et que l'Église son épouse n'auroit pas agi conformément à ses intentions, si, dans le même temps qu'elle publie aux fidèles l'anathème de saint Paul contre les communions indignes, elle ne les réduisoit par ses censures à l'heureuse nécessité d'en faire de saintes et de profitables.

Cependant, pour ne pas joindre ces deux vérités, voici, mes chers Auditeurs, les deux écueils où conduit aujourd'hui l'esprit du siècle. Pourvu

qu'on persuade à un pécheur, et qu'on obtienne de lui qu'il fasse au dehors son devoir de chrétien, et qu'il s'approche des autels, on croit avoir beaucoup gagné. Avec cela, et cela seul, on loue sa religion, on ne doute point de sa conversion, on se promet tout de sa persévérance : c'est le premier écueil. Mais d'ailleurs aussi, pourvu qu'on fasse entendre à un pécheur qu'il n'y a point de communion pour lui, tandis qu'il est dans l'habitude de son péché, on croit avoir tout fait ; et si ce pécheur confessant son indignité, se tient éloigné des autels, on en est content, comme s'il avoit accompli toute la justice : avec cela, qu'il persévère dans son libertinage, on le tolère, on le souffre. Vous diriez que l'éloignement de la communion mette tout le reste à couvert, et qu'il lui soit permis alors de vivre avec impunité, et selon tous les désirs de son cœur. Du premier de ces deux abus que s'ensuit-il? que parmi ceux qui communient, il y en a tant de foibles, tant d'assoupis et de languissans; et, pour user du terme de saint Paul, tant qui dorment du sommeil de la mort : *Ideo inter vos multi infirmi et imbecilles, et dormiunt multi.*[1] Et qu'arrive-t-il du second? que parmi ceux qui ne communient pas, il y en a tant de scandaleux, qui sont aujourd'hui comme en possession de ne donner plus à l'Église nulle marque de

[1] 1. Cor. 11.

christianisme, puisque la plus essentielle marque qui nous distingue en qualité de chrétiens, est, selon l'Apôtre, la participation du corps de Jésus-Christ. De là vient que par un excès de relâchement, et même par une malheureuse prescription, on ne s'étonne presque plus de voir des mondains et des mondaines, qui de notoriété publique semblent depuis plusieurs années s'être eux-mêmes librement et volontairement excommuniés; et qu'au mépris de la religion, ces canons et ces lois si saintes, qui punissoient un tel désordre, ne sont, ou paroissent n'être plus de nul usage. Décadence qui plonge dans l'amertume les vrais pasteurs, et qui les jette dans le trouble, lorsqu'ils sont témoins de la perte de tant d'âmes. Et tout cela, je le répète, parce qu'on n'instruit pas assez les pécheurs de leurs devoirs, parce qu'on ne leur en fait pas connoître toute l'étendue, parce qu'on leur fait seulement éviter un scandale par un autre scandale; le scandale de la mauvaise communion par le scandale de l'impénitence et de l'irréligion, ou le scandale de l'irréligion et de l'impénitence par le scandale de la mauvaise communion : au lieu de leur faire bien entendre, qu'il ne suffit pas de retrancher l'un ou l'autre scandale, mais qu'il faut tout à la fois se préserver de l'un et de l'autre.

Car c'est pour les pécheurs, ô mon Dieu, comme pour les justes que votre sacrement est institué.

Je ne dis pas pour les pécheurs impénitens, mais pour les pécheurs convertis, pour les pécheurs changés et sanctifiés. Tandis que vous étiez sur la terre, adorable Sauveur, vous n'avez pas dédaigné de manger à la table des pécheurs; maintenant, par une conduite bien différente, mais toujours par le même esprit, vous admettez les pécheurs pénitens à votre table : et comme autrefois vous mangiez à la table de ces pécheurs que votre grâce convertissoit, bien plus volontiers qu'à la table des pharisiens orgueilleux et superbes; aussi puis-je dire pour la consolation de mes auditeurs et pour la mienne, qu'il n'y a point de chrétiens plus favorablement reçus de vous, que les pécheurs qui se convertissent, et qui renoncent à leur péché, pour se rapprocher de vous. Mais cela, comme j'ai dit, suppose, que ce sont des pécheurs sincères et qui agissent de bonne foi; car si ce sont des mondains qui s'aveuglent et qui se flattent, le respect prétendu qu'ils allèguent pour s'éloigner du sacrement de Jésus-Christ, n'est plus une raison à éclaircir, mais un prétexte que je dois lever dans la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

Il n'est rien de plus subtil que l'esprit du monde pour nous conduire à ses fins, ni rien de plus arti-

ficieux pour donner aux choses la couleur et la forme qu'il lui plaît, quand il s'agit de nous éblouir et de nous tromper dans le discernement que nous avons à faire des voies de Dieu. Car il n'y a point alors de motif spécieux qu'il ne nous propose ; et souvent nous nous y laissons surprendre, jusques à nous persuader et à croire, qu'en nous éloignant même de Dieu, nous honorons Dieu. Or voilà le caractère de ces autres pécheurs, dont j'ai présentement à vous parler ; je veux dire, de ces mondains, qui se flattant d'avoir de la religion, et d'agir par esprit de religion, se trompent eux-mêmes ; et qui s'écartant du chemin droit et simple de la vérité, se font une erreur grossière de leur prétendue humilité. Je m'explique. Ils disent, et même ils le pensent, que c'est par respect qu'ils se retirent de la communion, parce qu'ils conviennent devant Dieu qu'ils en sont indignes. Et moi je soutiens que ce respect dans eux est un vain respect. Je prétends, et je vais leur démontrer, que ce respect dans l'usage qu'ils en font, et à l'examiner dans ses circonstances, est un faux respect. Enfin j'ajoute que c'est un respect qui n'a nulle conformité avec celui qu'ont fait paroître dans tous les temps les vrais chrétiens, quand ils se sont séparés du sacrement de Jésus-Christ selon les règles et l'esprit de l'Eglise. Trois importantes réflexions par où j'entreprends, non pas de les confondre,

mais de confondre dans leurs personnes l'esprit du monde qui les aveugle, et qui pour les attirer dans le précipice et pour les perdre, fait luire à leurs yeux un faux jour de dévotion jusque dans leur indévotion même.

Je dis que c'est un vain respect; en voici la preuve. Car qu'est-ce que j'appelle vain respect? celui qui n'opère rien, qui n'est suivi de rien, qui n'aboutit à rien, qui n'engage à rien, qui ne sait rien faire pour se rendre moins indigne de Jésus-Christ et de son sacrement; celui qui laisse toujours le pécheur dans ses mêmes imperfections, qui ne le rend ni plus fervent, ni plus régulier, ni plus saint; en un mot, celui dont l'unique marque est de ne pas communier. N'est-ce pas là évidemment un respect inutile et sans fruit? Or tel est le respect de ces pécheurs à qui j'adresse cette seconde instruction; et s'ils savent se faire justice, ils seront les premiers à le reconnoître. Et en effet, si le respect qu'ils ont, ou qu'ils croient avoir pour Jésus-Christ, étoit le vrai motif qui les éloignât de la communion, ce motif à force d'agir et de faire impression sur eux, les engageroit à quelque chose de plus; et pour peu qu'il eût d'efficace, au moins paroîtroit-il dans leur conduite qu'ils en sont touchés. Or c'est ce qui ne paroît en aucune sorte. Car à quoi ce motif, s'ils en étoient réellement touchés, à quoi dans la pratique ce senti-

ment de respect les porteroit-il? à se détacher du monde, puisque c'est de leur propre aveu l'amour du monde qui les rend indignes de la table du Fils de Dieu. Pénétrés qu'ils seroient de leur indignité, et reconnoissant que leur indignité vient de la passion malheureuse qu'ils ont pour le monde, pour les fausses joies du monde, pour les divertissemens peu chrétiens et dangereux du monde, pour les intrigues du monde, pour la vanité et le luxe du monde, que feroient-ils? Ils se priveroient de ces divertissemens, ils s'interdiroient ces plaisirs, ils retrancheroient ce luxe, ils renonceroient à cette vanité, ils quitteroient ces intrigues; et par ce sacrifice parfait qu'ils en feroient à Jésus-Christ, d'indignes qu'ils sont de manger sa chair ils commenceroient à s'en rendre dignes. Ce sont là les solides témoignages qu'ils lui donneroient, et qu'ils devroient lui donner de leur respect. Ils ne font rien de tout cela; et à juger d'eux par leurs œuvres, on ne peut pas croire qu'ils y aient encore la moindre disposition. Eux-mêmes, si j'en attestois leurs consciences, ils avoueroient qu'ils en sont très-éloignés. Il n'est donc pas vrai que ce respect les touche autant qu'ils le prétendent : ce n'est donc pas ce respect qui les empêche d'approcher des divins mystères. Mais quoi? Je l'ai dit, et je le redis : un attachement opiniâtre au monde, et à tout ce qui s'appelle monde. Ils sont du monde; et ce monde

que Dieu réprouve, ne goûte point Jésus-Christ. Ils aiment le monde plus que Jésus-Christ, et voilà pourquoi ils quittent Jésus-Christ pour le monde. Cette apparence de respect n'est qu'un voile dont ils se couvrent, et dont leur amour-propre se fait honneur. Mais au fond, c'est le monde qui les possède, et qui leur inspire pour la communion cette froideur, cette indifférence, disons mieux, ce dégoût.

Et c'est ce que le Sauveur lui-même a voulu nous faire comprendre dans la parabole des conviés qui négligèrent de venir au festin, parce que d'autres soins leur occupoient l'esprit et le cœur. Avec cette différence bien remarquable, reprend saint Augustin, qu'au moins les conviés de la parabole confessèrent de bonne foi les vraies raisons qui les arrêtèrent; au lieu que ces mondains dont il est ici question, affectent de ne pas connoître, et se cachent à eux-mêmes la cause de leur désordre; se prévalant toujours de ce vain prétexte, qu'indignes qu'ils sont de communier, le meilleur pour eux est de s'en abstenir; se consolant intérieurement, comme s'ils honoroient par-là Jésus-Christ, et que Jésus-Christ dût un jour les récompenser de ce qu'ils abandonnent ses autels, pour jouir plus en repos et avec plus de liberté des plaisirs du siècle. Car voilà, mes chers Auditeurs, jusqu'où va leur aveuglement. Et pour les convaincre, ajou-

toit saint Chrysostôme (ceci paroît sans réplique), pour les convaincre, que par rapport à eux ce prétendu respect n'est qu'un prétexte, et non pas une raison, c'est que pour communier plus rarement, ils n'en communient pas plus dignement; c'est-à-dire, que lorsqu'ils communient, ils ne s'y disposent pas mieux, qu'ils ne s'éprouvent pas avec plus de soin, qu'ils ne s'en séparent pas plus du monde, et si j'ose ainsi m'exprimer, que pour recevoir chez eux Jésus-Christ, ils ne s'en mettent pas plus en frais; se persuadant par la plus fausse de toutes les maximes, que communier peu, sans y rien ajouter de plus, doit leur tenir lieu de mérite et de tout mérite; et par une visible erreur, dont ils ne s'aperçoivent pas, mesurant tout le respect qu'ils rendent au divin mystère, non par plus d'attention sur eux-mêmes, non par plus de fidélité à leurs devoirs, non par plus d'exactitude ni plus de régularité, mais par l'intervalle et l'espace de temps qu'ils mettent entre une communion et l'autre : *Non munditiam animi, sed intervalla temporis longioris meritum putantes.*[1] Marque infaillible, dit ce Père, que ce n'est, ni humilité, ni respect; mais une illusion toute pure de l'esprit du monde qui les séduit.

Or je dis, Chrétiens, qu'il est d'une importance extrême de leur ôter ce prétexte. Et comment?

[1] Chrysost.

Prenez garde, s'il vous plaît; non pas en leur facilitant la communion, ni en les y portant, tandis qu'ils sont encore dans les engagemens d'une vie mondaine : je sais trop ce que la dignité de ce sacrement exige d'une âme fidèle ; et malheur à moi si, dans la plus grande action du christianisme, et dans les dispositions qu'il y faut apporter, je venois jamais à ouvrir la porte aux moindres relâchemens. Mais j'appelle ôter à une âme mondaine ce prétexte, l'obliger à parler juste, et à ne plus dire : Je m'éloigne du corps de Jésus-Christ, parce que je le respecte; mais je m'en éloigne, parce que je suis une âme libertine qui ne veux pas m'assujettir aux saintes lois que ma religion me prescrit pour en approcher. Je m'en éloigne, parce que je suis une âme dissipée, qui n'ai en tête que le monde et que mon plaisir. Je m'en éloigne, parce que je suis une âme lâche qui n'ai pas le courage de rien faire, ni de rien entreprendre pour mon salut. Je m'en éloigne, parce que j'ai un empressement pour les affaires temporelles, qui me dessèche le cœur, et qui m'endurcit à l'égard de Dieu. Je m'en éloigne, parce que je ne puis me résoudre à me mortifier, ni à me faire la moindre violence. Je m'en éloigne, parce que je veux vivre sans règle, et selon le caprice de mon humeur. Obliger, dis-je, les mondains à convenir de tout cela, et leur remontrer ensuite le désordre de leur

conduite, et l'injure qu'ils font à Jésus-Christ de négliger ainsi son adorable sacrement. Leur bien faire entendre que non-seulement il ne s'en tient pas honoré, mais que c'est l'outrager, que c'est l'irriter, que c'est s'attirer de sa part cette terrible malédiction, par où il conclut la parabole de l'Évangile : *Dico autem vobis, quod nemo virorum illorum qui vocati sunt, gustabit cœnam meam :* [1] Ma table étoit prête et dressée pour eux, et ils ont cherché des prétextes pour s'en éloigner ; mais je saurai bien les en punir; car je vous déclare que pas un d'eux ne sera reçu au sacré banquet que je leur avois préparé : voilà de quoi les détromper de la dangereuse illusion qui les aveugle. Combien de fois, mes chers Auditeurs, cette prédiction du Sauveur du monde, quoiqu'elle ne soit, si vous voulez, que comminatoire, s'est-elle accomplie à la lettre? et combien de chrétiens, pour avoir abandonné pendant la vie l'usage de la communion, par un secret jugement de Dieu, en ont-ils été privés à la mort? Mais allons plus avant.

Non-seulement vain respect, mais faux respect. Pourquoi? parce qu'il n'est pas accompagné des deux conditions essentielles qu'il doit avoir. L'une est la douleur, et une douleur vive d'être séparé du corps de Jésus-Christ; l'autre est le désir, et un désir sincère d'en approcher : deux conditions

[1] Luc. 14.

inséparables du vrai respect; mais que le mondain, s'il veut bien rentrer en lui-même, ne trouvera pas dans son cœur. Douleur vive d'être séparé du corps de Jésus-Christ : car si j'honore Jésus-Christ autant que je dois l'honorer, si j'ai pour Jésus-Christ ce respectueux attachement dont je me flatte, je dois regarder comme mon souverain bien dans cette vie de lui être uni; je dis uni surtout par le sacrement qu'il a lui-même institué pour entretenir entre lui et moi une sainte et ineffable union : d'où il s'ensuit que je dois, par la même règle, regarder comme mon souverain mal, d'être séparé de ce sacrement, dont la participation est le gage de ma béatitude, ou plutôt est ma béatitude anticipée. Et c'est ce que saint Chrysostôme comprenoit si bien, quand il disoit en parlant de la communion : *Unus sit vobis dolor hac escaprivari;*[1] que votre grande douleur, mes Frères, ou pour mieux dire, que votre unique douleur soit d'être privés de cette viande céleste, qui est la chair de Jésus-Christ. Votre unique douleur, *unus dolor :* car quels sont, en comparaison de celui-ci, tous les autres sujets qui vous affligent? S'il est donc vrai que je respecte le sacrement de Jésus-Christ autant qu'il est respectable, et autant que je veux paroître le respecter, rien ne doit être plus douloureux et plus affligeant pour moi, que de

[1] Chrysost.

me voir privé de cette divine nourriture, et j'y dois être plus sensible qu'à toutes les pertes du monde, qu'à toutes les afflictions du monde. Cette pensée, je suis séparé de mon Dieu, si j'ai de la foi, doit me désoler, doit me consterner, doit me jeter dans un abattement pareil à celui d'Ésaü, quand il se vit exclu de la bénédiction de son père; et par-là j'entre comme chrétien dans le sentiment de saint Chrysostôme : *Unus sit vobis dolor hac esca privari.*

Douleur encore plus vive, si j'ai à me reprocher que c'est moi-même qui m'en sépare; moi-même qui m'en sépare par mon infidélité, moi-même qui m'en sépare par mon attachement opiniâtre à l'objet d'une honteuse passion dont je me suis rendu esclave, moi-même qui m'en sépare pour ne vouloir pas faire à Jésus-Christ le sacrifice qu'il attend de moi. Mais quel surcroît de peine, si je comprends tout le malheur d'une si triste séparation! Quand l'Eglise exerçant sur les premiers chrétiens la sévérité de sa discipline, les retranchoit pour un temps de la communion, que faisoient-ils, et quels étoient leurs sentimens? Les Pères nous apprennent qu'ils en tomboient dans la plus profonde tristesse, qu'ils gémissoient, qu'ils soupiroient, qu'ils versoient des torrens de larmes, qu'ils regardoient cet état comme une réprobation passagère. Ainsi, quoique séparés de Jésus-Christ, marquoient-

ils néanmoins leur respect, et un respect solide à Jésus-Christ. Mais ces mondains dont je parle, ont-ils jamais senti les impressions de cette douleur chrétienne et religieuse? J'en appelle au témoignage de leur cœur, et je les en atteste eux-mêmes. Éloignés de la communion, avec quelle tranquillité ne soutiennent-ils pas cet éloignement? avec quelle indolence ne se voient-ils pas séparés du Dieu de leur salut? avec quelle insensibilité ne s'y accoutument-ils pas, non-seulement jusqu'à n'en être plus affligés, mais jusqu'à s'en trouver soulagés? La communion, dans le cours de leur vie mondaine, est un fardeau pesant, et ils s'en déchargent : la communion trouble ou interrompt leurs vains plaisirs; pour les goûter sans interruption et sans trouble, ils l'abandonnent : il faudroit, pour communier, garder des mesures et se contraindre; il leur est plus commode de s'en abstenir, et de ne communier plus. Avec de telles dispositions, me persuaderont-ils qu'ils ont pour Jésus-Christ et son sacrement un vrai respect; et s'ils le prétendoient encore, n'ai-je pas droit de ne les en pas croire?

Faux respect, parce qu'il n'est accompagné d'aucun désir de la communion. Autre preuve contre eux. Car observez bien, Chrétiens, ce que j'ajoûte: le respect que je dois avoir pour Jésus-Christ, peut bien m'engager quelquefois à me retirer pour un

temps de la communion, mais il ne doit jamais, s'il est véritable, éteindre en moi, ni même diminuer le désir de la communion. Au contraire, plus je me trouve indigne de communier, plus je dois, dans un sens, désirer avec ardeur de communier; pourquoi? parce qu'il est évident que ce désir est au moins une ressource contre mon indignité. Et en effet, c'est par ce désir que je reviens à Jésus-Christ, et en vertu de ce désir, que je tâche à me rapprocher de lui. C'est par ce désir que j'en cherche tous les moyens, que j'en surmonte tous les obstacles, que je suis fidèle à en exécuter toutes les résolutions. Tandis que ce désir est en moi, le principe de la vie y est encore, et il n'y a rien dont je ne sois capable : au lieu que ce désir cessant, je suis comme mort, n'ayant plus aucun sentiment qui me ramène à Jésus-Christ, ni qui me presse de retourner à lui : d'où il s'ensuit, que non-seulement toute mon indignité subsiste, mais que l'extinction de ce désir est comme la consommation de mon indignité. Indignité consommée, dont saint Ambroise ne craignoit point d'exagérer les suites affreuses, quand il soutenoit que la perte de ce désir n'étoit pas moins qu'un présage de la réprobation future. Ah! Seigneur, disoit-il, c'est de ce pain adorable de l'eucharistie qu'il est écrit, que tous ceux qui s'éloignent de vous périront, c'est-à-dire, que tous ceux qui perdent le désir de

s'unir à vous, seront rejetés de vous : *Domine, de hoc pane scriptum est, omnes qui elongant se a te, peribunt.* [1]

Ainsi le comprenoient parfaitement les premiers fidèles. J'en reviens à leur exemple, et je ne puis trop vous le proposer. Car c'est pour cela que privés de l'usage des saints mystères et de la communion, ils témoignoient un empressement si vif et si ardent d'y être rétablis. C'est pour cela qu'ils le demandoient avec tant d'instance, et que prosternés aux pieds des prêtres, ils les conjuroient par les entrailles de la miséricorde de Jésus-Christ, de leur abréger ces jours malheureux où ils vivoient séparés de leur Sauveur. C'est pour cela qu'ils employoient même l'intercession des martyrs ; et en cela, dit saint Cyprien, paroissoit leur respect et leur vrai respect. Que fait le mondain ? Content de leur ressembler dans cette triste séparation, il est peu en peine de les imiter sur le reste ; et confondant avec la communion le désir de la communion, il renonce également à l'un et à l'autre, et n'a plus pour le sacrement de Jésus-Christ qu'une indifférence de cœur dont il devroit être effrayé. Car voilà, mes chers Auditeurs, ce que les Pères de l'Église déploroient si amèrement ; voilà ce qu'ils regardoient comme une des plaies et comme un des plus grands malheurs de leur siècle ; voilà ce

[1] Ambros.

que saint Chrysostôme reprochoit au peuple d'Antioche avec tant de force. Quelle honte, leur disoit-il, mes Frères, de voir votre froideur, quand on vous parle de recevoir le Saint des saints? s'agit-il d'un spectacle dans votre ville, vous y courez en foule; et rien ne peut vous attirer quand il est question de venir prendre part au sacrifice de nos autels. Toutes vos places publiques, tous vos amphithéâtres sont remplis; et la table de Jésus-Christ est vide. En vain y sommes-nous assidus, pour vous distribuer les dons célestes; aucun de vous ne s'y présente. Jésus-Christ en personne vous y attend, et il y est délaissé. Tantôt ce Père leur représentoit avec quel zèle ils s'assembloient pour écouter ses prédications, tandis qu'ils en marquoient si peu pour recevoir de ses mains le gage précieux de leur salut. Tantôt il se plaignoit de leur dureté à l'égard de ce sacrement d'amour. Tantôt il leur remettoit devant les yeux les funestes conséquences de ce respect mal entendu dont ils vouloient se prévaloir, et de l'abus qu'ils en faisoient. Imaginez-vous, mes chers Auditeurs, que c'est encore ici saint Chrysostôme qui vous parle, puisqu'en effet c'est lui-même; ou bénissez le ciel de ce que Dieu dès lors inspiroit à ce grand homme ce qui doit aujourd'hui confondre vos pitoyables, mais pernicieuses erreurs.

Enfin, j'ai dit, et je viens déjà de vous le faire

voir en partie, que le respect dont s'autorisent les mondains pour s'éloigner de la communion, n'a nulle conformité avec celui des premiers siècles de l'Église; la preuve en est sensible. Car dans ces siècles florissans du christianisme, tandis qu'un pécheur demeuroit séparé du corps de Jésus-Christ, il étoit dans les exercices d'une pénitence laborieuse, à laquelle il se condamnoit, et dont il subissoit avec courage toutes les rigueurs; et cette pénitence, selon les lois de l'Église, n'étoit point une simple cérémonie, puisqu'elle consistoit en de très-pénibles austérités. L'abstinence et le jeûne, le sac et la cendre, le cilice et les macérations du corps en étoient, comme nous savons, les accompagnemens inséparables; et cela pour montrer combien le pécheur honoroit Jésus-Christ, puisqu'il vouloit bien se soumettre à de si rigoureuses pratiques, et qu'aux dépens de lui-même, il vouloit bien faire à Jésus-Christ une telle réparation. Or, avouons-le à notre honte, de pareilles épreuves ne sont ni du goût, ni de la dévotion des mondains. De quelque respect qu'ils se piquent pour Jésus-Christ, ils ne veulent pas qu'il leur en coûte tant. Aveuglés par l'esprit du monde, par cet esprit de mollesse, ils prétendent en être quittes à meilleur compte. Toute leur pénitence se termine à ne communier plus, et ce genre de pénitence ne les incommode point. Bien loin de les incom-

moder, il flatte leurs inclinations, et il leur donne lieu de vivre dans une plus grande liberté, disons mieux, dans un plus grand libertinage. Car voilà où le prétexte de ce faux respect porte les choses; et plût au ciel que ce que je combats ici, fût une chimère, et non une vérité! J'achève, et il me reste à vous montrer que ce prétendu respect est un scandale dans le pécheur hypocrite. C'est la troisième partie.

TROISIÈME PARTIE.

C'est une maxime communément reçue, que ce qui est bon en soi, ne l'est pas toujours par rapport au principe d'où il part; et une des règles de la prudence humaine, est de tenir les choses même les plus salutaires pour suspectes, quand nous découvrons qu'elles viennent d'une source infectée et empoisonnée. Or, nous pouvons et nous devons même appliquer cette règle à ce qui concerne la religion et les pratiques de piété. Je ne sais, Chrétiens, si vous avez jamais fait une réflexion qui m'a paru bien solide, et dont je suis sûr que vous comprendrez encore mieux que moi la vérité, savoir, que lorsqu'il s'est élevé dans le christianisme des contestations sur le relâchement ou la sévérité de la discipline, certains

libertins du monde n'ont presque jamais manqué à se déclarer pour le parti sévère; non pas afin de l'embrasser dans la pratique et de le suivre, disposition dont ils étoient bien éloignés, mais, ou par une conduite bizarre, pour avoir le plaisir d'en parler, ou par un intérêt secret, pour s'en servir comme d'un voile propre à couvrir d'autres desseins. Ainsi tant de fois a-t-on vu des hommes engagés d'ailleurs dans des désordres honteux, des hommes également corrompus et dans l'esprit et dans le cœur, vains, sensuels, amateurs d'eux-mêmes, être les premiers et les plus zélés en apparence à s'expliquer en faveur de la réforme et à la maintenir. Ainsi a-t-on vu des femmes trop connues pour ce qu'elles avoient été, et peut-être pour ce qu'elles étoient encore; des femmes à qui le passé devoit au moins fermer la bouche, devenir les plus éloquentes sur la dépravation des mœurs, ne trouver rien d'assez exact ni d'assez rigide dans la police de l'Église, et en appeler sans cesse aux anciens canons, tels qu'ils s'observoient dans leur première institution. Mais ce zèle de la pureté des mœurs et de la perfection du christianisme, n'est-il pas louable dans un chrétien? Oui, répond saint Bernard : mais autant qu'il est louable dans un chrétien, autant, pour ne rien dire de plus, est-il équivoque et douteux dans un libertin; et je dois, selon le précepte de Jésus-Christ,

m'en défier comme de la plus dangereuse hypocrisie.

Or, ce que remarquoit en général saint Bernard touchant la pureté et la régularité des mœurs, c'est encore plus particulièrement et plus sensiblement ce qui s'est vérifié et ce qui se vérifie tous les jours à l'égard de la communion. Car qu'est-il arrivé? vous le savez : on a parlé, et avec raison, des abus qui se commettoient ou qui pouvoient se commettre dans la fréquentation du sacrement de nos autels, de l'extrême facilité avec laquelle il étoit à craindre qu'on n'y admît les pécheurs, de la nécessité d'en séparer pour un temps certaines âmes imparfaites qui n'en profitoient pas, de la discrétion et de la prudence que les pasteurs y devoient apporter. Tout cela étoit bon, saint, édifiant; et je ne doute point, appliquez-vous, s'il vous plaît, à ce que je dis, je ne doute point que les vrais fidèles, touchés de l'intérêt de Dieu et de celui de son Église, n'aient eu des intentions très-pures, en témoignant là-dessus leur zèle : mais ce qui m'étonne, c'est que des gens d'un caractère tout opposé, j'entends les libertins du siècle, aient prétendu être de la partie; et que s'ingérant dans une cause où ils n'avoient rien de commun, ils se soient quelquefois montrés les plus vifs et les plus ardens à faire valoir le respect dû au sacrement de Jésus-Christ et à son corps adorable. Ce qui m'étonne, c'est que des hommes

qui, parmi les intelligens, passoient pour avoir peu de religion, des hommes engagés dans les derniers déréglemens, aient affecté de parler avec plus de chaleur contre les communions fréquentes, se soient plus hautement scandalisés sur ce point des moindres relâchemens, ou réels ou imaginaires, et soient entrés dans cette question comme dans leur affaire propre. Voilà ce qui m'a toujours surpris.

Car enfin d'où leur peut venir ce zèle? Impies comme je les suppose, ils n'ont pour tous les autres devoirs du christianisme qu'un secret mépris, et ils tiennent sur celui-ci le langage des parfaits et des spirituels. Il faut donc qu'ils y envisagent quelque intérêt, et vous êtes trop éclairés pour ne pas comprendre d'abord en quoi cet intérêt consiste, puisqu'il est facile à connoître, et qu'au moins il est certain qu'en parlant de la sorte, ils se mettent en possession d'être libertins, non-seulement avec sûreté, mais, si j'ose le dire, avec honneur; car encore une fois, ce sont de ces hommes que saint Paul dépeignoit à Timothée, des hommes corrompus dans le principe, et dont la foi est comme éteinte; des hommes à qui tout exercice de religion est onéreux, et qui veulent s'en décharger. Cependant, parce qu'ils n'ignorent pas que la communion a toujours été regardée comme une marque spéciale de christianisme, et que d'y renoncer ouvertement, ce seroit une espèce d'a-

postasie qu'ils auroient peine à soutenir; pour ne pas se commettre jusque là, et néanmoins pour secouer le joug qui les incommode, ils se font un voile de religion de leur propre irréligion (je ne sais si je m'explique bien), et ils se portent pour approbateurs de cette maxime qui va à nous éloigner de Jésus-Christ par un sentiment de crainte et de respect, afin qu'on ne puisse plus les distinguer d'avec les chrétiens même les plus exacts, puisqu'ils parlent comme eux, et qu'ils paroissent aussi zélés qu'eux.

Or, je prétends que ce langage dans la bouche du libertin, est un scandale pour les foibles. Pourquoi? Encore un moment d'attention : parce qu'il aboutit à deux choses également pernicieuses, savoir, à décrier indifféremment les bonnes et les mauvaises communions : c'est la première; et à détourner les âmes, non-seulement de la communion, mais universellement de tout ce qu'il y a de saint dans la religion : c'est la seconde. Je dis à décrier indifféremment les bonnes et les mauvaises communions : car, comme raisonnoit fort bien saint Jean Chrysostôme, s'il est toujours dangereux, en blâmant la fausse piété, de décréditer la vraie, beaucoup plus l'est-il, quand celui qui se mêle d'en juger est un esprit profane qui se soucie peu de confondre l'une avec l'autre, ou plutôt qui n'attaque l'une que parce qu'il est se-

crètement ennemi de l'autre, et qui bien loin d'user de la précaution nécessaire pour séparer le vrai d'avec le faux, semble n'avoir point d'autre but que de détruire le vrai par le faux. Or, ce que disoit ce Père de la dévotion, j'ai droit de le dire, et la même expérience le confirme touchant la communion. S'il faut toujours craindre, en condamnant les mauvaises communions, de condamner les bonnes, beaucoup plus, quand celui qui s'en fait le censeur est un esprit perverti, qui n'a ni pour les bonnes ni pour les mauvaises nul égard véritable, et qui ne compte pour rien de préjudicier à celles-ci en déclamant contre celles-là.

Et en effet, à quoi se termine le zèle malin que je combats, que je combats, dis-je, dans les impies du siècle qui s'en prévalent, et qui par-là troublent les âmes justes et innocentes : à quoi se réduit-il ? A faire dans l'Église de Dieu ce que faisoient dans le temple de Jérusalem les enfans du grand-prêtre Héli, qui détournoient les hommes du sacrifice : crime que détestoit le Seigneur, et pour lequel il les réprouva : *Peccatum grande nimis, quia retrahebant homines a sacrificio Domini :* [1] ou bien, si vous voulez, à renouveler ce que firent dans la suite les pharisiens, à qui pour cela le Sauveur du monde disoit avec indignation : Malheur à vous qui fermez aux autres le royaume de Dieu :

[1] 1. Reg. 2.

car vous n'y entrez pas vous-mêmes, et vous arrêtez encore ceux qui voudroient y entrer : *Vos enim non intratis, nec introeuntes sinitis intrare.*[1] Figure sensible de ce qui s'accomplit tous les jours dans la personne de ces mondains, qui par un endurcissement de cœur s'étant eux-mêmes séparés du divin mystère, où selon la pensée de saint Cyrille, le royaume de Dieu nous est ouvert, voudroient, s'il leur étoit possible, en exclure tous les autres. Voilà à quoi ils travaillent, et même à quoi ils parviennent, en contrôlant les gens de bien sur leurs communions, en censurant leur vie, en critiquant leur conduite, en relevant leurs moindres défauts, en ne leur pardonnant rien, et en leur faisant un crime de tout. Saint Augustin avec toutes ses lumières n'osoit pas désapprouver l'usage de communier tous les jours; un mondain téméraire et aveugle dans les choses de Dieu, le condamne hardiment et sans hésiter. Le dernier concile souhaitoit de voir la fréquente communion rétablie dans l'Église; et le mondain voudroit au contraire l'exterminer et l'anéantir. Ne pensez pas, mes chers Auditeurs, que par-là je prétende justifier toutes les communions fréquentes; il y en a de fréquentes que je déplore, mais dont je laisse à Dieu le jugement : c'est-à-dire, il y en a de fréquentes, mais inutiles; de fréquentes, mais lâches; de fréquentes, mais

[1] Matth. 23.

très-peu édifiantes, mais qui pourroient même plutôt scandaliser qu'édifier. Peut-être en parlerai-je dans un autre discours, et vous verrez bien que mon intention ne fut jamais de les autoriser. Du reste, j'ai dit que j'en laissois à Dieu le jugement, parce qu'autant que je craindrois de rien avancer qui favorisât de telles communions, autant me croirois-je prévaricateur, de donner la moindre atteinte aux communions fréquentes, mais ferventes. Les autres déshonorent Jésus-Christ, mais celles-ci le glorifient; et comme je dirois anathème à quiconque approuveroit les communions vaines et imparfaites, aussi le dirai-je toujours au libertinage, quand il s'élèvera contre celles qui sanctifient les âmes, et dont le Fils de Dieu tire sa gloire. Qui pourroit dire combien le démon par ce seul artifice a retiré de justes des autels? combien d'épouses de Jésus-Christ il a troublées dans leurs saintes communications avec l'Époux céleste? combien de communions dont les anges se seroient réjouis dans le ciel, il a comme interdites sur la terre?

Je dis plus : de l'éloignement de la communion le scandale passe, si l'on n'a soin de s'en préserver, jusqu'à l'abandon et au retranchement de tout ce qui se pratique de plus saint dans le christianisme, et c'est la seconde remarque de saint Chrysostôme. Car supposé ce principe d'une hu-

milité feinte et mal conçue, quelle conséquence n'en peut-on pas tirer, et à quel exercice de la religion une âme fidèle n'est-elle pas tentée de renoncer? Vous n'êtes pas digne de vous présenter à la table de Jésus-Christ, ce sont les paroles de saint Chrysostôme; et êtes-vous digne d'entrer dans le temple de Dieu? et êtes-vous digne de prier et d'invoquer Dieu? et êtes-vous digne d'entendre la parole de Dieu? et êtes-vous digne d'être admis à la pénitence, et au tribunal de la miséricorde de Dieu? et êtes-vous digne de chanter avec l'Église les louanges de Dieu? et êtes-vous digne d'assister au sacrifice qui est offert à Dieu? Il faudra donc par la même raison abandonner tout cela, et que la vue de votre indignité, si j'ose m'exprimer de la sorte, vous tienne dans une espèce d'excommunication, où vous n'ayez plus de part à tout ce qui s'appelle culte et devoir chrétien : *Sum, inquis, indignus communione altaris; ergo et illa quoque communione quæ in precibus est; ergo et illa quæ in verbo Dei est.*[1] Ainsi concluoit ce saint docteur; et sans parler des bonnes âmes, dont la simplicité peut être séduite par cette illusion, voilà l'avantage que les libertins en voudroient remporter. Ils se feroient un plaisir d'étendre à toutes les obligations chrétiennes ces paroles du centenier, expliquées et corrompues selon leur sens : *Do-*

[1] Chrysost.

mine, non sum dignus. Et comme ils s'en serven pour paroître, tout libertins qu'ils sont, humble et religieux, en ne communiant pas; aussi passan plus loin, se sauroient-ils bon gré, d'avoir trouv moyen de ne paroître jamais dans nos temples pa respect, de ne plus prier par respect, de s'affran chir par respect de tous leurs devoirs. Or, c'est là mes chers Auditeurs, le scandale qu'il falloit com battre. Pardonnez-moi, si j'en parle avec quelqu véhémence : c'est pour l'intérêt de Jésus-Christ e de sa religion. Que les prélats de l'Église fassen des lois et des ordonnances, pour corriger les abu de la communion, c'est ce qui les regarde, et c que je respecterai toujours. Que les prêtres et le pasteurs des âmes travaillent à y apporter remède, c'est leur ministère, et c'est pour cela que Dieu les a établis. Que les particuliers mêmes y contribuent selon la mesure de la grâce que Dieu leur a donnée, en commençant par eux-mêmes, avant que d'étendre leur zèle sur les autres, c'est ce qui m'édifiera. Mais que des mondains, que des profanes, aveugles dans les choses de Dieu, que des hommes peut-être sans foi, entreprennent de décider ce qu'il y a de plus important dans la religion, de le régler, d'y mêler leurs erreurs, leurs intérêts, leur impiété, c'est ce que je condamnerai toujours et sur quoi je m'élèverai hautement contre eux. Appliquons-nous, mes Frères; c'est à

vous à qui je parle, prêtres du Dieu vivant et ministres de ses autels, séculiers ou réguliers : appliquons-nous à préparer au Seigneur un peuple parfait. Unis par le lien de la charité, travaillons à convertir les pécheurs, à perfectionner les justes, à purifier les âmes fidèles, pour les rendre dignes du sacrement de Jésus-Christ. Voilà à quoi nous devons nous employer; voilà le but que nous devons nous proposer. Car je vous le dis, mes Frères, jamais l'Église de Dieu ne sera sanctifiée, ni jamais le christianisme ne sera bien réformé, que par le bon usage de la communion. Raisonnons tant qu'il nous plaira ; il en faudra toujours revenir à ces adorables paroles du Sauveur : Si vous ne mangez la chair du Fils de l'homme, vous n'aurez point la vie en vous : *Nisi manducaveritis carnem Filii hominis, non habebitis vitam in vobis.* Au contraire, si quelqu'un mange de ce pain, il vivra éternellement : *Qui manducat hunc panem, vivet in æternum ;* il vivra en ce monde par la grâce, et dans l'autre par la gloire, où nous conduise, etc.

SERMON

POUR LE PREMIER VENDREDI DE CARÊME.

SUR L'AUMONE.

Cum ergo facis eleemosynam, noli tuba canere ante te sicut hypocritæ faciunt in synagogis et in vicis, ut honorificentur ab hominibus.

Quand donc vous faites l'aumône, ne faites pas sonner de la trompette devant vous, comme font les hypocrites dans les synagogues et dans les places publiques pour être honorés des hommes. Saint Matth., chap. 6.

MONSEIGNEUR,[1]

SI l'Évangile condamne ces âmes vaines qui corrompent les plus saintes œuvres par une intention criminelle, et qui cherchent dans leurs aumônes à contenter leur orgueil et à se distinguer ; c'est en-

[1] Monsieur, frère unique du roi.

core avec bien plus de raison et plus de rigueur, qu'il doit condamner ces âmes dures, qui laissent impitoyablement souffrir tant de pauvres, et qui les voient presque réduits aux dernières extrémités sans se mettre en peine de les assister dans leurs misères et de pourvoir à leurs besoins. Car ce désordre n'est-il pas plus condamnable que l'autre? Et que serviroit, Chrétiens, de vous apprendre quelles vues vous devez vous proposer en faisant l'aumône, lorsque vous n'êtes pas même instruits, ou que vous paroissez au moins dans la pratique si peu persuadés du devoir indispensable qui vous engage à la faire?

Quand la loi de Dieu ne nous l'ordonneroit pas, faudroit-il une autre loi que les sentimens naturels? Et voilà, Monseigneur, les heureuses dispositions que Votre Altesse Royale a reçues en naissant, et qu'elle a si bien cultivées. Si les princes sont les images de Dieu, et si la miséricorde est un des premiers caractères de la divinité, je puis dire que nous voyons dans Votre Altesse Royale les plus beaux traits de cet excellent modèle. Car nous y voyons, Monseigneur, un prince bienfaisant, dont l'inclination prédominante est d'obliger et de faire des grâces : un prince libéral et magnifique, qui prend plaisir à dispenser ses dons, et qui met sa grandeur à les répandre, non moins sur les petits que sur les grands mêmes : un prince préve-

nant et affable, qui par des manières toujours engageantes, par un accueil toujours ouvert et un visage où la douceur est peinte, inspire à ceux qui l'approchent autant de confiance, que la pompe de sa cour, l'éclat de sa naissance, la dignité de sa personne leur impriment de respect et de vénération : un prince charitable et compatissant, toujours prêt à écouter les humbles supplications des affligés, et toujours disposé à prendre en main leur cause et à défendre leurs intérêts. Ce ne sont point là, Monseigneur, de ces éloges étudiés que la flatterie donne aux princes, et qui quelquefois expriment plutôt ce qu'ils doivent être que ce qu'ils sont : je ne dis rien que n'ait dit cent fois avant moi, que ne dise encore tous les jours comme moi et aussi hautement que moi, tout ce peuple qui m'écoute et dont vous possédez les cœurs. Juste et glorieuse possession, où vous a maintenu jusqu'à présent, et où vous maintiendra, cette grandeur d'âme qui paroît en tout, cette générosité de sentimens, cette bonté de naturel, tant d'autres qualités que nous admirons; et s'il m'est permis de le dire, Monseigneur, pour m'acquitter de mon ministère et pour votre édification, qui ne doivent pas seulement servir à faire de Votre Altesse Royale, un prince selon le cœur des hommes, mais un prince vraiment chrétien et selon le cœur de Dieu. J'aurai donc l'avantage, Monseigneur, en parlant

de l'aumône et du soin des pauvres, d'entrer dans vos vues et de seconder votre zèle. Les Pères semblent avoir épuisé sur ce sujet leur éloquence; saint Jean Chrysostôme ne faisoit presque pas un discours au peuple, qu'il ne recommandât la charité et la miséricorde chrétienne, et c'est ce qui le fit appeler le prédicateur de l'aumône. Avant que de proposer mon dessein, implorons le secours du ciel, et adressons-nous pour l'obtenir à la Mère de miséricorde, en lui disant : *Ave, Maria.*

Rien n'est plus ordinaire dans le christianisme que d'entendre parler de l'excellence et des avantages de l'aumône; mais on n'est guère accoutumé, ou du moins on ne se plaît guère à entendre parler du précepte et de la nécessité de l'aumône. Ceux qui ne la font pas, n'en ont communément nul scrupule, et ne s'en accusent jamais au tribunal de la pénitence; et ceux qui la font, dit saint Jean Chrysostôme, la regardent volontiers comme une œuvre de surérogation, et non point comme une obligation étroite et rigoureuse. Ils la font; mais au même temps ils ont une secrète complaisance de faire au delà de leurs devoirs; ils se flattent de cette pensée, et ils aiment à s'y entretenir, soit pour se conserver la liberté de ne pas donner, soit pour s'attribuer tout le mérite de ce qu'ils donnent. C'est néanmoins une vérité incontestable, que la

loi de Dieu nous oblige à soulager les pauvres par nos aumônes ; et cette loi, Chrétiens, est si sévère, qu'il n'y va pas moins que de notre salut éternel. Dieu ne veut point vous ôter le mérite de votre charité, quand vous faites l'aumône ; mais il n'est pas juste aussi que vous lui ôtiez, ou que vous prétendiez lui ôter le pouvoir qu'il a, et qu'il aura toujours, de vous la commander : comme il ne vous refuse point l'un, vous ne pouvez lui contester l'autre ; et pour vous inspirer là-dessus toute la soumission nécessaire, il faut vous bien convaincre de trois choses. En premier lieu, que l'aumône n'est point un simple conseil, mais un précepte. En second lieu, que ce n'est point un commandement vague et indéfini, mais déterminé à une certaine matière. En troisième lieu, que ce précepte doit être observé avec ordre et selon les règles de la charité. Or voilà les trois points qui vont partager ce discours. Je dis donc qu'il y a un précepte de l'aumône ; et mon dessein est de vous faire voir sur quoi il est fondé ; ce sera la première partie. Je dis qu'il y a une matière affectée et destinée de Dieu pour l'aumône, et je prétends aujourd'hui vous la déterminer ; ce sera la seconde partie. Enfin, je dis qu'il y a un ordre à garder dans l'aumône, et je veux vous le faire connoître ; ce sera la conclusion. Trois points de morale que je vais développer selon les principes les plus communs de la théolo-

gie : car ne pensez pas que j'affecte ici une sévérité particulière et outrée. Quand il s'agit d'obligation de conscience, surtout de péché mortel, nous ne devons dire que ce qu'il y a de vrai, et d'incontestablement vrai. Précepte de l'aumône, matière de l'aumône, ordre de l'aumône, c'est tout le sujet de votre attention.

PREMIÈRE PARTIE.

Il y a un précepte de l'aumône ; et ce précepte sur quoi est-il fondé ? ce précepte en quelles conjonctures, en quelles nécessités des pauvres oblige-t-il ? Ce sont les points importans que j'ai d'abord à éclaircir, et qui demandent, Chrétiens, toute votre réflexion. Qu'il y ait un précepte de l'aumône, c'est une vérité constante. Le Sauveur du monde nous l'a expressément déclaré en son Évangile ; et ce commandement est si rigoureux, qu'il suffira de ne l'avoir pas accompli, pour être réprouvé de Dieu et pour entendre ce formidable arrêt, *Discedite a me, maledicti ;* [1] Retirez-vous de moi, maudits. Mais où iront-ils ? et à quoi sont-ils réservés ? au feu éternel : *In ignem æternum.* Pourquoi ? en voici la raison : c'est, dira le Seigneur, que j'ai eu faim, et que vous ne m'avez pas

[1] Matth. 25.

donné à manger : *Esurivi enim, et non dedistis mihi manducare.* C'est que j'ai été malade et en prison, et que vous ne m'avez pas visité : *Infirmus et in carcere, et non visitastis me.* C'est que dans la personne des pauvres, que je regardois comme mes frères, comme mes membres vivans, j'ai souffert des besoins extrêmes, et que vous n'avez pas pensé à me secourir : *Nudus, et non cooperuistis me.* Chose étrange! reprend saint Chrysostôme, l'Évangile ne marque point d'autre chef d'accusation que celui-là : comme si toute la rigueur du jugement de Dieu devoit consister dans la discussion de ce seul article ; et que Jésus-Christ en qualité de souverain juge ne dût venir à la fin des siècles, que pour condamner la dureté et l'insensibilité des riches envers les pauvres. Or ce Dieu si juste et si équitable, ajoute le même Père, ne réprouvera jamais les hommes, pour avoir omis de simples conseils, mais pour avoir violé ses préceptes. Il faut donc, conclut-il, que l'aumône soit un précepte : cette preuve est convaincante, et résout en peu de paroles toute la question.

Allons plus avant, Chrétiens, et voyons sur quoi ce précepte est fondé. Car de là comme d'une source féconde, je tirerai non-seulement de grandes lumières pour vous instruire, mais de puissans motifs pour vous exciter à la pratique d'un devoir si

essentiel, et d'une loi dont la transgression doit avoir pour vous des conséquences si affreuses. Sur quoi, dis-je, est fondé le précepte de l'aumône? ceci est remarquable. Sur deux titres, répond le docteur angélique saint Thomas : savoir, la souveraineté de Dieu d'une part, et de l'autre l'indigence du prochain. Deux principes d'où résulte pour les riches du siècle une obligation si étroite, que l'aumône n'est pas seulement à leur égard un précepte, mais un précepte de droit naturel, mais un précepte de droit divin; et par conséquent un précepte dont nulle puissance sur la terre ne les peut dispenser. Appliquez-vous, et ne perdez rien de cette morale.

En effet, mes chers Auditeurs, Dieu est le souverain maître de vos biens, il en est le seigneur, il en est même absolument le vrai propriétaire; et par comparaison de vous à lui, vous n'en êtes, à le bien prendre, que les économes et les dispensateurs. C'est ce que la raison et la foi nous démontrent évidemment. Or puisque vos biens sont à Dieu par droit de souveraineté, vous lui en devez le tribut, l'hommage, la reconnoissance; et puisqu'il en a la propriété même, et qu'elle lui appartient, il en doit avoir les fruits. Que fait Dieu, Chrétiens? il affecte ce tribut et ces fruits à la subsistance des pauvres; c'est-à-dire, qu'au lieu d'exiger ce tribut par lui-même, et pour lui-même, ce

qui ne convient pas à sa grandeur, il l'exige par les mains des pauvres; ou plutôt il substitue les pauvres, pour l'exiger en son nom. Tellement que l'aumône, qui par rapport au pauvre est un devoir de charité et de miséricorde, est par rapport à Dieu un devoir de justice, un devoir de dépendance et de sujétion ; et c'est ce que le Saint-Esprit nous a fait entendre par cette belle parole : *Honora Dominum de tua substantia.*[1] Prenez garde, s'il vous plaît : il veut que l'homme fasse honneur à Dieu de ses biens, qu'il a reçus de la main de Dieu ; et l'homme, dit saint Léon pape, s'acquitte de ce devoir, en payant à Dieu, et comme vassal, et comme sujet, les droits dont il lui est redevable. Droits honorifiques, puisqu'en effet ils honorent Dieu; mais au même temps droits utiles et profitables aux pauvres, à qui Dieu par sa providence les a résignés. Car Dieu, je le répète, a établi les pauvres dans le monde pour recueillir ses droits en sa place; et l'aumône est le seul moyen par où les riches puissent rendre à Dieu ce qu'ils lui doivent. C'est pourquoi saint Pierre Chrysologue, parlant des pauvres, leur donne une qualité bien glorieuse et une commission bien honorable, lorsqu'il les appelle les receveurs du domaine de Dieu, et qu'il nous fait considérer la main du pauvre comme le

[1] Prov. 3.

trésor de Dieu sur la terre : *Gazophylacium Dei, manus pauperis.*[1]

Que fait donc le riche quand il oublie le pauvre, et qu'il lui refuse l'aumône ? vous ne vous êtes peut-être jamais formé l'idée de ce péché, telle que je la conçois, et telle que l'Écriture même nous la donne. Je dis qu'un riche qui refuse au pauvre l'aumône, est un sujet rebelle qui refuse le tribut à son souverain ; que c'est un vassal orgueilleux, qui par un esprit d'indépendance ne veut pas reconnoître son Seigneur. Excellente idée qui nous fait comprendre d'une part la supériorité infinie de l'être de Dieu, et de l'autre la nature de l'aumône. Car de là, mes chers Auditeurs, je tire deux conséquences, qui ne peuvent être ni assez attentivement méditées, ni assez fortement prêchées dans le christianisme. La première, qu'il est essentiel à l'aumône d'être faite dans un sentiment d'humilité; et que bien loin que ce soit une œuvre propre à nous inspirer l'orgueil et à nous enfler, elle nous tient au contraire dans la soumission, en nous réduisant à la connoissance de nous-mêmes. Pourquoi? parce que l'aumône est essentiellement un aveu que l'homme fait à Dieu de sa dépendance. Or il n'est pas naturel qu'un sujet tire vanité de sa condition de sujet, ni du témoignage même qu'il rend de sa fidélité et de son obéissance.

[1] Chrysol.

Et c'est le secret que comprit parfaitement Abraham, lorsqu'il reçut trois anges dans sa maison sous la figure et sous l'habit de trois pauvres. L'Écriture dit, que pour se disposer à leur rendre ce devoir d'hospitalité, il s'humilia; et que prosterné en leur présence, les voyant trois, il n'en adora qu'un: *Tres vidit, et unum adoravit.* Que signifient ces paroles? demandent les interprètes; en adora-t-il un des trois qu'il voyoit? ou s'élevant au-dessus des trois, en adora-t-il un quatrième qu'il ne voyoit pas? Quelques-uns ont cru que Dieu dès lors, par une grâce particulière, lui révéla l'auguste mystère de l'ineffable Trinité; et que l'adoration d'un seul à la vue de trois, fut comme la confession de foi qu'en fit ce saint patriarche, reconnoissant en trois personnes l'unité d'un Dieu : c'est la pensée de saint Augustin, aussi solide qu'ingénieuse. Mais il me semble que saint Jérôme a pris la chose dans un sens plus naturel; et j'aime mieux dire avec lui, qu'Abraham voyant trois pauvres, se prosterna devant Dieu, parce qu'il alloit payer à Dieu, dans la personne de ces trois pauvres, le tribut de ses biens: comme s'il eût ainsi voulu marquer le principe de l'aumône qu'il alloit faire, et nous montrer par son exemple avec quel esprit nous la devons faire nous-mêmes : *Tres vidit, et unum adoravit.* Car telle est, mes Frères, dit saint Chrysostôme, la première vue que nous devons avoir dans nos au-

nônes, puisque l'aumône est une espèce de culte ue nous rendons à Dieu. Tel est le premier sen- ment que la foi doit former dans nos cœurs, et ont elle doit nous remplir : un sentiment de vé- ération pour Dieu. Que vais-je faire par cette au- nône? Je vais reconnoître l'empire de Dieu sur noi. Je vais protester à Dieu qu'il est mon Dieu, t que je suis sa créature. Oui, Seigneur, et c'est our cela que je me mets en devoir d'assister le pau- re, délaissé et abandonné. En le soulageant dans a misère je ne vous donnerai rien; et que pour- vois-je vous donner, ô mon Dieu? vous êtes trop iche, et je suis trop foible : mais je prétends par- à même avouer ma foiblesse; je prétends confesser par-là que tout ce que j'ai est à vous, et que je n'ai rien qui ne relève de vous. Ainsi, dis-je, y doit procéder un chrétien qui veut satisfaire au pré- cepte de l'aumône en chrétien.

De là suit une autre conséquence : que l'au- mône, pour être faite dans la rigueur du précepte, doit être proportionnée aux biens et à leur quan- tité. Car Dieu, mes chers Auditeurs, qui règle tout par sa sagesse, et qui a tout fait avec nom- bre, poids et mesure, exige de vous ce tribut se- lon toute l'étendue de votre pouvoir. Les princes de la terre n'en usent pas toujours de la sorte; et souvent, par des raisons de politique que la né- cessité même autorise, ils se trouvent obligés à

tirer les plus grands secours de leurs moindres sujets, pendant qu'ils ménagent les plus opulens et les plus aisés. Mais notre Dieu qui ne voit point de nécessité supérieure à sa loi, et devant qui toutes les conditions du monde ne sont rien, sans se relâcher de ses droits et sans égard à vos personnes, fait une imposition réelle sur vos biens. Êtes-vous dans l'abondance, il attend de vous un tribut abondant; et c'est vous flatter, ou pour mieux dire, c'est vous tromper vous-mêmes, si vous vous en tenez quittes pour de légères aumônes, quand vous pouvez les grossir, et que vous avez de quoi fournir à de plus amples largesses. Abus, disoit saint Ambroise; ce n'est point aumône, que de donner peu, lorsqu'on a beaucoup reçu: *Non est eleemosyna e multis pauca largiri.* Sur quoi ce saint docteur ajoutoit : *Non ergo quid fastidio expuas, sed quid religionis affectu et studio conferas pensandum est.* [1] Prenez donc garde, concluoit-il, en parlant à un riche chrétien, que l'aumône n'est point une œuvre de surérogation, mais une dette, dont Dieu vous a chargé; et qu'il ne s'agit pas seulement pour vous, de donner aux pauvres le rebut de votre maison, et je ne sais quels restes de votre luxe jetés au hasard ou arrachés par importunité, comme peut-être vous vous êtes contenté jusques à présent de

[1] Ambros.

le faire; parce que traiter ainsi votre Dieu, et le partager si mal, c'est le mépriser : *Non ergo quid fastidio expuas.* Mais voulez-vous lui rendre ce qui lui est dû? rentrez en vous-même, examinez vos facultés et vos forces; pesez, mais dans la balance du sanctuaire, comment vous faites l'aumône : si vous la faites avec cet esprit d'équité, avec cette exacte proportion que la loi demande; si vous la faites suffisamment, si vous la faites libéralement, si vous la faites pleinement. Car ce que vous devez craindre, poursuivoit saint Ambroise, c'est qu'au lieu d'être récompensé pour avoir donné, vous ne soyez puni pour avoir donné trop peu : *Metuendum est enim ne plus plectaris ob retenta, quam compenseris ob data.*[1]

Or, quel est, mes chers Auditeurs, le grand désordre qui règne aujourd'hui dans le monde, je dis même dans le monde chrétien? Permettez-moi de vous le représenter, et portez-en devant Dieu la confusion. Quel est, dis-je, l'injuste procédé des riches mondains? le voici : ils mesurent tout, hors l'aumône, sur le pied de leurs revenus et de leurs biens. Je m'explique. Ils veulent être servis à proportion de leurs biens, ils veulent être vêtus à proportion de leurs biens, ils veulent être logés, meublés à proportion de leurs biens; et non-seulement à proportion, mais souvent bien au delà

[1] Ambros.

de cette proportion : car à quels excès ne va-t-on pas? Il n'y a que l'aumône, où l'on ne se pique de nulle proportion, quoiqu'il n'y ait que l'aumône où la proportion soit un devoir indispensable. Car en vérité, mes Frères, les riches du siècle règlent-ils leurs aumônes par leurs biens; et quelle proportion voyons-nous entre ce qu'il leur en coûte pour le soulagement des pauvres, et ce que l'esprit du monde leur fait sacrifier à tant d'autres dépenses? c'est-à-dire, les riches du siècle sont-ils magnifiques dans leurs aumônes autant, par proportion, qu'ils sont superbes dans leurs habits, autant qu'ils sont splendides dans leurs tables, autant qu'ils sont prodigues dans leur jeu? J'en appelle à eux-mêmes. Est-ce de leur part que viennent les grandes contributions pour l'entretien des pauvres? est-ce par eux que les hôpitaux subsistent? par eux que tant de malades sont consolés? par eux que tant de prisonniers sont secourus? Qu'une famille soit ruinée, qu'une province soit dans la désolation, qu'un établissement de piété soit prêt à tomber; est-ce sur eux que l'on doit faire fond pour y pourvoir? N'est-ce pas au contraire dans les conditions, dans les fortunes médiocres, que Dieu, par sa miséricorde, fait trouver les plus abondantes ressources? combien, dans cette ville capitale, de personnes vertueuses, à qui leur état ne fournit rien ou presque rien au delà du nécessaire, savent néanmoins

ménager sur ce nécessaire de quoi subvenir aux besoins des pauvres? le dirai-je? combien de pauvres sont plus charitables, plus libéraux pour les pauvres, que ces puissans, que ces opulens, qui tiennent dans le monde les premières places, et que Dieu a comblés de ses bénédictions temporelles? Cependant c'est une loi, et une loi générale et absolue, que l'aumône et les biens doivent être proportionnés; et quand Dieu viendra pour vous juger, il est de la foi qu'il prendra pour règle de son jugement cette proportion. Vos biens comparés à vos aumônes, ou vos aumônes comparées à vos biens, c'est ce qui doit faire à son tribunal, ou votre justification, ou votre condamnation. Pourquoi? parce qu'étant le souverain Seigneur, plus il vous a fait part de ses dons, plus il a droit d'en exiger le légitime hommage, et que la raison même naturelle le veut ainsi. Souveraineté de Dieu, premier fondement du précepte de l'aumône. Quel est le second?

C'est l'indigence et la nécessité du prochain, à quoi Dieu vous oblige de pourvoir, et par titre de justice, et par titre de charité : suivez-moi. Titre de justice, parce que c'est pour cela même, et uniquement pour cela, que sa providence vous a faits ce que vous êtes, et qu'elle vous a élevés à ce degré de prospérité qui vous distingue. Car il faut vous détromper, Chrétiens, d'une erreur aussi

commune dans la pratique, qu'elle est insoutenable dans la spéculation; et ne vous pas persuader, si vous êtes riches, que vous le soyez pour vous-mêmes. Ce ne sont point là les vues de Dieu, ce n'est point là sa conduite. Vous êtes riches, mais pour qui? pour les pauvres; et s'il n'y avoit des pauvres dans le monde, j'ose dire que Dieu, l'arbitre et le suprême modérateur de toutes les conditions du monde, ne vous auroit jamais donné ces biens que vous possédez. Qu'a-t-il donc prétendu, et que prétend-il encore? que vous soyez les substituts, les ministres, les coopérateurs de sa providence à l'égard des pauvres. Voilà ce qu'il s'est proposé, et à quoi il vous a destinés. Emploi plus glorieux pour vous, emploi mille fois plus estimable que vos richesses mêmes. Car qu'est-ce pour des hommes, que d'être les coopérateurs de leur Dieu? Or comprenez ma pensée : si Dieu, immédiatement et par lui-même, avoit pris soin de pourvoir aux besoins des pauvres, il y auroit pourvu abondamment et en Dieu. Vous donc les coopérateurs de Dieu, vous les ministres, les substituts de Dieu, comment y devez-vous subvenir? comme Dieu. Tel est le soin dont il s'est déchargé sur vous; telle est la commission qu'il vous a donnée. Il a voulu faire dépendre les pauvres de votre charité, afin que cette dépendance fût le lien qui formât entre eux et vous une mutuelle société. Mais du reste,

ce que je conclus, c'est que l'aumône n'est point seulement une charité pure, une charité gratuite, puisque vous ne donnez au pauvre que ce que vous avez reçu pour le pauvre, et avec une obligation étroite de l'employer au profit du pauvre. Ce que je conclus, c'est que manquant à faire l'aumône, ou la faisant au-dessous de votre condition, vous outragez, vous déshonorez, je dis plus, vous détruisez en quelque sorte, vous anéantissez la providence de Dieu. Pourquoi? parce qu'autant qu'il est en vous, vous la rendez imparfaite et défectueuse; parce que vous autorisez contre elle les plaintes et les murmures des pauvres; parce que vous leur donnez un spécieux prétexte de l'accuser, de la blasphémer, de la renoncer.

Mais pensez-vous que Dieu, jaloux de sa gloire et touché des reproches injurieux que lui attirent vos sordides épargnes à l'égard des pauvres, ne les fasse pas retomber sur vous-mêmes, souvent par des vengeances d'autant plus terribles qu'elles sont moins connues? Je ne parle point de ces malédictions temporelles qu'il répand quelquefois sur ces riches si insensibles et si resserrés. Je ne parle point de ces renversemens de fortune, de ces coups imprévus qui partent de la main du Dieu vengeur des pauvres. S'il ne s'attaque pas toujours à vos biens, vous en devez plus craindre pour vos personnes, vous en devez plus craindre pour votre

âme. Vous oubliez ses pauvres, d'autres ne les oublieront pas. Dieu vous avoit élevés pour leur soulagement, d'autres seront substitués pour en être les tuteurs; mais en prenant sur la terre votre place auprès des pauvres, ils auront dans le ciel la place qui vous étoit réservée auprès de Dieu.

Titre de charité : ah! mes chers Auditeurs, qui sont ces infortunés dont je plaide aujourd'hui la cause; et qui que vous puissiez être selon le monde, ne sont-ce pas vos frères? N'est-ce pas, dans le langage du Saint-Esprit, votre propre chair? c'est-à-dire, ces pauvres ne sont-ce pas des hommes de même nature que vous? ne sont-ce pas les enfans de Dieu comme vous, appelés à la même adoption que vous, à la même grâce que vous, à la même gloire que vous? ne sont-ce pas les héritiers de Dieu, les cohéritiers de Jésus-Christ aussi-bien que vous? Or, quel moyen, reprend le disciple bien-aimé saint Jean, que leur étant unis d'un nœud si intime et par tant d'endroits, vous les puissiez voir dans la souffrance, et ne leur pas ouvrir les entrailles de votre miséricorde? ou que vous puissiez les abandonner dans leur disette, et avoir l'amour et la charité de Dieu en vous? Mais si vous n'avez pas alors l'amour de Dieu, vous êtes donc ennemis de Dieu; si vous êtes ennemis de Dieu, vous avez donc violé un précepte de Dieu; et ce précepte ne peut être que l'incontestable et

l'indispensable commandement de l'aumône : *Qui habuerit substantiam hujus mundi, et viderit fratrem suum necessitatem habere, et clauserit viscera sua ab eo, quomodo charitas Dei manet in eo?*[1]

Et ne pensons pas que ce devoir ne regarde que certaines nécessités des pauvres plus pressantes et plus rares. Quand je dis que la justice, que la charité nous obligent à aider nos frères dans leurs besoins, qu'est-ce que j'entends? besoins communs, tels qu'ils se présentent tous les jours à nos yeux, ou tels que nous ne les connoissons pas, mais dont sans doute nous serions émus, tout communs qu'ils sont, si nous étions plus attentifs à les découvrir et à les connoître. Car c'est une autre illusion non moins grossière, et qui renverse toutes les lois de l'humanité, de croire que le précepte de l'aumône n'est rigoureux qu'à l'égard des nécessités extrêmes des pauvres. Outre ces extrêmes nécessités, il y a des nécessités grièves et plus fréquentes; et si Dieu, dans ces grièves nécessités, nous permettoit de laisser les pauvres sans secours, comment le Sauveur du monde, en condamnant un jour tant de réprouvés, prendroit-il pour le sujet capital et universel de leur réprobation, l'oubli volontaire des pauvres? Y a-t-il donc tant de riches assez impitoyables pour voir périr un pauvre à leurs yeux, pour le voir presque ré-

[1] 1. Joa. 3.

duit aux abois et prêt à rendre l'âme, sans prendre soin de lui conserver la vie, et de le tirer d'une telle extrémité? Y a-t-il d'ailleurs tant de pauvres dans un état si misérable et si dépourvu? Par conséquent, concluent les théologiens, pour expliquer l'Evangile, il ne faut pas seulement l'entendre de ces nécessités extraordinaires, mais des autres qui nous frappent plus communément la vue, et à quoi Dieu nous ordonne, sous peine d'une damnation éternelle, d'apporter le remède qui dépend de nous et que nous avons dans les mains. En sorte que, suivant la pensée d'un des plus savans hommes du siècle passé, un chrétien qui formeroit, ou qui forme en effet cette résolution, de ne faire l'aumône que dans les dernières nécessités des pauvres, dès-là commet un péché grief, et perd la grâce de Dieu, parce qu'il est dans une disposition criminelle, et dans une volonté directement opposée à la loi de Dieu.

Tristes vérités pour vous, riches du monde, et qui ne confirment que trop ce terrible anathème que le Fils de Dieu a prononcé contre vous : *Væ vobis divitibus :* Malheur à vous qui vivez dans l'opulence : pourquoi? parce que votre opulence même a presque toujours l'un de ces deux effets; ou d'allumer dans votre cœur la cupidité et l'envie d'avoir, au lieu de l'éteindre; ou de vous rendre plus sensuels et plus amateurs de vous-mêmes. Deux prin-

cipes de votre indifférence pour les pauvres : car possédés d'une avare convoitise, vous voulez profiter de tout et ne vous dessaisir de rien. Toujours biens sur biens, toujours acquêts sur acquêts; toujours les mains ouvertes pour recevoir, et jamais pour donner : que dis-je? et souvent même fallût-il dépouiller le pauvre et lui arracher le peu qui lui reste, bien loin de contribuer à sa subsistance; fallût-il l'opprimer, bien loin de le relever, tout n'est-il pas mis en usage pour contenter la faim insatiable qui vous dévore? Les droits les plus saints ne sont-ils pas foulés aux pieds? ne se porte-t-on pas jusqu'à la violence la plus injuste et la plus criante, jusqu'à la cruauté, jusqu'à la barbarie? ou bien, idolâtres de vos sens et tout occupés de vous-mêmes, vous n'avez d'attention que pour vous-mêmes, de sentiment que pour vous-mêmes. Que le pauvre pâtisse dans la disette, que le malade languisse sur la paille, que la veuve chargée d'enfans et percée de leurs cris, ressente toutes leurs douleurs et ne puisse répondre à leurs gémissemens que par ses larmes; comme ce sont des maux étrangers et qui n'approchent point de vous, pourvu que votre sensualité soit satisfaite, pourvu que votre corps ait toutes ses commodités et toutes ses aises, vous êtes contens et vous ne pensez guère si les autres le doivent être. Mais Dieu y pense; et viendra le temps où il saura vous y faire penser

malgré vous, quand pour la justification de sa providence, il vous demandera raison du pauvre; quand il vous traitera comme vous avez traité le pauvre; quand il vous jugera sans miséricorde, comme vous avez rejeté le pauvre sans compassion. Voilà, mes chers Auditeurs, sur quoi il faudroit s'examiner, s'accuser soi-même. Voilà de tous les points de conscience, l'un des plus essentiels, et sur quoi les ministres du Seigneur devroient être plus vigilans et plus sévères, puisqu'il y va de l'honneur de Dieu et de l'intérêt du prochain. Cependant, convaincus du précepte de l'aumône, vous voulez savoir quelle en doit être la matière, et c'est ce que je vais vous apprendre dans la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

Établir le précepte de l'aumône, et n'en pas déterminer la matière, c'est dans le sentiment du docte chancelier Gerson, troubler les âmes foibles et scrupuleuses, et autoriser sans le prétendre les âmes insensibles et dures. C'est, dis-je, troubler les âmes foibles et scrupuleuses, en les jetant dans l'embarras d'une décision dont elles sont par elles-mêmes incapables; et c'est autoriser les âmes insensibles et dures, en leur laissant de vains prétextes pour éluder la loi de Dieu, et l'obligation

qu'elle leur impose. C'est, ajoutoit ce grand personnage, assigner au pauvre une dette sur le riche, mais une dette sans fonds, une dette litigieuse, une dette dont le pauvre se verra immanquablement frustré, et dont le riche croira toujours être en droit de se défendre. Or, il est important et nécessaire d'obvier à de tels inconvéniens; et voici ce que la théologie me fournit de règles et de principes, pour en arrêter les dangereuses conséquences. Elle m'apprend que dans les nécessités communes des pauvres, c'est le superflu des riches qui doit faire la matière de l'aumône. Voilà d'abord ce qu'elle suppose; et en le supposant, elle se fonde sur les maximes les plus constantes de la raison et de la foi. Car elle s'attache à la parole expresse de saint Paul, qui veut que dans le christianisme l'abondance des uns soit le supplément de l'indigence des autres : *Vestra autem abundantia inopiam illorum suppleat.*[1] Or, ce que l'Apôtre appelle abondance, n'est rien autre chose que le superflu même dont je parle. Elle s'en tient au consentement unanime des Pères, qui s'expliquant sur ce superflu, l'ont toujours regardé comme un bien qui appartient aux pauvres, comme un bien dont les riches sont seulement les dépositaires et les distributeurs, comme un bien qu'ils ne peuvent retenir dans les nécessités publiques sans commettre la plus cri-

[1] 2. Cor. 8.

minelle injustice, et selon l'expression de saint Ambroise, sans se rendre coupables de vol. Car c'est ainsi que s'en déclare ce saint docteur, dont la morale d'ailleurs est des plus exactes et d'un caractère moins outré : *Non enim majus crimen est habenti tollere, quam cum abundas indigenti denegare.*[1] Oui, disoit ce Père, vous devez être persuadé que ce n'est pas un moindre crime, de refuser au pauvre votre superflu, que de lui enlever son bien même. Elle s'appuie sur le raisonnement de saint Thomas, tiré de la nature même des choses, et de l'ordre primitif où Dieu les avoit créées. Car dans la première intention de Dieu, dit le docteur angélique, c'est-à-dire avant que le péché eût dépouillé l'homme de cette justice originelle qui tenoit dans une règle si parfaite ses affections et ses désirs, tous les biens de la terre étoient communs; et si Dieu dans la suite des temps en a ordonné le partage, ce n'est que pour corriger le désordre du péché et pour réprimer la cupidité de l'homme. Or, ce partage, reprend saint Thomas, ne seroit pas l'ouvrage de Dieu, si le superflu des uns ne devoit être communiqué aux autres.

Et en effet, Chrétiens, à le bien prendre, Dieu n'a rien fait de superflu dans le monde; et ce que nous appelons superflu, n'est point en soi ni ab-

[1] Ambros.

solument superflu; ou si vous voulez, ce qu'il est pour le riche, il ne l'est pas pour le pauvre. Pour le riche, c'est superflu; pour le pauvre, c'est nécessaire. Mystère de providence, et d'une providence infiniment sage : mystère que le grand apôtre développoit aux Corinthiens, en leur faisant remarquer comment Dieu par-là avoit voulu rétablir cette bienheureuse égalité de l'état d'innocence : *Vestra autem abundantia illorum inopiam suppleat, ut fiat æqualitas, sicut scriptum est, qui multum, non abundavit; et qui modicum, non minoravit.*[1] Que votre abondance, ce sont toujours les paroles du Maître des nations, que votre abondance supplée à la disette de vos frères, afin que tout soit égal, conformément à ce qui est écrit de la manne, qui se partageoit de telle sorte parmi le peuple, que l'un n'en avoit ni plus ni moins que l'autre, soit qu'il en eût beaucoup ou peu recueilli. Saint Thomas porte encore la chose plus loin; et il soutient qu'il est même de l'avantage du riche que Dieu l'ait ainsi ordonné. Pourquoi? parce que si le riche avoit du superflu, dont il ne fût ni comptable, ni redevable aux pauvres, ce superflu non-seulement ne seroit plus un don de Dieu, mais une malédiction, puisque ce seroit un des plus grands obstacles du salut. Car il est vrai que rien n'est ni ne doit être plus dangereux pour le salut,

[1] 2. Cor. 8.

que la superfluité du bien ; surtout d'un bien abandonné à la discrétion et au gré de l'amour-propre avec un pouvoir sans réserve d'en disposer. Il a donc été de la miséricorde et de la providence de Dieu sur les riches, de leur ôter un pouvoir dont infailliblement ils abuseroient, et de ne leur donner le superflu que pour en faire part aux pauvres. Tels sont les principes des théologiens. Mais quoi qu'il en soit, Chrétiens, de toutes ces réflexions, on convient, et c'est un sentiment universel, que le superflu est la matière de l'aumône, et que vous êtes indispensablement obligés de l'employer selon que les nécessités des pauvres le demandent. Or, ces nécessités, poursuivent les docteurs, ne manqueront jamais dans le monde ; et il y en aura toujours assez pour épuiser tout ce superflu, quand les riches touchés de leur devoir y satisferont avec une entière fidélité.

Mais qu'est-ce que ce superflu ? Voilà l'importante et l'essentielle question qu'il s'agit maintenant de bien résoudre. Si je consulte la théologie, que me répond-elle ? que sous ce terme de superflu elle comprend tout ce qui n'est point nécessaire à l'entretien honnête de la condition et de l'état ; et c'est là qu'elle s'en tient. Mais c'est de là même que l'ambition, que le luxe, que la cupidité, que la volupté empruntent des armes pour combattre le précepte de l'aumône. Car de cette définition du

superflu, naissent les prétextes, non-seulement pour secouer le joug et pour s'affranchir de la loi, mais pour la détruire et l'anéantir; et si nous ne les renversons, ces faux prétextes, c'est ne rien faire. Écoutez donc ce qu'opposent les avares et les ambitieux du siècle. Ils n'ont point, disent-ils, de superflu, et tout ce qu'ils ont leur est nécessaire pour subsister dans leur état, et selon leur état : mais voici ma réponse; et je dis qu'il faut examiner sur cela deux choses. En premier lieu, quel est cet état; en second lieu, ce qui est nécessaire dans cet état. Quel est cet état? est-ce un état chrétien, ou est-ce un état païen? est-ce un état réel, ou est-ce un état imaginaire? est-ce un état borné, ou est-ce un état sans limites? est-ce un état dont Dieu soit l'auteur, ou est-ce un état que se soit fait une passion aveugle? car voilà le nœud de toute la difficulté. Si c'est un état qui n'ait point de bornes, un état qui ne soit fondé que sur les vastes idées de votre orgueil, un état dont le paganisme même auroit condamné les abus, et dont le faste immodéré soit le scandale et la honte du christianisme, ah! mon cher Auditeur, je conçois alors comment il peut être vrai que vous n'ayez point de superflu; comment il est possible que le nécessaire même vous manque. Car pour maintenir ces sortes d'états, à peine des revenus immenses suffiroient-ils; et bien loin d'en avoir trop, on n'en a

jamais assez. C'est, dis-je, ce que je comprends : mais ce que je ne comprends pas, c'est qu'étant chrétien comme vous l'êtes, vous apportiez une telle excuse pour vous dispenser de l'aumône. En effet, si ces sortes d'états prétendus étoient autorisés, et s'il étoit permis de les maintenir, que deviendroit donc le précepte de l'aumône? ou plutôt, que deviendroient les pauvres en faveur de qui Dieu l'a porté? où trouveroit-on pour leur entretien du superflu dans le monde, et faudroit-il que Dieu sans cesse fît des miracles pour y pourvoir?

Mais n'entrons point, je le veux, Chrétiens, dans la discussion de vos états. Supposons-les tels que vous les imaginez, tels que votre présomption vous les fait envisager : voyons seulement ce qu'il y a dans ces états, ou de nécessaire pour vous, ou de superflu. Or, j'appelle au moins superflu, ce qui vous est, je ne dis pas précisément inutile, mais même évidemment préjudiciable. Car pour ne rien exagérer, je ne prends de ces états que ce qui sert à en fomenter les déréglemens, les excès, les crimes, et cela me suffit pour y trouver du superflu. J'appelle superflu ce que vous donnez tous les jours à vos débauches, à vos plaisirs honteux : renoncez à cette idole dont vous êtes adorateur, et vous aurez du superflu. J'appelle superflu, Femme mondaine, ce que vous dépensez, disons mieux, ce que vous prodiguez en mille ajustemens frivoles,

qui entretiennent votre luxe, et qui seront peut-être un jour le sujet de votre réprobation : retranchez une partie de ces vanités, et vous aurez du superflu. J'appelle superflu ce que vous ne craignez pas de risquer au jeu qui ne vous divertit plus, mais qui vous attache, mais qui vous passionne, mais qui vous dérègle, mais surtout qui vous ruine et qui vous damne : sacrifiez ce jeu, et vous aurez du superflu. Quoi donc? vous avez de quoi fournir à vos passions, et à vos passions les plus déréglées tout ce qu'elles demandent; et vous prétendez ne point avoir de superflu? vous avez du superflu pour tout ce qu'il vous plaît, et vous n'en avez point pour les pauvres? Voilà ce que le devoir de mon ministère m'oblige à vous représenter, et ce que je vous conjure de vouloir bien vous représenter à vous-mêmes.

Mais ne puis-je pas me servir de ce superflu, pour m'agrandir et pour accroître ma fortune? Ah! Chrétiens, voici l'écueil et la pierre de scandale pour tous les riches du siècle. Ce désir de s'agrandir, de s'élever, de parvenir à tout, sans jamais borner ses vues, et sans jamais dire, c'est assez. Mais enfin ce désir est-il criminel? car il faut parler exactement et dans la rigueur de l'école. Hé bien, j'y consens, parlons dans la rigueur de l'école; elle me sera avantageuse, et je ne crains point qu'elle affoiblisse la vérité que je vous prê-

che. Je ne dis rien de ceux qui revêtus des bénéfices et des dignités de l'Église, voudroient employer le superflu des revenus ecclésiastiques à se faire une fortune et à se distinguer dans le monde : ils savent mieux que moi quels anathèmes l'Eglise a fulminés contre ce désordre ; ils savent que le relâchement de la morale n'a point encore été jusqu'à favoriser là-dessus en aucune sorte leur ambition et leur convoitise ; ils savent avec quelle sévérité les théologiens les moins étroits et les plus indulgens ont raisonné sur l'emploi de ce superflu, qui même, indépendamment des pauvres, n'appartient point aux riches bénéficiers ; et ils n'ignorent pas que tout usage profane qu'ils en font, est de l'aveu de tous les docteurs et incontestablement un sacrilége. Que si vous me demandiez à quoi leur sert donc cette multiplicité de bénéfices, qu'ils recherchent avec tant d'ardeur, et qu'ils poursuivent avec tant d'empressement, puisqu'elle ne fait qu'augmenter le poids de leurs obligations, sans leur pouvoir être de nul avantage par rapport à ces fins humaines d'accroissement et d'élévation ; c'est sur quoi je n'aurois garde ici de m'étendre, et j'aimerois mieux m'en rapporter à leurs consciences, que de faire une censure de leur conduite, dont vous seriez peu édifiés, et dont peut-être ils seroient encore moins touchés. Ainsi revenons au point et à la question générale.

Est-ce un désir injuste et criminel que de vouloir agrandir son état? Non, Chrétiens, il ne l'est pas toujours; ou si vous voulez, il ne l'est pas en soi. Mais prenez bien garde aux conditions requises, afin qu'il ne le soit pas; et voyez si de tous les désirs que l'on peut former, il y en a un plus dangereux et communément plus pernicieux? Je veux qu'il vous soit permis d'agrandir votre état, mais comment? selon les lois de votre religion. Par exemple, qu'il vous soit permis d'acheter cette charge, si vous avez le mérite nécessaire pour l'exercer, si vous êtes capable d'y glorifier Dieu, si c'est pour l'utilité publique : car pourquoi vous éleverez-vous aux dépens du public et de Dieu même? Or, combien de riches néanmoins voyons-nous tous les jours ainsi s'élever? Il étoit de l'intérêt de Dieu, que cet homme qui n'a ni conscience, ni probité, n'eût jamais le pouvoir et l'autorité entre les mains; et toutefois parce qu'il étoit riche, il a su monter aux premiers rangs et parvenir à tout. L'ignorance et l'incapacité de celui-ci devoient l'exclure de toutes affaires et de toute administration; mais parce qu'il étoit opulent, sa présomption l'a porté à vouloir être assis sur les tribunaux de la justice pour décider et pour juger. Cependant, si l'un et l'autre ne se fût point mis en tête d'agrandir son état, ils auroient eu l'un et l'autre du superflu; et c'est de ce superflu qu'ils

auroient accompli le précepte de l'aumône. Mais cette morale nous conduiroit trop loin.

Je veux, Chrétiens, qu'il vous soit permis d'agrandir votre état, pourvu que vous vous conteniez dans les termes d'une modestie raisonnable et sage, et que ce désir n'aille pas jusqu'à l'infini. Pourquoi? non-seulement parce qu'il n'est rien de plus opposé à l'esprit du christianisme que de vouloir toujours s'élever, et que cela seul, dit saint Bernard, est un crime devant Dieu ; mais parce qu'il s'ensuivroit de là, que le commandement de l'aumône ne seroit plus qu'un commandement chimérique et en spéculation. Car il est évident que les riches ayant droit alors, comme ils l'auroient, d'épargner tout, de ménager tout, de retenir tout, il n'y auroit plus de superflu dans le monde ; et qu'ainsi le précepte de l'aumône ne seroit plus que l'ombre d'une ancienne loi, qui obligeoit nos pères, tandis que la simplicité du siècle bornoit leurs vues et les fixoit à un état; mais qui dans la suite auroit perdu toute sa force, depuis que la science du monde nous a inspiré de plus hautes idées, et appris à bâtir de grandes fortunes. Or, dites-moi, mes chers Auditeurs, si cette conséquence est soutenable?

Je veux qu'il vous soit permis d'agrandir votre état, pourvu qu'en même temps vos aumônes grossissent à proportion, et que vous posiez pour prin-

cipe qu'elles font une partie et une partie essentielle de votre état. Mais ce que je veux surtout, retenez bien cette maxime, c'est qu'il ne vous soit point permis d'agrandir votre état, qu'après que vous aurez pourvu aux nécessités des pauvres, et qu'autant que les nécessités des pauvres pourront s'accorder avec cette nouvelle grandeur. Est-il rien de plus juste? Quoi, mon Frère, vous travaillerez par de continuelles et de longues épargnes à vous établir et à vous pousser dans le monde, pendant que les pauvres souffriront? Au lieu de les soulager; vous n'aurez point d'autre soin que d'amasser et d'acquérir; et vous insulterez, pour ainsi parler, à leur misère, en leur faisant voir dans votre élévation l'éclat et la pompe qui vous environne? Non, mon Dieu, direz-vous si vous êtes chrétien, il n'en ira pas de même. Je sais trop à quoi m'engage la charité que je dois à mon prochain. Il n'est pas nécessaire que je sois plus riche ni plus grand; mais il est nécessaire que vos pauvres subsistent. Mon premier devoir sera donc de les secourir; et tandis que je les verrai dans l'indigence, je ne regarderai le superflu de mes biens que comme un dépôt que vous m'avez confié pour eux. Voilà comment vous parlerez : et si la nécessité des pauvres devenoit extrême, non-seulement vous y emploîrez le superflu, mais le nécessaire même de votre état : pourquoi? parce que vous devez aimer votre

prochain préférablement à votre état ; et s'il faut rabattre quelque chose de votre état, pour conserver votre frère, c'est à quoi vous devez consentir et vous soumettre, afin que votre frère ne périsse pas. Ainsi l'enseigne toute l'école.

Et quand je dis nécessité extrême du prochain, je n'entends pas seulement nécessité extrême par rapport à la vie; j'entends nécessité extrême par rapport aux biens, à l'honneur, à la liberté. Je m'explique. Vous savez que ce malheureux doit languir des années entières dans une prison, si l'on ne contribue à sa délivrance ; vous savez que cette jeune personne va se perdre, si l'on ne s'empresse de l'aider : c'est du nécessaire même de votre état que leur doit venir ce secours ; par quelle raison?. parce que ce sont là des nécessités extrêmes. Telle est ma pensée ; et ce que je pense n'est point ce qui s'appelle morale sévère, puisque c'est la morale même de ceux qu'on a le plus soupçonnés et accusés de relâchement.

Ah! Chrétiens, qu'il y a de vérités dont on n'est pas encore persuadé dans le christianisme! Je vois bien, reprend saint Augustin dans ses commentaires sur le psaume trente-huitième (et j'avoue, mes Frères, que voici le seul prétexte qui seroit capable de m'arrêter, et que j'aurois peine à combattre, si ce saint docteur ne l'avoit lui-même détruit) ; je vois ce que vous m'allez opposer.

Vous dites que vous avez une famille et des enfans à pourvoir; d'où vous concluez que vous pouvez donc garder votre superflu : *Video quid dicturus es: filiis servio.* Mais je vous réponds, ajoute ce Père, que sous une apparence de piété, cette parole n'est qu'une vaine excuse de votre iniquité : *Sed hæc vox pietatis excusatio est iniquitatis.*[1] Non, Chrétiens, ce prétexte, tout spécieux qu'il est, ne vous justifiera jamais devant Dieu. Soit que vous ayez des enfans à établir ou non, du moment que vous avez du superflu, vous le devez aux pauvres, selon les règles de la charité: car ces règles sont faites pour vous, et elles n'ont rien d'incompatible avec vos autres devoirs. Vous devez pourvoir vos enfans? mais vous ne devez pas oublier les membres de Jésus-Christ. Si Dieu vous avoit chargé d'une plus nombreuse famille, vous sauriez bien partager vos soins paternels entre tous les sujets dont elle seroit composée. Or, regardez ce pauvre comme un enfant de surcroît dans votre maison. Excellente pratique, d'adopter les pauvres qui vous représentent Jésus-Christ, et de les mettre au nombre de vos enfans!

Mais enfin, ajoutez-vous, les temps sont mauvais, chacun souffre; et n'est-il pas alors de la prudence de penser à l'avenir, et de garder son revenu? C'est ce que la prudence vous dicte; mais

[1] Aug.

une prudence réprouvée, une prudence charnelle et ennemie de Dieu. Tout le monde souffre et est incommodé, j'en conviens; mais après tout, si j'en jugeois par les apparences, peut-être aurois-je peine à en convenir, car jamais le faste, jamais le luxe fut-il plus grand qu'il l'est aujourd'hui? et qui sait si ce n'est point pour cela que Dieu nous châtie, Dieu, dis-je, qui, selon l'Ecriture, a en horreur le pauvre superbe? Mais encore une fois, je le veux, les temps sont mauvais; et que concluez-vous de là? si tout le monde souffre, les pauvres ne souffrent-ils point; et si les souffrances des pauvres se trouvent jusque chez les riches, à quoi doivent être réduits les pauvres mêmes? Or, à qui est-ce d'assister ceux qui souffrent plus, si ce n'est pas à ceux qui souffrent moins? Est-ce donc bien raisonner de dire que vous avez droit de retenir votre superflu, parce que les temps sont mauvais, puisque c'est justement pour cela même que vous ne le pouvez retenir sans crime, et que vous êtes dans une obligation particulière de le donner?

Cette morale vous étonne, et vous paroît n'aller à rien moins qu'à la damnation de tous les riches. Il me suffit de vous répondre avec le chancelier Gerson, que ce n'est point cette morale qui damne les riches, mais que ce sont les riches qui se damnent, pour ne vouloir pas suivre cette morale.

Aussi le Fils de Dieu n'attribue point la réprobation du mauvais riche de l'Évangile à une autre cause. De conclure que tous les riches sont damnés, c'est mal penser de son prochain; c'est vouloir entrer dans les conseils de Dieu, et juger des autres avec témérité et avec malignité. Faisons notre devoir, mes Frères, dit saint Augustin, et il ne nous arrivera jamais de tirer de pareilles conséquences. Quand nous serons charitables et miséricordieux, nous trouverons qu'il y en a d'autres qui le sont aussi-bien que nous, et qui le sont plus que nous. Quoi qu'il en soit, mon cher Auditeur, n'abusez point du superflu de vos biens; et puisque Dieu vous le demande pour servir à votre salut, ne le faites pas servir à votre perte éternelle. Souvenez-vous qu'il le faudra laisser un jour, ce superflu; et qu'après vous être rendu odieux dans le monde en le réservant, après vous être attiré la haine de Dieu, vous le quitterez à la mort : au lieu qu'en le consacrant à la charité, vous le ménagez pour le ciel. Souvenez-vous que rien même n'engagera plus Dieu à verser sur vous ses bénédictions temporelles, qu'un saint usage de vos biens en faveur des pauvres. La parole de Jésus-Christ y est expresse : donnez, et vous recevrez. Achevons. Précepte de l'aumône; matière de l'aumône, c'est de quoi je vous ai parlé. En voici l'ordre, et c'est le sujet de la dernière partie.

TROISIÈME PARTIE.

C'EST l'ordre qui donne la perfection aux choses; et quand le Saint-Esprit, dans l'Écriture, veut nous faire entendre que Dieu a tout fait en Dieu, il se contente de nous dire qu'il a tout fait avec ordre et avec mesure. La charité même, dit saint Thomas, cette reine des vertus, cesseroit d'être vertu, si l'ordre y manquoit. Aussi l'épouse des Cantiques comptoit parmi les grâces les plus singulières qu'elle eût reçues de son époux, celle d'avoir ordonné la charité dans son cœur : *Ordinavit in me charitatem.*[1] Mais quoi! demande saint Augustin, la charité a-t-elle besoin d'être ordonnée; et n'est-ce pas elle qui met l'ordre partout, ou n'est-elle pas elle-même l'ordre et la règle de tout? Oui, mes Frères, répond ce saint docteur; la charité, la vraie charité est ordonnée dans elle-même, et ne doit point chercher l'ordre hors d'elle-même; mais il y a une fausse charité, et un de ses caractères est d'être déréglée et sans ordre. De là vient, continue ce Père, que l'épouse, figure de l'âme chrétienne, se tient redevable à Dieu de deux grandes grâces; l'une de lui avoir donné la charité, et l'autre d'avoir établi dans elle l'ordre de la charité : *Ordina-*

[1] Cant. 2.

vit in me charitatem. C'est l'explication que fait saint Augustin de ces paroles. Or, ce qu'il dit de la charité en général, se doit dire en particulier de l'aumône, puisque l'aumône est essentiellement une partie de la charité. Il faut donc de l'ordre dans l'aumône : et cet ordre, selon les théologiens, doit être observé, premièrement par rapport aux pauvres, à qui l'aumône est due; secondement, par rapport aux riches, à qui l'aumône est commandée : voilà une instruction dont il ne faut, s'il vous plaît, rien perdre.

Je dis que par rapport aux pauvres à qui l'aumône est due, il y a un ordre à garder; et cet ordre quel est-il? c'est que l'aumône, du moins dans la préparation du cœur, ou pour parler plus intelligiblement, c'est que la volonté de faire l'aumône doit être générale et universelle ; c'est-à-dire qu'elle doit s'étendre à tous les pauvres de Jésus-Christ, sans en exclure un seul ; car dès que vous en excepterez un seul, vous n'aurez plus le véritable esprit de la charité. Il faut, dit saint Chrysostôme, que cette vertu ramasse dans notre cœur tout ce qu'il y a au monde de nécessiteux et de misérables, comme ils sont tous ramassés dans le cœur de Dieu. C'est là, pour m'exprimer de la sorte, c'est dans les entrailles de la charité de Dieu, que saint Paul trouvoit tous les hommes réunis, et que tous les hommes nous doivent pa-

roître également dignes de nos soins : *Cupio vos omnes in visceribus Christi Jesu.* [1] En sorte que s'il se pouvoit faire que votre charité eût une aussi grande étendue que les misères du prochain, vous voudriez soulager par votre charité toutes les misères du monde, afin de pouvoir dire en parlant aux pauvres, ce que disoit le même apôtre aux Corinthiens : *Cor nostrum dilatatum est; non angustiamini in nobis.* [2] Non, mes Frères, qui que vous soyez, mon cœur n'est point resserré pour vous; mais vous y avez tous place : car voilà le caractère de la charité et de la miséricorde chrétienne.

Que dis-je? de la miséricorde chrétienne! Dieu même, dans l'ancien Testament, ne prescrivoit-il pas aux Juifs cette loi; et, en leur ordonnant l'aumône, ne leur marquoit-il pas en particulier la personne de leur ennemi : *Si esurierit inimicus tuus, ciba illum; si sitit, potum da illi;* [3] voulant par-là leur faire entendre que l'aumône ne devoit point être bornée, mais qu'étant, selon l'expression de saint Pierre Chrysologue, l'émule de la miséricorde de Dieu, elle doit se répandre aussi-bien sur les ennemis que sur les amis, comme Dieu fait lever son soleil aussi-bien sur les méchans que sur les justes : *Si esurierit inimicus tuus, ciba illum?* Or, si Dieu le vouloit de la sorte dans une loi où il étoit, ce semble, permis de haïr son en-

[1] Philipp. 1. — [2] 2. Cor. 6. — [3] Prov. 25.

nemi, ou du moins quelque ennemi, ainsi que l'expliquent les Pères; jugez, Chrétiens, ce qu'il exige de nous, pour qui l'amour des ennemis est un devoir propre et un commandement particulier.

Et de là même concluons quel est l'aveuglement et l'erreur de certaines personnes qui, jusque dans leurs aumônes, se laissent gouverner par leurs passions et leurs affections naturelles; qui donnent à ceux-ci, parce que ceux-ci leur plaisent, et qui ne donnent jamais à ceux-là, parce que ceux-là n'ont pas le bonheur de leur agréer; qui se font une gloire et un point d'honneur de pourvoir aux besoins des uns, et qui n'ont que de la dureté ou de l'indifférence pour les autres; c'est-à-dire, qui contentent leur amour-propre, en faisant l'aumône, et qui suivent le mouvement d'une antipathie secrète, en ne la faisant pas. Car c'est ce qui arrive aux spirituels mêmes, sans qu'ils y fassent réflexion. Or, est-ce là l'esprit de l'Évangile? Accoutumons-nous, mes chers Auditeurs, à faire les actions chrétiennes chrétiennement, et n'en corrompons point la sainteté par le mélange de l'iniquité. Faire ainsi l'aumône, ce n'est point pratiquer, mais profaner une vertu. Si je fais l'aumône dans l'ordre de Dieu, je dois être prêt à la faire sans distinction et sans exception; à la faire partout où je verrai le besoin, et selon la mesure du besoin que Dieu me fera connoître. Tellement qu'à pren-

dre la chose en général, si je vois mon ennemi même dans une nécessité plus pressante, je dois le secourir par préférence à tout autre. Voilà ce que m'apprend le christianisme que je professe ; et sans cela, je n'ai qu'une charité apparente. Car je ne mérite rien dans les aumônes que je fais, et je me rends doublement coupable dans celles que je ne fais pas : pourquoi? parce que dans les aumônes que je fais, je ne suis que mon inclination ; et dans celles que je ne fais pas, je satisfais mon ressentiment, et je manque à une de mes plus étroites obligations.

Ce n'est pas qu'il ne soit permis, et qu'il ne soit même à propos d'avoir là-dessus certains égards; et je conviens avec tous les maîtres de la morale, que les proches et les domestiques doivent communément l'emporter sur les étrangers ; ceux qui se trouvent dans une impuissance absolue de s'aider, sur ceux à qui il reste encore dans leur travail quelque ressource ; ceux qui s'emploient à procurer la gloire de Dieu et à sanctifier le prochain, sur ceux qui ne sont occupés que d'eux-mêmes et de leur propre salut. Ce fut le puissant motif qui porta saint Louis à répandre si libéralement ses grâces sur ces deux apôtres de son siècle, saint Dominique et saint François d'Assise. Il n'épargna rien pour les soutenir, pour les seconder, parce qu'il les regarda comme les défenseurs de l'Église, comme

les propagateurs de la foi, comme les dispensateurs de la parole de Dieu. Ce n'est plus guère peut-être la dévotion de notre temps; mais la dévotion de saint Louis étoit sans doute aussi solide que la nôtre.

L'ordre de l'aumône ainsi réglé par rapport au pauvre à qui l'aumône est due, il reste à le régler par rapport au riche à qui l'aumône est commandée; et c'est ce que je réduis à cinq articles, par où je finis en peu de paroles, pour ne pas fatiguer votre patience.

Première règle : que l'aumône soit faite d'un bien propre, et non point du bien d'autrui, comme il arrive tous les jours; non point d'un bien injustement acquis, et que la conscience me reproche. Car notre Dieu, Chrétiens, a l'injustice en horreur, et la déteste jusque dans le sacrifice et l'holocauste, comme parle l'Écriture : *Odio habens rapinam in holocausto.*[1] Faire des aumônes du bien d'autrui, dit saint Chrysostôme, c'est faire Dieu le complice de nos larcins, et vouloir qu'il participe à notre péché. Puisque l'aumône, selon saint Paul, est comme une hostie qui nous rend Dieu favorable, *Talibus enim hostiis promeretur Deus*,[2] offrons-lui cette hostie toute pure, et ne confondons jamais une aumône et une restitution; car ce sont deux choses essentiellement distinguées que

[1] Isai. 61. — [2] Hebr. 13.

la restitution et l'aumône; et jamais l'aumône ne peut être le supplément de la restitution, si ce n'est que la restitution nous soit impossible.

Seconde règle : que les actions de justice envers les pauvres, passent toujours devant les œuvres de pure charité; ou, si je puis ainsi parler, que l'aumône de justice précède toujours l'aumône de charité. Car il y a, mes Frères, une aumône de justice; et j'appelle aumône de justice, payer aux pauvres ce qui leur appartient, payer de pauvres domestiques, payer de pauvres artisans, payer de pauvres marchands, ou même de riches marchands, mais qui de riches qu'ils étoient, tombent dans la pauvreté, parce qu'on les laisse trop long-temps attendre. Or, la loi de Dieu veut que cette espèce d'aumône ait le premier rang, et c'est par-là qu'il faut commencer. Mais avouons-le, Chrétiens, c'est une morale que bien des riches du monde ne veulent pas entendre aujourd'hui. Vous le savez : on traite ce marchand, cet artisan, qui fait quelque instance, de fâcheux et d'importun; on le fait languir des années entières; et après bien des remises, qui l'ont peut-être à demi ruiné, on lui donne à regret ce qui lui est le plus légitimement acquis, comme si c'étoit une grâce qu'on lui accordât, et non une dette dont on s'acquittât. Combien même en usent de la sorte par une politique d'intérêt, que je n'examine point ici; voulant pa-

roître incommodés dans leurs affaires, et cacher leur état aux yeux des hommes, mais sans le pouvoir cacher aux yeux de Dieu? Quoi qu'il en soit, ce n'est pas sans raison que je touche ce point; et sans que je m'explique davantage, tel qui m'écoute, comprend assez ce que je dis, ou ce que je veux dire.

Troisième règle: que les aumônes ne soient point jetées au hasard, mais données avec mesure, avec réflexion. Autrement, ce sont des aumônes souvent mal placées. L'un reçoit, parce que le hasard vous l'a présenté; et l'autre ne reçoit rien, parce que vous n'avez pas pris soin de le chercher et de le connoître. Mais celui-là peut-être que vous soulagez, pouvoit encore se passer d'un tel secours; et celui-ci que vous ne soulagez pas, manque de tout, et se voit réduit aux dernières extrémités.

Quatrième règle : que les aumônes soient publiques, quand il est constant et public que vous possédez de grands biens, et que vous êtes dans l'abondance; pourquoi? pour satisfaire à l'édification, pour donner l'exemple, pour accomplir la parole de Jésus-Christ : *Luceat lux vestra coram hominibus, et videant opera vestra bona.*[1] Car n'est-ce pas un scandale, de voir des riches vivre dans l'opulence, et de ne savoir, ni s'ils font l'aumône, ni où ils la font? Ce n'est point pour eux que le

[1] Matth. 5.

Sauveur du monde a dit : *Nesciat sinistra tua quid faciat dextera tua :* [1] Que votre main gauche ne sache pas ce que fait votre main droite. Ce seroit une fausse humilité.

Cinquième et dernière règle : c'est de faire l'aumône dans le temps où elle vous peut être utile pour le salut, sans attendre à la mort, ou même après la mort. Et voilà, mes chers Auditeurs, le point important que je ne puis assez vous recommander. Car de quel mérite peuvent être devant Dieu des aumônes faites seulement à la mort; et quel fruit en pouvez-vous retirer alors, qui soit comparable à ce qu'elles auroient valu pendant la vie? Est-ce bien témoigner à Dieu votre amour, que de lui faire part de vos biens quand vous n'êtes plus en état de les posséder, quand la mort vous les arrache par violence, quand ils ne sont plus proprement à vous? On dit : cet homme a beaucoup donné en mourant; et moi je dis : il n'a rien donné; mais il a laissé, et il n'a laissé que ce qu'il ne pouvoit retenir, et que parce qu'il ne le pouvoit retenir. Il l'a gardé jusqu'au dernier moment; et s'il eût pu l'emporter avec lui, ni Dieu, ni les pauvres n'auroient eu rien à y prétendre. Aussi, que lui servent de telles aumônes, et quel profit en doit-il espérer? Car il est de la foi, Chrétiens, que toutes vos aumônes après la

[1] Matth. 6.

mort n'ont plus de vertu pour vous sauver. Elles peuvent bien soulager votre âme dans le purgatoire ; mais quant au salut, ce sont après la vie des œuvres stériles ; pourquoi ? parce que l'affaire du salut est déjà décidée, et que l'arrêt est sans appel. Cependant, riches du siècle, la grande vertu de l'aumône à votre égard, c'est de contribuer à votre salut. Si ce riche dans la vie eût fait une partie des aumônes qu'il a ordonnées à la mort, ses aumônes l'auroient sauvé ; elles lui auroient attiré des grâces de conversion ; elles auroient prié pour lui, selon le langage de l'Écriture. Car ce ne sont pas tant les pauvres qui prient pour nous, que l'aumône même : *Conclude eleemosynam in sinu pauperis, et ipsa exorabit pro te.* [1] Que le pauvre prie, ou qu'il ne prie pas, l'aumône prie toujours indépendamment du pauvre : mais en vain après la mort prieroit-elle pour votre conversion, puisque ce n'est plus le temps de se convertir. En vain réclameroit-elle pour vous la miséricorde divine, puisque ce n'est plus le temps de la miséricorde.

La conséquence qui suit de là, c'est la grande leçon que nous fait saint Paul : *Dum tempus habemus, operemur bonum.* [2] Si nous aimons Dieu, et si nous nous aimons nous-mêmes, faisons de bonnes œuvres tandis que nous en avons le temps. Je ne prétends pas vous détourner d'en faire à la mort ;

[1] Eccli. 29. — [2] Galat. 6.

à Dieu ne plaise! c'étoit un usage trop saint et trop chrétien que celui des fidèles autrefois, de vouloir que Jésus-Christ fût leur héritier, et qu'il eût part à leurs dernières volontés. Mais du reste, souvenons-nous que les bonnes œuvres de la vie sont de tout un autre poids. Ah! Chrétiens, voici le temps où Dieu se dispose à verser plus abondamment ses grâces, et où il vous appelle plus fortement à la pénitence. Or, un des moyens les plus efficaces pour le toucher en votre faveur, c'est de lui envoyer, selon la figure de l'Évangile, des médiateurs qui lui parlent pour vous, et qui s'engagent à consommer l'affaire de votre conversion, et celle de votre salut et de votre sanctification. On s'étonne quelquefois de voir des pécheurs changer tout à coup; des libertins et des impies renoncer à leurs habitudes, et s'attacher à Dieu; des aveugles et des endurcis se reconnoître, et devenir sensibles aux vérités éternelles; des impénitens de plusieurs années, par une espèce de prodige, après une vie déréglée et dissolue, mourir de la mort des saints: mais moi je n'en suis point surpris, si ces pécheurs, si ces impies et ces libertins, si ces aveugles et ces endurcis, si ces impénitens ont été charitables envers les pauvres. C'est l'accomplissement des oracles de l'Écriture; c'est un effet des paroles de Jésus-Christ; c'est la bénédiction de l'aumône. Il faut pour cela que Dieu fasse des miracles; mais

les miracles, pour récompenser l'aumône, ne lui coûtent point. Il faut que Dieu se relâche de ses droits, et qu'il arrête tous les foudres de sa justice; mais, si j'ose m'exprimer de la sorte, l'aumône fait violence à la justice divine; et pour les intérêts du pauvre et du riche qui l'assistent, Dieu n'a point de droits si légitimes et si chers qu'il ne soit prêt à céder. David disoit qu'il n'avoit point vu de juste abandonné : *Non vidi justum derelictum:*[1] et je puis dire, que je n'ai point vu de riche libéral et tendre pour les pauvres, en qui je n'aie remarqué certains effets de la grâce, qui m'ont rempli de consolation. Mais au contraire, il n'est, hélas! que trop commun de voir ces riches avares, ces riches insensibles aux misères du prochain, vivre sans foi et sans loi, vieillir et blanchir dans leurs désordres, et mourir enfin dans leur impénitence. Pourquoi? parce que, suivant l'arrêt du Saint-Esprit, il n'y a point de miséricorde pour celui qui n'exerce point la miséricorde : *Judicium sine misericordia ei qui non facit misericordiam.*[2] Prévenons, mes chers Auditeurs, un jugement si terrible. Réveillons dans nos cœurs tous les sentimens de la charité chrétienne; et par de saintes aumônes, faisons-nous des amis qui nous reçoivent dans l'éternité bienheureuse que je vous souhaite, etc.

[1] Ps. 36. — [2] Jacob. 2.

SERMON

POUR

LE DIMANCHE DE LA Ire SEMAINE.

SUR LES TENTATIONS.

Ductus est Jesus in desertum a Spiritu, ut tentaretur a diabolo. Et cum jejunasset quadraginta diebus et quadraginta noctibus, postea esuriit.

Jésus fut conduit dans le désert par l'Esprit, pour y être tenté du démon. Et ayant jeûné quarante jours et quarante nuits, il se sentit pressé de la faim. Saint Matth., chap. 4.

SIRE,

N'EST-IL pas étonnant que le Fils de Dieu, qui n'est descendu sur la terre, comme dit saint Jean, que pour détruire les œuvres du démon, ait voulu les éprouver lui-même, et se voir exposé aux attaques de cet esprit tentateur? Mais quatre grandes raisons, remarque saint Augustin, l'y ont engagé, et toutes sont prises de notre intérêt. Nous étions trop fragiles et trop foibles pour soutenir la ten-

:ation, et il a voulu nous fortifier; nous étions :rop timides et trop lâches, et il a voulu nous encourager; nous étions trop imprudens et trop téméraires, et il a voulu nous apprendre à nous précautionner; nous étions sans expérience et trop peu versés dans l'art de combattre notre commun ennemi, et il a voulu nous l'enseigner.

Or c'est ce qu'il fait admirablement aujourd'hui. Car, selon la pensée et l'expression de saint Grégoire, il nous a rendus plus forts, en surmontant nos tentations par ses tentations mêmes, comme par sa mort il a surmonté la nôtre. *Justum quippe erat, ut tentatus nostras tentationes suis vinceret, quemadmodum mortem nostram venerat sua morte superare.*[1] Il nous a rendus plus courageux et plus hardis, en nous animant par son exemple, puisque rien en effet ne doit plus nous animer que l'exemple d'un Homme-Dieu, notre souverain pontife, éprouvé comme nous en toutes manières, suivant la parole de saint Paul : *Tentatum autem per omnia.*[2] Il nous a rendus plus circonspects et plus vigilans, en nous faisant connoître que personne ne doit se tenir en assurance, lorsque lui-même, le Saint des saints, il n'est pas à couvert de la tentation. Enfin il nous a rendus plus habiles et plus intelligens, en nous montrant de quelles armes nous devons user pour nous

[1] Greg. — [2] Hebr. 4.

défendre, et en nous traçant les règles de cette milice spirituelle.

En cela semblable à un grand roi, qui, pour repousser les ennemis de son état, et pour dissiper leurs ligues, ne se contente pas de lever des troupes et de donner des ordres; mais paroît le premier à la tête de ses armées, les soutient par sa présence, les conduit par sa sagesse, les anime par sa valeur, et toujours, malgré les obstacles et les périls, leur assure la victoire. Or, si l'exemple d'un roi a tant de force et tant de vertu, comme vous le savez, Chrétiens, et comme vous l'avez tant de fois reconnu vous-mêmes, que doit faire l'exemple d'un Dieu? Voici sans doute un des plus importans sujets que je puisse traiter dans la chaire, et qui demande plus de réflexion. Parmi tant d'excellentes leçons que nous donne Jésus-Christ dans l'Évangile de ce jour, touchant la manière dont nous devons nous gouverner dans la tentation, j'en choisis deux auxquelles je m'arrête, et que me fournissent les paroles de mon texte. La première est que ce divin maître ne va au désert, où il est tenté, que par l'inspiration de l'Esprit de Dieu: *Ductus est in desertum a Spiritu ut tentaretur.* La seconde, qu'il n'y est tenté qu'après s'être prémuni du jeûne et de la mortification des sens: *Et cum jejunasset quadraginta diebus et quadraginta noctibus, accessit tentator.* De là je tirerai deux con-

séquences, l'une et l'autre bien utiles et bien nécessaires. Demandons, etc. *Ave, Maria.*

De quelque manière que Dieu en ait disposé dans le conseil de sa sagesse, sur ce qui regarde cette préparation de grâces, que saint Augustin appelle prédestination, trois choses sont évidentes et incontestables dans les principes de la foi; savoir, que, pour vaincre la tentation, le secours de la grâce est nécessaire, qu'il n'y a point de tentation qui ne puisse être vaincue par la grâce, et que Dieu enfin, par un engagement de fidélité, ne manque jamais à nous fortifier de sa grâce dans la tentation.

Sans la grâce, je ne puis vaincre la tentation : c'est un article décidé contre l'erreur pélagienne. Or, quand je dis vaincre, j'entends de cette victoire sainte dont parloit l'Apôtre, lorsqu'il disoit : *Qui legitime certaverit;* [1] de cette victoire qui est un effet de l'esprit chrétien, qui a son mérite devant Dieu, et pour laquelle l'homme doit être un jour récompensé dans le ciel et couronné. Car de vaincre une tentation par une autre tentation, un vice par un autre vice, un péché par un autre péché; se surmonter la vengeance par l'intérêt, l'intérêt par le plaisir, le plaisir par l'ambition, ce sont les vertus et les victoires du monde, où la grâce n'a

[1] 2. Timot. 2.

point de part. Mais de surmonter toutes ces tentations et le monde même pour Dieu, c'est la victoire de la grâce et de notre foi : *Et hæc est victoria quæ vincit mundum, fides vestra.*[1]

Il n'y a point de tentation qui ne puisse être vaincue par la grâce : autre maxime essentielle dans la religion; et le bien-aimé disciple saint Jean en apporte une excellente raison : car, dit-il en parlant aux fidèles, celui qui est en vous par sa grâce, est bien plus fort que celui qui est dans le monde, et qui y règne en qualité de prince du monde : *Vicistis eum, quoniam major est qui in vobis est, quam qui in mundo.*[2] C'est donc faire injure à Dieu, que de croire la tentation insurmontable, et de dire ce que nous disons néanmoins si souvent : Je ne puis résister à telle passion; je ne puis tenir contre telle habitude et tel penchant. C'est, dans la pensée de saint Bernard, une parole d'infidélité encore plus que de foiblesse : pourquoi? parce qu'en parlant ainsi, ou nous n'avons égard qu'à nos propres forces, et en ce sens la proposition est vraie, mais nous sommes infidèles de séparer nos forces de celles de Dieu; ou nous supposons la grâce et le secours de Dieu, et en ce sens la proposition non-seulement est fausse, mais hérétique, parce qu'il est de la foi qu'avec le se-

[1] 1. Joan. 5. — [2] 1. Joan. 4.

cours de Dieu nous pouvons tout : *Omnia possum in eo qui me confortat.*[1]

Mais avons-nous toujours ce secours de Dieu dans la tentation ? C'est ce qui me reste à vous expliquer, et ce qui doit faire le fond de ce discours, où j'ose dire que, sans embarrasser vos esprits, et sans rien avancer dont vous ne soyez édifiés, je vais vous donner l'éclaircissement de ce qu'il y a de plus important et de plus solide dans la matière de la grâce. Oui, Chrétiens, il est encore de la foi, que Dieu ne permet jamais que nous soyons tentés au delà de ce que nous pouvons : *Fidelis Deus qui non patietur vos tentari supra id quod potestis.*[2] Or nous n'avons ce pouvoir que par la grâce. Elle ne nous manque donc point du côté de Dieu, non-seulement pour vaincre la tentation, mais pour en profiter : *Sed faciet cum tentatione proventum.*[3] Voilà comment parle saint Paul, et de quoi nous ne pouvons douter, si nous ne sommes pas assez aveugles pour nous figurer un Dieu sans miséricorde et sans providence. Mais quoique cela soit ainsi, il y a pourtant une erreur qui n'est aujourd'hui que trop commune, et qui se découvre dans la conduite de la plupart des hommes : c'est de croire que ces grâces nous sont toujours données telles que nous les voulons, et au moment que nous les voulons. Erreur dont les conséquences

[1] Philipp. 4. — [2] 1. Cor. 10. — [3] Ibid.

sont très-pernicieuses, et dont j'ai cru qu'il étoit important de vous détromper. Pour vous faire entendre mon dessein, je distingue deux sortes de tentations; les unes volontaires, et les autres involontaires. Les unes où nous nous engageons de nous-mêmes contre l'ordre de Dieu, et les autres où nous nous trouvons engagés par une espèce de nécessité attachée à notre condition. Dans les premières, je dis que nous ne devons point espérer d'être secourus de Dieu, si nous ne sortons de l'occasion; et que pour cela nous ne devons point aller nous promettre une grâce de combat, mais une grâce de fuite : ce sera la première partie. Dans les autres, je prétends qu'en vain nous aurons une grâce de combat, si nous ne sommes en effet résolus à combattre nous-mêmes, et surtout comme Jésus-Christ, par la mortification de la chair : ce sera la seconde partie. Toutes deux renferment de solides instructions.

PREMIÈRE PARTIE.

Dans quelque obligation que nous puissions être et que nous soyons en effet, d'exposer quelquefois notre vie, c'est une vérité incontestable, fondée sur la première loi de la charité que nous nous devons à nous-mêmes, qu'il ne nous est jamais

permis d'exposer notre salut. Or il est évident que nous l'exposons, et par conséquent que nous péchons, autant de fois que nous nous engageons témérairement dans la tentation. Je m'explique. Il n'y a personne qui n'ait, et en soi-même, et hors de soi-même, des sources de tentations qui lui sont propres : en soi-même, des passions et des habitudes; hors de soi-même, des objets et des occasions, dont il a personnellement à se défendre, et qui sont par rapport à lui des principes de péché. Car on peut très-bien dire de la tentation, ce que saint Paul disoit de la grâce, que comme il y a une diversité de grâces et d'inspirations, qui toutes procèdent du même esprit de sainteté, et dont Dieu qui opère en nous, se sert, quoique différemment, pour nous convertir et pour nous sauver ; aussi il y a une diversité de tentations, que le même esprit d'iniquité nous suscite, pour nous corrompre et pour nous perdre. Nous savons assez quel est le foible par où il nous attaque plus communément; et pour peu d'attention que nous ayons sur notre conduite, nous distinguons sans peine, non-seulement la tentation qui prédomine en nous, mais les circonstances qui nous la rendent plus dangereuse. Car selon la remarque de saint Chrysostôme, ce qui est tentation pour l'un, ne l'est pas pour l'autre; ce qui est occasion de chute pour celui-ci, peut n'être d'aucun danger

pour celui-là, et tel ne sera point troublé ni ébranlé des plus grands scandales du monde, qu'une bagatelle, si j'ose le dire, par la disposition particulière où il se trouve, fera malheureusement échouer. Le savoir, et ne pas fuir le danger, c'est ce que j'appelle s'exposer à la tentation contre l'ordre de Dieu. Or je prétends qu'un chrétien alors ne doit point attendre de Dieu les secours de grâce préparés pour combattre la tentation et pour la vaincre. Je prétends qu'il n'est pas en droit de les demander à Dieu, ni même de les espérer. Je vais plus loin, et je ne crains point d'ajouter, que quand il les demanderoit, Dieu, selon le cours de sa providence ordinaire, est expressément déterminé à les lui refuser. Que puis-je dire de plus fort pour faire voir à ces âmes présomptueuses le désordre de leur conduite, et pour les faire rentrer dans les saintes voies de la prudence des justes?

Non, Chrétiens, tout homme qui témérairement et contre l'ordre de Dieu, s'engage dans la tentation, ne doit point compter sur ces grâces de protection et de défense, sur ces grâces de résistance et de combat, si nécessaires pour nous soutenir. Par quel titre les prétendroit-il, ou les demanderoit-il à Dieu? Par titre de justice? ce ne seroient plus des grâces, ce ne seroient plus des dons de Dieu, si Dieu les lui devoit. Par titre de fidélité? Dieu ne les lui a jamais promises. Par titre de miséricorde?

il y met par sa présomption un obstacle volontaire, et il se rend absolument indigne des miséricordes divines. Le voilà donc, tandis qu'il demeure dans cet état, et qu'il y veut demeurer, sans ressource de la part de Dieu et privé de tous ses droits à la grâce : j'entends à cette grâce dont parle saint Augustin, et qu'il appelle victorieuse, parce que c'est par elle que nous triomphons de la tentation.

Je dis plus : non-seulement l'homme ne peut présumer alors, que Dieu lui donnera cette grâce victorieuse; mais il doit même s'assurer que Dieu ne la lui donnera pas. Pourquoi? parce que Dieu lui-même s'en est ainsi expliqué, et qu'il n'y a point de vérité plus clairement marquée dans l'Écriture que celle-ci; savoir, que Dieu pour punir la témérité du pécheur, l'abandonne et le livre à la corruption de ses désirs. Et ne me dites point que Dieu est fidèle, et que la fidélité de Dieu, selon saint Paul, consiste à ne pas permettre que nous soyons jamais tentés au-dessus de nos forces. Dieu est fidèle : j'en conviens. Mais ce sont deux choses bien différentes, de ne pas permettre que nous soyons tentés au-dessus de nos forces, et de nous donner les forces qu'il nous plaît, quand nous nous engageons nous-mêmes dans la tentation. L'un n'est point une conséquence de l'autre; et sans préjudice de sa fidélité, Dieu peut bien nous refu-

ser ce que nous n'avons nulle raison d'espérer. Il est fidèle dans ses promesses : mais quand et où nous a-t-il promis de secourir dans la tentation celui qui cherche la tentation ? Pour raisonner juste et dans les principes de la foi, il faudroit renverser la proposition, et conclure de la sorte : Dieu est fidèle, il est infaillible dans ses paroles ; donc il abandonnera dans la tentation, celui qui s'expose à la tentation, puisque sa parole y est expresse et qu'il nous l'a dit en termes formels. Or la fidélité de Dieu n'est pas moins intéressée à vérifier cette formidable menace, quiconque aime le péril y périra, *qui amat periculum in illo peribit*,[1] qu'à s'acquitter envers nous de cette consolante promesse : Le Seigneur est fidèle, et jamais il ne nous laissera tenter au delà de notre pouvoir : *Fidelis Deus qui non patietur vos tentari supra id quod potestis.*

Mais, sans insister davantage sur les promesses de Dieu ou sur ses menaces, je prends la chose en elle-même. En vérité, mes chers Auditeurs, un homme qui témérairement et d'un plein gré s'expose à la tentation, qui volontairement entretient la cause et le principe de la tentation, a-t-il bonne grâce d'implorer le secours du ciel et de l'attendre ? Si c'étoit l'intérêt de ma gloire, lui peut répondre Dieu, si c'étoit un devoir de nécessité, si c'étoit

[1] Eccli. 3.

un motif de charité, si c'étoit le hasard et une surprise qui vous eût engagé dans ce pas glissant, ma providence ne vous manqueroit pas, et je ferois plutôt un miracle pour vous maintenir. Et en effet quand autrefois, pour tenter la vertu des vierges chrétiennes, on les exposoit dans des lieux de prostitution et de débauche, la grâce de Dieu les y suivoit. Quand les prophètes, pour remplir leur ministère, paroissoient dans les cours des princes idolâtres, la grâce de Dieu les y accompagnoit. Quand les solitaires, obéissant à la voix et à l'inspiration divine, sortoient de leurs déserts, et entroient dans les villes les plus débordées pour exhorter les peuples à la pénitence, la grâce de Dieu y entroit avec eux. Elle combattoit dans eux et pour eux; elle remportoit d'éclatantes et de glorieuses victoires, parce que Dieu lui-même, tuteur et garant de leur salut, les conduisoit : ils étoient à l'épreuve de tout. Mais aujourd'hui, par des principes bien différens, vous vous livrez vous-mêmes à tout ce qu'il y a pour vous dans le monde de plus dangereux et de plus propre à vous pervertir. Mais aujourd'hui, pour contenter votre inclination, vous entretenez des sociétés libertines et des amitiés pleines de scandale, des conversations dont la licence corromproit, si je puis ainsi parler, les anges mêmes. Mais aujourd'hui, par un engagement, ou de passion, ou de foiblesse, vous

souffrez auprès de vous des gens contagieux, démons domestiques, toujours attentifs à vous séduire et à vous inspirer le poison qu'ils portent dans l'âme. Mais aujourd'hui, pour vous procurer un vain plaisir, vous courez à des spectacles, vous vous trouvez à des assemblées, capables de faire sur votre cœur les plus mortelles impressions. Mais aujourd'hui, pour satisfaire une damnable curiosité, vous voulez lire sans distinction les livres les plus profanes, les plus lascifs, les plus impies. Mais aujourd'hui, Femme mondaine, par une malheureuse vanité de votre sexe, vous vous piquez de paroître partout, d'être partout applaudie, de voir le monde et d'en être vue, de briller dans les compagnies, de vous produire avec tout l'avantage et tous les artifices d'un luxe affecté : et dans une telle disposition, vous vous flattez que Dieu sera votre soutien et votre appui. Or je dis moi qu'il retirera son bras, qu'il vous laissera tomber; et que quand, par des vues tout humaines, vous sauriez vous garantir de ce que le monde même condamne et traite de dernier crime, vous ne vous garantirez pas de bien d'autres chutes moins sensibles, mais toujours mortelles par rapport au salut. Je dis que ces grâces sur quoi vous fondez votre espérance, n'ont point été destinées de Dieu pour vous fortifier en de pareilles conjonctures, et que vous ne les aurez jamais, tandis que vous vivrez dans le

désordre où je viens de vous supposer. Voilà ce que j'avance comme une des maximes les plus incontestables et les plus solidement autorisées par les trois grandes règles des mœurs, l'expérience, la raison et la foi : voilà le point auquel nous devons, vous et moi, nous en tenir dans toute la conduite et le plan de notre vie.

Ah! mes Frères, reprend saint Bernard, s'il étoit vrai, comme vous voulez vous le persuader, que Dieu de sa part fût toujours également prêt à nous défendre et à combattre pour nous, soit lorsque malgré ses ordres nous nous jetons dans le danger, soit lorsque nous nous trouvons innocemment surpris, il faudroit conclure que les saints auroient pris là-dessus des mesures bien fausses et des précautions bien inutiles. Ces hommes si célèbres pour leur sainteté, et que l'on nous propose pour modèles, ces hommes consommés dans la science du salut l'auroient bien mal entendu, si la grâce se donnoit indifféremment à celui qui aime la tentation, et à celui qui la craint; à celui qui l'excite et qui s'y plaît, et à celui qui la fuit. C'est bien en vain qu'ils s'éloignoient du commerce du monde, et qu'ils se tenoient enfermés dans de saintes retraites, si dans le commerce du monde le plus corrompu l'on est également sûr de Dieu et de sa protection toute-puissante.

Pourquoi saint Jérôme avoit-il tant d'horreur

des pompes du siècle? pourquoi se troubloit-il, comme il le témoigne lui-même, au seul souvenir de ce qu'il avoit vu dans Rome? Il n'avoit qu'à quitter sa solitude et à retourner dans les mêmes assemblées; il n'avoit qu'à rentrer sans crainte dans les mêmes cercles. Pourquoi ce grand maître de la vie spirituelle, ce docteur si sage et si éclairé, obligeoit-il cette sainte vierge Eustochium à s'interdire pour jamais certaines libertés, dont on ne se fait point communément de scrupule : les rendez-vous dérobés, les visites fréquentes, les mots couverts et à double sens, les lettres enjouées et mystérieuses, les démonstrations de tendresse et les privautés d'une amitié naissante? Pourquoi, dis-je, lui faisoit-il des crimes de tout cela? pourquoi lui en faisoit-il tant appréhender les suites, s'il savoit que Dieu nous a tous pourvus d'un préservatif infaillible et d'un remède toujours présent?

Enfin, quand les Pères de l'Église invectivoient avec tant de zèle contre les abus et les scandales du théâtre; quand ils défendoient aux fidèles les spectacles, et qu'ils les sommoient en conséquence de leur baptême d'y renoncer, il faudroit regarder ces invectives comme des figures, et ces discours si pathétiques comme des exagérations. Mais pensez-en, mes chers Auditeurs, tout ce qu'il vous plaira, il est difficile que tous les saints se soient

trompés; et quand il s'agit de la conscience, j'en croirai toujours les saints, plutôt que le monde et tous les partisans du monde : car les saints parloient, les saints agissoient par l'Esprit de Dieu ; et l'Esprit de Dieu ne fut jamais, ni ne peut jamais être sujet à l'erreur.

Mais allons jusqu'à la source; et pour vous convaincre encore davantage de la vérité que je prêche, tâchons à la découvrir dans son principe. Pourquoi Dieu refuse-t-il sa grâce à un pécheur qui s'expose lui-même à la tentation? c'est pour l'intérêt et pour l'honneur de sa grâce même ; et la raison qu'en apporte Tertullien est bien naturelle et bien solide; parce qu'autrement, dit-il, le secours de Dieu deviendroit le fondement et le prétexte de la témérité de l'homme. Voici la pensée de ce Père. Dieu, tout libéral qu'il est, doit ménager ses grâces de telle sorte, que le partage qu'il en fait, ne nous soit pas un sujet raisonnable de vivre dans une confiance présomptueuse ; cette proposition est évidente. Or si je savois que dans les tentations mêmes où je m'engage contre la volonté de Dieu, Dieu infailliblement me soutiendra, je n'userois plus de nulle circonspection ; je n'aurois plus besoin du don de conseil, ni de la prudence chrétienne : pourquoi? parce que je serois aussi invincible et aussi fort en cherchant l'occasion qu'en l'évitant : ainsi la grâce, au lieu

de me rendre vigilant et humble, me rendroit lâche et superbe.

Que fait donc Dieu? me voyant prévenu d'une illusion si injurieuse à sa sainteté même, il me prive de sa grâce; et par-là il justifie sa providence du reproche qu'on lui pourroit faire, d'autoriser mon libertinage et ma témérité. Et c'est ce que saint Cyprien exprimoit admirablement par ces belles paroles que je vous prie de remarquer: *Ita nobis spiritualis fortitudo collata est, ut providos faciat, non ut præcipites tueatur.*[1] Ne vous y trompez pas, mes Frères, et ne pensez pas que cette force spirituelle de la grâce qui doit vaincre la tentation dans nous, ou nous aider à la vaincre, soit abandonnée à notre discrétion. Dieu la tient en réserve, mais pour qui? pour les chrétiens sages et prévoyans, et non pas pour les aveugles et les négligens. A qui en fait-il part? à ces âmes justes, qui se défient de leur foiblesse, et qui s'observent elles-mêmes. Mais pour ces âmes audacieuses et précipitées, qui marchent sans réflexion, bien loin d'avoir des grâces de choix à leur communiquer, il se fait comme un point de justice de les livrer aux désirs de leur cœur; et ce châtiment, quoique terrible, est conforme à la nature de leur péché.

Car que fait un chrétien, lorsque par le mouvement et le caprice d'une passion qui le domine, il ne va

[1] Cypr.

pas au-devant de la tentation? Écoutez-le. En s'engageant dans la tentation, il tente Dieu même; et tenter Dieu c'est un des plus grands désordres dont la créature soit capable, et qui, dans la doctrine des Pères, blesse directement le premier devoir de la religion : *Non tentabis Dominum Deum tuum.*[1] Or ce péché ne peut être mieux puni que par l'abandon de Dieu. Voici comment raisonne sur ce point l'ange de l'école saint Thomas. Dans le langage de l'Écriture, nous trouvons, dit ce saint docteur, qu'on peut tenter Dieu en trois manières différentes : premièrement, quand nous lui demandons un miracle sans nécessité; et c'est ce que firent ces pharisiens dont parle saint Luc : *Alii autem tentantes eum, signum de cœlo quærebant.*[2] Ils prièrent le Sauveur du monde de leur faire voir un prodige dans l'air : mais pourquoi lui firent-ils cette demande? pour le tenter. Secondement, quand nous voulons borner la toute-puissance de Dieu; et c'est ce que Judith reprocha aux habitans de Béthulie, lorsque assiégée par Holopherne, et désespérant du secours d'en haut, ils étoient prêts à capituler et à se rendre : *Qui estis vos qui tentatis Dominum? constituistis terminos miserationis ejus?*[3] Qui êtes-vous, leur dit-elle, et comment osez-vous tenter le Seigneur, en marquant un terme à sa miséricorde et à son pouvoir?

[1] Matth. 4. — [2] Luc. 11. — [3] Judith. 8.

Enfin, quand nous sommes de mauvaise foi avec Dieu, et que nous ne tenons pas à son égard une conduite sincère et droite : c'est ainsi qu'en usèrent les Juifs lorsqu'ils présentèrent à Jésus-Christ une pièce de monnoie, et qu'ils le pressèrent de répondre si l'on devoit payer le tribut à César : *Quid me tentatis, hypocritæ?*[1] Hypocrites, leur repartit le Sauveur du monde, pourquoi me tentez-vous? Voilà, reprend saint Thomas, ce que c'est que tenter Dieu ; voilà les trois espèces de ce péché.

Or un chrétien qui s'expose à la tentation, fondé sur la grâce de Dieu dont il présume, se rend tout à la fois coupable de ces trois sortes de péchés. Car d'abord il demande à Dieu un miracle sans nécessité. Pourquoi? parce que ne faisant rien pour se conserver, il veut que Dieu seul le conserve ; et que n'employant pas la grâce qu'il a, il se promet de la part de Dieu la grâce qu'il n'a pas. La grâce qu'il a, c'est une grâce de fuite; mais il ne veut pas fuir. La grâce qu'il n'a pas, c'est une grâce de combat, mais comptant néanmoins que Dieu combattra pour lui, il veut affronter le péril ; c'est-à-dire, qu'il renverse, ou qu'il voudroit renverser toutes les lois de la providence. L'ordre naturel est qu'il se retire de l'occasion, puisqu'il le peut; mais il ne le veut pas ; et cependant il veut que Dieu l'y soutienne par un concours extraor-

[1] Matth. 22.

dinaire, en sorte qu'il n'y périsse pas. N'est-ce pas vouloir un miracle, et le miracle le plus inutile? Quand Dieu voulut préserver Loth et toute sa famille de l'embrasement de Sodome, et qu'il lui commanda de sortir de cette ville réprouvée, si Loth eût refusé cette condition, s'il eût voulu demeurer au milieu de l'incendie, s'il eût demandé que Dieu le garantît miraculeusement des flammes, comment eût été reçue une telle prière? comment eût-elle dû l'être? Or voilà ce que nous faisons tous les jours. Nous voulons que dans des lieux où le feu de l'impureté est allumé de toutes parts, Dieu, par une grâce spéciale, nous mette en état de n'en point ressentir les atteintes. Nous voulons aller partout, entendre tout, voir tout, être de tout, et que Dieu cependant nous couvre de son bouclier et nous rende invulnérables à tous les traits. Mais Dieu sait bien nous réduire à l'ordre, et confondre notre présomption. Car il nous dit justement, comme il dit à Loth : *Nec stes in omni circa regione.* [1] Éloignez-vous de Sodome et de tous ses environs; renoncez à ce commerce qui vous corrompt, *nec stes;* rompez cette société qui vous perd, *nec stes;* quittez ce jeu qui vous ruine et de biens et de conscience, *nec stes;* sortez de là, et ne tardez pas. Je n'ai point de miracle à faire pour vous; et dès à présent je consens à votre perte, si par une

[1] Genes. 19.

sage et prompte retraite vous ne prévenez le malheur qui vous menace, *nec stes in omni circa regione.*

Aussi, Chrétiens, prenez garde que le Fils de Dieu, qui pouvoit accepter le défi que lui fait dans notre évangile l'Esprit tentateur; qui pouvoit, sans risquer, le précipiter du haut du temple, et charger par-là de confusion son ennemi, se contente de lui opposer cette parole : *Non tentabis Dominum Deum tuum :* [1] Vous ne tenterez point le Seigneur votre Dieu. Pourquoi cela ? Ne vous en étonnez pas, répond saint Augustin, c'est que cet ennemi de notre salut ne doit point être vaincu par un miracle de la toute-puissance de Dieu, mais par la vigilance et la fidélité de l'homme : *Quia non omnipotentia Dei, sed hominis justitia superandus erat.*[2] A entendre les Pères s'expliquer sur ce point, on diroit qu'ils parlent en pélagiens : cependant toutes leurs propositions sont orthodoxes, parce qu'elles n'excluent pas la grâce, mais seulement le miracle de la grâce ; et voilà ce qui a rendu les saints si attentifs sur eux-mêmes, si timides et si réservés. Mais nous, mieux instruits des conseils de Dieu que Dieu même, nous portons plus avant notre confiance. Car l'esprit de mensonge nous dit : *Mitte te deorsum :*[3] Ne crains point, jettes-toi hardiment dans cet abîme, vois cette personne,

[1] Matth. 4. — [2] Aug. — [3] Matth. 4.

entretiens cette liaison ; Dieu a commis des anges pour ta sûreté, et ils te conduiront dans toutes tes voies : *Scriptum est, qua angelis suis mandavit de te.*[1] C'est ainsi qu'il nous parle, et nous l'écoutons ; et nous nous persuadons que les anges du ciel viendront en effet à notre secours, je veux dire, que les grâces divines descendront sur nous ; et nous fermons ensuite les yeux à tout, pour marcher avec plus d'assurance dans les voies les plus dangereuses ; et au lieu de répondre comme Jésus-Christ : *Non tentabis*, vous ne mettrez point à l'épreuve la toute-puissance de votre Dieu, nous hasardons tout sans hésiter ; nous voulons que Dieu fasse pour nous ce qu'il n'a pas fait pour son Fils ; nous lui demandons un miracle, qu'il s'est, pour m'exprimer de la sorte, refusé à lui-même.

De plus, et au même temps que le pécheur présomptueux tente Dieu par rapport à sa toute-puissance, il ose encore le tenter par rapport à sa miséricorde ; non pas en la bornant comme les prêtres de Béthulie, mais au contraire en l'étendant au delà des bornes où il a plu à Dieu de la renfermer. Car cette miséricorde, dit saint Augustin, n'est que pour ceux qui se trouvent dans la tentation, sans l'avoir voulu ; et nous voulons qu'elle soit encore pour ceux qui donnent entrée à la tentation, qui se familiarisent avec la tentation, qui nour-

[1] Matth. 4.

rissent dans eux et qui fomentent la tentation; comme si nous étions maîtres des grâces de Dieu, et qu'il fût en notre pouvoir d'en disposer. Or qui sommes-nous pour cela? *Qui estis vos, qui tentatis Dominum?*[1] Enfin, nous tentons Dieu par hypocrisie, lorsque nous implorons sa grâce dans une tentation dont nous craignons d'être délivrés, et d'où nous refusons de sortir. Dieu peut bien nous répondre ce que Jésus-Christ répondit aux Juifs: *Quid me tentatis, hypocritæ?*[2] car nous lui demandons une chose, mais de bouche, tandis qu'au fond et dans le cœur nous en voulons une autre. Nous le prions d'éloigner de nous la tentation, et nous-mêmes, contre sa défense expresse, nous nous en approchons. Nous lui disons : Seigneur, ayez égard à notre foiblesse, et sauvez-nous de la violence et des surprises du tentateur; et cependant, par une contradiction monstrueuse, nous devenons nos propres tentateurs; nous en exerçons dans nous-mêmes, comme dit excellemment saint Grégoire pape, et contre nous-mêmes, le principal et le funeste ministère. N'est-ce pas user de dissimulation avec Dieu? n'est-ce pas lui insulter?

Voilà, mes chers Auditeurs, permettez-moi de vous appliquer particulièrement cette morale, voilà ce qui vous rendra éternellement inexcusables devant Dieu. Quand on vous reproche vos désordres,

[1] Judith. 8. — [2] Matth. 22.

vous vous en prenez à votre condition, et vous prétendez que la cour où vous vivez, est un séjour de tentations, mais de tentations inévitables, mais de tentations insurmontables : c'est ainsi que vous en parlez, que vous rejetez sur des causes étrangères ce qui vient de vous-mêmes et de votre fonds. Mais il faut une fois justifier Dieu sur un point où sa providence est tant intéressée : il faut, en détruisant ce vain prétexte, vous obliger à tenir un autre langage et à reconnoître humblement votre désordre. Oui, Chrétiens, je l'avoue, la cour est un séjour de tentations, et de tentations dont on ne peut presque se préserver, et de tentations où les plus forts succombent; mais pour qui l'est-elle? pour ceux qui n'y sont pas appelés de Dieu, pour ceux qui s'y poussent par ambition, pour ceux qui y entrent par la voie de l'intrigue, pour ceux qui n'y cherchent que l'établissement d'une fortune mondaine, pour ceux qui y demeurent contre leur devoir, contre leur profession, contre leur conscience; pour ceux dont on demande ce qu'ils y font et pourquoi ils y sont; dont on dit, ils sont ici, et ils devroient être là; en un mot, pour ceux que l'Esprit de Dieu n'y a pas conduits. Êtes-vous de ce caractère et de ce nombre? alors, j'en conviens, il est presque infaillible que vous vous y perdrez. C'est un torrent impétueux qui vous emportera. Car comment y résisterez-vous, puisque

Dieu n'y sera pas avec vous? Mais êtes-vous à la cour dans l'ordre de la Providence ; c'est-à-dire, y êtes-vous entré avec vocation? y tenez-vous le rang que votre naissance vous y donne? y faites-vous votre charge? y venez-vous par le choix du prince? une raison nécessaire et indispensable vous y retient-elle? non, Chrétiens, les tentations de la cour ne sont plus des tentations invincibles pour vous. Car il est de la foi, non-seulement que Dieu vous a préparé des grâces pour les vaincre, mais que les grâces qu'il vous a préparées, sont propres à vous sanctifier au milieu même de la cour.

Si donc vous vous perdez à la cour, ce n'est point aux tentations de la cour que vous vous en devez prendre ; c'est à vous-mêmes, et à votre lâcheté, à votre infidélité, puisque le Saint-Esprit vous le dit en termes formels : *Perditio tua, Israel.*[1] Et en effet n'est-ce pas à la cour que, malgré les tentations, l'on a pratiqué de tout temps les plus grandes vertus? n'est-ce pas là qu'on a remporté les plus grandes victoires? n'est-ce pas là que se sont formés tant de saints? n'est-ce pas là que tant d'autres peuvent se former tous les jours? Dans des ministères aussi pénibles qu'éclatans, être continuellement assiégé d'hommes intéressés, d'hommes dissimulés, d'hommes passionnés ; passer les jours et les nuits à décider des intérêts d'autrui, à écouter

[1] Osee. 13.

des plaintes, à donner des ordres, à tenir des conseils, à négocier, à délibérer, tout cela et mille autres soins pris en vue de Dieu, selon le gré de Dieu, n'est-ce pas assez pour vous élever à la plus sublime sainteté ?

Mais quel est souvent le principe du mal ? le voici : c'est qu'à la cour, où le devoir vous arrête, vous allez bien au delà du devoir. Car comptez-vous parmi vos devoirs tant de mouvemens que vous vous donnez, tant d'intrigues où vous vous mêlez, tant de desseins que vous vous tracez, tant de chagrins dont vous vous consumez, tant de différends et de querelles que vous vous attirez, tant d'agitations d'esprit dont vous vous fatiguez, tant de curiosités dont vous vous repaissez, tant d'affaires où vous vous ingérez, tant de divertissemens que vous recherchez ? Disons quelque chose de plus particulier, et insistons sur ce point. Comptez-vous parmi vos devoirs tel et tel attachement, dont la seule passion est le nœud, et qu'il faudroit rompre; tant d'assiduités auprès d'un objet vers qui l'inclination vous porte, et dont il faudroit vous séparer?

Je ne le puis, dites-vous. Vous ne le pouvez? Et moi je prétends, souffrez cette expression, oui, je prétends qu'en parlant de la sorte, vous mentez au Saint-Esprit, et vous faites outrage à sa grâce. Voulez-vous que je vous en convainque, mais d'une manière sensible, et à laquelle vous avouerez que

le libertinage n'a rien à opposer? Ce ne sera pas pour vous confondre, mais pour vous instruire comme mes frères, et comme des hommes dont le salut doit m'être plus cher que ma vie même : *Non ut confundam vos.*[1] La disposition où je vous vois m'est favorable pour cela, et Dieu m'a inspiré d'en profiter. Elle me fournit une démonstration vive, pressante, à quoi vous ne vous attendez pas, et qui suffira pour votre condamnation, si vous n'en faites aujourd'hui le motif de votre conversion. Ecoutez-moi, et jugez-vous.

Il y en a parmi vous, et Dieu veuille que ce ne soit pas le plus grand nombre, qui se trouvent au moment que je parle, dans des engagemens de péché, si étroits, à les en croire, et si forts, qu'ils désespèrent de pouvoir jamais briser leurs liens. Leur demander que pour le salut de leur âme ils s'éloignent de telle personne, c'est, disent-ils, leur demander l'impossible. Mais cette séparation sera-t-elle impossible, dès qu'il faudra marcher pour le service du prince, à qui nous faisons tous gloire d'obéir? Je m'en tiens à leur témoignage : y en a-t-il un d'eux qui, pour donner des preuves de sa fidélité et de son zèle, ne soit déjà disposé à partir, et à quitter ce qu'il aime? Au premier bruit de la guerre qui commence à se répandre, chacun s'engage, chacun pense à se

[1] 1. Cor. 4.

nettre en route; point de liaison qui le retienne, point d'absence qui lui coûte, et dont il ne soit résolu de supporter tout l'ennui. Si j'en doutois pour vous, je vous offenserois; et quand je le suppose comme indubitable, vous recevez ce que je dis comme un éloge, et vous m'en savez gré. Je ne compare point ce qu'exige de vous la loi du monde, et ce que la loi de Dieu vous commande. Je sais qu'en obéissant à la loi du monde, vous conserverez toujours la même passion dans le cœur, et qu'il y faut renoncer pour Dieu; et certes il est bien juste qu'il y ait de la différence entre l'un et l'autre, et que j'en fasse plus pour le Dieu du ciel que pour les puissances de la terre. Mais je veux seulement conclure de là, que vous imposez donc à Dieu quand vous prétendez qu'il n'est pas en votre pouvoir de ne plus rechercher le sujet criminel de votre désordre, et de vous tenir, au moins pour quelque temps, et pour vous éprouver vous-même, loin de ses yeux et de sa présence. Car encore une fois vous retiendra-t-il, quand l'honneur vous appellera; et avec quelle promptitude vous verra-t-on courir et voler au premier ordre que vous recevrez, et que vous vous estimerez heureux de recevoir? Quiconque auroit un moment balancé, seroit-il digne de vivre? oseroit-il paroître dans le monde? n'en deviendroit-il pas la fable et le jouet?

Ah! Chrétiens, disons la vérité, on a trop affoibli, ou même trop avili les droits de Dieu. S'il s'agit du service des hommes, on ne reconnoît point d'engagement nécessaire; tout est sacrifié, et tout le doit être, puisque l'ordre de Dieu le veut ainsi. Mais s'agit-il des intérêts de Dieu même? on se fait un obstacle de tout, on trouve des difficultés partout, et l'on manque de courage pour les surmonter. Ceux même qui devroient s'opposer à ce relâchement, les prêtres de Jésus-Christ, malgré tout leur zèle, se laissent surprendre à de faux prétextes, et sont eux-mêmes ingénieux à en imaginer, pour modérer la rigueur de leurs décisions. On écoute un mondain, on entre dans ses raisons, on les fait valoir, on le ménage, on a des égards pour lui, on lui donne du temps; on dit que l'occasion, quoique prochaine, ne lui est plus volontaire, quand il ne la peut plus quitter sans intéresser son honneur; et on lui laisse à décider, tout mondain qu'il est, si son honneur y est en effet intéressé, et intéressé suffisamment pour contre-balancer celui de Dieu : on veut qu'il puisse demeurer dans cette occasion, ou du moins qu'on ne puisse l'obliger à en sortir, s'il n'en peut sortir sans se scandaliser lui-même; et on s'en rapporte à lui-même, ou plutôt à sa passion et à son amour-propre, pour juger en effet s'il le peut. On cherche tout ce qui lui est en quelque sorte favorable,

pour ne le pas rebuter ; c'est-à-dire, qu'on l'autorise dans son erreur, qu'on l'entretient dans son libertinage, qu'on le damne et qu'on se damne avec lui. Car j'en reviens toujours à ma première proposition. En vain attendons-nous une grâce de combat pour vaincre la tentation, lorsque la tentation est volontaire, et qu'il ne tient qu'à nous de la fuir. En vain même l'aurons-nous cette grâce de combat dans les tentations nécessaires, si nous ne sommes en effet disposés à combattre nous-mêmes : comment? surtout comme Jésus-Christ, par la mortification de la chair. Vous l'allez voir dans la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

Pour bien comprendre ma seconde proposition, il faut encore, s'il vous plaît, présupposer ce grand principe, sur quoi roule, pour ainsi dire, tout le mystère de la prédestination des hommes, et que j'ai déjà développé en partie dès l'entrée de ce discours ; mais qui vous paroîtra bien plus noblement conçu, et plus fortement exprimé par ces paroles de saint Cyprien, qui sont remarquables : *Ordine suo, non nostro arbitrio, virtus Spiritus sancti ministratur.*[1] La vertu du Saint-Esprit, c'est-

[1] Cypriæ.

à-dire la grâce, ne nous est pas donnée selon notre choix, beaucoup moins selon notre goût et nos inclinations; mais dans un certain ordre établi de Dieu, suivant lequel elle doit être ménagée, et hors duquel elle demeure inutile et sans effet. Principe admirable, d'où je tire trois conséquences, qui sont d'une étendue presque infinie dans la morale chrétienne, et qui, appliquées à la conduite de la vie, font le juste tempérament de tous les devoirs que nous avons à remplir, pour correspondre aux desseins de Dieu dans l'importante affaire du salut. Suivez-bien ceci, je vous prie.

Première conséquence : dans les tentations et dans les dangers où la misère humaine nous expose, je dis par nécessité et malgré nous-mêmes, Dieu, dont la fidélité ne manque jamais, est toujours prêt à nous aider de ses grâces ; mais il veut que nous en usions, et conformément à l'état où il nous a appelés, et par rapport à la fin pour laquelle ces mêmes grâces nous sont données. Car c'est proprement ce que saint Cyprien a voulu nous marquer : *Ordine suo, non nostro arbitrio.* Or vous savez, mes chers Auditeurs, qu'en qualité de chrétiens, nous faisons tous profession d'une sainte milice, et qu'il n'y a personne de nous qui n'en porte le caractère. D'où il s'ensuit que toute notre vie, selon le témoignage de l'Écriture, ne doit plus être qu'une guerre continuelle de l'esprit contre la chair, de la raison

contre les passions, de la foi contre les sens, de l'homme intérieur contre l'homme extérieur, enfin de nous-mêmes contre nous-mêmes. Et si nous prétendons à la véritable gloire du christianisme, qui consiste dans les solides vertus, saint Paul, ce maître suscité de Dieu pour nous les enseigner et pour nous en donner une juste idée, semble n'en point reconnoître d'autres que de militaires. Car se servant d'une métaphore qui nous doit être vénérable, puisque le Saint-Esprit même en est l'auteur, il nous fait un bouclier de la foi, une cuirasse de la justice, un casque de l'espérance; nous recommandant en mille endroits de ses Épîtres de nous revêtir de ces armes spirituelles : *Induite vos armaturam Dei*,[1] et nous faisant entendre que nous en devons user, et que sans cela tout le bien qui est en nous, ou que nous présumons y être, n'est que mensonge et illusion. Voilà notre état.

Que fait Dieu de sa part? il nous prépare des grâces proportionnées à cet état. Nous avons à soutenir une guerre difficile et dangereuse : il ne nous donne pas des grâces de paix, comme il en donnoit au premier homme, car elles ne nous seroient plus propres; mais des grâces de combat, de défense, d'attaque, de résistance, parce qu'il n'y a que celles-là qui nous conviennent. Les tentations sont des assauts que nous livre notre ennemi, et ces

[1] Ephes. 6.

grâces sont des moyens pour les repousser. Par conséquent faire fond sur la grâce, sans être déterminé à résister et à combattre, c'est oublier ce que nous sommes, c'est nous figurer une grâce imaginaire et chimérique, c'est aller contre toutes les vues de Dieu. Tel est néanmoins le désordre le plus ordinaire, et fasse le ciel que ce ne soit pas le nôtre. Nous voulons des grâces qui nous garantissent de tous les dangers; mais nous voulons que ce soient des grâces qui ne nous coûtent rien, qui ne nous incommodent en rien, qui nous laissent dans la possession d'une vie douce et paisible : et Dieu veut que ce soient des grâces qui nous fassent agir, qui nous tiennent dans la sujétion d'un exercice laborieux et sans relâche : *Ordine suo, non nostro arbitrio, virtus Spiritus sancti ministratur.*[1] Le repos de la vie, voilà ce qu'on cherche, et ce que tant de personnes vertueuses, séduites par leur amour-propre, se proposent jusque dans leur piété même. Et moi, leur dit Jésus-Christ, je ne connois point cette vie sans action, puisque rien n'est plus contraire à mon esprit, et que le royaume du ciel ne peut être emporté que par violence. Car c'est pour cela que je suis entré, comme votre chef, dans le champ de bataille; et qu'au lieu de vous apporter la paix, je vous ai apporté l'épée : *Non veni pacem mittere, sed gladium.*[1] Témoignage sen-

[1] Matth. 10.

sible et convaincant qu'il ne veut à sa suite que des âmes généreuses, que des hommes infatigables et toujours en état de remporter de nouvelles victoires. Le repos est pour le ciel, et le combat pour la terre : *Non veni pacem mittere, sed gladium.*

Seconde conséquence : la première maxime en matière de guerre, est d'affoiblir son ennemi et de le fatiguer. Car de vouloir l'épargner et le traiter avec douceur, d'avoir pour lui de l'indulgence, ce seroit se perdre et se détruire soi-même. Or quel est notre ennemi, Chrétiens; je dis l'ennemi le plus puissant que la grâce ait à combattre en nous? Reconnoissons-le devant Dieu, et ne nous aveuglons pas : c'est notre chair; cette chair de péché qui ne conçoit que des désirs criminels, cette chair esclave de la concupiscence, cette chair toujours rebelle à la loi de Dieu. Voilà, dit un apôtre, l'ennemi le plus à craindre, et par qui nous sommes plus communément tentés : *Unusquisque vero tentatur a concupiscentia sua.*[1] Ennemi d'autant plus dangereux qu'il nous est plus intime, ou plutôt qu'il fait une partie de nous-mêmes; ennemi d'autant plus redoutable, que naturellement nous l'aimons; ennemi d'autant plus invincible, qu'il ne nous attaque qu'en nous flattant : c'est cet ennemi, reprend saint Chrysostôme, qu'il faut soumettre, qu'il faut dompter; par où? par la mor-

[1] Jacob. I.

tification chrétienne, si nous voulons que la grâce triomphe de la tentation.

Car je dis qu'un chrétien qui n'a aucun usage de cette mortification évangélique, qui nourrit sa chair dans la mollesse, qui l'entretient dans le plaisir, qui lui donne toutes les commodités de la vie; qui toujours d'intelligence avec elle, la ménage en tout, la choie en tout, et cependant se confie dans la grâce de Dieu, et se persuade qu'elle suffira pour le sauver, ne la connoît pas cette grâce, et n'a pas les premiers principes de la religion qu'il professe : pourquoi? voici la preuve qu'en donne saint Bernard; parce que la première action de la grâce qui le doit soutenir, et assurer son salut, est d'éteindre la concupiscence en mortifiant la chair. Vous au contraire, mon cher Auditeur, vous, chrétien sensuel et délicat, au lieu de l'affoiblir, vous la fortifiez; au lieu de lui retrancher ce qui lui donne l'avantage sur vous, vous la secondez; c'est-à-dire qu'au lieu d'aider la grâce contre la tentation, vous aidez la tentation contre la grâce même, et que vous détruisez celle-ci par l'autre. Jamais donc vous ne devez attendre que la grâce ait son effet, à moins que vous ne demandiez deux choses contradictoires : savoir, que la grâce et la concupiscence vous dominent tout à la fois; ou que Dieu, par un miracle singulier, crée pour vous des grâces nouvelles, qui, sans assujettir la chair, fassent

triompher l'esprit. Mais ne vous y trompez pas, et souvenez-vous toujours que ce n'est point au gré de l'homme que Dieu dispense ses grâces, mais selon la sage et invariable disposition de sa providence : *Ordine suo, non nostro arbitrio, virtus Spiritus sancti ministratur.*

Et en effet, comment est-ce que tous les saints ont combattu la tentation, et de quel stratagème se sont-il servis, quel moyen ont-ils employé contre elle? la mortification de la chair. N'est-ce pas ainsi que David, au milieu des pompes et des plaisirs de la cour, se couvroit d'un rude cilice, lorsqu'il se sentoit troublé par ses propres pensées, et que les désirs de son cœur le portoient au mal et le tentoient? *Ego autem cum mihi molesti essent, induebar cilicio.*[1] N'est-ce pas pour cela que saint Paul traitoit rigoureusement son corps, et qu'il le réduisoit en servitude? *Castigo corpus meum et in servitutem redigo.*[2] Quoi donc! la grâce est-elle d'une autre trempe dans nos mains que dans celles de cet apôtre? avons-nous, ou un esprit plus fervent, ou une chair plus soumise que David? l'ennemi nous livre-t-il d'autres combats, ou sommes-nous plus forts que tant de religieux et tant de solitaires, les élus et les amis de Dieu? Pas un d'eux qui ait compté sur la grâce séparée de la mortification des sens : et sans la mortification des sens, que

[1] Ps. 34. — [2] 1. Cor. 9.

dis-je? dans une vie douce, aisée, commode, dans une vie même voluptueuse et molle, nous osons tout espérer de la grâce! Un saint Jérôme, comblé de mérites, ne crut pas, avec la grâce même, pouvoir résister, s'il ne faisoit de son corps une victime de pénitence; et nous prétendons tenir contre tous les charmes du monde et les plus violens efforts de l'enfer, en faisant de nos corps des idoles de l'amour-propre! Les Hilarions et les Antoines, ces hommes tout célestes et comme les anges de la terre, se sont condamnés aux veilles, aux abstinences, à toutes les rigueurs d'une vie pénible et austère : pourquoi? parce qu'ils ne savoient point d'autre secret pour amortir le feu de la cupidité, et pour repousser ses traits; et nous nous flattons de la faire mourir, en lui fournissant tout ce qui peut plus contribuer à la faire vivre! Un saint Jean-Baptiste, sanctifié presque dès sa conception, et qui pouvoit dire que la grâce étoit née avec lui, n'a fait fond sur cette grâce qu'autant qu'il l'a exercée, ou pour parler plus correctement, qu'autant qu'il s'est exercé lui-même par elle et avec elle dans la pratique de la plus parfaite abnégation; et nous, conçus dans le péché, nous, après avoir vécu dans le péché, nous nous promettons de la grâce des victoires sans combats, ou des combats sans violence; une sainteté sans pénitence, ou une pénitence sans austérité! Mais si cela étoit, conclut

saint Jérôme, la vie de ce glorieux précurseur et de ceux qui l'ont suivi, bien loin d'être un sujet d'admiration et d'éloge, ne devroit-elle pas être regardée comme une illusion et une folie? *Si ita esset, annon ridenda potius, quam prædicanda esset vita Joannis?*[1]

C'est ainsi qu'ont raisonné les Pères que Dieu nous a donnés pour maîtres, et qui doivent être nos guides dans la voie du salut. Ne vous étonnez donc pas si des mondains, marchant, comme dit l'Apôtre, selon la chair, et ennemis de la croix et de la mortification de Jésus-Christ, se trouvent si foibles dans la tentation. Ne me demandez pas d'où vient qu'ils y résistent si rarement, qu'ils y succombent si aisément, qu'ils se relèvent si difficilement; ce sont les suites naturelles de leur délicatesse et de leur sensualité : et si des âmes idolâtres de leur corps ne se laissoient pas entraîner par la concupiscence, ce seroit dans l'ordre de la grâce un des plus grands miracles. Non, non, disoit Tertullien, parlant aux premiers fidèles dans les persécutions de l'Église, je ne me persuaderai jamais qu'une chair nourrie dans le plaisir, puisse entrer en lice avec les tourmens et avec la mort. Quelque ardeur qu'un chrétien fasse paroître pour la cause de son Dieu et pour la défense de sa foi, je me défierai toujours, ou plutôt je désespérerai

[1] Hieron.

toujours que de la délicatesse des repas, des habits, de l'équipage et du train, il accepte de passer à la rigueur des prisons, des roues et des chevalets. Il faut qu'un athlète, pour combattre, se soit auparavant formé par une abstinence régulière de toutes les voluptés des sens, et par une épreuve constante des plus rudes fatigues de la vie : car c'est par-là qu'il acquiert des forces. De même, il faut qu'un homme pour entrer dans le champ de bataille où sa religion l'appelle, ait fait l'essai de soi-même par une dure mortification, qui l'ait disposé à supporter tout, et à n'être étonné de rien. Or ce que Tertullien disoit des persécutions, qui furent comme les tentations publiques et extérieures du christianisme, je le dis avec autant de sujet des tentations intérieures et particulières de chaque fidèle. C'est la grâce qui les doit vaincre : mais en vain présumons-nous que la grâce, toute-puissante qu'elle est, les surmontera, si nous ne domptons nous-mêmes la chair qui en est le principe ; et quiconque en juge autrement, est dans l'erreur et s'égare.

Mais en quoi consiste cette mortification de la chair ; et dans la pratique du monde, à quoi se réduit cet exercice ? troisième et dernière conséquence. Ah ! mes chers Auditeurs, dispensez-moi de vous dire ce que c'est dans la pratique du monde, que cette vertu, puisqu'à peine y est-elle connue,

puisqu'elle y est méprisée, puisqu'elle y est même en horreur. Mais quelque idée que le monde en puisse avoir, l'oracle de l'Apôtre ne laisse pas de subsister : que pour être à Jésus-Christ, et pour lui garder une fidélité inviolable, il faut crucifier sa chair, et mourir à ses passions et à ses désirs déréglés : *Qui Christi sunt, carnem suam crucifixerunt cum vitiis et concupiscentiis.*[1] Mais de quelque manière que le monde en puisse penser, il sera toujours vrai qu'il n'y a point de condition parmi les hommes où ce crucifiement de la chair ne soit d'une absolue nécessité, parce qu'il n'y en a pas une qui ne soit exposée à la tentation. Mais quelque peine que puisse avoir le monde à en convenir, la seule expérience de ses désordres lui fera reconnoître malgré lui-même, que la condition des grands, des riches, des puissans du siècle est celle, entre toutes les autres, où cette mortification des sens devroit être plus ordinaire, parce que c'est celle où les tentations sont plus communes et plus violentes. Mais de quelque opinion que le monde puisse être prévenu, du moins avouera-t-il que plus un pécheur est sujet à la tentation, plus cette loi de mortifier son corps est-elle d'une obligation étroite et rigoureuse pour lui. Si nous étions aussi chrétiens qu'il faudroit l'être, ces règles de l'Évangile, quoique générales, seroient plus que suffi-

[1] Gal. 5.

santes pour nous faire comprendre nos devoirs. Mais parce que l'amour-propre nous domine, et que dans l'excès d'indulgence que nous avons pour nous-mêmes, à peine prenons-nous jamais le parti de nous imposer la plus légère pénitence, qu'a fait l'Église? Elle a déterminé ce commandement général à un commandement particulier, qui est le jeûne du carême : se fondant en cela sur notre infirmité d'une part, et de l'autre sur notre besoin ; se réglant sur l'exemple des anciens patriarches, et beaucoup plus sur celui de Jésus-Christ ; s'autorisant du pouvoir que Dieu lui a donné de faire des lois pour la conduite de ses enfans, et se promettant de notre fidélité, que si nous avons un désir sincère de mortifier notre chair, autant qu'il est nécessaire pour vaincre la tentation, non-seulement nous ne trouverons rien de trop rigoureux dans ce précepte, mais nous ferons bien plus qu'il ne nous prescrit, parce qu'en mille rencontres nous éprouverons qu'il ne suffit pas encore pour réprimer notre cupidité et pour éteindre le feu de nos passions.

Voilà, Chrétiens, le dessein que s'est proposé l'Église dans l'institution de ce saint jeûne. Mais dans la suite des temps, qu'est-il arrivé? nous ne le déplorerons jamais assez, puisque c'est un désordre qui cause tant de scandale. Le démon et la chair, se sentant affoiblis par une si salutaire ob-

servance, ont employé toutes leurs forces pour l'abolir. Les hérétiques se sont déclarés contre ce commandement. Les uns ont contesté le droit, et les autres le fait. Ceux-là ont prétendu que l'Église en nous imposant un tel précepte, passoit les bornes d'un pouvoir légitime, comme si ce n'étoit pas à elle à qui le Sauveur du monde a dit, en la faisant l'héritière et la dépositaire de son autorité : Tout ce que vous lierez sur la terre, sera lié dans le ciel. Ceux-ci ont reconnu le pouvoir de l'Église, mais n'ont point voulu convenir qu'elle ait jamais porté cette loi, et qu'elle nous y ait assujettis : comme si la tradition n'étoit pas évidente sur ce point, et que saint Augustin, il y a déjà plus de douze siècles, n'en eût pas parlé, lorsqu'il disoit que de jeûner dans les autres temps de l'année, c'étoit un conseil, mais que de jeûner pendant le carême, c'étoit un précepte : *In aliis temporibus jejunare consilium est ; in quadragesima jejunare præceptum.*[1] Combien même de catholiques libertins et sans conscience, se sont élevés contre une pratique si utile et si solidement établie, non pas en formant des difficultés ou sur le droit ou sur le fait, mais en méprisant l'un et l'autre, mais en violant le précepte par profession et avec la plus scandaleuse impunité, mais ne cherchant pas même des prétextes pour colorer en quelque sorte leur désobéissance et pour

[1] Aug.

sauver certains dehors. Que dis-je! et devrois-je les compter parmi les catholiques, et leur donner un nom qu'ils déshonorent et dont ils se rendent indignes, puisque Jésus-Christ veut que nous les regardions comme des païens et des idolâtres? *Qui Ecclesiam non audierit, sit tibi sicut ethnicus et publicanus.*[1]

Enfin, jusque dans ce petit nombre de fidèles qui respectent l'Eglise et qui semblent soumis à ses ordres, combien en altèrent le commandement, et par où? par de fausses interprétations qu'ils lui donnent en faveur de la nature corrompue; par de prétendues raisons de nécessité qu'ils imaginent, et que la seule délicatesse leur suggère; par de vaines dispenses qu'ils obtiennent ou qu'ils s'accordent à eux-mêmes. Je dis vaines dispenses; et pour vous en convaincre, remarquez ceci, il n'y a qu'à considérer trois grands désordres qui s'y glissent, et dont je veux que vous conveniez avec moi. Car en premier lieu, c'est communément à certains états que ces sortes de dispenses semblent être attachées, et non point aux personnes mêmes : marque infaillible que la nécessité n'en est pas la règle. Et en effet, n'est-il pas surprenant, Chrétiens, que dès qu'un homme aujourd'hui se trouve dans la fortune et dans un rang honorable, il n'y ait plus de jeûne pour lui; que

[1] Matth. 18.

dès lors il soit si fécond en excuses pour s'en exempter; que dès lors les forces lui manquent, et que son tempérament, que sa santé ne lui permette plus ce qu'il pouvoit et ce qu'il feroit dans un état médiocre, dans une maison religieuse, dans une vie plus réglée et plus chrétienne? En second lieu, ceux qui se croient plus dispensés du jeûne, ce sont ceux-mêmes à qui le jeûne doit être plus facile; ce sont ces riches du siècle chez qui tout abonde, et qui jouissent de toutes les commodités de la vie. Je dis plus, et en troisième lieu, ceux qui font plus valoir une foiblesse imaginaire, pour se dégager de l'obligation du jeûne, ce sont ceux qui devroient se faire plus de violence pour l'observer, parce que ce sont ceux à qui le jeûne est plus nécessaire. Car qui sont-ils? Ce sont des pécheurs non-seulement responsables à la justice divine de mille dettes contractées dans le passé, et dont il faut s'acquitter; mais encore liés par de longues habitudes qui les rendent plus sujets à de fréquentes rechutes dans l'avenir, dont il faut se préserver. Ce sont des mondains, engagés par leur condition en mille affaires, ayant sans cesse devant les yeux mille objets qui sont pour eux autant de tentations. Ce sont des courtisans, que le bruit de la cour et ses divers mouvemens, que ses coutumes et ses maximes, que ses intrigues et ses soins, que sa mollesse, ses plaisirs, ses pompes exposent

aux occasions les plus dangereuses. Ce sont de jeunes personnes, ce sont des femmes obsédées de tant d'adorateurs, qui les flattent, qui les idolâtrent, qui leur prodiguent l'encens, qui leur tiennent des discours, qui leur rendent des assiduités, c'est-à-dire qui leur livrent des attaques et qui leur tendent des piéges à quoi elles ne se laissent prendre que trop aisément. Ce sont ceux-là pour qui le jeûne est d'une obligation particulière; et néanmoins ce sont particulièrement ceux-là qui se croient plus privilégiés contre le jeûne. Ils le renvoient aux monastères et aux cloîtres : mais, répond saint Bernard, si dans le cloître et le monastère le jeûne est mieux pratiqué, ce n'est pas là toutefois qu'il est d'une nécessité plus pressante; pourquoi? parce que d'ailleurs par la retraite, par tous les exercices de la profession religieuse, on y est plus à couvert du danger.

Ah! mes chers Auditeurs, souvenez-vous que vous ne surmonterez jamais la tentation, tandis que vous obéirez à la chair, et que vous en suivrez les appétits sensuels. Souvenez-vous que Dieu dans sa loi ne distingue ni qualités, ni rangs; ou que s'il les distingue, ce n'est point, par rapport à vous et à votre état, pour élargir le précepte; mais au contraire pour le rendre encore plus étroit et plus rigoureux. Souvenez-vous que vous êtes chrétiens comme les autres, et que plus vous êtes élevés au-

dessus des autres, plus vous avez d'ennemis à combattre et d'écueils à éviter. Par conséquent que plus vous êtes dans l'opulence et dans la grandeur, plus vous devez craindre pour votre âme et faire d'efforts pour la conserver. Employez-y, outre le jeûne et la pénitence, la parole de Dieu et les bonnes œuvres : la parole de Dieu, puisque c'est en ce saint temps que les ministres de Jésus-Christ la dispensent avec plus de zèle, cette divine parole, qui doit vous éclairer et vous fortifier. Les bonnes œuvres, puisque c'est en ce saint temps que l'Église redouble toute sa ferveur, ou plutôt qu'elle travaille à réveiller toute la ferveur des fidèles. Munis de ces armes de la foi, vous marcherez en assurance. Malgré les artifices et la subtilité de la tentation, malgré les fréquens retours et l'importunité de la tentation, malgré les plus violens assauts et toute la force de la tentation, vous vous maintiendrez dans les voies de Dieu, et vous arriverez à la gloire que je vous souhaite, etc.

SERMON

POUR

LE LUNDI DE LA Ire SEMAINE.

SUR LE JUGEMENT DERNIER.

Cum venerit Filius hominis in majestate sua, et omnes angeli cum eo, tunc sedebit super sedem majestatis suæ, et congregabuntur ante eum omnes gentes.

Quand le Fils de l'homme viendra dans l'éclat de sa majesté, et tous les anges avec lui, alors il s'assiéra sur son trône, et toutes les nations se rassembleront devant lui. Saint Matth., chap. 25.

Nous reconnoissons, mes Frères, deux avénemens de Jésus-Christ, que l'Église nous propose comme deux grands objets de notre foi, et sur lesquels on peut dire que roule toute la religion chrétienne. Car il est venu, ce Dieu-Homme, dans le mystère adorable de son incarnation; et il doit encore venir au jour terrible de son jugement universel. Dans

: premier avénement, il a pris la qualité de Sau-
eur; mais dans le second, il prendra la qualité
e Juge. Dans l'un il s'est revêtu d'une chair pas-
ible et sujette à la mort; mais dans l'autre, il
aroîtra sur le trône, et revêtu de tout l'éclat d'un
orps glorieux. Quand il commença à se faire voir
u monde, ce fut sous un visage aimable et plein
e douceur : *Ecce rex tuus venit tibi mansuetus;*[1]
nais quand il se montrera pour la seconde fois
u monde, ce sera sous le visage le plus effrayant
t la foudre à la main : *Ecce dies Domini terribilis.*[2]
Enfin, dit saint Chrysostôme, dans son incarna-
ion, il semble que son humanité eût comme anéanti
oute la gloire de sa divinité; et dans son jugement
ernier, il semble que sa divinité doive comme ab-
orber toutes les foiblesses de son humanité. *Cum
enerit in majestate sua, tunc sedebit super sedem
najestatis suæ.*

C'est, Chrétiens, de cet avénement de terreur,
le ce jugement de Dieu que je viens aujourd'hui
vous entretenir. Mais pour vous apprendre à le
raindre, je ne vous parlerai ni de la chute des
étoiles, ni des éclipses du soleil et de la lune, ni
le cet incendie général qui embrasera toute la
erre, ni de cette confusion de tous les élémens
qui fera retomber le monde dans un nouveau chaos.
Au lieu de ces phénomènes prodigieux et de ces si-

[1] Matth. 21. — [2] Joel. 2.

gnes éclatans, qui surprendront toute la nature, mais qui ne doivent arriver qu'à la fin des siècles, je veux vous en donner de plus simples, de plus présens, de plus naturels, et par-là même de plus propres à faire impression sur vos cœurs. Je veux vous faire connoître la rigueur du jugement de Dieu, par la rigueur de certains jugemens que vous craignez tant sur la terre, et que vous avez dès maintenant à subir dans la vie. Je veux vous convaincre par vous-mêmes, et n'employer ici point d'autres preuves que vos sentimens les plus ordinaires. Ce dessein est particulier; mais il aura de quoi vous édifier et vous toucher. Vierge sainte, il ne sera plus temps à ce dernier jour, à ce jour des vengeances divines, d'implorer votre secours; mais vous êtes présentement encore le refuge et l'asile des pécheurs. C'est pour cela que nous nous adressons à vous, et que nous vous disons : *Ave, Maria.*

Quelque disproportion qu'il y ait entre Dieu et la créature, c'est par les créatures, dit le grand Apôtre, et par les choses visibles que nous apprenons à connoître ce qu'il y a d'invisible en Dieu: *Invisibilia enim ipsius per ea quæ facta sunt intellecta conspiciuntur.*[1] Et moi je dis, Chrétiens, appliquant à mon sujet cet excellent principe de saint

[1] Rom. 1.

'aul; quelque disproportion qu'il y ait entre le jugement de Dieu et le jugement des hommes, c'est ıar les jugemens des hommes que nous devons meurer, sonder, pénétrer, et non-seulement aprendre à connoître, mais à craindre le jugement le Dieu. Vous me demandez, comme les apôtres . Jésus-Christ, des présages et des signes de ce ugement redoutable, dont le Fils de Dieu nous ›arle dans notre évangile : *Et quod signum adventus tui?*[1] En voici deux, mes chers Auditeurs, que je vous propose d'abord, et où je renferme tout ce que j'ai à vous dire dans ce discours. La censure du monde, dont nous ne pouvons nous parer; et la censure de nos propres consciences, que nous ne pouvons éviter : les jugemens que l'on fait de nous, et celui que nous en faisons nous-mêmes. Les jugemens que l'on fait de nous, et que j'appelle la censure du monde; le jugement que nous faisons de nous-mêmes, et que j'appelle la censure de notre propre conscience. Je m'explique. Il est certain que Dieu nous jugera; c'est ce que nous attendons, et ce qui doit être la fin du second avénement de Jésus-Christ : mais sans attendre que Jésus-Christ vienne pour nous juger, dès maintenant le monde nous juge, et dès maintenant nous nous jugeons nous-mêmes. Le monde nous juge; et combien craignons-nous ce jugement du monde?

[1] Matth. 24.

premier préjugé de la rigueur du jugement de Dieu, et le sujet de la première partie. Nous nous jugeons nous-mêmes, et rien ne nous trouble davantage que ce jugement de notre conscience : second préjugé de la rigueur du jugement de Dieu, et le sujet de la seconde partie. Tirons donc, Chrétiens, de ce double jugement, de celui que le monde fait de nous, et de celui que nous faisons nous-mêmes de nous-mêmes, une double conjecture de l'extrême sévérité du jugement de Dieu ; ou plutôt apprenons à craindre le jugement de Dieu, et par la crainte que nous avons des jugemens du monde, et par les peines que nous cause le jugement de nos propres consciences. Tout ceci donnera lieu à des réflexions bien sensibles et bien solides.

PREMIÈRE PARTIE.

Nous craignons les jugemens du monde, je dis les jugemens que le monde fait de nous ; et ce qui nous doit être un grand sujet de confusion et de réflexion, dans l'idée que nous nous formons de ces jugemens du monde, à quoi nous sommes exposés, nous n'en craignons pas seulement l'iniquité et la malignité, mais nous en craignons encore plus la vérité, nous n'en pouvons souffrir la liberté, nous en supportons avec peine la sincérité,

nous en redoutons l'exacte et rigide sévérité ; et quand ces jugemens s'accordent sur ce qui peut nous rendre odieux et nous décrier, c'est surtout alors qu'ils nous accablent, et que nous n'en pouvons soutenir l'uniformité. Je le répète, et je dis en peu de paroles, qui vont faire tout le fond de cette première partie : nous craignons la censure des hommes, et nous la craignons parce qu'elle n'est souvent que trop juste, nous la craignons parce qu'elle est libre, nous la craignons parce qu'elle est sincère, nous la craignons parce qu'elle ne nous fait nulle grâce, nous la craignons parce qu'à force de se répandre, elle devient enfin contre nous un jugement public. Tout cela, mes chers Auditeurs, ce sont autant de conjectures de l'extrême rigueur du jugement de Dieu, et autant d'épreuves sensibles par où Dieu semble déjà nous y disposer. Écoutez-moi ; et tâchez à tirer de là des conséquences dignes, et du sujet que je traite, et de la sainteté du christianisme que vous professez.

Nous voulons souvent, par une prétendue force d'esprit, nous mettre au-dessus de la censure et des jugemens des hommes, et nous nous flattons quelquefois d'être en effet parvenus à cette heureuse indépendance ; mais au même temps, pour peu que nous nous consultions nous-mêmes, nous voyons bien que nous nous trompons : c'est-à-dire que nous

voudrions mépriser cette censure du monde, et pouvoir la compter pour rien; mais quelque mépris que nous en fassions, ou que nous affections d'en faire, nous sentons assez au fond de l'âme que nous la craignons. Car de là vient la désolation où l'on tombe et le trouble qui nous saisit, quand cette censure nous attaque personnellement, et qu'il nous arrive d'en éprouver les traits. De là vient que nous en sommes si mortifiés, si piqués, si offensés. De là vient que les moindres rapports qu'on nous fait, excitent en nous des mouvemens si vifs de dépit, de colère, de vengeance; marque évidente que nous ne la méprisons pas. En effet, si nous savions en bien des rencontres et sur bien des sujets, les idées qu'on a de nous, ce que l'on pense de nous, comment on parle de nous, nous en serions outrés de douleur. Si lorsque nous sommes tranquilles, et peut-être contens de nous-mêmes, on nous faisoit connoître pour qui nous passons dans l'estime du monde, il n'en faudroit pas davantage pour nous consterner et pour nous plonger dans le plus noir et le plus mortel chagrin. Ainsi le repos et la tranquillité de notre vie ne roule souvent que sur l'ignorance où nous sommes des jugemens qu'on fait de nos personnes, de nos actions, de nos qualités; mais qu'on nous tire de cette ignorance, et dès-là nous commencerons à être malheureux.

Il est donc vrai que, malgré nous, nous les craignons, ces jugemens; et il est de l'ordre de la providence, dit saint Chrysostôme, que cela soit de la sorte. Pourquoi? parce que, sans parler des autres biens que produit cette crainte, quoique humaine; ou pour mieux dire, sans parler des maux qu'elle empêche, en contenant les hommes dans le devoir; sans parler des désordres qui s'ensuivroient immanquablement, si cette crainte n'étoit pas une barrière pour nous arrêter, au moins est-il certain qu'elle nous élève à la crainte du jugement de Dieu, qu'elle nous fait sentir par avance le jugement de Dieu, qu'elle nous sert à connoître la sévérité du jugement de Dieu. Car pour peu que nous ayons non-seulement de religion, mais de raison, voici, ce me semble, les réflexions que nous devons faire. Nous devons chacun nous dire à nous-mêmes : si les jugemens que les hommes forment contre moi, font en moi de si vives impressions, que sera-ce quand Dieu lui-même viendra me juger? Si je crains tant d'être censuré par des hommes foibles comme moi, que sera-ce d'être condamné par un Dieu infiniment au-dessus de moi? Pour peu que je sois fidèle à la grâce, cette réflexion que je fais, ce raisonnement suffit pour réveiller toute ma ferveur, et pour me faire marcher devant Dieu, comme l'Apôtre, avec crainte et avec tremblement.

Je sais que saint Paul agissoit par des principes plus relevés, quand il disoit, plein d'une généreuse confiance : peu m'importe que le monde me juge, parce que c'est assez pour moi de savoir que le Seigneur me jugera : *Mihi autem pro minimo est, ut a vobis judicer.* [1] Mais il n'appartenoit qu'à saint Paul de parler ainsi : outre que la sainteté de sa vie étoit à l'épreuve, et le mettoit à couvert de tous les jugemens du monde, il avoit été ravi jusques au troisième ciel; il avoit puisé dans la source même la connoissance des vérités éternelles; et par conséquent il n'étoit pas nécessaire qu'il fît aucune attention aux jugemens du monde, pour être pénétré de la pensée du jugement de Dieu. Mais nous, sensuels et grossiers, nous, esclaves des sens et attachés à la terre, il n'est pas étrange que nous ayons besoin de ce secours, et c'est à nous, puisqu'il nous est propre, à nous en aider. Oui, devons-nous dire, il m'importe de penser que les hommes sont les censeurs de ma vie; il m'importe de ne pas oublier que les hommes m'éclairent qui que je sois et quoi que je fasse, et qu'ils sont en possession de me juger; il m'importe de me souvenir qu'en mille occasions cette censure des hommes m'alarme, me déconcerte, m'humilie, m'abat; parce que ce sont là autant d'avertissemens pour moi, et que j'apprends

[1] 1. Cor. 4.

quelles précautions j'ai donc à prendre pour me préserver de ce jugement supérieur où je dois paroître, et qui doit décider de mon éternité. Car si ce prétendu tribunal des hommes qui me jugent sans autorité, et dont je ne reconnois point la juridiction, est néanmoins un tribunal formidable pour moi, quel sentiment dois-je avoir de celui d'un Dieu dont je révère la sainteté et dont je redoute la puissance? Et si je me contrains, si je m'observe, si je garde tant de mesures pour me sauver des jugemens du monde; avec quel soin, avec quelle circonspection dois-je régler ma vie, pour me mettre en état de répondre à ce souverain juge, qui tient en ses mains ma destinée? C'est ainsi que je m'instruis, et que me faisant à moi-même de salutaires leçons, du monde je m'élève à Dieu. Avançons : voici quelque chose encore de plus important et de plus fort.

Quelque vains et quelque injustes que nous supposions les jugemens du monde, nous n'en craignons pas tant après tout l'iniquité et la malignité, que nous en craignons la vérité. Car pourquoi ces jugemens critiques et désavantageux, quand nous venons à les connoître, nous sont-ils si sensibles, ou pourquoi y sommes-nous si sensibles nous-mêmes? avouons-le de bonne foi; parce que nous ne les trouvons que trop véritables. S'ils l'étoient moins, ils nous troubleroient beaucoup moins;

et s'ils étoient évidemment faux, on les négligeroit. Ils ne nous blessent que parce qu'ils sont trop bien fondés, que parce qu'ils trouvent et qu'ils doivent trouver dans les esprits trop de créance, que parce que nous n'avons rien à y opposer. Et certes, sur tous les jugemens outrés que la passion et la vengeance inspire contre nous, nous nous faisons aisément raison. Nous en appelons au témoignage de notre conscience et à la vérité connue; et le témoignage de notre conscience, la vérité qui nous favorise, est un soutien pour nous contre la témérité et l'injustice : mais il y a une censure du monde équitable, droite, désintéressée; une censure à laquelle il est évident que la passion n'a point de part; une censure irréprochable, et qui porte avec soi sa conviction, et c'est celle-là qui nous fait trembler. Donnons plus de jour à cette pensée. Nous haïssons, dit saint Augustin, non-seulement la calomnie qui nous impose, mais la vérité qui nous reprend; et si nous y prenons bien garde, souvent la vérité qui nous reprend, nous choque et nous aigrit bien plus vivement que la calomnie qui nous impose. Car nous avons de quoi repousser la calomnie et de quoi la confondre; mais la vérité, en nous convaincant, nous confond nous-mêmes. La calomnie qui nous impose, se détruit avec le temps et se dissipe; mais la vérité qui nous reprend, s'éclaircit toujours d'un

jour à un autre; et à mesure qu'elle s'éclaircit, elle découvre notre honte, et ne nous laisse rien à répliquer.

Triste image du jugement de Dieu. Car, dit saint Jérôme, ce qu'il y a pour nous de plus redoutable dans ce jugement, ce n'est ni la majesté du juge, ni sa puissance, ni sa grandeur, mais sa vérité : cette vérité qui s'élèvera contre nous; cette vérité qui nous accusera, qui nous convaincra, qui nous condamnera, qui nous confondra; non pas cette foible vérité des hommes, mais cette invincible vérité de Dieu, cette immuable vérité de Dieu, cette irréfragable vérité de Dieu; cette vérité qui ne peut être ni désavouée, ni contestée, ni éludée; en un mot, ô mon Dieu, cette vérité qui environne votre trône, et que l'Écriture appelle pour cela votre vérité : *Et veritas tua in circuitu tuo.*[1] Voilà, reprenoit saint Jérôme, ce que j'ai à craindre. Car pour la vérité des hommes et de leurs jugemens, quelque forte qu'elle fût contre moi, peut-être m'en pourrois-je défendre; quelque évidente qu'elle parût, peut-être pourrois-je l'obscurcir; peut-être au moins, à force de subtilités et de prétextes, pourrois-je l'affoiblir. Mais contre la vérité de Dieu, que ferai-je, et que dirai-je, moi pécheur, moi ver de terre? Si je veux entrer en discussion avec elle, disoit le saint homme Job, de cent crimes qu'elle

me reprochera, je ne répondrai pas sur un seul. Si j'entreprends de me justifier, ma propre justification deviendra ma condamnation. Si je me crois innocent, dès-là je me rendrai coupable. Quand il y auroit en moi quelque trace ou quelque rayon de justice, cette justice humaine, éclairée de la vérité de Dieu, s'effacera, s'évanouira. Ah! Seigneur, concluoit-il, vous dont la lumière sonde les plus profonds abîmes, vous à qui nul ne peut résister, que votre vérité est adorable, mais qu'elle est redoutable! Il y a en effet, Chrétiens, entre la vérité des hommes et la vérité de Dieu, des différences infinies : mais le caractère le plus distinctif et le plus particulier de la vérité de Dieu, c'est qu'en nous jugeant elle nous fermera la bouche; qu'en nous condamnant et en nous réprouvant, elle nous réduira à la malheureuse et cruelle nécessité d'approuver nous-mêmes, par un aveu forcé de notre injustice, l'arrêt de notre réprobation. Aussi est-ce votre vérité, Seigneur, et ne convient-il qu'à votre vérité d'exercer sur nous un tel empire : *Et veritas tua in circuitu tuo.* Revenons aux jugemens des hommes.

Comme nous en craignons la vérité, nous n'en pouvons souffrir la liberté. Nous voudrions que la censure au moins nous respectât; nous la voudrions à notre égard, ou plus discrète, ou plus timide; et Dieu, pour nous tenir dans l'ordre, permet

qu'elle soit libre et hardie. Car nous avons beau présumer de nous-mêmes, nous n'empêcherons pas le monde de juger et de parler. Nous avons beau nous promettre que dans le rang où nous sommes, on nous épargnera ; fussions-nous encore plus grands, on ne nous épargnera pas : que dis-je? souvent même plus nous serons grands, moins serons-nous épargnés. En vain notre orgueil s'en offensera : ce que nous témoignerons de sensibilité ou de hauteur, ne servira qu'à piquer encore davantage, et à faire examiner de plus près notre conduite. En vain trouverons-nous des fauteurs de nos passions, des esprits assez complaisans et assez lâches pour applaudir à nos vices ; nos vices, à mesure qu'ils seront connus, seront hautement condamnés. Pour un flatteur qui nous approuvera, Dieu suscitera mille censeurs, qui se scandaliseront de nos désordres et qui ne s'en tairont pas. Pour une langue muette qui retiendra la vérité captive et dans le silence, cent autres la feront éclater à notre confusion. Or qu'est-ce que cela, dit saint Chrysostôme, sinon le jugement de Dieu en figure? Oui, cette liberté, ou si vous voulez cette licence, et même cette impunité des jugemens du monde, dont rien ne nous peut garantir durant la vie, et qui, selon l'oracle du Saint-Esprit, est encore plus inévitable à la mort ; cette censure du monde, à quoi malgré nous, vivans et mou-

rans, nous sommes livrés, et qui n'excepte ni qualité, ni dignité, ni fortune, que nous annonce-t-elle, sinon le jugement de Dieu, et ce qu'il y a peut-être dans le jugement de Dieu de moins soutenable et de plus accablant?

Je veux, Chrétiens, vous en donner une idée encore plus sensible : rendez-vous attentifs à la supposition que je vais faire; vous en serez touchés. Si donc, au moment que je parle, Dieu, par un trait de sa lumière, me découvroit ce qu'il y a dans chacun de vous de plus intérieur et de plus caché : ce n'est pas assez; s'il m'ordonnoit de vous reprocher ici publiquement et en face, ce qu'il y a dans votre vie de plus secret et de plus humiliant; s'il me disoit comme au prophète : *Fode parietem*,[1] perce la muraille, et par le droit que je te donne de révéler les consciences, fais-en voir toute la noirceur et toute l'horreur : *Exalta vocem tuam*;[2] élève ta voix, et sans craindre ceux qui t'écoutent, dis-leur hardiment ce qu'ils craignent le plus d'entendre, ce qu'ils seront au désespoir d'avoir entendu, ce qu'on ne leur a jamais dit, ce qu'ils n'osent se dire à eux-mêmes : *Et annuntia populo meo scelera eorum.*[3] Si, pour obéir à cet ordre, j'étendois jusque-là mon ministère et la liberté qu'il me donne, et que, sans nul discernement de vos conditions, je vinsse à manifester dans cette chaire

[1] Ezech. 8. — [2] Isa. 58. — [3] Ibid.

tant de mystères d'iniquité, disons mieux, tant de mystères d'ignominie. Enfin, si, revêtu de l'autorité de Dieu, j'entreprenois actuellement certains de mes auditeurs, réputés gens d'honneur, et passant pour tels, mais dans le fond hommes corrompus, et peut-être scélérats insignes; si je les désignois en particulier, et que je leur fisse essuyer l'opprobre de je ne sais combien de crimes, mais de crimes honteux, dont ils demeureroient flétris : ah! Chrétiens, tel qui m'écoute avec plaisir en mourroit de dépit et de douleur. Or ce n'est là néanmoins qu'une ombre du jugement que je vous prêche; de ce jugement, dont une des circonstances essentielles est la liberté absolue, ou, pour user d'un terme encore plus propre, la liberté impérieuse avec laquelle Dieu condamnera ceux qui, dans le monde, se seront crus en possession de n'être jamais condamnés; avec laquelle il reprendra ceux qu'on n'aura jamais repris; avec laquelle il montrera qu'il est pour tous sans exception, mais encore plus pour ceux-là, le Dieu des vengeances : *Deus ultionum Dominus.*[1] Car, dit le Prophète royal, par la raison même que la vengeance lui appartient, *Deus ultionum*, il agira librement et souverainement, c'est-à-dire en Dieu; en Dieu sans égards, ou plutôt, supérieur à tous les égards; en Dieu qui, dans la dernière justice

qu'il rendra aux hommes, n'aura ni conditions à distinguer, ni personnes à ménager, parce qu'il viendra pour venger les abus qu'auront faits les hommes de leurs conditions, et pour punir les ménagemens criminels qu'on a eus pour leurs personnes : *Deus ultionum libere egit.*[1]

En effet, si nous l'en croyons lui-même, et quel autre que lui en croirons-nous? comme Dieu des vengeances, bien loin de respecter la qualité, c'est contre la qualité même qu'il s'élèvera ; bien loin de considérer la grandeur, c'est à la grandeur même qu'il s'en prendra, non pas, ajoute saint Chrysostôme, par une vaine ostentation de la prééminence de son être et de sa souveraine autorité, mais par une nécessité indispensable et par une loi inflexible de son adorable équité. Pourquoi? parce que la qualité et la grandeur, quoique innocentes d'elles-mêmes, perverties par le péché, se trouveront alors chargées des plus grièves et des plus énormes iniquités du monde. Comme Dieu des vengeances, il parlera, il rompra ce silence étonnant que sa patience lui avoit fait garder, mais dont la malice et le libertinage des pécheurs aura abusé : *Deus noster, et non silebit.*[2] Comprenez bien ceci, grands de la terre, disoit le plus sage des rois, ou plutôt disoit Dieu même, dont ce sage roi n'étoit que l'organe et l'interprète. Cette indépendance d'un Dieu

[1] Ps. 93. — [2] Ps. 49.

qui examinera vos œuvres, et qui les censurera; cette liberté d'un Dieu qui vous reprochera vos injustices, n'a-t-elle pas de quoi vous saisir de frayeur? et n'est-ce pas pour cela même qu'il est important que vous en soyez instruits? Car puisqu'il est de la foi qu'il doit y avoir un jugement rigoureux, et selon le terme de l'Écriture, rigoureux jusqu'à la dureté, pour ceux qui sont élevés et qui gouvernent les autres, *quoniam judicium durissimum his qui præsunt*,[1] votre capital intérêt n'est-il pas qu'on vous y fasse penser, qu'on vous le mette sans cesse devant les yeux, que sans cesse on vous en renouvelle le souvenir; et aurois-je pour vous la charité que Dieu m'inspire, et qui me presse, comme l'Apôtre, si je ne m'acquittois de ce devoir avec tout le zèle d'un libre et désintéressé ministre de l'Évangile? Poursuivons.

Comme nous craignons la vérité et la liberté des jugemens du monde, nous n'en pouvons supporter la sincérité, ni même la fidélité. Je m'explique : un ami sincère et fidèle, à force d'être fidèle et sincère, nous devient odieux. Nous le voulons fidèle, mais fidèle avec discrétion, fidèle avec circonspection, fidèle avec précaution : nous voulons qu'il soit sincère, mais sincère jusques à un certain point. Où est celui qui le voulût autrement et sincère et fidèle, qu'à ces conditions; c'est-à-dire,

[1] Sap. 6.

où est l'homme assez sûr de lui-même, ou assez solidement humble, qui touché du désir de se connoître, s'accommodât d'un ami fidèle sans prudence; d'un ami dont l'ingénuité allât jusques à la simplicité, jusques à l'importunité? Un ami de ce caractère, pour peu que nous nous sentions foibles, et que la vérité nous blesse, nous est plus incommode qu'un ennemi. Car au moins sommes-nous en droit de n'en pas croire un ennemi? s'il nous condamne, nous pouvons penser que c'est prévention, aversion, jalousie; mais d'un ami dont on ne peut ni accuser, ni soupçonner les intentions, certain trait de sincérité est comme un coup de foudre qui nous écrase.

Appliquons ceci, mes Frères, au jugement de Dieu. Nous voulons dans nos amis de la fidélité; mais nous prétendons, bien ou mal, qu'une partie de leur fidélité doit consister à nous être quelquefois un peu moins fidèles. Nous prétendons que s'il s'agit de certaines vérités assommantes, pardonnez-moi cette expression, le devoir d'un ami, quoique sincère, est de nous les adoucir, de les envelopper, de nous y préparer, de bien prendre et son temps et le nôtre pour nous les faire entendre. Telles sont les lois de la société. Or Dieu, mes chers Auditeurs, indépendamment de ces lois, nous jugera selon les siennes. Car sans adoucissement, sans déguisement, il nous fera voir la vérité,

et la vérité toute nue, la vérité avec toute son amertume, la vérité avec tout son poids, la vérité avec tout ce qu'elle aura de plus douloureux et de plus désolant pour nous. Vue affligeante par où Dieu punira ces délicatesses, ou pour mieux dire, ces monteuses foiblesses, à ne la pouvoir écouter, quand elle mortifioit notre orgueil; ces artifices à l'éluder, quand elle troubloit notre repos; cette obstination à vouloir l'ignorer, quand elle avoit de quoi nous déplaire. Vue par où Dieu confondra ces erreurs grossières où nous aurons vécu; ce profond oubli de nous-mêmes, où le mensonge et la flatterie nous aura entretenus. *Existimasti inique, quod ero tui similis; arguam te, et statuam contra faciem tuam.*[1] Vous vous promettiez, dira Dieu, paroles foudroyantes, vous vous promettiez, et vous étiez assez insensé pour croire que je serois d'intelligence avec vous; que comme vous preniez plaisir à vous aveugler, en éteignant toutes les lumières qui vous éclairoient, j'aurois assez d'indulgence pour favoriser votre aveuglement, sans vous forcer jamais à ouvrir les yeux. Mais en cela vous ne m'avez pas connu. Car étant ce que je suis, et comme juge souverain ne pouvant me dispenser de vous faire voir ce que vous êtes et de vous en convaincre, je vous reprendrai, *arguam te;* et, par censure de mon jugement, je suppléerai aux conseils fidèles

[1] Ps. 49.

que vous avez rejetés, aux sages remontrances que vous avez négligées, aux répréhensions salutaires de ceux qui vouloient et qui devoient vous redresser, mais dont votre indocilité a refroidi et comme anéanti le zèle. *Arguam te*, je vous reprendrai; et parce que vous n'avez pas voulu profiter de la sincérité des hommes, ni pour vous corriger, ni pour vous instruire, je vous exposerai, je vous produirai vous-même devant vous-même : *Et statuam contra faciem tuam.* Ce n'est pas assez, Chrétiens; et ce préjugé dont le fond est inépuisable, me fournit encore quelque chose de plus essentiel.

Car pourquoi craignons-nous les jugemens des hommes? c'est, ajoute saint Chrysostôme, parce que nous savons que ce sont des jugemens où l'on ne nous pardonne rien, où l'on ne nous fait nulle grâce, où l'on nous rend une étroite justice; et cette justice étroite que l'on nous rend, nous désespère. Nous voudrions qu'on nous jugeât avec humanité; et, sans faire attention à la manière dont nous traitons les autres, sans nous souvenir de ce qui est écrit, qu'on se servira à notre égard de la même mesure que nous prenons pour les autres, c'est-à-dire, qu'on nous jugera comme nous les jugeons (loi, dit saint Augustin, qui dès cette vie s'observe inviolablement); par un excès de présomption, tandis que nous jugeons les autres à la rigueur, et souvent plus qu'à la rigueur, nous trou-

vons étrange qu'ils n'aient pas pour nous toute la douceur que nous demandons, et un certain fonds de bénignité, sans quoi nous comprenons bien que leurs jugemens n'iront jamais qu'à nous condamner et à nous humilier. C'est là ce qui nous les fait tant craindre. Or avons-nous l'esprit de Dieu, reprend saint Chrysostôme, avons-nous même la raison, si de là nous n'apprenons pas quel sera ce jugement sans miséricorde dont Dieu nous menace?

Et voilà, mes chers Auditeurs, de tous les points de notre foi un des plus incroyables, à ce qu'il semble d'abord, mais néanmoins des plus incontestables : je dis ce jugement sans grâce et sans compassion. C'est ainsi que Dieu même l'a défini, en parlant au prophète Osée : Prophète, lui disoit le Seigneur, donne à ma justice un nom qui lui soit propre, et qui signifie, dans toute son étendue, ce qu'elle est ou ce qu'un jour elle doit être. Et comment l'appellerai-je, Seigneur? une justice sans miséricorde : *Voca nomen ejus absque misericordia.* [1] Mais une justice si rigoureuse peut-elle convenir à un Dieu; et Dieu dont la nature n'est que bonté, peut-il être juste sans être miséricordieux? Non, répond saint Augustin, il ne le peut être absolument et en lui-même; mais à certain temps, il peut et il doit l'être par rapport à nous.

[1] Osee, 1.

Une justice sans miséricorde ne lui convient pas, tandis que nous sommes encore sur la terre; mais elle lui conviendra quand le temps des vengeances sera venu, et qu'aux dépens des pécheurs, lui-même, juge et arbitre dans sa propre cause, il entreprendra de se satisfaire. Aussi, pendant la vie, Dieu fait justice et miséricorde tout ensemble : sa miséricorde précède toujours sa justice, et jamais sa justice n'est séparée de sa miséricorde; souvent sa miséricorde agit toute seule, mais sa justice n'a point d'action qui, selon le texte sacré, ne soit tempérée par sa miséricorde : *Cum iratus fueris, misericordiæ recordaberis;* [1] dans l'ardeur de votre colère, vous vous souviendrez, Seigneur, et il paroîtra que vous êtes le Dieu des miséricordes, puisque votre colère même est bien souvent pour les pécheurs une des plus grandes miséricordes. Ainsi en use-t-il maintenant. Mais dans son jugement, il exercera sa justice toute pure, à peu près comme nous l'exerçons envers nos plus déclarés ennemis. Pardonnez-moi, mon Dieu, si je fais entrer un de vos plus saints attributs en comparaison avec nos passions les plus déréglées. A l'égard d'un ennemi nous nous piquons d'équité, mais d'une équité selon la lettre, d'une équité sans bonté. Or, Chrétiens, la foi nous apprend que Dieu nous jugera de la sorte ; et ce qui est en nous dureté, dans Dieu

[1] Habac. 3.

sera sainteté : ce jugement sans miséricorde que la charité nous défend et dont on nous fait un crime, c'est ce qui fera sa gloire : *Judicium absque misericordia.* Achevons.

Ce qu'il y a d'insoutenable dans la censure du monde, c'est qu'elle soit générale, et qu'elle devienne contre nous un jugement public. Qu'il me soit encore permis de m'expliquer. Nous voir décriés dans l'opinion d'un petit nombre de personnes, c'est une peine; mais une peine que nous soutenons, parce que nous trouvons de quoi nous dédommager dans l'estime de plusieurs autres, dont les jugemens nous sont ou plus favorables, ou moins contraires. Mais quand le décri est universel, et que tous les sentimens s'accordent contre nous; quand notre réputation est absolument ruinée, que notre conduite est en horreur à tous les gens de bien, qu'on n'ose plus prendre dans le monde notre parti, que les plus modérés et les plus sensés nous condamnent; que nos amis mêmes, réduits à se taire, en disent plus par leur silence que ceux qui se déclarent ouvertement : ah! Chrétiens, ce déchaînement général est une espèce de réprobation à laquelle nous succombons, et qui nous paroît plus affreuse que la mort. Je sais qu'il y a des âmes peu sensibles à tout ce qui s'appelle honneur, et peut-être me direz-vous qu'il y en a même sans pudeur; je sais qu'il y a des pécheurs qui ne rou-

gissent de rien, et qui se font un front sur tout: mais, outre que ce sont des monstres qui ne peuvent servir d'exemple; outre que nul de ceux qui m'écoutent, ne voudroit avoir part à ce honteux privilége d'insensibilité, et pour user des termes propres, d'impudence et d'effronterie; toujours est-il vrai, même pour le plus hardi pécheur, que ce qu'il soutiendroit le moins, ce seroit d'être regardé comme l'objet de l'abomination et de la haine publique; d'être méprisé, abhorré, détesté de tout ce qui l'environne : toujours est-il vrai que pour les âmes bien nées, ce seroit le comble de tous les maux. Or maintenant, dans quelque décri que nous soyons, il n'est jamais complet ni uniforme. En perdant l'estime des uns, nous conservons encore celle des autres; pour un qui sait notre désordre, cent l'ignorent, cent ne le croient pas, cent le pardonnent et l'excusent. Tel à la cour est abîmé, qui garde ailleurs tout son crédit; tel est diffamé dans un pays, qui marche dans un autre la tête levée; et il n'y a point enfin de réputation tellement détruite, qu'elle ne trouve encore dans le monde quelques partisans pour en sauver les débris.

Mais au jugement de Dieu, nulle ressource pour le pécheur : pourquoi? parce que Dieu réprouvant le pécheur, répandra dans tous les esprits l'horreur qu'il en a lui-même conçue; parce que toutes

s créatures intelligentes prenant contre le pé-
heur le parti de Dieu, non-seulement le condam-
eront avec Dieu, mais s'uniront avec Dieu pour
haïr, selon cet arrêt prononcé par le Saint-Es-
rit : *Et pugnabit cum illo orbis terrarum contra in-
nsatos.*[1] Un criminel que l'on conduit au supplice
près la sentence de mort portée contre lui, est
ne image, quoique imparfaite, de la réprobation
e Dieu, parce qu'alors il est juridiquement et
ubliquement diffamé, et qu'on a droit de le re-
arder comme un sujet de malédiction et d'op-
robre. La justice des hommes va jusque-là. Que
era-ce donc quand Dieu aura ouvert ce tribunal,
ù toutes les nations du monde comparoîtront;
t qu'il y produira le réprouvé, pour en faire l'objet
ternel de leur mépris et de leur exécration? Ah!
nes chers Auditeurs, nous ne le comprenons pas;
nais il faut que ce soit quelque chose de bien ter-
ible, puisque Dieu lui-même affecte si souvent
le nous en menacer par la bouche de ses pro-
hètes : *Ostendam gentibus nuditatem tuam et
egnis ignominiam tuam.*[2]

Quel fruit de cette première partie? Le voici,
hrétiens, réduit en pratique. Pour nous disposer
u jugement de Dieu, respectons les jugemens
lu monde; car le monde même, selon la règle
le saint Paul, doit être respecté; et il ne le mérite

[1] Sap. 5. — [2] Nahum. 3.

jamais mieux, que lorsqu'il condamne nos désordres. Mettons-nous en état, s'il est possible, de ne pas craindre sa censure; mais souvenons-nous en même temps qu'il ne nous est point permis de la négliger; ou plutôt, souvenons-nous qu'autant que nous avons droit de mépriser la censure du monde, dès qu'elle nous détourne de nos légitimes devoirs, autant Dieu veut-il que nous ayons d'égard pour elle quand elle nous y attache. Pour nous préparer au jugement de Dieu, aimons dans les jugemens du monde la vérité qui nous corrige, et non pas celle qui nous flatte; la vérité qui nous rend humbles, et non pas celle qui nous enfle: l'une, quoique amère et fâcheuse, nous guérira, nous sauvera; l'autre, par l'abus que nous en ferons, nous corrompra et nous perdra. Ne nous figurons point si aisément que le monde ait tort, quand il censure notre conduite : le monde, tout décrié qu'il est, ne laisse pas d'être équitable; il fait justice à chacun, et lorsqu'il nous condamne hautement, il est difficile que nous ne soyons pas en effet condamnables. Pour nous mettre en état de paroître au jugement de Dieu, profitons de la liberté du monde à nous juger. Regardons-la comme un moyen que Dieu, par sa miséricorde, nous fournit, pour nous maintenir dans l'ordre; tirons-en l'avantage que nous a marqué le grand apôtre par ces belles paroles : *Sicut in die honeste ambule-*

mus ;[1] soyons irréprochables dans nos mœurs, et marchons avec bienséance, comme des gens qui marchent durant le jour et à la vue des hommes qui les observent. Pour nous trouver purs et sans tache au jugement de Dieu, ayons dans le monde un ami prudent et fidèle, mais en qui la prudence n'affoiblisse point la fidélité. Choisissons-le entre mille, si nous voulons ; mais choisissons-le pour la réformation de notre vie, et non point seulement pour une vaine consolation. Engageons-le à nous parler sans déguisement et de bonne foi. Dissuadons-le de la pensée où il pourroit être, que nous attendons de sa part une complaisance aveugle. Tâchons au contraire à le bien convaincre que nous ne lui saurons jamais gré de sa complaisance ; et que quand la sincérité de son zèle iroit jusques à la dureté, nous aimerons toujours mieux après tout sa dureté même que sa mollesse.

Si le monde est un censeur sévère, édifions-nous de la sévérité de sa censure. Adorons la Providence et bénissons-la, de ce que le vice n'a pas encore prévalu jusqu'à obtenir du monde qu'il lui fît grâce. Attendons encore moins de grâce au tribunal de Dieu, et dans cette pensée, tâchons, dès cette vie, à le toucher en notre faveur et à le fléchir. Si le monde est un censeur public, et si nous avons tant de peine à porter cette censure publique du monde,

[1] Rom. 13.

jugeons quelle sera cette confusion universelle des réprouvés au jugement de Dieu, et ne craignons point maintenant de déposer dans le sein d'un confesseur qui seul nous écoute, et d'effacer par la pénitence, ce qui feroit notre honte dans l'assemblée générale de tous les hommes. Car voilà, mon Dieu, les saintes règles que vous nous prescrivez; règles dont notre orgueil et notre délicatesse ne s'accommodent pas, mais que nous inspire une humilité et une sagesse chrétienne; règles que vos saints ont de tout temps observées, et que nous devons suivre nous-mêmes. Jugement du monde, premier préjugé du jugement de Dieu. Jugement de notre propre conscience, second préjugé du jugement de Dieu, et le sujet de la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

Quelque emportés que nous soyons dans nos passions, et quelque déréglés que nous puissions être dans nos mœurs, nous avons, Chrétiens, une conscience; et il nous est même si naturel non-seulement d'en avoir une, mais d'en suivre les mouvemens, que jusque dans l'état et le désordre du péché, quand nous secouons le joug de la conscience, par une conduite bien surprenante, mais qui n'a rien néanmoins de contradictoire, nous nous faisons une conscience pour n'en point avoir,

et pour pécher avec plus de liberté. Conduite, remarque judicieusement saint Bernard, dans l'excellent traité qu'il a composé sur cette matière, conduite d'où nous apprenons qu'il faut distinguer en nous deux sortes de consciences; l'une que Dieu nous a donnée, et l'autre dont nous sommes nous-mêmes les auteurs : l'une, pure et droite, parce qu'elle est l'ouvrage de Dieu; l'autre fausse et pleine d'erreurs, parce que nous la formons dans nous, et qu'elle vient de nous. Prenez garde, s'il vous plaît. Conscience droite, dont nous ne saurions nous défaire, et que nous ne pouvons corrompre. Fausse conscience, mais qui, par la raison même qu'elle est fausse, ne peut jamais être tranquille; ou du moins dont la tranquillité ne peut être constante ni à l'épreuve de certains états, de certaines conjonctures, où elle est immanquablement et nécessairement troublée : voilà ce que je vous donne encore comme un préjugé secret et domestique, mais sûr et infaillible du jugement de Dieu. Celle-là, dans sa droiture et dans son intégrité; celle-ci, dans ses variations et dans son instabilité : celle-là, dans la pureté de ses lumières; celle-ci, jusque dans son aveuglement : l'une et l'autre, par leurs reproches et leurs anxiétés. Suivez-moi toujours, mes chers Auditeurs. Ces deux articles, par où je vais finir, comprennent ce qu'il y a dans la religion de plus solide et de plus touchant.

Il a été de la sagesse et de l'empire de Dieu, disoit David, d'établir sur les hommes un législateur; et ne puis-je pas dire que sans autre législateur et sans autre loi, nous avons une conscience qui suffit pour nous tenir lieu de loi, et qui nous domine avec plus d'empire que tous les législateurs? Qu'est-ce que la conscience? un jugement, répond saint Bernard, que nous faisons de nous-mêmes, et que malgré nous nous prononçons contre nous-mêmes. Car il n'est pas en notre pouvoir, tandis que nous avons une conscience, de ne nous pas juger; il ne nous est pas libre de pécher, et de ne nous pas condamner. Or ce jugement forcé de nous-mêmes est déjà le préliminaire du jugement de Dieu, puisqu'il n'est forcé que parce que c'est Dieu même qui le fait en nous indépendamment de nous; ou plutôt, parce que c'est Dieu même qui se sert de nous pour exercer sur nous sa plus souveraine et sa plus absolue domination.

Ne savez-vous pas, dit-il à Caïn au moment qu'il méditoit le meurtre de son frère, et que saisi de l'horreur d'une si noire perfidie il avoit peine à s'y résoudre, ne savez-vous pas que si vous faites bien, vous en aurez la récompense; et que si vous faites mal, votre péché se présentera d'abord devant vous? *Nonne si bene egeris, recipies? sin autem male, statim in foribus peccatum aderit?*[1]

[1] Genes. 4.

C'est-à-dire, comme l'expliquent saint Jérôme et après lui tous les interprètes, ne savez-vous pas que le jugement de votre péché suivra de près votre péché même; et qu'à l'instant que vous l'aurez commis, sans aller plus loin, et sans attendre davantage, vous en trouverez dans vous-même la condamnation et le châtiment? Ne savez-vous pas que ce péché ne sera pas plus tôt sorti de votre cœur, où vous l'aurez conçu et enfanté, qu'il se tournera contre vous, qu'il se fera voir à vous pour vous troubler, pour vous effrayer, pour vous tourmenter? *Statim in foribus peccatum aderit.* C'est ce qu'éprouva Caïn, et l'effet répondit à la menace. A peine a-t-il satisfait son ressentiment et sa passion, à peine a-t-il porté ses mains parricides sur l'innocent Abel, que le voilà livré à sa conscience, qui, comme un juge inexorable, disons mieux, qui, comme un impitoyable bourreau, lui fait souffrir le plus cruel supplice. Il tombe, dit le texte sacré, dans un abattement qui paroît sur son visage, mais qui n'est encore qu'une légère figure du trouble de son âme et des remords dont son cœur est déchiré. Il entend la voix de Dieu qui le poursuit. Qu'avez-vous fait? lui dit le Seigneur; le sang de votre frère crie vengeance contre vous. Cette voix de Dieu qui lui parle, cette voix du sang d'Abel qui crie contre lui, ce n'est rien autre chose, disent les Pères, que la voix in-

térieure de sa conscience qui lui reproche son crime. Ah! mon péché est trop grand, conclut-il lui-même, pour en espérer la rémission. Il en convient, il ne s'en défend pas : bien loin de penser à se justifier, il est le premier à se condamner et à se punir. Car il se retire, selon l'expression de l'Écriture, de devant la face du Seigneur, il est fugitif et vagabond sur la terre, il se regarde comme un homme maudit; et ce que nous remarquons dans l'exemple de ce fameux réprouvé, l'image de tous les réprouvés, c'est encore ce qui se passe tous les jours dans la conscience des pécheurs.

Or n'est-ce pas là, reprend éloquemment saint Augustin, le jugement de Dieu déjà commencé? ces agitations, ce saisissement du pécheur à la vue de ses crimes, cette horreur de lui-même en les commettant, cette honte et même ce désespoir de les avoir commis, ce soin de les couvrir et de les tenir cachés, ces alarmes secrètes mais pleines d'effroi, ces agonies mortelles, convaincu qu'il est de ce qu'il a fait et de ce qu'il mérite : que nous présage tout cela, disons mieux, que nous démontre tout cela, sinon un jugement, mais un jugement redoutable dont nous sommes menacés, et qui, dès maintenant et en partie, s'exécute dans nous-mêmes?

Oui, c'est par nos propres consciences, que Dieu déjà nous fait notre procès, et il n'a pas besoin

pour nous juger d'un autre tribunal. Ce sont nos propres consciences qui lui fournissent contre nous les témoignages et des preuves; et quand ma conscience me reproche que je suis un criminel, que j'ai péché contre la loi, que ce que je fais est injuste, c'est comme si Dieu me disoit ce que le maître de l'Évangile dit à ce mauvais serviteur : *De ore tuo te judico*,[1] je vous condamne par votre bouche. Il s'ensuit donc, qu'à prendre la chose dans un sens, et dans un sens très-naturel, le jugement de Dieu à notre égard est déjà fait, et qu'il n'est point nécessaire que nous attendions pour cela ce dernier jour, où le Fils de l'homme, assis sur le trône de sa gloire, portera des arrêts de vie et de mort. Car ce jugement extérieur et public que Dieu fera de nous à la fin des siècles, n'ajoutera rien à ce jugement secret et intérieur de nos consciences, que l'appareil et la solennité; et supposé la justice que nous nous serons rendue, et que nous nous rendons malgré nous dans le fond de l'âme, il ne restera plus, ce semble, au Sauveur du monde, que de produire au jour ce que nous aurons caché dans les ténèbres.

C'est pourquoi l'Apôtre, parlant du jugement dernier, l'appelle si souvent le jour de la manifestation des cœurs, le jour de la révélation, où le livre des consciences sera ouvert; comme si tout le

[1] Luc. 19.

jugement de Dieu devoit consister à ouvrir ce livre, et à nous faire voir que nous sommes déjà jugés par nous-mêmes et dans nous-mêmes. Mystère que saint Augustin avoit bien compris, lorsque expliquant ces paroles de Jésus-Christ, *Qui non credit jam judicatus est*,[1] celui qui ne croit pas est déjà jugé, il en tire cette admirable conséquence, *Nondum apparuit judicium, et factum est judicium*,[2] le jugement de Dieu ne paroît pas encore, et il ne paroîtra qu'à la consommation des temps; mais sans paroître, il est néanmoins déjà fait pour nous. Nous le prévenons, ou plutôt nous n'en attendons, pour ainsi dire, que la publication, parce que nous en trouvons déjà dans nous l'instruction et la décision : *Nondum apparuit judicium, et jam factum est judicium.* Ah! mes chers Auditeurs, avec quelle attention, avec quelle crainte, avec quel respect ne devons-nous donc pas écouter la voix de la conscience, puisque c'est la voix de Dieu même, non-seulement qui nous menace, mais qui nous juge?

Cependant si cette voix secrète que Dieu nous fait entendre, sans se montrer encore à nous, toute secrète qu'elle est, nous saisit néanmoins si vivement, et nous cause tant de frayeur et d'épouvante, que sera-ce quand Dieu éclatera? Quand, au son de la trompette fatale qui réveillera les morts, et qui des quatre parties du monde ras-

[1] Joan. 3. — [2] Aug.

emblera tous les hommes, il nous appellera nous-mêmes devant son tribunal? Quand, assis sur le trône, non point seulement de sa majesté, mais de sa justice, au milieu de ses ministres et armé de son tonnerre, il se présentera lui-même à nous comme un Dieu irrité, comme un Dieu ennemi, comme un Dieu vengeur? Quand aux yeux de tout l'univers, également attentif à l'écouter et à nous considérer, il tirera de notre cœur notre condamnation pour la rendre juridique et solennelle, et que, par un dernier jugement, il viendra confirmer, et pour user de cette expression, sceller l'arrêt que nous aurons tant de fois déjà porté contre nous? C'est là, dit le Sage, que les pécheurs sentiront plus que jamais tout le poids de leurs péchés. C'est là qu'ils en gémiront plus amèrement que jamais : *Et erunt gementes.*[1] C'est là qu'ils en verront avec plus d'horreur que jamais, et toute l'énormité, et toute la honte : *Et erunt in contumelia inter mortuos in perpetuum.*[2] C'est là qu'ils en craindront plus que jamais les suites affreuses, *Venient in cogitatione peccatorum suorum timidi;*[3] qu'ils en seront accablés, qu'ils en seront désolés, *Usque ad supremum desolabuntur;*[4] et que la conscience, si grièvement blessée et si souvent méprisée, témoin et juge, mais témoin alors et juge public, vengera pleinement sur eux et authentiquement ses

[1] Sap. 4. — [2] Ibid. — [3] Ibid. — [4] Ibid.

droits : *Et traducent illos ex adverso iniquitates ipsorum.*[1]

Conscience droite dont nous ne pouvons dès cette vie même, ni toujours, ni absolument nous défaire. Ceci est remarquable. Car il ne dépend pas de nous d'avoir ou de n'avoir pas cette lumière que Dieu fait luire sur nous, et, comme parle le Prophète, qu'il a gravée dans nos âmes en nous imprimant ce caractère de raison qui est une partie de nous-mêmes : *Signatum est super nos lumen vultus tui, Domine.*[2] Il ne dépend pas de nous de l'effacer, ce divin caractère. Dès qu'il a plu à Dieu de nous donner cette droiture d'esprit, comme la première grâce et le fondement de toutes les autres grâces, quoi que nous fassions, nous avons à compter avec nous-mêmes, et il ne nous est plus libre de vivre dans cette indépendance où le libertinage voudroit bien parvenir, mais où il ne parviendra jamais tandis que cette raison subsistera.

En vain voulons-nous éteindre ce rayon qui nous éclaire ; en vain faisons-nous des efforts pour secouer le joug de la conscience, pour en étouffer la voix qui nous importune ; pour en émousser les pointes qui nous piquent, pour nous endurcir contre ses remords et nous affermir contre ses reproches. C'est un censeur qui nous suit partout, qui nous accuse partout, qui nous condamne par-

[1] Sap. 4. — [2] Ps. 4.

tout : nous le trouvons au milieu de nos plaisirs, et il y répand l'amertume ; nous le trouvons dans les plus nombreuses compagnies, et, malgré le tumulte et le bruit du monde, il nous fait entendre ses cris ; nous nous disons mille fois à nous-mêmes, pour nous rassurer, comme les impies : Paix, paix, *Dicentes, pax, pax;* [1] et mille fois la conscience nous répond : Point de paix ; guerre et mort : *Et non erat pax.* Or de là, concluoit saint Augustin, j'apprends, Seigneur, ce que je dois craindre de votre justice. Car je me dis à moi-même, ajoutoit ce Père : Si je ne puis éviter le jugement de ma conscience, dont les lumières, quoique pures, ne sont néanmoins encore qu'obscurité et que ténèbres comparées à celles de Dieu, comment me défendrai-je de ce jugement où sera employée contre moi toute la sagesse, toute la vérité, toute la science, et, ce qui doit bien plus me faire trembler, toute la sainteté de Dieu même? Jugement inévitable ; rien qui puisse me dérober au pouvoir du Juge qui me poursuit. Jugement irrévocable ; rien qui lui fasse changer l'arrêt qu'il aura une fois prononcé. Jugement éternel ; autant que Dieu sera Dieu, et il le sera toujours, autant sera-t-il mon juge ; et autant qu'il sera mon juge, autant me tiendra-t-il toujours dans sa puissance et toujours soumis à ses coups.

[1] Jerem. 6.

Mais après tout, à force de se pervertir, ne peut-on pas se faire une fausse conscience; et du moins la fausse conscience n'affoiblit-elle pas alors, ou même ne détruit-elle pas entièrement ce préjugé que nous pouvons tirer de nous-mêmes pour connoître le jugement de Dieu? Écoutez ma réponse: car je conviens du principe; mais sur ce principe je raisonne bien autrement que vous, et je prétends qu'il en doit suivre une conséquence toute contraire. Il est vrai que, par l'aveuglement où nous jette le péché, l'on se fait tous les jours dans le monde de fausses consciences; mais je dis que ces fausses consciences sont elles-mêmes les plus sensibles et les plus tristes préjugés du jugement de Dieu. Comment cela? Ah! Chrétiens, que le temps ne me permet-il de donner à cette vérité toute l'étendue qu'elle demande! mais il y faudroit un discours entier. En effet, ces fausses consciences que nous nous faisons, et qui se forment en nous par la corruption du péché, ne sont jamais, ou presque jamais, des consciences tranquilles; et l'expérience surtout nous apprend qu'elles ne sont point à l'épreuve, ni des frayeurs de la mort, ni de certaines conjonctures dans la vie, où, malgré nous, leur apparente et prétendue tranquillité est nécessairement troublée. Or cela même, dans la pensée de saint Augustin, est une des plus fortes conjectures et une des plus incontestables preuves du juge-

ment de Dieu que je vous prêche, et de son extrême sévérité.

Car s'il n'y avoit point de jugement à craindre, ou si l'idée de ce jugement pouvoit être effacée de mon esprit, en sorte qu'il n'en restât nulle vue, nul souvenir, nulle créance, dans quelque aveuglement que ma conscience se fût plongée, il me seroit aisé d'y trouver la tranquillité et la paix; quelque grossières que fussent mes erreurs, bien loin de troubler mon repos, elles l'affermiroient. Ne pensant jamais qu'il y a un Juge au-dessus de moi et un tribunal où je dois répondre, je vivrois sans inquiétude; et le dernier de mes soins seroit de m'éclaircir et de m'instruire si ma conscience est droite ou non, si je suis dans la bonne voie ou si je n'y suis pas, si je me flatte, si je me trompe, si je m'égare; parce que je ne verrois pas le danger que l'on court en se flattant, en se trompant, en s'égarant. Voilà la situation où je serois. D'où vient donc qu'il n'en va pas ainsi? d'où vient que cette fausse conscience ne peut être calme, et qu'elle est au contraire une source de remords que nous combattons inutilement et que nous ne pouvons étouffer? D'où vient qu'à travers les nuages épais de l'intérêt ou de la passion qui la forment, il s'échappe toujours certains rayons de lumière qui, malgré nous, nous font entrevoir ce que nous voudrions ignorer? En un mot, d'où vient que la con-

science aveugle et corrompue ne l'emporte jamais tellement sur la saine conscience, que celle-ci, quoique d'une voix foible, ne réclame encore contre le mal que nous faisons, et qu'au moins, par des doutes affligeans et par des syndérèses importunes, elle empêche la prescription de l'erreur qui nous fait agir? Pourquoi tout cela, Chrétiens? parce que nous ne sentons que trop qu'il y a un jugement de Dieu, où les ténèbres de nos consciences doivent être dissipées et nos erreurs confondues.

C'est pour cela même, dit saint Grégoire pape, belle et solide remarque, c'est pour cela que plus le jugement de Dieu est proche, plus la fausse conscience devient chancelante et timide dans son erreur. Pendant le cours de la vie, elle peut se soutenir en quelque manière; et plus elle est fausse, plus elle paroît ferme et paisible. Mais aux approches de la mort toute sa fermeté se dément, la vérité reprend l'ascendant sur elle, et c'est là qu'elle commence à se réveiller, à s'examiner, à se défier d'elle-même, à s'agiter. Ainsi, par exemple, tandis que vous êtes encore dans une santé florissante, vous jouissez tranquillement du bien d'autrui et vous le retenez sans scrupule; vous avez pour cela vos raisons dont vous êtes convaincu, ou dont vous croyez l'être; vous avez consulté des gens habiles ou prétendus tels, et vous vous en reposez sur eux; malgré l'injustice, vous comptez sur votre bonne

foi, vous demeurez en paix : ainsi, dis-je, le présume-t-on, tandis qu'on ne pense qu'à goûter les douceurs de la vie, et que l'aiguillon de la mort ne se fait pas encore sentir; car jusque-là quelquefois s'étend le règne de la fausse conscience. Mais qu'il survienne une maladie dangereuse, et qu'on se trouve pressé des douleurs de la mort, c'est alors que cette conscience tout à coup se déconcerte ; c'est alors qu'elle tombe dans les incertitudes et les perplexités les plus cruelles ; c'est alors que ces raisons sur quoi l'on s'appuyoit, ne paroissent plus si convaincantes ; que les conseils qu'on a suivis, deviennent suspects ; que cette bonne foi dont on se flattoit, semble douteuse ; qu'on ne trouve plus cette possession si légitime et si valide, et qu'on prend bien d'autres idées touchant le devoir rigoureux et indispensable de la restitution : pourquoi ? parce que le jugement de Dieu, qui n'est pas loin, change tout le système des choses et les met dans une évidence où elles n'ont jamais été. Si c'étoit une conscience droite et conforme à la loi de Dieu, elle se soutiendroit à la vue même du jugement de Dieu ; ou, s'il n'y avoit point de jugement, quoique fausse et erronée, elle seroit tranquille à la mort même. Mais ce qui l'effraie à cette dernière heure, c'est sa fausseté opposée à la vérité de ce jugement redoutable dont la mort doit être suivie. Ce qui l'effraie, c'est la présence d'un Juge souverain de

qui seul dépend, ou tout notre bonheur, ou tout notre malheur; à qui seul nous devons tous rendre compte, mais qui ne rend compte à nul autre qu'à lui-même de ses arrêts; d'un Juge équitable qui pèse tout dans la plus juste balance, et qui punit précisément, ou qui récompense selon les œuvres; d'un Juge éclairé, qui lit dans le fond des cœurs pour en connoître les plus secrets sentimens, qui voit tout et qui n'oublie rien, qui tient tout marqué dans son souvenir avec des caractères ineffaçables, par conséquent à qui rien n'échappe, pas une pensée, pas un désir, pas une parole, pas une œillade, pas un geste, pas un mouvement; d'un Juge tout-puissant, qui, bien au-dessus des juges de la terre, lesquels n'exercent leur justice que sur le corps, peut avec le corps perdre l'âme, et la perdre pour jamais; d'un Juge inflexible, que rien ne touche, ni inclination, ni compassion, ni égard, ni considération, ni crainte, ni espérance: voilà ce que le plus aveugle et le plus endurci pécheur ne peut voir de près avec assurance; voilà ce qui le surprend, ce qui l'interdit, ce qui le confond.

Concluons par l'excellente réflexion de saint Bernard, qui renferme tout le fruit de ce discours. De trois jugemens que nous avons à subir, celui du monde, celui de nos consciences et celui de Dieu, saint Paul méprisoit le premier, il se répon-

doit du second, mais il redoutoit le troisième. Il méprisoit le premier, quand il disoit : Peu m'importe que le monde me juge. Il se répondoit du second, quand il ajoutoit : Ma conscience ne me reproche rien. Et il redoutoit le troisième, quand, tout apôtre qu'il étoit, il craignoit d'être réprouvé : *Subierat Paulus judicium mundi quod aspernabatur, judicium sui quo gloriabatur; sed restabat judicium Dei quod reverebatur.*[1] Or, quoi qu'il en soit à notre égard, et du jugement du monde, et du jugement de notre conscience, craignons au moins, mes chers Auditeurs, et craignons toujours le jugement de Dieu. Et parce que cette crainte est un don de Dieu, demandons-la tous les jours à Dieu. Car il n'est rien de plus naturel que de craindre ; mais il n'est rien de plus surnaturel ni de plus divin, que de craindre utilement pour le salut; ce qui faisoit dire au Prophète royal : *Confige timore tuo carnes meas,*[2] Seigneur, pénétrez ma chair de votre crainte; de votre crainte, ô mon Dieu, et non pas de la mienne; car la mienne me seroit inutile et même préjudiciable : elle me troubleroit sans me convertir, au lieu que la vôtre me convertira et me sanctifiera en me troublant. Or voilà celle dont j'ai besoin, et que je vous demande comme une de vos grâces les plus exquises, sachant bien qu'elle vient de vous et non pas de moi : *Confige timore tuo.*

[1] Bernard. — [2] Ps. 118.

Craignons le jugement de Dieu, et craignons-le, quelque justes et dans quelque état de perfection que nous puissions être ; car les saints eux-mêmes le craignoient, et ils étoient saints parce qu'ils le craignoient. Ne nous en rapportons pas aux libertins du siècle, qui vivent dans l'ignorance et dans l'oubli des choses de Dieu. Mais croyons-en ceux qui furent éclairés des plus pures lumières de la vraie sagesse. Consultons les Jérôme et les Hilarion ; ils nous feront là-dessus des leçons touchantes. Tenons-nous-en toujours à ce parallèle, et disons-nous à nous-mêmes : Si ces hommes qui furent des modèles et des miracles de sainteté, ont craint le jugement de Dieu, comment dois-je le craindre, moi pécheur, moi couvert de crimes? s'ils l'ont craint dans les déserts et les solitudes, comment dois-je le craindre, moi qui me trouve exposé à tous les scandales et à toutes les tentations du monde? s'ils l'ont craint dans les exercices et dans la ferveur d'une vie si austère et si pénitente, comment dois-je le craindre dans une vie si commune, si lâche, si imparfaite? Pour peu que nous ayons de christianisme et de foi, cette comparaison nous persuadera et nous édifiera.

Craignons le jugement de Dieu, mais craignons-le souverainement ; car il ne sert à rien de le craindre, si nous ne le craignons préférablement à tout, comme il ne sert à rien d'aimer Dieu, si nous ne

l'aimons par-dessus tout. Et voilà, mes Frères, notre désordre : nous craignons le jugement de Dieu, mais nous craignons encore plus les maux de la vie. Car la crainte des maux de la vie nous rend soigneux, vigilans, actifs; et la crainte du jugement de Dieu ne nous fait faire aucun effort ni rien entreprendre. Craignons le jugement de Dieu, mais craignons encore plus le péché, puisque c'est le péché qui le doit rendre si formidable, ou, pour mieux dire, craignons le jugement de Dieu pour fuir le péché, et fuyons le péché, pour ne plus tant craindre le jugement de Dieu.

Craignons le jugement de Dieu, mais ne nous contentons pas de le craindre ; servons-nous de cette crainte pour corriger les erreurs de notre esprit, pour modérer les passions de notre cœur, pour résister aux attaques de la concupiscence, pour nous détacher des vains plaisirs du siècle, en un mot pour réformer toute notre vie, suivant la belle maxime de saint Grégoire de Nazianze : *Hæc time, et hoc timore eruditus animum a concupiscentiis quasi fræno quodam retrahe.*[1] Quand notre conscience nous fera des reproches secrets, et que par de pressans remords elle nous avertira que nous ne sommes pas dans l'ordre, et que nous nous damnons ; rentrons en nous-mêmes, et disons à Dieu : Ah ! Seigneur, comment pourrai-je soute-

[1] Greg. Naz.

nir votre jugement, puisque je ne saurois même soutenir celui de ma raison et de ma foi ? Quand nous nous trouvons engagés dans une occasion dangereuse, figurons-nous Dieu qui nous voit et qui de sa main va lui-même écrire notre arrêt comme celui de l'impie Balthazar : ce ne sera point une imagination, mais une vérité. Quand la tentation nous attaquera, et que nous sentirons notre volonté ébranlée, armons-nous de cette pensée, et demandons-nous : Que voudrois-je avoir fait, lorsqu'il faudra comparoître devant le tribunal de Dieu ? Quand la passion voudra nous persuader que ce péché n'est pas si grand qu'on le pense, et qu'il n'est pas probable que le salut dépende de si peu de chose, faisons la réflexion de saint Jérôme : Mais Dieu en jugera-t-il de la sorte?

Craignons le jugement de Dieu, et que cette crainte de Dieu nous excite à le fléchir et l'apaiser. Car, comme dit saint Augustin, il n'y a point d'autre appel de notre juge irrité qu'à notre juge gagné. Voulez-vous vous sauver de lui, ayez recours à lui : *Neque enim est quo fugias a Deo irato, nisi ad Deum placatum : vis fugere ab ipso, fuge ad ipsum.*[1] Or nous le pouvons aisément tandis que nous sommes sur la terre. Car ce Dieu, tout irrité qu'il est contre nous, s'apaise par nos larmes, s'apaise par nos bonnes œuvres, s'apaise par nos

[1] Aug.

aumônes ; et nous avons tout cela entre les mains.

Enfin craignons le jugement de Dieu ; et craignons surtout de perdre cette crainte, qui est une ressource pour nous dans nos désordres et comme un port de salut. Car cette crainte se peut perdre : et elle se perd tous les jours, particulièrement dans le grand monde. Les soins temporels l'étouffent, les conversations la dissipent, les petits péchés l'affoiblissent, le libertinage la détruit ; et la perte de cette grâce est le commencement de la réprobation. En effet que peut-on espérer d'une âme, et de quel moyen se peut-on servir pour sa conversion, quand elle a perdu la crainte du jugement de Dieu, et que les plus terribles vérités du christianisme ne font plus d'impression sur elle? C'est en craignant Dieu, mais d'une crainte chrétienne, qu'on se dispose à l'aimer ; et c'est en l'aimant d'un amour efficace et pratique, qu'on parvient à la gloire que je vous souhaite, etc.

SERMON

POUR

LE MERCREDI DE LA Ire SEMAINE.

SUR LA RELIGION CHRÉTIENNE.

Responderunt Jesu quidam de scribis et pharisæis, dicentes : Magister, volumus a te signum videre. Qui respondens, ait illis : Generatio mala et adultera signum quærit, et signum non dabitur ei nisi signum Jonæ prophetæ.

Quelques-uns des scribes et des pharisiens dirent à Jésus : Maître, nous voudrions bien voir quelque prodige de vous. Jésus leur répondit : Cette nation méchante et adultère demande un prodige, et il n'y en aura point d'autre pour elle que celui du prophète Jonas. Saint Matth., chap. 12.

MADAME,[1]

CE fut une curiosité, mais une curiosité présomptueuse, une curiosité captieuse et maligne, qui porta les pharisiens à faire cette demande au Sauveur du monde. Curiosité présomptueuse, puis-

[1] La reine.

qu'au lieu d'engager le Fils de Dieu, par une humble prière, à leur accorder comme une grâce ce qu'ils demandoient, ils parurent l'exiger, comme s'ils n'eussent eu qu'à le vouloir, pour être en droit de l'obtenir : *Magister, volumus.* Curiosité captieuse, puisque, selon le rapport d'un autre évangéliste, ils ne lui firent cette proposition que pour le tenter, et que pour lui dresser un piége : *Tentantes eum, signum de cœlo quærebant.*[1] Curiosité maligne, puisqu'en cela même ils n'avoient point d'autre dessein que de le perdre, déterminés qu'ils étoient à tourner contre lui ses miracles mêmes, dont ils lui faisoient autant de crimes, et dont enfin ils se servirent pour le calomnier et pour l'opprimer. Car de là vint que le Fils de Dieu ne leur répondit qu'avec un zèle plein de sagesse d'une part, mais de l'autre plein d'indignation ; qu'il ne satisfit à leur curiosité que pour leur reprocher au même temps leur incrédulité ; qu'il les traita de nation méchante et infidèle : *Generatio mala et adultera ;* enfin qu'il les cita devant le tribunal de Dieu, parce qu'il prévoyoit bien que le prodige qu'il alloit leur marquer, mais auquel ils ne se rendroient pas, ne serviroit qu'à les confondre : *Viri Ninivitæ surgent in judicio adversus generationem istam.*[2]

Voilà, mes chers Auditeurs, le précis de notre

[1] Luc. 11. — [2] Matth. 12.

évangile; et dans l'exemple des pharisiens, ce qui se passe encore tous les jours entre Dieu et nous. Je m'explique. Nous voudrions que Dieu nous fît voir des miracles, pour nous confirmer dans la foi; et Dieu nous en fait voir actuellement dont nous ne profitons pas, à quoi nous sommes insensibles; et qui, par l'abus que nous en faisons, rendent notre endurcissement d'autant plus criminel qu'il est volontaire, puisqu'il ne procède aussi-bien que celui des pharisiens, que de notre perversité et de la corruption de nos cœurs. Or c'est ce que notre divin maître condamne aujourd'hui dans ces prétendus esprits forts du judaïsme, et ce qui doit, si nous tombons dans leur infidélité, nous condamner nous-mêmes. Tertullien a dit un beau mot, et qui exprime parfaitement le caractère de la profession chrétienne; savoir, qu'après Jésus-Christ, la curiosité n'est plus pour nous de nul usage, et que désormais elle ne nous peut plus être utile; beaucoup moins, nécessaire : parce que, depuis la prédication de l'Évangile, le seul parti qui nous reste, est celui de croire, et de soumettre notre raison, en la captivant sous le joug de la foi : *Nobis curiositate opus non est post Christum, nec inquisitione post Evangelium.*[1] C'est ainsi qu'il s'en expliquoit. Mais pour moi j'ose enchérir sur sa pensée, et j'ajoute,

[1] Tertull.

que quand il nous seroit permis dans le christianisme de faire de nouvelles recherches, quand nous aurions droit de raisonner sur notre foi et sur les mystères qu'elle nous révèle, nous trouvons dans Jésus-Christ et dans son Évangile, non-seulement de quoi convaincre nos esprits, mais de quoi contenter pleinement notre curiosité. Pourquoi? parce que Jésus-Christ nous a fait voir dans sa personne des prodiges si éclatans et d'une telle évidence, que nul esprit raisonnable n'y peut résister; et que si nous n'en sommes pas touchés, ce ne peut être que l'effet d'une mauvaise disposition, dont nous serons responsables à Dieu, et qui ne suffira que trop pour attirer sur nous toutes les rigueurs de son jugement.

C'est l'importante matière que j'ai entrepris de traiter dans ce discours. Et le puis-je faire, Madame, avec plus d'avantage, qu'en présence de Votre Majesté, dont les sentimens et les exemples doivent être pour tout cet auditoire autant de preuves sensibles et convaincantes de ce que je veux aujourd'hui lui persuader? Car quel effet plus merveilleux peut avoir la religion chrétienne, que de sanctifier, au milieu de la cour et jusque sur l trône, la plus grande reine du monde; et cela seul ne doit-il pas déjà nous faire conclure que cette religion est nécessairement l'ouvrage de Dieu et non pas des hommes? Plaise au ciel, Chrétiens,

qu'un tel miracle ne serve pas un jour de témoignage contre nous! mais ne puis-je pas bien vous faire la même menace que nous fait à tous le Fils de Dieu dans notre évangile, en nous proposant l'exemple d'une reine : *Regina surget in judicio.*[1] Le Sauveur du monde parloit d'une reine infidèle, et je parle d'une reine toute chrétienne. Cette reine du midi n'est tant vantée, que pour être venue entendre la sagesse de Salomon : *Quia venit audire sapientiam Salomonis;*[2] mais, Madame, outre que vous écoutez ici la sagesse même de Jésus-Christ et sa parole, que n'aurois-je point à dire de la pureté de votre foi, de l'ardeur de votre zèle pour les intérêts de Dieu, de la tendresse de votre amour pour les peuples, des soins vigilans et empressés de votre charité pour les pauvres, de ces ferventes prières au pied des autels, de ces longues oraisons dans le secret de l'oratoire, de tant de saintes pratiques qui partagent une si belle vie, et qui font également le sujet de notre admiration et de notre édification? Cependant, Madame, Votre Majesté n'attend point aujourd'hui de moi de justes éloges, mais une instruction salutaire; et c'est pour seconder sa piété toute royale, que je m'adresse au Saint-Esprit, et que je lui demande, par l'intercession de Marie, les lumières nécessaires : *Ave, Maria.*

[1] Matth. 12. — [2] Ibid.

Ce n'est pas sans raison que les pharisiens de notre évangile, dans le dessein, quoique peu sincère, de connoître Jésus-Christ, et de savoir s'il étoit Fils de Dieu, lui demandèrent un prodige qui vînt de lui et dont il fût l'auteur : *Magister, volumus a te signum videre.* Car il faut convenir, dit saint Augustin, qu'il y a des prodiges de deux différentes espèces ; les premiers qui viennent de Dieu, et les seconds qui viennent de l'homme : les uns qui excitent l'admiration, parce que ce sont les témoignages visibles de l'absolue puissance du Créateur ; et les autres qui ne causent que de l'horreur, parce que ce sont les tristes effets du déréglement de la créature : ceux-là que nous révérons, et que nous appelons miracles ; et ceux-ci que nous regardons comme des monstres dans l'ordre de la grâce. Faites-nous voir un prodige qui vienne de vous, disent les pharisiens à Jésus-Christ. Que fait ce Sauveur adorable ? Ecoutez-moi : en ceci consiste tout le fond de cette instruction. De ces deux genres de prodiges ainsi distingués, il leur en fait voir un qui n'avoit pu venir que de Dieu, et qui fut un miracle évident et incontestable ; je veux dire la foi des Ninivites convertis par la prédication de Jonas. Mais au même temps il leur en découvre un autre bien opposé, et qui ne pouvoit venir que d'eux-mêmes, savoir, le prodige ou le désordre de leur infidélité. Or nous n'avons, mes

chers Auditeurs, qu'à nous appliquer ces deux sortes de prodiges, pour nous reconnoître aujourd'hui dans la personne de ces pharisiens, et pour être obligés, par la comparaison que nous ferons de leur état et du nôtre, d'avouer que le reproche du Fils de Dieu ne nous convient peut-être pas moins qu'à ces faux docteurs de la loi; que dans le sens qu'il l'entendoit, peut-être ne sommes-nous pas moins qu'eux une nation corrompue et adultère; et qu'il pourroit avec autant de raison nous appeler à ce jugement redoutable où il les cita en leur adressant ces paroles : *Viri Ninivitæ surgent in judicio cum generatione ista.*

Car je prétends, et, en deux propositions, voici le partage de ce discours, comprenez-les : je prétends que Jésus-Christ dans l'établissement de sa religion, nous a fait voir un miracle plus authentique et plus convaincant que celui des Ninivites convertis, et c'est le grand miracle de la conversion du monde et de la propagation de l'Évangile, que j'appelle le miracle de la foi : ce sera le premier point. Je prétends que nous opposons tous les jours à ce miracle un prodige d'infidélité, mais d'une infidélité bien plus monstrueuse et plus condamnable que celle même des pharisiens : ce sera le second point. Deux prodiges encore une fois, l'un surnaturel et divin; c'est le monde sanctifié par la prédication de l'Évangile : l'autre trop naturel et

trop humain, mais néanmoins prodige, c'est le désordre de notre infidélité. Deux titres de condamnation que Dieu produira contre nous dans son jugement, si nous ne pensons à le prévenir, en nous jugeant dès à présent nous-mêmes. Miracle de la foi : prodige d'infidélité. Miracle de la foi, que Dieu nous a rendu sensible, et que nous avons continuellement devant les yeux. Prodige d'infidélité, dont nous n'avons pas soin de nous préserver, et que nous tenons caché dans nos cœurs. Miracle de la foi, qui vous remplira d'une confusion salutaire, en vous faisant connoître l'excellence et la grandeur de votre religion. Prodige d'infidélité, qui peut-être, si vous n'y prenez garde, après avoir été la source de votre corruption, sera le sujet de votre éternelle réprobation. L'un et l'autre demande une attention particulière.

PREMIÈRE PARTIE.

Il s'agit donc, Chrétiens, pour entrer d'abord dans la pensée de Jésus-Christ, et dans le point essentiel que j'ai présentement à développer, de bien concevoir ce grand miracle de la conversion du monde et de l'établissement du christianisme, que je regarde, après saint Jérôme, comme le miracle de la foi. Et parce qu'il est indubitable que ce

miracle doit être une des plus invincibles preuves que Dieu emploîra contre nous, si jamais il nous réprouve, il faut aujourd'hui vous et moi nous en former une idée capable de réveiller dans nos cœurs les plus vifs sentimens de la religion. Le sujet est grand, je le sais; il a épuisé l'éloquence des Pères de l'Église, et il passe toute l'étendue de l'esprit de l'homme. Mais attachons-nous à l'exposition simple et nue que saint Chrysostôme en a faite dans une de ses homélies. Pour en mieux comprendre la vérité, jugeons-en par ce qu'il nous marque en avoir été la figure; je dis par la conversion des Ninivites, et par l'effet prodigieux et miraculeux de la prédication de Jonas. Le voici.

Jonas fugitif, mais malgré sa fuite ne pouvant se dérober au pouvoir du Dieu qui l'envoie, confus et touché de repentir, reçoit de la part du Seigneur un nouvel ordre d'aller à Ninive. Il y va : quoique étranger, quoique inconnu, il y prêche, et il se dit envoyé de Dieu. Il menace cette grande ville et tous ses habitans d'une destruction entière et prochaine. Point d'autre terme que quarante jours, point d'autre preuve de sa prédiction que la prédiction même qu'il fait; et sur sa parole, ce peuple abandonné à tous les vices, ce peuple pour qui, ce semble, il n'y avoit plus ni Dieu ni loi, ce peuple indocile aux remontrances et aux leçons de tous les autres prophètes, par un changement

e la main du Très-Haut, écoute celui-ci, et l'é-
oute avec respect, revient à lui-même, et se met
n devoir d'apaiser la colère de Dieu, fait la plus
ustère et la plus exemplaire pénitence; ni état,
i âge, ni sexe n'en est excepté; le roi même,
it l'Écriture, pour pleurer et pour s'humilier, des-
end de son trône; les enfans sont compris dans
loi du jeûne ordonné par le prince; chacun re-
êtu du cilice et couvert de cendres, donne toutes
s marques d'une douleur efficace et prompte.
nfin la réformation des mœurs est si générale,
ue la prophétie s'accomplit à la lettre : *Et Ninive
ubvertetur;*[1] puisque, selon la belle réflexion de
aint Chrysostôme, ce n'est plus cette Ninive dé-
ordée, que Dieu avoit en abomination, mais une
linive toute nouvelle et toute sainte, édifiée sur
es ruines de la première, et par qui? par le mi-
istère d'un seul homme qui a parlé, et qui,
lein de l'Esprit de Dieu, a sanctifié des milliers
l'hommes dont il a brisé les cœurs. Voilà, disoit
e Fils de Dieu aux Juifs incrédules, le miracle
qui vous condamnera, et qui confondra votre im-
énitence : et je dis à tout ce qu'il y a de chré-
iens endurcis dans leur libertinage, voilà le mi-
acle que le Saint-Esprit vous propose comme la
igure d'un autre miracle encore plus étonnant,
encore plus au-dessus de l'homme, encore plus ca-

[1] Jonæ. 3. 4.

pable de vous convaincre et de vous élever à Dieu. Ecoutez-le sans prévention, et vous en conviendrez.

Le miracle de la prédication de Jonas étoit un signe pour les Juifs; mais en voici un pour vous, que je regarde comme le miracle du christianisme. Heureux, si je puis par mes paroles l'imprimer profondément dans vos esprits! C'est la conversion, non plus d'une ville, ni d'une province, mais d'un monde entier, opérée par la prédication de l'Evangile, et par la mission d'un plus grand que Jonas, qui est l'Homme-Dieu, Jésus-Christ : *Et ecce plus quam Jonas hic.*[1] Ne supposons point qu'il est Dieu, mais oublions-le même pour quelque temps: il ne s'agit pas encore de ce qu'il est, mais de ce qu'il a fait. Qu'a-t-il fait? en deux mots, Chrétiens, ce que nous ne comprendrons jamais assez, et ce que nous devrions éternellement méditer. Donnez-moi grâce, Seigneur, pour le mettre ici dans toute sa force par un récit aussi touchant qu'il sera exact et fidèle. Jésus-Christ, fils de Marie, et réputé fils de Joseph, cet homme dont les Juifs demandoient s'il n'étoit pas le fils de cet artisan, *Nonne hic est filius fabri?*[2] entreprend de changer la face de l'univers, et de purger le monde de l'idolâtrie, de la superstition, de l'erreur, pour y faire régner souverainement la pureté du culte de Dieu. Dessein digne de lui, mais vaste et immense; et toutefois

[1] Matth. 12. — [2] Ibid. 13.

dessein dont vous allez voir le succès. Pour cela qui choisit-il? douze disciples grossiers, ignorans, foibles, imparfaits, mais qu'il remplit tellement de son esprit, que dans un jour, dans un moment il les rend propres à l'exécution de ce grand ouvrage.

En effet, de grossiers, et pour user de son expression, de lents à croire qu'ils étoient, par la vertu de cet esprit qu'il leur envoie du ciel, il en fait des hommes pleins de zèle et pleins de foi. Après les avoir persuadés, il s'en sert pour persuader les autres. Ces pêcheurs, ces hommes foibles, que l'on regardoit, dit saint Paul, comme le rebut du monde, *tamquam purgamenta hujus mundi*,[1] fortifiés de la grâce de l'apostolat, partagent entre eux la conquête et la réformation du monde. Ils n'ont point d'autres armes que la patience, point d'autres trésors que la pauvreté, point d'autre conseil que la simplicité; et cependant ils triomphent de tout : ils prêchent des mystères incroyables à la raison humaine, et on les croit; ils annoncent un Evangile opposé contradictoirement à toutes les inclinations de la nature, et on le reçoit. Ils l'annoncent aux grands de la terre, aux doctes et aux prudens du siècle; à des mondains sensuels, voluptueux, et l'on s'y soumet. Ces grands reçoivent la loi de ces pauvres, ces doctes se laissent convaincre

[1] 1. Cor. 4.

par ces ignorans, ces voluptueux et ces sensuels se font instruire par ces nouveaux prédicateurs de la croix, et se chargent du joug de la mortification et de la pénitence. De tout cela se forme une chrétienté si sainte, si pure, si distinguée par toutes les vertus, que le paganisme même se trouve forcé à l'admirer.

Ce n'est pas tout; et ce que j'ajoute vous doit encore paroître plus surprenant. Car à peine la foi publiée par ces douze apôtres a-t-elle commencé à se répandre, qu'elle se voit attaquée de mille ennemis. Toutes les puissances de la terre s'élèvent contre elle. Un Dioclétien, le maître du monde, veut l'anéantir, et s'en fait un point de politique: mais malgré lui, malgré les plus violens efforts de tant d'autres persécuteurs du nom chrétien, elle s'établit si solidement, cette foi, que rien ne peut plus l'ébranler. Des millions de martyrs la défendent jusques à l'effusion de leur sang; des gens de toutes les conditions font gloire d'en être les victimes, et de s'immoler pour elle; des vierges sans nombre, dans un corps tendre et délicat, lui rendent le même témoignage, et souffrent avec joie les tourmens les plus cruels. Elle s'étend, elle se multiplie, non-seulement dans la Judée où elle a pris naissance, mais jusques aux extrémités de la terre, où, dès le temps de saint Jérôme (c'est lui-même qui le remarque comme une espèce de prodige),

e nom de Jésus-Christ étoit déjà révéré et adoré, non-seulement parmi les peuples barbares, mais parmi les nations les plus polies; dans Rome, où la religion d'un Dieu crucifié se trouve bientôt la religion dominante; dans le palais des Césars, où Dieu, pour l'affermissement de son Église, au milieu de l'iniquité, suscite les plus fervens chrétiens; enfin, observez ceci, dans le plus éclairé de tous les siècles, dans le siècle d'Auguste, que Dieu choisit pour marquer encore davantage le caractère de cette loi, qui seule devoit surmonter toute la prétendue sagesse de l'homme et tout l'orgueil de sa raison.

Avouons-le, mes chers Auditeurs, avec saint Chrysostôme : quand la religion chrétienne, dès son berceau, auroit trouvé dans le monde toute la faveur et tout l'appui nécessaire; quand elle seroit née dans le calme, par mille autres endroits elle ne laisseroit pas d'être toujours l'œuvre de Dieu. Mais qu'elle se soit établie dans les persécutions, ou plutôt par les persécutions; et qu'il soit vrai qu'elle n'a jamais été plus florissante que lorsqu'elle a été plus violemment combattue; que le sang de ses disciples, inhumainement répandu, ait été, comme parle un Père, le germe de sa fécondité; que plus il en périssoit par le fer et par le feu, plus elle en ait formé par l'Évangile; que la cruauté exercée sur les uns ait servi d'attrait aux autres

pour les appeler; et qu'à la lettre, l'expression de Tertullien se soit vérifiée, *In christianis crudelitas illecebra est sectæ;*[1] que sans rien faire autre chose que de voir ses membres souffrir et mourir, ce grand corps du christianisme ait eu de si prompts et de si merveilleux accroissemens, ah! mes Frères, c'est un de ces prodiges où il faut que la prudence humaine s'humilie, et qu'elle fasse hommage à la puissance de Dieu. Voilà néanmoins ce que nous voyons; et c'est la merveille subsistante dont nous sommes témoins nous-mêmes, et que nous avons devant les yeux. Car nous voyons, malgré l'enfer, le monde devenu chrétien, et soumis au culte de cet Homme-Dieu, dont le juif s'est scandalisé, et dont le gentil s'est moqué. Voilà ce que le Seigneur a fait : *A Domino factum est istud, et est mirabile in oculis nostris.*[2]

Et afin que cette merveille fît encore sur nous une plus vive impression, le même Seigneur l'a renouvelée dans les derniers siècles de l'Église. Vour le savez : un François Xavier, seul et sans autre secours que celui de la parole et de la vérité qu'il prêchoit, a converti dans l'Orient tout un nouveau monde. C'étoient des païens et des idolâtres; et il leur a persuadé la même foi, et il les a formés à la même sainteté de vie, et il leur inspiré la même ardeur pour le martyre, et il a

[1] Tertull. — [2] Ps. 117.

fait voir dans eux tout ce qu'on a vu de plus héroïque et de plus grand dans cet ancien christianisme si parfait et si vénérable. Et comment l'a-t-il fait ? par les mêmes moyens, malgré les mêmes obstacles, avec les mêmes succès : comme si Dieu eût pris plaisir à reproduire dans ce successeur des apôtres, ce que sa main toute-puissante avoit opéré par le ministère des apôtres mêmes, et qu'il eût voulu, par ces exemples présens, nous rendre plus croyable tout ce que nous avons entendu des siècles passés.

Or je soutiens, mes chers Auditeurs, qu'après cela nous n'avons plus droit de demander à Dieu des miracles; et que nous sommes plus infidèles que les pharisiens, si nous avons la présomption de dire comme eux : *Volumus signum videre.* Pourquoi? parce qu'il est constant que cette conversion du monde, telle que je l'ai représentée, quoique très-imparfaitement, est en effet un perpétuel miracle. Sur quoi il y a trois réflexions à faire, ou trois circonstances à remarquer : miracle qui surpasse sans contredit tous les autres miracles; miracle qui présuppose nécessairement tous les autres miracles; miracle qui dans l'ordre des desseins de Dieu justifie tous les autres miracles. Et par une triste conséquence, mais inévitable, miracle qui nous rend dignes de tous les châtimens de Dieu, s'il ne sert pas à notre propre instruc-

tion et à notre conversion. Mon Dieu, que n'ai-je une de ces langues de feu qui descendirent sur les apôtres, et que ne suis-je rempli du même esprit pour graver une aussi grande vérité que celle-là dans tous les cœurs!

Oui, Chrétiens, la conversion du monde est un miracle perpétuel, que jamais l'infidélité ne détruira. Ainsi a-t-elle été regardée de tous les Pères, et en particulier de saint Augustin, dont le jugement peut bien nous servir ici de règle. Car c'est par-là que ce grand homme fermoit la bouche aux païens, quand il leur disoit : Puisque vous vous opiniâtrez à ne vouloir pas croire les autres miracles, qui sont pour nous des preuves incontestables de notre foi, au moins confessez donc que dans votre système il y en a un dont vous êtes obligés de convenir : c'est le monde converti à Jésus-Christ sans aucun miracle. Car cela même qui n'est pas, et qui n'a pu être, ce seroit le miracle des miracles. Et à quoi donc, poursuivoit saint Augustin, attribuerons-nous ce grand ouvrage de la sanctification du monde par la loi chrétienne, si nous n'avons recours à la vertu infinie de Dieu? Ce n'est point aux talens de l'esprit, ni à l'éloquence que la gloire en est due : car, quand les apôtres auroient été aussi éloquens et aussi savans qu'ils l'étoient peu, on sait assez ce que peut l'éloquence et la science humaine; ou plutôt,

on ne sait que trop combien l'une et l'autre est foible, quand il est question de réformer les mœurs; et l'exemple d'un Platon, qui jamais avec tout le crédit et toute l'estime que lui donnoit dans le monde sa philosophie, n'a pu engager une seule bourgade à vivre selon ses maximes, et à se gouverner selon ses lois, montre bien que saint Pierre agissoit par de plus hauts principes, quand il réduisoit les provinces et les royaumes sous l'obéissance de l'Évangile. Ce n'est point par la force ni par la violence que la foi a été plantée : car le premier avis que reçurent les disciples de Jésus-Christ, ce fut qu'on les envoyoit comme des agneaux au milieu des loups : *Ecce ego mitto vos sicut agnos inter lupos ;*[1] et ils le comprirent si bien, que sans faire nulle résistance, ils se laissèrent égorger comme d'innocentes victimes. Le mahométisme s'est établi par les conquêtes et par les armes, l'hérésie par la rébellion contre les puissances légitimes ; la loi de Jésus-Christ seule par la patience et par l'humilité. Ce n'est point la douceur de cette loi, ni le relâchement de sa morale, qui fut le principe d'un tel progrès : car cette loi, toute raisonnable qu'elle est, n'a rien que d'humiliant pour l'esprit, et de mortifiant pour le corps. On conçoit comment sans miracle le paganisme a eu cours dans le monde, parce qu'il favorisoit ouver-

[1] Luc. 10.

tement toutes les passions, qu'il autorisoit tous les vices, et qu'il n'est rien de plus naturel à l'homme que de suivre ce parti : mais ce qu'on ne conçoit pas, c'est qu'une loi qui nous ordonne d'aimer nos ennemis, et de nous haïr nous-mêmes, ait trouvé tant de partisans. Ce n'est point l'effet du caprice: car jamais le caprice, quelque aveuglé qu'il puisse être, n'a porté les hommes à s'interdire la vengeance, à renoncer aux plaisirs des sens, et à crucifier leur chair. Que s'ensuit-il de là? je le répète : qu'il n'y a qu'un Dieu, mais un Dieu aussi puissant que le nôtre, qui ait pu conduire si heureusement une pareille entreprise et la faire réussir; et que Jésus-Christ, l'oracle de la vérité, a donc eu sujet de conclure, quoiqu'il parlât en sa faveur, *A Domino factum est istud*, c'est l'œuvre du Seigneur; et le doigt de Dieu est là, *Et est mirabile in oculis nostris.*

Ce n'est pas assez : j'ai dit que ce miracle surpassoit tous les autres miracles. En pouvons-nous douter; et si dans la pensée de saint Grégoire pape, la conversion particulière d'un pécheur invétéré coûte plus à Dieu, et est en ce sens plus miraculeuse que la résurrection d'un mort, qu'est-ce que la conversion de tant de peuples, élevés et comme enracinés dans l'idolâtrie? Rendons cette comparaison plus sensible. Il y a encore dans le monde, je dis dans le monde chrétien, des hommes

sans religion. Vous en connoissez : des athées de créance et de mœurs, tellement confirmés dans leurs désordres, qu'à peine tous les miracles suffiroient pour les en retirer. Peut-être n'avez-vous avec eux que trop de commerce. Quel effort du bras de Dieu, et quel miracle n'a-t-il donc pas fallu, pour gagner à Jésus-Christ un nombre presque infini, ne disons pas de semblables libertins, mais encore de plus obstinés et de plus inconvertibles, dont le changement également prompt et sincère a toutefois été la gloire et l'honneur du christianisme ? Que diriez-vous (ceci va donner jour à ma pensée et vous convaincre de ce que j'appelle miracle au-dessus du miracle même) que diriez-vous si par la vertu de la parole que je vous prêche, un de ces impies dont vous n'espérez plus désormais aucun retour, se convertissoit néanmoins en votre présence : en sorte que renonçant à son libertinage, il se déclarât tout à coup et hautement chrétien, et qu'en effet il commençât à vivre en chrétien ? Que diriez-vous, si toujours inflexible depuis de longues années, il sortoit aujourd'hui de cet auditoire, pénétré d'une sainte componction, résolu à réparer par une humble pénitence le scandale de son impiété : y auroit-il miracle qui vous touchât davantage ? Or je vous dis que ce miracle dont vous seriez encore plus surpris que touchés, est justement ce qu'on a vu mille et mille fois

dans le christianisme ; et qu'un des triomphes les plus ordinaires de notre religion a été de soumettre ces esprits fiers, ces esprits durs et opiniâtres, de les faire rentrer dans la voie de Dieu et de les rendre souples et dociles comme des enfans ; que c'est par-là qu'elle a commencé, et que malgré toutes les puissances des ténèbres, elle nous en donne encore de nos jours d'illustres exemples, quand il plaît au Seigneur, dont la main n'est pas raccourcie, d'ouvrir les trésors de sa grâce, et de les répandre sur ces vases de miséricorde qu'il a prédestinés pour sa gloire. Exemples récens que nous avons vus, et que nous avons admirés. En cela seul n'en dis-je pas plus que si j'entrois dans le détail de tant de miracles qui composent nos histoires saintes, et que nous trouvons autorisés par la tradition la plus constante ?

J'ai ajouté, et ceci me paroît encore plus fort, que ce miracle présupposoit nécessairement tous les autres miracles. Car enfin, demande saint Chrysostôme, et après lui le docteur angélique saint Thomas dans sa somme contre les gentils, quel autre motif que les miracles dont ils étoient eux-mêmes témoins oculaires, put engager les premiers sectateurs du christianisme à embrasser une loi odieuse selon le monde, et contraire au sang et à la nature? Julien l'Apostat condamnoit les apôtres de légèreté et de trop de crédulité, préten-

t que sans raison ils s'étoient attachés au Fils
)ieu : mais pour en juger de la sorte, répond
t Chrysostôme, ne falloit-il pas être impie
me Julien? Car, poursuit ce Père, étoit-ce lé-
té de suivre un homme qui, pour gage de ses
nesses, guérissoit devant eux les aveugles-nés
ndoit la vie aux morts de quatre jours? Aussi
ıns et aussi intéressés qu'ils l'étoient et que
ıngile nous l'apprend, auroient-ils tout quitté
Jésus-Christ, s'ils n'eussent été persuadés de
ıiracles; et pouvoient-ils les voir, et se défendre
roire en lui? Après l'avoir abandonné dans sa
on, après s'être scandalisés de lui jusqu'à le
ncer, se seroient-ils ralliés et déclarés en sa
ır plus hautement que jamais, si le miracle
entique de sa résurrection n'avoit, comme parle
Jérôme, ressuscité leur foi? Auroient-ils pris
ir à se laisser emprisonner, tourmenter, cru-
, pour être les confesseurs et les martyrs de
résurrection glorieuse, si l'évidence d'un tel
:le n'avoit dissipé tous leurs doutes?

r où saint Paul dans un moment fut-il trans-
é, de persécuteur de l'Église en prédicateur
Evangile? Ce miracle put-il se faire sans un
miracle; et jamais ce zélé défenseur du ju-
ıe, jamais cet homme si passionné pour les tra-
ıs de ses pères, en eût-il été le déserteur,
devenir le disciple d'une secte dont il avoit

entrepris la ruine, si Dieu tout à coup le renversant par terre, et le remplissant d'effroi sur le chemin de Damas, n'eût formé en lui un cœur nouveau? Ne confessoit-il pas lui-même dans les synagogues, qu'il avoit été obligé de se convertir pour n'être pas rebelle à la lumière dont il s'étoit vu investi, et à la voix foudroyante qu'il avoit entendue : *Saule, Saule, quid me persequeris?*[1] Et n'est-ce pas de là qu'il conçut un désir si ardent de se sacrifier et de souffrir pour la gloire de ce Jésus, dont il avoit été l'ennemi? Étoit-ce simplicité? étoit-ce prévention? étoit-ce intérêt du monde? Mais n'est-il pas certain que saint Paul se trouvoit dans des dispositions toutes contraires, et que ne respirant alors que sang et que carnage, il ne pouvoit être arraché à l'ancienne loi, dont il étoit un des plus fermes appuis, ni gagné à la loi nouvelle, qu'il vouloit détruire, par un moindre effort que l'effort miraculeux et divin qui le terrassa et qui l'emporta?

On est étonné quand on lit de saint Pierre, que dès la première fois qu'il prêcha aux Juifs, après la descente du Saint-Esprit, il convertit trois mille hommes à la foi. Mais en faut-il être surpris? dit saint Augustin. On voyoit un pêcheur, jusque-là sans autre connoissance que celle de son art,

[1] Act. 12 et 26.

expliquer en maître les plus hauts mystères du royaume de Dieu, parler toutes sortes de langues, et, par un prodige inouï, se faire entendre tout à la fois à autant de nations qu'une grande cérémonie en avoit assemblé à Jérusalem de tous les pays du monde. Miracle rapporté par saint Luc, et rapporté dans un temps où l'Évangéliste n'eût pas eu le front de le publier, si la chose n'eût été constamment vraie, puisqu'il auroit eu contre lui, non pas un ni deux témoins, mais toute la terre; puisqu'un million de Juifs contemporains auroient pu découvrir la fausseté, et le démentir; puisque son imposture lui eût fait perdre toute créance, et qu'elle n'eût servi qu'à décrier la religion même dont il vouloit faire connoître l'excellence et la sainteté. Supposé, dis-je, ce miracle, est-il étonnant que tant de Juifs se soient alors convertis, et n'est-il pas plus surprenant, au contraire, qu'il y en eût encore d'assez entêtés et d'assez aveugles pour demeurer dans leur incrédulité?

On a peine à comprendre les conversions extraordinaires et presque sans nombre qu'opéroit saint Paul parmi les gentils : mais en prêchant aux gentils, n'ajoutoit-il pas toujours à la parole qu'il leur portoit, d'insignes miracles, comme la marque et le sceau de son apostolat? N'est-ce pas ainsi qu'il le témoignoit lui-même écrivant à ceux de Corinthe, et ne les prioit-il pas de se souvenir des œuvres

merveilleuses qu'il avoit faites au milieu d'eux? Si tous ces miracles eussent été supposés, leur eût-il parlé de la sorte? en eût-il eu l'assurance? se seroit-il adressé à eux-mêmes? en eût-il appelé à leur propre témoignage; et, par une telle supposition, se fût-il exposé à décréditer son ministère, et à détruire ce qu'il vouloit établir?

Vous me demandez ce qui attachoit si étroitement saint Augustin à l'Église catholique. N'a-t-il pas avoué que c'étoient en partie les miracles; et lui en falloit-il d'autres que ceux qu'il avoit vus lui-même? En falloit-il d'autres que ce fameux miracle arrivé de son temps à Carthage dans la personne d'un chrétien subitement et surnaturellement guéri par l'intercession de saint Étienne, dont ce grand saint proteste avoir été spectateur, et dont il nous a laissé, au livre de la Cité de Dieu, la description la plus exacte? Quand il n'eût eu jusque-là qu'une foi chancelante, cela seul ne devoit-il pas l'affermir pour jamais? Dirons-nous que saint Augustin étoit un esprit foible, qui croyoit voir ce qu'il ne voyoit pas? dirons-nous que c'étoit un imposteur qui, par un récit fabuleux, se plaisoit à tromper le monde? Mais puisque ni l'un ni l'autre n'est soutenable, ne conclurons-nous pas plutôt avec Vincent de Lérins, que comme les miracles de notre religion ont servi à la conversion du monde, aussi la conversion du monde est elle-

ême une des preuves les plus infaillibles des mi-
cles de notre religion?

Et c'est ici, Chrétiens, que nous ne pouvons as-
z admirer la sagesse et la providence de notre
ieu, qui n'a pas voulu nous obliger à croire des
ıystères au-dessus de la raison, sans avoir fait
ıi-même pour nous des miracles au-dessus de la
ature. Car à notre égard cette conversion du monde,
ındée sur tant de miracles, non-seulement est un
ıiracle éternel, mais un miracle qui justifie tous
s autres miracles, dont il n'est que la suite et
effet. Après quoi nous pouvons bien dire à Dieu,
omme Richard de Saint-Victor : *Domine, si er-
or est, quem credimus, a te decepti sumus :*[1] Oui,
ıon Dieu, si nous étions dans l'erreur, nous au-
ons droit de vous imputer nos erreurs; et tout
ieu que vous êtes, nous pourrions vous rendre
esponsables de nos égaremens. Pourquoi? voici la
ıison qu'il en apportoit : *Quoniam iis signis præ-
ita est ista religio, quæ nonnisi a te esse potuerunt :*[2]
arce que cette religion où nous vivons, sans parler
e sa sainteté et de son irrépréhensible pureté, est
onfirmée par des miracles qu'on ne peut attribuer
nul autre qu'à vous. Il est vrai, mes Frères ;
ıais ce sont aussi ces miracles qui nous confon-
ront au jugement de Dieu : ce sera surtout le
rand miracle de la conversion du monde à la foi

[1] Richar. Vict. — [2] Ibid.

de Jésus-Christ. Ces païens, ces idolâtres devenus fidèles, s'élèveront contre nous, et deviendront nos accusateurs, *Viri Ninivitæ surgent in judicio;* et que diront-ils pour notre condamnation? ah! Chrétiens, que ne diront-ils pas, et que ne devons-nous pas nous dire à nous-mêmes? En effet, pour peu de justice que nous nous fassions, il nous doit être, je ne dis pas bien honteux, mais bien terrible devant Dieu, que cette foi ait fait paroître dans le monde une vertu si admirable, et qu'elle soit maintenant si languissante et si oisive parmi nous; qu'elle ait produit, dans le paganisme le plus aveugle et le plus corrompu, tant de sainteté, et qu'elle soit peut-être ~~encore~~ à produire dans nous le moindre changement de vie, le moindre retour à Dieu, le moindre renoncement au péché. S'il nous reste un rayon de lumière, ce qui doit nous faire trembler, n'est-ce pas que cette foi ait eu la force de s'établir par toute la terre avec des succès si prodigieux, et qu'elle ne soit pas encore bien établie dans nos cœurs? Nous la confessons de bouche, nous en donnons des marques au dehors, nous sommes chrétiens de cérémonie et de culte; mais le sommes-nous de cœur et d'esprit? Or c'est néanmoins dans le cœur que doit particulièrement résider notre foi, pour passer de là dans nos mains et pour animer toutes nos œuvres.

Quel reproche contre nous, si nous n'avons pas

entièrement étouffé tous les sentimens de la grâce; quel reproche, que cette foi ait surmonté toutes les puissances humaines conjurées contre elle, et qu'elle n'ait pas encore surmonté dans nous de vains obstacles qui s'opposent à notre conversion? Car qu'est-ce qui nous arrête? une folle passion, un intérêt sordide, un point d'honneur, un plaisir passager, des difficultés que notre imagination grossit et que notre foi, toute victorieuse qu'elle est, ne peut vaincre? Quel sujet de condamnation, si je veux devant Dieu le considérer dans l'amertume de mon âme, que cette foi se soit soutenue, et même qu'elle se soit fortifiée au milieu des persécutions les plus sanglantes, et que je la fasse tous les jours céder à de prétendues persécutions que le monde lui suscite dans ma personne, c'est-à-dire à une parole, à une raillerie, à un respect humain, ou plutôt à ma propre lâcheté? Car voilà mon désordre et ma confusion : si j'avois le courage de me déclarer, et de me mettre au-dessus du monde, il y a des années entières que je serois à Dieu; mais parce que je crains le monde, et que je ne puis me résoudre à lui déplaire, j'en demeure là, et malgré moi-même je retiens ma foi captive dans l'esclavage du péché.

Ah, mon Dieu, que vous répondrai-je, quand vous me ferez voir que cette foi, qui a confondu toutes les erreurs de l'idolâtrie et de la supersti-

tion, n'a pu détruire dans mon esprit je ne sais combien de faux principes et de maximes dont je suis préoccupé? Comment me justifierai-je, quand vous me ferez voir que cette foi qui a soumis l'orgueil des Césars à l'humilité de la croix, n'a pu déraciner de mon cœur une vanité mondaine, une ambition secrète, un amour de moi-même qui m'a perdu? Enfin, que vous dirai-je, quand vous me ferez voir que cette foi qui a sanctifié le monde, n'a pu sanctifier un certain petit monde qui règne dans moi, et qui m'est bien plus pernicieux que le grand monde qui m'environne et qui est hors de moi? Aurai-je de quoi soutenir le poids de ces accusations? m'en déchargerai-je sur vous, Seigneur? m'en prendrai-je à la foi même? dirai-je qu'elle n'a pas fait assez d'impression sur moi, et que je n'en étois point assez persuadé pour en être touché? Ah! Chrétiens, peut-être notre infidélité va-t-elle maintenant jusques à vouloir s'autoriser de ce prétexte; mais c'est ce même prétexte qui nous rendra plus condamnables : car Dieu nous représentera l'infidélité où nous serons tombés, comme un prodige que nous aurons opposé au miracle de la foi; prodige qui ne vient plus de Dieu, mais de nous, et dont j'ai à vous parler dans la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

Être infidèle, sans avoir jamais eu nulle connoissance de la foi, c'est un état qui, tout funeste et tout déplorable qu'il est, n'a rien, à le bien prendre, de surprenant ni de prodigieux. Ainsi, dit saint Chrysostôme, l'infidélité dans un païen peut être un aveuglement, et un aveuglement criminel; mais on ne peut pas toujours dire que cet aveuglement, même criminel, soit un prodige. Il faut donc pour bien concevoir le prodige de l'infidélité, se le représenter dans un chrétien qui, selon les divers désordres auxquels il se laisse malheureusement entraîner, ou renonce à sa foi, ou corrompt sa foi, ou dément et contredit sa foi: renonce à sa foi, par un libertinage de créance, qui lui en fait secouer le joug, et qui se forme peu à peu dans son esprit; corrompt sa foi, par un attachement secret ou déclaré aux erreurs qui la combattent, mais particulièrement à l'hérésie et au schisme, qui en détruisent l'unité, et par conséquent la pureté et l'intégrité; dément et contredit sa foi, par un déréglement de mœurs qui la déshonore, et par une vie licencieuse qui en est l'opprobre et le scandale. Trois désordres qui, dans un chrétien perverti, ont je ne sais quoi de mons-

trueux, et que j'appelle pour cela non plus simples désordres, mais prodiges de désordres. Trois états où même, à ne considérer que ce qui peut et ce qui doit passer pour prodige évident, l'homme fournit à Dieu des titres invincibles pour le condamner. Appliquez-vous à ces trois pensées.

Car, pour commencer par ce qu'il y a de plus scandaleux, je veux dire par ce libertinage de créance dont on se fait une habitude, et qui consiste à renoncer la foi, n'est-il pas étonnant, mes chers Auditeurs, de voir des hommes nés chrétiens, et se piquant partout ailleurs d'habileté et de prudence, devenir impies sans savoir pourquoi, et secouer intérieurement le joug de la foi, sans en pouvoir apporter une raison, je ne dis pas absolument solide et convaincante, mais capable de les satisfaire eux-mêmes? Cette foi dont par le baptême ils ont reçu le caractère, et en vertu de laquelle ils portent le nom de chrétiens; cette foi si nécessaire, supposé qu'elle soit vraie, et à quoi ils conviennent eux-mêmes que le salut est attaché; cette foi par qui seule, comme ils ne l'ignorent pas, ils peuvent espérer de trouver grâce devant Dieu, s'il y a grâce à espérer pour eux; cette foi sur laquelle ils avouent qu'ils seront jugés, si jamais ils le doivent être : n'est-il pas, dis-je, inconcevable qu'ils l'abandonnent, comment? en aveugles et en insensés, sans examen, sans con-

ıoissance de cause, par emportement, par passion, par légèreté, par caprice, par une vaine ›stentation, par un attachement honteux à de ales et d'infâmes plaisirs; se conduisant avec moins le sagesse que des enfans, dans une affaire où ıéanmoins il s'agit du plus grand intérêt, puisqu'il y va de leur sort éternel. Cela se peut-il comprendre? Telle est cependant la triste disposition où sont aujourd'hui presque tous les libertins du siècle. Observez-les, et dans ce portrait vous les reconnoîtrez.

Car enfin, qu'un d'eux, après une mûre délibération, après une longue étude, toutes choses considérées et pesées dans une juste balance autant qu'il lui est possible, se déterminât à quitter le parti de la foi, je déplorerois son malheur, et je l'envisagerois comme la plus terrible vengeance que Dieu pût exercer sur lui, puisque, selon l'Écriture, Dieu ne punit jamais avec plus de sévérité que lorsqu'il permet que le cœur de l'homme tombe dans l'aveuglement : *Excæca cor populi hujus.*[1] Mais, après tout, il n'y auroit rien en cela de prodigieux. Et en effet, jusque dans son aveuglement il y auroit quelque reste de bonne foi qui le rendroit, sinon pardonnable, au moins digne de compassion. Mais ceux à qui je parle, et dans ce nombre je comprends la plupart des impies du siècle,

[1] Isai. 6.

au milieu de qui et avec qui nous vivons, savent assez que ce n'est point par-là qu'ils sont parvenus au comble du libertinage, et que le parti qu'ils ont pris de renoncer à la foi, n'a point été de leur part une résolution concertée de la manière que je l'entends. En quoi d'ailleurs, souffrez que je fasse ici cette remarque, tout criminels et tout inexcusables qu'ils sont devant Dieu, je ne laisse pas aussi de trouver pour eux une ressource et comme une espèce de consolation, puisque au moins est-il certain qu'on revient plus aisément d'un libertinage sans principes, que d'un autre dont on s'est fait par de faux raisonnemens une opinion particulière et une irréligion positive et consommée. Quoi qu'il en soit, l'infidélité que j'attaque, et qui me semble la plus commune, ne peut disconvenir qu'elle n'ait ce foible, d'être évidemment téméraire et sans preuves. Car demandez à un libertin pourquoi il a cessé de croire ce qu'il croyoit autrefois; et vous verrez si dans tout ce qu'il allègue pour sa défense, il y a seulement quelque apparence de solidité. Demandez-lui si c'est à force de raisonner qu'il a découvert une démonstration nouvelle contre cette infaillible révélation de Dieu, à laquelle il étoit soumis. Obligez-le à répondre sincèrement, et à vous dire s'il a examiné les choses; si, cherchant avec une intention droite et pure la vérité, il s'est mis en état de la

connoître; s'il a eu soin de consulter ceux qui pouvoient le détromper et résoudre ses doutes; s'il a lu ce qu'ont écrit les Pères sur ces matières de religion, qu'il ne goûte pas, parce qu'il ne les entend pas et qu'il ne veut pas s'appliquer à les entendre; s'il est jamais entré sérieusement dans le fond des difficultés; en un mot, s'il n'a rien omis de ce que tout homme judicieux et bien sensé doit faire dans une pareille conjoncture, pour s'instruire et pour s'éclaircir. Interrogez-le sur tous ces points, et qu'il vous parle sans déguisement. Il conviendra qu'il n'a point tant pris de mesures, ni tant fait de perquisitions. Il falloit au moins tout cela, avant que de franchir un pas aussi hardi qu'il l'est de se soustraire à l'obéissance de la foi; mais il s'en est soustrait, Chrétiens, et il s'en est soustrait à bien moins de frais. Il s'est déterminé à ne plus croire, et il s'y est déterminé sans conviction, sans réflexion même, au hasard de tout ce qui pourroit en arriver, et n'ayant rien qui l'assurât ni qui le fixât dans l'abîme affreux où il se précipitoit. Voilà ce que j'appelle prodige. Or en combien de mondains ce prodige, tout prodige qu'il est, ne s'accomplit-il pas tous les jours?

Mais encore, me dites-vous, puisque ce n'est pas par raison que ce libertinage se forme, par quelle autre voie l'homme chrétien peut-il donc se pervertir jusqu'à devenir infidèle? Ah, mes chers Auditeurs,

prétendant qu'il est assez éclairé pour se conduire lui-même dans la recherche des vérités éternelles; et, pour me servir des termes de saint Hilaire, avouant humblement son insuffisance sur ce qui regarde les plus petits secrets de la nature, et décidant avec hardiesse quand il est question des mystères de Dieu les plus sublimes : *Æquanimiter in terrenis imperitus, et in Dei rebus impudenter gnarus.*[1] Prodige d'infidélité : il renonce à sa foi par intérêt, et tout ensemble par désespoir; parce que sa foi lui est importune, parce qu'elle le trouble dans ses plaisirs, parce qu'elle s'oppose à ses desseins, parce qu'elle lui reproche ses injustices, parce qu'il ne peut plus autrement étouffer les remords dont il est déchiré : aimant mieux n'avoir point de foi, que d'en avoir une qui le censure et qui le condamne sans cesse; et par un déréglement de raison qui ne manque guère à suivre le péché, voyant les choses non plus telles qu'elles sont, mais telles qu'il souhaiteroit et qu'il seroit de son intérêt qu'elles fussent : comme s'il dépendoit de lui qu'elles fussent ou qu'elles ne fussent pas; et que l'intérêt qu'il y prend, en dût déterminer le vrai ou le faux. Prodige d'infidélité : il renonce à sa foi par prévention, se piquant en toute autre chose de n'être préoccupé sur rien, et en matière de religion l'étant sur tout; ne se choquant point

[1] Hilar.

des opinions les plus paradoxes d'une nouvelle philosophie, et s'il s'agit d'une décision de l'Église, naturellement disposé à la critiquer ; craignant toujours d'avoir trop de facilité à croire, et ne craignant jamais de n'en avoir pas assez ; se défendant sur ce point, de la simplicité, comme d'un foible, et ne pensant pas à se défendre d'un autre foible encore plus grand, qui est l'opiniâtreté ; en un mot, évitant comme une petitesse de génie ce qui seroit équité à l'égard de la foi, et prenant pour force d'esprit ce que j'appelle entêtement contre la foi. Car sans m'étendre davantage sur d'autres espèces de libertinage qui se rapportent à celles-ci, voilà comment se forme tous les jours l'infidélité, voilà comment la foi se perd.

Il y a plus : non-seulement ce libertin abandonne sa foi sans raison, mais ce qui doit vous paroître plus étrange, il l'abandonne contre la raison, et malgré la raison ; et au lieu que le mérite d'Abraham fut, selon l'Écriture, de croire contre la foi même, et d'espérer contre l'espérance même, *Contra spem in spem*,[1] le désordre de l'impie est d'être infidèle contre la raison même, et déserteur de sa foi contre la prudence même. Car cette foi que nous professons, est appuyée sur des motifs qui, pris séparément, pourroient bien chacun nous tenir lieu d'une raison souveraine ; mais qui tous réunis et pris en-

[1] Rom. 4.

semble, ont visiblement quelque chose de divin. Et en effet ils ont paru si forts, que les premiers hommes du monde en ont été touchés et persuadés. Que fait le libertin? il s'endurcit et il se révolte contre tous ces motifs. Ne prenons que celui des miracles, puisqu'il a servi de fond à ce discours. On lui dit que Dieu a confirmé notre foi par des miracles éclatans : il s'inscrit en faux contre ces miracles, et contre tous les témoins qui les rapportent et qui assurent les avoir vus. Et parce qu'entre ces miracles il y en a eu d'incontestables, qui sont les seuls dont je parle, et auxquels un prédicateur de l'Évangile doit s'attacher; miracles du premier ordre, sur quoi le christianisme est essentiellement fondé; miracles reconnus par les ennemis mêmes de la foi, vérifiés par toutes les preuves qui rendent des faits authentiques, et qu'on ne peut contredire sans recourir à des suppositions insoutenables : par exemple, que les évangélistes ont été des imposteurs et des insensés; des imposteurs qui se sont accordés pour nous tromper, et des insensés qui, pour soutenir leur imposture, se sont fait condamner aux plus cruels tourmens : que saint Paul s'est imaginé faussement avoir été frappé du ciel et renversé par terre sur le chemin de Damas; et qu'il imposoit à ceux de Corinthe, ou plutôt qu'il se jouoit d'eux, quand il leur rappeloit le souvenir des miracles qu'il avoit faits en leur présence : que saint

Augustin étoit un esprit foible, qui donnoit comme les autres dans les illusions populaires, quand il se figuroit et qu'il protestoit avoir vu lui-même à Carthage ce qu'en effet il n'avoit pas vu : parce qu'il y a, dis-je, des miracles de cette nature, et que le libertin n'en peut éluder la force que par de si extravagantes idées; tout extravagantes qu'elles sont, il les reçoit, il les prend, et ce qu'il auroit honte de dire, il n'a pas honte de le penser, et de donner le démenti à tout ce qu'il y a eu dans l'antiquité de plus vénérable et de plus saint. Or rien mérita-t-il jamais mieux le nom de prodige? O mon Dieu! est-il donc vrai que l'impiété puisse pervertir jusqu'à ce point l'esprit de l'homme, et qu'au même temps, Seigneur, qu'elle l'éloigne de vous, elle le plonge dans de si affreuses ténèbres?

Je serois infini, si je voulois poursuivre et traiter ce sujet dans toute son étendue. Ainsi je ne dis qu'un mot du second prodige : c'est la corruption de la foi, par un attachement secret ou même public aux erreurs qui lui sont opposées, et en particulier à l'hérésie. Abîme où Tertullien confesse qu'il se perdoit, toutes les fois qu'il vouloit l'approfondir, et sonder les jugemens de Dieu. Abîme où j'ose néanmoins dire que de son temps il n'apercevoit pas encore certains désordres que nous avons vus dans la suite. Car sans considérer l'hérésie en elle-même, que les Pères ont regardée

comme un monstre composé de tout ce que le déréglement de l'esprit est capable de produire ; il me suffiroit maintenant de faire avec vous la réflexion que faisoit un grand cardinal de notre siècle, savoir, que de tant de fidèles qui, dans les derniers temps, ont corrompu la pureté de la religion, en se laissant infecter du venin de l'hérésie, à peine s'en est-il trouvé quelques-uns que leur bonne foi ait pu justifier, je ne dis pas devant Dieu, mais même devant les hommes, et dont par conséquent l'apostasie n'ait pas été une espèce de prodige. Je n'aurois même qu'à m'en tenir à l'hérésie du siècle passé, et à ce que l'histoire nous en apprend. Je n'aurois, si le temps me le permettoit, qu'à vous montrer des catholiques sans nombre, qui, suivant la multitude et emportés par le torrent, se déclaroient pour la secte de Calvin, les uns sans la connoître ni se donner la peine d'en démêler les questions et les controverses, les autres peut-être positivement convaincus de sa fausseté. Car combien en vit-on à qui la doctrine de cet hérésiarque touchant la réprobation des hommes, faisoit horreur, et qui toutefois ne laissoient pas d'être ses partisans les plus zélés? Que si vous me demandiez pourquoi donc ils s'attachoient à lui; pourquoi? autre prodige, Chrétiens, qui n'est pas moins surprenant. Car je vous répondrois, et toute l'histoire m'en serviroit de témoin, qu'ils ne se con-

duisoient en cela que par les motifs les plus indignes et les plus injustes : les uns par un fonds de chagrin contre l'Eglise, et par une opposition générale à ses sentimens; gens qui, dans le siècle d'Arius, auroient été infailliblement ariens, et qui, du temps de Pélage, seroient immanquablement devenus pélagiens : les autres par des antipathies particulières, ne combattant la vérité que parce qu'elle étoit soutenue par leurs ennemis, et déterminés à la soutenir, si leurs prétendus ennemis avoient entrepris de la combattre : quelques-uns par de lâches intérêts, plusieurs par un esprit de cabale : ceux-ci par une maligne curiosité, et pour être de l'intrigue; ceux-là par une malheureuse ambition et pour être chefs de parti : les grands par politique, et parce qu'ils en faisoient une raison d'état; les petits par nécessité, et parce qu'ils dépendoient des grands : les femmes par une vaine affectation de passer pour savantes et pour spirituelles; les hommes par une complaisance pour elles encore plus vaine, et jusqu'à régler par elles leur religion : les génies médiocres, pour s'attirer la réputation et l'estime attachée à la nouveauté; les génies plus élevés, par crainte de s'attirer la haine des novateurs et d'être en butte à leurs traits: les amis entraînés par leurs amis, les proches gagnés par leurs proches; le peuple sans autre raison que la mode, et parce que tout le monde alloit là;

chacun pour satisfaire sa passion : ne sont-ce pas là des prodiges, mais des prodiges dont notre foi même seroit troublée, si la prédiction de l'Apôtre ne nous rassuroit, et si, dans la vue d'une tentation si dangereuse, il ne nous avoit avertis, non-seulement que toutes ces choses arriveroient, mais qu'elles étoient nécessaires pour le discernement des élus : *Oportet hæreses esse, ut qui probati sunt manifesti fiant in vobis.*[1]

Mais n'insistons pas là-dessus davantage, et finissons, mes chers Auditeurs, par le dernier prodige qui nous regarde, et qui n'est plus ni le renoncement à la foi, ni la corruption de la foi, mais une affreuse contradiction qui se rencontre entre notre vie et notre foi. Je m'explique. Nous sommes chrétiens, et nous vivons en païens; nous avons une foi de spéculation, et dans la pratique toute notre conduite n'est qu'infidélité ; nous croyons d'une façon, et nous agissons de l'autre. Dans tout le reste, nos actions et nos affections s'accordent avec nos persuasions et nos connoissances : car nous aimons, nous haïssons, nous fuyons, nous recherchons, nous souffrons, nous entreprenons selon que nous sommes éclairés. Il n'y a que le salut et tout ce qui le concerne, où, par le plus déplorable renversement, nous fuyons ce que nous jugeons être notre souverain bien, et nous recherchons ce

[1] 1. Cor. 11.

que nous jugeons être notre souverain mal; nous profanons ce que nous reconnoissons adorable, et nous idolâtrons ce que nous méprisons dans le cœur; nous abhorrons ce qui nous sauve, et nous adorons ce qui nous perd. Si, chrétiens en effet, comme nous le sommes de nom, nous vivions conformément à la foi que nous professons, notre vie, il est vrai, dit saint Jérôme, seroit un continuel miracle, mais elle n'auroit rien de prodigieux. Si, païens de profession et n'ayant pas la foi, nous vivions selon la chair et selon les sens, quelque désespérés que nous fussions, il n'y auroit rien dans nos désordres que de naturel. Mais avoir la foi, et vivre en infidèles, voilà ce qui fait le prodige. Prodige dont les impies ne veulent point convenir, prétendant que la vie et la créance se suivent toujours, c'est-à-dire que l'on vit toujours comme l'on croit, et que l'on croit comme l'on vit, pour avoir droit par-là de rejeter tous leurs désordres sur le défaut de persuasion, sans les imputer jamais à leur malice; mais erreur dont il est bien aisé de les détromper, puisqu'il n'est pas plus difficile d'avoir la foi et d'agir contre la foi, que d'avoir la raison et d'agir contre la raison. Or n'est-ce pas de leur propre aveu ce qu'ils font eux-mêmes tous les jours? Ah! Chrétiens, faisons cesser ce prodige. Accordons-nous avec nous-mêmes. Accordons nos mœurs avec notre foi; autrement que n'avons-nous

point à craindre de cette foi profanée, de cette foi scandalisée, de cette foi déshonorée? Faisons-la servir à notre pénitence, si nous nous sommes retirés de ses voies. Faisons-la servir à notre persévérance, si nous y sommes déjà rentrés, ou que nous y soyons toujours demeurés. Marchons à la faveur de ses divines lumières, et ne les éteignons pas en nous livrant à nos passions et aux aveugles appétits de la chair : car rien ne nous expose plus à perdre la foi, qu'une vie sensuelle et voluptueuse. C'est par-là que tant d'impies l'ont perdue; et c'est encore ce qui les attache à leur libertinage, et ce qui les empêche d'en sortir. Ah! Seigneur, vous avez dans les trésors de votre justice bien des châtimens dont vous pouvez punir nos désordres. Frappez, mon Dieu; et fallût-il nous affliger de toutes les calamités temporelles, ne nous épargnez pas; mais conservez-nous la foi. Ce n'est pas assez: ranimez-la, réveillez-la, ressuscitez-la cette foi languissante, cette foi mourante, et même cette foi morte sans les œuvres. Autant et selon qu'elle vivra en nous, nous vivrons avec elle et par elle; et le terme où elle nous conduira, c'est l'éternité bienheureuse que je vous souhaite, etc.

SERMON

POUR

LE JEUDI DE LA Ire SEMAINE.

SUR LA PRIÈRE.

Ecce mulier chananæa, a finibus illis egressa, clamavit dicens ei : Miserere mei, Domine, fili David; filia mea male a dæmonio vexatur.

Alors une femme chananéenne, venue de ces quartiers-là, s'écria en lui disant : Seigneur, fils de David, ayez pitié de moi; ma fille est cruellement tourmentée par le démon. Saint Matth., chap. 15.

Si jamais la force de la prière parut sensiblement et d'une manière éclatante, n'est-ce pas, Chrétiens, dans l'exemple que nous propose l'évangile de ce jour, où nous voyons, pour parler avec saint Ambroise, un Dieu même surpris et dans l'admiration; un Dieu qui confond les puissances de l'enfer, qui fait des miracles, et qui déploie toute sa vertu en faveur d'une étrangère laquelle a recours à lui, et

qui, tout idolâtre qu'elle est, nous sert de modèle et nous apprend à prier? Je dis un Dieu surpris et dans l'admiration : *O mulier, magna est fides tua!*[1] O femme, votre foi est grande! c'est ainsi que Jésus-Christ lui-même s'en explique; et ne semble-t-il pas que la foi de cette Chananéenne, et que la ferveur de sa prière ait quelque chose pour lui de surprenant et de nouveau? Je dis un Dieu qui confond les puissances de l'enfer, et qui fait des miracles : que lui demande cette femme? qu'il guérisse sa fille cruellement tourmentée du démon; et le Fils de Dieu, d'une même parole, non-seulement délivre la fille, mais sanctifie encore la mère : *Fiat tibi sicut vis;*[2] qu'il vous soit fait comme vous le souhaitez.

Il n'est donc rien de plus efficace auprès de Dieu que la prière : et d'où vient toutefois, mes chers Auditeurs, que Dieu tous les jours se montre si peu favorable à nos vœux; que nous prions, et qu'il ne nous écoute pas; que nous demandons, et que nous n'obtenons pas? C'est ce que je veux examiner aujourd'hui, et ce qui va faire le fond de ce discours. Sujet d'une extrême conséquence, et qui mérite une réflexion toute particulière. Car il s'agit, Chrétiens, de vous enseigner la plus excellente de toutes les sciences; il s'agit de vous apprendre à bien user du moyen de salut le plus puissant; il

[1] Matth. 15 — [2] Ibid.

s'agit de vous faire connoître le secret inestimable et l'art tout divin de toucher le cœur de Dieu, et de faire descendre sur nous les plus précieux trésors de sa grâce. Pour recevoir ce don de la prière, employons la prière elle-même, et implorons le secours du ciel par l'intercession de Marie. *Ave, Maria.*

Rien n'est plus solidement établi dans la religion et la théologie chrétienne, que l'infaillibilité de la prière. Elle a une telle force, dit saint Jean Chrysostôme, qu'elle rend, à ce qu'il semble, la parole de l'homme aussi puissante et même plus puissante que la parole de Dieu. Aussi puissante : car comme Dieu d'une parole a fait toutes choses, *Dixit et facta sunt;*[1] l'homme n'a qu'à parler et à demander, tout lui est accordé : *Quodcumque volueritis petetis, et fiet vobis.*[2] Plus puissante même en quelque sorte, puisque si Dieu se fait obéir, ce n'est que des êtres créés; au lieu que par la vertu de la prière, tout Dieu qu'il est, il obéit, selon l'expression de l'Écriture, à la voix de l'homme : *Obediente Domino voci hominis.*[3] Nous entendons tous les jours des chrétiens qui se plaignent de l'inutilité de leurs prières et du peu de fruit qu'ils en retirent : je ne m'en étonne pas. Car en quel sens disons-nous que la prière est infaillible? nous supposons pour cela

[1] Ps. 148. — [2] Joan. 15. — [3] Josue, 10.

une prière sainte, une prière faite avec toutes les conditions qui la doivent accompagner, et que Dieu attend de nous, lorsque de sa part il s'engage à nous accorder tout ce que nous demanderons. Or voilà souvent ce qui manque à nos prières. Ce sont des prières défectueuses, et quant au sujet, et quant à la forme : quant au sujet, qui en fait la matière ; et quant à la forme, qui en fait la qualité. L'apôtre saint Jacques le disoit aux fidèles de son temps, et je vous le dis à vous-mêmes : vous demandez, mes Frères, et vous ne recevez pas, parce que vous ne demandez pas bien : *Petitis et non accipitis, eo quod male petatis.*[1] En effet, nous ne demandons pas à Dieu ce que Dieu veut que nous lui demandions ; défaut par rapport au sujet de la prière. Nous ne lui demandons pas de la manière qu'il veut que nous lui demandions ; défaut par rapport à la forme ou à la qualité de la prière. Mais prions comme la Chananéenne. Rien de plus juste que la prière qu'elle fait à Jésus-Christ : elle lui demande qu'il délivre sa fille du démon dont elle est possédée. Rien de plus engageant : elle pratique dans sa prière toutes les vertus qui peuvent gagner et intéresser le Sauveur du monde. Prions, dis-je, comme cette femme : sans cela, prières infructueuses ; pourquoi ? ou parce que nous ne demandons pas ce qu'il faut, ce

[1] Jacob. 4.

sera la première partie; ou parce que nous ne demandons pas comme il faut, ce sera la seconde. Deux leçons que j'ai à mettre dans tout leur jour. Rendez-vous-y attentifs, Chrétiens, et tâchez à en profiter.

PREMIÈRE PARTIE.

C'EST surtout de la nature des choses qu'on demande à Dieu, que dépend l'essence de la prière, et par conséquent son mérite, son efficace, sa vertu. C'est donc aussi par-là, dit saint Chrysostôme, que nous devons commencer à nous faire justice sur le peu de valeur et le peu d'effet qu'ont presque toutes nos prières devant Dieu; et c'est l'admirable instruction que nous fournit d'abord l'évangile de la femme chananéenne. Car prenez garde, s'il vous plaît, et qu'il me soit permis de m'expliquer de la sorte, au lieu que cette femme, prosternée aux pieds de Jésus-Christ, lui demande que sa fille soit délivrée d'un démon qui la possède; nous, par un esprit tout opposé, nous demandons tous les jours à Dieu ce qui entretient dans nos âmes le règne du démon, et même de plusieurs démons dont nous voulons être possédés. En faut-il davantage pour vous faire comprendre pourquoi le Sauveur du monde écoute cette étrangère et lui accorde un miracle de sa toute-puissance; et pour-

quoi Dieu, au contraire, se rend sourd à nos vœux, et rejette communément nos prières? Appliquez-vous, Chrétiens, aux grandes vérités que ce sujet renferme, et que je vais développer, comme les secrets les plus importans de votre prédestination.

Je dis que nous demandons tous les jours à Dieu ce qui entretient dans nos âmes le règne du démon, comment cela? c'est que dans nos prières nous demandons, ou des choses préjudiciables au salut; ou des biens purement temporels et inutiles au salut; ou même des grâces surnaturelles, mais qui, de la manière que nous les concevons et que nous les voulons, bien loin de nous sanctifier, servent plutôt à nous séduire, et à nous retirer de la voie du salut. Donnons à ceci tout l'éclaircissement nécessaire.

Nous demandons des choses préjudiciables au salut : premier obstacle que nous opposons aux miséricordes divines, et qui en arrête le cours. Car ne pensons pas, mes chers Auditeurs, que pour être chrétiens de profession, nous en soyons moins sujets dans la pratique aux désordres du paganisme. Or, un des désordres des païens, si nous en croyons les païens mêmes, c'étoit de recourir à leurs dieux et de leur demander, quoi? ce qu'ils n'auroient pas eu le front de demander à un homme de bien, ce qu'ils n'auroient pu demander ouvertement dans les temples et au pied

des autels, sans en rougir : la mort d'un parent dont ils attendoient la dépouille, la mort d'un concurrent dont le crédit ou le mérite leur faisoit ombrage, le patrimoine d'un pupille qu'ils cherchoient à enlever, et sur lequel ils jetoient des regards de concupiscence. Tel étoit le sujet de leurs prières; et pour leur donner plus de poids, ils les accompagnoient de toutes les cérémonies d'un culte superstitieux; ils y joignoient les offrandes et les sacrifices, ils se purifioient. Cela nous semble énorme et insensé; mais, Chrétiens, en les condamnant, n'est-ce pas nous-mêmes que nous condamnons? A comparer leurs prières et les nôtres, sommes-nous moins coupables : que dis-je? ne sommes-nous pas encore plus coupables qu'ils ne l'étoient?

Car enfin c'étoient des païens, et ces païens n'adoroient pas seulement de vaines et de fausses divinités, mais, selon leur créance même, des divinités vicieuses et dissolues. Or, à de telles divinités que pouvoient-ils demander plus naturellement que ce qui favorisoit leurs vices et la corruption de leurs mœurs? n'étoit-ce pas une suite presque nécessaire de leur infidélité? Mais nous, mes Frères, nous servons un Dieu non moins pur ni moins saint que puissant et grand; un Dieu aussi essentiellement ennemi de toute injustice et de tout péché, qu'il est essentiellement Dieu; et toutefois ce Dieu si pur, ce Dieu si saint, ce Dieu si

équitable et si droit, que lui demandons-nous? l'accomplissement de nos désirs les plus sensuels et le succès de nos entreprises les plus criminelles. Ce n'est plus seulement un désordre; c'est, j'ose le dire, une impiété, c'est un sacrilége.

Il est vrai, et j'en conviens, que dans le christianisme nous savons mieux colorer nos prières et les exprimer en des termes moins odieux; car on a trouvé le secret de déguiser tout. Mais si nous nous trompons nous-mêmes, nous ne trompons pas Dieu qui nous entend, et qui sait bien discerner la malignité de nos intentions de la simplicité de nos expressions. En vain donc un homme du siècle demande-t-il à Dieu de quoi subsister dans sa condition et de quoi maintenir son état; comme son état, ou plutôt, comme l'idée qu'il se forme de son état ne roule que sur les principes, ou d'une ambition démesurée, ou d'un avarice insatiable, Dieu, dont la pénétration est infinie, connoît ses desseins et prend plaisir à les faire échouer. En vain un père demande-t-il à Dieu l'établissement de ses enfans; comme il n'a sur ses enfans que des vues toutes profanes, que des vues mondaines, et qui ne sont ni réglées selon la conscience, ni soumises à la vocation divine, Dieu, sans s'arrêter aux apparences d'une humble prière, en découvre la fin; et par un juste jugement, bien loin d'élever cette famille, la ruine de fond en

comble, et la laisse malheureusement tomber. En vain une femme demande-t-elle à Dieu la santé du corps; comme sa santé, dans l'usage qu'elle en veut faire, ne doit servir qu'à son oisiveté, à sa mollesse, et peut-être à son libertinage et à son déréglement, Dieu, qui le voit, au lieu de retirer son bras, lui porte encore de plus rudes coups, et lui fait perdre dans une langueur habituelle tout ce qui peut entretenir ses complaisances et flatter sa vanité. En vain un plaideur de mauvaise foi demande-t-il à Dieu le gain d'un procès où toute sa fortune est engagée; comme ce procès n'est au fond qu'une injustice couverte, mais soutenue par la chicane, Dieu, qui ne peut l'ignorer, prend contre lui la cause de la veuve et de l'orphelin, et le fait honteusement déchoir de toutes ses prétentions. Cependant on n'oublie rien pour intéresser le ciel et pour le toucher; on y emploie jusqu'au sacrifice et aux prières de l'Église : mais parce que cette affaire qu'on poursuit avec tant de chaleur, n'est qu'une cabale, qu'une intrigue qui ne peut réussir qu'aux dépens du prochain, Dieu, tuteur de l'innocent et du pauvre, rejette alors jusques au plus adorable sacrifice, jusques aux plus saintes prières de son Église. Ce détail me conduiroit trop loin, si j'entreprenois de lui donner toute son étendue; mais si vous voulez, mes chers Auditeurs, aller plus avant, et vous l'appliquer à vous-mêmes,

vous aurez bientôt reconnu que cent fois votre cœur vous a séduits de la sorte, et fait abuser de la prière pour porter devant Dieu même les intérêts de vos passions.

Revenons, et pour donner à ce point important toute la force qu'il doit avoir, souffrez que je me prévale encore de la morale des païens. J'ai dit qu'elle suffisoit pour nous convaincre; mais j'en ai dit trop peu, et j'ajoute qu'elle est même ici, dans un sens, plus propre à nous confondre que la morale des Pères. Qu'il me soit donc permis de faire parler dans cette chaire un auteur profane, et de vous adresser, ou pour votre instruction, ou pour votre confusion, les mêmes reproches qu'il faisoit à son siècle en des termes si énergiques et si forts. Car répondez-moi, disoit-il en déplorant les abus de l'ancienne Rome, et s'élevant contre les faux dévots du paganisme qui fatiguoient les dieux de leurs injustes prières; dites-moi ce que vous pensez de Jupiter, et quelle estime vous en faites? si vous avez pour le plus grand des dieux le même respect que pour le plus sage de vos magistrats? Cette question vous surprend, poursuivoit-il; mais ce n'est pas sans raison que je la fais : car l'iriez-vous trouver, ce magistrat dont vous respectez la vertu, pour lui faire dans son palais l'infâme prière que vous venez faire à Jupiter dans le plus auguste de ses temples? Vous supposez donc Jupiter moins

intègre et plus aisé à corrompre, quand vous le croyez disposé à vous écouter, et prêt même à vous exaucer? Ainsi s'expliquoit un païen; ainsi, par de sanglantes ironies, reprochoit-il à des païens les scandales de leur religion, et peut-être les corrigeoit-il. Or, c'est bien ici, Chrétiens, que l'infidélité nous fait des leçons et qu'elle nous condamne. Appliquons ceci à nos mœurs.

En effet, comment regardons-nous notre Dieu, je dis ce Dieu de sainteté? est-il donc le fauteur de nos vices? est-il le complice de nos crimes? et le veut-il, le peut-il être? Toutefois c'est sur ce principe que nous agissons et que nous traitons avec lui. Car quand je prie, ne perdez pas cette remarque de saint Chrysostôme; quand je prie, mon intention est que Dieu, par un effet de sa miséricorde et par une condescendance toute paternelle, se conforme à moi; que sa volonté, qui est efficace et toute puissante, se joigne à la mienne, qui n'est que foiblesse, et qu'il accomplisse enfin ce que je veux, mais ce que sans lui je veux inutilement. Si donc, aveuglé par l'esprit du monde, bien loin de prier en chrétien, je prie dans la vue de satisfaire mon ambition, mon orgueil, mon ressentiment, ma vengeance, que fais-je? je demande à Dieu qu'il s'accorde là-dessus avec moi; c'est-à-dire qu'il soit vain comme moi, passionné comme moi, violent comme moi, et que pour

moi, qui suis sa créature, il veuille ce qu'il ne peut vouloir sans cesser d'être mon Dieu. Or, le prier de la sorte, est-ce le prier en Dieu, et n'est-ce pas plutôt le déshonorer? n'est-ce pas, autant qu'il dépend de moi, le faire servir à mes iniquités, comme il s'en plaint lui-même par son prophète : *Verumtamen servire me fecisti peccatis tuis, et laborem mihi præbuisti in iniquitatibus tuis?*[1] Observez cette expression, *Et laborem mihi præbuisti;* comme s'il disoit au pécheur, votre prière m'a été un sujet de peine; car j'aurois voulu, d'une part, me rendre propice à vos vœux, et de l'autre, je n'y pouvois répondre favorablement : mon cœur étoit donc dans une espèce de violence, et comme partagé entre ma sainteté et ma bonté; ma bonté, qui s'intéressoit pour vous, et ma sainteté, qui s'opposoit à vous; ma bonté, qui me portoit à vous écouter, et ma sainteté, qui m'obligeoit à vous rejeter : *Et laborem mihi præbuisti in iniquitatibus tuis.* Et certes, Chrétiens, si Dieu, oubliant ce qu'il est, avoit alors égard à nos prières, ne seroit-ce pas un scandale pour nous, et ne commencerions-nous pas nous-mêmes à douter de sa providence?

Je sais, et saint Jean nous l'apprend, que nous avons un puissant avocat auprès du Père, qui est le Fils, et que c'est par les mérites de ce Fils ado-

[1] Isaï. 43.

rable que nous prions. Mais ce que d'abord et en général j'ai dit de Dieu, pour l'appliquer en particulier à l'Homme-Dieu, voulons-nous en faire le patron de cette aveugle concupiscence qui nous domine? et si ce n'est pas là le sentiment que nous en avons, pourquoi comptons-nous sur ses mérites, dans des prières que la seule concupiscence nous a inspirées?

Non, mes Frères, non; ce n'est point pour un tel usage que Dieu, dans la personne de Jésus-Christ, nous a donné un médiateur. Il est l'avocat des pécheurs; mais il ne le fut jamais et il ne le peut être des péchés; et vouloir me servir ainsi de son crédit, ce n'est rien moins, dans la doctrine de saint Augustin, que de vouloir l'anéantir lui-même. Comment cela? parce qu'au lieu que la foi nous le représente comme l'auteur des grâces et des vertus, c'est en faire malgré lui le médiateur de notre vanité, le médiateur de notre avarice, le médiateur de notre concupiscence et de notre sensualité. Car si vous en jugiez autrement, reprend saint Augustin, auriez-vous l'assurance d'interposer le nom du Rédempteur, pour demander ce qui détruit l'ouvrage de la rédemption; et, rempli de vos projets ambitieux, oseriez-vous prendre pour intercesseur auprès de Dieu, celui même qui se réduit dans la plus profonde humiliation pour vous enseigner l'humilité?

Heureux encore que Dieu, pour votre salut, devienne inflexible à votre prière. C'est dans cette rigueur apparente que vous devez reconnoître sa miséricorde ; et où en seriez-vous si c'étoit un Dieu plus indulgent et selon votre gré ? Ce qui a perdu les Pompées et les Césars, ajoutoit ce fameux satirique dont je n'ai pas fait difficulté d'emprunter ici les pensées, et qui semble n'avoir parlé que pour nous-mêmes ; ce qui a renversé et ce qui renverse tous les jours des familles entières, ne sont-ce pas des souhaits trop vastes et sans bornes, des souhaits criminels, accomplis par des divinités d'autant plus mortellement et plus malignement ennemies, qu'elles étoient plus condescendantes et plus faciles : *Magna numinibus vota exaudita malignis.* Et moi je dis, pour consacrer ces paroles : Quelle a été la source de la réprobation de tant de chrétiens ? n'est-ce pas d'avoir obtenu du ciel ce que le ciel ne leur accordoit, et ce qu'il ne pouvoit leur accorder que dans l'excès de sa colère ? Et d'où vient encore la perte de tant de mondains qui se damnent au milieu de l'opulence et dans la mollesse, si ce n'est pas de ces prétendues faveurs de Dieu, qui les exauce selon les désirs insensés de leurs cœurs, plutôt que selon les desseins de son aimable providence ? Vous demandez à Dieu ce qui flatte votre passion ; et si Dieu vous le donne, lui qui prévoit ce qui vous perver-

tira, ce qui vous corrompra, ce qui vous entraînera dans l'abîme, peut-il exercer sur vous un jugement plus rigoureux et une vengeance plus terrible? N'en demeurons pas là.

Si l'on ne demande pas toujours à Dieu des choses préjudiciables et dans des vues directement contraires au salut, au moins lui demande-t-on des biens purement temporels et inutiles au salut. Je ne veux pas dire que les biens temporels ne soient pas des dons de Dieu, ni qu'ils soient absolument contraires au salut : mais quand le sont-ils, et pourquoi Dieu les refuse-t-il alors? quand nous ne les demandons, ni selon l'odre qu'il a établi, ni par rapport à la fin qu'il a marquée.

Car, premièrement, on ne lui demande que les grâces temporelles, qui toutes se terminent aux besoins de cette vie; et à peine pense-t-on aux spirituelles, à quoi le salut est attaché : les avantages de la fortune, la prospérité, le repos; voilà ce que nous désirons et ce que nous recherchons, et ce que désirent, ce que recherchent aussi-bien que nous les infidèles : *Hæc enim omnia gentes inquirunt.*[1] Ce sont des biens, je l'avoue ; mais ce sont des biens périssables, des biens d'un ordre inférieur à l'homme, et surtout à l'homme chrétien, des biens dangereux et sujets à se convertir en de vrais maux. Pour les biens solides et incorrup-

[1] Matth. 6.

tibles, c'est-à-dire la pureté des mœurs, la bonne conscience, l'humilité, la foi, l'amour du prochain, tout ce qui sert à sanctifier l'âme et qui en fait la perfection, disons-le, et confondons-nous en le disant, c'est à quoi nous sommes peu sensibles, et ce qui rarement nous attire au pied des autels. Qui de vous a jamais eu recours à Dieu pour devenir plus modéré dans ses passions et plus réglé dans sa conduite? On visite les tombeaux des martyrs; mais pourquoi? pour être guéri d'une maladie, et non point pour être délivré d'une tentation. On invoque les saints; mais pourquoi? pour être plus heureux et plus opulent, et non point pour être plus humble et plus ennemi des plaisirs. Ah! mes Frères, s'écrioit Salvien, si nous sommes affligés de calamités publiques, si nous sommes menacés d'une famine ou d'une contagion, s'il règne une mortalité parmi nous, nous courons en foule au temple du Dieu vivant; tout retentit de nos gémissemens et de nos prières: mais s'agit-il d'un libertinage qui déshonore le christianisme et qui désole l'Église? on nous voit tranquilles et sans inquiétude; et au lieu d'engager le ciel à faire cesser de scandaleuses impiétés, nous vivons en paix et dans la plus affreuse indolence. Ainsi nous prions comme ce malheureux Antiochus, dont la prière intéressée ne put trouver grâce devant Dieu: *Orabat scelestus Dominum*

a quo non erat misericordiam consecuturus.[1] Il prioit, *Orabat ;* et l'on ne peut douter qu'il ne priât avec toute l'ardeur possible : mais il prioit en mondain, *Orabat scelestus ;* car il ne demandoit à Dieu ni l'esprit de pénitence, ni le don de piété, ni le respect des choses saintes qu'il avoit profanées, mais une santé qu'il préféroit à tout le reste, et dont il étoit idolâtre ; *Orabat scelestus Dominum ;* et c'est pour cela que le sein de la miséricorde lui étoit fermé : *A quo non erat misericordiam consecuturus.* Voilà comment nous prions ; mais en vain, puisque le Fils de Dieu n'a jamais prétendu se faire garant de telles prières. Pourquoi ? consultons l'Évangile, il va nous l'apprendre.

Le Fils de Dieu dit à ses disciples : Si vous demandez quelque chose à mon Père, et que ce soit en mon nom que vous le demandiez, il vous l'accordera : *Si quid petieritis patrem in nomine meo, dabit vobis.*[2] Mais remarquez, c'est la réflexion de saint Augustin, remarquez bien cette parole, *Si quid,* par où Jésus-Christ nous fait entendre que ce que nous demandons en son nom doit être quelque chose, et quelque chose digne de lui, parce qu'autrement il ne lui conviendroit pas de s'employer pour nous. Or, tous les biens de la terre, séparés du salut éternel, ne sont rien devant Dieu. Les demander donc précisément à Dieu, c'est ne rien

[1] 2. Mach. 9. — [2] Joan. 16.

demander; et quoique la promesse du Sauveur du monde soit générale ou semble l'être, ils n'y sont point par eux-mêmes compris. Pour vous en convaincre, écoutez ce qu'il ajoute à ses apôtres: *Usque modo non petistis quidquam in nomine meo:* [1] Jusques à présent vous n'avez rien demandé en mon nom. Mais comment est-ce, reprend saint Augustin, que le Fils de Dieu leur pouvoit tenir ce langage, puisqu'il est évident que les apôtres lui avoient déjà demandé plusieurs grâces? saint Pierre, de demeurer sur le Thabor; les enfans de Zébédée, d'être élevés aux deux premières places de son royaume. Ah! répond ce saint docteur, il est vrai qu'ils lui avoient demandé ces sortes de grâces; mais parce que ces grâces n'étoient que des avantages humains, et que dans l'idée du Sauveur tous les avantages humains ne méritoient nulle estime, il croyoit avoir droit de compter pour rien tout ce qu'ils lui avoient demandé: *Usque modo non petistis quidquam.* En effet, demeurer avec lui sur le Thabor, ce n'étoit qu'une douceur sensible, que saint Pierre eût voulu goûter: occuper les premières places de son royaume, ce n'étoit dans l'intention des deux disciples qu'un vain honneur dont se repaissoit leur ambition, parce qu'ils ne le concevoient pas tel qu'il est: mais le zèle des âmes, mais la constance dans les persécutions, mais le renoncement à eux-mêmes, c'é-

[1] Joan. 16.

toient les grâces essentielles dont ils avoient besoin, et qui devoient les soutenir, les animer, les perfectionner dans leur ministère apostolique; et c'est ce qu'ils n'avoient jamais demandé à leur maître: *Usque modo non petistis quidquam.* Or, à combien de chrétiens ne pourrois-je pas faire aujourd'hui la même plainte; et à combien même de ceux qui m'écoutent, n'aurois-je pas lieu de dire par la même raison: Mondain, vous n'avez rien demandé jusques à présent à votre Dieu, parce que vous ne lui avez encore jamais demandé le détachement et le mépris du monde: pécheur, vous ne lui avez rien demandé, parce que, dans l'état de votre péché, vous ne lui avez encore jamais demandé votre conversion, jamais un cœur contrit et humilié, jamais la grâce de vous surmonter vous-même et de renoncer à vos habitudes: c'étoient là néanmoins les grâces, mais les grâces par excellence que vous deviez désirer et rechercher?

De plus, quand le Sauveur du monde nous assure dans l'Évangile, que tout ce que nous demanderons en son nom nous sera donné, il entend que nous demanderons selon la règle qu'il nous a lui-même prescrite. Car, comme remarque Tertullien, c'est lui-même qui, réglant la prière et l'animant de son esprit, lui a communiqué le pouvoir spécial et le privilége qu'elle a de monter au plus haut des cieux, et de toucher le cœur de Dieu, en

lui exposant les misères des hommes : *Ab ipso enim ordinata, et de ipsius spiritu animata jam tunc oratio, suo quasi privilegio ascendit in cœlum, commendans Patri quæ Filius docuit.*[1] Or quelle est cette règle divine selon laquelle le Fils de Dieu nous a ordonné de prier? La voici : Cherchez, nous dit-il, avant toutes choses le royaume de Dieu et sa justice, et rien ne vous manquera. Demandez au Père céleste la sanctification de son nom, l'avénement de son règne, l'accomplissement de sa volonté, sans lui demander d'abord ce pain matériel qui vous doit servir d'aliment, et alors je vous seconderai. Mais si vous renversez cet ordre; si, par un attachement au monde, indigne de votre profession, vous demandez le pain matériel avant le royaume de Dieu, ne vous appuyez plus sur mes mérites, tout infinis qu'ils sont, puisque votre prière, toute fervente qu'elle peut être, n'est plus selon le plan que j'ai tracé. *Quærite primum regnum Dei et justitiam ejus.*[2]

Ce n'est donc pas, Chrétiens, qu'on ne puisse absolument demander à Dieu les biens temporels; l'Église les demande elle-même pour nous : mais demandons-les comme l'Église; demandons-les après avoir demandé d'abord et sur toute chose les biens spirituels; demandons la bénédiction de Jacob et non point celle d'Ésaü. Belle figure, que l'exem-

[1] Tertull. — [2] Matth. 6.

ple de ces deux frères! Écoutez l'application que j'en fais à mon sujet, et prenez garde : ils eurent tous deux dans leur partage la rosée du ciel, et tous deux ils eurent pareillement la graisse de la terre. En quoi furent-ils différens, et quelle marque l'Écriture donne-t-elle de l'élection de Jacob et de la réprobation d'Ésaü? Ah! Chrétiens, c'est que dans la bénédiction de Jacob, la rosée du ciel fut exprimée avant la graisse de la terre : *De rore cœli et de pinguedine terræ sit benedictio tua;*[1] au lieu que dans la bénédiction d'Ésaü, il est parlé de la graisse de la terre avant la rosée du ciel : *Det tibi de pinguedine terræ et de rore cœli.* Voilà ce qui se passe encore parmi nous, et ce qui discerne les prières chrétiennes de celles qui ne le sont pas. Un juste, un homme du monde prient dans le même temple et au même autel; mais l'un prie en juste, et l'autre en mondain. Comment cela? Est-ce que l'un ne demande à Dieu que les biens de la grâce, et l'autre que les biens de la terre? Non; car il se peut faire que le juste, avec les biens de la grâce, demande encore quelquefois les biens de la fortune, comme le mondain; et que le mondain, avec les biens de la fortune, demande aussi les biens de la grâce, comme le juste. Mais le mondain, conduit par l'esprit du monde, place les biens de la fortune devant les biens de la grâce,

[1] Gen. 27.

De pinguedine terræ, et de rore cœli; et le juste, conduit par l'esprit de Dieu, donne la préférence aux biens de la grâce sur les biens de la fortune, *De rore cœli et de pinguedine terræ.* Il dit à Dieu : Seigneur, sanctifiez-moi; rendez-moi chaste, charitable, miséricordieux, patient, *De rore cœli;* et puis, donnez-moi des biens de la terre, ce qui peut m'être utile pour mon salut, *Et de pinguedine terræ.* Mais l'homme du monde dit : Seigneur, faites-moi riche, grand, puissant, *De pinguedine terræ.* et ne me refusez pas aussi les grâces nécessaires pour bien vivre dans le monde, *Et de rore cœli.* Prière de réprouvé. Quand nous prions de la sorte, faut-il s'étonner si Dieu ne nous écoute pas?

Allons à la source, et pour connoître plus à fond sur quoi l'importante vérité que je vous prêche est établie, comprenez ce principe de saint Cyprien, que nos prières n'ont de vertu qu'autant qu'elles sont unies aux prières de Jésus-Christ. Car il n'y a que Jésus-Christ de qui l'on puisse dire avec saint Paul, qu'il a été exaucé pour le respect dû à sa personne : *Exauditus est pro sua reverentia.*[1] Quand Dieu nous exauce, ce n'est point en vue, ni de ce que nous sommes, ni de ce que nous méritons, puisque par nous-mêmes nous ne sommes rien, et que par nous-mêmes nous ne méritons rien;

[1] Hebr. 5.

mais il nous exauce en vue de son Fils, et parce que son Fils a prié pour nous avant que nous fussions en état de prier nous-mêmes. Cela supposé, comment Dieu pourroit-il agréer des prières où, par préférence au salut, nous lui demandons des biens temporels, puisqu'elles n'ont alors nulle conformité, nulle liaison avec les prières de cet Homme-Dieu qui s'est fait notre médiateur? Qu'a-t-il demandé pour nous? vous le savez : que nous soyons unis par le lien de la charité, *Rogo, Pater, ut sint unum;*[1] que sans ostentation, sans déguisement, nous soyons saints en esprit et en vérité, *Pater, sanctifica eos in veritate;*[2] que vivant au milieu du monde selon notre vocation et notre état, nous soyons assez attentifs sur nous-mêmes, et assez heureux pour nous préserver de son iniquité, *Non rogo ut tollas eos de mundo, sed ut serves eos a malo.*[3] Mais que faisons-nous? nous demandons à Dieu des richesses, des honneurs, une vaine réputation, une vie commode; et sans les demander après le salut et par rapport au salut, nous ne les demandons, ces richesses, que pour être dans l'abondance; ces honneurs, que pour être dans l'éclat; cette réputation, que pour être connus et distingués; cette vie commode, que pour en jouir: c'est-à-dire que nous demandons ce que Jésus-Christ n'a jamais demandé pour nous. Et pourquoi

[1] Joan. 17. — [2] Ibid. — [3] Ibid.

ne l'a-t-il jamais demandé ? appliquez-vous à ceci : parce qu'il n'a pu prier, ajoute saint Cyprien, que conformément à la fin pour laquelle il étoit envoyé. Or il étoit envoyé en qualité de Sauveur, et la mission qu'il avoit reçue ne regardoit que le salut de l'homme. C'est donc uniquement pour le salut de l'homme qu'il a dû travailler, qu'il a dû souffrir, qu'il a dû mériter ; et par une conséquence nécessaire, c'est uniquement pour le salut de l'homme et pour tout ce qui se rapporte au salut de l'homme, qu'il a dû prier.

De là, Chrétiens, vous demandez, mais vous n'obtenez rien, parce que vous ne demandez pas avec Jésus-Christ ; et que vous pourriez dire, si vos prières, indépendamment de cette union, étoient efficaces, que vous avez reçu des biens sans en être redevables à ce Dieu sauveur : ce qui, dans les maximes de la religion que nous professons, est un blasphème. Et voilà sur quoi s'appuie saint Augustin, quand il prouve si solidement, que l'espérance chrétienne n'a point pour objet les biens de cette vie. Non, disoit ce saint docteur, ne vous y trompez pas, et que personne de vous ne se promette une félicité temporelle, parce qu'il a l'honneur d'appartenir à Jésus-Christ : *Nemo sibi promittat felicitatem hujus mundi quia christianus est.*[1] Ce n'est point pour cela que Jésus-Christ nous a

[1] Aug.

choisis, ni à cette condition qu'il nous a appelés. Il peut, sans manquer à sa parole, nous laisser dans la pauvreté, dans l'abaissement, dans la souffrance. Il s'est engagé à présenter lui-même vos prières devant le trône de Dieu; mais il a supposé que vous prieriez en chrétiens, et pour le ciel, où il a placé votre héritage. Excellente raison dont se servoit encore le même Père contre les railleries des païens. Vous nous reprochez, leur répondoit-il, que malgré nos prières nous vivons dans la disette et dans l'abandon de toutes choses. Mais pour nous justifier pleinement de ce reproche aussi-bien que notre Dieu, il suffit de vous dire que quand nous le prions, ce n'est point précisément pour les biens de la terre, mais pour les biens de l'éternité. Si donc nous sommes pauvres en ce monde, non-seulement cet état pauvre où nous vivons n'est point une preuve de l'inutilité de nos prières, mais c'est une assurance que le fruit nous en est réservé ailleurs et dans une vie immortelle.

Telle étoit la réponse de saint Augustin, qu'il concluoit par la pensée la plus touchante. Car c'est en cela, poursuivoit-il, que nous devons admirer la libéralité de notre Dieu. Il ne borne pas ses faveurs à des biens temporels, parce que ce sont des biens au-dessous de nous, parce que ce sont des biens incapables de nous satisfaire, parce que ce

sont des biens trop peu proportionnés, et à la noblesse de notre être, et à la valeur de nos prières. Il ne veut pas nous traiter comme des enfans, que l'on amuse par des bagatelles. Il ne veut pas nous traiter comme les idolâtres, dont il récompense dans cette vie les vertus morales par un bonheur apparent. Mais il veut être lui-même tout notre bonheur, lui-même toute notre récompense. Ah! mes Frères, ne prenons donc pas le change dans le choix des biens que nous demandons. Tenons-nous-en à la parole de notre Dieu, qui nous a promis de se donner à nous; et pour l'engager à s'y tenir lui-même, ne lui demandons que lui-même. Il y en a plusieurs qui espèrent en Dieu, mais qui, sans nul égard à Dieu, espèrent tout autre chose que Dieu : *Multi de Deo sperant, sed non Deum.*[1] Gardons-nous de faire une séparation si désavantageuse pour nous; et comme nous n'espérons rien que de Dieu, n'espérons rien aussi que Dieu, ou que par rapport à Dieu : *A Deo alia petunt præter Deum; tu ipsum Deum pete.*[2]

Mais ce ne sont point en effet des grâces temporelles que je demande à Dieu. Ce sont des grâces surnaturelles, des grâces de salut; et cependant je ne les ai pas. Non, mon cher Auditeur, vous ne les avez pas, parce que sur cela même vous faites un troisième abus de la prière, dont vous ne vous aper-

[1] Aug. — [2] Ibid.

cevez pas peut-être, et que je vais vous découvrir.

C'est qu'au lieu d'envisager la prière comme l'instrument que Dieu nous a mis en main pour faire descendre sur nous les véritables grâces du salut, c'est-à-dire les grâces réelles et possibles, les grâces solides et nécessaires, les grâces réglées et mesurées selon l'ordre des décrets divins; nous nous en servons pour demander des grâces chimériques, des grâces superflues, des grâces selon notre goût et selon nos fausses idées. Je m'explique. Nous prions, et nous prions, à ce qu'il nous semble, dans un vrai désir de parvenir au salut : mais par une confiance aveugle, nous faisons fond sur la prière, comme si la prière suffisoit sans les œuvres ; comme si tout le salut rouloit sur la prière; comme si Jésus-Christ en nous disant, priez, ne nous avoit pas dit au même temps, veillez et agissez ; comme s'il y avoit des grâces qui pussent et qui dussent nous sauver sans nous. Nous prions et nous demandons la grâce d'une bonne mort, persuadés que c'est assez de la demander sans se mettre en peine de la mériter, et sans s'y préparer par une bonne vie. Nous prions et nous demandons des grâces de pénitence, des grâces de sanctification : mais des grâces pour l'avenir, et non pour le présent ; mais des grâces qui lèvent toutes les difficultés, et non qui nous laissent des efforts à faire et des obstacles à vaincre;

mais des grâces miraculeuses qui nous entraînent comme saint Paul, et non des grâces qui nous disposent peu à peu et avec lesquelles nous soyons obligés de marcher; mais des grâces qui nous suivent partout, qui nous soient assurées partout, qui nous permettent de nous exposer partout, et non des grâces que nous ayons soin de ménager : c'est-à-dire que nous demandons des grâces qui changent tout l'ordre de la providence, et qui renversent toute l'économie de notre salut.

Concluons, Chrétiens, cette première partie, par la prière du prophète : *Unam petii a Domino :* [1] je ne demande plus proprement au Seigneur qu'une seule chose : *Hanc requiram ;* c'est ce que je dois uniquement rechercher. Et quoi ? *Ut inhabitem in domo Domini :* [2] de demeurer dans sa sainte maison, et de le posséder éternellement dans sa gloire. Car je le reconnois, ô mon Dieu, ajoute saint Augustin, et je vois bien maintenant pourquoi vous avez si souvent rejeté les prières de votre serviteur. C'est que pour répondre aux desseins de votre miséricorde, je devois vous demander des choses qui ne me fussent pas communes avec les païens et les impies : *Ea quippe a te desiderare debui, quæ mihi cum impiis non essent communia.*[3] Vous vouliez que mes prières me distinguassent des ennemis de votre nom ; cependant je trouve qu'entre leurs prières

[1] Ps. 26. — [2] Ibid. — [3] Aug.

et les miennes il n'y a presque point eu jusqu'à présent de différence, sinon qu'ayant demandé comme eux des faveurs temporelles, ils les ont communément obtenues, et que vous me les avez ordinairement refusées, ou parce qu'elles étoient par elles-mêmes contraires à mon salut, ou parce que je ne les demandois pas pour mon salut. Mais en cela, Seigneur, je confesse encore que vous m'avez fait grâce, parce que ces faveurs temporelles que je vous demandois, auroient achevé de me pervertir, au lieu que les fléaux de votre justice ont servi à me corriger. En devenant heureux dans le monde, je vous aurois plus aisément oublié. J'aurois imité l'exemple des autres, si mes vœux eussent été suivis de la même prospérité. Ainsi, mon Dieu, bien loin de me plaindre de vos refus, je vous en bénis, et je compte pour un bienfait de ne m'avoir pas exaucé selon mes désirs, mais selon l'ordre de votre sagesse et pour mon salut : *Et gaudeo quod non exaudieris ad voluntatem, ut exaudires ad salutem.*[1] Mais maintenant, mon Dieu, vous écouterez mes demandes, parce que je ne veux plus vous demander que les biens éternels; parce que si je vous en demande d'autres, je ne veux plus vous les demander que par subordination et par rapport aux biens éternels; parce qu'entre les grâces du salut que je vous demanderai, je ne

[1] Aug.

eux plus vous demander que celles qui me doient être utiles, que celles qui peuvent plus sûrement, plus directement me conduire aux biens éternels. Ainsi, Chrétiens, la parole de Jésus-Christ s'accomplira-t-elle à notre égard : nous demanderons, et nous recevrons. Au lieu que nous ne recevons pas, ou parce que nous ne demandons pas ce qu'il faut, c'a été la première partie; ou parce que nous ne demandons pas comme il faut, c'est la seconde.

DEUXIÈME PARTIE.

Si Dieu veut écouter nos prières, c'est à certaines conditions nécessaires et essentielles : mais de quelque manière, Chrétiens, que Dieu en use avec nous, et qu'il ait plu à sa providence de disposer les choses, ce seroit une erreur, et une grossière erreur, de se persuader que les conditions de la prière fussent un obstacle à l'accomplissement de nos vœux, et un prétexte dont Dieu se servît pour avoir droit de nous refuser ses dons. Ah! mes Frères, disoit saint Augustin, à Dieu ne plaise que nous entrions jamais dans ce sentiment, puisqu'il n'est rien de plus opposé à la conduite de notre Dieu. Lui qui, selon l'Écriture, ne peut arrêter le cours de ses miséricordes, lors même que nous irritons sa colère; *Numquid continebit in ira*

sua misericordias suas : [1] lui qui n'attend pas qu'on le prie, mais qui, dans la pensée du prophète royal, se plaît à exaucer les simples désirs : *Desiderium pauperum exaudivit Dominus :* [2] lui dont l'oreille est si délicate, qu'il entend jusqu'à la préparation des cœurs ; *Præparationem cordis eorum audivit auris tua :* [3] il n'a garde, si j'ose parler ainsi, d'être de si difficile composition quand on l'invoque de bonne foi ; et bien loin qu'il se prévale de sa grandeur, dans le commerce qu'il nous permet d'avoir avec lui par la prière, on pourroit plutôt douter, s'il ne s'y relâche point trop de ce qui lui est dû, et s'il ne supporte point avec trop de condescendance nos foiblesses et nos imperfections. J'avoue que la prière pour être efficace, doit être revêtue de certaines qualités : mais en cela je soutiens qu'on ne peut accuser Dieu, ni de restreindre ses promesses, ni d'enchérir ses grâces. Pourquoi ? parce qu'à bien examiner ces qualités, il n'y en a aucune qui ne soit aisée dans la pratique, aucune dont la raison ne nous justifie la nécessité, aucune que les hommes mêmes n'exigent par proportion les uns des autres ; et ce que je vous ai déjà fait remarquer, aucune dont cette femme de notre évangile ne nous ait donné l'exemple et dont elle ne soit pour nous le plus sensible modèle.

[1] Ps. 76. — [2] Ps. 9. — [3] Ibid.

Car enfin, demande saint Chrysostôme, dans l'excellente homélie qu'il a composée sur ce sujet, quelles conditions exige notre Dieu pour l'infaillibilité de la prière ? l'humilité, la confiance, la persévérance, l'attention de l'esprit, l'affection du cœur. Or y a-t-il rien là, je ne dis pas d'impraticable et d'impossible, mais de pénible et d'onéreux ?

Prier dans la disposition d'un esprit humble, quoi de plus raisonnable et même de plus naturel ? Peut-on avoir une juste idée de la prière, et oublier en priant cette règle fondamentale ? Prie-t-on autrement les princes et les monarques de la terre ? Se fait-on une peine de leur rendre des hommages et des respects, lorsqu'on a des requêtes à leur présenter ? et si, par ces respects et par ces hommages, on vient à bout de ses prétentions, se plaint-on qu'il en ait trop coûté ? Dit-on qu'ils fassent acheter trop cher leurs grâces, quand ils les refusent à un téméraire qui les demande avec hauteur ? et pourquoi le diroit-on de Dieu, devant qui il est d'ailleurs bien plus raisonnable et par conséquent bien plus facile de s'humilier que devant les hommes ? La Chananéenne dont parle saint Matthieu, fit-elle difficulté de se prosterner en la présence de Jésus-Christ et de l'adorer ? Fut-ce un grand effort pour elle de confesser à ses pieds son indignité, et compta-t-elle pour beaucoup d'es-

suyer les rebuts auxquels elle se vit d'abord exposée? Non, non, lui dit le Sauveur du monde, il ne faut pas donner le pain des enfans aux chiens: *Non est bonum sumere panem filiorum, et mittere canibus.*[1] Est-il une comparaison plus humiliante? mais tout humiliante qu'elle pût être, cette Chananéenne en parut-elle touchée et contristée? que dis-je? ne reconnut-elle pas elle-même la vérité de ces paroles en se les appliquant? Il est vrai, Seigneur; *Etiam, Domine.*[2] Ce fut ainsi qu'elle pria. Mais comment prions-nous? Elle étoit païenne, et cette païenne s'humilie; nous sommes chrétiens, et nous apportons à la prière un esprit d'orgueil dont nous ne pouvons nous défaire, lors même que nous sommes forcés à reconnoître nos misères et nos besoins : et parce que cet esprit nous domine, nous prions avec présomption, comme si Dieu devoit avoir des égards pour nous, comme s'il devoit nous distinguer, comme s'il devoit nous tenir compte de nos prières. Sans parler de ce faste extérieur qui souvent accompagne nos sacrifices, et qui, bien loin d'engager Dieu à nous écouter, l'engage à nous punir; sans parler de ce luxe que nous portons jusque dans le sanctuaire, de cet air de grandeur et de suffisance que nous y retenons, de ces postures vaines et négligées que nous y affectons; états bien contraires à l'action d'un

[1] Matth. 15. — [2] Ibid.

suppliant, et qui, selon l'Écriture, rendent nos prières abominables devant Dieu, puisque Dieu ne hait rien davantage qu'un pauvre orgueilleux, *Pauperem superbum :*[1] sans en venir à ce détail, nous demandons à Dieu des grâces, mais comment? non point comme des grâces, mais comme des dettes, prêts à nous élever et à nous enfler s'il nous les accorde, prêts à murmurer et à nous plaindre s'il ne nous les accorde pas. Nous les demandons pour oublier, après les avoir reçues, que nous les tenons de lui; pour les posséder et en user sans les rapporter à lui. Or devons-nous être surpris alors que Dieu nous ferme son sein? voulons-nous qu'il nous exauce aux dépens de sa propre gloire? et ne seroit-ce pas prodiguer ses biens, que de les répandre indifféremment et sur les superbes et sur les humbles?

Prier dans le sentiment d'une vive confiance, quoi de plus juste? C'est notre souverain et notre Dieu qui, par un effet de sa miséricorde, non-seulement veut être prié de la sorte, mais se tient même honoré de cette confiance; qui, dans mille endroits de l'Écriture, lui attribue plutôt qu'à sa miséricorde (ne vous offensez pas de ma proposition, elle est saine et orthodoxe), qui, dis-je, en mille endroits de l'Écriture, attribue à cette confiance, plutôt qu'à sa miséricorde même, la

[1] Eccli. 25.

vertu miraculeuse de la prière; ne disant pas à ceux qui ont recours à lui et qui le réclament, c'est ma bonté et ma puissance, mais c'est votre foi et votre confiance qui vous a sauvés, *Fides tua te salvum fecit.*[1] Pouvoit-il nous proposer un parti plus avantageux? Tout infidèle qu'étoit la Chananéenne, n'est-ce pas celui qu'elle embrassa d'abord? Cette ouverture de cœur qu'elle marqua à Jésus-Christ, en lui portant elle-même la parole; Seigneur, ayez pitié de moi, *Miserere mei, Domine:*[2] ce motif tendre et affectueux par où elle l'intéressa, en l'appelant fils de David, *Fili David:* ces cris qu'elle redoubla à mesure que les apôtres la reprenoient et lui ordonnoient de se taire, *Dimitte eam, quia clamat post nos;*[3] cette assurance qu'elle eut de renoncer volontiers au pain de la table, pourvu qu'on lui donnât seulement les miettes qui en tomboient; c'est-à-dire, selon l'explication de saint Jérôme, de se contenter des moindres efforts de la puissance du Sauveur, convaincue que ce seroit assez pour opérer le miracle qu'elle demandoit, *Nam et catelli edunt de micis quæ cadunt de mensa dominorum suorum:*[4] tout cela n'étoit-il pas d'une âme bien sûre du Dieu qu'elle invoquoit? Qu'eût-elle fait si, déjà chrétienne, elle eût connu Jésus-Christ aussi parfaitement que nous? si, comme nous, au lieu de le connoître

[1] Matth. 10. — [2] Ibid. 15. — [3] Ibid. — [4] Ibid.

pour fils de David, elle l'eût connu pour Fils du Dieu vivant? Et n'est-il pas néanmoins vrai qu'avec toutes les idées que notre religion nous donne de cet Homme-Dieu, nous ne le prions presque jamais de cette manière simple, mais héroïque, qui nous est marquée par l'apôtre, je veux dire avec foi et sans aucun doute? *Postulet autem in fide, nihil hæsitans.*[1] Quoi que Jésus-Christ eût pu faire pour nous y aider, et quoique pour vaincre notre incrédulité et notre défiance, il se soit engagé à nous par le serment le plus solennel, et qu'il en ait juré par lui-même, lui, comme dit saint Paul, qui n'avoit point de plus grand que lui-même par qui il pût jurer, notre défiance et notre incrédulité l'emportent. Nous croyons un homme sur sa parole, et nous ne croyons pas un Dieu; nous prions, mais en même temps nous nous troublons, nous nous entretenons dans de vaines inquiétudes, nous nous abandonnons à de secrets désespoirs; nous avons recours à Dieu, mais toujours dans l'extrémité et quand tout le reste nous manque; nous comptons moins sur Dieu que sur nous-mêmes, et nous faisons plus de fond sur notre prudence que sur nos prières. Aveuglement que déploroit saint Ambroise, et qui justifie bien la conduite de Dieu quand il raccourcit son bras à notre égard, et qu'il ne daigne pas l'étendre pour nous secourir.

[1] Jacob. I.

Prier avec persévérance, quoi de plus convenable ? Dieu, maître de ses dons, et à qui seul il appartient d'en disposer, ne peut-il pas les mettre à tel prix qu'il lui plaît ; et ses grâces ne sont-elles pas en effet assez précieuses pour les demander souvent et long-temps ? Quand Jésus-Christ, par son silence, éprouva cette mère de l'Évangile, et qu'il ne lui répondit pas même une parole, *Et non respondit ei verbum ;*[1] quand il sembla vouloir l'éloigner par un refus sévère et mortifiant, et que devant elle il déclara aux apôtres qu'il n'étoit point envoyé pour elle, *Non sum missus, nisi ad oves quæ perierunt domus Israel*,[2] cessa-t-elle pour cela de prier, de solliciter, de presser ? Non, Chrétiens ; la résistance de Jésus-Christ augmenta sa persévérance, et sa persévérance triompha de la résistance de Jésus-Christ. Elle comprit d'abord le mystère et les inclinations de ce Dieu sauveur ; et dans l'engagement où elle se trouva d'entrer, pour ainsi dire, en lice avec lui, opposant à une dureté apparente les empressemens véritables d'une sainte opiniâtreté, elle força en quelque sorte les lois de la providence ; elle mérita, quoique étrangère, d'être traitée en Israélite : elle obtint le double miracle, et de la délivrance de sa fille, et de sa propre conversion. O charité de mon Dieu, s'écrie un Père, que vous êtes adorable dans vos dissimu-

[1] Matth. 15. — [2] Ibid.

lations et dans les stratagèmes dont vous usez, pour combattre en apparence contre ceux-mêmes pour qui vous combattez en effet! *O dissimulatrix clementia, quæ duritiem te simulas, quanta pietate pugnas adversus eos pro quibus pugnas!* Ne désespérez donc point, ajoutoit-il, ô âme chrétienne, vous qui avez commencé dans la prière à lutter avec votre Dieu : car il aime que vous lui fassiez violence ; il se plaît à être désarmé par vous : *Noli igitur desperare, ô anima, quæ cum Deo luctari cœpisti : amat utique vim abs te pati, desiderat a te superari.* Et ne craignons pas, mes Frères, conclut-il, que ce Dieu de miséricorde puisse être fort et invincible contre nous, lui qui, par le plus étonnant prodige, a voulu jusques à la mort être foible pour nous : *Et absit, Fratres, ut fortis sit adversum nos, qui pro nobis usque ad mortem infirmatus est.* Ainsi le concevoient les saints : mais nous, vous le savez, prévenus d'une erreur toute contraire, et emportés par un esprit volage et léger, nous cédons à Dieu malgré lui-même ; nous lui cédons lorsqu'il voudroit lui-même nous céder ; nous nous ennuyons de lui dire que nous sommes pauvres et que nous attendons son secours, et il veut être importuné. Cette assiduité nous fatigue, nous gêne, nous cause des dégoûts et des impatiences. Nous voudrions en être quittes pour nous être une fois présentés à la porte ; et nous ou-

blions la grande maxime du Sage, qui nous avertit de supporter les lenteurs de Dieu : *Sustine sustentationes Dei.*[1] Nous ne pouvons nous accommoder de cette parole d'Isaïe : *Expecta*, attendez ; *Reexpecta*,[2] attendez encore. Le moindre délai nous rebute ; et souvent sur le point même de voir nos vœux remplis, nous en perdons tout le mérite et tout le profit. A qui nous en devons-nous prendre ? Est-ce à Dieu ? ou n'est-ce pas à nous-mêmes ?

Enfin, prier avec attention, avec affection, je dis avec attention de l'esprit, avec affection du cœur, quoi de plus nécessaire et de plus essentiel à la prière ? Je finis par ce point le plus important de tous. Attention de l'esprit, affection du cœur, c'est ce que j'appelle, après saint Thomas, l'âme de la prière, et sans quoi elle ne peut pas plus subsister qu'un corps sans l'esprit qui le vivifie et qui l'anime. Car qu'est-ce que la prière ? ne consultons point ici la théologie, mais le seul bon sens et l'idée commune que nous avons de ce saint exercice ; qu'est-ce encore une fois que la prière ? un entretien avec Dieu, où l'âme admise, pour m'exprimer de la sorte, et introduite dans le sanctuaire, expose à Dieu ses besoins, lui représente ses foiblesses, lui découvre ses tentations, lui demande grâce pour ses infidélités. Or tout cela ne suppose-t-il pas un recueillement et un sentiment

[1] Eccli. 2. — [2] Isai. 28.

intérieur? Si donc il arrive qu'au moment que je traite avec Dieu, mon esprit s'égare jusques à perdre absolument et volontairement cette attention intérieure et cette dévotion, quoi que je fasse du reste, ce n'est plus une prière. Quand je chanterois les louanges du Seigneur, quand j'emploîrois les nuits entières au pied des autels; quand mon corps, selon l'expression et l'exemple de David, demeureroit comme attaché et collé à la terre, dès que je cesse de m'appliquer, je cesse de prier. Et de là, Chrétiens, le Docteur angélique tiroit trois grandes conséquences auxquelles je n'ajouterai rien, mais que je vous prie de bien méditer pour votre édification; conséquences terribles, et qui vous feront pleinement connoître pourquoi nos prières ont si peu d'efficace auprès de Dieu.

Première conséquence. Puisqu'il est vrai que l'attention est de l'essence de la prière, on peut dire avec sujet, mais encore avec plus de douleur, que l'exercice de la prière est comme anéanti dans le christianisme : pourquoi? parce que si l'on y prie encore quelquefois, c'est sans réflexion. A quoi se réduit toute notre piété? à quelques prières que nous récitons, mais du reste avec un esprit dissipé et presque toujours distrait. Nous remuons les lèvres, non pas comme cette mère de Samuel dont le grand-prêtre Héli jugea témérairement; mais comme les Juifs, à qui Dieu reprochoit que

leur cœur étoit bien loin de lui tandis qu'ils le glorifioient de bouche. Ainsi nos prières ne sont plus communément qu'hypocrisie ; et Jésus-Christ pourroit bien nous redire ce qu'il disoit aux pharisiens : *Hypocritæ, bene prophetavit de vobis Isaias: Populus hic labiis me honorat, cor autem eorum longe est a me.*[1] Ce n'est pas seulement le peuple qui tombe dans ce désordre, et qui, par une fatale grossièreté, prie tous les jours sans prier, c'est-à-dire sans penser à qui il parle, ni à ce qu'il demande. Ce n'est pas seulement le sexe dévot, qui plus adonné à la prière, fait son capital de dire beaucoup, mais sans fixer sa légèreté naturelle, et en s'appliquant très-peu. Ce sont même les hommes les plus éclairés et les mieux instruits ; ce sont les personnes mêmes consacrées à Dieu, les ministres mêmes de Dieu, qui, par le plus déplorable renversement, à force de prier ne prient point du tout ; et au lieu de perfectionner une si sainte pratique par l'habitude, la corrompent et la détruisent.

Seconde conséquence. Puisque la prière renferme essentiellement l'attention, il s'ensuit que, dans les prières qui nous sont commandées, l'attention est elle-même de précepte ; en sorte qu'il ne suffit point alors de prononcer, mais qu'une distraction notable et volontaire doit être considérée comme

[1] Matth. 15.

une offense grième et mortelle. Or je dis surtout ceci, mes Frères, et pour vous et pour moi, parce que c'est en cela que consiste un des premiers engagemens de votre profession et de la mienne, et que la prière vocale est comme le sacré tribut que l'Église chaque jour exige de nous. Car il seroit bien étrange que cette action, si sainte d'elle-même, et qui doit nous-même nous sanctifier, ne servît qu'à nous condamner; et que ce qui doit être pour nous la source des grâces, devînt une des sources de notre réprobation. Souvenons-nous qu'en nous obligeant à l'office divin, nous nous sommes obligés à un acte de religion; qu'un acte de religion n'est point une pratique purement extérieure; et que comme l'Église en nous commandant la confession, nous commande la contrition du cœur, aussi nous commande-t-elle l'attention de l'esprit, en nous commandant la prière. Soit que cette obligation naisse immédiatement et directement du précepte de l'Église même, comme l'estiment de très-habiles théologiens; soit qu'elle vienne du précepte naturel qui accompagne celui de l'Église, en vertu duquel Dieu nous ordonne de faire saintement et dignement ce qui nous est prescrit, comme veulent quelques autres : quoi qu'il en soit, cette différence de sentimens n'est qu'une subtilité de l'école; et dans l'une et l'autre opinion, l'on pèche toujours également. Ah! mes Frères, n'attirons pas sur nous

cette malédiction dont le Prophète, dans l'excès de son zèle menaçoit le pécheur, quand il disoit : Que sa prière devienne un péché pour lui ; *Oratio ejus fiat in peccatum.*[1] Or à combien de ministres, ou de combien de ministres n'est-il pas à craindre qu'on n'en puisse dire autant? Si saint Augustin s'accusoit sur cela de négligence, nous avons bien encore plus lieu de nous en accuser nous-mêmes.

Troisième et dernière conséquence. Ce n'est donc pas sans raison que Dieu rejette nos prières, puisque ce ne sont rien moins que des prières, et que bien loin de l'honorer, nous l'offensons et l'irritons contre nous. Car quelle injustice, mon cher Auditeur? Vous voulez que Dieu s'applique à vous quand il vous plaît de le prier, et vous ne voulez pas, en le priant, vous appliquer vous-même à Dieu. Vous dites à Dieu comme le Prophète : Seigneur, prêtez l'oreille à mes paroles, *Verba mea auribus percipe* :[2] Seigneur, écoutez mes cris, *Intellige clamorem meum* :[3] Seigneur, soyez attentif à mes vœux, *Intende voci orationis meæ;*[4] mais au même temps vous portez votre esprit ailleurs. Vous demandez que Dieu vous parle, et vous ne lui parlez pas; vous demandez que Dieu vous écoute, et vous ne l'écoutez pas; vous ne vous écoutez pas vous-même, vous ne vous comprenez pas.

[1] Ps. 118. — [2] Ps. 5. — — [3] Ibid. — [4] Ibid.

Réformons-nous, Chrétiens, sur ce seul article, et nous réformerons toute notre vie : car on sait bien vivre, dit saint Augustin, quand on sait bien prier : *Recte novit vivere, qui novit orare.*[1] Pourquoi sommes-nous sujets à tant de désordres? c'est parce que nous ne prions point, ou que nous prions mal; et par un retour trop ordinaire, pourquoi ne prions-nous point, ou pourquoi prions-nous mal? c'est parce que nous ne voulons pas sortir de nos désordres, et que nous craignons de guérir. Demandons à Dieu des choses dignes de lui et dignes de nous. Demandons-les d'une manière digne de lui et digne de nous. En deux mots, demandons-lui ses grâces, et demandons-les bien ; nous les obtiendrons : mais entre les autres grâces, demandons-lui surtout le don de la prière. Disons-lui comme les apôtres : *Domine, doce nos orare :*[2] Ah! Seigneur, notre foiblesse est telle, que nous ne pouvons pas même sans vous, vous bien exposer nos besoins, ni bien implorer votre secours. C'est à vous à nous faire sentir efficacement nos misères; c'est à vous à nous attirer au pied de votre autel pour vous les représenter; c'est à vous à nous inspirer ce que nous devons vous dire pour vous toucher. Donnez-nous donc vous-même, ô mon Dieu, cette science si nécessaire ; et par une grâce où sont en quelque sorte renfermées, comme dans leur source, toutes les autres

[1] Aug. — [2] Luc. 11.

grâces, apprenez-nous à nous servir de la prière pour faire descendre sur nous des grâces de conversion, des grâces de sanctification, des grâces de salut, qui nous conduisent à la gloire, etc.

SERMON

POUR

.E VENDREDI DE LA Ire SEMAINE.

SUR LA PRÉDESTINATION.

Erat autem quidam homo ibi, triginta et octo annos habens infirmitate sua. Hunc cum vidisset Jesus jacentem, et gnovisset quia jam multum tempus haberet, dicit ei : vis ıus fieri ?

Or il y avoit là un homme malade depuis trente-huit ans. ıus l'ayant vu couché par terre, et sachant depuis combien temps il étoit dans cet état, lui dit : voulez-vous être ri ? Saint Jean, chap. 5.

SIRE,

A en juger par les apparences, fut-il jamais une mande moins nécessaire que celle du Fils de eu à ce paralytique de notre évangile? C'étoit malade de trente-huit ans, exposé comme les tres sur le bord de la piscine miraculeuse. Il atıdoit avec impatience qu'on l'y jetât au moment

que l'eau seroit remuée par l'ange du Seigneur : il cherchoit un homme charitable pour lui rendre ce bon office ; il étoit affligé et il se plaignoit même de n'en avoir encore pu trouver; enfin il ne désiroit rien plus ardemment que sa guérison, et il n'avoit point d'autre pensée ni d'autre soin qui l'occupât : pourquoi donc lui demander s'il veut être guéri, *Vis sanus fieri ?* Mais ce n'est pas sans raison, répond saint Augustin. Ce paralytique étoit la figure des pécheurs ; et lui-même, comme pécheur, il ne pouvoit être guéri, sans être converti, selon la pratique du Sauveur des hommes de ne guérir jamais les corps qu'au même temps il ne sanctifiât les âmes. Or quelque disposé que fût ce malade à sa guérison, peut-être ne l'étoit-il pas également à sa conversion ; et c'est pour cela que Jésus-Christ qui savoit que l'un dépendoit de l'autre, et qui ne vouloit pas lui accorder l'un s'il ne consentoit à l'autre, lui demande avant toutes choses : *Vis sanus fieri ?* voulez-vous être guéri ?

Tel est, Chrétiens, notre état en qualité de pécheurs : il y a peut-être long-temps que nous languissons, et que nous sommes sans action et sans mouvement dans la voie de Dieu, ou plutôt hors de la voie de Dieu. Peut-être Dieu voit-il parmi nous des paralytiques de plusieurs années, c'est-à-dire des hommes endurcis dans leurs habitudes criminelles ; et plaise au ciel qu'entre ceux à qui

je parle, il n'y en ait pas dont on puisse dire : *Erat autem quidam triginta et octo annos habens in infirmitate sua :* ce pécheur est depuis trente-huit ans dans son désordre. Nous avions besoin d'un homme pour nous affranchir de la servitude du péché. Cet homme est venu, et c'est Jésus-Christ. Il nous a jetés dans la piscine, je veux dire dans les eaux salutaires du baptême, où nous avons été régénérés. Au lieu de nous maintenir dans la possession de cette grâce, nous en sommes déchus; et il est encore prêt de nous faire entrer dans une seconde piscine, qui est celle des larmes et de la pénitence. Mais auparavant il nous demande à tous en général et à chacun en particulier : *Vis sanus fieri?* est-ce de bonne foi que vous voulez être guéri? C'est à quoi il faut que nous répondions, et ce qui me donne lieu de vous entretenir d'une matière importante, puisqu'il s'agit des desseins de Dieu sur nous par rapport au salut, et de la manière dont nous y devons coopérer. C'est en cela même aussi que consiste le grand mystère de la prédestination. Mystère profond et adorable; mystère sur lequel on a formé et l'on forme encore dans le christianisme tant de questions; mystère dont je veux vous parler aujourd'hui, pour vous apprendre l'usage que vous en devez faire; les égaremens, les écueils qu'il y faut éviter. Saluons d'abord Marie, et disons-lui, *Ave, Maria.*

C'EST le malheur de l'homme d'abuser de tout, et de corrompre soit par la malice de son cœur, soit par les erreurs de son esprit, jusques aux dons de Dieu, jusques aux attributs de Dieu, jusques aux mystères de Dieu. Vérité que saint Augustin a voulu nous faire entendre, lorsque se servant d'une expression bien hardie, il a dit que Dieu qui est la sainteté, la pureté par excellence, n'est pour les impies et pour les pécheurs, ni saint, ni pur; puisque les pécheurs et les impies se font tous les jours de Dieu même comme un sujet de profanation : *Immundis, ne Deus quidem ipse mundus est.*[1] Or ce que saint Augustin disoit de Dieu, est encore plus vrai de la prédestination de Dieu. Car cette prédestination est un mystère de grâce; et par l'abus qu'en font les hommes, elle leur devient une matière de scandale. Ils s'en servent comme d'un prétexte, les uns pour vivre dans une vaine confiance qui leur fait négliger le salut, et les autres pour s'entretenir dans des défiances criminelles qui ruinent en eux l'espérance du salut. Ceux-ci s'en prévalent pour présumer trop de Dieu, et ceux-là en sont troublés jusqu'à désespérer des bontés de Dieu : les premiers par un excès de témérité, et comptant sur la prédestination de Dieu, concluent que leur salut est en assurance, sans qu'ils se mettent en peine d'y travailler ; et les se-

[1] Aug.

conds par une pusillanimité de cœur et dans un sentiment tout contraire, se persuadent qu'il n'y a plus de salut pour eux, et que ce seroit en vain qu'ils y travailleroient. Deux grands désordres auxquels nous sommes exposés à l'égard de la prédestination ; deux écueils dont nous avons à nous préserver, la présomption et le désespoir. Ce sont aussi, Chrétiens, ces deux désordres que j'entreprends de combattre dans ce discours, en vous faisant voir que la prédestination de Dieu ne favorise ni l'un ni l'autre ; et que nous sommes inexcusables, lorsqu'en conséquence de ce mystère, nous nous abandonnons, ou à la présomption qui nous fait oublier le soin du salut, ce sera le premier point ; ou au désespoir qui nous fait renoncer au salut, ce sera le second. Il ne me faudroit point d'autre règle, ni d'autre preuve, que la parole de Jésus-Christ : *Vis sanus fieri?* voulez-vous être guéri ? Car puisque sur le salut on nous demande aussi-bien qu'au paralytique de l'évangile, si nous le voulons, il faut donc en effet le vouloir et y travailler, et voilà le remède à notre présomption : et puisqu'on nous fait au même temps connoître qu'il ne s'agit que de le vouloir, nous ne devons donc pas nous troubler ni désespérer, et voilà le remède à notre défiance. Deux vérités fondamentales de notre religion, sur lesquelles je vais vous découvrir mes pensées, et

sion, il n'est pas, en quelque sorte, au pouvoir de Dieu de nous sauver sans nous : pourquoi? parce que, dit saint Thomas, c'est dans nous-mêmes, je veux dire, dans notre volonté, préparée, élevée et fortifiée par la grâce, que tout le mystère de notre conversion doit consister.

Il n'en est pas ainsi de tous les autres ouvrages de Dieu; et en particulier, il n'en étoit pas de même du miracle rapporté dans notre évangile. Quand le Fils de Dieu demanda à ce paralytique, s'il vouloit être guéri, *Vis?* ce n'étoit pas, remarque saint Ambroise, qu'il eût besoin, pour le guérir, de son consentement; car il le pouvoit guérir d'une pleine autorité, sans que ce malade le voulût, et même quoiqu'il ne le voulût pas : mais quand Dieu entreprend de nous convertir, et qu'il nous demande intérieurement si nous le voulons, c'est par une espèce d'engagement auquel, tout Dieu qu'il est, sa sagesse et sa providence se trouvent comme assujetties. Car quoi que Dieu fasse de son côté, il est infaillible que nous ne serons jamais convertis si nous ne le voulons être; et il y auroit même de la contradiction que nous le fussions et que nous ne le voulussions pas, puisque, selon la maxime de tous les Pères, être converti n'est rien autre chose que le vouloir, et le vouloir efficacement.

Je sais que la grâce est le grand principe et la première cause qui opère en nous cette volonté :

nais je sais aussi qu'elle ne l'opère pas toute seule; t quelque victorieuse, quelque puissante que je ı conçoive, c'est toujours sans préjudice de ce que ı foi m'enseigne, que cet acte de la volonté qui ıit notre conversion, est un acte libre : or, du ıoment qu'il doit être libre, nous ne pouvons plus ıous en reposer sur un autre; mais c'est à nous-nêmes à l'exiger de nous-mêmes, à nous en de-nander compte à nous-mêmes, pour en pouvoir ın jour rendre compte à Dieu.

C'est pour cela que le même esprit qui nous fait lire à Dieu dans l'Écriture, *Converte nos, Domine*,[1] Seigneur, convertissez-nous; met aussi dans la bouche de Dieu ces autres paroles, *Convertimini ad me*,[2] Convertissez-vous à moi. Or, reprend saint Augustin, comment accorder ces deux textes ensemble? Si c'est Dieu qui nous convertit, pourquoi ıous ordonne-t-il de nous convertir; et si c'est ıous-mêmes qui nous convertissons, pourquoi demandons-nous à Dieu qu'il nous convertisse? Ah! mes Frères, répond ce saint docteur, voilà ustement le secret de cette prédestination adorable, ıur quoi sont fondés tous les devoirs de la vie chrétienne. C'est qu'autant qu'il seroit injurieux à Dieu que nous eussions jamais sans lui la pensée de nous convertir, autant nous est-il inutile de nous flatter que Dieu seul nous convertira; c'est que

[1] Thren. 5. — [2] Isai. 45.

pour nous sauver selon les lois établies par la divine Providence, deux conversions sont nécessaires, la conversion de Dieu et la nôtre, la conversion de Dieu à nous et notre conversion à Dieu. Il faut que Dieu se convertisse à nous, en nous prévenant par sa grâce; et il faut que nous nous convertissions à Dieu, en suivant avec fidélité le mouvement de sa grâce. Voilà toute la théologie d'un chrétien. Il est vrai que Dieu s'est chargé de la première de ces deux conversions, et qu'elle est uniquement de son ressort. Mais il n'est pas moins vrai qu'il a prétendu que nous fussions chargés de l'autre, comme d'une condition dont nous devons personnellement lui répondre. Je dois donc, si je raisonne bien, jeter tellement, comme parle l'Apôtre, dans le sein de Dieu toutes mes inquiétudes, *Omnem sollicitudinem vestram projicientes in eum*,[1] que je m'en réserve néanmoins une partie; ou plutôt, je dois tellement les jeter toutes en Dieu, qu'elles demeurent encore toutes en moi. Pourquoi cela? parce que mon salut dépendant tout à la fois, et de Dieu, et de moi, comme je suis obligé en tant qu'il dépend de Dieu, de l'abandonner à sa sagesse et à sa miséricorde; aussi en tant qu'il dépend de moi, suis-je obligé de m'y appliquer avec tout le zèle et toute la ferveur dont je suis capable. Je dois, selon le précepte de Jésus-Christ, m'at-

[1] 1. Petr. 5.

tacher inviolablement à ces deux termes, et en faire comme les deux points fixes sur quoi roule toute ma prédestination et toute ma conduite : *Vigilate et orate*,[1] veillez et priez. Je dois prier, parce que je ne puis rien sans la grâce ; et je dois veiller, parce que la grâce, toute puissante qu'elle est, ne fait rien sans moi. Si je veille sans prier, c'est orgueil ; si je prie sans veiller, c'est illusion. La vigilance détachée de la prière, me fait oublier ma dépendance ; et la prière détachée de la vigilance, me fait oublier le soin que je dois avoir de moi-même. L'une et l'autre, jointes ensemble, font ce juste tempérament, en quoi consiste de notre part la prédestination divine ; et par-là je sauve tout, et ne risque rien.

Mais si je suis prédestiné, direz-vous, je n'ai rien à craindre ; et si je ne le suis pas, tous mes soins et toutes mes craintes ne me peuvent sauver. Écoutez-moi, Chrétiens ; voilà le faux raisonnement dont le libertinage a de tout temps prétendu se prévaloir. Si je suis prédestiné, je n'ai rien à craindre : quelle conséquence ! et moi je réponds que vous devez conclure tout au contraire, et dire, si je suis prédestiné, je dois travailler à mon salut avec crainte et avec tremblement ; si je suis prédestiné, cela m'engage à être attentif et à veiller continuellement sur moi-même. On diroit d'abord

[1] Matth. 26.

que cette proposition a quelque chose de paradoxe. Nullement, Chrétiens : elle est fondée sur les principes, non-seulement les plus solides, mais les plus naturels et les plus simples de la raison. Car si je suis prédestiné, il est évident que je ne le suis, et que je ne le puis être, que dépendamment des moyens à quoi Dieu a voulu attacher ma prédestination, ou, pour parler plus juste, que dépendamment des moyens qui sont renfermés dans ma prédestination. Or, la foi m'apprend qu'un des moyens les plus essentiels est le soin de mon salut, est la crainte des jugemens de Dieu, est une défiance salutaire de ma propre fragilité, est une vigilance exacte qui me serve de frein et qui m'empêche de me livrer à mes passions et de tomber dans le relâchement. S'il y a une prédestination pour nous, il est certain qu'elle comprend et qu'elle embrasse tout cela. Que fais-je donc quand je viens à me négliger sous ce vain prétexte de prédestination dont j'abuse ? admirez, Chrétiens, la foiblesse de l'esprit de l'homme dans ses égaremens ; ce que je fais ? je détruis moi-même le fondement sur lequel je bâtis, c'est-à-dire, je détruis ma prédestination au même temps que je la suppose ; et pourquoi ? parce que j'en sépare ce qui en est inséparable, ce qui s'y trouve essentiellement lié, et sans quoi elle ne peut subsister dans le dessein de Dieu. Ainsi, en voulant faire le

théologien, je raisonne en homme sans principes et sans connoissances.

En effet, mes Frères, disoit saint Prosper, Dieu ne nous a pas prédestinés selon nos idées, ni de telle sorte que notre prédestination puisse jamais fomenter nos déréglemens; il nous a prédestinés comme des créatures raisonnables, libres, capables de mériter, et qui doivent gagner le ciel par titre de conquête ou de récompense. C'est ce que nous enseignent toutes les Écritures. Il est donc vrai que le bon usage de notre raison, que la soumission de notre volonté, que nos mérites acquis, j'entends acquis par la grâce et avec le secours de Dieu, que nos bonnes œuvres, que nos vertus, que nos actions, que notre attachement au bien, que notre application à fuir le mal, que tout cela doit nécessairement entrer dans notre prédestination éternelle, si nous sommes du nombre des prédestinés et des élus. Et l'on peut dire que c'est en cela même que paroît la sagesse de notre Dieu, de nous avoir prédestinés par sa grâce d'une manière si conforme et si proportionnée à notre nature. D'où il s'ensuit que cette confiance présomptueuse qui nous fait abandonner à Dieu notre salut, sans prétendre y donner nous-mêmes nos soins, est dans la conduite de la vie une contradiction manifeste, où l'homme, en quittant les voies droites que Dieu lui a marquées, s'égare, se

confond ; et pour me servir de l'expression du Prophète royal, se dément dans son iniquité, *Et mentita est iniquitas sibi.*[1] En faudroit-il davantage, pour nous préserver d'une erreur si grossière et si sensible ?

Mais si cette erreur est mal fondée dans son principe, elle n'est pas moins funeste dans ses effets, et c'est ici que je vous demande toute votre réflexion. Car à quoi va cette pernicieuse maxime, de se reposer du soin de son salut sur ce que Dieu en a déterminé? à deux choses également dangereuses et inévitables ; savoir, à éteindre absolument dans l'homme le zèle des bonnes œuvres, et à nourrir son libertinage. Je dis que cette présomption éteint dans l'homme le zèle des bonnes œuvres ; c'est sa première propriété : preuve infaillible qu'elle ne vient pas de Dieu. Car enfin, en quelque sens que nous prenions la chose, et de quelque manière que nous envisagions la prédestination dans Dieu, il en faut toujours revenir à cette règle, dont il ne nous est pas permis de nous départir ; savoir, que si l'idée que nous nous formons de cette prédestination, va à diminuer dans nous la ferveur chrétienne et à nous faire négliger nos devoirs, quelque spécieuse qu'elle nous paroisse, c'est une idée fausse. Nous semblât-elle appuyée sur le témoignage de tous les Pères de l'É-

[1] Ps. 26.

glise, nous nous trompons, et nous l'entendons mal : pourquoi? parce que nous ne l'entendons pas comme l'Apôtre, qui en étoit mieux instruit que nous, et qui rapportoit tout ce qu'il en savoit à cette excellente conclusion : *Quapropter, Fratres, magis satagite, ut per bona vestra opera certam vestram vocationem et electionem faciatis :* [1] C'est pourquoi, mes Frères, efforcez-vous d'autant plus à assurer votre vocation et votre élection, par votre persévérance dans les bonnes œuvres. Comme s'il eût dit : Au lieu de philosopher, de contester, de subtiliser sur le choix que Dieu a fait de vous (recherche qui sera toujours inutile et même pernicieuse pour vous), appliquez-vous plutôt, *Magis satagite;* à quoi? à vous rendre ce choix favorable par tout le bien que vous pouvez faire et que vous ne faites pas, tandis que vous perdez le temps à raisonner et à disputer : *Quapropter magis satagite, ut per bona opera certam vestram vocationem et electionem faciatis.*

Et voilà, disent les théologiens, la marque essentielle pour discerner dans ces matières importantes, mais pour discerner sûrement ce qu'il y a de solide et ce qui ne l'est pas. Je m'explique. Telle doctrine touchant la prédestination de Dieu est-elle saine et orthodoxe, ne l'est-elle pas? c'est de quoi vous doutez; et soit pour l'intérêt de votre

[1] 2. Petr. 1.

salut, soit pour obéir au commandement de saint Paul, vous voulez en faire l'épreuve, *Omnia autem probate;*[1] et moi je dis, Chrétiens, que voici par où il en faut juger. Est-ce une doctrine qui me dispose à travailler pour Dieu, qui m'y engage, qui m'y excite, qui m'en fasse naître le désir, qui me soutienne et qui m'anime dans les résolutions que j'en ai formées? dès-là je dois moins m'en défier. Mais ne fait-elle rien de tout cela? je dois la tenir pour suspecte; et quelque couleur de vérité qu'elle ait d'ailleurs, je dois m'en éloigner comme d'un écueil. Car ce fut ainsi que l'Église, dans le dernier concile, jugea des opinions de Luther et de Calvin : elle les censura, elle les réprouva, pourquoi? parce que sous prétexte d'exalter le mystère impénétrable de la prédestination divine, elles inspiroient un mépris secret des œuvres du salut.

Aussi, Chrétiens, l'un ou l'autre de ces fameux hérésiarques n'auroit-il pas eu bonne grâce, en s'attachant aux principes de sa secte, de pousser un point de morale sur les devoirs de la piété chrétienne? Après avoir fait entendre à ses auditeurs, que la prédestination de Dieu impose à l'homme une absolue nécessité d'agir; que toutes nos actions, bonnes et mauvaises, roulent sur ce décret que Dieu a formé de toute éternité; que soumis à ce décret, nous n'a-

[1] 1. Thess. 5.

ons plus le pouvoir de nous déterminer au bien, ni de nous détourner du mal; que nous avons perdu notre libre arbitre, et par conséquent que les préceptes de la loi, à ceux qui ne les observent pas, sont impossibles : l'un ou l'autre, dis-je, après avoir établi ces fondemens, n'auroit-il pas été bien reçu à faire le prédicateur, et à nous dire, en nous prêchant la pénitence : Faites un effort, mes Frères; rompez vos liens, affranchissez-vous de l'esclavage où vous êtes, sortez de l'occasion, renoncez à votre péché. Mais comment l'entendez-vous? auroit pu lui répliquer un pécheur. Si mon péché est arrêté dans cet ordre immuable des décrets de Dieu, le moyen que j'y renonce; et le moyen au contraire que je n'y renonce pas, si mon salut est résolu? Si je ne suis pas prédestiné, comment puis-je me convertir; et si je le suis, comment puis-je ne me convertir pas? pourquoi donc me presser de la sorte, puisque, selon vous, je suis nécessité à l'un ou à l'autre? Vous dites que c'est Dieu seul qui me détermine à faire le bien : pourquoi donc employer votre zèle à m'y déterminer et à m'y résoudre? Par une telle réponse, l'homme le plus endurci n'auroit-il pas justifié son impénitence contre les maximes les plus sévères de cette prétendue réforme?

De là vient que ceux qui la prêchoient (c'est la réflexion d'un savant cardinal, l'ornement de notre

siècle, et le défenseur de l'Église), de là vient que les prédicateurs de cette réforme, ou plutôt les ministres de cette hérésie, ne s'attachoient presque jamais à l'exhortation quand ils étoient obligés d'instruire les peuples. Ils parloient sans cesse à leurs auditeurs de cette profondeur et de cet abîme des jugemens de Dieu; ils leur en inspiroient de l'horreur; ils leur faisoient admirer cette adorable inégalité, qui fait des uns des vases de colère et de perdition, et des autres des vases de miséricorde: mais à peine s'engageoient-ils, ou à les presser sur les obligations de leur état, ou à les confondre sur le désordre de leurs mœurs. S'ils le faisoient quelquefois, c'étoit foiblement, et avec une secrète répugnance; comme s'ils eussent bien senti qu'ils se contredisoient eux-mêmes, et qu'ils eussent reconnu que ces grands et ces énergiques mouvemens d'indignation, de reproches, de menaces, d'invectives contre les pécheurs, qui sont si propres de la parole de Dieu, et où les prophètes ont fait paroître toute la force et toute la grâce de l'Esprit saint qui les animoit: que tout cela, dis-je, ne leur convenoit pas. Pourquoi? parce que tout cela supposoit une liberté qu'ils avoient entrepris d'abolir, et dont ils ne retenoient que le nom. Jusque-là que pour parler conséquemment, et pour soutenir leur erreur par une autre erreur, ils en vinrent enfin à publier que les bonnes œuvres n'avoient nulle part au salut; et que

toute l'affaire de la justification se réduisoit à un seul point, je veux dire, à une simple imputation des mérites de Jésus-Christ, sans qu'il en dût coûter autre chose, pour être sauvé, que de croire et de s'assurer soi-même, par l'esprit intérieur de la foi, qu'on étoit en effet justifié et prédestiné. Secret admirable, pour aplanir le chemin du ciel, et pour faire marcher à l'aise, non-seulement les âmes lâches, mais même les plus chargées de crimes! Or, je vous demande, si cela seul ne suffisoit pas pour les convaincre de fausseté?

Vous me direz que cette doctrine, en rapportant tout à la prédestination de Dieu, et ne laissant rien à la liberté de l'homme, est bien plus capable d'humilier l'homme et de réprimer son orgueil : et moi, Chrétiens, je ne conçois pas comment on peut se laisser séduire par une difficulté aussi vaine que celle-là. Car en quoi consiste la vraie humiliation de l'homme? n'est-ce pas, dit saint Bernard, en ce que l'homme ait quelque chose à se reprocher; en ce qu'il soit obligé à se repentir, à s'accuser, à se condamner soi-même; en ce qu'il envisage toujours son péché comme un sujet de honte, comme une malice punissable, comme une infidélité criminelle; en ce qu'il ne puisse pas se défendre de porter contre lui-même ce témoignage, qu'en péchant il est allé contre les desseins de Dieu, et qu'il a manqué à sa grâce? Voilà, selon toutes les

Écritures, ce qui peut et ce qui doit humilier le pécheur. Or, comment entrera-t-il dans aucun de ces sentimens, s'il est imbu de l'erreur que je combats? et s'il est prévenu de cette pensée, qu'il n'a pu éviter le mal, comment se le reprochera-t-il? s'il est dans cette opinion, que son péché n'a été qu'une suite fatale et nécessaire d'une destinée dont il n'étoit pas le maître, comment s'en accusera-t-il? que ne pourra-t-il point alléguer à Dieu, pour se justifier du blâme de l'avoir commis? Il n'en va pas de même dans la créance commune, et dans les principes de la doctrine catholique. Car nous disons à Dieu : Seigneur, il est vrai, j'ai été rebelle à vos ordres; vous m'avez appelé, et j'ai refusé de vous obéir : je suis un ingrat et un perfide; et ce qui fait ma confusion, c'est que je ne le suis que parce que je l'ai voulu, et qu'étant aidé comme je l'étois de votre secours, je pouvois ne le pas vouloir. En parlant de la sorte, nous nous humilions : mais quiconque s'écarte de cette voie simple de la foi, tient un langage tout différent. Au lieu de s'accuser, il accuse Dieu, il fait Dieu auteur de ses désordres, il s'en prend à Dieu de ce qu'il est vicieux et emporté : ainsi, bien loin qu'on lui inspire l'humilité, en lui ôtant l'exercice de sa liberté, c'est au contraire par-là qu'on lui apprend à s'élever contre Dieu même.

De plus, il ne suffit pas pour être saine, qu'une

ine serve à nous humilier ; il faut qu'elle nous
: tout à la fois humbles et fervens ; et si l'hu-
ℓ qu'elle produit en nous, n'est suivie de cette
ır, c'est une humilité trompeuse, qui nous
t et qui nous perd. Or, il n'y a que la créance
ıliqué qui puisse bien concilier ces deux choses,
veur et l'humilité, parce que c'est la seule où
rouve cette alliance parfaite de la prédestina-
t de la liberté. Car le pélagianisme, attribuant
ɔrces à l'homme pour agir indépendamment
ieu, sembloit rendre l'homme fervent, mais
donnoit de quoi s'enorgueillir. Le calvinisme
eurs, pour élever la prédestination de Dieu,
ıtissant le libre arbitre de l'homme, humilioit
ıme en apparence, mais il lui ôtoit en effet
la pratique des bonnes œuvres. Que fait l'E-
ʾ elle tient le milieu entre ces deux extrémités ;
nduite par l'Esprit de vérité qui la gouverne,
ıous enseigne une voie qui nous maintient
l'humilité chrétienne, sans préjudice de la
ur, et qui excite en nous la ferveur, sans in-
ser l'humilité chrétienne. Et cette voie, c'est
ıctrine que je vous prêche ; savoir, que pour
ɔmplissement de la prédestination de Dieu,
devons coopérer et travailler avec Dieu.
ns cela, non-seulement nous nous relâchons
les devoirs du christianisme, mais nous tom-
ı, par une suite nécessaire, dans les derniers

désordres. Car sur ce principe, que quand Dieu le voudra et l'aura prévu, on ne manquera pas de se convertir, et que jusque-là il seroit inutile d'y penser, on s'abandonne à tout, on se laisse emporter à la violence de ses désirs, on contente ses appétits les plus sensuels, on ne se modère en rien. Et de là vient que les libertins du siècle, par une politique et un intérêt qu'il est aisé de comprendre, ont toujours appuyé et paru goûter ces opinions dures de la prédestination : pourquoi? parce que dans la dureté même de ces opinions, ils trouvoient de quoi se consoler, en se justifiant à eux-mêmes le déréglement de leur conduite et leurs plus scandaleux débordemens. Car ils étoient heureux, que ce mystère de la prédestination divine leur fût proposé d'une manière qui les rendît plus dignes de compassion que de répréhension; qui leur épargnât la honte de leurs crimes; qui leur fournît des expressions pour s'en accuser sans peine, en disant, c'est Dieu qui m'a manqué; qui les autorisât, pour ainsi parler, à être violens, médisans, lascifs, impudiques, sans qu'on eût droit de leur en faire d'autre reproche, sinon qu'ils s'étoient rendus coupables de tout cela dans la personne du premier homme, en commettant avec lui, ou plutôt par lui, ce premier péché qui nous a tous perdus : ce qu'ils n'avoient nulle peine à reconnoître, et ce qu'ils confessoient volontiers, parce

que ce reproche leur étoit commun avec le reste des hommes. Au lieu que la doctrine de l'Église leur étoit une source de remords, parce qu'elle leur opposoit toujours ce mauvais usage de leur liberté, sur quoi ils ne pouvoient se défendre. Celle-ci les rappeloit à l'ordre, les reprenoit, les convainquoit, les condamnoit, et par-là même les importunoit : mais l'autre n'exigeant d'eux rien autre chose que de déplorer leur misère, et de s'humilier sous la puissante main de Dieu, s'accommodoit parfaitement à leur goût. Car ils vouloient bien s'humilier devant Dieu, pourvu qu'ils en fussent quittes pour cela, et qu'on ne leur demandât rien davantage.

De là vient encore, que dans les temps où la corruption des mœurs a été plus générale, ces matières de la prédestination et du libre arbitre, sont devenues plus communes, et si j'ose dire, plus à la mode. Chacun en a prétendu discourir, jusqu'à ceux mêmes et jusqu'à celles qui devoient moins en parler. Elles ont affecté cette vaine science que saint Paul leur défendoit si expressément ; elles se sont rendues éloquentes sur la foiblesse de l'homme, et sur sa dépendance infinie de Dieu ; elles se sont fait une dévotion d'en raisonner, et elles ont enfin réduit toute leur piété à cette spéculation et à ce langage d'humilité. Or, j'avoue, Chrétiens, que bien loin d'être touché de ce langage, j'ai toujours eu de

la peine à ne m'en pas défier; car on ne sait que trop jusqu'où peut aller l'abus de cette prétendue foiblesse, et les conséquences qu'en tire le libertinage. Qu'une âme vertueuse et attachée à ses devoirs, gémisse de la foiblesse extrême où nous sommes tombés par le péché, j'en suis édifié : pourquoi? parce que sa vie m'est un témoignage qu'elle prend la chose dans le bon sens et dans le véritable esprit de la foi. Mais qu'une âme mondaine s'en explique sans cesse, et en revienne toujours à ce mystère de la prédestination de Dieu et de l'impuissance de la créature, c'est un scandale pour moi. Car sans entreprendre de juger ce qu'elle conclut de là, je ne puis m'empêcher de voir ce qu'elle en peut conclure. Or, à quoi n'iroit pas cette conclusion? Encore une fois, l'âme simple et bien intentionnée ne fait point tant la théologienne et la savante. Elle sait ce que Dieu lui commande, et elle met en lui sa confiance. Voilà à quoi elle s'en tient. Mais supposé ce commandement et cette confiance, elle sait que c'est à elle du reste à se conduire, à répondre de ses actions, et à se garantir par-là non-seulement de la censure des hommes, mais du jugement de Dieu. Ainsi, sans philosopher, elle trouve le point de la vraie philosophie chrétienne, qui est de se tenir dans le devoir et de bien vivre.

Et certes, où en serions-nous si cette règle ve-

noit à être abolie? S'il falloit que le gouvernement du monde roulât sur ce principe, que les hommes conséquemment à la prédestination de Dieu, ne sont plus maîtres de leur volonté, où en seroit, je ne dis pas le christianisme et la religion, mais même la police qui maintient tous les états? Quelle probité y auroit-il dans le commerce, quelle fidélité dans les mariages, quelle soumission dans les inférieurs, quelle modération dans les supérieurs? L'un diroit, la colère m'emporte, et je ne puis me retenir : l'autre, la domination me révolte, et je ne suis pas né pour obéir. Celui-ci, je ne me sens pas encore assez efficacement inspiré de payer mes dettes : celle-là, j'attends que Dieu me touche, pour garder la foi conjugale. Et de là quel renversement dans l'univers, quelle dépravation de mœurs? Vous le voyez, Chrétiens, et plaise au ciel que cette maladie dont notre siècle n'est que trop infecté, n'achève point enfin de le corrompre, et qu'elle n'en fasse pas le siècle de l'iniquité consommée! Au moins est-il vrai, que les païens mêmes en ont prévu les affreuses conséquences. Car c'est pour cela, dit saint Augustin, que Cicéron n'ayant pas assez de lumière pour accommoder la liberté de l'homme avec la prescience de Dieu, et se croyant obligé de nier l'une ou l'autre, aima mieux douter de la prescience de Dieu, que de la liberté de l'homme; pourquoi? parce qu'en conservant la

liberté de l'homme, il sauvoit le fondement des mœurs, des vertus, des devoirs. Mais pour nous, ajoute saint Augustin, nous embrassons l'un et l'autre ensemble : la prescience, pour croire ce que nous devons croire de Dieu ; et la liberté, pour faire ce que Dieu demande de nous. *Nos autem utramque complectimur; illam, ut bene credamus; istam, ut bene vivamus.*[1] Or, ce qu'il disoit de la prescience, je le dis, et encore avec plus de sujet, de la prédestination.

Mais peut-être me direz-vous que le libre arbitre et cette coopération de l'homme nous donne lieu de nous glorifier. Hé bien, mes Frères, reprend saint Augustin, si nous sommes justes et enfans de Dieu, ne devons-nous pas aussi-bien que saint Paul, avoir de quoi nous glorifier en lui et par lui? *Qui gloriatur, in Domino glorietur.*[2] N'est-ce pas ainsi que les saints se sont glorifiés, et en particulier David, quand il s'écrioit : *In Deo laudabo sermones meos :*[3] Je me glorifierai en Dieu de mes œuvres : de mes œuvres, parce que je les ai faites pour Dieu; et en Dieu, parce que c'est de lui que j'ai reçu le pouvoir de les faire : *Et in Deo, et meos; in Deo, quia ab ipso; meos, quia accepi.*[4] N'est-ce pas pour cela, dit le même Père, que nos bonnes œuvres, qui sont des bienfaits et des grâces de la part de Dieu, sont aussi des mérites de notre part;

[1] Aug. — [2] 1. Cor. 1. — [3] Ps. 55. — [4] Aug.

et que quand Dieu nous récompense, il couronne en nous ses propres dons : *Coronat in nobis dona sua?*[1] Non, non, mes Frères, conclut ce saint docteur, il ne nous est point défendu de nous glorifier dans notre Dieu, puisqu'il est vrai, au contraire, que si nous n'avons de quoi nous glorifier dans le Seigneur, il nous réprouve. Malheur à nous, disoit saint Bernard, si nous paroissons devant Dieu présomptueux et superbes ; mais aussi malheur à nous-mêmes, si nous paroissons devant lui sans mérites et sans œuvres. Heureuse l'épouse de Jésus-Christ, c'est-à-dire l'Église, parce qu'elle a des mérites solides sans présomption et une sainte présomption sans de vains mérites. *Felix Ecclesia, cui nec merita sine præsumptione, nec præsumptio sine meritis deest.*[2] Elle a de quoi présumer, mais non pas de ses mérites propres. Elle a des mérites acquis par la grâce, mais non pas pour présumer d'elle-même : *Habet unde præsumat, sed non merita; habet merita, sed non ad præsumendum.*[3] D'où il s'ensuit par un secret divin, que sa présomption même la sanctifie, parce qu'elle est uniquement fondée sur Jésus-Christ ; et que ses mérites la glorifient devant Dieu, parce qu'ils procèdent d'une liberté parfaitement soumise à Dieu.

C'est ainsi, mes chers Auditeurs, que tout homme chrétien doit raisonner. Confiance en Dieu, mais

[1] Aug. — [2] Bern. — [3] Ibid.

au même temps vigilance sur soi-même et attention à son salut pour correspondre aux desseins de Dieu : sans cela l'on tombe dans une présomption criminelle. Et savez-vous, Chrétiens, par où Dieu nous confondra sur cette présomption? par nous-mêmes, par nos propres sentimens, et aussi-bien que le serviteur de l'Évangile, par notre propre confession : *Ex ore tuo.* Car dans les autres affaires, tout persuadés que nous sommes de la providence et de la prédestination de Dieu, nous ne négligeons rien de notre part, et nous ne prenons même que trop de moyens et trop de mesures. S'agit-il d'une entreprise où notre fortune, où notre honneur est intéressé, quoique nous sachions que Dieu a prévu ce qui en doit réussir, et que le succès en est déjà marqué dans l'ordre de sa prédestination, nous ne laissons pas d'y apporter tous nos soins, d'y employer tout notre crédit, d'en prévenir toutes les suites, d'en éloigner tous les obstacles; et nous nous faisons même de notre zèle là-dessus et de notre activité une sagesse et une vertu. Dieu sait, disons-nous, ce qui en arrivera; mais il veut néanmoins que je m'aide : car il n'est pas obligé à faire des miracles pour moi; et sa prédestination même m'engage à me servir des moyens qu'il me présente, pour parvenir à la fin que je me propose. C'est ainsi que nous raisonnons, et en cela nous raisonnons bien. Il n'y a que l'af-

faire du salut, où nous prenons d'autres idées, où nous voulons que Dieu fasse tout, où nous nous reposons de tout sur la providence, tandis que nous demeurons tranquilles et sans action.

Or, voilà, Chrétiens, ce qui achevera notre condamnation au jugement de Dieu, cette opposition de nous-mêmes à nous-mêmes, cette contradiction de nos sentimens, cet empressement, cette ardeur à l'égard des choses temporelles, et cette lâcheté, cette négligence à l'égard du salut; voilà ce qui nous fermera la bouche, et à quoi nous ne répondrons jamais. Que faudroit-il faire? Ah! mes chers Auditeurs, la grande maxime, et que ne puis-je vous l'imprimer profondément dans le cœur! comprenez-la bien. Nous nous appliquons aux affaires du monde, comme s'il n'y avoit ni providence, ni prédestination divine, et que tout dépendît de nous; et nous traitons l'affaire du salut comme si nous n'en étions pas chargés et que tout dépendît de Dieu. Rectifions l'un par l'autre; servons-nous de l'excès de l'un pour suppléer au défaut de l'autre : c'est-à-dire, travaillons aux affaires du monde avec un peu plus de cet abandon à la providence que nous portons trop loin dans l'affaire du salut; et travaillons à l'affaire du salut, avec plus de cet empressement et de cette inquiétude que nous avons trop dans les affaires du monde. Vaquons aux affaires du monde avec plus de con-

fiance en Dieu, avec plus de soumission aux ordres de Dieu, reconnoissant que sans lui tous nos soins sont inutiles : et vaquons à l'affaire du salut avec plus de réflexion sur nous-mêmes, avec plus de défiance de nous-mêmes, avec plus de zèle pour nous-mêmes, reconnoissant que sans nous Dieu ne veut pas accomplir l'œuvre de notre sanctification. Joindre ces deux choses ensemble et les allier dans la conduite de la vie, voilà de quoi nous rendre de parfaits chrétiens.

Mais surtout revenons-en toujours à cette demande du Sauveur, et à cette volonté dont nous devons être nous-mêmes garans : *Vis sanus fieri?* Hé bien, ne veux-je donc pas guérir de cette maladie invétérée qui cause la mort à mon âme, de cette passion déréglée, de cet attachement criminel, de cette foiblesse honteuse? ne m'en releverai-je jamais? ne veux-je pas enfin y mettre ordre? car à force de nous le demander et d'en concevoir la nécessité, nous le voudrons; et à force de le vouloir, cette volonté étant le commencement de notre guérison, ou plutôt de notre conversion même, nous y parviendrons. C'est ainsi qu'on évite la présomption, et vous allez voir comment on doit encore éviter la défiance et le désespoir : c'est la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

C'EST une maxime fondée sur toutes les règles de la prudence, qu'en matière de délibération, il faut toujours commencer par ce qu'il y a de sûr et d'évident, pour se déterminer ensuite sur les points douteux et obscurs; et un des égaremens de l'homme dans la recherche de la vérité, est de s'attacher, comme il arrive quelquefois, à ce qu'il y a d'obscur et de douteux, pour s'en faire un sujet de peine, sur les points mêmes les plus sensibles et les plus certains. Or, cet égarement dont les conséquences d'ailleurs sont si pernicieuses, est celui même où nous tombons sur le sujet de la prédestination. Je m'explique : dans le mystère de la prédestination considéré par rapport à nous, il y a quelque chose d'incertain et quelque chose d'assuré, quelque chose d'évident et quelque chose de caché : ce qu'il y a d'évident et d'assuré, c'est que Dieu de quelque manière qu'il prédestine les hommes, est un Dieu de miséricorde et de bonté; et que si jamais il nous réprouve, ce ne sera que parce que nous n'aurons pas voulu coopérer à notre salut, et que nous aurons abusé des moyens et des secours qu'il nous avoit fournis. Principe indubitable dans la reli-

gion, et que nous comprenons sans peine : mais ce qu'il y a d'incertain et de caché, c'est la manière dont Dieu a prédestiné les hommes, pourquoi il traite les uns plus favorablement que les autres, pourquoi il choisit ceux-ci préférablement à ceux-là, pourquoi il ne donne pas toujours tous les secours qu'il pourroit absolument donner : car ce sont là ces questions profondes dont parloit le pape Célestin premier, sur lesquelles l'Écriture ne s'est point expliquée suffisamment à nous, et que Dieu veut que nous regardions comme des secrets qui lui sont réservés. De là vient que l'Église elle-même n'a point porté jusque-là ses décisions, et qu'elle a mieux aimé nous laisser dans l'obscurité et dans le doute, que de pénétrer dans les conseils de Dieu ; et voilà encore une fois ce que nous ne comprenons pas. Or, prenez garde, Chrétiens ; ce qui nous trouble dans ce mystère de la prédestination, c'est ce que nous n'y comprenons pas et dont nous doutons : mais au contraire, ce que nous y comprenons, et de quoi nous ne doutons pas, a une vertu admirable pour nous consoler, pour nous fortifier, pour dissiper tous les nuages qui s'élèvent dans nos esprits, et pour nous rassurer.

Si donc on agissoit conformément aux desseins de Dieu, on corrigeroit l'un par l'autre ; et des vérités consolantes que Dieu nous a expressément

évélées pour animer notre espérance et pour la soutenir, on se feroit des armes pour combattre ces pensées et ces défiances qui ne sont tout au plus fondées que sur des incertitudes. Mais que faisons-nous ? tout le contraire : de ces incertitudes mal conçues, nous nous faisons des sujets de tentation au préjudice des assurances que Dieu nous a positivement données; je ne sais si vous m'entendez bien : et parce qu'il y a dans le mystère de la prédestination certains points qui sont au-dessus de nos connoissances, qui nous étonnent et qui nous effraient, nous nous en préoccupons jusqu'à douter si Dieu en effet nous a sincèrement aimés, jusqu'à croire qu'il n'a pas eu la volonté de nous sauver, jusqu'à nous abandonner à un désespoir qui presque toujours est suivi des derniers désordres : *Desperantes semetipsos tradiderunt impudicitiæ, in operationem immunditiæ omnis.*[1] Y a-t-il un égarement plus dangereux et plus funeste ? Revenons-en, Chrétiens, aux deux grands principes que l'Évangile nous met aujourd'hui devant les yeux pour nous préserver d'un tel malheur, la bonté de Dieu d'une part et notre liberté de l'autre: la bonté de Dieu, dans l'offre que le Sauveur du monde fait au paralytique de le guérir ; notre liberté, dans la condition qu'il y ajoute, en lui demandant s'il le veut : *Vis sanus fieri ?* la bonté de

[1] Ephes. 4.

Dieu, qui nous répond de Dieu ; et notre liberté, qui nous fait imputer à nous-mêmes notre perte: toutes deux, qui doivent nous relever de ce découragement où notre lâcheté nous plonge, pour nous entretenir dans l'impénitence.

Car voici comment je raisonne, et comment il me semble que tout homme chrétien doit raisonner. Je ne connois pas les voies secrètes que Dieu a tenues ni les mesures qu'il a prises dans la disposition de mon salut, et il ne m'appartient pas de les examiner : mais je sais par-dessus toutes choses que Dieu est bon, et que ce mystère de prédestination qui me paroît d'abord si terrible, est souverainement le mystère de sa miséricorde. Je sais, et c'est ce qui doit faire ma plus solide consolation, qu'en conséquence de ce mystère, mon salut est entre les mains de Dieu : voilà ce que je sais, et dont je ne me départirai jamais. C'étoit le sentiment de l'Apôtre : *Scio cui credidi*:[1] Je sais, disoit-il, quel est celui à qui j'ai confié mon dépôt ; et cette connoissance sur laquelle je me fonde, me rend inébranlable dans ma confiance. Que Dieu soit bon, en puis-je douter, à moins que je ne doute de son être même, et comme parle saint Augustin, que je ne lui dispute jusqu'à son essence ? Si donc en me parlant de Dieu, on m'en fait une image qui me le représente comme un

[1] 2. Tim. 1.

Dieu cruel, comme un Dieu qui ne m'a créé que pour me perdre, comme un Dieu qui attache mon salut à des choses que je ne puis faire, et qu'il ne veut pas me donner le pouvoir de faire, déterminé toutefois à me punir si je ne les fais pas : en un mot, comme un Dieu qui dispose tellement de ses créatures, qu'il n'y a point de père, pour peu équitable et pour peu sensible qu'il soit, qui n'eût honte d'en user de même à l'égard de ses enfans (car c'est l'idée qu'en donnoit Calvin, et la prédestination dans les maximes de sa secte renfermoit tout cela); si, dis-je, on me figure un Dieu de la sorte, je ne dois point m'alarmer, beaucoup moins désespérer. Car j'ai de quoi m'inscrire en faux contre cette idée chimérique et injurieuse à Dieu ; j'ai de quoi la détruire, en disant : non, ce n'est point là le Dieu qui m'a fait ce que je suis. S'il étoit tel, je ne pourrois plus l'aimer ; et si je ne pouvois plus l'aimer, il ne seroit plus mon Dieu, ni je ne serois plus sa créature. Ce n'est point là le Dieu que l'Écriture m'apprend à réclamer comme le Dieu de mon salut, *Deus salutis meæ.* Étant de ce caractère, il seroit plutôt le Dieu de ma damnation. Il est vrai que c'est un Dieu terrible dans ses conseils ; mais il n'est pas moins vrai que ses conseils sont les conseils d'un Dieu souverainement aimable, et que sa miséricorde au moins dans cette vie l'emporte toujours sur sa justice. Or, dans cette idée,

non-seulement sa justice surpasseroit sa miséricorde, mais elle l'anéantiroit ; et Dieu, si j'ose parler ainsi, dépouillé du plus divin de ses attributs, ne seroit plus à mon égard qu'une partie de lui-même. Je le craindrois, mais de la crainte des démons. Je croirois en lui, mais d'une espèce de foi, qui ne produiroit que l'aversion et la haine. Or, en quelque sens que je prenne les choses, la première règle que me donne le Saint-Esprit, c'est d'avoir toujours des sentimens avantageux de la bonté de mon Dieu, *Sentite de Domino in bonitate;*[1] et si l'idée que je me forme de la prédestination ne s'accorde pas avec ces sentimens, je dois conclure que c'est une idée fausse et qu'il ne m'est plus permis de m'y arrêter.

Je dis plus, et je prétends que ce mystère de la prédestination de Dieu, bien loin d'avoir de quoi nous troubler, doit positivement nous consoler ; et pour en être persuadé, il me suffit de me souvenir que c'est le mystère de cette charité éternelle dont Dieu nous a aimés : *In charitate perpetua dilexi te.*[2] Je puis donc bien l'admirer cet incompréhensible mystère : je puis m'écrier avec l'Apôtre : *O altitudo !*[3] ô profondeur ! ô abîme ! mais le terme qui suit, me fait bien connoître que cette profondeur et cet abîme n'a rien qui doive me décourager, puisque l'Apôtre me dit que c'est

[1] Sap. 1. — [2] Jerem. 31. — [3] Rom. 11.

un abîme de trésors et de richesses : *O altitudo divitiarum !* Or, un abîme de richesses peut me causer de la surprise, mais non pas me jeter dans l'abattement et dans la défiance.

C'étoit aussi sur ce fondement que saint Pierre apprenoit aux fidèles à établir la paix de leurs âmes : *Omnem sollicitudinem vestram projicientes in eum, quoniam ipsi est cura de vobis.*[1] Déchargez-vous, leur disoit-il, mes Frères, de toutes ces inquiétudes et ces anxiétés qui pourroient vous accabler : et sur qui vous en déchargerez-vous ? sur votre Dieu qui vous aime en père, et qui veut toujours prendre soin de vous. J'avoue que notre salut est entre ses mains, et qu'il dépend même bien plus de lui que de nous. Mais n'est-ce pas ce qui doit faire le comble de notre joie, de pouvoir dire à Dieu comme David : *In manibus tuis sortes meæ :*[2] C'est entre vos mains, Seigneur, qu'est ma destinée ; je ne dis pas seulement ma fortune temporelle, mais mon éternité ? Quand il seroit en mon pouvoir de mettre mon sort ailleurs, où pourrois-je le placer plus sûrement, qu'entre les mains de ce Dieu également puissant, bon et fidèle ? S'il étoit entre les miennes, où en serois-je : et aussi léger, aussi fragile que je le suis, sur quoi compterois-je, et où seroit ma confiance et mon appui ? Quelle pensée plus douce pour un chrétien, que de considérer Dieu comme

[1] 1. Petr. 5. — [2] Ps. 30.

le gardien et le dépositaire de son salut? et pour le pécheur le plus invétéré dans ses désordres, quel fonds d'espérance que cette réflexion qu'il peut faire, mon salut est encore dans les mains de Dieu! Dieu pourroit-il le punir plus sévèrement, que de lui abandonner la conduite de cette grande affaire, en l'abandonnant à lui-même? et quand Dieu veut en effet exercer toute la rigueur de sa justice sur une âme libertine, n'est-ce pas ainsi qu'il en use? N'éprouvons-nous pas, quand nous sortons de l'état du péché, que le premier mouvement de notre conversion est d'aller trouver en Dieu ce salut, que nous avions perdu dans le commerce du monde? Et si les impies veulent nous rendre témoignage de ce qui se passe dans eux, ne seront-ils pas obligés de reconnoître et de confesser que le dernier pas qui les conduit à l'endurcissement, est cette damnable conclusion qu'ils tirent, que désormais il n'y a plus pour eux en Dieu de salut, et qu'il leur seroit inutile de l'y vouloir chercher? Il est donc de notre intérêt que le salut dépende de Dieu, et que ce soit lui qui en dispose le premier par cette préparation de grâces que saint Augustin appelle prédestination.

Mais enfin, dites-vous, les saints ont tremblé, en considérant ce mystère; et si ce mystère a fait trembler les saints, pourquoi ne pourra-t-il pas désespérer les pécheurs? Encore un mot pour votre

édification : j'achève par la plus invincible de toutes les preuves. J'en conviens ; les saints ont tremblé dans la vue de ce mystère : mais bien loin que ce qui leur a causé tant de frayeur puisse autoriser notre désespoir, je soutiens que c'est ce qui le condamne ; et la raison en est sensible. Car ils n'ont tremblé, que parce qu'ils savoient que ce mystère, outre la dépendance infinie qu'il a de Dieu, avoit encore un enchaînement nécessaire avec leur liberté ; et qu'ils ont envisagé leur liberté comme la source de tous les déréglemens. Or, cela même, c'est ce qui rend notre désespoir inexcusable par rapport à notre salut : pourquoi ? Parce que du moment que notre liberté y entre, il s'ensuit toujours, que si nous nous perdons, ce n'est que parce que nous le voulons. Notre libertinage voudroit n'en pas convenir : et un de ses artifices est de nous faire croire, par exemple, qu'il est impossible de se sauver dans le monde, au moins dans certaines conditions du monde, pour avoir droit de se porter à tout, et pour se maintenir dans la possession de tout entreprendre et de tout faire. Mais Dieu, Chrétiens, renverse bien ce prétexte par la menace foudroyante qu'il fait aux impies dans l'Écriture : *Vocavi, et renuistis : ego quoque in interitu vestro ridebo.*[1] Car il ne dit pas, je vous ai appelé et vous n'avez pu me suivre : paroles qui,

[1] 1. Prov. 1.

tout Dieu qu'il est, le rendroient responsable de notre perte, et nous donneroient en quelque sorte gain de cause contre lui. Mais je vous ai appelé, et vous n'avez pas voulu venir à moi : c'est-à-dire vous ne l'avez pas voulu efficacement, vous ne l'avez pas voulu absolument, vous ne l'avez pas voulu constamment; vous ne l'avez pas voulu de la manière dont vous aviez coutume de vouloir les choses, quand vous les vouliez de bonne foi. Or, supposé qu'il ait tenu à nous de le vouloir, quel sujet avions-nous donc ou avons-nous encore de désespérer? Si pour devenir grands et riches nous n'avions qu'à le vouloir, qui désespéreroit de l'être? Voyez, mon Frère, dit saint Augustin, si vous pouvez vous plaindre dans un point où l'on n'exige rien de vous, sinon que vous le vouliez? *Vide si labor est, ubi velle satis est?*[1] Le désespoir des damnés est de penser : je le pouvois, et je ne l'ai pas voulu. Que dis-je? leur désespoir ne vient pas seulement de là; il vient de penser : je le pouvois alors, mais je ne l'ai pas voulu; et maintenant que je le voudrois, je ne le puis plus. Or, notre condition dans cette vie n'est jamais telle. Car nous ne pouvons jamais dire : je le veux et ne le puis pas; mais nous devons toujours dire avec certitude : je le puis encore par la grâce de mon Dieu, et il ne s'agit pour moi que de le vouloir.

[1] Aug.

Voilà, mes chers Auditeurs, par où Dieu confondra un jour nos désespoirs; ou plutôt, ces honteux relâchemens dont le désespoir que je combats, est le principe. En vain nous retrancherons-nous sur les difficultés du salut : vous le pouviez, nous répondra Dieu, mais vous ne l'avez pas voulu. Et bien loin que ce prétexte d'une impossibilité prétendue de se sauver dans le monde, nous rende moins coupables devant lui, ce sera, dit saint Chrysostôme, le premier chef de notre condamnation. Car le premier de tous nos devoirs étoit de savoir, de croire, d'être bien persuadé que nous pouvions nous sauver dans le monde, et dans la condition du monde où Dieu nous avoit engagés. De nous être donc figurés que nous ne le pouvions pas, et d'avoir par-là ruiné toute l'espérance chrétienne, de nous être par-là réduits nous-mêmes à un abandon criminel, c'est par où Dieu commencera notre jugement.

Nous voulons le salut : car où fut jamais l'insensé qui ne le voulut pas? mais nous le voulons d'une volonté générale et indéterminée : on s'en tient à des désirs vagues, sans descendre jamais aux moyens. Nous le voulons d'une volonté foible et lâche; le moindre obstacle nous arrête, et les plus légères difficultés nous rebutent. Nous le voulons d'une volonté inefficace et sans action : dès qu'il faut mettre la main à l'œuvre et travailler, nous assujettir à certains devoirs indispensables,

à certaines pratiques, à certaines règles, le courage nous manque et nous nous rendons. Nous le voulons d'une volonté étroite et bornée : nous sommes prêts à prendre telle et telle voie, à faire telle et telle chose, mais rien au delà.

Est-ce ainsi, nous dira Dieu, que vous vouliez tout le reste? Est-ce ainsi que vous vouliez la guérison d'une maladie mortelle? Est-ce ainsi que vous vouliez le gain d'un procès? Combien de ces volontés stériles et sans effet, Dieu ne réprouvera-t-il pas en les rejetant comme de fausses volontés? Pilate vouloit sauver Jésus-Christ : en sera-t-il cru pour dire, Je le voulois. Hérode vouloit épargner Jean-Baptiste ; osera-t-il dire qu'il le voulut comme il falloit le vouloir? Ce jeune homme de l'Évangile vouloit être parfait ; mais le vouloit-il quand il s'en retourna triste et affligé après l'avis que lui donna le Sauveur du monde? Non, non, Chrétiens, ne nous flattons pas, en disant que nous voulons nous sauver ; c'est imposer à Dieu et nous démentir nous-mêmes, puisqu'au même temps nous nous rendons malgré nous mille témoignages secrets, que le salut est de toutes les choses du monde celle que nous voulons moins et que nous nous efforçons moins de vouloir.

Et c'est ici qu'il faut encore vous découvrir une autre erreur, que vous n'avez peut-être jamais remarquée, mais dont vous conviendrez sans peine,

pour peu que vous vous appliquiez à la comprendre. Car que faisons-nous? Excellente réflexion de saint Chrysostôme, et qui vaut une prédication tout entière ! que faisons-nous? le voici. Dieu nous déclare en mille endroits de l'Écriture, et dans les termes les plus exprès, qu'il nous veut sauver; *Qui vult omnes homines salvos fieri:* [1] et en mille endroits de l'Écriture il nous reproche dans les mêmes termes que nous ne le voulons pas : *Quoties volui congregare filios tuos, et noluisti?* [2] Mais nous, par une obstination bizarre, nous tâchons à nous persuader que nous le voulons, et nous prétendons que c'est Dieu qui ne le veut pas. Au lieu de douter de nous-mêmes, et de nous tenir sûrs de lui, nous nous défions de lui, et nous nous répondons de nous. Nous cherchons des subtilités pour nous prouver qu'il ne le veut pas, lorsqu'il le veut; et nous sommes ingénieux à nous faire accroire que nous le voulons, lorsqu'il est constant que nous ne le voulons pas. Mais à quoi se termine l'un et l'autre? à une négligence totale et absolue de tout ce qui regarde le salut. Cependant il sera toujours vrai, quoi que nous fassions, que notre perte vient de nous, de nous, dis-je, librement et volontairement; que c'est nous qui avons péché, nous qui nous sommes égarés, nous qui nous sommes précipités dans l'abîme.

[1] 1. Cor. 9. 1. Tim. 2. — [2] Matth. 23.

Ah! mes chers Auditeurs, n'entrons point tant dans ces questions impénétrables de la grâce et dans ce ténébreux mystère de la prédestination; mais tenons-nous-en à ce qu'il a plu à Dieu de nous révéler. C'est un mystère qui a servi de fonds aux hérésies, faisons-en pour nous un mystère de foi; c'est un mystère où l'on a donné aisément dans l'erreur, attachons-nous aux décisions de l'Église; c'est un mystère dont les libertins se sont prévalus pour demeurer dans leurs déréglemens, servons-nous-en pour nous exciter à la pratique des bonnes œuvres. Portons même encore, s'il le faut, la chose plus loin et à une extrémité tout opposée, et disons comme ce solitaire attaqué d'une violente tentation de désespoir : Eh bien, si je suis réprouvé, au moins je glorifierai Dieu dans cette vie. Mais pourquoi le penserois-je de la sorte, puisque Dieu me commande d'espérer en lui, puisqu'il m'a obligé de l'invoquer comme mon Sauveur, puisqu'il m'invite à la pénitence, puisqu'il me punit si je ne la fais pas, et que par-là il m'apprend que je puis la faire si je le veux, et me sauver. Voilà ce que je ne puis ignorer, ce que je reconnois, et ce qu'il me suffit de connoître pour me soutenir, pour m'animer, pour m'encourager.

Il n'y a donc point d'état dans la vie où l'on doive désespérer de son salut : car la vie présente est la voie du salut; et tandis que je suis dans la

voie, je puis toujours arriver au terme, parce que j'ai toujours tous les moyens nécessaires pour y parvenir, que je puis toujours les prendre, et que je n'ai qu'à le vouloir et à le bien vouloir. Autrement, pourquoi Dieu me demanderoit-il si je veux être guéri, *Vis sanus fieri?*[1] David devient tout à la fois coupable et d'un meurtre et d'un adultère; cependant, tout coupable qu'il est, il ne perd pas pour cela toute espérance. Que dis-je? au lieu qu'avant son péché il appeloit Dieu seulement son souverain et son roi, *Rex meus, et Deus meus*,[2] après son péché, comme remarque saint Augustin, il lui parle d'une manière plus tendre : Mon Dieu et ma miséricorde, *Deus meus, misericordia mea.*[3] Sur quoi ce Père s'écrie : O nom de consolation et de confiance! ô nom qui ne me permet pas de me défier jamais de mon Dieu! *O nomen sub quo nemini fas est desperare!*[4]

Ce qui fit le malheur de Judas, et ce qui le damna, ce ne fut pas précisément sa trahison, mais son désespoir. Il pouvoit être un apostat, un sacrilége, un traître, et devenir ensuite un prédestiné; comme saint Pierre, de déserteur et de blasphémateur, devint le prince des apôtres et le chef de l'Église. Ce qui mit entre ces deux pécheurs une différence si essentielle, ce ne fut pas le péché, mais la vraie pénitence de l'un et la fausse péni-

[1] Joan. 5. — [2] Ps. 5. — [3] Ibid. 58. — [4] Aug.

tence de l'autre, mais la confiance de l'un et la défiance de l'autre. Si Judas eût espéré comme saint Pierre, ce seroit actuellement un saint comme lui; et si saint Pierre eût désespéré comme Judas, ce seroit actuellement comme lui un réprouvé. L'un crut qu'il y avoit encore pour lui un fonds de miséricorde, et voilà le commencement de sa prédestination; mais l'autre crut qu'il n'y avoit plus de pardon pour lui, et voilà sa condamnation. Grande leçon pour vous-mêmes, Chrétiens; écoutez-la. Bien loin qu'il vous soit permis de désespérer des bontés de Dieu, ce désespoir est un nouveau crime que vous ajoutez aux autres. Car, dans quelque abîme que vous vous soyez plongés, il y a toujours un précepte qui vous oblige à vous confier en Dieu. Plus même vous êtes pécheurs, plus devez-vous redoubler votre confiance, et dire avec David: Ah! Seigneur, usez envers moi de miséricorde et de votre grande miséricorde : *Secundum magnam misericordiam tuam.* Ce qui a perdu Judas, c'est ce qui perd encore tous les jours certains pécheurs du siècle. Je dis certains pécheurs, et non pas tous les pécheurs : car les pécheurs ordinaires se perdent par un excès d'espérance; mais les insignes pécheurs, les libertins et les impies se perdent par un défaut d'espérance. Et tel est l'artifice du démon : il ôte aux uns la vraie confiance, et

[1] Ps. 50.

aux autres la vraie crainte; et à la place de cette vraie crainte, de cette vraie confiance, il donne à ceux-là une fausse confiance et à ceux-ci une fausse crainte.

Apprenez-moi donc, ô mon Dieu, à bien ménager ces deux sentimens, la confiance et la crainte: la confiance sans la crainte m'emportera au-dessus de moi, et me rendra présomptueux; et la crainte sans la confiance m'éloignera de vous, et me rendra pusillanime. Apprenez-moi comment je dois craindre en espérant, et espérer en craignant: craindre votre justice, mais au même temps espérer en votre miséricorde; espérer en votre miséricorde, mais au même temps craindre votre justice. Le Seigneur n'a parlé qu'une fois, disoit le Prophète royal, il n'a prononcé qu'une parole, et j'en ai entendu deux; savoir, qu'il est tout-puissant et plein de miséricorde : *Semel locutus est Deus, duo hæc audivi, quia potestas tibi est et misericordia.*[1] Que veut dire cela? demande saint Augustin. Il est vrai, répond ce Père, que Dieu n'a jamais produit qu'une parole au dedans de lui-même, qui est son verbe; mais ce verbe, cette parole sortie de Dieu nous a fait entendre deux voix, celle de la miséricorde et celle de la justice : *Misericordiam, qua plena est terra; et justitiam, qua reddet unicuique secundum opera sua.*[2] La voix de la justice nous me-

[1] Ps. 61. — [2] Aug.

nace, et la voix de la miséricorde nous rassure. L'une et l'autre, par cet admirable tempérament de confiance et de crainte, nous conduit dans le chemin de l'éternité bienheureuse que je vous souhaite, etc.

SERMON

POUR

LE DIMANCHE DE LA IIe SEMAINE.

SUR LA SAGESSE ET LA DOUCEUR DE LA LOI CHRÉTIENNE.

Adhuc eo loquente, ecce nubes lucida obumbravit eos. Et ecce vox de nube, dicens : Hic est Filius meus dilectus, in quo mihi bene complacui. Ipsum audite.

Tandis qu'il parloit encore, une nuée lumineuse les enveloppa, et il sortit une voix de cette nuée, qui fit entendre ces paroles : C'est mon Fils bien-aimé, en qui j'ai mis mes complaisances. Ecoutez-le. Saint Matth., chap. 17.

SIRE,

VOICI l'accomplissement de ce grand mystère qu'annonçoit l'Apôtre aux Hébreux, lorsqu'il leur disoit que Dieu ayant autrefois parlé à nos pères en plusieurs manières différentes par ses prophètes,

il nous a enfin parlé dans ces derniers temps par son Fils même : *Multifariam, multisque modis olim Deus loquens patribus in prophetis, novissime locutus est nobis in Filio.*[1] C'est dans la transfiguration de Jésus-Christ, qui fait aujourd'hui le sujet de notre évangile, que cette parole de saint Paul s'est pleinement et sensiblement vérifiée. Dieu avoit donné aux hommes, sur la montagne de Sinaï, une loi dont Moïse étoit le ministre, l'interprète, et même, selon l'expression de l'Écriture, le législateur. Dans la suite des temps, il avoit suscité des prophètes pour expliquer aux hommes cette loi, pour leur en faire connoître les préceptes, pour leur en reprocher la transgression, pour les y soumettre et pour les engager, soit par des menaces, soit par des promesses, à l'accomplir. Mais du reste, ni Moïse ni les prophètes ne furent que les précurseurs de l'Homme-Dieu; et la loi qu'ils publioient ne fut qu'une disposition à la sainte et nouvelle loi que Jésus-Christ devoit apporter au monde. C'est pour cela qu'il paroît entre Moïse et Élie, l'un législateur, l'autre prophète, et qu'il y paroît tout éclatant de lumière; c'est, dis-je, pour nous apprendre que toutes les ombres de l'ancienne loi étant dissipées, que toutes les prophéties ayant reçu un parfait éclaircissement, il n'y a plus désormais que lui qui mérite d'être écouté, ni qui

[1] Hebr. I.

nous doive servir de maître. Écoutons-le donc en effet, Chrétiens, ce nouveau Législateur, et obéissons à cette voix céleste qui nous dit : *Ipsum audite.* Pour vous inspirer ce sentiment si juste et si nécessaire, je veux vous entretenir de la loi chrétienne ; et pour traiter dignement un si grand sujet, j'ai besoin des grâces du Saint-Esprit, et je les demande, etc. *Ave, Maria.*

Quand saint Paul dit qu'il a plu à Dieu de sauver les hommes par la folie de l'Évangile, *Placuit Deo per stultitiam prædicationis salvos facere credentes*,[1] il ne faut pas se figurer que la loi chrétienne ait rien pour cela de contraire à la véritable sagesse et à la raison. Car, selon la remarque de saint Jérôme, le même apôtre, après avoir parlé de la sorte, déclare néanmoins que son ministère est de prêcher la sagesse aux spirituels et aux parfaits : *Sapientiam loquimur inter perfectos.* Puisque je tiens aujourd'hui la même place que le Docteur des nations, tout indigne que j'en puis être, et puisque je vous prêche la même loi qu'il prêchoit aux gentils, j'ai droit, Chrétiens, de vous dire comme lui, et je vous le dis dès l'entrée de ce discours, que la loi évangélique dont je viens vous parler, est de toutes les lois la plus raisonnable et la plus sage : c'est ma première proposition. Je

[1] 1. Cor. 1.

ne m'en tiens pas là ; mais pour vous y attacher encore plus fortement, j'ajoute que cette loi si sage est au même temps de toutes les lois la plus aimable et la plus douce : c'est ma seconde proposition. Deux rapports sous lesquels nous devons considérer la loi de Jésus-Christ : rapport à l'esprit, rapport au cœur. Par rapport à l'esprit, elle n'a rien qui ne soit digne de notre estime ; par rapport au cœur, elle n'a rien qui ne soit digne de notre amour. C'est ainsi que je prétends combattre deux faux principes dont les ennemis de la religion chrétienne se sont servis de tout temps pour nous la rendre également méprisable et odieuse : méprisable, en nous persuadant qu'elle choque le bon sens et les règles de la vraie prudence ; odieuse, en nous la représentant comme une loi trop dure et sans onction. Or, à ces deux erreurs, j'oppose deux caractères de la loi évangélique : caractère de raison, et caractère de douceur. Loi souverainement raisonnable ; vous le verrez dans le premier point : loi souverainement aimable ; je vous le montrerai dans le second point : deux vérités importantes, qui vont faire le sujet de votre attention.

PREMIÈRE PARTIE.

A PRENDRE les choses en elles-mêmes, et dans les termes de ce devoir légitime, qui assujettit la créature au Créateur, il ne nous appartient pas de contrôler, ni même d'examiner la loi que Jésus-Christ nous a apportée du ciel, et qu'il est venu publier au monde. Car puisque les souverains de la terre ont le pouvoir de faire des lois, sans être obligés à dire pourquoi ; puisque leur volonté et leur bon plaisir suffit pour autoriser les ordres qu'ils portent, sans que leurs sujets en puissent demander d'autre raison, il est bien juste que nous accordions au moins le même privilége et que nous rendions le même hommage à celui qui non-seulement est notre législateur et notre maître, mais notre Sauveur et notre Dieu. Ce qui nous regarde donc, c'est de nous soumettre à sa loi, et non point de la soumettre à notre censure ; c'est d'observer sa loi avec une fidélité parfaite, et non point d'en faire la discussion par une curiosité présomptueuse.

Cependant, Chrétiens, il se trouve que jamais loi dans le monde n'a été plus critiquée, et par une suite nécessaire, plus combattue, ni plus condamnée que la loi de Jésus-Christ ; et l'on peut

dire d'elle ce que le Saint-Esprit dans l'Ecclésiaste a dit du monde en général, que Dieu par un dessein particulier a voulu, ce semble, l'abandonner aux disputes et aux contestations des hommes : *Tradidit mundum disputationi eorum.*[1] Car cette loi, toute sainte et toute vénérable qu'elle est, a été, si j'ose m'exprimer de la sorte, depuis son institution, le problème de tous les siècles. Les païens et même dans le christianisme les libertins, suivant les lumières de la prudence charnelle, l'ont réprouvée comme trop sublime et trop au-dessus de l'humanité, c'est-à-dire, comme affectant une perfection outrée et bien au delà des bornes que prescrit la droite raison. Et plusieurs au contraire parmi les hérétiques, préoccupés de leur sens, l'ont attaquée comme trop naturelle et trop humaine, c'est-à-dire, comme laissant encore à l'homme trop de liberté, et ne portant pas assez loin l'obligation étroite et rigoureuse des préceptes qu'elle établit. Les premiers l'ont accusée d'indiscrétion, et les seconds de relâchement. Les uns, au rapport de saint Augustin, se sont plaints qu'elle engageoit à un détachement des choses du monde chimérique et insensé ; *Visi sunt iis christiani res humanas stulte et supra quam oportet deserere :*[2] et les autres, téméraires et prétendus réformateurs, lui ont reproché que sur cela même elle

[1] Eccles. 3. — [2] Aug.

usoit de trop d'indulgence, et qu'elle exigeoit encore trop peu. Savez-vous, Chrétiens, ce que je voudrois d'abord inférer de là ? Sans pénétrer plus avant, ma conclusion seroit, que la loi chrétienne est donc une loi juste, une loi raisonnable, une loi conforme à la règle universelle de l'Esprit de Dieu : pourquoi ? parce qu'elle tient le milieu entre ces deux extrémités. Car comme le caractère de l'esprit de l'homme est de se laisser toujours emporter à l'une ou à l'autre, et que le caractère de l'Esprit de Dieu, selon la maxime de saint Grégoire pape, consiste dans une sage modération, il est d'une conséquence presque infaillible, qu'une loi que les hommes ont osé tout à la fois condamner et d'excès et de défaut, est justement celle où se trouve ce tempérament de sagesse et de raison, qui en fait, selon la pensée du Prophète royal, une loi sans tache : *Lex Domini immaculata.*[1]

Et certes, ajoute saint Augustin (cette remarque est importante), si la loi de Jésus-Christ avoit été parfaitement au gré des païens, dès-là elle auroit cessé, pour ainsi dire, d'être raisonnable ; et si les libertins l'approuvoient, dès-là elle nous devroit être suspecte, puisqu'elle auroit plu, et qu'elle plairoit encore à des hommes vicieux et corrompus. Pour être ce qu'elle doit être, pour être une loi irréprochable, il faut nécessairement

qu'elle ne soit pas de leur goût ; et l'excès même qu'ils lui ont imputé, est sa justification. Je dis à proportion le même des hérésiarques prévenus d'un faux zèle et enflés d'un vain orgueil : ils ont voulu la resserrer cette loi déjà si étroite ; ils ont entrepris de réformer, comme parle Vincent de Lérins, ce qui devoit les réformer eux-mêmes ; et il a fallu que la loi chrétienne, pour ne pas aller à une sévérité sans mesure, et pour demeurer dans les limites de ce culte raisonnable qui fait son essentielle différence et par où saint Paul la distingue, ne se rapportât pas à leurs idées, et qu'ils y trouvassent des défauts afin qu'il fût vrai qu'elle n'en a aucun.

S'il s'agissoit seulement ici de faire une simple apologie des devoirs du christianisme, je pourrois m'en tenir là ; et sans rien dire de plus, je croirois avoir suffisamment rempli mon dessein : mais je vais plus loin, et autant qu'il m'est possible, il faut, Chrétiens, vous mettre en état de rendre désormais sans contradiction, sans résistance, une obéissance entière à ce divin maître, que Dieu nous ordonne d'écouter : *Hic est Filius meus dilectus, ipsum audite.* Il faut vous affectionner à sa loi, vous y attacher, et pour cela vous en donner toute la connoissance nécessaire. Attention, s'il vous plaît. J'avoue donc que la loi de Jésus-Christ est une loi sainte et parfaite ; mais je soutiens au même temps

que dans sa perfection elle n'a rien d'outré, comme l'esprit du monde se le persuade. J'avoue que c'est une loi modérée, et comme telle, proportionnée à la foiblesse des hommes ; mais je prétends que dans sa modération elle n'a rien de lâche, comme l'esprit de l'hérésie se l'est figuré. Or, ces deux vérités bien conçues, m'engagent efficacement à la pratiquer, cette loi ; détruisent tous les préjugés, que le libertinage, ou l'amour-propre, pourroient former dans mon esprit contre cette loi ; me déterminent à vivre en chrétien, parce que rien ne me paroît plus raisonnable, ni plus droit, que la conduite de cette loi. Quel avantage et pour vous et pour moi, si nous étions bien remplis de ces sentimens.

Non, mes Frères, dit saint Chrysostôme, traitant le même sujet, la loi de Jésus-Christ dans sa perfection, n'a rien qui doive blesser la prudence humaine la plus délicate ; et la rejeter comme une loi outrée, c'est lui faire injure et ne la pas connoître. Soit que nous ayons égard aux obligations générales qu'elle impose à tous les états ; soit que nous considérions les règles particulières qu'elle trace à chaque condition, partout elle porte avec soi, si je puis user de ce terme, le sceau d'une raison souveraine qui la dirige ; partout elle fait voir qu'elle est émanée du conseil de Dieu, comme de sa source. Car enfin, poursuit saint Chrysos-

tôme, qu'y a-t-il de si singulier dans la loi chrétienne, que le bon sens le plus exquis ne doive approuver? Elle oblige l'homme à se renoncer soi-même, à mortifier son esprit, à crucifier sa chair: elle veut qu'il étouffe ses passions, qu'il abandonne ses intérêts, qu'il supporte un outrage sans se venger, qu'il se laisse enlever ses biens sans les redemander: elle lui commande deux choses en apparence les plus contradictoires, du moins les plus paradoxes, l'une de haïr ses proches et ses amis, l'autre d'aimer ses persécuteurs et ses ennemis: elle lui fait un crime de rechercher les richesses et les grandeurs, une vertu d'être humble, une béatitude d'être pauvre, un sujet de joie d'être persécuté et affligé: elle règle jusques à ses désirs, jusques à ses pensées: elle lui ordonne en telle occasion qui se présente, de s'arracher l'œil, de se couper le bras: enfin elle le réduit à la nécessité même de verser son sang, de donner sa vie, de souffrir la mort et la plus cruelle mort, dès que l'honneur de sa religion le demande et qu'il est question de prouver sa foi. Or tout cela, mes chers Auditeurs, est raisonnable; et tellement raisonnable, que si la loi évangélique ne l'exigeoit pas, tout intéressé que j'y puis être, et quelle que soit la corruption de mon cœur, j'aurois peine à ne la pas condamner. Venons au détail, et reprenons.

Oui, il est raisonnable que je me renonce moi-même : c'est de quoi je ne puis douter sans me méconnoître, et sans ignorer ce que je suis. Car puisque je ne suis de moi-même que vanité et que mensonge ; puisque tout ce qu'il y a de bien en moi, n'est pas de moi, et que je ne suis de mon fonds que misère, qu'aveuglement, qu'emportement, que déréglement ; n'est-il pas juste que me regardant moi-même et me voyant tel, je conçoive de l'horreur pour moi-même, je me haïsse moi-même, je me détache de moi-même ? Et voilà le sens de ce grand précepte de Jésus-Christ, *Abneget semetipsum.* Il ne veut pas que je renonce, ni à mes vrais intérêts, ni à la vraie charité que je me dois à moi-même, ni à la vraie justice que je puis me rendre ; mais parce qu'il y a une fausse justice, que je confonds avec la vraie ; parce qu'il y a une fausse charité, qui me flatte et qui me séduit ; parce qu'il y a un faux intérêt, dont je me laisse éblouir et qui me perd, et que ce que j'appelle moi-même, n'est rien autre chose que tout cela, il veut que pour me défaire de tout cela, je me défasse de moi-même, en me renonçant moi-même.

Il est raisonnable que je mortifie ma chair, parce qu'autrement ma chair se révoltera contre ma raison et contre Dieu même ; que je captive mes sens, parce qu'autrement la liberté que je leur

donnerois m'exposeroit à mille tentations; que je traite rudement mon corps et que je le réduise en servitude, parce qu'autrement, affranchi du joug d'une sainte obscurité, je tomberois dans une criminelle et une honteuse mollesse.

Il est raisonnable que la vengeance me soit défendue : car que seroit-ce si chacun étoit en droit de satisfaire ses ressentimens, et à quels excès nous porteroit une aveugle passion? Raisonnable, non-seulement que j'oublie les injures déjà reçues, mais que je sois prêt à en essuyer encore de nouvelles; et qu'en mille conjonctures où ma foiblesse me feroit perdre la charité, si je m'opiniâtrois à faire valoir dans toute la rigueur mes prétentions, je me relâche de mes prétentions, et je me désiste de mes demandes : pourquoi? parce que la charité est un bien d'un ordre supérieur, et que je ne dois risquer pour nul autre; parce qu'il n'y a rien que je ne doive sacrifier pour conserver la grâce qui se trouve inséparablement liée à l'amour du prochain. Raisonnable, que cet amour du prochain s'étende jusqu'à mes ennemis mêmes les plus mortels, puisque, sans parler de la grandeur d'âme, de cette grandeur héroïque et chrétienne qui paroît dans l'amour d'un ennemi et dans les services qu'on lui rend, la foi m'enseigne que cet homme, pour être mon ennemi, n'en est pas moins mon frère, et que d'ailleurs j'attendrois moi-même, si j'étois

ennemi de Dieu, que Dieu usât envers moi de miséricorde et qu'il me prévînt de sa grâce. Car pourquoi serois-je plus délicat que lui dans mes sentimens et dans mes affections? Raisonnable, par un retour qui semble d'abord bien surprenant et bien étrange, que je haïsse mes amis, mes proches, ceux mêmes à qui je dois la vie, quand ceux à qui je dois la vie, quand ceux à qui je suis le plus étroitement uni par les liens du sang et de l'amitié, sont des obstacles à mon salut. Car alors la raison veut que je m'en éloigne, que je les fuie, que je les abhorre : et c'est ainsi qu'il faut entendre cette parole de Jésus-Christ : *Si quis venit ad me, et non odit patrem et matrem, non potest meus esse discipulus;*[1] si quelqu'un veut venir à moi, et ne hait pas son père et sa mère, il ne peut être mon disciple. Parole, dit saint Grégoire pape, qui n'abolit point le devoir des enfans envers les parens, mais qui condamne l'impiété des parens prévaricateurs, lorsqu'ils abusent de leur pouvoir pour servir de démons à leurs enfans, et pour les engager dans la voie de perdition. Eh quoi! reprend Tertullien! justifiant cette maxime évangélique, il falloit que les soldats romains, pour être incorporés dans la milice, fissent comme une espèce d'abjuration, et de pères et de mères, entre les mains de ceux qui les commandoient; et l'on estimoit cette

[1] Luc, 14.

sévérité de discipline également juste et nécessaire : si donc Jésus-Christ nous impose cette même loi en certaines conjonctures, savoir, quand l'attachement d'un fils à son père, d'une femme à son mari, est incompatible avec les intérêts de Dieu et l'obéissance qui lui est due, pouvons-nous dire que c'est trop en demander ?

Mais pourquoi s'arracher l'œil ? pourquoi se couper le bras ? Répondez vous-même, divin Sauveur ; et sur la dureté de cette expression, satisfaites dans un mot la prudence humaine : c'est qu'il vaut mieux, dit-il, entrer dans la vie n'ayant qu'un œil ou qu'une main, que d'être pour jamais condamné au tourment du feu ; c'est que tous les jours, à la honte des serviteurs de Dieu, un homme du siècle, par une sagesse mondaine, s'arrache l'œil, se coupe le bras, selon que Jésus-Christ l'a entendu ; c'est-à-dire, s'arrache lui-même à ce qu'il a de plus cher, et se sépare de ce qu'il aime plus tendrement, afin d'éviter un scandale dont il craint les suites fâcheuses pour sa fortune ; c'est qu'une femme du monde que la raison conduit encore, ne balance pas à rompre un engagement, quelque flatteur, quelque utile qu'il soit, dès qu'elle en prévoit quelque danger pour sa réputation : comme si Dieu avoit voulu que la conduite des enfans du siècle servît de modèle aux enfans de lumière ; ou plutôt, comme s'il avoit voulu que ce fût une apologie du

précepte de l'Évangile, *Si oculus tuus scandalizat te, erue eum.*[1]

Ce n'est pas assez : pourquoi faire à l'homme un crime de ses désirs, et traiter d'adultère un regard impur et lascif? Apprenez-le de saint Jérôme; c'est qu'il n'est point permis de désirer ce qu'il n'est pas permis de rechercher; c'est que toute loi qui laisse les désirs dans l'impunité, est une loi imparfaite, propre à faire des hypocrites plutôt que des justes, puisqu'il est impossible de réformer l'homme si l'on ne commence par réformer son cœur. Pourquoi ériger en béatitude un état aussi vil et aussi abject que la pauvreté? *Beati pauperes spiritu.*[2] Jugez-en par vos propres sentimens : c'est qu'autant qu'on a de mépris pour la pauvreté forcée, autant convient-on que la pauvreté volontaire dont parle Jésus-Christ, est respectable; et d'ailleurs l'expérience nous fait bien voir qu'il n'y a d'heureux sur la terre que les pauvres de cœur, puisque la source la plus ordinaire de nos chagrins est l'attachement aux biens de la vie. Mais enfin, et voici le point capital, pourquoi réduire des hommes foibles à cette affreuse nécessité, ou d'être apostats et anathèmes, ou d'endurer à certains temps de persécution le plus rigoureux martyre? Car c'est là-dessus que la loi de notre Dieu pourroit paroître aux sages du monde d'un caractère

[1] Matth. 18. — [2] Ibid. 5.

plus outré. Elle nous ordonne, et nous l'ordonne sous peine d'une éternelle damnation, d'être habituellement disposés à mourir, plutôt même que de déguiser notre foi. Or cela, dites-vous, est-il raisonnable? Et moi je réponds : En pouvez-vous douter; et pour s'en convaincre, faut-il autre chose que les premiers principes de la raison ? En effet, on demande s'il est raisonnable de s'exposer à la mort plutôt que de trahir la foi qu'on doit à son Dieu : mais moi je demande, s'il n'est pas raisonnable qu'un sujet soit prêt à perdre la vie, plutôt que de trahir la foi qu'il doit à son prince? Mais moi je demande, s'il n'est pas raisonnable qu'un homme d'honneur soit en disposition de souffrir tout, plutôt que de commettre une lâcheté et une perfidie? mais moi je demande s'il n'est pas raisonnable qu'un homme de guerre se sacrifie en mille rencontres comme une victime toujours sur le point d'être immolée, et de recevoir le coup mortel, plutôt que de manquer à son devoir. Il ne le trouve pas seulement raisonnable, mais il s'en fait un point d'honneur et une gloire. Quoi donc, mes Frères, reprend saint Augustin, le martyre pour Dieu sera-t-il censé une folie, et le martyre pour le monde une vertu? La raison de l'homme aura-t-elle peine à reconnoître l'obligation de l'un, tandis qu'elle approuve et qu'elle autorise l'obligation de l'autre? Non, non, Chrétiens, rien en cela, rien

en tout le reste qui ne soit à l'épreuve de notre censure. Soyons raisonnables, et nous avouerons que la loi de Jésus-Christ l'est encore plus que nous. Soumettons-nous de bonne foi à tout ce que la raison ordonne, la loi évangélique n'aura plus rien qui nous choque. Car si elle nous choque, c'est parce qu'elle nous assujettit trop à la raison, et qu'elle n'accorde rien à notre passion. Prenez garde, s'il vous plaît : je ne dis pas que la loi chrétienne n'ajoute rien à la raison; c'est une erreur des pélagiens : mais je dis qu'elle n'ajoute rien à la raison qui ne la perfectionne, qui ne l'élève, qui ne la purifie, et que la raison elle-même n'eût établi, si par elle-même elle eût été assez éclairée pour en découvrir l'excellence et l'utilité.

Je sais, mes chers Auditeurs, et c'est ainsi que je passe à la seconde vérité, qui, bien loin d'affoiblir la première, va plus solidement encore la confirmer : je sais, et j'en conviens, qu'il y a eu de tout temps dans le monde des esprits singuliers, qui, prévenus de leurs idées chimériques, ont porté cette perfection de la loi chrétienne bien au delà de ses bornes. Appliquez-vous à ma pensée; ceci mérite votre réflexion. Je sais que saint Augustin a observé, que la perfection de l'Évangile, mal conçue et soutenue par un faux zèle, a fait naître dans la suite des siècles les hérésies les plus opiniâtres : et pour descendre aux espèces parti-

culières, je sais que dès la naissance de l'Église, il s'éleva, comme dit l'Apôtre, des sectes de parfaits et d'illuminés, qui condamnoient, ceux-là le mariage, ceux-ci l'usage des viandes, les uns la pénitence réitérée, les autres la fuite dans les persécutions; réprouvant de leur autorité propre tout ce qui ne leur sembloit pas assez saint, et s'érigeant pour cela non pas en simples réformateurs, mais en souverains et en législateurs. Je sais qu'une des illusions de Pélage fut de confondre les conseils avec les préceptes, et de prétendre, par exemple, que, sans le dépouillement réel et effectif des biens temporels, il n'y avoit point de salut; ne voulant pas qu'un chrétien pût rien posséder, sans tomber dans une espèce d'apostasie, et sans démentir sa profession. Je sais que par ce principe, quelques-uns même en sont venus jusqu'à troubler la société civile, traitant de désordre l'usage établi de poursuivre ses droits en justice, prenant à la lettre ce qui est écrit, *Ei autem et qui aufert quæ tua sunt, ne repetas;*[1] et sans prévoir les funestes conséquences qui suivroient de là, et les avantages qu'en tireroit une injuste cupidité, défendant à un serviteur de Jésus-Christ de redemander jamais son bien, lui fût-il même arraché par violence. Je sais, dis-je, tout cela; et si vous voulez, je sais encore que ces fausses idées de perfection n'ont

[1] Luc. 6.

communément servi qu'à rendre la loi chrétienne méprisable aux païens, insupportable aux libertins, scandaleuse et sujet de chute aux âmes foibles et timorées; autre remarque de saint Augustin: méprisable aux païens, qui, jugeant par-là de notre religion, l'ont rejetée comme une religion extravagante, quoiqu'elle soit l'ouvrage et le chef-d'œuvre de la sagesse d'un Dieu : insupportable aux libertins, qui sont bien aises, en matière d'obligations et de devoirs, qu'on leur exagère les choses, pour avoir droit de n'en rien croire et surtout de n'en rien faire, et qu'on leur en demande trop, pour avoir un prétexte de refuser tout; sujet de scandale et de chute pour les âmes foibles, qui de ces erreurs se sont souvent formé des consciences, et à qui ces fausses consciences ont fait commettre de véritables crimes. Car voilà les effets qu'a produits cette prétendue perfection, quand elle n'a pas été mesurée selon les règles de la vraie foi. Mais tout cela, mes chers Auditeurs, n'est point la perfection de la loi chrétienne : pourquoi? parce qu'il n'y a rien en tout cela que la loi chrétienne n'ait désavoué et qu'elle n'ait même censuré. Comme elle s'est déclarée contre tous les adoucissemens qui pouvoient altérer sa pureté, aussi n'a-t-elle pu souffrir qu'on portât trop loin la sévérité de ses préceptes, pour lui donner une fausse couleur de sainteté. Quelque apparence de réforme

qu'elle ait aperçue dans l'hérésie, elle s'en est tenue inviolablement à cette grande parole, *Rationabile obsequium;*[1] afin, dit saint Jérôme, que l'infidélité la plus critique n'eût rien à lui opposer, et que la raison la plus sensée n'y trouvât rien qui pût justement la blesser.

Car encore une fois étudions bien cette loi, et plus nous l'approfondirons, plus elle nous paroîtra sage; soit qu'elle contredise nos plaisirs, soit qu'elle nous accorde certains divertissemens honnêtes et modérés; soit qu'elle condamne nos entreprises, soit qu'elle nous permette certains soins convenables et souvent même nécessaires; soit qu'elle réprime notre ambition, soit qu'elle nous laisse la liberté de penser à nos besoins, et de pourvoir par des voies légitimes à notre établissement; soit qu'elle réprouve notre luxe, soit qu'elle approuve une bienséance modeste et chrétienne : partout nous découvrirons le même caractère de sagesse. Elle est donc parfaite; mais d'une perfection qui gagne le cœur en persuadant l'esprit : elle est parfaite, mais d'une perfection qui s'accommode à tous les états et à toutes les conditions des hommes : elle est parfaite, mais d'une perfection qui, bien loin de causer du trouble, règle tout, corrige tout, maintient tout dans l'ordre : elle est parfaite, mais de ce genre de perfection, dont parle saint

[1] Rom. 12.

Ambroise, qui inspire une humilité sans bassesse, une générosité sans orgueil, une modestie sans contrainte, une liberté sans épanchement ; retenant comme dans un juste équilibre tous les mouvemens et toutes les affections de l'âme : enfin elle est parfaite, mais toujours dans l'étendue de ces deux termes, discrétion et vérité.

J'ajoute que par une disposition d'ailleurs toute divine, comme elle n'a rien d'outré dans sa perfection, elle n'a rien aussi de lâche dans sa modération. Faudroit-il insister sur ce point, si nous ne vivions pas dans un siècle où la parole de Dieu doit servir de préservatif à tout et contre tout ? Non, la loi de Jésus-Christ dans sa modération n'a rien de lâche : quelque effort qu'aient fait les hérésiarques, pour la décrier sur cela, elle s'en est hautement défendue, et en a même tiré sa gloire. En vain Tertullien lui a-t-il reproché son indulgence dans le pardon des péchés; en vain a-t-il déclamé contre les catholiques, et les a-t-il appelés charnels ; en vain a-t-il représenté l'Église de son temps comme un champ ouvert à toute sorte de licence, *De campo laxissimæ disciplinæ :* [1] ses invectives n'ont servi qu'à marquer l'aigreur et l'amertume de son zèle, et n'ont fait impression que sur quelques esprits foibles. Il est vrai que la loi chrétienne ne désespère pas les pécheurs ; mais sans les déses-

[1] Tertull.

pérer, elle leur inspire une crainte bien plus salutaire que le désespoir ; et sans leur ôter la confiance, elle sait bien rabattre leur présomption. Il est vrai qu'en toutes choses elle ne conclut pas à la damnation ; mais sans y conclure absolument, elle ne manque pas sur mille sujets d'en proposer le danger, d'une manière à saisir de frayeur les saints mêmes. Il est vrai que dans l'ordre des péchés elle ne condamne pas tout comme mortel ; mais à quiconque connoît Dieu, à quiconque veut efficacement son salut, elle donne une grande horreur de tout péché, même du véniel. Il est vrai qu'elle distingue les préceptes des conseils ; mais elle déclare au même temps que le mépris des conseils dispose à la transgression des préceptes, et que l'un est une suite presque infaillible de l'autre.

Or j'avoue, Chrétiens, que parmi tous les motifs qui me persuadent la vérité de la sainte religion que je professe, il n'y en a point de plus puissant que celui-là. Saint Augustin disoit que mille raisons l'attachoient à la foi, et il en faisoit un détail capable d'en convaincre les esprits les plus indociles : *Multa me in Ecclesia justissime retinent.*[1] Mais pour moi je sens que cette sagesse toute pure et toute divine de la loi de Jésus-Christ, a je ne sais quoi de particulier, qui me touche et qui m'entraîne. Car je dis avec l'abbé Rupert : Puis-

[1] Aug.

qu'il y a un Dieu, et que les preuves les plus sensibles et les plus évidentes me le démontrent; puisqu'il faut l'honorer ce Dieu par un culte propre et par l'exercice d'une religion, je ne puis manquer en embrassant celle-ci, où je découvre un fonds de sagesse et de sainteté qui ne peut venir que d'en haut, et qui est incontestablement au-dessus de l'homme. Si c'étoit une sagesse profane, elle pourroit d'abord m'éblouir; mais pour peu que je voulusse m'appliquer à l'approfondir et à la bien connoître, j'y trouverois bientôt quelque foible pour m'en détromper. Il n'y a qu'une religion sage comme la nôtre, c'est-à-dire, d'une sagesse toute sainte, d'une sagesse établie sur le fondement de toutes les vertus, à quoi je ne puis refuser de me rendre, parce que c'est sans contredit l'ouvrage de Dieu, et que je n'ai rien à y opposer. Je m'écrie avec plus de sujet encore que saint Pierre: *Domine, bonum est nos hic esse :* Ah ! Seigneur, c'est un bien pour moi et un bien que je ne puis assez estimer, d'avoir connu votre loi et de l'avoir embrassée. C'est là que je dois m'en tenir; et pour m'y conserver, je dois être prêt, comme vos martyrs, à sacrifier ma fortune et à répandre mon sang : *Domine, bonum est nos hic esse.* Saint Pierre dans le transport de sa joie demandoit à demeurer sur le Thabor; mais parce qu'en le demandant, il ne pensoit qu'à une félicité tempo-

relle, et non point à l'éternelle béatitude de l'autre vie, l'Évangéliste ajoute qu'il ne savoit ce qu'il disoit : *Nesciens quid diceret.*[1] Pour moi, mon Dieu, je comprends parfaitement ce que je dis, et c'est avec une connoissance entière que je vous demande à demeurer toujours ferme et inébranlable dans l'obéissance et dans la pratique de votre loi : *Domine, bonum est nos hic esse.* Je ne crains point de m'égarer en la suivant, parce que c'est de toutes les lois la plus raisonnable dans ses maximes et la plus sage, comme elle est encore par son onction la plus aimable et la plus douce. Nous l'allons voir dans la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

Il est de la grandeur de Dieu, d'avoir droit de commander aux hommes de grandes choses, et d'exiger d'eux de grands services ; mais il est aussi de la même grandeur de Dieu, que ces grands services qu'il exige des hommes, non-seulement ne les accablent point par le poids de leurs difficultés, mais qu'ils leur deviennent agréables et qu'ils y trouvent de la douceur. Car comme dit le savant Cassiodore, la gloire d'un maître aussi grand que Dieu, est d'être tellement servi, qu'on

[1] Luc. 9.

se fasse de l'obligation même de le servir un bonheur et une félicité. Ceux qui de leur propre sens ont voulu expliquer la loi chrétienne, se sont encore ici égarés, en s'attachant trop à l'un de ces principes, et ne faisant pas assez de réflexion sur l'autre. Il est vrai que Jésus-Christ, notre souverain législateur, nous a proposé sa loi comme un joug et comme un fardeau; mais au même temps il nous a fait entendre que ce fardeau étoit léger, et que ce joug étoit doux : *Jugum enim meum suave est, et onus meum leve.*[1] D'où vient que par une admirable conduite de sa sagesse, il n'a invité à le prendre, que ceux qui se trouvoient déjà chargés d'ailleurs et fatigués; s'engageant à les soulager, et toutefois ne leur promettant point d'autre soulagement que de leur imposer son joug et de les obliger à le porter : *Venite ad me omnes qui laboratis, et ego reficiam vos.*[2] Mystère qui sembloit d'abord impossible et contradictoire, mais dont l'accomplissement a fait connoître l'infaillible vérité. Mystère confirmé par l'expérience de tous les justes, et même de tous les pécheurs, puisqu'il est évident que rien n'est plus capable de soulager un pécheur chargé de la pesanteur de ses crimes, et fatigué de la servitude du monde, que de prendre le joug de Jésus-Christ et de s'y soumettre parfaitement.

[1] Matth. 11. — [2] Ibid.

Pour former donc une idée complète de la loi évangélique, il ne falloit jamais séparer ces deux choses, qu'elle a si saintement et si divinement unies, le joug et la douceur. Or c'est néanmoins ce qu'ont séparé les hommes, qui par une préoccupation de leur amour-propre, ne s'arrêtant qu'à ces termes de joug et de fardeau; et pour avoir dans leur lâcheté quelque prétexte, n'y joignant pas cette onction et cette douceur que Jésus-Christ y a ajoutée, se sont figuré la loi chrétienne, comme une loi fâcheuse, pesante, insoutenable, faite seulement pour les mortifier, et par-là s'en sont eux-mêmes rebutés, et en ont rebuté les autres. Semblables à ces Israélites, qui venoient de découvrir la terre de promission, et qui n'en donnèrent au peuple que de l'horreur par la triste peinture qu'ils lui en firent, comme d'une terre affreuse, qui dévoroit même ses habitans, et où ils n'avoient vu que des monstres : *Hæc terra quam lustravimus, devorat habitatores suos; ibi vidimus monstra.*[1] Artifice le plus dangereux et le plus subtil qu'ait toujours mis en œuvre l'ennemi de notre salut, pour perdre les âmes et pour y étouffer toutes les semences du christianisme. Mais en vain l'emploîra-t-il jamais contre un chrétien solidement instruit de sa religion, et sincèrement disposé à garder la loi qu'il professe : pourquoi? parce qu'étant tel,

[1] Num. 13.

il s'en défendra aisément par cette pensée dont sa foi le prémunit, qu'autant que la loi de son Dieu est parfaite, autant l'onction qui l'accompagne, la rend-elle aimable et facile à pratiquer : et quoi que la chair et le monde puissent lui suggérer au contraire, il en reviendra toujours à ce sentiment de David : *Quam dulcia faucibus meis eloquia tua!*[1] Ah! Seigneur, que votre loi est douce pour ceux qui la goûtent, et qu'il faut être grossier et sensuel pour ne la goûter pas! Et en effet, si David pouvoit parler de la sorte en vivant sous une loi de rigueur, telle que fut la loi de Moïse, ce seroit, non point seulement une honte, mais un crime de n'en pas dire autant de la loi chrétienne, puisque c'est une loi de grâce et une loi de charité. Remarquez bien, s'il vous plaît, mes chers Auditeurs, ces deux qualités qui sont essentielles à la loi de Jésus-Christ. Loi de grâce, et loi de charité: voilà ce qui vous met en état de l'observer, malgré toute la difficulté de ses devoirs, et ce qui anéantira devant Dieu toutes vos excuses. Écoutez-moi.

C'est une loi de grâce où Dieu nous donne infailliblement de quoi accomplir ce qu'il nous commande; disons mieux, où Dieu lui-même accomplit en nous ce qu'il exige de nous : que pouvez-vous souhaiter de plus? Ce qui vous empêche d'accomplir la loi, ce qui vous fait même désespérer

[1] Ps. 118.

de l'accomplir jamais, ce sont, dites-vous, les inclinations vicieuses de votre cœur, c'est cette chair conçue dans le péché qui se révolte sans cesse contre l'esprit : mais imaginez-vous, mes Frères, répond saint Chrysostôme, que Dieu vous parle en ces termes : O homme, je veux aujourd'hui vous ôter ce cœur, et vous en donner un autre; vous n'avez que la force d'un homme, et je veux vous donner celle d'un Dieu. Ce n'est point vous seulement qui agirez, vous qui combattrez, vous qui résisterez; c'est moi-même qui combattrai dans vous, moi-même qui triompherai de ces inclinations et de cette chair corrompue. Si Dieu s'adressoit à vous de la sorte, s'il vous faisoit cette offre, oseriez-vous encore vous plaindre? Or en combien d'endroits de l'Écriture, ne vous l'a-t-il pas ainsi promis? N'étoit-ce pas à vous qu'il disoit, par le prophète Ézéchiel : Je vous ôterai ce cœur endurci, et je vous donnerai un cœur nouveau, un cœur docile et souple à ma loi? N'est-il pas de la foi que cette promesse regardoit ceux qui devoient vivre dans la loi de grâce, et n'y êtes-vous pas dans cette loi de grâce, puisque vous êtes chrétiens? Que craignez-vous donc? Que Dieu ne tienne pas sa parole? mais c'est douter de sa fidélité. Que, malgré la parole de Dieu, vous ne trouviez trop de peine à observer sa loi? mais c'est douter de sa puissance.

Ah, Seigneur, s'écrioit saint Augustin, commandez-moi tout ce qu'il vous plaira, pourvu que vous me donniez ce que vous me commandez, c'est-à-dire, que vous me donniez par votre grâce la force d'exécuter ce que vous me commandez par votre précepte : *Da quod jubes, et jube quod vis.*[1] Non, mon Dieu, ne m'épargnez pas, n'ayez point d'égard à ma délicatesse, ne considérez point ce que je suis; car puisque c'est vous qui devez vaincre en moi, c'est sur vous-même et non pas sur moi que je dois compter. Usez donc de votre empire absolu, chargez-moi de tout le poids de vos commandemens, obligez-moi à tout ce que mes sens et mon amour-propre abhorrent le plus, faites-moi marcher par les voies les plus étroites; avec votre grâce rien ne me coûtera. J'en parle, Seigneur, ajoutoit-il, par mon expérience personnelle; car c'est vous qui avez rompu mes liens, et je veux, pour l'intérêt de votre gloire et pour la justification de votre loi, le publier à toute la terre. Ah! mon Dieu, que n'avez-vous pas pu dans moi, et que n'ai-je pas pu avec vous? avec quelle facilité ne me suis-je pas privé de ces plaisirs dont je m'étois fait une servitude honteuse, et combien m'a-t-il été doux de quitter ce que je craignois tant de perdre? Je me figurois dans votre loi et dans moi-même des monstres qui me paroissoient in-

[1] Aug.

surmontables ; mais j'ai reconnu que c'étoient des monstres imaginaires, du moment que votre grâce a touché mon cœur ; et voilà pourquoi je ne fais plus d'exception ni de réserve en ce qui regarde votre service : *Da quod jubes, et jube quod vis.* C'est ainsi que parloit ce grand saint ; et si la force de la grâce est telle, comment pouvons-nous dire à Dieu que sa loi est un joug trop rude à porter, et qui nous accable ?

Mais je n'ai pas cette grâce qui soutenoit saint Augustin, et qui le faisoit agir. Peut-être, Chrétiens, ne l'avez-vous pas ; mais vous mettez-vous en état de l'avoir ? vous disposez-vous à l'obtenir ? la demandez-vous à Dieu ? la cherchez-vous dans les sources où il l'a renfermée, qui sont les sacremens ? retranchez-vous de votre cœur tous les obstacles qu'il lui oppose ? et n'est-il pas étrange que ne faisant rien de tout ce qu'il faudroit faire pour vous faciliter l'observation de la loi, vous osiez encore vous plaindre de ses difficultés, au lieu de vous en prendre à vous-mêmes et à votre lâcheté ? Dieu, mes chers Auditeurs, aura bien de quoi la confondre cette lâcheté criminelle, en vous détrompant de l'erreur qui en étoit le principe et qui lui servoit de prétexte. Car il vous dira, avec bien plus de raison qu'à son peuple : Non, ce n'est point la rigueur de ma loi qui peut et qui doit vous justifier ; ce commandement que je vous fai-

sois (ce sont les paroles de Dieu même dans l'Écriture) n'étoit ni trop éloigné, ni trop au-dessus de vous. Il n'étoit point élevé jusqu'au ciel, pour vous donner sujet de dire : qui pourra y atteindre? il n'étoit point au delà des mers, pour vous donner lieu de demander : qui osera se promettre d'y parvenir? Au contraire, vous l'aviez auprès de vous, il étoit au milieu de votre cœur; vous le trouviez dans votre condition, dans votre état, pour pouvoir aisément l'accomplir : comment cela? parce que ma grâce y étoit au même temps attachée. Or Dieu, par ces paroles, ne prétendoit rien autre chose que de détruire tous nos prétextes, quand nous nous dispensons de garder la loi, et que nous la considérons seulement en elle-même, sans considérer les secours qui y sont si abondans.

Car de dire que ces secours nous manquent lors même que nous les demandons; de dire que toutes ces grandes promesses que Dieu nous a faites, de répandre sur nous la plénitude de son esprit, n'aillent pas jusqu'à nous donner de quoi soutenir avec douceur et avec joie la pratique de ses commandemens; de dire que toute la prééminence de la loi de grâce au-dessus de la loi écrite se réduise à rien, et que tout l'effet de la rédemption et de la mort de Jésus-Christ ait été d'appesantir le joug du Seigneur, ah! Chrétiens, ce seroient autant de blasphèmes contre la bonté et la fidélité de Dieu.

Que nous manque-t-il donc? deux choses : une foi sincère, et une espérance vive; l'une pour nous attacher à Dieu, et l'autre pour nous confier en Dieu. Car en nous unissant à lui par l'une et par l'autre, nous changerions notre foiblesse dans une force invincible, comme dit le Prophète, *Qui sperant in Domino, mutabunt fortitudinem ;*[1] nous commencerions à marcher, à courir, à voler comme des aigles, *Assument pennas, ut aquilæ ; volabunt et non deficient.*[2] Mais parce que nous nous détachons de lui, nous demeurons toujours foibles et languissans, toujours dans le chagrin et le dégoût, toujours dans l'abattement et le désespoir; comme si l'Évangile n'étoit pas une loi de grâce, et que la loi de grâce n'eût pas aplani toutes les difficultés.

Que sera-ce, si j'ajoute que cette loi de grâce est encore une loi de charité et d'amour? Amour et charité, dont l'effet propre est d'adoucir tout, de rendre tout, non-seulement possible, mais facile; non-seulement supportable, mais agréable; d'ôter au joug toute sa pesanteur, et, si je l'ose dire, d'en faire même un joug d'autant plus léger qu'il est plus pesant. Paradoxe que saint Augustin explique par une comparaison très-naturelle, et dont je puis bien me servir après ce Père. Car vous voyez les oiseaux, dit ce saint docteur : ils ont des ailes, et ils en sont

[1] Isai. 40. — [2] Ibid.

chargés; mais ce qui les charge, fait leur agilité, et plus ils en sont chargés plus ils deviennent agiles. Otez donc à un oiseau ses ailes, vous le déchargez; mais en le déchargeant, vous le mettez hors l'état de voler : *Quoniam exonerare voluisti, jacet.*[1] Au contraire, rendez-lui ses ailes, qu'il en soit chargé tout de nouveau, c'est alors qu'il s'élèvera : pourquoi? parce qu'au même temps qu'il porte ses ailes, ses ailes le portent. Il les porte sur la terre, et elles le portent vers le ciel : *Redeat onus, et volabit.*[2] Telle est, reprend saint Augustin, la loi de Jésus-Christ, *Talis est Christi sarcina :*[3] nous la portons, et elle nous porte; nous la portons en lui obéissant, en la pratiquant; mais elle nous porte en nous excitant, en nous fortifiant, en nous animant. Tout autre fardeau n'a que son poids, mais celui-ci a des ailes : *Alia sarcina pondus habet, Christi pennas.*[4]

Laissons cette figure, Chrétiens, et parlons encore plus solidement. Dieu, souverain créateur, possédoit trois qualités par rapport à ses créatures : celle de maître, qui nous soumettoit à lui en qualité d'esclaves; celle de rémunérateur, qui nous attiroit à lui en qualité de mercenaires; celle de père, qui nous attache à lui en qualité d'enfans. Or, selon ces trois qualités, c'est la réflexion de saint Bernard, Dieu a donné trois lois aux hommes :

[1] Aug. — [2] Ibid. — [3] Ibid. — [4] Ibid.

une loi d'autorité comme à des esclaves, une loi d'espérance comme à des mercenaires, et une loi d'amour comme à des enfans. Les deux premières furent des lois de travail et de peine, mais la troisième est une loi de consolation et de douceur. Qu'est-il arrivé de là? Les hommes, dit saint Augustin, ont gémi sous ces lois de travail, de peine, de crainte; mais leurs gémissemens, leurs peines et leurs craintes n'ont pu leur faire aimer ce qu'ils pratiquoient : au lieu que les chrétiens ont trouvé dans la loi de grâce un goût qui la leur rend aimable et une onction qui la leur fait observer avec plaisir : *Timuerunt, et non impleverunt; amaverunt, et impleverunt.*[1] Les hommes, sous les deux premières lois, intéressés et avares, craignoient un Dieu vengeur de leur convoitise; mais malgré cette crainte, ils ne laissoient pas de commettre les plus injustes violences, de ravir le bien d'autrui, ou du moins de le désirer : au lieu que dans la loi nouvelle ils se sont attachés amoureusement à un Dieu pauvre; et par amour pour lui, bien loin d'enlever des biens qui ne leur appartenoient pas, ils ont donné leurs biens propres, et se sont volontairement dépouillés de toutes choses : *Timuerunt, et rapuerunt res alienas; amaverunt, et donaverunt suas.*[2]

Voilà ce que les amateurs du monde ne compren-

[1] Aug. — [2] Ibid.

nent pas, et ce qu'ils pourroient néanmoins assez comprendre par eux-mêmes et par leurs propres sentimens. Ils ne nous entendent pas quand nous leur parlons des merveilleux effets de la charité de Dieu dans un cœur; mais qu'ils en jugent par ce que fait dans eux l'amour même du monde. A quelles lois les tient-il asservis, ce monde qu'ils idolâtrent? lois de devoir, justes, mais pénibles; lois de péché, injustes et honteuses; lois de coutume, extravagantes et bizarres; lois de respect humain, cruelles et tyranniques; lois de bienséance, ennuyeuses et fatigantes. Cependant, parce qu'ils aiment le monde, ce qu'il y a dans le service du monde de plus fâcheux, de plus incommode, de plus dur, de plus rebutant, leur devient aisé. Rien ne leur coûte pour satisfaire aux devoirs du monde, pour se conformer aux coutumes du monde, pour observer les bienséances du monde, pour mériter la faveur du monde. Or, qu'ils aiment Dieu, comme ils aiment le monde; que, sans changer de sentimens, mais seulement d'objet, au lieu de demeurer toujours attachés au monde, ils commencent à s'attacher à Dieu, cette loi du Seigneur qui leur paroît impraticable, changera, pour ainsi dire, de nature pour eux. Ils travailleront, et dans leur travail ils trouveront le repos; ils combattront, et dans leurs combats ils trouveront la paix; ils renonceront à tout, et dans leur renonce-

ment ils trouveront leur trésor; ils endureront tout, ils se mortifieront en tout, et dans leurs mortifications et leurs pénitences ils trouveront leur bonheur.

C'est ainsi que la loi de Dieu est tout à la fois un joug et un soulagement, un fardeau et un soutien. Si vous en doutez, j'en appelle, non point à votre témoignage, puisque vous ne pouvez rendre témoignage de ce que vous n'êtes point en état de sentir, mais au témoignage de tant de saints qui l'ont éprouvé, et de tant d'âmes justes qui l'éprouvent encore tous les jours. Eh quoi! cette loi de charité n'a-t-elle pas changé les chaînes en des liens d'honneur? témoin un saint Paul. N'a-t-elle pas donné des charmes à la croix? témoin un saint André. N'a-t-elle pas fait trouver du rafraîchissement au milieu des flammes? témoin un saint Laurent. N'opère-t-elle pas encore à nos yeux tant de miracles? N'est-ce pas elle qui fait porter à tant de vierges chrétiennes toutes les austérités du cloître? N'est-ce pas elle qui engage tant de pénitens dans une sainte guerre contre eux-mêmes, et qui leur apprend à crucifier leur corps? N'est-ce pas elle qui fait préférer la pauvreté aux richesses, l'obéissance à la liberté, la chasteté aux douceurs du mariage, les abstinences et les jeûnes, les haires et les cilices à toutes les commodités de la vie? Que dis-je dont vous n'ayez pas des exemples présens et fréquens:

et ces exemples que vous voyez, ne sont-ce pas autant de leçons pour vous? Si donc, conclut saint Jérôme, la loi vous paroît difficile, ce n'est point à la loi qu'il faut s'en prendre ni à ses difficultés, mais à vous-même et à votre indifférence pour Dieu. Elle est difficile à ceux qui la craignent, à ceux qui la voudroient élargir, à ceux que l'esprit de Dieu, cet esprit de grâce, cet esprit de charité ne réveille point, n'anime point, ne touche point, parce qu'ils n'en veulent pas être touchés. Mais prenons confiance, et dans un saint désir de plaire à Dieu entrons dans la voie de ses commandemens, nous y marcherons comme David, nous y courrons, nous arriverons au terme de l'éternité bienheureuse, où nous conduise, etc.

SERMON

POUR

LE LUNDI DE LA IIe SEMAINE.

SUR L'IMPÉNITENCE FINALE.

Ego vado, et quæretis me; et in peccato vestro moriemini.

Je m'en vais; vous me chercherez, et vous mourrez dans votre péché. Saint Jean, chap. 8.

Ce sont deux grands maux que le péché et la mort : le péché, par où la mort est entrée dans le monde; et la mort, par où Dieu a puni le péché : le péché qui dégrade l'homme dans l'ordre de la grâce; et la mort qui le détruit dans l'ordre de la nature : le péché qui nous a fait tomber de ce bienheureux état d'innocence, où Dieu nous avoit créés; et la mort qui nous dépouille de tous les biens temporels dont Dieu après le péché nous a encore laissé l'usage. Mais après tout, Chrétiens, ni la mort ni le péché, pris séparément, ne sont point des maux extrêmes; et j'ose même dire qu'ils peuvent avoir

leur avantage et leur utilité. Car la mort sans le péché peut être sainte et précieuse devant Dieu ; et le péché sans la mort peut servir de matière aux plus excellentes vertus qui rendent l'homme agréable à Dieu. La mort sans le péché fut dans Jésus-Christ une source de grâces et de mérites ; et le péché sans la mort, comme l'enseigne la théologie, a été dans les prédestinés et un principe et un effet de leur prédestination. La mort sans le péché acheva de sanctifier Marie ; et le péché sans la mort devint un motif de conversion pour Madeleine. Mais le souverain mal et ce qu'il y a de plus affreux, c'est le péché et la mort unis ensemble : la mort qui met le dernier sceau à l'impénitence du pécheur ; et le péché qui imprime à la mort le caractère de sa malice : la mort qui rend le péché pour jamais irrémissible ; et le péché qui rend la mort pour toujours criminelle et réprouvée. La mort dans le péché, la mort avec le péché, la mort même, comme il arrive souvent, par le péché : voilà, mes chers Auditeurs, ce qui m'effraie et ce qui doit vous effrayer comme moi ; voilà ce que Dieu a de plus terrible dans les trésors de sa colère ; voilà de quoi le Fils de Dieu menace aujourd'hui les Juifs, et de quoi nous avons aussi-bien que les Juifs à nous préserver. Pour bien entrer dans ces sentimens, implorons le secours du ciel par l'intercession de la Vierge que nous prions tous

les jours de nous être favorable à la mort et disons-lui, *Ave, Maria.*

C'étoit, Chrétiens, une triste vérité pour les Juifs, mais une vérité fondée sur la parole même de Jésus-Christ, qu'après avoir vécu dans le péché, ils mourroient dans l'impénitence : *In peccato vestro moriemini.* Or en quel sens cet oracle doit-il être entendu? car il nous importe de le bien savoir, puisque le Sauveur du monde nous parloit à nous-mêmes dans la personne des Juifs, et qu'il n'y va pas moins que d'une éternelle réprobation. Est-ce une simple menace que Jésus-Christ faisoit à cette nation incrédule, pour les obliger à se reconnoître? Est-ce un arrêt définitif qu'il portoit contre eux; et prétendoit-il leur signifier que la mesure de leurs crimes étoit remplie, et qu'ils n'avoient plus de grâce à espérer de la part de Dieu. Saint Chrysostôme l'a pris dans le sens le plus favorable; et ce Père estime que ce fut seulement comme une sentence comminatoire qui déclaroit aux Juifs ce qu'ils avoient à craindre, s'ils demeuroient plus long-temps dans leur infidélité; de même que Jonas, en prêchant aux Ninivites, leur annonça qu'après le terme de quarante jours Ninive seroit détruite : *Adhuc quadraginta dies, et Ninive subvertetur.*[1] Saint Jérôme s'est attaché à la lettre; et sa

[1] Jonæ. 3.

pensée est, que le Fils de Dieu ne parloit pas seulement aux Juifs en prophète pour les intimider, mais en juge et en souverain pour les condamner : c'est-à-dire, qu'il ne leur marquoit pas seulement le danger où ils étoient d'une réprobation prochaine ; mais qu'il leur intimoit expressément que leur réprobation étoit déjà consommée. Car, reprend ce saint docteur, quand Dieu dans l'Écriture veut seulement menacer, il ajoute toujours à ses menaces des conditions qui en suspendent l'effet et qui les modifient. Ainsi dit-il à Adam : Si tu manges de ce fruit, tu mourras : *In quo enim die comederis, morte morieris :* [1] au lieu que le Sauveur du monde faisoit une proposition absolue, en disant aux Juifs : Vous mourrez dans votre péché : *In peccato vestro moriemini.*

Mais du reste, Chrétiens, soit que ce soit un arrêt, ou que ce soit précisément une menace, n'est-ce pas assez pour nous faire trembler que ce soit la menace d'un Dieu ? d'un Dieu, qui ne parle point en vain ; d'un Dieu, qui ne parle point par passion : d'un Dieu, qui ne parle point sans connoissance ; mais qui pénétrant dans le fond des cœurs, et découvrant d'un coup d'œil tout l'avenir, voit par avance à quoi se doit terminer notre vie, et quelle en sera la fin. *In peccato vestro moriemini.* Ne nous en tenons pas là néanmoins ; mais con-

[1] Genes. 2.

sultons l'expérience, et voyons si l'expérience vérifie à l'égard des pécheurs cette prédiction de Jésus-Christ : car après la parole de Dieu, la preuve la plus convaincante et la plus sensible, c'est l'expérience. Comment donc meurent presque tous les pécheurs du siècle ; je dis ces pécheurs d'état et de profession, ces pécheurs obstinés dans leurs désordres, qui jamais n'ont fait une vraie pénitence pendant la vie ; comment meurent-ils ? Ah ! mes Frères, c'est ici que nous devons reconnoître une providence bien sévère et bien terrible sur les impies, comme il y en a une tout aimable et toute bienfaisante sur les justes. Ils meurent, ces pécheurs invétérés, comme ils ont vécu. Ils ont vécu dans le péché, et ils meurent dans le péché. Ils ont vécu dans la haine de Dieu, et ils meurent dans la haine de Dieu. Ils ont vécu en païens, et ils meurent en réprouvés : voilà ce que l'expérience nous apprend.

Mais pour vous en donner une idée plus juste, et pour partager ce discours, je les divise en trois espèces différentes. Car les uns meurent dans le désordre actuel de l'impénitence ; les autres meurent sans nul sentiment et nulle démonstration de pénitence ; et les derniers meurent dans l'exercice, ou, pour mieux dire, dans l'illusion d'une fausse pénitence. Les premiers sont les plus criminels, parce qu'ils ajoutent à tous les péchés de leur vie celui de l'impénitence finale, par où il est vrai de

dire qu'ils se réprouvent eux-mêmes, et qu'ils consomment positivement leur damnation. Les seconds sont plus malheureux, et par-là même plus dignes de compassion, parce que, sans le vouloir et sans y penser, ils se trouvent privés des secours de la pénitence. Les derniers participent à la condamnation des uns et des autres; et sans être, ni si criminels que les premiers, ni si malheureux que les seconds, ils sont toutefois, et malheureux parce qu'ils sont aveugles, et criminels parce qu'ils sont pécheurs et impénitens. Ainsi j'appelle l'impénitence des premiers, une impénitence criminelle. J'appelle l'impénitence des seconds, une impénitence malheureuse; et j'appelle l'impénitence des derniers, une impénitence secrète et inconnue, ou si vous voulez, une fausse pénitence, qui n'est au fond qu'une véritable impénitence. Ce n'est pas tout. Car après vous avoir marqué ces trois caractères de pécheurs qui meurent dans leur péché, je dois ajouter trois réflexions, pour vous faire connoître comment l'impénitence de la vie conduit à l'impénitence de la mort : comprenez ceci. Je dis que l'impénitence de la vie conduit à l'impénitence criminelle de la mort, par voie de disposition ; ce sera la première partie. Je dis que l'impénitence de la vie conduit à l'impénitence malheureuse de la mort, par voie de punition; ce sera la seconde partie. Enfin je dis que l'impéni-

tence de la vie conduit à l'impénitence secrète et inconnue, ou à la fausse pénitence de la mort, par voie d'illusion ; ce sera la troisième partie. Commençons.

PREMIÈRE PARTIE.

On peut mourir dans le désordre actuel et dans le péché de l'impénitence finale en deux manières; ou par une volonté délibérée de renoncer absolument à la pénitence, lors même qu'on se trouve aux approches de la mort; ou par une omission criminelle des moyens ordinaires et marqués de Dieu, pour rentrer en grâce avec lui, et pour faire pénitence. Or, ces deux genres de mort sont si communs dans le monde, qu'ils pourroient suffire pour justifier la prédiction du Fils de Dieu, *In peccato vestro moriemini.*[1] Entrons, Chrétiens, dans cet abîme d'iniquité; tâchons d'en pénétrer la profondeur; et pour nous rendre cette considération plus utile, ne craignons point de descendre à un détail, qui seul servira de preuve à la plus terrible de toutes les vérités du christianisme.

Quand je dis mourir dans une volonté délibérée de renoncer absolument à la pénitence, prenez garde, s'il vous plaît, à ce que j'entends. Je ne parle pas de ce qui peut arriver, et de ce qui

arrive en effet quelquefois par une impénitence affectée, lorsque le pécheur se voyant forcé de quitter la vie, ne veut pas reconnoître celui dont il l'a reçue, et qui lui en va demander compte; et que prêt à paroître devant le tribunal de Dieu, il ose encore se révolter contre Dieu même, en disant comme ce peuple infidèle : *Non serviam:*[1] Non, je ne m'humilierai point. Car quoique nous en ayons des exemples, et que ceux qui passent pour athées, et qui le sont au moins de mœurs et de conduite, soient sujets à mourir de la sorte; ces exemples, dit judicieusement saint Chrysostôme, sont si monstrueux, qu'ils inspirent par eux-mêmes de l'horreur, et qu'un ministre de l'Évangile, pour ne pas blesser la piété de ses auditeurs, doit plutôt les omettre que d'entreprendre de les combattre. Ainsi mourut un Julien l'apostat, vomissant mille blasphèmes contre le ciel, tandis qu'il vomissoit avec son sang son âme impure et sacrilége. Ainsi sont morts tant d'ennemis de Dieu, dont la fin aussi funeste qu'impie, a tant de fois, malgré eux, rendu témoignage au souverain pouvoir et à la divinité de ce premier Être, qu'ils avoient méconnu, ou, plus vraisemblablement, qu'ils avoient tâché, mais en vain, à méconnoître. Ainsi meurent tous les jours au milieu de nous, je ne sais combien de mondains,

[1] Jerem. 2.

qui sont encore, après avoir vécu sans foi, sans loi, sans religion, sans conscience, assez téméraires et assez emportés, pour vouloir couronner l'œuvre par une persévérance diabolique dans leur libertinage. Mais encore une fois ce sont des monstres dans l'ordre de la grâce, sur qui nous ne devons jeter les yeux qu'autant qu'il est nécessaire pour les détester et pour les avoir en exécration.

Ce n'est donc point par de semblables exemples que je veux vérifier l'oracle de Jésus-Christ; mais je parle seulement de tant d'autres pécheurs, en qui cet état d'impénitence, tel que je l'ai marqué, est aussi souvent un effet de la foiblesse que de la malice de leur cœur, ou plutôt est un effet tout ensemble de l'un et de l'autre : et pour vous faire comprendre plus distinctement et plus précisément ma pensée, je parle d'un homme qui, rempli de fiel et d'amertume, après avoir passé sa vie dans des haines et des inimitiés scandaleuses, meurt sans jamais vouloir se réconcilier, protestant qu'il ne le peut; ou s'il le fait en apparence, se disant intérieurement à lui-même qu'il ne le veut pas : témoin ce chrétien, qui, sur le point même d'endurer le martyre, refusa d'embrasser son ennemi, quoique son ennemi, humilié à ses pieds, lui demandât grâce. Or, sans nous arrêter à ces circonstances particulières, combien voyons-nous de pareilles morts dans le chris-

tianisme, de morts sans réconciliation, de morts accompagnées de toute l'aigreur du ressentiment et de la vengeance; de morts, où tous ces prétendus accommodemens qui se négocient, toutes ces entrevues qui se ménagent quelquefois avec tant de pompe, et presque toujours avec si peu de fruit, ne sont que de pures et de trompeuses cérémonies; de morts, où, par une maxime de politique, et par une force d'esprit mal entendue et poussée néanmoins jusques au bout, l'on se rend plus intraitable et plus inflexible que jamais? pourquoi? pour autoriser en mourant la conduite qu'on a tenue jusque-là, et l'animosité où l'on a vieilli; disons mieux, pour exécuter l'arrêt prononcé par le Sauveur du monde: *In peccato vestro moriemini.*

Je parle d'un homme qui se trouvant chargé à la mort de biens injustement acquis, dont il s'est fait un état et une fortune, ne veut pas même alors les restituer; gémissant d'une part sous la pesanteur du péché qui l'accable, et de l'autre refusant de se dépouiller; partagé entre l'enfer qu'il craint, et la cupidité qui le domine; mais du reste aimant mieux abandonner son âme que de réparer les injustices qu'il a commises, que de pourvoir au dédommagement de ceux qu'il a trompés, que de reconnoître des dettes dont sa mauvaise foi l'a toujours empêché de convenir, que de satisfaire à des obligations qu'il ne peut ignorer, et dont les

remords secrets de sa conscience ne l'avertissent que trop; en un mot, que de relâcher la proie dont il est saisi, et que Dieu, malgré lui, va bientôt lui arracher. Or, qu'y a-t-il dans le monde de plus ordinaire, que cette aveugle obstination à conserver ce qu'on n'a pu légitimement posséder? De tant de riches, injustes usurpateurs du bien d'autrui, où sont ceux qui, pour mourir en chrétiens, se déterminent à mourir pauvres? et par conséquent ne semble-t-il pas que la malédiction de l'Évangile soit particulièrement attachée à leur état? *In peccato vestro moriemini.*

Je parle d'un homme qui tyrannisé de sa passion, la porte jusqu'au tombeau, et meurt idolâtre d'un objet dont rien ne peut le résoudre à se détacher, au moment même que la mort le va détacher de tout : qui par la plus damnable fidélité, ou par le plus abominable sacrifice, sans égard aux feux éternels dont la justice de Dieu le menace, achève, pour ainsi dire, de se consumer dans les ardeurs d'un feu impudique. Or, vous savez, mes chers Auditeurs, si ce n'est pas là le sort de tant de chrétiens sensuels et voluptueux. Je vous renvoie à vos propres connoissances. N'est-ce pas là qu'aboutissent ces engagemens criminels : n'est-ce pas, dis-je, à une mort plus que païenne, où le pécheur en expirant soupire encore pour ce qu'il a si follement aimé; où constant jusques à l'extravagance,

jusques à la fureur, il donne encore ses derniers soins, il consacre ses derniers vœux à une passion dont il s'est fait presque une religion ; où la seule et la vive douleur qui le touche, tout mourant qu'il est, n'est pas d'avoir tant recherché par inclination le sujet malheureux de ses désordres, mais de le quitter par nécessité ? car ce sont là ses dispositions et ses sentimens ; et en de tels sentimens, en de telles dispositions, vous jugez assez quelle doit être sa mort : *In peccato vestro moriemini.*

Enfin je parle d'un homme qui depuis longtemps rebelle à Dieu, après avoir vécu sans crainte de ses jugemens, meurt sans rien espérer de sa miséricorde ; qui lorsque les prêtres l'exhortent à la confiance, se faisant à soi-même, comme dit saint Augustin, une justice, non pas exacte et rigoureuse, mais cruelle et insensée, puisqu'il se la fait indépendamment de la rédemption et de la grâce de Jésus-Christ, tombe dans un désespoir semblable à celui de Caïn, et conclut avec ce frère parricide, *Major est iniquitas mea, quam ut veniam merear ;*[1] non, il n'y a plus de pardon pour moi, mon iniquité m'en a rendu indigne, et s'il y a un Dieu, je suis réprouvé. Or, n'est-il pas vrai que c'est là le grand et le fameux écueil où échoue une multitude innombrable de pécheurs, surtout de ceux qui par des rechutes fréquentes et habi-

[1] Genes. 4.

tuelles, non-seulement ont perdu toute espérance, mais auroient honte même, si je puis m'exprimer ainsi, de se tourner vers Dieu et de se confier en lui. Car cette honte qu'ils n'ont pu surmonter durant la vie, se réveille tout de nouveau et vient les accabler à la mort; et trop fortement touchés alors de leur indignité, trop vivement frappés de la grandeur et de la justice de Dieu, ils se troublent, ils renoncent à leur salut, et se font aussi-bien que Judas de leur contrition même et de leur repentir un dernier titre de réprobation. Voilà, dis-je, ce que j'appelle mourir avec réflexion et avec vue dans le péché d'impénitence : *In peccato vestro moriemini.*

On y meurt encore d'une autre manière non moins commune, ni moins funeste, quand par une omission criminelle, sans être directement volontaire, on se prive de la grâce de la pénitence et des moyens nécessaires pour l'obtenir. Car enfin, mon Frère, dit saint Augustin raisonnant avec un pécheur, si lorsque la mort vous touche de près, et que Dieu vous appelle, vous ne vous disposez pas au plus tôt à paroître devant lui; si lorsque vous avez un port aussi assuré que celui d'une prompte et sincère pénitence, qui vous est ouvert, vous négligez de vous y mettre en sûreté; si vous laissez échapper les momens précieux et les temps favorables que la Providence vous mé-

nage dans le cours d'une maladie ; si par une trop grande attention au soulagement de votre corps vous oubliez les besoins de votre âme , et si vous rejetez les remèdes salutaires qu'on vous présente, bien loin de les rechercher ; si par une crainte servile de la mort, vous en éloignez, autant qu'il est possible, le souvenir, fermant l'oreille à tous les avertissemens qu'on vous donne, et voulant être flatté et trompé sur la chose même où vous avez plus d'intérêt à ne l'être pas ; si par une foiblesse naturelle, vous ne faites pas effort pour surmonter là-dessus vos frayeurs, et pour vaquer au moins dans cette extrémité à votre plus importante affaire; si vous écoutez des parens et de faux amis qui vous en détournent ; si par un renversement de conduite le plus déplorable, vous pensez encore à votre famille, lorsqu'à peine il vous reste de quoi pourvoir à votre éternité : ah ! mon cher Frère, conclut saint Augustin, changez alors de langage, et corrigez vos idées. Dire que la mort dans cet état d'impénitence est le plus grand de tous les malheurs, c'est mal parler : mais il faut dire que c'est le plus grand et le plus inexcusable de tous les crimes. Dire que vous mourez dans votre péché, c'est ne s'expliquer qu'à demi ; mais il faut dire que vous mourez dans votre péché par un dernier péché, qui surpasse tous les autres. Car qu'est-ce que tous les péchés de la vie, en

comparaison de ce seul péché? Où l'homme peut-il porter plus loin son injustice envers Dieu et envers lui-même? Se voir à ce terme fatal après lequel il n'y a plus de terme, et vouloir encore différer; se voir aux portes de l'enfer, et ne travailler pas encore à s'en retirer; se voir sur le point de périr, et balancer encore à se rendre le plus pressant devoir de la charité, en prenant de sages mesures pour ne périr pas : cela se peut-il comprendre, ou cela se peut-il pardonner? Cependant, Chrétiens, voilà jusques où va l'égarement de l'esprit mondain, quand on s'abandonne à le suivre. On est investi, comme parle l'Écriture, des douleurs de la mort et des périls de l'enfer, et toutefois on ne laisse pas de risquer, de se rassurer, de temporiser, de se reposer sur le lendemain : on chicane, on élude, on dissimule avec soi-même; enfin, on meurt dans la disgrâce et dans l'inimitié de Dieu. Mort doublement criminelle, et par l'impénitence de la vie qui l'a précédée, et par l'impénitence de la mort qui l'accompagne : *In peccato vestro moriemini.*

Or, j'ai ajouté qu'il y a entre ces deux sortes d'impénitences, entre l'impénitence de la vie et l'impénitence de la mort, une telle liaison, que l'une conduit presque immanquablement à l'autre, et cela comment? par voie de disposition, c'est-à-dire, par voie d'habitude, par voie d'attache-

ment, par voie d'endurcissement : trois degrés que marquent les Pères dans la description qu'ils nous font de ce premier ordre de pécheurs impénitens : vérité constante et dont la seule exposition va vous convaincre.

Par voie d'habitude : car de prétendre que des habitudes contractées durant la vie, se détruisent aux approches de la mort, et que dans un moment on se fasse alors un autre esprit, un autre cœur, une autre volonté, c'est, Chrétiens, la plus grossière de toutes les erreurs. Je l'ai dit, et vous ne l'ignorez pas : nous mourons comme nous avons vécu ; et la présence de la mort bien loin d'affoiblir les habitudes déjà formées, semble encore davantage les réveiller et les fortifier. Car si jamais nous agissons par habitude, c'est particulièrement à la mort. Vous avez mille fois pendant la vie différé votre conversion, vous la différerez encore à la mort : vous avez dit mille fois pendant la vie, ce sera dans un mois ou dans une année ; vous direz encore à la mort, ce sera dans un jour ou dans une heure : vous avez été pendant la vie un homme de projets, de désirs, de résolutions, de promesses sans exécution ; vous mourrez encore en désirant, en proposant, en promettant, mais en ne faisant rien. Et ne dites point que le danger extrême vous déterminera : abus. Il vous déterminera à désirer, parce que vous en avez

l'habitude ; il vous déterminera à proposer et à promettre, parce que vous vous en êtes fait une coutume : mais en désirant par habitude, en proposant et en promettant par habitude, et par habitude n'exécutant rien, vous mourrez dans votre péché : *In peccato vestro moriemini.*

Par voie d'attachement : car l'impénitence de la vie, selon la parole du Sage, forme comme une chaîne de nos péchés, et cette chaîne nous tient presque malgré nous dans l'esclavage et la servitude : *Iniquitates suæ capiunt impium, et funibus peccatorum suorum constringitur.*[1] Je sais que Dieu peut user de son absolu pouvoir, et rompre au moment de la mort cette chaîne; mais je sais aussi que pour la rompre dans un moment, il ne faut pas moins qu'un miracle de la grâce, et que Dieu ne fait pas communément de tels miracles. Et en effet, nous voyons un pécheur mourant dans l'état funeste où se représentoit saint Augustin, quand il disoit, en parlant de lui-même : *Suspirabam ligatus, non ferro alieno, sed mea ferrea voluntate.*[2] Je soupirois, ô mon Dieu, après le bonheur des justes, convaincu qu'il n'étoit plus temps de délibérer, et qu'il falloit enfin renoncer à mon péché pour me convertir à vous : mais je soupirois, et cependant j'étois toujours attaché, non par des fers étrangers, mais par ma volonté propre. L'en-

[1] Prov. 5. — [2] Aug.

nemi la tenoit en sa puissance; et cette suite de désordres compliqués, et comme autant d'anneaux entrelacés les uns dans les autres, m'arrêtoit presque malgré moi et malgré toutes les frayeurs de la mort, sous le joug et la loi du péché.

Par voie d'endurcissement : car cette volonté toujours criminelle, comme je le suppose, et ne se repentant jamais, s'est enfin endurcie dans le péché. Si, touché du sentiment de sa misère, ce pécheur s'étoit de temps en temps tourné vers Dieu, et que, par de généreux efforts, il se fût relevé de ses chutes, autant de fois qu'il succomboit aux tentations du monde et de la chair; avec tout le malheur de son inconstance, il auroit néanmoins profité de l'usage de la pénitence. La pénitence, quoique suivie de foiblesses et de rechutes, auroit détruit en lui ce que le péché y avoit édifié. Mais ayant toujours mis pierre sur pierre, et entassé iniquité sur iniquité, le moyen que son cœur ne soit pas arrivé au comble, et qu'il n'ait pas contracté dans l'état du crime, non-seulement toute la solidité, mais toute la dureté que le crime est capable de produire? et quelle apparence qu'endurci de la sorte, il devienne tout à coup, quand la mort approche, souple et flexible aux mouvemens de la grâce? On meurt donc dans le péché, parce qu'on a vécu dans le péché; et l'on y meurt, comme j'ai dit, par un nouveau péché, parce que

cette impénitence même est la consommation de tous les péchés. Voilà ce que j'ai appelé une impénitence criminelle : passons à l'impénitence malheureuse, qui fera le sujet de la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

Ce n'est point assez pour mourir dans l'état de la grâce, que le pécheur soit résolu de recourir un jour à la pénitence, et qu'il se propose de sortir au moins à la mort de son péché. Comme cette grâce de la pénitence finale ne dépend point absolument de lui, et que, par un secret jugement de Dieu, elle est attachée à mille circonstances qui ne sont point en son pouvoir, il faut, afin qu'il ait le bonheur de se reconnoître en mourant, que toutes ces circonstances concourent ensemble à sa conversion. Qu'une seule vienne à manquer, le voilà frustré de son espérance; et eût-il mille fois désiré de mourir de la mort des justes, eût-il dit cent fois à Dieu, *Moriatur anima mea morte justorum*,[1] ses désirs sont inutiles et ses espérances vaines. Pourquoi? parce que, dans le cours de la Providence, qu'il n'a pas plu à Dieu de changer, il s'est trouvé un obstacle, qui, par des causes en apparence naturelles, mais d'un ordre divin et supérieur, lui a rendu impossible cette pénitence,

[1] Num. 23.

sur laquelle il faisoit fond, et qu'il regardoit comme sa dernière ressource. Il peut donc arriver que l'homme, sans devenir coupable d'un nouveau péché, meure dans son péché, parce qu'il peut mourir dans un défaut involontaire et même forcé de toute pénitence; et c'est ce que j'appelle impénitence malheureuse, et ce que je considère comme un autre abîme, non plus de la corruption et de la malice du cœur humain, mais de la justice adorable et impénétrable de Dieu, qui paroît tout entière dans la mort de ces pécheurs surpris, trompés, délaissés, exclus même dès cette vie de la voie du salut, et en qui s'accomplit encore plus sensiblement cette vérité évangélique : *In peccato vestro moriemini.* Renouvelez, Chrétiens, votre attention.

Quand on vous rapporte l'exemple d'une mort subite, et que dans la consternation où de pareils événemens jettent les esprits, on vous dit que cet homme, qui jouissoit d'une parfaite santé, vient d'être enlevé tout à coup sans avoir pu prononcer une parole; qu'un tel, dans la chaleur d'une débauche, ou dans l'emportement d'une querelle, vient de rester sans sentiment et sans vie; qu'un assassinat vient d'être commis dans la personne de celui-ci, ou que la ruine d'un édifice vient d'envelopper et d'écraser celui-là : quand on nous fait le récit de ces sortes de morts et de

bien d'autres ; et que, selon toutes les règles de la vraisemblance, elles nous paroissent non-seulement subites, mais imprévues, parce que c'étoient des pécheurs publics et scandaleux, nous sommes saisis de frayeur ; et sans entreprendre de juger, nous ne doutons point que ce ne soit alors que se vérifie à la lettre la menace du Fils de Dieu, *In peccato vestro moriemini.* Mais vous vous consolez au même temps, Chrétiens, par la pensée que ce sont des accidens extraordinaires ; et quelque fréquens qu'ils puissent être, vous ne manquez pas d'affoiblir ainsi les salutaires impressions qu'ils pourroient et qu'ils devroient faire sur vos cœurs. Vous vous trompez, permettez-moi de vous le dire, vous vous trompez : ces genres de mort ne sont, ni si rares, ni si singuliers que vous voulez vous le persuader ; et je soutiens que, dans la rigueur même du terme, eu égard à la conscience et au salut, il n'est rien de plus commun qu'une mort subite : en voici la preuve.

Car j'appelle avec saint Augustin mort subite et imprévue, celle où le pécheur tombe tout à coup dans un état qui le rend pour jamais incapable de conversion et de pénitence. Or, qu'y a-t-il dans le monde de plus ordinaire et même de plus universel ? que voit-on autre chose tous les jours ? Au lieu qu'une chute, qu'une apoplexie, qu'un meurtre fait plus d'éclat et donne plus d'effroi ; combien

d'autres causes dont nous sommes moins frappés, nous réduisent à cette impénitence malheureuse? un transport dans le feu d'une fièvre ardente, un délire sans intervalle, une léthargie dont on ne revient point, un égarement d'esprit, un assoupissement mortel; tout cela n'opère-t-il pas sans cesse le même effet, et n'ôte-t-il pas à un moribond le pouvoir de se convertir, en lui ôtant le pouvoir de se connoître? Mettez un pécheur dans tous ces états, n'est-il pas vrai qu'il est déjà mort comme chrétien, s'il n'est pas absolument mort comme homme? Je veux qu'il dispute encore des journées entières un reste de vie animale, qui ne sert plus qu'à le faire languir; qu'importe, si la vie raisonnable et la vie surnaturelle sont éteintes? que peut la grâce, toute puissante qu'elle est, lorsque la nature qui devoit lui servir de fonds, ne peut plus agir?

Sans même parler de ces symptômes où la raison est tout-à-fait obscurcie, le seul épuisement de toutes les forces, la seule douleur du corps ne suffit-elle pas pour ôter à l'esprit toute sa réflexion, et par conséquent pour nous fermer les voies de la pénitence? Combien de pécheurs, jusque dans le cours des maladies les plus réglées, meurent ainsi d'une mort subite, non selon le monde, mais selon Dieu? Ils meurent, dit saint Chrysostôme, sans un nouveau péché, parce qu'ils

ne sont plus en état d'en commettre; ils meurent sans qu'on leur puisse reprocher d'abuser alors du temps que Dieu leur donne, parce qu'ils ne peuvent plus proprement, ni en abuser, ni s'en servir; ils meurent dans une impénitence, qui, quoique finale, ne leur est pas par elle-même imputée, parce qu'elle ne leur est ni connue ni libre: cependant ils meurent dans leur péché, et la malédiction de Jésus-Christ n'en est pas moins consommée : *In peccato vestro moriemini.*

Que dirai-je de ceux qui meurent dans une ignorance non coupable, mais funeste, du danger prochain où ils se trouvent? car de là s'ensuivent les mêmes conséquences et les mêmes effets de réprobation. Si l'on avoit averti ce malade qu'il étoit temps de penser à lui, il auroit mis ordre à sa conscience, et il seroit mort chrétiennement. Mais parce qu'on lui a fait entendre le contraire, et que par de faux ménagemens, on l'a trompé, il meurt sans retour à Dieu et sans conversion. De n'avoir pas su le péril où il étoit, est-ce un crime dans lui? Non, Chrétiens, car il souhaitoit de le savoir. Mais à qui il faut s'en prendre, c'est à la foiblesse d'un confesseur, c'est à la trompeuse conjecture d'un médecin, c'est au vain respect d'un domestique, c'est à la passion aveugle d'une femme; c'est à l'intérêt des uns, à la négligence des autres; c'est à tout ce qu'il vous plaira, mes Frères, dit saint Augustin:

nais après tout, le mourant en porte la peine, et pour avoir ignoré l'extrémité où il étoit, il meurt dans la haine de Dieu et en réprouvé. Quoi donc, me direz-vous, étoit-il juste qu'il périt par la faute d'un autre? Ah! répond ce Père, si c'est par la faute d'un autre qu'il périt, ce n'est point pour la faute d'un autre qu'il est condamné, mais pour son propre péché. Dieu à qui il appartient d'en ordonner, permet que son propre péché, qui pouvoit être expié à la mort, par la faute d'un autre ne le soit pas, et que du domaine de la grâce et de la miséricorde sous lequel il étoit encore, il passe pour l'éternité tout entière sous celui de la justice. *In peccato vestro moriemini.*

Mais si le pécheur lui-même, en mourant, soupire après le remède, s'il le demande, et qu'il témoigne de l'empressement pour l'avoir, qu'arrive-t-il souvent? Hélas! Chrétiens, voici le comble du malheur, et c'est ici que nous devons nous écrier : *O altitudo!*[1] ô profondeur des conseils de Dieu! Semblable à l'infortuné Ésaü qui, comme dit l'Apôtre, ne trouva point cette pénitence qu'il cherchoit, quoiqu'il la cherchât avec larmes, *Non enim invenit pœnitentiæ locum, quamquam cum lacrymis inquisisset eam;*[2] ce pécheur mourant, tout empressé qu'il est de recourir aux sources publiques de la grâce, c'est-à-dire aux sacremens de Jésus-

[1] Rom. 11. — [2] Hebr. 12.

Christ, peut encore être de ceux sur qui tombe l'anathème du Sauveur des hommes; et parce que ces sources ouvertes à tout le monde, ne le sont pas pour lui, il meurt dans son péché : *In peccato vestro moriemini.*

C'est de quoi nous avons cent fois été témoins, ou de quoi cent fois nous avons entendu parler. Un homme est surpris, lorsqu'il s'y attendoit le moins : il se voit aux portes de la mort; et dans l'horreur d'un danger si pressant, il voudroit ménager ce qui lui reste de vie. Toute sa foi se réveille; l'image d'un Dieu irrité le frappe, le saisit; et frappé, saisi de cette image, il semble conjurer tous ceux qui l'approchent de le secourir, et leur dire comme Job : *Miseremini mei, miseremini mei, saltem vos amici mei;*[1] pensez à moi, vous au moins qui êtes mes véritables amis, et pendant que les autres s'occupent en vain auprès d'un corps que la mort va mettre au tombeau, aidez-moi à sauver mon âme. En effet, on s'y emploie, on y travaille, on cherche un prêtre, un confesseur : mais ce prêtre, ce confesseur ne se trouve point; mille contre-temps conspirent à l'éloigner; ce qui ne l'avoit jamais arrêté, l'arrête à cette heure : il vient enfin, mais trop tard, et lorsque le malade, sans connoissance et sans parole, ne peut plus ni l'entendre ni lui répondre. Et cela pourquoi? pour ac-

[1] Job. 19.

complir l'autre partie de la prédiction de Jésus-Christ : *Quæretis me*, vous me chercherez, non plus dans ma personne, mais dans celle de mes ministres et des dispensateurs de mes sacremens, et vous ne me trouverez pas ; et parce que vous ne me trouverez pas dans mes ministres, et que vous n'aurez pas d'ailleurs de quoi suppléer au défaut de leur ministère par un pur et parfait amour, vous mourrez dans votre péché : *In peccato vestro moriemini.*

Je dis plus : ce prêtre, vicaire et ministre de Jésus-Christ, se trouvera ; mais, par un autre secret de réprobation encore plus terrible, avec tout le pouvoir de l'Église dont il est muni, il n'aura pas le don d'assister un pécheur mourant. Au lieu de le toucher, il le rebutera ; au lieu de l'éclairer, il l'embarrassera, il le troublera : il aura les clefs du ciel entre les mains, mais il n'aura pas la clef de ce cœur pour y entrer. Car Dieu, Chrétiens, ne se sert pas de toutes sortes d'instrumens pour opérer ses miracles. Comme il ne nous convertit pas, tout Dieu qu'il est, par toutes sortes de grâces, aussi ne lui plaît-il pas de nous convertir par toutes sortes de personnes. Si, dans la disposition où étoit ce malade, il eût eu un homme éclairé, zélé, expérimenté, plein de l'esprit de Dieu et de son onction, il seroit mort en saint ; mais parce que cet homme lui a manqué, et qu'il a pu faire la même

plainte que le paralytique de l'Évangile, *Hominem non habeo*,[1] il est mort en impénitent. Encore une fois, tous ces malheurs l'ont-ils rendu devant Dieu plus criminel? Non; mais ses crimes passés, dont il étoit coupable, joints à ces malheurs, dont il a été innocent, l'ont fait mourir, sans un nouveau péché, dans l'impénitence : *In peccato vestro moriemini.*

Affreux, mais juste châtiment du ciel; et c'est ainsi que l'impénitence de la vie conduit à cette seconde impénitence de la mort, par voie de punition. Combien Dieu s'en est-il expliqué de fois dans l'Écriture? combien de fois le Fils de Dieu nous en a-t-il avertis dans l'Évangile? Car que signifient autre chose ces menaces si expresses et si souvent réitérées : je vous ai appelé, et vous avez fermé l'oreille à ma voix; vous m'avez méprisé : viendra le temps et le jour où je vous mépriserai, où, sans vous appeler, je vous surprendrai; où, sans vous parler, je vous frapperai? Que veulent dire ces figures si bien marquées des vierges folles qui s'endorment, et dont les lampes se trouvent éteintes au moment que l'époux arrive; de ce maître qui paroît tout à coup dans sa maison, et qui, témoin du désordre où elle est par les violences et les débauches d'un domestique, le fait jeter dans les ténèbres; de ce voleur qui se cache, et qui vient dans la nuit?

[1] Joan. 5.

Quel sujet avons-nous de nous plaindre, quand Dieu nous punit de la sorte? Ne peut-il pas user de son droit, et nous prendre en telles conjonctures qu'il lui plaît? ne le peut-il pas, surtout après avoir si long-temps attendu, après avoir si fortement pressé et sollicité? Vous ne vous êtes pas servi du temps qu'il vous donnoit, il vous l'ôtera; vous avez lassé, fatigué, épuisé sa patience, sa colère éclatera; vous n'avez pas voulu retourner à lui quand vous le pouviez, vous ne le pourrez plus quand vous le voudrez; vous l'avez oublié pendant la vie, il vous oubliera à la mort. Car ce retour est bien naturel, dit saint Augustin; et tout fatal qu'il peut être, il vous est bien dû: mépris pour mépris, oubli pour oubli. Ce n'est pas que Dieu ne laisse quelquefois encore aux plus grands pécheurs tout le temps et tous les moyens nécessaires; mais s'ils ne meurent pas alors dans une impénitence criminelle, dans une impénitence malheureuse, au moins meurent-ils communément dans une impénitence secrète et inconnue; c'est la troisième partie.

TROISIÈME PARTIE.

Il en faut convenir, Chrétiens, et l'expérience nous le fait voir, que Dieu laisse encore quelquefois aux pécheurs du siècle, après une vie passée

dans le crime, le temps et les moyens de se reconnoître à la mort. Je sais même, et il est vrai que plusieurs alors ont en effet recours à la miséricorde de Dieu, se tournent vers Dieu, semblent revenir à Dieu par la pénitence. Mais ce que j'ajoute, et ce qui vous doit paroître, comme à moi, bien terrible, c'est que toute pénitence n'est pas recevable au tribunal de Dieu : pourquoi ? parce que toute pénitence n'est pas une pénitence efficace; mais qu'il y a mille pénitences fausses et trompeuses, sur quoi l'on ne peut compter, et dont nous ne pouvons attendre nul fruit de salut. Si donc le pécheur, séduit par de spécieuses apparences, s'égare jusque dans sa pénitence même, où en est-il ? État bien déplorable! savoir avec assurance qu'on est criminel, et ne savoir pas si l'on est pénitent! avoir tous les dehors de la pénitence, et peut-être n'en avoir pas le fonds! D'où il s'ensuit que ce qui devoit être un principe de confiance pour le pécheur, est la matière de ses inquiétudes; que ce qui paroît le devoir sauver, est souvent ce qui le doit perdre, et qu'en mourant dans l'exercice de la pénitence, il peut encore être réprouvé, parce qu'il peut encore mourir dans son péché. Voilà, mes chers Auditeurs, ce que la religion nous enseigne, et sur quoi est fondé cet avis que nous donne le Sage, de trembler même pour les péchés remis, parce qu'à notre égard, dit saint Chrysos-

tôme, ils ne peuvent être tout au plus que présumés tels : *De propitiato peccato noli esse sine metu.*[1]

Or, si cela convient à tous les pécheurs, on peut dire, et il est vrai, que c'est le caractère propre de ceux qui ne reviennent jamais à Dieu durant la vie, et qui persévèrent dans leurs désordres jusques à la mort. Car, bien loin qu'ils puissent compter sur leur pénitence, ils doivent positivement s'en défier. Je n'en dis point encore assez ; j'ajoute que de la manière dont ils se proposent de la faire, cette pénitence, ils ont presque tout lieu d'en désespérer. Pourquoi? j'en donne, après saint Augustin, trois raisons. Premièrement, parce que rien en soi n'est plus difficile à l'homme que la vraie pénitence. Secondement, parce que, de tous les temps, celui où la vraie pénitence est plus difficile, c'est le temps de la mort. Troisièmement, parce qu'entre tous les hommes à qui la vraie pénitence est difficile aux approches de la mort, il n'en est point pour qui elle doive plus l'être que pour ceux qui ne l'ont jamais faite pendant la vie. Trois propositions incontestables, et qui, bien pénétrées, ne laissent plus aux pécheurs du siècle d'autre parti à prendre que celui d'une prompte et d'une sincère conversion à Dieu. Encore un moment d'attention ; ceci le demande.

Rien de plus difficile à l'homme que la vraie

[1] Eccli. 5.

pénitence : car pour cela il faut qu'il change de cœur, il faut qu'il se haïsse lui-même, qu'il se renonce lui-même, qu'il se dépouille de lui-même, qu'il se détruise en quelque sorte et qu'il s'anéantisse lui-même; c'est-à-dire, qu'il cesse d'être ce qu'il étoit, et qu'il devienne un homme nouveau. Il faut qu'il ait horreur de ce qui lui paroissoit le plus aimable, et qu'il commence à aimer ce qu'il avoit le plus en horreur; qu'il n'ait plus de passions que pour les combattre, plus de sens que pour les captiver, plus d'esprit que pour le soumettre, plus de corps que pour lui déclarer la guerre et le mortifier. Car c'est en quoi consiste, je ne dis pas la perfection, mais l'essence et le fond de la pénitence chrétienne. Or, vous savez s'il est aisé à un pécheur d'en venir là.

Point de temps où cette pénitence soit plus difficile et par conséquent plus rare, que le temps de la mort : car à la mort, dit saint Augustin, ce n'est point vous proprement qui quittez le péché, c'est le péché qui vous quitte; ce n'est point vous qui vous détachez du monde, c'est le monde qui se détache de vous; ce n'est point vous qui rompez vos liens, ce sont vos liens qui se rompent par un effet de notre commune fragilité : *Si vis agere pœnitentiam, quando jam peccare non potes, peccata te dimiserunt, non tu illa.*[1] Or, afin que votre péni-

[1] Aug.

tence fût devant Dieu ce qu'elle doit être, il faudroit que cette séparation, que ce détachement, que ce divorce vînt de vous-mêmes. Vous me direz que l'un sert à l'autre, et qu'on a moins de peine à se détacher des choses quand elles-mêmes elles nous abandonnent : mais moi je vous réponds avec saint Ambroise, qu'il en va tout autrement, et que le cœur de l'homme n'est jamais plus passionné, jamais plus ardent pour les objets qui entretiennent sa cupidité, que quand ces objets lui échappent, et qu'une force supérieure nous les arrache ou qu'elle nous arrache à eux. Tout ce que nous pouvons faire alors, c'est de souffrir; mais de s'en détacher volontairement soi-même, ce qui néanmoins est essentiel à la pénitence, c'est à quoi nous sentons des répugnances infinies et ce qui demande les plus grands efforts.

Mais enfin et en particulier, pour qui la vraie pénitence doit-elle à la mort avoir des difficultés plus insurmontables, et pour qui peut-on dire qu'elle est quelquefois comme impossible ? Ah ! Chrétiens, n'est-ce pas pour ces pécheurs obstinés qui n'en ont eu nul usage dans la vie, et qui se sont fait de leur impénitence une habitude et un état ? Car que s'ensuit-il de cet endurcissement de cœur où ils ont vécu, et de cette présomption d'esprit qui leur fait croire à la mort qu'ils veulent se convertir ? c'est que leur péni-

tence alors n'est communément, pour ne rien dire de plus, qu'une pénitence insuffisante, pourquoi? parce qu'elle n'est, ni volontaire dans son principe, ni surnaturelle dans son motif. Pénitence forcée, et pénitence toute naturelle : deux qualités de la pénitence des démons dans l'enfer, et des pécheurs à la mort.

Pénitence forcée : j'ose défier le pécheur même le plus présomptueux de n'en pas convenir. Car où est la liberté, quand le cœur, si je puis parler ainsi, n'est mû que par les ressorts, ou d'une crainte servile, ou d'une nécessité inévitable? Est-ce un renoncement libre au péché, quand on n'y renonce que parce qu'on n'est plus en état de le commettre? Est-ce une soumission libre à Dieu, quand on ne s'y soumet que parce qu'on est déjà sous le glaive de sa justice, et qu'on ne peut plus s'en défendre? Est-une séparation libre du monde, quand on ne s'en sépare que parce qu'il n'y a plus de monde pour nous? Cependant la pénitence pour être efficace et vraie doit être volontaire et libre; et dès qu'elle ne l'est pas, fût-elle d'ailleurs aussi vive, aussi touchante que celle d'Esaü, qui selon l'expression de l'Écriture, le fit, non pas gémir, mais rugir, *Irrugiit clamore magno*,[1] c'est une pénitence de réprouvé. De là vient que les Pères, d'un consentement si universel, ont parlé de la

[1] Genes. 27.

pénitence des mourans, en des termes propres, non-seulement à consterner, mais à désespérer les pécheurs. De là vient que l'Église à qui il appartient d'en juger, s'est autrefois montrée si peu favorable à ces sortes de pénitences, et que sans les rejeter absolument, ce qu'elle n'a jamais cru devoir faire pour ne pas borner la miséricorde de Dieu, elle a au reste usé de toute la rigueur de sa discipline à l'égard de ces pénitens de la mort, pour nous apprendre combien leur pénitence lui étoit suspecte. De là vient que suivant les anciens canons rapportés dans les conciles, ceux qui ne demandoient le baptême qu'à l'extrémité de la vie, n'étoient, ce semble, reconnus chrétiens qu'avec réserve; jusque-là même qu'on les tenoit pour irréguliers, et saint Cyprien en apporte la raison; c'est, dit-il, qu'on les regardoit comme des hommes qui ne servoient Dieu que par contrainte, et qui n'étoient à lui que parce qu'ils n'avoient pu éviter d'y être. Et en effet, reprend saint Augustin, celui qui ne condamne les déréglemens de sa vie, que lorsqu'il faut malgré lui qu'il sorte de la vie, fait bien voir que ce n'est pas de bon gré, mais par nécessité qu'il les condamne : *Qui prius a peccatis relinquitur quam ipse relinquat, non ea libere, sed quasi ex necessitate condemnat.*[1]

Pénitence naturelle et tout humaine, c'est-à-

[1] Aug.

dire, qui n'a ni Dieu ni le péché pour objet. Car que craignent-ils, ajoute saint Augustin, ces pénitens prétendus? craignent-ils de perdre Dieu, de déplaire à Dieu, d'encourir la disgrâce de Dieu? Non, mes Frères, répond ce saint docteur, ils ne craignent rien de tout cela, et la preuve en est évidente, puisque tandis qu'ils n'ont eu rien autre chose à craindre, ils n'ont jamais pensé à se convertir : ils craignent de brûler, et ils ne craignent point de pécher : *Ardere metuunt, peccare non metuunt.*[1] Or dès-là leur pénitence est vaine; pourquoi? parce que ce n'est plus la grâce ni le Saint-Esprit, mais l'amour-propre qui l'excite : il suffit de s'aimer soi-même, sans aimer Dieu, pour faire une telle pénitence; mais il ne suffit pas de s'aimer soi-même pour faire une pénitence chrétienne, ni pour se remettre en grâce avec Dieu. On meurt donc dans l'exercice de la pénitence, et néanmoins on meurt dans son péché, parce que le péché n'est pas détruit par toute pénitence, et que s'il y en a une incapable de le détruire, c'est celle-là. Ce qui faisoit conclure à saint Grégoire pape, qu'il y avoit plus de pécheurs dans le christianisme qui périssoient par la fausse pénitence, que par l'impénitence même, et qu'ainsi la prédiction de Jésus-Christ avoit toute une autre étendue que nous ne

[1] Aug.

pensons, quand il nous dit : *In peccato vestro moriemini.*

Cette conséquence vous trouble, mais est-ce moi, Chrétiens, qui l'ai tirée ? et pouvois-je ou la supprimer, ou l'affoiblir sans être prévaricateur de mon ministère ? Puis-je faire parler les Pères autrement qu'ils n'ont parlé, et effacer de l'Évangile ce qui y est écrit ? Effrayé que je suis moi-même, dois-je vous laisser dans une sécurité trompeuse, sans vous donner la même frayeur que je ressens ? Je n'ignore pas, mes chers Auditeurs, que ce qui est impossible aux hommes, ne l'est point à Dieu, et qu'il peut, maître qu'il est des cœurs, opérer dans le cœur même le plus impénitent, une pénitence parfaite. Je n'ignore pas que ce fut ainsi que ce fameux criminel crucifié avec Jésus-Christ, fit pénitence sur la croix, et qu'il mourut dans la grâce après avoir vécu dans le péché. Mais je sais aussi ce que remarque saint Ambroise, que c'étoit alors le temps des miracles, que Dieu étoit engagé à faire des coups extraordinaires pour honorer la mort de son Fils, qu'il falloit au Sauveur des hommes de tels prodiges pour prouver sa divinité ; et que cette conversion, qui dans tous les siècles a passé pour un exemple singulier, doit par-là même, bien loin de consoler les pécheurs et de les rassurer, répandre au contraire dans leurs âmes une sainte frayeur. Voilà ce que je sais,

et ce qui me confirme encore davantage dans la créance de cette triste vérité, que presque tous ces pécheurs du monde, qui ne font pénitence qu'à la mort, avec toute leur pénitence meurent dans leur péché : *In peccato vestro moriemini.*

Vous me demandez comment ce dernier mystère de réprobation s'accomplit, et par quelle voie l'impénitence de la vie les conduit à cette fausse pénitence de la mort? Je réponds, et c'est ce que je vous conjure de méditer sans cesse ; car voici un des points les plus solides et les plus importans : je réponds et je dis que l'impénitence de la vie conduit les pécheurs à la fausse pénitence de la mort par voie d'illusion, et il n'y a, ce me semble, personne qui n'entre d'abord dans ma pensée. Je m'explique néanmoins, et je veux dire que le pécheur n'ayant jamais fait nul exercice de la pénitence, que ne l'ayant jamais pratiquée pendant qu'il a vécu, il n'a jamais appris à la connoître : d'où je conclus qu'il y doit être trompé à la mort, et que par une conséquence très-naturelle, il doit alors aisément confondre la vraie pénitence avec une pénitence imparfaite et défectueuse. Car comment pourroit-il bien juger de ce qu'il n'a jamais connu? et s'il n'en peut bien juger, comment n'y sera-t-il pas surpris? comment, dis-je, ne le sera-t-il pas, surtout dans une matière aussi délicate que celle-là, et où il s'agit de discerner les mou-

vemens les plus secrets et les plus intérieurs de l'âme? Si dans le cours de la vie cet homme avoit fait quelque pénitence, en la faisant il s'en seroit formé peu à peu l'idée; et à force de s'éprouver soi-même, il auroit enfin reconnu en quoi diffère une douleur efficace de celle qui ne l'est pas : mais il n'en a jamais fait l'essai, et il se trouve là-dessus à la mort sans habitude et sans expérience : est-il surprenant que l'ennemi lui impose, que son propre sens l'égare, qu'il prenne la figure pour la vérité, l'accident pour la substance; qu'il compte les désirs pour les effets, les grâces et les inspirations pour les actes, et que préoccupé de ses erreurs, tout pénitent qu'il est en apparence, il meure en effet dans son péché : *In peccato vestro moriemini.*

C'est à vous maintenant, Chrétiens, à délibérer; ou plutôt, y a-t-il à délibérer un moment, et la juste conclusion, n'est-ce pas de vous disposer par la vraie pénitence de la vie à la vraie pénitence de la mort? Car de prétendre que vous serez tout à coup maîtres dans une science où les illusions sont si fréquentes, si subtiles, si dangereuses; de croire que votre coup d'essai sera un chef-d'œuvre, c'est la plus aveugle témérité. Vous pleurerez, mais vous ne vous convertirez pas; vous pousserez des soupirs, vous gémirez devant Dieu, mais vous ne vous convertirez pas; vous leverez les mains au ciel, vous tendrez les bras vers le crucifix, mais vous

ne vous convertirez pas : pourquoi? parce que sous ces dehors spécieux d'une douleur apparente, vous aurez toujours un cœur de pierre, et c'est là que j'applique ces paroles du Prophète : *De medio petrarum dabunt voces.*[1] Vous tromperez, sans le vouloir, ceux qui vous verront et qui vous entendront; vous tromperez jusques au ministre qui vous donnera ses soins, et qui pensera les avoir utilement employés pour vous. Vous vous tromperez vous-même, mais vous ne tromperez pas Dieu ; et en sortant de ce monde, au lieu de trouver, ainsi que vous l'espériez, un Dieu de miséricorde, vous ne trouverez qu'un Dieu vengeur. Le temps de le chercher ce Dieu de miséricorde, c'est la vie; le temps de le trouver, c'est la mort ; et le temps de le posséder, c'est l'éternité bienheureuse, que je vous souhaite, etc.

[1] Ps. 103.

SERMON

POUR

LE MERCREDI DE LA IIe SEMAINE.

SUR L'AMBITION.

Respondens autem Jesus, dixit : Nescitis quid petatis. Potestis bibere calicem quem ego bibiturus sum ? Dicunt ei : Possumus. Ait illis : Calicem quidem meum bibetis : sedere autem ad dexteram meam vel sinistram non est meum dare vobis.

Jésus leur répondit, et leur dit : Vous ne savez ce que vous demandez. Pouvez-vous boire le calice que je boirai ? Ils lui dirent : Nous le pouvons. Alors il leur répliqua : Vous boirez le calice que je dois boire : mais d'être assis à ma droite ou à ma gauche, ce n'est pas à moi de vous l'accorder. Saint Matth., chap. 20.

SIRE,

CE n'est pas sans une providence particulière, que Jésus-Christ qui venoit enseigner aux hommes l'humilité, choisit des disciples dont les sentimens

furent d'abord si opposés à cette vertu ; et qui dans la bassesse de leur condition, avant que le Saint-Esprit les eût purifiés, ne laissoient pas d'être superbes, ambitieux et jaloux des honneurs du monde. Il vouloit dans les désordres de leur ambition, nous découvrir les nôtres ; et dans les leçons toutes divines qu'il leur faisoit sur un point si essentiel, nous donner des règles pour former nos mœurs et pour nous réduire à la pratique de cette sainte et bienheureuse humilité, sans laquelle il n'y a point de piété solide ni même de vrai christianisme. C'est le sujet de notre évangile : deux disciples se présentent devant le Sauveur du monde, et le prient de leur accorder les deux premières places de son royaume. Comme ils ne le connoissoient pas encore ce royaume spirituel, et qu'ils ne l'envisageoient que comme un royaume temporel, il est évident que l'ambition seule, et le désir de s'élever au-dessus des autres les porta à lui faire cette demande. Mais vous savez, Chrétiens, comment ils furent reçus : et de ce qui se passa dans une occasion si remarquable, nous pouvons aisément reconnoître en quoi consiste le désordre de l'ambition, quels en sont les divers caractères, quels en sont les effets et les suites, et quels en doivent être enfin les remèdes. Matière d'autant plus importante et plus nécessaire, que l'ambition est surtout le vice de la cour. Car quoiqu'il n'y ait point d'état

à couvert de cette passion, et que sa sphère, pour ainsi parler, soit aussi étendue que le monde, on peut dire néanmoins, et il est vrai, que c'est particulièrement dans les palais des rois que se trouvent les ambitieux : *Ecce in domibus regum sunt;*[1] que c'est là qu'ils forment de plus grands projets, là qu'ils font jouer plus de ressorts, et là même aussi qu'il est beaucoup plus difficile de les détromper et de les guérir. Il y a des vices, dit saint Chrysostôme, que l'on combat sans peine et qui se détruisent d'eux-mêmes, parce que le monde, tout aveugle et tout corrompu qu'il est, a toutefois encore assez de lumière pour en voir la honte, et assez de raison pour les condamner. Mais à la cour, bien loin de se faire un crime de l'ambition, on s'en fait une vertu; ou si elle y passe pour un vice, du reste on la regarde comme le vice des grandes âmes, et l'on aime mieux les vices des grandes âmes que les vertus des simples et des petits. J'ai donc aujourd'hui spécialement besoin des grâces du ciel. Demandons-les par l'intercession de la plus humble des vierges. *Ave, Maria.*

Il n'appartient qu'à Dieu de nous donner les véritables idées des choses ; et dans le sujet que je traite, renonçant à mes propres pensées, je dois m'en tenir uniquement aux instructions de notre

[1] Matth. 11.

divin maître, puisqu'en trois paroles de l'Évangile il me fournit lui-même le dessein le plus naturel, le plus juste et le plus complet. Comprenez-le bien, s'il vous plaît.

Ces deux frères, enfans de Zébédée, demandent au Sauveur du monde les deux premières places de son royaume; et le Sauveur du monde, au lieu de leur répondre précisément, et de s'expliquer sur leur proposition, leur en fait trois autres bien différentes. Car premièrement, il leur déclare que ce n'est point lui, mais son Père qui doit nous élever à ces places et à ces rangs d'honneur dont ils paroissent si jaloux : *Sedere autem ad dexteram meam vel sinistram, non est meum dare vobis, sed quibus paratum est a Patre meo.*[1] Secondement, il leur fait entendre qu'ils ne doivent point chercher, comme les nations infidèles, à dominer; mais que celui d'entre eux qui veut être grand, doit établir pour principe de se regarder comme le serviteur des autres, et croire que la préséance où il aspire, ne sera pour lui qu'un fonds de dépendance et d'assujettissement : *Non ita erit inter vos, sed qui voluerit inter vos major fieri, fiat sicut minor; et qui præcessor est, sicut ministrator.*[2] Enfin il les interroge à son tour, et il veut savoir d'eux s'ils pourront boire son calice, c'est-à-dire le calice de ses souffrances : *Potestis bibere calicem, quem*

[1] Matth. 20. — [2] Ibid.

ego bibiturus sum?[1] Trois choses, Chrétiens, parfaitement propres à détruire trois erreurs, dont ces deux apôtres étoient prévenus. Car ils supposoient, sans remonter plus haut, que Jésus-Christ, en qualité d'homme, leur pouvoit donner ces places honorables qu'ils ambitionnoient; et Jésus-Christ leur fait connoître que nul ne peut légitimement les occuper, hors ceux à qui elles ont été préparées et assignées par son Père céleste. Leur prétention, en obtenant ces deux places, étoit de se distinguer des autres et de prendre l'ascendant sur eux; et Jésus-Christ les détrompe en les avertissant que d'être placé au-dessus des autres, n'est qu'une obligation plus étroite de travailler pour les autres et de les servir. Enfin ils se proposoient, dans ce prétendu royaume de Jésus-Christ et dans cette préséance imaginaire, une vie douce et commode; et Jésus-Christ leur apprend combien cette préséance leur doit coûter, et que, pour l'avoir, il faut boire un calice d'amertume, et être baptisé d'un baptême de sang.

Leçons admirables, où il semble que le Fils de Dieu ait voulu ramasser tout ce que la morale chrétienne a de plus fort, pour corriger les désordres de notre ambition. Car prenez garde, mes chers Auditeurs: les honneurs du siècle que notre ambition nous fait rechercher avec tant d'ardeur,

[1] Matth. 20.

peuvent être considérés en trois manières, ou selon trois rapports qui leur conviennent : par rapport à Dieu, qui en est le distributeur; par rapport au prochain, au-dessus de qui ils nous élèvent; et par rapport à nous-mêmes, qui les possédons ou qui nous les procurons. Sous le premier rapport, les honneurs du siècle sont dans l'ordre de la prédestination éternelle, autant de vocations de Dieu; et notre ambition les profane en les recherchant comme des avantages purement temporels : ce sera la première partie. Sous le second rapport, les honneurs du siècle sont de vrais assujettissemens à servir le prochain; et notre ambition en abuse, en les recherchant pour exercer un vain empire et une fière domination : ce sera la seconde partie. Sous le troisième rapport, les honneurs du siècle sont des engagemens indispensables à travailler et à souffrir; et notre ambition les corrompt, en les recherchant dans la vue d'y trouver une vie tranquille et agréable : ce sera la conclusion de ce discours. Armons-nous donc aujourd'hui, contre une passion si dangereuse, des trois maximes du Sauveur du monde; et quand l'ambition nous tente, et qu'elle nous sollicite de nous pousser à certains rangs distingués dans le monde, disons-lui que ce n'est pas elle, mais Dieu qui nous y doit appeler, parce que ces rangs, quoique rangs du monde, sont en effet de la disposition et du ressort

de Dieu ; *Sed quibus paratum est a Patre meo :* première vérité. Quand elle nous inspire un orgueil caché, et qu'elle nous flatte d'une secrète complaisance de voir les autres au-dessous de nous, opposons-lui ce grand oracle de la sagesse évangélique, que celui qui se trouve le premier, doit être le serviteur et l'esclave; *Et qui præcessor est, sicut ministrator :* seconde vérité. Quand elle nous attire par l'espérance des commodités de la vie, et des douceurs qui semblent accompagner les dignités et les emplois éclatans, confondons-la par le souvenir des devoirs laborieux, et même des croix inséparables de ces emplois et de ces dignités, et demandons-nous à nous-mêmes, pourrai-je boire ce calice? *Potestis bibere calicem?* troisième et dernière vérité. C'est tout le sujet de votre attention.

PREMIÈRE PARTIE.

Quelque liberté que Dieu ait donnée à l'homme en le laissant, comme parle l'Écriture, entre les mains de son conseil, c'est une maxime générale, fondée sur tous les principes de la religion, qu'il n'y a point d'état dans la vie où il soit permis à l'homme chrétien d'entrer sans vocation de Dieu; point de condition dont la première et l'essentielle règle ne soit d'y être appelé de Dieu; point de rang,

ni d'emploi qui ne devienne dangereux, quand on s'y engage sans avoir consulté Dieu. En cela, dit saint Chrysostôme, consiste le droit de souveraineté, que Dieu s'est réservé sur la créature raisonnable et intelligente; et moi je dis, en cela consiste le bienheureux engagement qu'a la créature raisonnable et intelligente, à n'user de sa liberté et de ses droits que dépendamment de Dieu, son seigneur et son souverain, puisqu'il n'y a rien qui se trouve si étroitement lié avec le salut que ce que nous appelons vocation.

En effet, mes chers Auditeurs, toute notre prédestination roule presque sur ce point, je veux dire sur le choix des états que nous embrassons. De là dépend presque uniquement le bonheur ou le malheur de notre éternité; et en voici la raison: parce que la prédestination, disent les théologiens, n'est rien autre chose, de la part de Dieu, qu'un certain enchaînement de grâces qui nous sont préparées; et de notre part, qu'une suite d'actions sur quoi est appuyé le jugement décisif que Dieu fait de nous. Or la plupart des grâces que nous recevons, sont des grâces déterminées à notre état; et presque tous les péchés que nous commettons, viennent des tentations et des dangers où nous expose notre état. Combien de réprouvés dans l'enfer auroient vécu sur la terre comme des saints, s'ils avoient suivi la voix de Dieu en embrassant l'état

où Dieu les appeloit; et combien de saints dans le ciel auroient été sur la terre des impies et des libertins, s'ils avoient choisi telle condition où Dieu ne les appeloit pas?

C'est le raisonnement que tout chrétien doit faire en prenant les choses dans leur source primitive, qui est l'adorable providence. Or quoique ce principe soit universel, et qu'il convienne également à tout ce qui peut être dans la vie un sujet de délibération et d'élection, il faut néanmoins reconnoître qu'il doit être surtout appliqué à ce qui regarde les honneurs du siècle et notre agrandissement dans le monde. Je veux dire, que pour parvenir sûrement et irréprochablement aux honneurs du siècle, il faut une vocation plus expresse, plus certaine, plus infaillible. Car c'est ainsi que l'Apôtre l'a hautement déclaré, en publiant cette loi si solennelle, que l'ambition des hommes a toujours affecté de contredire, mais que la parole de Dieu lui opposera éternellement, savoir, que nul ne doit s'attribuer l'honneur à lui-même, mais qu'il est uniquement pour celui à qui Dieu le destine: *Nec quisquam sumit sibi honorem, sed qui vocatur a Deo.* [1] Règle également fondée, et sur l'intérêt de Dieu, et sur l'intérêt de l'homme. Intérêt de Dieu, puisque c'est à lui que l'honneur appartient, et par conséquent à lui seul qu'il appartient aussi de le

[1] Hebr. 5.

donner comme il lui plaît, quand il lui plaît, et à qui il lui plaît. Car s'il est de son droit et de sa grandeur d'ordonner de tout dans le monde, n'est-il pas à plus forte raison de cette même grandeur et de ce même droit, de régler à son gré et selon ses vues ce qu'il y a dans le monde de plus distingué? Intérêt de l'homme, puisqu'on peut dire en général qu'il n'y a rien de plus dangereux pour le salut de l'homme, que l'élévation : mais si toute élévation est dangereuse, combien l'est celle où l'on s'est porté de soi-même, et selon les désirs de son cœur?

Quoi qu'il en soit, Chrétiens, voilà la règle que nous devons suivre; mais est-ce la règle que nous suivons? Ah! c'est ici que votre attention m'est nécessaire, et je n'aurois qu'à consulter l'expérience pour vous convaincre de ce que j'ai maintenant à vous reprocher ou à déplorer avec vous. Les honneurs du monde sont dans les principes de la prédestination éternelle, autant de vocations de Dieu; mais le scandale du christianisme est de les voir aujourd'hui traités comme les choses les plus profanes. Car, au mépris de saint Paul et de sa règle, on y entre sans vocation; on les obtient par brigue et par artifice; de quelque nature qu'ils soient, on les regarde comme dus à sa naissance; on les poursuit comme des récompenses de ses services; on en fait des établissemens de famille et de mai-

son ; on les mesure par le plus ou le moins d'intérêt, le plus ou le moins de profit qui en revient ; on en fait des commerces sordides et honteux. Et tout cela sans remords, sans inquiétude, parce qu'on s'autorise d'une prescription imaginaire et d'un faux usage ; comme si le déréglement de notre conduite pouvoit jamais devenir un titre contre les droits de Dieu. Sur quoi gémirons-nous, si ce n'est pas sur de semblables abus?

Venons au détail ; et quelque confusion qu'il nous en coûte, ne craignons point de découvrir nos plaies, dans la nécessité pressante et extrême où nous sommes de les guérir. On se pousse aux honneurs du siècle sans vocation ; et je n'en suis pas surpris, puisque l'erreur va jusqu'à supposer, qu'il ne faut point pour ces sortes d'états de vocation. Il faut une grâce de vocation pour embrasser une vie humble dans le cloître ; on en convient : mais pour s'élever aux premiers rangs, mais pour être assis sur les tribunaux, mais pour se charger des affaires publiques, mais pour exercer des emplois, où l'on a entre les mains les intérêts de toute une ville, de toute une province, de tout un royaume ; mais pour occuper des places qui demanderoient, s'il étoit possible, la sainteté des anges, l'ambition d'un homme et sa cupidité suffit ; c'est à lui-même d'être l'auteur de sa destinée, et il n'a qu'à s'en rapporter à son propre témoi-

gnage ou plutôt à sa présomption. Le Fils de Dieu a beau dire dans notre évangile, que ces places ne sont que pour ceux à qui son Père les a destinées ; *Sed quibus paratum est a Patre meo* :[1] cette destination du Père céleste est un mystère inconnu à l'ambitieux. En vain saint Chrysostôme lui remontre-t-il, que ces emplois ont des engagemens nécessaires avec la conscience, et par conséquent qu'ils doivent être, si j'ose parler ainsi, du domaine de la grâce; ce domaine de la grâce qui l'incommode, et qui borneroit ses projets, lui paroît chimérique. En vain saint Bernard lui fait-il entendre que plus ces honneurs sont relevés et distingués, plus ils demandent une vocation qui les sanctifie ; l'habitude qu'il s'est faite de n'y procéder que par les vues d'une prudence charnelle, le rend insensible à tout. Pour les dignités même de l'Église, quel égard a-t-on aujourd'hui à la vocation divine ? Y engager des enfans encore incapables d'être appelés, les y faire entrer avant qu'ils soient en état de les connoître ; et quand cette connoissance leur est enfin venue, les forcer, au hasard de leur damnation, à s'en tenir là, est-ce agir dans la pensée que ces dignités ecclésiastiques sont d'un ordre spirituel, et qu'il n'appartient qu'à Dieu même d'en disposer ?

Ce n'est rien encore. Car si le mérite et la vertu

[1] Matth. 20.

suppléoient en quelque manière au défaut de la vocation et de la grâce ; quoiqu'il y eût toujours, selon saint Grégoire pape, de l'indécence à s'attirer par ces voies-là mêmes les honneurs du siècle, encore pourroit-on dire qu'ils ne seroient pas absolument profanés. Mais quand à l'exclusion du mérite, on voit, comme il n'arrive que trop, remuer tous les ressorts de l'intrigue, de la cabale, de l'intercession, de la faveur : quand le crédit et l'amitié s'en mêlent, et qu'ils y ont la meilleure part : quand on y emploie la ruse et la fraude, qu'on y joint l'importunité, et qu'à l'exemple de la mère des deux disciples, on joue toute sorte de personnages, de suppliant, de négociant, d'offrant, d'adorateur et de client, *Adorans et petens :*[1] quand on ne se cache pas même d'user de tels moyens, mais qu'on s'en déclare, qu'on s'explique ouvertement de ses prétentions, qu'on se fait une politique d'en venir à bout, et qu'après n'y avoir épargné ni souplesse ni bassesse, on se glorifie encore du succès, comme d'un trait d'habileté : le dirai-je ? quand on s'introduit aux honneurs par la porte de l'infamie, et que pour s'en ouvrir le chemin, on corrompt celui-ci par promesses, celle-là par présens, cet autre par menaces : enfin, quand pour y réussir plus sûrement, on s'appuie du vice même et de l'iniquité dont on recher-

[1] Matth. 20.

che la protection : quand tout cela, dis-je, à force d'être commun passe même pour innocent, pour légitime, pour honnête, que peut-on conclure, sinon que toutes les idées de l'honneur, j'entends celles que Dieu nous avoit imprimées, s'effacent tous les jours de nos esprits, puisque nous n'envisageons plus ces honneurs du monde comme des rangs marqués par la Providence, mais comme des objets de nos passions, ou comme des dons de la fortune, exposés aux entreprises des plus hardis ?

Écoutez-moi toujours, Chrétiens, et ne perdez rien d'une morale si étendue. On poursuit les honneurs même les plus saints, comme dus à sa naissance, autre prévarication ; et sans nul fondement que celui-là, on se croit bien établi, et même en droit de prétendre à tout. C'est assez d'avoir de la qualité, pour aspirer à ce qu'il y a de plus éminent dans le sacerdoce. C'est assez d'être né d'un père opulent, pour se pousser aux plus grandes charges. C'est assez, selon le langage ordinaire, qu'un tel soit fils d'un tel, pour que le fils ait l'assurance de vouloir être tout ce qu'a été le père. Avec cela, quelle que soit son indignité et son incapacité personnelle, il n'y aura rien qu'il n'entreprenne : il jugera, il commandera, il gouvernera, il décidera du sort et de la vie des hommes, il sera, comme dit l'Évangile.

sur le chandelier, lorsqu'il devroit être caché sous le boisseau. Moïse, remarque Philon le Juif, se voyant sur le point de mourir, n'osa jamais nommer un de ses proches, pour lui succéder dans l'honorable commission qu'il avoit reçue de conduire le peuple : pourquoi ? parce qu'il ne crut pas, ajoute le même auteur, qu'un choix de cette conséquence lui appartînt, ni qu'il lui fût permis d'appeler les siens à un ministère, où lui-même n'étoit parvenu, que par une vocation expresse de Dieu : *Aut quia non putavit rem tantam ad suum pertinere judicium, aut quia ipse non potuerat nisi Deo vocante principatum suscipere.*[1] Ainsi raisonna ce saint législateur. Mais l'ambitieux bien plus éclairé, ou bien moins scrupuleux que Moïse, se destine sans hésiter, pour successeur à qui il lui plaît; et fait valoir aussi-bien que les enfans de Zébédée, la proximité du sang, pour venir à bout de tous les desseins que lui suggère son ambition. Il n'est pas jusqu'aux dignités les plus sacrées, dont certains esprits du monde, esprits intéressés et avares, ne continuent à dire aujourd'hui, mais avec bien plus de scandale, ce que disoient déjà du temps de David, les premiers du peuple d'Israël : Allons, possédons le sanctuaire de Dieu comme notre héritage : *Omnes principes eorum, qui dixerunt : Hereditate possi-*

[1] Philo.

deamus sanctuarium Dei :[1] c'est un bénéfice qui depuis tant d'années est dans notre maison, et qu'il y faut conserver. Mais moi je réponds avec le même prophète : *Deus meus, pone illos ut rotam, et sicut stipulam ante faciem venti :*[2] Faites-les, mon Dieu, tourner comme une roue, et dissipez-les, comme le vent dissipe la paille : c'est-à-dire, humiliez-les, détruisez-les, anéantissez-les ; et puisque dans ce qui concerne même votre culte, ils ont si peu d'égard à vous, n'ayez que des malédictions pour eux. Et en effet rien de plus fatal, ni de plus sujet à des suites malheureuses, que ces possessions héréditaires du sanctuaire de Dieu.

Mais j'ai rendu, dites-vous, des services considérables, et cette place qui vient de vaquer et que je poursuis, est une récompense qui me regarde naturellement ? Hé bien, reprend saint Bernard, que concluez-vous de ces services tant vantés par vous-même ? Pour avoir rendu des services, qui n'ont communément ni rapport, ni proportion avec la place que vous ambitionnez, en êtes-vous plus capable de la remplir ? Cette place est-elle faite pour reconnoître des services, tels que ceux dont vous voulez vous prévaloir ? Est-il juste, par exemple, que le sacerdoce et ce qui lui est annexé, soit la récompense d'un service temporel et mondain ? y auroit-il simonie plus

[1] Ps. 82. — [2] Ibid.

visible et plus condamnable que celle-là ? Faut-il parce que vous avez servi, qu'un pouvoir de mal faire et de vous perdre, vous soit mis en main ? Ayez servi avec tout le zèle, avec toute la fidélité qu'on pouvoit attendre de vous; cette fidélité doit-elle être récompensée dans votre personne, souffrez que je m'exprime ainsi, par la prostitution de l'autorité ? N'y a-t-il point pour ces prétendus services que vous mettez à un si haut prix, d'autre justice à vous rendre, que de vous faire monter à un degré, où Dieu ne vous veut pas ?

Cependant, mes chers Auditeurs, tel est l'aveuglement de notre cupidité : contre toutes les vues de Dieu, des honneurs où l'on doit être appelé par la vocation du ciel, on se fait par une indigne profanation, des établissemens pour la terre. Combien de pères et même de pères chrétiens, ou plutôt oubliant qu'ils sont chrétiens, tiennent le langage de cette mère de notre Évangile : *Dic ut sedeant hi duo filii mei!* [1] Placez mes deux enfans auprès de vous, et qu'ils aient, l'un à votre droite, l'autre à votre gauche, les plus hauts ministères de votre royaume. S'il y en a quelques-uns assez retenus, pour ne s'en pas déclarer si grossièrement, où sont ceux dans le cœur qui ne se le disent pas à eux-mêmes ? Car c'est là un des articles sur quoi je soutiens que la morale

[1] Matth. 20.

de Jésus-Christ, dont nous nous glorifions tant quelquefois, ne nous a point encore réformés. Tant de dévotion, tant de régularité qu'on le voudra sur tout autre point; on y consent, on s'en pique; mais on veut voir sa famille honorablement établie, je dis honorablement selon les maximes du monde. On veut voir ses enfans pourvus et pourvus avantageusement selon les idées du monde : c'est-à-dire, les uns dans l'Église avec tout le faste du monde, les autres dans le monde avec tout le luxe du paganisme; les uns riches des dépouilles des peuples, les autres du patrimoine de l'autel; les uns sur le pinacle du temple, où souvent la tête leur tourne; les autres dans les magistratures, où le poids de leurs obligations les accable : et parce que la corruption des mœurs suit presque infailliblement de là, les uns et les autres déréglés et scandaleux dans leur état : *Dic ut sedeant hi duo filii mei.*[1] Malédiction qui, par un juste mais terrible jugement de Dieu, semble être de nos jours attachée à toutes les familles des grands. Vous diriez même que cet abus ait désormais passé en loi, et que Dieu avec toute la supériorité de sa sagesse et de sa grâce soit obligé de s'y assujettir. Il suffit que ce jeune homme soit le cadet de sa maison, pour ne pas douter qu'il ne soit dès-là appelé aux fonctions redoutables de pasteur des

[1] Matth. 20.

âmes. Si les choses changeoient de face, sa vocation changeroit de même. Tandis qu'il aura un aîné, elle subsistera : et cela, dit-on, parce que pour l'intérêt de la famille il faut que l'un des deux s'avance par-là. Disons mieux et plus simplement ; et cela, parce que la fin qu'on se propose et que se proposent même bien des pères dévots, est de faire des familles puissantes, et non de faire des familles chrétiennes.

Je ne parle point d'un autre désordre, qui se trouve joint à celui-ci, et qui faisoit autrefois gémir Salvien ce saint prêtre de Marseille ; savoir, que dans ce département de conditions, fait par des parens aveugles et prévenus de l'esprit du monde, si de plusieurs enfans qui composent la même famille, il y en a un plus méprisable, c'est toujours celui à qui les honneurs de l'Église sont réservés. S'il est disgracié, mal fait, ou s'il n'a pas l'inclination du père et de la mère, dès-là il en faut faire un bénéficier. O impiété ! s'écrioit ce grand homme ; comme si de n'être pas propre à tout le reste, c'étoit une vocation pour la maison de Dieu, et que les autels dussent être pourvus des rebuts du monde. *At vero nunc nulli Deo magis voventur, quam quos parentum pietas minus respicit ; et qui indigni censentur hereditate, digni judicantur consecratione.*[1] Pouvoit-il s'énoncer en

[1] Salvian.

des termes plus forts, et plus propres pour nous? Mais maintenant, dit-il, on ne donne point d'enfans plus volontiers à Dieu, que ceux qui ont moins de part à la bienveillance paternelle; et quand on les juge indignes de soutenir l'honneur de leur naissance, on les estime capables d'être les ministres de Jésus-Christ et les dispensateurs de ses mystères.

Faut-il s'étonner après cela, Chrétiens, si Dieu, juste vengeur de sa providence et de ses droits, s'élève contre nous? De quel œil peut-il voir une telle profanation? Seroit-il ce qu'il est, c'est-à-dire, seroit-il un Dieu sage, un Dieu saint, un Dieu parfait, s'il souffroit tranquillement de pareils abus? Mais surtout, faut-il s'étonner si toutes les conditions du monde sont si avilies, si elles se trouvent remplies de tant d'indignes sujets, si l'on voit tant d'ecclésiastiques scandaleux, tant de juges corrompus, tant de grands sans conscience et même sans religion? Ne seroit-ce pas une espèce de miracle, si cela n'étoit pas ainsi? Comment voulez-vous que des gens qui n'ont ni grâce, ni vocation pour un état, y soient fidèles à leurs devoirs, et qu'ils ne s'y perdent pas? que la même cupidité, la même ambition qui les y a fait entrer, ne les porte pas à mille autres désordres? Ah! Seigneur, je prêche une morale toute raisonnable, toute solide, toute chrétienne : mais où est-ce que je la prêche?

au milieu de la cour, et devant des auditeurs appliqués à m'écouter, mais peu disposés à me croire. Ce sont des mondains; et qui, parmi ces mondains, comprendra ce langage, ou le voudra comprendre? *Domine, quis credidit auditui nostro?*[1] Mais au moins, Seigneur, si le monde n'est pas touché de ces maximes, s'il ne les reçoit pas, elles lui auront été annoncées, il en aura été instruit, il ne se prévaudra pas contre votre loi de son ignorance; et les ministres, par leur silence, ne laisseront pas l'ambition prescrire contre votre Évangile. Car ce que je dis, je le redirai toujours, et toujours je rendrai contre le monde ce témoignage à la vérité, que les honneurs du siècle doivent être de votre part autant de vocations; et que ce sont encore par rapport au prochain de vrais assujettissemens et des engagemens à le servir, comme nous l'allons voir dans la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

Il n'y a que Dieu, Chrétiens, qui soit grand absolument et par lui-même. Tout ce qui est grand hors de Dieu et parmi les hommes, ne l'est qu'avec dépendance et que par rapport au prochain, je veux dire, pour le bien et pour l'utilité du pro-

[1] Isai. 53.

chain : et il n'est rien dans le monde de plus odieux ni de plus injuste, qu'une fortune qui devient fière à mesure qu'elle s'élève, et qui se prévaut de ce qu'elle est, puisque ce qu'elle est, bien loin de lui inspirer un esprit de hauteur et d'orgueil, doit être pour elle-même un fonds de modestie, de condescendance, de charité et d'humilité. En effet, dit excellemment saint Ambroise, dominer pour dominer, c'est le privilége de l'être de Dieu. Mais le propre de la créature, est de dominer pour servir; et autant de fois qu'il arrive à l'homme de séparer ces deux choses, en s'attribuant ce qu'il n'a pas, il détruit même ce qu'il a: pourquoi? parce que la domination de l'homme, prise dans les desseins de Dieu, n'étant qu'un véritable ministère, du moment qu'il en ôte l'esprit de zèle et de charité pour le prochain, il en ôte la partie la plus essentielle, et par conséquent il l'anéantit.

De savoir si ce point de morale a été connu dans le paganisme, ou si c'est une obligation nouvelle que l'Évangile nous ait imposée, c'est ce que je n'entreprends point d'examiner. Cependant il semble que ce soit une différence que l'évangile de ce jour mette entre les païens et nous. Car les grands parmi les païens, dit le Fils de Dieu, traitent les petits avec empire; au lieu que parmi vous, les petits doivent être traités des grands avec amour,

et même, selon les règles de la foi, avec un sentiment de respect. *Scitis quia principes gentium dominantur eorum.*[1] Ainsi parloit ce divin Maître : mais saint Jérôme remarque fort bien, que le Sauveur du monde en parlant ainsi, supposoit l'usage des nations infidèles comme un désordre, et non pas comme une légitime possession ; et qu'en nous apprenant à bâtir sur un fondement tout contraire, c'est-à-dire, à nous faire un engagement de charité, de ce qui nous élève au-dessus des autres, et particulièrement de ce qui nous met en pouvoir de leur commander, il ne nous a point donné d'autre loi que celle même qui nous étoit déjà prescrite à tous par la raison, mais que les ténèbres du péché avoient obscurcie, et qui avoit besoin des lumières de sa sainte doctrine, pour être mise dans un plein jour.

Non, mes chers Auditeurs, il n'est point nécessaire de recourir à l'Évangile pour être convaincu de cette vérité. Le prince des philosophes n'avoit aucun principe du christianisme, et il la comprenoit néanmoins, quand il disoit que les rois dans ce haut degré d'élévation qui nous les fait regarder comme les divinités de la terre, ne sont après tout que des hommes faits pour les autres hommes, et que ce n'est pas pour eux-mêmes qu'ils sont rois, mais pour les peuples. Or, si cela est vrai de la royauté, nul de vous ne m'accusera de porter à

[1] Matth. 20.

son égard trop loin la chose, si j'avance qu'on ne peut rien être dans le monde, ni s'élever, quoique par des voies droites et légitimes, aux honneurs du monde, que dans la vue de s'employer, de s'intéresser, de se consacrer et même de se dévouer au bien de ceux que la Providence fait dépendre de nous : qu'un homme, par exemple, revêtu d'une dignité, n'est qu'un sujet destiné de Dieu et choisi pour le service d'un certain nombre de personnes, à qui il doit ses soins ; qu'un particulier qui prend une charge, dès-là n'est plus à soi, mais au public ; qu'un supérieur, qu'un maître n'a l'autorité en main, que parce qu'il doit être utile à toute une maison, et que sans autorité il ne le peut être. *Præes*, disoit saint Bernard écrivant à un grand du monde, et lui mettant devant les yeux l'idée qu'il devoit avoir de sa condition, *Præes, non ut de subditis crescas, sed ut ipsi de te.*[1] Vous êtes en place de commander, et il est juste qu'on vous obéisse ; mais souvenez-vous que cette obéissance ne vous est due qu'à titre onéreux, et que vous êtes prévaricateur, si vous ne la faites servir tout entière au profit de ceux qui vous la doivent.

De là je conclus, que s'il se trouve un chrétien (or, combien ne s'en trouve-t-il pas?) qui, par le rang que lui donne, ou sa fortune, ou sa nais-

[1] S. Bern.

sance, ayant sous soi des vassaux et des sujets, ne les considère que pour soi-même, que pour ses intérêts propres, que pour s'en glorifier et s'en faire honneur, et qui du reste les néglige, sans se mettre en peine de pourvoir à leurs avantages, et de leur procurer les biens solides qu'ils ont droit d'attendre delui, dès lors, sans autre crime, il mérite d'être réprouvé de Dieu : pour quoi? parce qu'il renverse cet ordre de Dieu, qui n'a fait les grands que pour les petits, et les puissans, les forts que pour les foibles. Ainsi l'a décidé saint Augustin, raisonnant sur les principes généraux de la Providence.

Je sais que le christianisme a bien encore enchéri sur cela, et que l'exemple du Fils de l'homme, qui n'est pas venu pour être servi, mais pour servir les autres, a rendu ce devoir beaucoup plus indispensable. Car ne seroit-il pas honteux, dit saint Chrysostôme, que dans une religion où nous reconnoissons Jésus-Christ pour maître, et pour maître souverain, il y eût des hommes qui voulussent exercer un empire plus absolu que lui? Pensée touchante pour un chrétien! N'est-il pas juste que le Verbe de Dieu ayant pris la qualité de serviteur, que l'ayant ennoblie, l'ayant comme divinisée dans sa personne, elle soit honorée parmi nous? et n'est-ce pas, ajoute saint Chrysostôme, à quoi Dieu sagement a pourvu, lorsqu'il lui a

même assujetti la qualité de maître, et que, pour rendre hommage aux humiliations de son Fils, il nous ordonne, à quelque degré de supériorité que nous ayons été élevés, de nous y regarder, et surtout de nous y comporter comme des serviteurs et des ministres ; en sorte qu'on puisse nous appliquer cette parole de l'Apôtre : *Omnes sunt quasi administratorii spiritus?*[1] Tout cela est vrai, Chrétiens ; mais ma douleur est, que la foi nous donnant sur ce point des vues si hautes et si parfaites, à peine dans la pratique l'on s'en tienne aux simples vues de la raison. Si je vous disois que cet assujettissement et ce devoir va, selon l'esprit de l'Évangile, jusqu'à répondre du prochain et de son salut, c'est-à-dire, que tout homme revêtu de l'autorité, suivant la mesure de cette autorité même, est garant de la conduite du prochain, est chargé devant Dieu des désordres et des crimes du prochain, est responsable de la perte et de la damnation du prochain, et cela toujours sur le modèle de Jésus-Christ, qui n'a été le maître des maîtres, que pour travailler à la rédemption et à la sanctification de plusieurs, *Non ministrari, sed ministrare, et animam suam dare in redemptionem pro multis;*[2] en vous parlant de la sorte, je vous ferois trembler. Mais quoi qu'il en soit de cette importante obligation, qui seule demanderoit un dis-

[1] Hebr. 1. — [2] Matth. 20.

cours entier, voilà, grands du monde, reprend saint Bernard, voilà le plan que vous devez suivre, et la forme de vie que vous trace votre religion : *Forma evangelica hæc est, dominatio vobis interdicitur, indicitur ministratio.*[1] En qualité de chrétiens, plus vous êtes grands, plus vous devez être charitables et bienfaisans : toute domination vous est interdite, et votre fonction est de servir. Voilà l'abrégé de cette morale évangélique qui doit sanctifier votre état.

De là vient que saint Augustin, sans se laisser éblouir de sa prélature, trouvoit dans sa dignité même sa confusion, et dans sa grandeur, de quoi s'humilier et s'instruire : *Quod enim christiani sumus, propter nos est; quod præpositi, propter vos.*[2] Car c'est pour vous, mes Frères, disoit-il aux fidèles qu'il conduisoit, c'est pour vous que Dieu m'a fait évêque dans son Église, comme c'est pour moi-même qu'il m'a fait chrétien; et si je pensois à me glorifier de mon sacerdoce, ce seroit assez pour attirer sur moi les vengeances divines. Or, par-là, concluoit admirablement ce saint docteur, Dieu a trouvé le secret de tempérer l'inégalité des conditions de la vie, d'ôter aux petits tout sujet de se plaindre dans leur abaissement, et aux grands tout droit de s'enfler dans leur élévation. Je suis quelque chose dans le monde; mais l'avan-

[1] S. Bern. — [2] Aug.

tage que j'ai d'être quelque chose dans le monde, n'est qu'un engagement à n'y être rien pour moi-même, afin d'y être tout pour les autres : car s'il y a des services qu'ils me doivent, il y en a aussi que je leur dois. Si d'une manière ils me sont sujets, je leur suis sujet de l'autre ; et je ne leur rends pas justice, si je ne m'emploie pas encore plus pour eux qu'ils ne doivent s'employer pour moi.

L'entendez-vous, mes chers Auditeurs ; et puis-je espérer que, dans la corruption du siècle, vous goûtiez une maxime si chrétienne et si sainte ? Il s'agit de savoir si vous la faites entrer dans la conduite de votre vie, et si vos sentimens sont conformes là-dessus et aux exemples et aux instructions de votre Dieu. Car enfin Jésus-Christ l'a dit, que ce seroit la marque qui nous distingueroit des païens ; et c'étoit à vous-mêmes et de vous-mêmes qu'il parloit, en défendant à ses apôtres d'être de ces hommes vains et superbes qui cherchent à dominer : *Non ita erit inter vos.*[1] Voyons donc si parmi ceux qui se poussent aux honneurs du monde, on ne trouve point de ces âmes païennes qui abusent de leur condition, et qui, joignant l'orgueil à l'autorité, la rendent également impérieuse et insupportable. Voyons si dans le christianisme, malgré l'exemple d'un Dieu humilié et anéanti, on ne trouve pas encore tous les jours de ces maî-

[1] Matth. 20.

tres hautains et durs, qui ne savent que se faire obéir, que se faire servir, que se faire craindre, sans savoir ni compatir, ni soulager, ni condescendre, ni se faire aimer; qui, usant de toute la force et souvent même de toute l'aigreur du commandement, n'y mêlent jamais, selon le précepte de l'Apôtre, l'onction et la douceur de la charité. L'esprit de domination, que je combats, ne manquera pas de prétextes pour se justifier; mais la parole que je prêche aura encore plus d'efficace pour le confondre. Appliquez-vous.

On se flatte, parce qu'on est élevé, d'un prétendu zèle de faire sa charge, de soutenir ses droits, de garder son rang : on va plus loin, et quelquefois même on se fait de ses fiertés et de ses hauteurs un devoir; tant l'amour-propre est ingénieux à nous déguiser les vices les plus grossiers sous l'apparence des plus pures vertus. Mais, répond saint Bernard, si c'est un zèle de faire sa charge, et un vrai zèle, pourquoi ce zèle ne s'allume-t-il qu'en certaines rencontres, et lorsqu'il est question d'abaisser les autres et de prendre l'ascendant sur eux? pourquoi, dans tout le reste, devient-il si paresseux et si lent? pourquoi le voit-on languir et s'éteindre du moment que l'ambition est satisfaite? Car, quelque subtils que nous soyons à nous tromper nous-mêmes, voici, Chrétiens, le sujet de notre honte, et il faut que nous en convenions. Ne s'agit-il que

d'une fonction pénible, laborieuse, de pure charité et de nul éclat, ce zèle de faire sa charge et de maintenir son rang nous inquiète peu : mais qu'il y ait une préséance à disputer, une soumission à exiger, une loi à imposer, c'est là qu'il se réveille et qu'il se réveille tout entier. Il étoit assoupi, et sur toute autre chose il le seroit encore ; mais il n'y a que ce point d'honneur qui le pique et qui le ranime. Or, est-ce là seulement ce qui doit piquer et animer un zèle chrétien ? De plus, poursuit saint Bernard, est-ce faire sa charge que d'en rendre le joug fâcheux, pesant, et presque insoutenable à ceux qui le doivent porter ? est-ce faire sa charge, que d'irriter les esprits, au lieu de les gagner ; que de révolter les cœurs, au lieu de les soumettre; que d'accabler les uns de chagrin, de jeter les autres dans le désespoir, d'insulter à ceux-ci, de rebuter et de désoler ceux-là, d'exciter mille murmures, et de renverser toute la subordination en voulant l'établir et la rendre trop exacte ? Car voilà à quoi aboutit ce zèle dont l'ambition se pare; à ne rien faire pour vouloir trop faire, et à détruire au lieu d'édifier. On s'entête de certains droits qu'on veut soutenir; et parce qu'on ne consulte point l'humilité chrétienne, il faut les soutenir ces droits, soit réels, soit prétendus, à quelque prix que ce puisse être. Il faut, quelque plaie qu'en reçoive la charité, et quoi qu'il en doive coûter au

prochain, les faire valoir dans toute leur étendue, les poursuivre dans toute leur rigueur, n'en rien céder, n'en rien rabattre, n'entendre à nul accommodement, à nulle composition; pourquoi? parce qu'on est possédé de cet esprit d'empire et de domination qui souvent même, par le plus déplorable aveuglement, d'une pure jalousie d'autorité, se fait une vertu et une justice.

Jalousie d'autorité : ah! tentation funeste, à quelles extrémités et à quels excès ne portes-tu pas tous les jours les hommes? combien de scandales as-tu causés? combien de ressentimens et de vengeances as-tu autorisés? de quels maux n'as-tu pas été le principe, et quels biens n'as-tu pas mille fois arrêtés? Si l'humilité, telle que notre Évangile nous la propose, servoit à cette passion de correctif et de remède, Dieu en tireroit sa gloire; et ces droits qui nous touchent si sensiblement, n'en seroient que mieux maintenus : mais parce qu'on ne sait rien ménager, et que pour venir à bout de ses entreprises, on suit le génie altier et indépendant de l'ambition, il faut que pour un droit souvent très-frivole, souvent douteux, souvent chimérique, la paix soit troublée, l'union et la concorde ruinée, l'innocence opprimée, la patience outrée; que le dépit et la haine s'emparent des cœurs, et qu'un fantôme mette partout le désordre et la confusion.

Ce qu'il y a de plus étrange, c'est que les plus impérieux, ce sont communément ceux à qui cet empire qu'ils affectent doit moins convenir. Des gens qui de leur fonds ne sont rien, des gens sortis de l'obscurité et du néant, mais devenus grands par machines et par ressorts, ce sont là ceux qui parlent avec plus d'ostentation, qui agissent avec plus d'autorité, et qui, pour relever leur fausse grandeur, se font une gloire d'abaisser même et de dominer les vrais grands. Ce n'est pas assez : des gens dévots par état et par profession, des gens plus obligés par-là même à dépouiller, du moins à mépriser toute supériorité humaine, ce sont quelquefois les plus jaloux de leurs prétentions, les plus obstinés dans leurs sentimens, les plus absolus dans leurs ordres. Qui voudroit leur résister, qui voudroit les contredire et contester avec eux, à quels retours ne s'exposeroit-il pas, et quels scandales n'en a-t-on pas vus?

Tel est, mes chers Auditeurs, le cours du monde; et sur quoi nous ne pouvons assez gémir, tel est le cours du monde le plus chrétien. Ce n'est pas seulement dans les cours des rois, ni dans le monde profane, qu'on se laisse enfler de la sorte, et qu'on aime à exercer son pouvoir et à le faire sentir. Rien de plus commun, ô opprobre de notre siècle, disons mieux, ô opprobre de tous les siècles! non, rien de plus commun dans l'Église même,

dans cette Église fondée néanmoins sur l'humilité de Jésus-Christ. Contre l'avis que nous donne l'Apôtre de ne chercher point à dominer dans le clergé, *Neque ut dominantes in cleris;*[1] on envisage les plus saintes dignités par les respects, par les hommages qu'elles attirent, et non point par le travail qui en doit être inséparable. On oublie qu'on est père, qu'on est pasteur, et l'on se souvient seulement qu'on est maître. On réduit les âmes dans une espèce de servitude. Saint Paul veut que l'on traite les serviteurs comme ses frères, et l'on traite ses frères comme des esclaves. On a une secrète complaisance à tenir bas ceux-ci; on se vante comme d'un succès d'avoir humilié ceux-là; on s'en glorifie, on en fait trophée. On veut que tout plie, que tout se soumette dès qu'on a prononcé une parole, et souvent on refuse soi-même de se soumettre à des puissances supérieures dont on relève, et de plier sous une juste domination. Qu'on eût une semblable autorité, on sauroit bien la faire valoir; mais qu'on y soit sujet, on ne veut plus la reconnoître. Est-ce là l'esprit de Dieu? sont-ce là les enseignemens que Jésus-Christ nous a donnés? est-ce ainsi que les apôtres ont converti le monde? Ah! Chrétiens, tenons-nous toujours et en tout à la belle maxime du Sauveur des hommes : *Qui major est inter vos, fiat*

[1] Petr. 5.

sicut minister. [1] Plus votre rang vous distingue des autres, plus devez-vous vous en approcher ; plus devez-vous, pour user de cette expression, vous humaniser ; plus devez-vous avoir de douceur, de modération, de charité. Si j'insiste sur cette morale, et si je le fais avec la sainte liberté de la chaire, vous ne pouvez la condamner. Quand je parle aux peuples, mon ministère m'oblige à leur apprendre le respect et l'obéissance qu'ils vous doivent ; mais puisque je vous parle dans cette cour, puisque je parle à des grands, je dois leur dire ce qu'ils doivent aux peuples. Honneurs du siècle, vocations de Dieu ; honneurs du siècle, assujettissemens à servir le prochain ; enfin honneurs du siècle, engagemens à travailler et à souffrir, c'est la troisième partie.

TROISIÈME PARTIE.

Le monde n'en conviendra jamais ; mais de quelque manière qu'en juge le monde, c'est une vérité éternelle qui subsistera toujours, que les établissemens et les rangs d'honneur, tout propres qu'ils paroissent à flatter notre cupidité, ne sont néanmoins, à les bien prendre, que des engagemens à souffrir. Aussi quand ces deux frères, enfans de

[1] Matth. 20.

Zébédée, demandèrent au Fils de Dieu les premières places de son royaume, et qu'ils crurent y devoir trouver une béatitude et une félicité anticipée, le Sauveur sut bien les détromper par cette réponse qu'il leur fit : *Potestis bibere calicem quem ego bibiturus sum ?*[1] Pouvez-vous boire le calice de mes souffrances ? leur donnant à entendre que l'un étoit inséparable de l'autre, et que cette préséance, dont ils se formoient une fausse idée, ne seroit pour eux, s'ils l'obtenoient, qu'une mesure plus abondante de travaux, de tribulations, de croix : *Calicem quidem meum bibetis.* Après cela, mes Frères, dit saint Augustin, devons-nous chercher dans le monde, et y pouvons-nous espérer des honneurs exempts de cette condition ; c'est-à-dire des honneurs purs, et qui ne soient pas mêlés ou même remplis d'afflictions et de peines? S'il en est de tels, c'est pour le ciel qu'ils sont réservés : ceux de la terre sont d'une autre espèce, et Dieu ne nous les propose que comme des calices d'amertume. Si nous les envisageons autrement, nous ne les connoissons pas ; et si nous en usons autrement, nous les corrompons.

Pour vous faire entendre ma pensée, je ne vous parlerai point de ces accidens imprévus, de ces événemens tragiques, dont nous sommes si souvent spectateurs. Je ne vous dirai rien de ces re-

[1] Matth. 20.

vers et de ces tristes révolutions, que nous appelons décadences et malheurs du siècle; et où ces mêmes honneurs qui furent pour nous d'abord le sujet d'une douce joie, tout à coup évanouis et perdus, nous tiennent lieu, par les regrets qu'ils nous laissent, de tourment et de supplice. Ne nous en prenons point à la malignité de la fortune, qui jalouse, pour ainsi dire, de nous avoir élevés, et comme ennemie de son propre ouvrage, nous en attire bientôt elle-même la haine et l'envie : en sorte que ces grâces nous deviennent dans la suite une source inépuisable d'ennuis, de dégoûts, de troubles, de chagrins. Vous en êtes bien mieux instruits que nous; et si j'en cherchois des témoins, je n'en voudrois point d'autres que vous-mêmes. Arrêtons-nous donc à ce qu'il y a dans cette matière de plus essentiel. Supposons l'homme chrétien dans une prospérité constante et toujours égale; et voyons si, pour être plus élevé, il a droit de se promettre une vie plus douce et plus commode. Je soutiens moi, que par cette raison-là même, il n'y a rien au contraire dans la vie de si amer à quoi il ne doive s'attendre, ni rien de si dur qu'il ne doive être prêt à supporter. Pourquoi? en voici les preuves : écoutez-les. C'est que l'élévation où il se trouve l'oblige à se faire de continuelles violences; c'est qu'elle le réduit à la nécessité d'endurer souvent beaucoup des autres; c'est qu'elle l'engage dans

une vie pleine de soins affligeans, dont il ne lui est pas permis de se décharger; c'est qu'elle exige de lui qu'en mille occasions il soit disposé à s'immoler, à se sacrifier comme une victime, tantôt de la vérité, et tantôt de la justice et de l'innocence. Or, se faire de telles violences, souffrir de la sorte, agir de la sorte, se sacrifier, s'immoler de la sorte, est-ce goûter le repos, et y a-t-il là de quoi contenter les sens? Reprenons.

Se faire violence à soi-même, premier engagement des honneurs du siècle. Car comment un homme constitué en dignité, s'il veut vivre selon les désirs de son cœur, et s'il n'a nul usage de la mortification évangélique, peut-il satisfaire aux obligations de son état? Comment un chrétien, s'il a pour principe de s'épargner en tout, et de ne se contraindre en rien, peut-il accomplir selon Dieu le ministère d'une charge; être assidu aux fonctions ennuyeuses, se rendre ponctuel aux temps incommodes, se fixer aux lieux désagréables, où sa conscience l'attache aussi-bien que son rang? Si c'est un homme de plaisir, comment soutiendra-t-il mille fatigues qu'attire tout emploi, surtout un emploi important? Il faut donc qu'il apprenne à se gêner; et pour le bien apprendre, pour bien remplir la place qu'il occupe, il faut qu'il renonce à la mollesse et aux délices, qu'il prenne sur son repos, qu'il ne ménage pas même sa santé, et qu'à

l'exemple de saint Paul, ne tenant pas sa vie plus précieuse que lui-même, c'est-à-dire que son devoir et son salut, il trouve, presque sans y penser, dans l'usage des honneurs du siècle, la pratique de cette abnégation chrétienne, qui consiste à porter sa croix, et à mortifier son esprit et sa chair.

Souffrir souvent et beaucoup des autres, second engagement des honneurs du monde. En effet, plus vous êtes élevé, plus vous êtes environné et assiégé d'hommes qui ont leurs défauts, qui ont leurs humeurs, qui ont leurs caprices, qui ont leurs intérêts, qui ont leurs passions et leurs vices; plus vous êtes exposé aux traits de l'envie, à la censure, à la médisance. Combien en coûta-t-il à Moïse pour être le conducteur du peuple de Dieu? de quelle patience dut-il s'armer pour fournir toute la carrière, et pour porter jusques au bout une qualité si onéreuse? L'eût-il dignement soutenue, si, par une constance inébranlable, et par une modération que ces esprits indociles mettoient tous les jours à de nouvelles épreuves, il ne se fût comme endurci à la contradiction et aux injures? Et pouvez-vous, mon cher Auditeur, dans votre condition, quelle qu'elle soit, être fidèle à vos devoirs, si vous ne savez vous vaincre, si vous ne savez vous taire dans les rencontres, si vous ne savez étouffer vos ressentimens, réprimer les saillies de votre cœur, recevoir mille déboires et les dévorer?

Car fussiez-vous encore plus grand, fussiez-vous au faîte de l'honneur, on vous enviera, et par conséquent on vous contrôlera, on vous traversera, on vous offensera. Si vous vous emportez, vous souffrirez de votre emportement même. Si vous vous surmontez, vous souffrirez de l'emportement des autres. Quoi qu'il en soit, vous n'éviterez jamais que ce qui vous élève ne soit au même temps ce qui vous pèse, et que les croix ne vous viennent de là même d'où vous tirez votre grandeur.

Mener une vie pleine de soins, et de soins affligeans, de soins inquiets, et dont on n'est pas en pouvoir de se défaire, troisième engagement des honneurs du siècle. Je vous le demande, mes Frères; et sans parler des monarques et des souverains, qui ne sont pas eux-mêmes exempts de cette loi, dites-moi où est aujourd'hui le seigneur, où est le maître, où est le juge, le prélat, le magistrat, qui, pour l'être en chrétien, ne puisse pas et ne doive pas s'appliquer ces paroles de David : *Tribulatio et angustia invenerunt me :* [1] Les inquiétudes et les embarras me sont venus trouver? Je ne les cherchois pas, et je tâchois même à les éloigner de moi. Mais cette providence adorable de mon Dieu, qui dispose toutes choses pour mon salut, leur a donné entrée dans mon âme, et je me vois chargé de soins qui m'accablent : *Tribulatio et*

[1] Ps. 118.

angustia invenerunt me. Sentiment, dit saint Bernard, bien capable de rabattre ces vaines enflures, et de modérer ces complaisances qu'inspirent d'abord certaines distinctions et certains rangs honorables dans le monde, puisqu'on n'est guère sensible à l'honneur quand on y trouve plus de peine que d'éclat : *Non est quod blandiatur celsitudo, ubi sollicitudo major.*[1]

Enfin, avoir toujours son âme entre ses mains, et toujours être en disposition de s'immoler soi-même, ou pour la justice, ou pour la vérité, quatrième engagement des honneurs du monde. Car pourquoi Dieu vous a-t-il donné ce crédit, pourquoi vous a-t-il placé sur la tête des autres, si ce n'est pour lui faire, quand sa cause le demande, un plus grand sacrifice de vous-même ? Vous vous autorisez quelquefois de la parole de l'Apôtre, que celui qui désire la plus sainte de toutes les dignités, désire une œuvre louable et honnête, *Qui episcopatum desiderat, bonum opus desiderat;*[2] mais saint Jérôme vous ferme la bouche, en vous répondant que la plus sainte de toutes les dignités étoit, dans le temps qu'en parloit saint Paul, la plus prochaine disposition au martyre et à la mort. J'ajoute à la pensée de saint Jérôme, ce que vous n'avez peut-être jamais compris, et ce qu'il est bon que vous compreniez une fois; qu'il n'y a point sur la terre de supériorité, point de dignité

[1] Bernard. — [2] 1. Timot. 3.

qui ne vous engage indispensablement à vous faire, en certaines conjonctures, le martyr du bon droit et de l'équité, le martyr de l'innocence, le martyr de la religion, le martyr de la gloire de Dieu; que vous devez alors abandonner tous vos intérêts; et qu'autrement, tout chrétien que vous êtes de profession, vous n'êtes en effet qu'un mondain et un réprouvé.

Cela est difficile, je le veux : mais n'est-il pas juste, dit saint Ambroise, qu'après avoir reçu beaucoup de Dieu, vous soyez tenu à beaucoup pour Dieu ? N'est-ce pas ainsi que Dieu par sa sagesse a ordonné les choses, attachant l'honneur aux charges et aux emplois pour en adoucir la peine, et joignant la peine aux emplois et aux charges pour en bannir la présomption et la corruption ? Car voilà l'idée qu'en ont eue tous les vrais fidèles, qui dans les hauts rangs où Dieu les a fait monter, ne se sont jamais regardés que comme des hosties vivantes pour essuyer tout, pour porter tout, pour se dévouer à tout, pour seconder les desseins de la Providence sur eux et pour les remplir.

Or, là-dessus qu'avez-vous à répondre, hommes du siècle ? par où justifiez-vous cette vie oisive et sans action, dans des places qui demandent une vigilance sans relâche et toute votre attention ? Paisibles possesseurs et vains idolâtres d'un hon-

neur dont l'éclat repaît votre vanité, mais dont les obligations étonnent votre amour-propre, venez vous contempler dans le tableau que je vous présente : venez reconnoître l'énorme opposition qui se rencontre entre votre conduite et vos devoirs : venez apprendre ce que vous devez être, et vous confondre de ce que vous n'êtes pas. Je sais que vous trouverez assez de vaines excuses; je sais que vous imaginerez assez de prétextes pour vous persuader que dans l'exercice de votre ministère on doit être aussi content de vous, que vous l'êtes de vous-mêmes. Mais examinons de bonne foi la chose, et raisonnons. Car être sans cesse occupé de ses divertissemens et de son plaisir, et presque jamais de ses fonctions et de son emploi; fuir un travail que vous devez au public, et que le public attend de vous; avoir horreur d'une assiduité nécessaire, que vous traitez de captivité et d'esclavage; se décharger sur autrui des soins qui vous regardent personnellement, et dont vous êtes par vous-mêmes responsables; ne pouvoir se tenir là où il faut être, et se trouver partout où il faudroit n'être pas; rejeter toute affaire qui incommode, qui fatigue, quoique Dieu ne vous ait fait ce que vous êtes, que pour en être fatigués et incommodés; n'écouter que la prudence humaine, et ne vouloir jamais se commettre en rien, jamais s'exposer à rien, dans des oc-

casions où l'on craint de se perdre, mais où Dieu veut que vous vous perdiez selon le monde et que vous vous exposiez ; en un mot, ne prendre de votre condition que le doux et l'agréable, et en laisser le pénible et le rigoureux, secret que le monde enseigne, et que vous avez si bien appris ; ce n'est pas assez : regarder d'un œil indifférent ce qui devroit vous donner de saintes inquiétudes, ce qui devroit exciter tout votre zèle, des abus qu'il faudroit corriger, des violences qu'il faudroit réprimer, des injustices qu'il faudroit réparer, des scandales qu'il faudroit faire cesser ; au contraire, éclater avec impatience, avec chaleur, avec emportement sur les moindres sujets, et dans une place néanmoins où l'on doit toujours se posséder soi-même, où l'on doit toujours être maître de soi-même, toujours se modérer, se retenir, sans jamais écouter la sensibilité et sans jamais la faire paroître ; que dis-je ? abuser de son pouvoir pour satisfaire ses animosités particulières et ses ressentimens, pour autoriser ses vengeances, pour se rendre redoutable dans une ville, pour faire souffrir tout un pays et ne rien souffrir soi-même : tout cela et tout ce que je passe (car je serois infini, si je voulois épuiser cette morale et toucher mille autres articles non moins importans), tout cela encore une fois vous convient-il ? Est-ce là ce que demande votre état ? est-ce pour cela que

la Providence a établi dans le monde cette diversité de conditions, qu'elle a placé les uns sur le buffet comme des vases d'honneur, et qu'elle a laissé les autres dans la poussière? Dieu, en vous distinguant et en vous élevant, a-t-il prétendu vous entretenir dans l'oisiveté, vous faire vivre dans le repos, fournir à toutes vos commodités, vous abandonner à vous-mêmes, et à tous les désirs, à tous les ressentimens de votre cœur? n'a-t-il fait le monde que pour vous? ou n'est-ce pas pour le gouvernement et le bon ordre du monde qu'il vous a choisis? Or, pour maintenir cet ordre, n'y a-t-il ni réflexions à faire, ni mesures à prendre, ni précautions à garder, ni hasards à courir, ni obstacles à vaincre, ni étude, ni ménagemens nécessaires?

Ah! mon cher Auditeur, saint Bernard le disoit dans un sentiment d'humilité; mais ne pouvez-vous pas le dire avec vérité: Je suis la chimère de mon siècle, *Chimæra seculi?* Car je suis tout, et je ne suis rien; ou plutôt, je veux parvenir à tout, et ne m'acquitter de rien, je suis dans la magistrature, et je n'ai du magistrat que l'autorité et la robe: c'est l'être et ne l'être pas. Je suis dans les affaires, et je n'ai de l'homme d'affaires que l'opulence et le faste: c'est l'être et ne l'être pas. Je suis dans l'Église, et je n'ai de l'ecclésiastique que le caractère et l'habit: c'est l'être et ne l'etre pas: *Chimæra seculi.* Le beau spectacle, pour-

suivoit le même Père, au sujet de certains ministres de Jésus-Christ, le beau spectacle de les voir engagés dans l'Église ; pourquoi? pour en recueillir les revenus, pour se montrer sous la mitre et sous la pourpre ; jamais pour servir à l'autel, jamais pour assister à l'office divin, jamais pour subvenir aux besoins des pauvres, jamais pour vaquer à l'instruction des peuples, jamais pour s'employer à l'édification des âmes que la providence leur a confiées. Que sont-ils ? on ne peut bien le dire, puisqu'ils ne sont à proprement parler, ni du monde, ni de l'Église, ni de la robe, ni de l'épée. *Chimæra seculi.*

Ouvrons, mes Frères, ouvrons aujourd'hui les yeux ; et pour nous apprendre, ô mon Dieu, à bien user des honneurs du siècle, apprenez-nous seulement à être raisonnables : car il ne faut qu'être raisonnable, pour en comprendre les obligations. Détrompez-nous, Seigneur, des fausses idées que nous avons des choses, et dissipez par les lumières de votre Évangile les erreurs où nous sommes tombés par la corruption du monde. Ne permettez pas qu'une lueur passagère nous éblouisse, et que des honneurs mortels et périssables nous fassent perdre cette gloire immortelle où vous nous appelez, et où nous conduise, etc.

TABLE ET ANALYSE

DES SERMONS CONTENUS DANS CE VOLUME.

LE MERCREDI DES CENDRES.

SUR LA PENSÉE DE LA MORT.

Sujet. *Souvenez-vous, homme, que vous êtes poussière, et que vous retournerez en poussière.*

Voilà le terme où doivent aboutir tous les desseins des hommes et toutes les grandeurs du monde. Voilà l'unique et solide pensée qui doit partout et en tout temps nous occuper. Elle ne nous plaira pas; mais elle nous sera salutaire, et ce discours vous en fera voir les avantages. Prière au Saint-Esprit. Pag. 1, 2, 3, 4.

Division. Pensée de la mort, remède le plus souverain pour amortir le feu de nos passions : première partie. Règle la plus infaillible pour conclure sûrement dans nos délibérations : deuxième partie. Motif le plus efficace pour nous inspirer une sainte ferveur dans nos actions : troisième partie. Pag. 4, 5, 6.

Première partie. Pensée de la mort, remède le plus souverain pour amortir le feu de nos passions. Nos passions sont vaines, elles sont insatiables, elles sont injustes : vaines dans leurs objets, insatiables dans leurs désirs, injustes dans les sentimens présomptueux qu'elles nous inspirent, soit à l'égard de nous-mêmes, soit à l'égard des autres. Mais pour les réprimer et pour en amortir le feu, la pensée

de la mort, 1° nous en fait connoître la vanité, 2° nous fait mettre des bornes à notre cupidité ; 3° fait cesser dans notre estime toute distinction, et par-là nous réduit au grand principe de la modestie qui est l'égalité que Dieu a mise entre tous les hommes, et nous oblige, qui que nous soyons, à nous rendre au moins justice et à rendre aux autres les devoirs de la charité. P. 6, 7.

1° La pensée de la mort nous fait connoître la vanité de nos passions, en nous faisant connoître la vanité des objets auxquels elles s'attachent, qui sont les biens de la vie. Tandis que ces biens nous paroissent grands et estimables, il nous est presque impossible de ne les pas aimer, et en les aimant de n'en pas faire le sujet de nos plus ardentes passions. Mais du moment que nous commençons à les mépriser, nous commençons à nous en détacher : et ce qui nous donne ce mépris des biens de la terre, c'est la pensée de la mort, parce que la mort est la preuve sensible du néant de toutes les choses humaines. *A ce jour-là*, dit l'Ecriture, c'est-à-dire, au jour de la mort, *toutes les pensées des hommes*, tous leurs projets *s'évanouiront*, et par conséquent toutes leurs passions s'éteindront. Or que faisons-nous en pensant à la mort? nous anticipons ce dernier jour, et nous prenons par avance les mêmes sentimens que nous aurons alors. P. 7, 8, 9, 10, 11.

C'est ainsi que David, jusques au milieu de la cour, réprimoit toutes ses passions. Il demandoit à Dieu qu'il lui fît connoître la fin de sa vie ; et considérant la brièveté de ses jours, il concluoit que tout n'est que vanité, et que c'est bien en vain que l'homme se trouble, se fatigue, s'épuise, pour amasser et pour thésauriser, puisqu'il passe comme une ombre, et qu'il ne sait qui profitera de ses travaux. Conclusion que nous tirons nous-mêmes aussi-bien que ce saint roi, quand

nous pensons à la mort. Si nous ne devions jamais mourir, nous ne voudrions jamais reconnoître la vanité des biens de la vie. Mais quand on nous dit, ou que nous nous disons à nous-mêmes que nous mourrons, toute cette vanité se présente à nous. Les autres considérations chrétiennes renferment tout au plus des témoignages et des preuves de cette vanité : au lieu que la mort en est l'essence même, et qu'elle fait cette vanité même. D'où il s'ensuit que la pensée de la mort a une vertu spéciale, non-seulement pour nous la découvrir, mais pour nous la faire sentir. De là cette belle leçon que faisoit l'Apôtre aux Corinthiens : *Le temps est court; réjouissons-nous donc comme ne nous réjouissant pas, possédons comme ne possédant pas, usons de ce monde n'en usant pas.* P. 12, 13, 14, 15, 16.

2° La pensée de la mort nous fait mettre des bornes à notre cupidité. Nos passions sont d'elles-mêmes insatiables : quel avare, quel ambitieux, quel voluptueux a dit jamais, c'est assez ? Mais pour vous apprendre à borner vos désirs, je n'ai qu'à vous adresser les paroles de l'Église : *Memento, homo*; souvenez-vous, homme, que vous êtes poussière et que vous retournerez en poussière. Ou je n'ai qu'à vous faire la même invitation que les Juifs firent au Fils de Dieu, lorsqu'ils le prièrent d'approcher du tombeau de Lazare : *Veni et vide:* venez, et voyez ce riche du monde dans la pauvreté et la nudité où la mort l'a réduit. *Veni et vide :* venez, et voyez ce grand du monde : qu'est devenue à la mort toute sa grandeur ? *Veni et vide :* venez et voyez cette femme du monde, et tâchez à reconnoître quelques traits de cette beauté dont elle prenoit tant de soin. Voilà comment tout finira pour vous. P. 16, 17, 18.

3° La pensée de la mort nous réduit au grand principe de la modestie qui est l'égalité, et nous oblige à nous rendre

justice, et à rendre aux autres les devoirs de la charité. Sans cette pensée on se laisse éblouir de certaines distinctions qu'on a dans le monde, on s'entête de soi-même, on devient fier et hautain. Mais quand on fait réflexion que la mort nous égalera tous, on rabat beaucoup de ses fiertés et de ses hauteurs, parce qu'on voit que d'homme à homme il y a bien peu de différence, et l'on tient à l'égard des autres une conduite plus équitable en les traitant avec plus de douceur et plus d'humanité. P. 19, 20, 21, 22.

Deuxième partie. Pensée de la mort, règle infaillible pour conclure sûrement dans nos délibérations. *Les pensées des hommes sont timides*, dit le Sage, *et nos prévoyances incertaines*. Nos pensées sont timides parce que souvent nous ne savons si nous prenons le meilleur parti, ou même un bon parti par rapport au salut. Et nos prévoyances sont incertaines, parce que l'avenir nous étant inconnu, nous sommes toujours en doute si nous n'aurons point lieu de nous repentir un jour de ce que nous aurons entrepris, et si notre conscience ne nous le reprochera point à la mort. Mais la pensée de la mort est le moyen le plus efficace et le plus sûr pour nous délivrer de ces craintes et de ces incertitudes affligeantes, puisque c'est le moyen le plus efficace et le plus sûr pour bien conclure dans toutes les occasions où la conscience et le salut se trouvent engagés. Comment cela? 1° parce que le souvenir de la mort est une application vive et touchante que nous nous faisons à nous-mêmes de la fin dernière, qui doit être le fondement de toutes nos délibérations; 2° parce qu'en pratiquant ce saint exercice de la pensée de la mort, nous prévenons ainsi tous les remords et tous les troubles dont pourraient être sans cela suivies nos résolutions. P. 23, 24, 25.

1° La pensée de la mort est une application vive et touchante que nous nous faisons à nous-mêmes de la fin der-

nière, qui doit être le fondement de toutes nos délibérations. Car la pensée de la mort nous rappelle la pensée de l'éternité qui la suit; et pénétrés de cette pensée de l'éternité, nous jugeons bien plus sainement des choses. Dégagés alors de mille illusions, nous voyons plus clairement ce qui nous éloigne et ce qui nous approche de notre dernière fin; et nous concluons plus aisément qu'il faut donc prendre ce qui nous y conduit, et rejeter ce qui nous exposeroit à n'y arriver jamais. Voilà par où la pensée de la mort devient pour nous, selon l'Écriture, un fonds de prudence et d'intelligence. P. 25, 26, 27, 28.

Aussi les païens dans les traités et les négociations importantes, tenoient-ils leurs conseils auprès des tombeaux de leurs ancêtres; comme s'ils n'eussent pas cru pouvoir sagegement délibérer et résoudre sans le souvenir et la vue de la mort. Or ce qu'ils faisoient par superstition, nous le devons faire par religion. Avez-vous un état de vie à choisir, est-il question de régler l'usage de vos biens, s'agit-il d'un intérêt et d'un profit à faire, faut-il former une entreprise, vider un procès, terminer un différend, vaquez à tout cela comme devant un jour mourir, et cette pensée vous préservera de mille fautes que vous y pourriez commettre. Les saints en ont usé de la sorte, et c'est ce qui les a conduits dans les voies droites qu'ils ont tenues sans s'égarer et sans tomber. Si donc nous faisons tous les jours tant de fausses démarches, ne nous en prenons qu'à nous-mêmes et à notre infidélité, qui nous fait éloigner le souvenir de la mort comme un objet fâcheux et désagréable, et qui par-là nous expose à tous les égaremens où nous nous laissons entraîner. P. 28, 29, 30, 31.

2° En pratiquant le saint exercice du souvenir de la mort, nous prévenons tous les remords et tous les troubles dont

pourroient être sans cela suivies nos résolutions. Cet autre avantage est une conséquence du premier. Quand on se demande à soi-même : quels sentimens aurai-je à la mort de ce que j'entreprends aujourd'hui ? on entend, pour ainsi dire, au fond de soi-même la réponse de la mort, qui nous marque intérieurement ce qui doit être alors le sujet de nos repentirs : repentirs, non passagers et variables comme ceux que nous avons par rapport aux choses de la vie et en raisonnant selon les principes de la vie, mais repentirs éternels. Que fais-je donc pour m'en garantir ? je préviens par la pensée tous ces repentirs de la mort; et au lieu de les réserver à ma dernière heure, je me les rends utiles pour l'heure présente. C'est en quoi la prudence des justes triomphe de la témérité des impies. P. 31, 32, 33, 34, 35.

Troisième partie. Pensée de la mort, motif le plus puissant pour nous inspirer une sainte ferveur dans nos actions. C'est de la ferveur de nos actions que dépend la sainteté de notre vie; et l'obstacle au contraire le plus commun à notre sanctification, c'est un certain fonds de lâcheté et de tiédeur qui ne nous est que trop naturel. Or pour nous retirer de cet état de tiédeur, il n'y a qu'à penser souvent, 1° à la proximité de la mort; 2° à l'incertitude de la mort. P. 35, 36.

1° Proximité de la mort, premier motif qui confond notre lâcheté. Motif que le Fils de Dieu nous a tant proposé dans l'Evangile, en nous disant : marchez, parce que la nuit vient; veillez, parce que le Fils de l'homme est déjà à la porte; négociez et faites profiter vos talens, parce que le maître va arriver; tenez vos lampes allumées, parce que l'Époux approche. En effet, quand nous aurions des siècles entiers à vivre, nous devrions toujours servir Dieu d'une manière digne de Dieu : mais combien devons-nous encore redoubler nos soins, lorsque nous touchons de si près à notre

terme, et que Jésus-Christ nous le fait entendre si expressément ? Qu'un ange de la part de Dieu vînt nous apprendre que nous mourrons dès demain, il n'y a rien qu'on ne fît pour se préparer. Or ce que nous ferions alors, pourquoi ne le faisons-nous pas dès maintenant, puisque dès maintenant nous pouvons mourir ? P. 37, 38, 39, 40, 41.

Exemple du saint roi Ézéchias, et conclusions qu'il tiroit de la proximité de la mort. Apprenons de là cette méthode si solide, de faire chaque action comme si c'étoit la dernière de notre vie. P. 42, 43, 44, 45.

2° Incertitude de la mort, second motif qui confond notre lâcheté. Si nous savions quand et à quel jour nous devons mourir, plus de bonnes œuvres dans la vie ; on remettroit tout à la mort : mais Dieu nous cache cette heure de la mort, afin que nous nous tenions en garde à toutes les heures. Car quelle pensée est plus capable de nous renouveler sans cesse en esprit, que celle-ci : peut-être ce jour sera-t-il le dernier de mes jours ? Plein de cette idée, on devient laborieux, prompt, ardent, infatigable, patient, charitable, fidèle à tous ses devoirs. P. 45, 46, 47.

En quoi surtout nous sommes lâches, c'est dans l'exercice de la pénitence. Or rien ne doit plus nous engager à faire promptement pénitence et à nous convertir, que l'incertitude de la mort. Mourez dans votre péché, vous êtes perdu ; et si vous y demeurez encore, que savez-vous si vous n'y mourrez pas ? Ce qu'il y a de certain pour nous dans la mort, c'est que la mort nous surprendra : car le Fils de l'homme viendra, dit Jésus-Christ, quand vous n'y penserez pas. N'est-ce donc pas une extrême folie, de vivre dans un état où l'on est exposé à toutes les vengeances de Dieu, et de tarder à en sortir ? Cependant y faisons-nous, je ne dis pas toute la réflexion nécessaire, mais quelque ré-

flexion ? Heureux qui n'attend pas à y penser, lorsqu'il ne sera plus temps d'y penser. P. 47, 48, 49, 50.

LE MERDREDI DES CENDRES.

SUR LA CÉRÉMONIE DES CENDRES.

Sujet. *Vous êtes poussière, et vous retournerez en poussière.*

Paroles mémorables que Dieu dit au premier homme dans le moment de sa désobéissance, et que l'Église nous adresse dans la cérémonie de ce jour. Paroles de malédiction dans le sens que Dieu les prononça ; mais paroles de grâce et de salut dans la fin que l'Église se propose en nous les faisant entendre. Dieu commanda à Moïse de répandre de la cendre sur les Egyptiens ; et c'est ce que font encore aujourd'hui les prêtres par l'ordre de Dieu, mais dans un esprit bien différent ; car Moïse ne répandit la cendre sur l'Egypte, que pour faire sentir à ce peuple le poids de la colère de Dieu ; et les prêtres ne répandent sur nous la cendre, que pour nous attirer les grâces de Dieu, et pour nous porter à la pénitence, comme j'entreprends de vous le montrer dans ce discours. Courte instruction aux nouveaux catholiques sur la cérémonie des cendres. Pag. 51, 52, 53, 54, 55.

Division. La pénitence chrétienne prise dans toute son étendue, est un double sacrifice que Dieu exige de nous ; sacrifice de l'esprit, et sacrifice du corps : sacrifice de l'esprit par l'humilité de la componction, et sacrifice du corps par l'austérité même extérieure de la satisfaction. Nous

avons dans nous deux grands obstacles à ces deux sacrifices, l'esprit d'orgueil et l'esprit de mollesse. Mais par où les pouvons-nous surmonter? par le souvenir de la mort que nous retrace l'Église dans la cérémonie des cendres. Il faut par une pénitence solidement humble anéantir devant Dieu l'orgueil de nos esprits; et c'est à quoi nous oblige la vue de ces cendres, qui sont pour nous les marques et comme les symboles de la mort : première partie. Il faut, par une pénitence généreusement austère, sacrifier à Dieu la mollesse et la délicatesse de nos corps; et c'est à quoi nous engage l'imposition de ces cendres, qui nous annoncent, ou plutôt qui nous font déjà sentir l'inévitable nécessité de la mort : deuxième partie. Pag. 55, 56, 57.

Première partie. Il faut, par une pénitence solidement humble, anéantir devant Dieu l'orgueil de nos esprits; et c'est à quoi nous oblige la vue des cendres, qui sont pour nous les marques et comme les symboles de la mort. L'orgueil fut le premier principe du péché, et c'est le premier obstacle à la pénitence. Mais pour humilier cet orgueil, il n'y a qu'à faire remonter l'homme à son origine, et qu'à lui faire considérer sa fin. Or, voilà ce que fait le souvenir de la mort et la vue des cendres. Quand un homme sans naissance, mais élevé à une haute fortune, vient à s'enorgueillir, le moyen de réprimer son orgueil est de lui remettre devant les yeux l'obscurité et la bassesse de son extraction. Mais si de plus, pénétrant dans l'avenir, on lui faisoit voir sa ruine prochaine, ce seroit bien de quoi rabattre l'enflure de son cœur. Double vue dont l'Église se sert aujourd'hui : car en nous présentant les cendres, elle nous avertit que nous sommes cendres nous-mêmes et que nous retournerons en cendres. P. 58, 59, 60, 61.

Examinons la chose plus en détail. Pourquoi des cendres?

parce que rien ne doit mieux nous faire comprendre ce que c'est que la mort, et l'humiliation extrême où nous réduit la mort. Oui, ces cendres ont quelque chose de plus touchant que tous les raisonnemens du monde pour humilier l'homme, en lui faisant connoître son néant. Elles nous apprennent que toutes ces grandeurs dont le monde se glorifie, ne sont que vanité et que mensonge. Ouvrez le tombeau d'un grand : qu'y trouverez-vous? un peu de cendres; rien davantage. Elles nous apprennent combien nous sommes injustes, quand nous affectons avec tant d'ostentation certaines distinctions dans le monde, puisque nous devons tous être un jour égalés et confondus dans la cendre. Elles nous apprennent que, malgré les vastes desseins que forme l'ambitieux, la mort le réduira bientôt, à quoi? à une poignée de cendres. Elles nous apprennent que non-seulement la mort détruira ce fantôme de grandeur après lequel nous courons, mais que notre mémoire même périra, et qu'il ne sera plus parlé de nous. En un mot, elles nous apprennent que, quelque enraciné que soit notre orgueil, il ne tient qu'à nous de trouver dans nous-mêmes notre humiliation, puisque cette partie de nous-mêmes dont nous sommes si idolâtres, ce corps n'est au fond que le plus abject de tous les êtres, et qu'un sujet de corruption. P. 61, 62, 63, 64, 65, 66, 67.

Cependant vous me demandez pourquoi l'on nous met ces cendres sur la tête. C'est que la tête est le siége de la raison, et qu'on veut par-là nous avertir que la mort doit être le sujet le plus ordinaire de nos réflexions, afin de nous entretenir dans cette humilité qui est déjà le commencement de la pénitence. P. 68.

Aussi est-ce le souvenir de la mort qui, de tout temps, a plus retenu les hommes dans l'ordre, et les a mis comme dans la nécessité d'être humbles. De là vient que parmi toutes

les nations, Grecs, Romains, Juifs, le souvenir de la mort et l'usage de la cendre ont été une des principales circonstances des pompes les plus solennelles, et que maintenant encore, dans la consécration des papes, on fait passer devant les yeux du nouveau pontife quelques étoupes que le feu consume. De là vient que les peuples les plus barbares se sont fait un devoir de conserver les cendres de leurs ancêtres : ces cendres leur apprenoient à se mépriser, à se modérer, à se régler. De là vient que Moïse, sortant de l'Égypte, se contenta d'emporter les cendres du patriarche Joseph, afin qu'elles servissent à contenir le peuple dont il étoit le conducteur. De là vient qu'il obligea les Israélites, après leur idolâtrie, à boire la cendre du veau d'or qu'ils avoient adoré. De là vient enfin que quelques princes chrétiens, pendant leur vie même, ont voulu avoir dans leurs palais et devant leurs yeux, les uns la bière destinée à leur sépulture, et les autres le crâne d'un mort. P. 68, 69, 70, 71.

Or, soit pour les grands, soit pour les petits, quand une fois l'humilité, par la pensée de la mort, a pris possession d'un cœur, il est aisé d'y faire entrer la componction de la pénitence : car du moment que je suis disposé à m'humilier, je suis disposé à m'accuser, à me condamner, à me punir moi-même. Et voilà pourquoi l'Église, après nous avoir fait considérer deux sortes de cendres, celle de notre origine, et celle de notre corruption future, nous en impose une troisième, savoir, la cendre de la pénitence. P. 71, 72.

Car que fait le pécheur quand il reçoit aujourd'hui la cendre par les mains du prêtre? Il se présente à Dieu comme un pénitent humilié, couvert de cendres, et résolu de satisfaire à sa justice. Et il faut toujours reconnoître que ce souvenir de la mort et la vue de ces cendres est un admirable moyen pour préparer à la pénitence les pécheurs les plus

orgueilleux. Ne fut-ce pas ainsi que saint Ambroise dompta la fierté de Théodose, et qu'après la sanglante journée de Thessalonique, il le rangea à l'ordre de la pénitence et de la rigoureuse discipline qui s'observoit alors? Si l'on tenoit aux grands le même langage qu'il tint à cet empereur, ils en seroient touchés, et ils penseroient à se convertir. P. 72, 73, 74, 75.

Mais il ne s'agit pas seulement de la conversion des grands : il s'agit de la nôtre ; et le désordre est que malgré l'anéantissement où la mort doit nous réduire, et malgré l'aveu solennel que nous en faisons dans cette cérémonie des cendres, nous n'en sommes, ni plus humbles, ni plus détachés de nous-mêmes. Combien de chrétiens ont reçu la cendre avec des cœurs ambitieux ? Combien de femmes l'ont reçue avec toutes les marques de leur vanité ? *Terre, terre, écoutez la voix du Seigneur, et humiliez-vous sous sa toute-puissante main.* 76, 77, 78, 79.

Deuxième partie. Il faut par une pénitence généreusement austère sacrifier à Dieu la mollesse et la délicatesse de nos corps ; et c'est à quoi nous engage l'imposition de ces cendres, qui nous annoncent, ou plutôt, qui nous font déjà sentir l'inévitable nécessité de la mort. C'est une illusion de croire que la pénitence soit une vertu purement intérieure. Le penser de la sorte, ce seroit démentir toute l'Écriture, et en particulier l'apôtre saint Paul. Il est vrai que l'hérésie a rejeté toutes les pratiques extérieures de la pénitence : mais quoi que l'hérésie en ait pu dire, il n'y a point de parfaite pénitence sans la mortification du corps; et puisque le corps a part au péché, il est juste qu'il ait part à la peine du péché. P. 79, 80, 81, 82.

Or, à cette loi de pénitence s'oppose une autre loi que nous portons dans nous-mêmes, qui est l'amour déré-

glé de nos corps. Amour qui dans le soin de notre corps, nous fait d'abord chercher le nécessaire, et qui du nécessaire nous fait ensuite aller au commode, du commode au superflu, et du superflu au criminel. Au lieu que la vraie pénitence nous fait premièrement renoncer au criminel que nous avouons nous-mêmes criminel; de là nous retranche le superflu que nous prétendions innocent; ensuite nous prive même du commode dont nous avions cru ne nous pouvoir passer; enfin nous ôte, non pas le nécessaire, mais l'attachement et l'attention trop grande au nécessaire. Sans cela les saints ne comprenoient pas qu'on pût être pénitent : mais ce que les saints ne comprenoient pas, est devenu un des secrets de la dévotion du siècle. Cependant l'Apôtre l'a dit : On ne peut bien réparer le péché, qu'en crucifiant cette chair de péché qui est l'ennemie de Dieu. P. 83, 84, 85.

Considérons les cendres qu'on nous met sur la tête et souvenons-nous de la mort : c'est assez pour nous détacher de l'amour de notre corps; comment cela? en nous faisant connoître là-dessus : 1° notre aveuglement; 2° notre injustice, notre aveuglement, lorsque nous idolâtrons un corps qui n'est que poussière et que corruption, et qui doit être bientôt dans le tombeau la pâture des vers. Notre injustice : injustice envers Dieu, d'aimer plus que lui un corps sujet à la pouriture; injustice envers notre âme, cette âme immortelle, de lui préférer un corps qui doit mourir; injustice envers ce corps même, de l'exposer pour des voluptés passagères à des souffrances éternelles. Si le corps et l'âme d'un réprouvé, selon la supposition de saint Chrysostôme, venoient à être confrontés l'un avec l'autre, et qu'ils pussent s'accuser l'un l'autre, quels reproches ne se feroient-ils pas? P. 85, 86, 87, 88, 89.

C'est ce qui a toujours produit dans les âmes bien con-

verties une sainte haine de leurs corps, et ce qui a tant de fois opéré dans le christianisme des miracles de conversion. Exemple de saint François de Borgia. P. 89, 90.

Cette haine de notre corps est encore bien plus vive, quand on pénètre dans le mystère de ces cendres que l'Église nous présente, et qu'on remonte à l'origine d'une si sainte pratique; quand on pense qu'elles ont toujours été le symbole de la pénitence ; quand on considère de quelles austérités et de quelles macérations elles étoient accompagnées suivant les règles de l'ancienne disciple; car enfin, doit dire aujourd'hui un pécheur touché de ses désordres, ces pénitens de la primitive Église n'étoient pas plus criminels que moi ; et si l'Église a pu adoucir les peines qu'elle avoit ordonnées pour chaque espèce de péché, elle n'a rien relâché des peines prescrites par le droit divin, et Dieu lui-même nous assure qu'il ne s'en relâchera jamais qu'en faveur de la pénitence. Il faut donc que ce soit la pénitence qui m'acquitte auprès de lui. Si nous entrons dans ce saint temps du carême bien pénétrés de ces sentimens, le jeûne ne sera plus pour nous un joug trop pesant : nous l'entreprendrons avec joie, nous le continuerons avec ferveur, et nous l'acheverons avec constance. Pag. 91, 92, 93, 94, 95.

LE PREMIER JEUDI DE CARÊME.

SUR LA COMMUNION.

Sujet. *Jésus-Christ dit au centenier : J'irai moi-même, et je le guérirai. Mais le centenier lui répondit : Seigneur, je ne suis pas digne que vous entriez dans ma maison.*

Ce qui se passa entre Jésus-Christ et le centenier, c'est

ce qui se renouvelle encore entre Jésus-Christ et nous, toutes les fois que nous approchons de la sainte table. Jésus-Christ nous dit : J'irai, et je vous guérirai de vos infirmités spirituelles ; *Ego veniam et curabo.* Et nous répondons à Jésus-Christ : Seigneur, je ne suis pas digne : *Domine, non sum dignus.* Paroles efficaces, qui opèrent dans nous un effet tout opposé à ce qu'elles signifient, et qui font cesser par notre humilité même, l'indignité que nous nous attribuons ; mais qu'arrive-t-il souvent? c'est que nous nous appliquons ces paroles, *Domine, non sum dignus*, au delà des intentions de Jésus-Christ ; et que par une humilité mal entendue, nous nous servons de notre indignité pour nous éloigner trop aisément et trop long-temps de la communion. Excuse ordinaire qu'il faut examiner dans ce discours. Pag. 96, 97, 98, 99, 100.

Division. Sans parler ici des justes, qui par un vrai sentiment d'humilité se reconnoissent indignes de recevoir Jésus-Christ, et sans examiner jusqu'où cette humilité doit être portée, et s'il est raisonnable qu'elle aille jusqu'à les éloigner de la communion, parlons précisément des pécheurs qui peuvent dire et qui disent en effet au Sauveur du monde avec plus de sujet que saint Pierre : *Retirez-vous de moi, parce que je suis un pécheur.* Il y en a de trois sortes : pécheurs sincères, qui agissent de bonne foi et qui ne sont pas trompés ; pécheurs aveugles, qui ne se connoissent pas et qui se trompent eux-mêmes; pécheurs hypocrites et dissimulés, qui couvrent leur libertinage d'un voile de piété et qui trompent les autres. Or, dans les pécheurs sincères cette excuse, je ne suis pas digne, est une raison; mais il faut éclaircir cette raison : première partie. Dans les pécheurs aveugles c'est un prétexte, et il est important de leur ôter ce prétexte : deuxième partie. Dans les pécheurs

hypocrites et dissimulés, c'est un abus et même un scandale, et il est nécessaire de combattre ce scandale et cet abus : troisième partie. P. 100, 101, 102, 103.

Première partie. Dire, je ne communie pas parce que je m'en crois indigne, c'est une raison dans un pécheur sincère, qui ne laisse pas au milieu de ses désordres de conserver le fond de sa religion et qui traite avec Dieu de bonne foi : c'est, dis-je, une raison, puisqu'en effet le pécheur, tandis que son péché subsiste, ne peut approcher du sacrement de Jésus-Christ sans se rendre coupable d'un sacrilége. Mais cette raison a besoin d'être éclaircie, et cet éclaircissement consiste à faire voir que le pécheur sans en demeurer là, doit se souvenir d'ailleurs de l'obligation où il est de sortir au plus tôt de son état pour pouvoir être admis à la table du Seigneur, en sorte que la communion soit un motif qui le réduise à la nécessité de se convertir. P. 103, 104.

En effet, il ne doit jamais séparer ces deux vérités : l'une, que Jésus-Christ nous commande de manger sa chair ; et l'autre, qu'il nous défend de la manger indignement. Si le pécheur s'attache à l'une de ces vérités sans y joindre l'autre, il s'égare et il se perd : mais s'il les embrasse toutes deux, il commence à entrer dans la voie de Dieu. Car voici comment il raisonne : je ne puis communier avec mon péché; Jésus-Christ néanmoins m'ordonne de communier : il faut donc que je quitte mon péché, afin de satisfaire tout ensemble et à l'obligation de communier et à l'obligation de bien communier. P. 104, 105, 106.

Or, comme le pécheur doit se parler de la sorte à lui-même, c'est ainsi que doivent lui parler les ministres de l'Évangile. Si vous ne vous appliquez qu'à lui remontrer le danger d'une communion indigne, il ne communiera pas.

Si vous ne lui représentez que la nécessité de communier, il communiera indignement. Et voilà quelle a été la source de tous les maux qu'a produits la diversité des opinions touchant l'usage de la divine eucharistie. Les uns n'avoient dans la bouche que des anathèmes contre les profanateurs de ce sacrement, pour les en éloigner : et les autres ne pensoient qu'à donner aux peuples une haute idée des fruits de ce sacrement, pour les y attirer. Mais que falloit-il? joindre les menaces de ceux-là et les invitations de ceux-ci. P. 107, 108, 109.

C'est le langage qu'ont tenu les Pères, surtout saint Chrysostôme et saint Augustin. Ils inspiroient tout à la fois de la crainte et de la confiance : et ce qu'ils disoient en général est encore plus vrai par rapport à ce saint temps de la Pâque. Il faut dire à un pécheur : ne communiez pas dans votre péché; autrement vous serez un profanateur du corps de Jésus-Christ. Mais aussi, faut-il ajouter, ne manquez pas à communier; autrement vous serez un déserteur du sacrement de Jésus-Christ et vous violerez le précepte de l'Église. Par ce précepte, l'Église n'a point prétendu dresser un piége aux pécheurs, ni les exposer à commettre des sacriléges : mais elle a voulu les obliger au contraire, et les forcer en quelque sorte à se purifier au moins de temps en temps par la pénitence. C'est pour cela qu'elle punissoit autrefois si sévèrement ces chrétiens scandaleux, qui laissoient passer la Pâque sans s'acquitter de leur devoir; et c'est par-là même qu'elle engageoit tant de pécheurs à rompre leurs engagemens criminels et à se réconcilier avec Dieu. P. 110, 111, 112, 113, 114, 115.

Cependant pour avoir séparé deux vérités qu'on ne devroit jamais proposer l'une sans l'autre, voici toujours les deux écueils où l'esprit du siècle a conduit. Pourvu qu'on

persuade à un pécheur d'approcher des autels, on croit avoir beaucoup gagné : et d'ailleurs, pourvu qu'on fasse entendre à un pécheur qu'il n'y a point de communion pour lui, tandis qu'il est dans l'habitude de son péché, on pense avoir tout fait. De là les uns abusent de la communion, et les autres l'abandonnent. C'est pour les pécheurs, ô mon Dieu, comme pour les justes, que votre sacrement est institué : mais du reste pour quels pécheurs ? pour les pécheurs pénitens. P. 115, 116, 117, 118.

Deuxième partie. Dire, je ne communie pas parce que je m'en crois indigne, c'est un prétexte dans les pécheurs aveugles, qui se flattant d'avoir de la religion se trompent eux-mêmes, et il est important de leur ôter ce prétexte. Prétexte d'un prétendu respect, à quoi j'oppose trois réflexions : 1° C'est un vain respect ; 2° c'est un faux respect ; 3° c'est un respect qui n'a nulle conformité avec celui qu'ont fait paroître les vrais chrétiens, quand ils se sont séparés du sacrement de Jésus-Christ selon les règles et l'esprit de l'Église. P. 118, 119, 120.

1° Vain respect, pourquoi ? parce qu'il n'opère rien. Si c'étoit un respect solide et chrétien, on travailleroit donc à se mieux disposer, et à se rendre moins indigne de Jésus-Christ. Mais on conserve toujours le même attachement au monde, et sous cette apparence de respect, on couvre un amour du monde dont on ne veut point se déprendre, et qui fait renoncer au sacrement. P. 120, 121.

Du moins les conviés de l'Évangile qui s'excusèrent, dirent les vraies raisons qui les arrêtoient ; mais les mondains dont il est ici question, affectent de ne se pas connoître, et se cachent à eux-mêmes la cause de leur désordre. Et ce qui doit les convaincre que, par rapport à eux, ce respect dont ils se prévalent n'est qu'un prétexte, c'est que, pour commu-

nier rarement, ils n'en communient pas plus dignement. Or, leur ôter ce prétexte, ce n'est pas les porter à la communion tandis qu'ils mènent une vie toute mondaine, mais c'est les obliger à parler juste, et à convenir qu'ils s'éloignent de Jésus-Christ, non parce qu'ils respectent son sacrement, mais parce qu'ils ne veulent pas s'assujettir aux saintes lois que la religion leur prescrit pour en approcher. P. 122, 123, 124, 125.

2° Faux respect, parce qu'il n'est pas accompagné de deux conditions essentielles qu'il doit avoir ; l'une est la douleur, l'autre le désir. Douleur d'être séparé du corps de Jésus-Christ : car si j'honore Jésus-Christ autant que je dois l'honorer, je dois regarder comme mon souverain mal dans cette vie d'en être séparé, surtout si j'ai encore à me reprocher que c'est moi-même qui m'en sépare par mon infidélité, et si je comprends tout le malheur d'une si triste séparation. Mais avec quelle insensibilité les mondains se voient-ils séparés du Dieu de leur salut ? Désir de recevoir Jésus-Christ : car le respect peut bien m'engager quelquefois à me retirer de la communion ; mais il ne doit jamais éteindre en moi, ni même diminuer le désir de la communion. Ainsi le comprenoient les premiers fidèles. Que fait le mondain ? Confondant avec la communion le désir de la communion, il renonce également à l'un et à l'autre, et n'a plus pour le sacrement de Jésus-Christ qu'une indifférence de cœur dont il devroit être effrayé. Et voilà ce que saint Chrysostôme reprochoit au peuple d'Antioche avec tant de force. P. 125, 126, 127, 128, 129, 130, 131.

3° Respect, qui n'a nulle conformité avec celui des premiers siècles de l'Église : car dans ces siècles florissans du christianisme, tandis qu'un pécheur demeuroit séparé du corps de Jésus-Christ, il étoit dans les exercices d'une péni-

tence laborieuse à laquelle il se condamnoit; mais toute la pénitence d'un mondain se termine à ne plus communier. P. 131, 132, 133.

Troisième partie. Dire, je ne communie pas parce que je m'en crois indigne, c'est dans les pécheurs hypocrites et dissimulés un abus, et même un scandale. Dans toutes les contestations qui se sont élevées sur le relâchement ou la sévérité de la discipline, certains libertins du monde n'ont presque jamais manqué à se déclarer pour le parti sévère, non pas afin de l'embrasser et de le suivre dans la pratique, mais communément par un intérêt secret, et pour couvrir leurs desseins. Ainsi, pour ne parler que de la communion, n'est-il pas étrange que tant de gens engagés dans les plus honteux désordres aient paru les plus zélés à déclamer contre la fréquentation du sacrement de nos autels? Ce zèle peut partir d'un bon principe dans de vrais fidèles : mais d'où peut-il venir dans des libertins, si ce n'est de quelque intérêt particulier qu'ils y envisagent? Que prétendent-ils donc? Se mettre en possession d'être libertins et d'abandonner les sacremens avec impunité, et même en quelque manière avec honneur, tellement qu'on ne puisse plus les distinguer des chrétiens les plus réguliers et les plus exacts, puisqu'ils agissent et qu'ils parlent comme eux. P. 133, 134, 135, 136.

Or, je prétends que ce langage qu'ils tiennent est un scandale, puisqu'il va à deux choses également pernicieuses : 1° à décrier indifféremment les bonnes et les mauvaises communions; 2° à détourner les âmes, non-seulement de la communion, mais universellement de tout ce qu'il y a de saint dans la religion. P. 137.

1° Je dis à décrier indifféremment les bonnes et les mauvaises communions : car s'il est toujours dangereux, en blâ-

mant la fausse piété, de décréditer la vraie, beaucoup plus l'est-il de la part d'un libertin qui se soucie peu de confondre l'une avec l'autre, et qui n'attaque l'une que parce qu'il est secrètement ennemi de l'autre. Comme donc les enfans d'Héli éloignoient les hommes du sacrifice ; comme les pharisiens n'entroient pas dans le royaume de Dieu, et empêchoient encore les autres d'y entrer, ainsi retire-t-on des autels une infinité de justes. P. 138, 139, 140.

2° Je dis à détourner les âmes non-seulement de la communion, mais de tout ce qu'il y a de saint dans la religion. Car, dit saint Chrysostôme, supposé ce principe d'une humilité mal conçue, il faudra tout quitter. Vous n'êtes pas digne de communier, dites-vous ; et êtes-vous digne d'entrer dans le temple de Dieu ? Êtes-vous digne de prier et d'invoquer Dieu ? Êtes-vous digne d'entendre la parole de Dieu. P. 140, 141, 142.

Appliquons-nous, ministres de Jésus-Christ, et travaillons de concert à convertir les pécheurs, et à perfectionner les âmes fidèles, pour préparer au Seigneur un peuple parfait. L'Église ne sera jamais bien sanctifiée que par le bon usage de la communion. P. 142, 143.

LE PREMIER VENDREDI DE CARÊME.

SUR L'AUMONE.

Sujet. *Quand vous faites l'aumône, ne faites pas sonner de la trompette devant vous, comme font les hypocrites dans les synagogues et dans les places publiques pour être honorés des hommes.*

Si le Fils de Dieu condamne ces âmes vaines qui cherchent

dans leurs aumônes à se distinguer, c'est encore avec bien plus de raison qu'il doit condamner ces âmes dures qui laissent souffrir les pauvres sans les assister. Car ce désordre est, en effet, plus condamnable que l'autre ; et c'est ce qui m'engage à vous parler en général de l'aumône. Compliment à Monsieur, frère unique du roi. P. 144, 145, 146, 147.

Division. On parle assez de l'excellence de l'aumône ; mais on n'aime guère à entendre parler du précepte et de la nécessité de l'aumône : on la regarde comme une œuvre de surérogation ; et je dis, 1° que l'aumône n'est point un simple conseil, mais un précepte ; 2° que ce précepte n'est point un commandement vague et indéfini, mais déterminé à une certaine matière ; 3° que ce précepte doit être observé avec ardeur, et selon les règles de la charité. Précepte de l'aumône, première partie ; matière de l'aumône, deuxième partie; ordre de l'aumône, troisième partie. P. 147, 148, 149.

Première partie. Il y a un précepte de l'aumône. Preuve : Dieu au jugement dernier, comme il est expressément marqué dans l'Évangile, condamnera les réprouvés pour n'avoir pas fait l'aumône. Or, Dieu ne réprouvera jamais les hommes pour avoir omis de simples conseils. P. 149, 150.

Sur quoi est fondé ce précepte de l'aumône ? 1° Sur la souveraineté de Dieu ; 2° sur l'indigence du pauvre. P. 150, 151.

1° Souveraineté de Dieu, premier fondement sur quoi est établi le précepte de l'aumône. Dieu est le souverain maître de vos biens, et par conséquent vous lui en devez le tribut. Or, ce tribut il ne veut pas le recevoir par lui-même, mais il l'affecte aux pauvres. L'aumône n'est donc pas seulement un devoir de charité à l'égard des pauvres, mais un devoir de dépendance à l'égard de Dieu : et c'est ainsi que nous devons entendre cette parole du Saint-Esprit, *Honorez le Seigneur de vos biens.* D'où il s'ensuit qu'un riche qui re-

fuse au pauvre l'aumône, est un sujet rebelle qui refuse à son souverain le tribut qu'il lui doit. P. 151, 152, 153.

De là même suivent encore deux autres conséquences. La première, qu'il est essentiel à l'aumône d'être faite dans un sentiment d'humilité, puisque c'est un aveu que l'homme fait à Dieu de sa dépendance. Ainsi Abraham voyant trois pauvres et se disposant à leur rendre les devoirs de l'hospitalité, commença par adorer Dieu. La seconde conséquence est, que l'aumône doit être proportionnée aux biens et à leur quantité : car Dieu exige de vous ce tribut selon toute l'étendue de votre pouvoir; et ce n'est point aumône, disoit Ambroise, que de donner peu, lorsqu'on a beaucoup reçu. P. 154, 155, 156, 157.

Quel est néanmoins le désordre? c'est qu'on mesure tout, hors l'aumône, sur le pied de ses revenus. On veut être servi, nourri, vêtu, logé, meublé à proportion de ses biens, et souvent bien au delà. Il n'y a que l'aumône où l'on ne se pique de nulle proportion. En sorte que ce sont plus les pauvres mêmes qui fournissent à l'entretien des pauvres, que les riches. P. 157, 158, 159.

2° Indigence du pauvre, second fondement sur quoi est établi le précepte de l'aumône. Vous êtes obligés de pourvoir aux nécessités des pauvres, par titre de justice et par titre de charité. Titre de justice, puisque Dieu ne vous a pas faits riches précisément pour vous-mêmes, mais pour les pauvres. En ne les soulageant pas vous déshonorez sa providence, et vous autorisez les murmures des pauvres contre elle : craignez la juste vengeance qu'il en saura tirer. Titre de charité : ces pauvres, ce sont nos frères; et comment, dit le bien-aimé disciple, un homme qui voit son frère dans le besoin et qui ne l'assiste pas, peut-il avoir la charité? P. 159, 160, 161, 162.

Au reste ce devoir ne regarde pas seulement l'extrême nécessité des pauvres, mais même les nécessités communes. Autrement, Jésus-Christ en condamnant un jour tant de réprouvés, ne prendroit pas pour le sujet capital et universel de leur réprobation l'oubli des pauvres. Car y a-t-il tant de riches assez durs pour abandonner un pauvre dans l'extrême nécessité, et y a-t-il tant de pauvres réduits dans un tel besoin? P. 163, 164.

Malheur à vous, riches, parce que votre opulence a presque toujours l'un de ces deux effets, ou de vous rendre plus avares, ou de vous rendre plus sensuels. Deux principes de votre indifférence pour les pauvres. P. 164, 165, 166.

Deuxième partie. Matière de l'aumône : établir le précepte de l'aumône sans en déterminer la matière, c'est troubler les âmes scrupuleuses, autoriser les âmes dures, et assigner au pauvre sur le riche une dette sans fonds. Quelle est donc la matière de l'aumône? c'est le superflu des riches. Ainsi l'enseigne saint Paul : *Que votre abondance*, disoit-il aux Corinthiens, *supplée à l'indigence des pauvres.* Ainsi l'enseignent les Pères : retenir votre superflu, dit saint Ambroise, c'est un vol. Dieu, ajoute saint Thomas, n'auroit pas partagé les biens en Dieu, si le superflu des uns ne devoit être communiqué aux autres. Et en ce sens, il n'y a point proprement de superflu dans le monde : car ce qui est superflu pour le riche, est le nécessaire du pauvre; et Dieu veut que ce nécessaire lui soit donné, reprend l'Apôtre, pour mettre entre les hommes une bienheureuse égalité. En quoi paroît la providence de Dieu et sa miséricorde à l'égard des riches : car s'il leur étoit permis de garder leur superflu, ce superflu seroit un des plus grands obstacles de leur salut. P. 166, 167, 168, 169, 170.

Mais qu'est-ce que ce superflu? voilà l'importante question

qu'il faut résoudre. Sous ce terme de superflu la théologie comprend tout ce qui n'est point nécessaire à l'état. Mais de là naissent mille prétextes : car, selon les riches, tout ce qu'ils ont est nécessaire à leur état. A quoi je réponds qu'il faut examiner deux choses : 1° Quel est cet état ; 2° ce qui est nécessaire dans cet état. Quel est cet état ? est-ce un état sans bornes, et qui ne soit fondé que sur les vastes idées de votre orgueil et de votre cupidité ? si cela est, je conviens que vous n'avez point de superflu : mais étant chrétien peut-on apporter une telle excuse ; et si ces états étoient autorisés, que deviendroit le précepte de l'aumône ? De plus, quand votre état seroit tel que vous l'imaginez, j'appelle au moins superflu ce qui vous est non-seulement inutile, mais même préjudiciable ; c'est-à-dire, ce qui sert à entretenir vos déréglemens, vos débauches, vos plaisirs honteux, vos dépenses excessives, vos vanités et votre luxe. Retranchez tout cela, et vous aurez du superflu. P. 170, 171, 172, 173.

Mais ne puis-je pas me servir de ce superflu pour agrandir mon état ? voici l'écueil et la pierre de scandale pour les riches du siècle, ce désir de s'agrandir. Vous me demandez si ce désir est criminel : écoutez ma réponse. Il est constant d'abord qu'il est criminel dans un bénéficier, dont tout le superflu appartient aux pauvres. Est-il également criminel dans tous les autres ? non, mais prenez garde aux conditions requises. Je veux qu'il vous soit permis d'agrandir votre état, mais selon les lois de votre religion : par exemple, qu'il vous soit permis d'acheter cette charge, si vous êtes capable de l'exercer, et si c'est pour glorifier Dieu et pour servir le public. Je veux qu'il vous soit permis d'agrandir votre état, pourvu que vous vous contenieiz dans les bornes d'une modestie raisonnable, et que ce soin de vous agrandir ne détruise pas le précepte de l'aumône. Je veux qu'il vous soit

permis d'agrandir votre état, pourvu que vos aumônes grossissent à proportion, et que vous posiez pour principe qu'elles font une partie essentielle de votre état. P. 173, 174, 175, 176, 177, 178.

Ne dites point que vous avez une famille et des enfans à pourvoir : vous ne devez pas pour cela abandonner les membres de Jésus-Christ. D'ailleurs, dit saint Augustin, si Dieu vous avoit chargé d'une plus nombreuse famille, vous sauriez bien partager vos soins : or, regardez ce pauvre comme un enfant de surcroît dans votre maison. Ne dites point que les temps sont mauvais : s'ils le sont pour vous, combien le sont-ils plus pour les pauvres? or, à qui est-ce d'assister ceux qui souffrent plus, sinon à ceux qui souffrent moins? 178, 179, 180.

Souvenez-vous qu'il faudra perdre à la mort ce superflu. Souvenez-vous que rien n'engagera plus Dieu à verser sur vous ses bénédictions temporelles, qu'un saint usage de vos biens en faveur des pauvres. P. 181.

Troisième partie. Ordre de l'aumône. La charité doit être ordonnée : sans cela, c'est une fausse charité. Il faut donc de l'ordre dans l'aumône, 1° par rapport aux pauvres à qui l'aumône est due; 2° par rapport aux riches à qui l'aumône est commandée. P. 182, 183.

1° Par rapport aux pauvres à qui l'aumône est due. L'aumône, ou du moins la volonté de faire l'aumône doit être universelle et s'étendre à tous les pauvres, puisqu'ils sont tous les membres du même corps qui est Jésus-Christ. Dans l'ancienne loi même Dieu vouloit qu'on assistât ses ennemis : que faut-il donc maintenant penser de ces chrétiens qui jusque dans leurs aumônes se laissent gouverner par leurs affections et leurs aversions naturelles? Ce n'est pas néanmoins qu'il n'y ait là-dessus certains égards à avoir, et qu'on ne

puisse préférer les proches, les domestiques, ceux qui peuvent moins s'aider eux-mêmes, et ceux qui travaillent plus à la gloire de Dieu et à la sanctification du prochain. P. 183, 184, 185, 186.

2° Par rapport aux riches à qui l'aumône est commandée. Cinq règles, 1° que l'aumône soit faite d'un bien propre, et non du bien d'autrui; 2° que l'aumône de justice l'emporte sur l'aumône de pure charité : j'appele aumône de justice, payer aux pauvres ce qui leur appartient, payer de pauvres domestiques, de pauvres artisans, de pauvres marchands; 3° que les aumônes ne soient point jetées au hasard, mais données avec mesure, avec réflexion, avec choix; 4° que les aumônes, pour le bon exemple, soient publiques, quand il est constant et public que vous possédez de grands biens; 5° qu'on fasse l'aumône dans le temps où elle peut être utile pour le salut, sans attendre à la mort ni après la mort. Ce n'est pas que je condamne l'usage d'ordonner des aumônes à la mort; mais enfin toutes les aumônes qu'on fera pour vous après votre mort, ne vous sauveront pas, si vous êtes mort dans le péché; au lieu que vos aumônes pendant la vie vous attireront des grâces de conversion. P. 186, 187, 188, 189, 190, 191, 192, 193.

LE DIMANCHE DE LA PREMIÈRE SEMAINE.

SUR LES TENTATIONS.

Sujet. *Jésus fut conduit dans le désert par l'esprit, pour y être tenté du démon; et ayant jeûné quarante jours et quarante nuits, il se sentit pressé de la faim.*

Jésus-Christ permet au démon de le tenter, pourquoi? par quatre raisons, toutes prises de notre intérêt : 1° Pour nous fortifier, en surmontant, dit saint Grégoire, nos tentations par ses tentations mêmes, comme par sa mort il a surmonté la nôtre; 2° pour nous encourager, en nous proposant son exemple; 3° pour nous rendre plus vigilans et plus circonspects, en nous faisant connoître que personne ne se doit croire en assurance puisqu'il est attaqué lui-même; 4° pour nous instruire, en nous montrant de quelles armes nous devons user, et comment nous pouvons nous défendre. Mais deux choses surtout sont remarquables : l'une, qu'il ne va au désert où il est tenté, que par l'inspiration de l'esprit de Dieu; l'autre, qu'il n'y est tenté qu'après s'être prémuni du jeûne et de la mortification de la chair. D'où nous tirerons deux conséquences qui doivent faire le fond de ce discours. P. 194, 195, 196, 197.

Division. Sans la grâce nous ne pouvons vaincre la tentation, j'entends d'une victoire chrétienne et qui soit de quelque mérite devant Dieu. Avec la grâce point de tentation qui ne puisse être vaincue, puisque Dieu est plus fort que l'enfer, que le monde et la passion. Enfin la grâce ne nous manque point pour vaincre toutes les tentations, et même, selon la doctrine de saint Paul, pour en profiter. Mais du reste ne pensons pas que la grâce nous soit toujours donnée telle que nous la voulons, et au moment que nous la voulons. Deux sortes de tentations: les unes volontaires, les autres involontaires. Or, dans les tentations volontaires, en vain espérons-nous le secours de Dieu, si nous ne sortons de l'occasion, et nous ne devons point alors nous promettre une grâce de combat, mais une grâce de fuite : première partie. Dans les tentations involontaires, en vain espérons-nous une grâce de combat, si

nous ne sommes en effet résolus à combattre nous-mêmes, et surtout comme Jésus-Christ par la mortification de la chair : deuxième partie. P. 197, 198, 199, 200.

Première partie. Dans les tentations volontaires en vain espérons-nous le secours de Dieu, si nous ne sortons de l'occasion, et nous ne devons point alors nous promettre une grâce de combat, mais une grâce de fuite. Il ne nous est jamais permis d'exposer notre salut : or, c'est l'exposer que de nous engager témérairement dans la tentation. Je m'explique : il n'y a personne qui n'ait son foible et qui ne le sente ; le savoir et ne pas fuir le danger, lorsqu'on le peut, c'est ce que j'appelle s'engager témérairement dans la tentation ; et je prétends qu'un chrétien alors ne doit point attendre les secours de grâce préparés pour la combattre et pour la vaincre. Par quel titre les prétendroit-il ? par titre de justice ? ce ne seroient plus des grâces ; par titre de fidélité ? Dieu ne les lui a point promis ; par titre de miséricorde ? il y met un obstacle volontaire, et il se rend absolument indigne des miséricordes. P. 200, 201, 202, 203.

Non-seulement l'homme ne peut présumer alors d'avoir ces grâces victorieuses, mais il doit même s'assurer que Dieu ne les lui donnera pas, pourquoi ? parce que Dieu nous a fait positivement entendre qu'il laisseroit périr celui qui se seroit volontairement jeté dans le péril. P. 203, 204.

Aussi, pour prendre la chose en elle-même, un homme qui s'expose témérairement à la tentation, a-t-il bonne grâce de compter sur le secours du ciel et de le demander ? Si c'étoit ma gloire, lui peut répondre Dieu ; si c'étoit la charité, la nécessité, une surprise qui vous eût engagé dans ce pas glissant, ma providence ne vous manqueroit pas, comme elle n'a pas autrefois manqué à tant de vierges chrétiennes, aux prophètes et à des solitaires mêmes : mais vous sans

sujet, vous vous livrez vous-même à tout ce qu'il y a dans le monde de plus dangereux, assemblées, sociétés, amitiés, conversations, spectacles; je dis que Dieu retirera son bras, et qu'il vous laissera tomber. P. 204, 205, 206.

Et certes, reprend saint Bernard, si Dieu étoit toujours disposé à combattre pour nous quand il nous plaît, et partout où il nous plaît, les saints se seroient bien trompés, lorsqu'ils s'éloignoient tant du commerce du monde, qu'ils conseilloient tant aux autres de s'en éloigner, et qu'ils invectivoient avec tant de zèle contre les scandales du théâtre. P. 207, 208, 209.

Allons jusques au principe. Pourquoi Dieu refuse-t-il son secours à un pécheur qui s'expose à la tentation? C'est, dit Tertullien, pour l'honneur de sa grâce, et afin qu'elle ne serve pas de prétexte à notre témérité; c'est encore pour punir notre présomption. Car s'engager dans la tentation, c'est tenter Dieu même; et ce péché ne peut être mieux puni que par l'abandon de Dieu. P. 209, 210.

C'est, dis-je, tenter Dieu en trois manières : 1° par rapport à sa toute-puissance, en lui demandant un miracle sans nécessité. L'ordre naturel est que vous vous retiriez de l'occasion puisque vous le pouvez : mais vous voulez que Dieu contre les lois de sa providence vous soutienne par un concours extraordinaire. Dieu dit à Loth : Sortez de Sodome. S'il y fût demeuré, Dieu l'eût-il sauvé de l'embrasement? Ce que Dieu dit à Loth, il vous le dit à vous-même : mais ce que fit Loth, vous ne le faites pas. Quand l'esprit tentateur dans notre Évangile veut persuader à Jésus-Christ de faire des miracles, que lui répond cet Homme-Dieu? *Vous ne tenterez point le Seigneur votre Dieu.* Mais vous voulez que Dieu fasse pour vous ce que Jésus-Christ n'a pas fait pour lui-même. 2° Par rapport à sa miséricorde, en l'éten-

dant au delà des bornes où il a plu à Dieu de la renfermer. 3° Par hypocrisie, en voulant user de dissimulation avec Dieu, et le priant de bouche qu'il vous délivre de la tentation, lorsqu'en effet vous vous en approchez. P. 210, 211, 212, 213, 214, 215, 216.

Mais, dites-vous, la cour est un séjour de tentations, et de tentations presque insurmontables. J'en conviens : mais pour qui l'est-elle ? Pour ceux qui y sont contre l'ordre de Dieu, et sans y être appelés de Dieu. Si vous y êtes par la vocation de Dieu, les tentations de la cour ne seront plus des tentations invincibles pour vous; car Dieu vous défendra. Et n'est-ce pas à la cour que se sont formés et que peuvent se former les plus grands saints ? Mais d'où vient encore souvent le mal ? C'est qu'à la cour, où le devoir vous arrête, vous allez bien au delà du devoir. Car comptez-vous parmi vos devoirs tant de mouvemens et tant d'intrigues ? Disons quelque chose de plus particulier : Comptez-vous parmi vos devoirs tel attachement qu'il faudroit rompre, tant d'assiduité auprès de telle personne qu'il ne faudroit plus voir? Je ne puis, répondez-vous, m'éloigner d'elle. Vous ne le pouvez ? Mais maintenant que le bruit de la guerre commence à se répandre, cette séparation vous sera-t-elle impossible, lorsqu'au premier ordre du prince, il faudra marcher, et que l'honneur vous appellera ? Ah ! Chrétiens, s'il s'agit du service des hommes, on ne reconnoît point d'engagement nécessaire; et quand il s'agit des intérêts de Dieu, on se fait un obstacle de tout. Souvent même les prêtres de Jésus-Christ, au lieu de s'opposer à ce relâchement, se laissent surprendre à de faux prétextes, et sont eux-mêmes ingénieux à en imaginer, pour excuser la témérité d'un mondain qui veut demeurer dans les plus dangereuses occasions. P. 216, 217, 218, 219, 220, 221, 222, 223.

Deuxième partie. Dans les tentations involontaires, en vain aurons-nous une grâce de combat, si nous ne sommes résolus à combattre nous-mêmes, et surtout par la mortification de la chair. Car je l'ai déjà dit, et je vous l'ai fait assez entendre, que la grâce ne nous est donnée, ni selon notre choix ni selon notre goût, mais dans un certain ordre établi de Dieu, hors duquel elle demeure inutile et sans fruit. D'où je tire trois conséquences. P. 223, 224.

Première conséquence : dans les tentations même nécessaires, Dieu veut que nous usions de ses grâces conformément à l'état où il nous a appelés. Or, notre état, en qualité de chrétiens, est un état de guerre, d'une guerre, dis-je, continuelle de l'esprit contre la chair. C'est pourquoi l'Apôtre semble ne reconnoître point d'autres vertus chrétiennes, que des vertus militaires. Ainsi faire fond sur la grâce dans les tentations, sans être déterminé à résister et à combattre, c'est oublier ce que nous sommes, et se figurer une grâce imaginaire. Tel est néanmoins notre désordre : nous voulons des grâces qui ne nous demandent nul effort, sans nous souvenir que Jésus-Christ est venu nous apporter, *non pas la paix, mais l'épée*. P. 224, 225, 226.

Seconde conséquence : la première maxime en matière de guerre, est d'affoiblir son ennemi. Or, notre ennemi, dit saint Paul, c'est notre chair, cette chair esclave de la concupiscence. Il faut donc la dompter par la mortification, conclut saint Chrysostôme, si nous voulons que la grâce triomphe de la tentation. Aussi, reprend saint Bernard, le premier effet de la grâce est d'éteindre la concupiscence en mortifiant la chair. Ne vouloir donc pas la mortifier, et vouloir cependant que la grâce vous soutienne, c'est vouloir que la concupiscence et la grâce vous dominent tout à la fois. P. 227, 228.

Comment les saints ont-ils combattu la tentation ? par la mortification de la chair. Exemples de David, de saint Paul, de saint Jérôme, de tant de solitaires, entre autres de Jean-Baptiste. La grâce est-elle dans nos mains d'une autre trempe que dans celles de ces grands saints ? Non, disoit Tertullien, je ne me persuaderai jamais qu'une chair nourrie dans le plaisir puisse entrer en lice avec les tourmens et avec la mort. Or, ce qu'il disoit des persécutions qui furent comme les tentations extérieures du christianisme, je le dis des tentations intérieures de chaque fidèle. P. 229, 230, 231, 232.

Troisième conséquence : sans prétendre vous expliquer en quoi consiste cette mortification de la chair, et m'en tenant au principe général, qu'elle est nécessaire dans toutes les conditions et plus nécessaire encore pour les grands et pour les riches, pour tous ceux qui sont plus sujets à la tentation ; je dis néanmoins en particulier que l'Église l'a spécialement déterminée au jeûne du carême. Mais qu'est-il arrivé ? les hérétiques se sont déclarés contre le commandement de l'Église : les uns ont contesté le droit, et les autres le fait. De faux catholiques, libertins et sans conscience, ont renoncé hautement et renoncent encore tous les jours à une pratique si utile. Parmi même ce petit nombre de fidèles qui respectent le précepte de l'Église, combien tâchent à en éluder l'obligation par de vaines dispenses ? Je dis de vaines dispenses : car, 1° il semble que ces dispenses soient attachées à certains états, et non point aux personnes : marque infaillible que la nécessité n'en est pas la règle. 2° Ceux qui se croient plus dispensés du jeûne, ce sont ceux-mêmes à qui le jeûne doit être plus facile : tant de riches chez qui tout abonde. 3° Ceux qui cherchent plus à s'exempter du jeûne, ce sont ceux à qui

le jeûne est plus nécessaire : pécheurs de longues années, mondains, courtisans, jeunes personnes, femmes obsédées de tant d'adorateurs et d'autant de tentateurs. P. 232, 233, 234, 235, 236, 237, 238.

Souvenez-vous que Dieu dans sa loi ne distingue, ni qualités, ni rangs. Souvenez-vous que vous êtes chrétiens comme les autres, et plus en danger que les autres. Ajoutez au jeûne et à la pénitence, la parole de Dieu et les bonnes œuvres. P. 238, 239.

LE LUNDI DE LA PREMIÈRE SEMAINE.

SUR LE JUGEMENT DERNIER.

Sujet. *Quand le Fils de l'homme viendra dans l'éclat de sa majesté et tous les anges avec lui, alors il s'assiéra sur son trône, et toutes les nations se rassembleront devant lui.*

Nous reconnoissons deux avénemens de Jésus-Christ : car il est déjà venu ce Dieu-Homme dans le mystère de son incarnation, et il doit encore venir au jour terrible de son jugement universel, dont j'ai à vous parler dans ce discours, et dont je veux vous faire connoître la rigueur par la rigueur même de certains jugemens que vous craignez tant sur la terre, et que vous avez dès maintenant à subir dans la vie. P. 240, 241, 242.

Division. Nous avons dès maintenant dans la vie, deux sortes de jugemens à subir ; ceux que les hommes font de nous, et celui que nous faisons de nous-mêmes. De là je tire deux conjectures de la rigueur du jugement de Dieu. En

deux mots, le monde nous juge, et combien craignons-nous les jugemens du monde ? premier préjugé de la rigueur du jugement de Dieu : première partie. Nous nous jugeons nous-mêmes, et rien ne nous trouble davantage que ce jugement de notre conscience; second préjugé de la rigueur du jugement de Dieu : deuxième partie. P. 242, 243, 244.

Première partie. Nous craignons les jugemens du monde, et nous en craignons surtout : 1° la vérité; 2° la liberté; 3° la sincérité; 4° la sévérité; 5° l'uniformité. Tout cela, autant de conjectures de l'extrême rigueur du jugement de Dieu, et autant d'épreuves sensibles par où Dieu semble déjà nous y disposer. P. 244, 245.

Quelque force d'esprit que nous affections, nous craignons les jugemens du monde. De là vient que nous sommes si mortifiés quand la censure du monde nous attaque personnellement; et si nous savions en bien des rencontres ce qu'on pense et ce qu'on dit de nous, nous en serions outrés de douleur. Or, cette crainte des jugemens des hommes doit nous élever à la crainte du jugement de Dieu. Car nous devons nous dire à nous-mêmes : si je crains tant d'être censuré par des hommes foibles comme moi, que sera-ce d'être condamné par un Dieu infiniment au-dessus de moi ? Il est vrai que saint Paul disoit : *peu m'importe que le monde me juge* : mais il n'appartenoit qu'à saint Paul de parler ainsi. Pour moi je dis, il m'importe de me souvenir combien la censure du monde m'alarme et me déconcerte, afin d'apprendre avec quel soin je dois donc me préserver du jugement d'un Dieu dont je révère la sainteté et dont je redoute la puissance. P. 245, 246, 247, 248, 249.

1° Mais que craignons-nous surtout dans les jugemens

des hommes? la vérité. Des calomnies qu'on invente contre nous, nous touchent moins, parce que nous avons de quoi les confondre : mais ce qui nous pique le plus vivement, c'est que souvent nous sommes obligés de reconnoître dans le fonds du cœur, que les jugemens désavantageux qu'on fait de nous, ne sont que trop équitables et trop bien fondés. Triste image du jugement de Dieu : car ce qu'il y aura plus à craindre pour nous, c'est sa vérité, cette vérité qui nous convaincra, en sorte que nous n'aurons rien à répondre. P. 249, 250, 251, 252.

2° Comme nous craignons la vérité des jugemens du monde, nous n'en pouvons souffrir la liberté. Nous voudrions du moins qu'on fût plus discret et plus réservé à parler; nous voudrions qu'on nous respectât dans le rang où nous sommes : mais fussions-nous encore plus grands, on ne nous épargnera pas; et plus même nous serons grands, moins on nous épargnera. Or, qu'est-ce que cela, sinon le jugement de Dieu en figure? Pour vous en donner une idée sensible, rendez-vous attentifs à la supposition que je vais faire. Si par l'ordre de Dieu et usant des connoissances et de la liberté qu'il me donneroit, je venois à révéler ici les consciences : si j'entreprenois sans égard certains de mes auditeurs, et que je leur fisse essuyer l'opprobre de je ne sais combien de crimes qu'ils tiennent cachés dans les ténèbres, ils en mourroient de dépit et de chagrin. Telle est l'absolue et impérieuse liberté avec laquelle Dieu condamnera ce qu'il y a de plus grand dans le monde; et c'est à vous, puissans du siècle, à y penser. P. 252, 253, 254, 255, 256, 257.

3° Non-seulement nous craignons la vérité et la liberté des jugemens du monde, mais nous n'en pouvons pas plus supporter la sincérité. Un ami sincère et fidèle, à force

d'être fidèle et sincère, nous devient odieux. Appliquons ceci au jugement de Dieu. Nous voulons qu'un ami, lorsqu'il s'agit de certaines vérités fâcheuses, ait soin, en nous les disant, de les adoucir et de nous y préparer. Mais Dieu sans adoucissement, sans déguisement, nous fera voir la vérité toute nue. Vue affligeante, par où il punira nos délicatesses ou nos honteuses foiblesses à ne la pouvoir écouter. Vue, par où il confondra l'aveuglement où nous aurons vécu, et ce profond oubli de nous-mêmes où le mensonge et la flatterie nous aura entretenus : *Existimasti inique, quod ero tui similis; arguam te et statuam contra faciem tuam.* P. 257, 258, 259, 260.

4° Ce qui nous fait encore tant craindre les jugemens des hommes, c'est leur sévérité. Car nous savons que le monde ne pardonne rien. Nous ne pardonnons rien nous-mêmes aux autres : et par une bizarre contradiction, nous voulons qu'ils aient pour nous un certain fonds de bénignité, tandis que nous les jugeons à la rigueur et souvent plus qu'à la rigueur. Or, si les jugemens des hommes sont si sévères, apprenons quel sera ce jugement sans miséricorde dont Dieu nous menace. *Voca nomen ejus absque misericordia.* Pendant la vie, Dieu fait justice et miséricorde tout ensemble : mais dans son jugement il exercera sa justice toute pure, à peu près comme nous l'exerçons envers nos plus déclarés ennemis. P. 260, 261, 262.

5° Ce qu'il y a d'insoutenable dans la censure du monde, c'est qu'elle soit générale, et que par son uniformité elle devienne contre nous un jugement public. Il est vrai qu'il y a des âmes sans pudeur : mais ce sont des monstres qui ne peuvent servir d'exemple. Du reste, dans quelque décri que nous soyons maintenant, il n'est presque jamais complet ni universel : mais le pécheur au jugement de Dieu se

verra condamné de tout l'univers : *Et pugnabit cum illo orbis terrarum contra insensatos.* P. 263, 264, 265.

Conclusion. Pour nous préparer au jugement de Dieu, profitons des jugemens du monde lorsque le monde condamne nos désordres. Aimons dans les jugemens du monde, la vérité qui nous corrige. Regardons-en la liberté comme un moyen que Dieu nous fournit pour nous maintenir dans l'ordre. Ayons dans le monde un ami prudent et fidèle, qui nous parle avec sincérité. Si le monde est un censeur sévère, bénissons la providence de ce que le vice n'a pas encore prévalu jusqu'à obtenir du monde qu'il lui fît grâce. Si le monde est un censeur public, et si nous avons tant de peine à porter cette censure publique du monde, jugeons quelle sera cette confusion universelle des réprouvés devant le tribunal de Dieu ; et sans différer, effaçons dans le tribunal de la pénitence ce qui feroit notre honte dans l'assemblée générale de tous les hommes. P. 265, 266, 267, 268.

Deuxième partie. Nous nous jugeons nous-mêmes, et rien ne nous trouble davantage que ce jugement secret et domestique de notre conscience. Nous avons chacun une conscience : dans les uns conscience droite, que Dieu nous a donnée; dans les autres fausse conscience, dont nous sommes nous-mêmes les auteurs. Or de l'une et de l'autre, ou plutôt des reproches et des anxiétés de l'une et de l'autre, tirons un nouveau préjugé, mais sûr et infaillible, du jugement de Dieu. P. 268, 269.

1° Conscience droite, qui sans autre loi suffit pour nous tenir lieu de loi. Qu'est-ce que cette conscience? un jugement que nous faisons de nous-mêmes, et que nous en faisons malgré nous. Exemple de Caïn déchiré des remords de sa conscience après son péché. Or, que nous présagent

ces agitations, ce saisissement, ce désespoir du pécheur à la vue de ses crimes, sinon le jugement de Dieu ? jugement redoutable, qui dès maintenant et en partie s'exécute dans nous-mêmes. Oui, c'est par nos propres consciences que Dieu déjà nous fait notre procès ; *De ore tuo te judico* : et dans un sens on peut dire avec saint Augustin, que le jugement de Dieu à notre égard est déjà fait : et que le dernier jugement n'ajoutera rien à ce jugement intérieur que l'appareil et la solennité. C'est pourquoi l'Apôtre appelle si souvent le jugement universel le jour de la manifestation, comme si tout le jugement de Dieu devoit consister alors à ouvrir le livre de nos consciences et à faire voir que nous sommes déjà jugés par nous-mêmes et dans nous-mêmes. Cependant si cette voix secrète que Dieu nous fait entendre au fond de nous-mêmes, nous cause tant de frayeur et d'épouvante, que sera-ce quand il éclatera ? P. 270, 271, 272, 273, 274, 275.

Conscience droite dont nous ne pouvons dès cette vie même, ni toujours, ni entièrement nous défaire. C'est un censeur qui nous suit partout, qui nous condamne partout, et qui répand l'amertume et le trouble jusques au milieu de nos plaisirs. Mais, mon Dieu, disoit sur cela saint Augustin, si je ne puis me garantir du jugement de ma conscience, comment me défendrai-je de votre jugement ; de ce jugement inévitable, de ce jugement irrévocable, de ce jugement éternel ? P. 276, 277.

2° Conscience fausse : il est vrai que l'on se fait tous les jours de fausses consciences ; mais ces fausses consciences, reprend saint Augustin, sont elles-mêmes les plus sensibles et les plus tristes préjugés du jugement de Dieu : pourquoi ? parce que ce ne sont jamais ou presque jamais des consciences tranquilles. Car s'il n'y avoit point de jugement à

craindre, ou que l'idée de ce jugement pût être absolument effacée de notre esprit, il nous seroit aisé de trouver dans la fausse conscience la tranquillité et la paix. Pourquoi donc ne l'y trouvons-nous pas, si ce n'est parce que la conscience aveugle et corrompue ne l'emporte jamais tellement sur la conscience saine et droite, que celle-ci, quoique d'une voix foible, ne réclame toujours contre le mal, et qu'elle ne nous fasse sentir qu'il y a un jugement de Dieu, où nos erreurs doivent être confondues. C'est pour cela même, remarque saint Grégoire pape, que plus le jugement de Dieu est proche, plus la fausse conscience devient chancelante, et qu'aux approches de la mort toute sa fermeté se dément, parce qu'on a l'idée plus présente d'un juge souverain, d'un juge équitable, d'un juge éclairé, d'un juge tout-puissant, d'un juge inflexible devant qui il faut nécessairement paroître. P. 278, 279, 280, 281, 282.

Craignons donc le jugement de Dieu, et demandons tous les jours à Dieu cette crainte. Craignons le jugement de Dieu, et craignons-le en quelque état de perfection que nous puissions être, puisque les saints le craignoient tant eux-mêmes. Craignons le jugement de Dieu, et craignons-le souverainement et par-dessus tout, comme nous devons aimer Dieu par préférence à tout. Craignons le jugement de Dieu, et craignons encore plus le péché, puisque c'est le péché qui le doit rendre si formidable. Craignons le jugement de Dieu, et servons-nous de cette crainte pour corriger nos erreurs et pour réprimer nos passions. Craignons le jugement de Dieu, et que cette crainte de Dieu nous excite à le fléchir et à l'apaiser. Enfin craignons le jugement de Dieu, et craignons surtout de perdre cette crainte, qui est une ressource pour nous dans nos désordres et comme un port de salut. P. 282, 283, 284, 285, 286, 287.

LE MERCREDI DE LA PREMIÈRE SEMAINE.

SUR LA RELIGION CHRÉTIENNE.

Sujet. *Quelques-uns des scribes et des pharisiens disoient à Jésus-Christ : Maître, nous voudrions bien voir quelque prodige de vous. Jésus leur répondit : Cette nation méchante et adultère demande un prodige, et il n'y en aura point d'autre pour elle que celui du prophète Jonas.*

Ce fut une curiosité présomptueuse, une curiosité captieuse et maligne, qui porta les pharisiens à faire cette demande au Sauveur du monde; et c'est pour cela même que le Sauveur du monde les traita de nation méchante et infidèle, et qu'il les cita devant le tribunal de Dieu. Ainsi nous voudrions voir des miracles pour nous confirmer dans la foi, et nous en voyons dont nous ne profitons pas. Car nous avons dans Jésus-Christ et dans l'établissement de son Évangile, non-seulement de quoi convaincre nos esprits, mais de quoi contenter pleinement notre curiosité ; et si nous n'en sommes pas touchés, ce ne peut être que l'effet d'une mauvaise disposition dont nous serons responsables au jugement de Dieu. Importante matière qui fera le sujet de ce discours. Compliment à la reine. P. 288, 889, 290, 291, 292.

Division. Faites-nous voir un prodige qui vienne de vous, dirent les pharisiens à Jésus-Christ. Sur quoi saint Augustin remarque qu'il y a deux sortes de prodiges : les uns qui viennent de Dieu, et les autres qui viennent de l'homme. La foi des Ninivites convertis par la prédication de Jonas, ce fut un prodige qui ne pouvoit venir que de Dieu, et c'est celui que Jésus-Christ propose aux pharisiens : mais au

même temps il leur en découvre un autre qui ne pouvoit venir que d'eux-mêmes, savoir le prodige ou le désordre de leur infidélité. Appliquons-nous ceci. Je prétends que Jésus-Christ dans l'établissement de la religion, nous a fait voir un miracle plus authentique et plus convaincant que celui des Ninivites convertis, et c'est le grand miracle de la conversion du monde, et de la propagation de l'Évangile que j'appelle le miracle de la foi : première partie. Je prétends que nous opposons tous les jours à ce miracle un prodige d'infidélité, mais d'une infidélité plus monstrueuse et plus condamnable que celle des pharisiens : deuxième partie. P. 293, 294, 295.

Première partie. Conversion du monde par la prédication de l'Évangile, miracle de la foi chrétienne. Jugeons-en par ce que Jésus-Christ nous marque en avoir été la figure, je veux dire, par la conversion des Ninivites. Jonas, envoyé de Dieu, prêche au milieu de Ninive, et tout à coup cette ville, abandonnée à tous les vices, devient un modèle de pénitence. Voilà, disoit le Fils de Dieu aux Juifs, le miracle qui vous condamnera. Et je dis à tout ce qu'il y a de libertins qui m'écoutent : en voici un, qui doit bien plus encore confondre votre incrédulité : c'est la conversion du monde entier opérée par la mission d'un plus grand que Jonas, qui est Jésus-Christ : *Et ecce plus quam Jonas hic.* P. 295, 296, 297, 298.

Qu'a-t-il fait ? Il entreprend de détruire dans tout le monde l'idolâtrie, la superstition, l'erreur, et d'y établir le vrai culte de Dieu. Qui choisit-il pour cela ? douze apôtres grossiers, foibles, ignorans, mais qu'il remplit de son esprit. Remplis de l'esprit de Dieu, tout grossiers, tout foibles, tout pauvres qu'ils sont d'ailleurs, ils annoncent un Évangile contraire à toutes les inclinations de la nature,

et on le reçoit. Ils l'annoncent aux grands, aux doctes et aux prudens du siècle, à des mondains sensuels et voluptueux, et l'on s'y soumet. De là se forme une chrétienté si sainte et si pure, que le paganisme même se trouve forcé à l'admirer. Ce n'est pas qu'ils ne rencontrent bien des obstacles à vaincre. Toutes les puissances de la terre s'élèvent contre la nouvelle religion qu'ils prêchent; mais cette religion si fortement combattue triomphe de tout. Elle s'étend, elle se multiplie : c'est bientôt la religion dominante, et où ? jusque dans Rome, jusque dans le palais des Césars. Avouons-le : quand, dès sa naissance, elle auroit trouvé toute la faveur et tout l'appui nécessaire, elle seroit toujours, par mille autres endroits, l'œuvre de Dieu : mais qu'elle se soit établie dans les plus sanglantes persécutions, et même par les plus sanglantes persécutions, c'est un de ces prodiges où il faut que la prudence humaine s'humilie, et qu'elle rende hommage à la toute-puissance du Seigneur. Miracle renouvelé dans ces derniers siècles. Vous le savez : un François Xavier a converti dans l'Orient tout un nouveau monde, et comment ? par les mêmes moyens, malgré les mêmes obstacles, avec les mêmes succès. P. 298, 299, 300, 301, 302, 303.

Or, je soutiens qu'après cela nous n'avons plus droit de demander à Dieu des miracles : pourquoi ? parce que cette seule conversion du monde est le plus sensible de tous les miracles. 1° Miracle qui surpasse tous les autres miracles; 2° miracle qui présuppose tous les autres miracles ; 3° miracle qui justifie tous les autres miracles. P. 303.

Oui, la conversion du monde est le plus sensible de tous les miracles. Vous vous obstinez à rejeter tous les autres miracles, disoit saint Augustin aux païens : mais confessez donc que dans votre système il y en a un dont vous êtes

obligés de convenir, c'est le monde converti sans aucun miracle. Car à quoi attribuerons-nous ce grand ouvrage, si nous n'avons pas recours à la vertu infinie de Dieu ? Ce ne peut être ni aux talens de l'esprit et à l'éloquence, ni à la violence et à la force, ni à la douceur de la loi et au relâchement de sa morale, ni au caprice et au hasard. P. 304, 305, 306.

1° Miracle qui surpasse tous les autres miracles. La conversion d'un pécheur invétéré, dit saint Grégoire, coûte plus à Dieu, et en ce sens est plus miraculeuse que la résurrection d'un mort. Qu'est-ce donc que la conversion de tant de peuples enracinés dans l'idolâtrie ? Que diriez-vous si je convertissois ici tout à coup devant vous un impie déclaré ? Y a-t-il miracle qui vous touchât davantage ? Que devez-vous donc juger de tant de nations soumises à l'Évangile ? P. 306, 307, 308.

2° Miracle qui présuppose tous les autres miracles. Car comment les premiers chrétiens eussent-ils embrassé avec tant de zèle une loi si rigoureuse, sans les miracles qu'ils avoient vus ? Ne fut-ce pas un miracle que la conversion de saint Paul, et ce miracle n'en demandoit-il pas un autre que cet apôtre rapporte lui-même ? Saint Pierre, dès sa première prédication, convertit trois mille personnes : pourquoi ? parce qu'ils lui entendirent parler toutes sortes de langues. Si ce miracle eût été supposé, saint Luc eût-il eu le front de le publier dans un temps où des millions de témoins l'eussent pu démentir ? Si les miracles que l'Apôtre prétendoit avoir faits parmi les gentils, n'avoient été que des inventions et des faussetés, eût-il osé les prier, comme il le fait, de s'en souvenir, et en eût-il appelé à leur propre témoignage ? L'auroient-ils cru, et eût-il gagné tant d'âmes à Jésus-Christ ? N'étoit-ce pas le lien des miracles qui atta-

choit saint Augustin à l'Église, comme il le dit lui-même, et n'en raconte-t-il pas un, dont il proteste avoir été spectateur, et qui servit à le confirmer dans la foi ? P. 308, 309, 310, 311, 312.

3° De là, par une conséquence nécessaire, miracle qui justifie tous les autres miracles. Après quoi nous pouvons bien dire à Dieu, comme Richard de Saint-Victor, que si nous étions dans l'erreur, ce seroit à lui que nous aurions droit d'imputer nos erreurs. P. 313.

Mais aussi miracle qui nous confondra au jugement de Dieu. *Viri Ninivitæ surgent in judicio.* Tant de païens convertis s'élèveront contre nous. N'est-il pas honteux que la foi ait fait paroître dans le monde tant de vertu, et qu'elle soit si languissante parmi nous ? Quel reproche, que cette foi ait surmonté toutes les puissances humaines conjurées contre elle, et qu'elle n'ait pas encore surmonté dans nous de vains obstacles qui s'opposent à notre conversion ! Qu'aurai-je là-dessus, Seigneur, à vous répondre ? P. 313, 314, 315, 316.

Deuxième partie. Prodige d'infidélité que nous opposons au miracle de la foi chrétienne. Je considère ce prodige d'infidélité dans un chrétien qui, selon les divers désordres auxquels il se laisse malheureusement entraîner, 1° ou renonce à sa foi, 2° ou corrompt sa foi, 3° ou dément et contredit sa foi. Je m'explique. P. 317, 318.

1° Prodige d'infidélité dans un chrétien qui, par le libertinage de ses mœurs, tombe dans l'impiété et dans un libertinage de créance. Car peut-on comprendre que des gens élevés dans la foi, la renoncent cette foi si sainte et si nécessaire, comment ? en aveugles et en insensés, sans examen et sans connoissance de cause, par emportement, par passion, par caprice ? Or, voilà ce que nous voyons.

Demandez à un libertin pourquoi il a cessé de croire ce qu'il croyoit; s'il a consulté, s'il a lu, si, par une longue étude, il est entré dans le fond des difficultés; pour peu qu'il soit sincère, il vous avouera qu'il n'a point tant fait de recherches, et qu'il s'est soustrait à l'obéissance de la foi sans tant de réflexions et tant de mesures. P. 318, 319, 320, 321.

Mais encore par quelle voie un homme peut-il donc se pervertir jusqu'à devenir infidèle? Écoutez-le. Prodige d'infidélité : il renonce à sa foi par un esprit de singularité, et pour avoir le ridicule avantage de ne penser pas comme les autres. Prodige d'infidélité : il renonce à sa foi par orgueil, voulant se conduire lui-même par ses propres lumières. Prodige d'infidélité : il renonce à sa foi par intérêt, et tout ensemble par désespoir; je veux dire, parce qu'elle le trouble dans ses plaisirs, et qu'elle s'oppose à ses injustes desseins. Prodige d'infidélité : il renonce à sa foi par prévention, se piquant en toute autre chose de n'être préoccupé sur rien, et en matière de religion l'étant sur tout. Il y a plus : non-seulement il abandonne sa foi sans raison, mais contre sa raison. On lui propose les motifs les plus convaincans, des motifs qui ont persuadé les premiers génies du monde, et il s'endurcit contre tous ces motifs. On lui produit des miracles sans nombre et des miracles éclatans : il s'inscrit en faux contre tous ces miracles, et il n'a pas honte de donner le démenti à tout ce que l'antiquité a eu de plus vénérable et de plus saint. P. 321, 322, 323, 324, 325, 326.

2° Prodige d'infidélité dans un chrétien qui, par un attachement secret ou public à l'hérésie, corrompt sa foi. Sans entrer dans un long détail sur les désordres de l'hérésie, il me suffit de faire avec vous la réflexion d'un grand car-

dinal de notre siècle, que de tant de fidèles qui, dans les derniers temps, ont corrompu la pureté de leur religion, en tombant dans l'erreur, à peine s'en est-il trouvé quelques-uns que leur bonne foi ait pu justifier, même devant les hommes. Consultons seulement l'histoire du siècle passé: combien trouverons-nous de catholiques engagés dans le parti de l'hérésie par les motifs les plus indignes? chagrin contre l'Église, antipathies particulières, lâches intérêts, esprit de cabale, curiosité, ambition, politique, nécessité, crainte, ostentation, envie de paroître, partout aveuglement et passion. P. 326, 327, 328, 329.

3° Prodige d'infidélité dans un chrétien qui, par ses mœurs, dément sa foi. En tout le reste, nos affections et nos actions s'accordent avec nos connoissances. Il n'y a que le salut, et ce qui concerne le salut, où nous détruisons dans la pratique ce que nous croyons dans la spéculation. Être chrétien et vivre en chrétien, ou être païen et vivre en païen, ce n'est pas un prodige; mais le prodige, c'est d'avoir la foi et de vivre en infidèle. Faisons-le cesser ce prodige; conservons notre foi, et accordons nos mœurs avec notre foi. Après avoir servi à notre pénitence et à notre sanctification, elle servira à notre gloire. P. 329, 330, 321.

LE JEUDI DE LA PREMIÈRE SEMAINE.

SUR LA PRIÈRE.

SUJET. *Alors une femme chananéenne venue de ces quartiers-là, s'écria en lui disant : Seigneur, Fils de David, ayez pitié de moi; ma fille est cruellement tourmentée par le démon.*

Si jamais la force de la prière a paru sensiblement, n'est-ce pas dans l'exemple de cette femme chananéenne? Jésus-Christ en sa faveur déploie toute sa vertu, confond les puissances de l'enfer, et par un double miracle délivre la fille et sanctifie la mère. Mais si la prière est par elle-même si efficace, d'où vient que les nôtres sont si infructueuses? je vais vous en apprendre les raisons dans ce discours. P. 332, 333.

Division. Rien n'est plus solidement établi dans la religion que l'infaillibilité de la prière. Mais en quel sens la prière est-elle infaillible? pourvu que ce soit une prière sainte et chrétienne. Si donc nos prières ne sont pas écoutées favorablement de Dieu, c'est qu'elles sont défectueuses, et quant au sujet, et quant à la forme. En deux mots, nous ne recevons pas, ou parce que nous ne demandons pas ce qu'il faut : première partie; ou parce que nous ne demandons pas comme il faut : deuxième partie. P. 334, 335.

Première partie. Nous ne demandons pas ce qu'il faut, première raison pourquoi Dieu n'écoute pas nos prières. La Chananéenne demande au Fils de Dieu que sa fille soit délivrée du démon : mais nous, par un esprit tout opposé, nous demandons tous les jours à Dieu ce qui entretient dans nos âmes le règne du démon et même de plusieurs démons dont nous voulons être possédés. Parlons plus clairement. Nous demandons, 1° ou des choses préjudiciables au salut, 2° ou des biens purement temporels et inutiles au salut, 3° ou même des grâces surnaturelles, mais qui de la manière que nous les concevons et que nous les voulons, bien loin de nous sanctifier, serviroient plutôt à nous retirer de la voie du salut. P. 336, 337.

1° Nous demandons des choses préjudiciables au salut, et en cela nous sommes semblables aux païens. Si nous en croyons les païens mêmes, un de leurs désordres étoit de

recourir à leurs dieux, et de leur demander, quoi ? la mort d'un parent, la mort d'un concurrent, le patrimoine d'un pupille. C'est ce qui nous semble énorme : mais ne sommes-nous pas encore plus coupables qu'eux ? C'étoient des païens, et ils adoroient des divinités vicieuses : au lieu que nous servons un Dieu non moins pur ni moins saint, que puissant et grand. Il est vrai que nous savons mieux colorer nos prières, tout injustes qu'elles sont. Un homme du siècle demande de quoi subsister dans sa condition, un père de quoi établir ses enfans, une femme la santé du corps, un plaideur le gain d'un procès : rien de plus raisonnable en apparence; mais rien au fond de plus condamnable, parce qu'on ne s'y propose que des vues d'intérêt, d'ambition, de plaisir. Ne nous étonnons donc pas que Dieu se rende insensible à nos vœux. P. 337, 338, 339, 340.

Les païens, tout païens qu'ils étoient, condamnoient un tel abus. Que pensez-vous de Jupiter, leur disoit un de leurs poëtes, lorsque vous lui faites une prière que vous n'auriez pas l'assurance de faire à un de vos magistrats ? Et moi je vous dis, chrétiens : que pensez-vous de votre Dieu, lorsque vous voulez l'engager par vos demandes à devenir le complice de vos crimes ? *Verumtamen servire me fecisti peccatis tuis, et laborem mihi præbuisti in iniquitatibus tuis.* P. 341, 342, 343.

Je sais, et saint Jean nous l'apprend, que nous avons un puissant médiateur auprès du Père, qui est Jésus-Christ : mais veut-il être et peut-il être le médiateur de notre vanité, de notre avarice, de notre concupiscence, de notre sensualité ? Heureux encore que Dieu rejette vos prières. Ce qui a perdu les Pompées et les Césars, ajoutoit le même satirique, ne sont-ce pas des souhaits criminels, accomplis par des divinités d'autant plus mortellement ennemies, qu'elles étoient

plus condescendantes? Et si Dieu, mes Frères, vous accordoit ce qui flatte votre passion, et ce qui, en la flattant, acheveroit de vous pervertir, ne seroit-ce pas le jugement le plus rigoureux et la plus terrible vengeance qu'il pût exercer sur vous? P. 343, 344, 345, 346.

2° Nous demandons des biens purement temporels et du moins inutiles au salut. Je ne veux pas dire que les biens temporels ne soient pas des dons de Dieu, et qu'on ne puisse les lui demander : mais il nous les refuse, parce que nous ne les demandons, ni dans l'ordre qu'il a établi, ni par rapport à la fin qu'il a marquée. Car on ne lui demande que les grâces temporelles, sans penser aux spirituelles qui devroient néanmoins tenir le premier rang dans nos prières. Nous prions comme Antiochus, qui ne demandoit, ni l'esprit de pénitence, ni le don de piété, ni le respect des choses saintes, mais une santé qu'il préféroit à tout le reste. C'est ne rien demander, puisque toutes les grâces temporelles séparées du salut ne sont rien devant Dieu. D'où vient que le Fils de Dieu dit à ses disciples, en leur promettant sa médiation auprès de son Père, *Si quid petieritis*, si vous demandez quelque chose; et qu'il leur ajouta qu'ils n'avoient encore rien demandé, parce qu'ils n'avoient demandé que des faveurs humaines et passagères. Or à combien de chrétiens ne pourrois-je pas faire le même reproche? P. 346, 347, 348, 349, 350.

L'ordre est que nous cherchions d'abord le royaume de Dieu, et Jésus-Christ nous assure ensuite que rien ne nous manquera. Mais si vous renversez cet ordre, ne vous appuyez plus sur les mérites de ce Dieu-Homme, puisque vos prières ne sont plus selon la règle qu'il nous a prescrite. Or cet ordre si raisonnable et si sage, nous le renversons en effet tous les jours. Car au lieu de demander la bénédiction de Jacob, c'est-à-dire la rosée du ciel et puis la graisse de la

terre, *De rore cœli et de pinguedine terræ :* nous demandons comme dans la bénédiction d'Esaü, la graisse de la terre avant la rosée du ciel; *De pinguedine terræ et de rore cœli.* P. 350, 351, 352, 353.

Pour mieux entendre pourquoi Dieu n'a nul égard alors à nos prières, comprenez ce principe de saint Cyprien : que nos prières n'ont de vertu qu'autant qu'elles sont unies aux prières de Jésus-Christ. Or qu'a-t-il demandé pour nous? les biens spirituels. Et pourquoi les a-t-il demandés? par rapport à la fin pour laquelle il étoit envoyé, qui est le salut. Au contraire, que demandons-nous? des richesses, des honneurs, une vaine réputation, une vie commode. Et pourquoi les demandons-nous? sans nul rapport au salut. Nos prières n'ont donc nulle conformité avec celle du Sauveur du monde, et nous ne devons plus être surpris si nous n'obtenons rien. Voilà par où saint Augustin prouvoit que l'espérance chrétienne n'a point pour objet les biens de cette vie. Voilà l'excellente raison dont se servoit encore le même Père contre les railleries des païens. Vous nous reprochez, leur répondoit-il, que malgré nos prières nous vivons dans la disette et dans l'abandon de toutes choses; mais pour nous justifier de ce reproche aussi-bien que notre Dieu, il suffit de vous dire que quand nous le prions, ce n'est point précisément pour les biens de la terre, mais pour les biens de l'éternité. En quoi, poursuivoit-il, nous ne pouvons assez admirer la libéralité de ce souverain maître : il ne borne pas ses faveurs à des biens périssables, mais il veut être lui-même notre bonheur et notre récompense. P. 353, 354, 355, 356, 357.

3° Nous demandons des grâces surnaturelles, mais qui de la manière que nous les concevons et que nous les voulons, bien loin de nous sanctifier, serviroient plutôt à nous retirer de la voie du salut. Car nous demandons des grâces selon

notre goût et selon nos fausses idées; des grâces qui nous aplanissent tellement toutes les voies du salut, qu'il ne nous reste, ni mesures à prendre, ni efforts à faire. P. 357, 358, 359.

Prière du Prophète : Je ne demande plus qu'une chose au Seigneur; c'est de demeurer dans sa sainte maison. Prière de saint Augustin : Jusques à présent, Seigneur, je ne vous avois demandé que ce que demanderoient des païens et des impies; mais, mon Dieu, je vous rends grâces de ne m'avoir pas exaucé selon mes désirs. Vous écouterez désormais, Seigneur, mes demandes, parce que je ne veux plus vous demander que les biens éternels. P. 359, 360, 361.

Deuxième partie. Nous ne demandons pas comme il faut, seconde raison pourquoi Dien n'écoute pas nos prières. Les conditions que Dieu exige, pour rendre nos prières efficaces, ne sont point si difficiles qu'elles doivent servir d'obstacle à l'accomplissement de nos vœux. Le Dieu que nous prions est trop libéral et trop bon pour enchérir ainsi ses grâces; et à bien examiner les qualités de la prière, il n'y en a aucune qui ne soit aisée dans la pratique, et d'une absolue nécessité. Quatre conditions, 1° humilité; 2° confiance; 3° persévérance; 4° attention de l'esprit et affection du cœur. P. 361, 362, 363.

1° Humilité : quoi de plus raisonnable? Peut-on avoir une juste idée de la prière, et oublier en priant cette règle fondamentale : Prie-t-on autrement les princes de la terre? La Chananéenne fit-elle difficulté de se prosterner en la présence de Jésus-Christ et de l'adorer? Comment reçut-elle le refus qu'il lui fit d'abord en des termes si humilians et si capables de la rebuter? Sa prière fut humble; et les nôtres sont accompagnées d'un esprit d'orgueil, d'un esprit de présomption, d'un faste mondain, d'un luxe qu'on porte jusque dans le sanctuaire. Nous demandons à Dieu des grâces,

non comme des grâces, mais comme des dettes; prêts à murmurer s'il nous les refuse, et prêts à nous enfler et à les oublier s'il nous les accorde. P. 363, 364, 365.

2° Confiance : quoi de plus juste ? Quels miracles Dieu n'a-t-il pas opérés en faveur de cette confiance ? N'est-ce pas à elle plutôt qu'à sa miséricorde, qu'il attribue en mille endroits de l'Écriture la vertu toute-puissante de la prière ? Quelle confiance marqua à Jésus-Christ cette femme de notre Évangile ? Qu'eût-elle fait, si déjà chrétienne, elle l'eût connu aussi parfaitement que nous ? Cependant tout chrétiens que nous sommes, nous nous défions de notre Dieu et de ses promesses les plus solennelles. Nous nous troublons, nous nous inquiétons, nous nous abandonnons à de secrets désespoirs, nous n'avons recours à la prière que dans l'extrémité et quand tout le reste nous manque. 365, 366, 367.

3° Persévérance : quoi de plus convenable ? Les grâces de Dieu ne sont-elles pas assez précieuses pour mériter que nous les demandions souvent et long-temps ? la Chananéenne cessa-t-elle de prier, quoique Jésus-Christ ne lui répondît pas une parole; et ne fut-ce pas par sa persévérance qu'elle triompha en quelque sorte de la résistance du Fils de Dieu ? Ne désespérez donc point, âme chrétienne, conclut un Père : Dieu aime que vous lui fassiez violence, et il se plaît à être désarmé par vous. Mais cette assiduité nous fatigue et nous dégoûte ; et souvent sur le point de voir nos vœux remplis, nous en perdons tout le mérite et tout le profit. P. 368, 369, 370.

4° Attention de l'esprit et affection du cœur : quoi de plus nécessaire et de plus essentiel à la prière ? Car qu'est-ce que la prière ? un entretien de l'âme avec Dieu. Or, cela suppose un recueillement et un sentiment intérieur.

Dès-là donc qu'il n'y a, ni attention, ni affection, il n'y a point de prière. D'où suivent trois conséquences : 1° que l'exercice de la prière est presque anéanti dans le christianisme, parce que la plupart prient, comme les Juifs, des lèvres et non du cœur. 2° Que dans les prières qui sont commandées, l'attention est elle-même de précepte ; et ceci nous regarde, ministres de Jésus-Christ. Souvenons-nous que l'office divin est un acte de religion ; qu'un acte de religion n'est point une pratique purement extérieure ; et que comme l'Église en nous commandant la confession, nous commande la contrition du cœur, aussi en nous commandant la prière, elle nous commande l'attention de l'esprit. 3° Que ce n'est donc pas sans raison que Dieu méprise nos prières, puisque ce ne sont rien moins que des prières. Chose étrange ! vous voulez que Dieu s'applique à vous, quand il vous plaît de le prier, et vous ne voulez pas vous appliquer vous-mêmes à Dieu. Réformons-nous sur ce seul article, et nous réformerons toute notre vie. Disons à Dieu comme les apôtres : Seigneur, apprenez-nous à prier. P. 370, 371, 372, 373, 374, 375, 376.

LE VENDREDI DE LA PREMIÈRE SEMAINE.

SUR LA PRÉDESTINATION.

Sujet. *Or, il y avoit là un homme malade depuis trente-huit ans. Jésus l'ayant vu couché par terre, et sachant depuis combien de temps il étoit dans cet état, lui dit : Voulez-vous être guéri ?*

On ne pouvoit douter que ce malade ne voulût être

guéri de son infirmité corporelle : mais, dit saint Augustin, comme il étoit la figure des pécheurs, et que lui-même en qualité de pécheur, il ne pouvoit être guéri sans être converti, selon la pratique du Sauveur des hommes de sanctifier les âmes en guérissant les corps, ce paralytique pouvoit être disposé à sa guérison, sans l'être également à sa conversion. Quoi qu'il en soit, c'est à nous-mêmes, comme malades, je veux dire comme pécheurs, que Dieu fait la même demande, que fit Jésus-Christ au paralytique de notre évangile : *Vis sanus fieri?* Est-ce de bonne foi que vous voulez être guéri, et que vous voulez entrer dans la voie du salut? Et ceci me donne lieu de vous entretenir d'une matière importante, puisqu'il s'agit des desseins de Dieu sur nous par rapport au salut, et de la manière dont nous y devons coopérer : en quoi consiste le grand mystère de la prédestination. P. 377, 378, 379.

Division. Nous donnons sur le sujet de la prédestination dans deux écueils : présomption et défiance. Présomption dans les uns, qui se reposent uniquement sur Dieu du soin de leur salut. Défiance dans les autres, qui désespèrent de leur salut. Deux désordres que j'entreprends de combattre, en vous faisant voir que la prédestination de Dieu ne favorise ni l'un, ni l'autre; et que nous sommes inexcusables, lorsqu'en conséquence de ce mystère, nous nous abandonnons, ou à la présomption qui nous fait oublier le soin du salut : première partie; ou au désespoir qui nous fait renoncer au salut : deuxième partie. P. 380, 381.

Première partie. Présomption qui nous fait oublier le soin du salut, premier écueil dont nous avons à nous garantir. Se confier en Dieu, c'est un sentiment que la religion nous inspire. Mais en demeurer absolument là, et se reposer uniquement sur Dieu du soin de son salut, c'est

une présomption : 1° dont le principe est ruineux ; 2° dont les effets sont très-pernicieux. P. 382.

1° Présomption dont le principe est ruineux : car de quelque manière que Dieu nous ait prédestinés, il est de la foi qu'il ne nous sauvera jamais sans notre coopération. Il n'en est pas ainsi des autres ouvrages de Dieu. Jésus-Christ, par exemple, pouvoit guérir ce malade de l'Évangile indépendamment de lui : mais dans l'ouvrage de notre conversion il faut que nous agissions nous-mêmes, il faut que nous le voulions : *Vis?* Il est vrai que c'est la grâce qui opère en nous cette volonté ; mais elle ne l'opère pas toute seule : car cet acte de ma volonté par où je me convertis, étant un acte libre, il doit venir de moi-même aidé de la grâce. P. 383, 384, 385, 386.

Mais si je suis prédestiné, dites-vous, je n'ai rien à craindre : et moi je réponds que vous devez dire, si je suis prédestiné, cela m'engage à être plus attentif et à veiller continuellement sur moi-même ; car si je suis prédestiné, je ne le suis que dépendamment des moyens à quoi Dieu a voulu attacher ma prédestination. Or, la foi m'apprend qu'un de ces moyens les plus essentiels, est le soin que je prendrai moi-même de mon salut. P. 387, 388, 389.

2° Présomption dont les effets sont très-pernicieux ; car à quoi va-t-elle ? à éteindre absolument dans l'homme tout le zèle des bonnes œuvres, et à nourrir son libertinage. P. 390, 391, 392.

Luther et Calvin, en disant que la prédestination de Dieu impose à l'homme une absolue nécessité d'agir, et qu'en conséquence du décret que Dieu a formé, nous n'avons plus le pouvoir de nous déterminer au bien, ni de nous détourner du mal : l'un ou l'autre, dis-je, après

avoir établi ce principe, n'auroit-il pas eu bonne grâce de pousser un point de morale sur la pratique des devoirs de la piété chrétienne? P. 392, 393, 394.395.

Vous me direz, que cette doctrine est plus capable d'humilier l'homme : erreur; car en quoi consiste la vraie humiliation de l'homme? n'est-ce pas, dit saint Bernard, en ce qu'il ait à se reprocher les péchés qu'il commet? Or, comment se les reprochera-t-il, s'il est persuadé qu'il ne les a pu éviter? De plus, il ne suffit pas qu'une doctrine humilie l'homme; il faut tout ensemble qu'elle le rende humble et fervent, et c'est ce que fait la doctrine catholique en nous enseignant que le salut dépend de Dieu, mais qu'il dépend aussi de nous-mêmes. P. 395, 396, 397.

Sans cette persuasion, non-seulement nous nous relâchons dans la pratique des bonnes œuvres, mais nous nous portons aux derniers désordres du libertinage. Car sur ce principe que quand Dieu voudra et qu'il l'aura prévu, on se convertira, et que jusque-là il seroit inutile d'y penser, on s'abandonne à tout. P. 397, 398, 399, 400, 401, 402.

Mais ce libre arbitre dont nous nous flattons et cette coopération de l'homme nous donnent lieu de nous glorifier. Hé bien, répond saint Augustin, si nous sommes justes et enfans de Dieu, ne devons-nous pas comme saint Paul avoir de quoi nous glorifier en lui? n'est-ce pas ainsi que les saints se sont glorifiés, et en particulier David? P. 402, 403.

Espérons donc tout de Dieu, mais au même temps faisons tout l'effort nécessaire pour correspondre aux desseins de Dieu. Autrement, nous tombons dans une présomption criminelle. Et par où Dieu surtout la condamnera-t-il? par nous-mêmes; car dans les autres affaires, tout persuadés que nous sommes de la providence et de la prédestination

de Dieu, nous ne négligeons rien de notre part. P. 403, 404, 405, 406.

Deuxième partie. Défiance ou désespoir qui nous fait renoncer au salut, second écueil dont nous avons à nous préserver. Il y a dans la prédestination de Dieu quelque chose d'incertain, et quelque chose de certain. Ce qu'il y a de certain, c'est que notre Dieu est un Dieu de miséricorde ; et que si jamais il nous réprouve, ce ne sera que parce que nous aurons librement et volontairement abusé des moyens qu'il nous aura fournis pour nous sauver. Ce qu'il y a d'incertain, c'est la manière dont Dieu a prédestiné les hommes. L'un doit nous fortifier et nous animer; mais l'autre nous trouble. Or, n'entreprenons point inutilement d'examiner ce que Dieu nous a caché, et attachons-nous à ce qu'il nous a révélé. Nous y trouverons de quoi nous relever de ce découragement où notre lâcheté nous plonge pour nous entretenir dans l'impénitence. P. 407, 408, 409, 410.

Car voici comment doit raisonner tout homme chrétien : je ne sais pas les voies secrètes que Dieu a tenues dans la disposition de mon salut ; mais ce que je sais, c'est que Dieu est bon et qu'il m'aime ; cela me suffit. P. 410, 411, 412.

Il y a plus. Ce mystère de la prédestination a positivement de quoi nous consoler : c'est un abîme, mais un abîme de richesses ? Il est vrai que notre salut est entre les mains de Dieu : et n'est-ce pas ce qui doit nous rassurer? Car où peut-il être mieux qu'entre les mains d'un Père si sage, si vigilant et si tendre ? P. 412, 413, 414.

Cependant, les saints mêmes ont tremblé en considérant ce mystère de la prédestination. J'en conviens : mais pourquoi ont-ils tremblé ? parce qu'ils se défioient, non pas de Dieu, mais d'eux-mêmes, et qu'ils envisageoient leur liberté

comme la source de tous les déréglemens. P. 414, 415, 416, 417.

Le mal est que nous ne voulons pas bien le salut; que nous le voulons seulement d'une volonté générale et indéterminée, d'une volonté lâche et foible, d'une volonté inefficace et sans action, d'une volonté étroite et bornée. Est-ce ainsi, nous dira Dieu, que vous vouliez tout le reste? P. 417, 418, 419, 420.

De quelque manière que nous en puissions penser, la vie présente est toujours la voie, et par conséquent il n'y a point d'état dans la vie où nous devions désespérer. Le désespoir est dans un pécheur un nouveau crime qu'il ajoute aux autres. Non pas que tous les pécheurs se perdent par-là: mais ce qui fait la damnation des uns, c'est un excès d'espérance; et la damnation des autres, un défaut d'espérance. P. 420, 421, 422, 423, 424.

LE DIMANCHE DE LA SECONDE SEMAINE.

SUR LA SAGESSE ET LA DOUCEUR DE LA LOI CHRÉTIENNE.

Sujet. *Tandis qu'il parloit encore, une nuée lumineuse les enveloppa, et il sortit une voix de cette nuée qui fit entendre ces paroles : C'est mon Fils bien-aimé, en qui j'ai mis mes complaisances : écoutez-le.*

Écoutons-le ce Fils bien-aimé de Dieu, cet adorable législateur, et considérons dans ce discours les excellences de sa loi. P. 425, 426, 427.

Division. Loi chrétienne, loi souverainement raisonnable: première partie; loi souverainement aimable : deuxième partie. P. 427, 428.

Première partie. Loi chrétienne, loi souverainement raisonnable. Les païens et même dans le christianisme les libertins l'ont réprouvée comme une loi trop sublime et trop au-dessus de l'humanité : et plusieurs au contraire parmi les hérétiques, l'ont attaquée comme une loi trop naturelle et trop humaine. D'où je conclus d'abord que c'est donc une loi raisonnable, une loi conforme à la règle universelle de l'esprit de Dieu, parce qu'elle tient le milieu entre ces deux extrémités. Car comme le caractère de l'esprit de l'homme est de se laisser toujours emporter à l'une ou à l'autre, le caractère de l'esprit de Dieu est un sage tempérament. P. 429, 430, 431.

Pour confondre les injustes reproches des libertins et des hérétiques contre la loi de Jésus-Christ, j'avance deux propositions : 1° C'est une loi sainte et parfaite; mais dans sa perfection elle n'a rien d'outré. 2° C'est une loi modérée; mais dans sa modération elle n'a rien de lâche. P. 431, 432.

1° C'est une loi sainte et parfaite; mais dans sa perfection elle n'a rien d'outré : tout y est raisonnable. Venons au détail. Oui, il est raisonnable, par exemple, que je me renonce moi-même, puisque je ne suis de moi-même que vanité et que péché. Il est raisonnable que je mortifie ma chair, puisque autrement elle se révoltera contre ma raison, et contre Dieu même, etc. P. 432, 433, 434, 435, 436, 437.

Mais pourquoi s'arracher l'œil et se couper le bras? C'est, répond Jésus-Christ, qu'il vaut mieux entrer dans la vie n'ayant qu'un œil et qu'un bras, que d'être condamné pour jamais au tourment du feu. Mais pourquoi faire à l'homme un crime de ses désirs? c'est, dit saint Jérôme, qu'il n'est pas permis de désirer ce qu'il n'est pas permis de rechercher. Mais pourquoi ériger la pauvreté en béatitude? c'est que

l'expérience nous apprend assez, qu'il n'y a d'heureux sur la terre que les pauvres de cœur. Mais enfin, pourquoi réduire des hommes foibles à l'affreuse nécessité, ou d'être apostats et anathèmes, ou d'endurer à certains temps de persécution le martyre? c'est que comme un sujet doit perdre la vie plutôt que de trahir son prince, à plus forte raison un homme doit-il sacrifier tout, plutôt que d'abandonner son Dieu. Rien donc que de raisonnable dans la loi évangélique. P. 438, 439, 440.

Je sais qu'il y a eu dans tous les temps des esprits singuliers qui ont porté la perfection de cette loi bien au delà de ses bornes. Mais tout ce qu'ils en ont pu dire, n'est point la perfection évangélique, puisqu'il n'y a rien en tout ce qu'ils ont faussement imaginé, que la loi chrétienne n'ait désavoué et même censuré. Elle est donc parfaite, mais d'une perfection sage; elle est parfaite, mais toujours dans l'étendue de ces termes, discrétion et vérité. P. 441, 442, 443, 444.

2° C'est une loi modérée; mais dans sa modération elle n'a rien de lâche : elle n'ôte pas aux pécheurs leur confiance; mais elle sait bien aussi rabattre leur présomption : elle ne condamne pas tout comme mortel; mais elle nous donne au même temps une sainte horreur de tout péché, même du véniel : elle distingue les préceptes des conseils; mais d'ailleurs elle nous déclare que le mépris des conseils dispose à la transgression des préceptes. Caractère de sagesse, qui de tous les motifs est un des plus sensibles et des plus puissans pour m'attacher à ma religion. P. 445, 446, 447, 448.

Deuxième partie. Loi chrétienne, loi souverainement aimable. 1° C'est une loi de grâce; 2° c'est une loi de charité. P. 448, 449, 450, 451.

1° Loi de grâce, où Dieu nous donne de quoi accomplir ce qu'il nous commande. Ainsi nous l'a-t-il promis en mille endroits de l'Écriture. Douterons-nous de sa fidélité, ou douterons-nous du pouvoir de sa grâce? P. 451, 452, 453, 454.

Mais je n'ai pas cette grâce. Peut-être, chrétiens, ne l'avez-vous pas : mais vous mettez-vous en état de l'avoir? la demandez-vous à Dieu? la recherchez-vous dans l'usage des sacremens? retranchez-vous de votre cœur tous les obstacles qu'il lui oppose? De dire que Dieu vous la refuse, lorsque vous faites tout ce qu'il faut pour l'obtenir, ce seroit un blasphème : mais deux choses vous manquent, une foi sincère et une espérance vive. P. 454, 455, 456.

2° Loi de charité et d'amour. Amour et charité, dont l'effet propre est d'adoucir tout. Dieu, dit saint Bernard, possédoit trois qualités, celle de maître, celle de rémunérateur, et celle de père. Selon ces trois qualités, il a donné aux hommes trois lois : une loi d'autorité, comme à des esclaves; une loi d'espérance, comme à des mercenaires; et une loi d'amour, comme à des enfans. Les deux premières furent des lois de travail et de peine; mais la troisième est une loi de consolation et de douceur, qui nous rend ses préceptes les plus rigoureux en apparence, aisés à pratiquer, parce qu'elle nous conduit, non par la crainte, mais par l'amour. P. 456, 457, 458.

Voilà ce que les amateurs du monde ne comprennent pas, mais ce qu'ils pourroient néanmoins assez comprendre par eux-mêmes et par leurs propres sentimens. Parce qu'ils aiment le monde, à quelles lois ne se soumettent-ils pas pour plaire au monde? Qu'ils aiment Dieu comme ils aiment le monde, ils ne trouveront plus rien d'impraticable dans la loi de Dieu. P. 458, 459, 460, 461.

LE LUNDI DE LA SECONDE SEMAINE.

SUR L'IMPÉNITENCE FINALE.

Sujet. *Je m'en vais; vous me chercherez, et vous mourrez dans votre péché.*

Le souverain mal, c'est le péché et la mort unis ensemble. Mort dans le péché, que nous avons à craindre aussi-bien que les Juifs, et qui fera la matière de ce discours. P. 462, 463.

Division. Trois sortes de pécheurs meurent dans l'impénitence : les uns dans une impénitence criminelle, les autres dans une impénitence malheureuse, et les derniers dans une impénitence secrète et inconnue. Les premiers, ayant tous les secours nécessaires, meurent volontairement dans le désordre actuel de l'impénitence : impénitence criminelle. Les seconds, privés de ces secours, meurent sans nul sentiment et nulle démonstration de pénitence : impénitence malheureuse. Enfin, plusieurs, croyant faire pénitence à la mort, et la faisant en apparence, ne font qu'une pénitence trompeuse et fausse : impénitence secrète et inconnue. Ce n'est pas assez. J'ajoute que l'impénitence de la vie conduit à l'impénitence criminelle de la mort par voie de disposition : première partie; que l'impénitence de la vie conduit à l'impénitence malheureuse de la mort par voie de punition : deuxième partie; et que l'impénitence de la vie conduit à l'impénitence secrète et inconnue, ou à la fausse pénitence de la mort, par voie d'illusion : troisième partie. P. 464, 465, 466, 467.

Première partie. Impénitence criminelle. On y meurt, 1° ou par une volonté délibérée de renoncer absolument à la pénitence, lors même qu'on se trouve aux approches de la mort; ou par une omission criminelle des moyens ordinaires, et marqués de Dieu pour rentrer en grâce avec lui et pour faire pénitence. P. 468.

1° Volonté délibérée de renoncer absolument à la pénitence. Ce que j'entends par-là, ce n'est pas une révolte expresse et positive contre Dieu, lorsque le pécheur, même à la mort, ne veut pas reconnoître le Créateur dont il a reçu la vie, et qui lui en va demander compte. Je parle seulement de ces pécheurs dont l'impénitence est aussi souvent un effet de la foiblesse que de la malice de leur cœur, ou plutôt, est un effet tout ensemble de l'une et de l'autre. Je parle, par exemple, d'un homme qui, rempli de fiel et d'amertume, refuse de se réconcilier à la mort. Or, combien voyons-nous de pareilles morts dans le christianisme? etc. Voilà ce que j'appelle mourir avec réflexion et avec vue dans le péché d'impénitence. P. 468, 469, 470, 471, 472, 473, 474.

2° Du moins, omission criminelle des moyens ordinaires et marqués de Dieu pour rentrer en grâce avec lui et pour faire pénitence. On se rassure contre le péril pressant où l'on est; on temporise, on remet au lendemain, et cependant on meurt sans sacremens et dans l'inimitié de Dieu. P. 474, 475, 476.

J'ajoute que l'impénitence de la vie conduit à cette impénitence de la mort par voie de disposition, c'est-à-dire par voie d'habitude, par voie d'attachement, par voie d'endurcissement. Par voie d'habitude : car des habitudes contractées pendant la vie ne se détruisent pas tout à coup aux approches de la mort, et communément nous mourons

comme nous avons vécu. Par voie d'attachement : les péchés de la vie, dit le Sage, forment comme une chaîne, qui tient le pécheur, presque malgré lui, dans la servitude, même à la mort. Par voie d'endurcissement : le cœur, toujours criminel et ne se repentant jamais, s'est enfin endurci de telle sorte, que rien ne le peut plus toucher. P. 476, 477, 478, 479, 480.

Deuxième partie. Impénitence malheureuse. Il ne suffit pas pour mourir dans l'état de la grâce, que le pécheur soit résolu de recourir un jour à la pénitence; car le temps pour cela et les moyens peuvent lui manquer sans même qu'il l'ait voulu, mais par un juste châtiment de Dieu. Son impénitence finale n'est donc point précisément alors un nouveau péché, mais un malheur, et le plus grand de tous les malheurs. P. 480, 481.

Or, qu'y a-t-il de plus fréquent et de plus universel que ces morts imprévues, où le pécheur tombe tout à coup dans un état qui le rend incapable de conversion et de pénitence? P. 481, 482, 483, 484.

Que dirai-je de ceux qui meurent dans une ignorance non coupable, mais funeste, du danger prochain où ils sont? On trompe un malade. Supposons même qu'il connoisse son état, et qu'il soupire après le remède; on cherche un prêtre, mais on ne le trouve point. Je dis plus : ce prêtre se trouvera; mais, par un autre jugement de Dieu, il n'aura pas le don d'assister un pécheur mourant. P. 484, 485, 486, 487, 488.

Affreux, mais juste châtiment du ciel : et c'est ainsi que l'impénitence de la vie conduit à cette seconde impénitence de la mort, par voie de punition. Combien Dieu s'en est-il expliqué de fois dans l'Écriture? Combien de fois le Fils de Dieu nous en a-t-il menacés dans l'Évangile? P. 488, 489.

Troisième partie. Impénitence secrète et inconnue, ou fausse pénitence. Bien loin qu'après l'impénitence de la vie, un pécheur à la mort puisse compter sur sa pénitence, il doit positivement s'en défier : pourquoi ? 1° parce que rien en soi n'est plus difficile à l'homme que la vraie pénitence; 2° parce que de tous les temps celui où la vraie pénitence est plus difficile, c'est le temps de la mort; 3° parce que, entre tous les hommes à qui la vraie pénitence est difficile aux approches de la mort, il n'en est point pour qui elle doive plus l'être, que pour ceux qui ne l'ont jamais faite pendant la vie. P. 489, 490, 491.

1° Rien de plus difficile en soi que la vraie pénitence; car pour cela il faut se changer entièrement soi-même. P. 491, 492.

2° De tous les temps, celui où la vraie pénitence est plus difficile, c'est celui de la mort. Ce n'est point vous qui quittez le péché ; c'est le péché qui vous quitte. Or, l'homme n'est jamais plus ardent pour les objets qui entretiennent sa cupidité, que quand ces objets lui échappent. P. 492, 493.

3° Entre tous les hommes à qui la vraie pénitence est difficile aux approches de la mort, il n'en est point pour qui elle doive plus l'être, que pour ceux qui ne l'ont jamais faite pendant la vie : pourquoi ? parce qu'ils sont plus endurcis dans leur péché. De là souvent ils ne font qu'une fausse pénitence. 1° Pénitence forcée ; 2° pénitence toute naturelle. P. 493.

Pénitence forcée, parce qu'on n'agit souvent que par une crainte servile et une nécessité inévitable. P. 494, 495.

Pénitence naturelle et toute humaine, c'est-à-dire qui n'a ni Dieu ni le péché pour objet. Que craignent-ils ces prétendus pénitens ? de brûler, dit saint Augustin. Voilà ce qui les touche. P. 495, 496, 497.

Du reste, vous me demandez comment l'impénitence de la vie conduit à la fausse pénitence de la mort. Je dis que c'est par voie d'illusion. Car le pécheur n'ayant jamais fait nul exercice de la pénitence pendant qu'il a vécu, il n'a jamais appris à la connoître : d'où je conclus qu'il y doit être aisément trompé à la mort. P. 498, 499, 500.

LE MERCREDI DE LA SECONDE SEMAINE.

SUR L'AMBITION.

Sujet. *Jésus leur répondit et leur dit : Vous ne savez ce que vous demandez. Pouvez-vous boire le calice que je boirai? Ils lui dirent : Nous le pouvons. Alors il leur répliqua : Vous boirez le calice que je dois boire; mais d'être assis à ma droite ou à ma gauche, ce n'est pas à moi de vous l'accorder.*

Jésus-Christ, dans l'exemple de ces deux disciples dont parle l'Évangile, veut nous faire connoître en quoi consiste le désordre de l'ambition, quels en sont les divers caractères, quels en sont les effets et les suites, et quels en doivent être enfin les remèdes. P. 501, 502, 503.

Division. Les honneurs du siècle sont dans l'ordre de la prédestination éternelle, autant de vocations de Dieu; mais notre ambition les profane, en les recherchant comme des avantages purement temporels : première partie. Les honneurs du siècle sont de vrais assujettissemens à servir le prochain; mais notre ambition en abuse, en les recherchant pour exercer un vain empire et une fière domination : seconde partie. Les honneurs du siècle sont des engagemens

indispensables à travailler et à souffrir; mais notre ambition les corrompt, en les recherchant dans la vue d'y trouver une vie tranquille et agréable : troisième partie. P. 503, 504, 505, 506, 507.

Première partie. Les honneurs du siècle sont dans l'ordre de la prédestination éternelle, autant de vocations de Dieu; mais notre ambition les profane, en les recherchant comme des avantages purement temporels. Il n'y a point d'état dans la vie où l'homme doive entrer sans vocation de Dieu, puisque toute notre prédestination roule presque sur le choix des états que nous embrassons. Or quoique ce principe soit universel, c'est surtout, selon la maxime de l'Apôtre, aux honneurs du siècle et à ce qui regarde notre agrandissement dans le monde qu'il doit être appliqué : pourquoi? par deux raisons : l'une tirée de l'intérêt de Dieu, et l'autre de l'intérêt de l'homme. P. 507, 508, 509, 510.

Cependant, par une conduite tout opposée à la règle de saint Paul, comment se pousse-t-on tous les jours aux honneurs du siècle et aux dignités mêmes de l'Église sans vocation? P. 510, 511, 512.

Du moins, si le mérite et la vertu suppléoient en quelque manière au défaut de la vocation et de la grâce. Mais à l'exclusion de la vertu et du mérite, quelles voies prend-on pour s'avancer? l'intrigue, la cabale, l'intercession, la faveur, le vice même et l'iniquité. P. 512, 513, 514.

On poursuit les honneurs, même les plus saints, comme dus à sa naissance. P. 514, 515, 516.

J'ai rendu, dites-vous, des services considérables, et cette place est une récompense qui me regarde naturellement. Mais n'y a-t-il point pour ces prétendus services que vous mettez à un si haut prix, d'autre justice à vous rendre,

que de vous faire monter à un degré où Dieu ne vous veut pas, et où vous n'êtes pas propre? P. 516, 517.

Combien de pères, et même de pères chrétiens, ou plutôt oubliant qu'ils sont chrétiens, tiennent le langage de cette mère de l'Évangile : *Dic ut hi duo filii mei* : Placez mes deux enfans auprès de vous, et qu'ils aient, l'un à votre droite, l'autre à votre gauche, c'est-à-dire l'un dans l'Église, l'autre dans le monde, les plus hauts ministères? L'injustice va encore plus loin, et c'est ce qui faisoit tant autrefois gémir Salvien : car si de plusieurs enfans qui composent la même famille, il y en a un plus méprisable, ou qui n'ait pas l'inclination du père et de la mère, c'est celui à qui les honneurs de l'Église sont réservés. P. 517, 518, 519, 520.

Faut-il s'étonner après cela si Dieu s'élève contre nous? Faut-il s'étonner si toutes les conditions sont si avilies? P. 520, 521.

Deuxième partie. Les honneurs du siècle sont de vrais assujettissemens à servir le prochain; mais notre ambition en abuse, en les recherchant pour exercer un vain empire et une fière domination. Il n'y a que Dieu qui soit grand absolument et pour lui-même. Tout ce qui est grand hors de Dieu et parmi les hommes, ne l'est qu'avec dépendance et par rapport au prochain, je veux dire pour le bien et pour l'utilité du prochain. P. 521, 522, 523, 524.

Delà saint Augustin conclut qu'un grand qui, sans se mettre en peine de ceux qui lui sont soumis, ne veut être grand que pour dominer, mérite d'être réprouvé de Dieu. Le christianisme a bien même encore enchéri sur cela, et l'exemple de Jésus-Christ, qui n'est pas venu pour être servi, mais pour servir, nous impose là-dessus une obligation beaucoup plus étendue. P. 524, 525, 526, 527, 528.

Cependant, ne trouve-t-on pas partout dans le monde de

ces maîtres hautains et durs qui ne savent que se faire obéir, que se faire servir, que se faire craindre, sans savoir ni compatir, ni soulager, ni condescendre, ni se faire aimer? On se flatte, parce qu'on est élevé, d'un prétendu zèle de faire sa charge; et l'on se fait de ses fiertés et de ses hauteurs un devoir. P. 528, 529, 530, 531.

Ce qu'il y a de plus étrange, c'est que les plus impérieux, ce sont communément ceux à qui cet empire qu'ils affectent doit moins convenir. Sont-ce là les enseignemens que nous avons reçus de Jésus-Christ, et est-ce ainsi que les apôtres ont converti le monde? P. 532, 533, 534.

Troisième partie. Les honneurs du siècle sont des engagemens indispensables à travailler et à souffrir; mais notre ambition les corrompt, en les recherchant dans la vue d'y trouver une vie tranquille et agréable. Ne cherchons point dans le monde, dit saint Augustin, des honneurs purs, c'est-à-dire qui ne soient pas mêlés d'afflictions et de peines. Sans parler de ces accidens, de ces revers de fortune dont nous sommes si souvent spectateurs, supposons un homme dans une prospérité constante et dans la plus grande élévation, et voyons à quoi cette prospérité même et cette élévation l'engage. P. 534, 535, 536, 537.

Se faire violence à soi-même, premier engagement des honneurs du siècle. P. 537.

Souffrir souvent et beaucoup des autres, second engagement des honneurs du siècle. P. 538, 539.

Mener une vie pleine de soins et de soins affligeans, troisième engagement des honneurs du siècle. P. 539.

Enfin, avoir toujours son âme entre ses mains, et toujours être en disposition de s'immoler soi-même, ou pour la justice ou pour la vérité, quatrième engagement des honneurs du monde. P. 540, 541.

Or, là-dessus qu'avez-vous à répondre, vous qui, dans les honneurs du siècle, ne prenez que le doux et l'agréable, sans en prendre le pénible et le rigoureux? P. 541, 542, 543, 544, 545.

FIN DU Ier VOLUME DU CARÊME.

SERMONS

CONTENUS DANS CE VOLUME.

Pour le mercredi des cendres. *Sur la pensée de la mort*. . . . . Pag. 1
Pour le même jour. *Sur la cérémonie des cendres*. . 51
Pour le premier jeudi du carême. *Sur la communion* 96
Pour le premier vendredi du carême. *Sur l'aumône* . 144
Pour le dimanche de la première semaine. *Sur les tentations* 194
Pour le lundi de la première semaine. *Sur le jugement dernier* 240
Pour le mercredi de la première semaine. *Sur la religion chrétienne* 288
Pour le jeudi de la première semaine. *Sur la prière* . 332
Pour le vendredi de la première semaine. *Sur la prédestination* 377
Pour le dimanche de la seconde semaine. *Sur la sagesse et la douceur de la loi chrétienne* 425
Pour le lundi de la seconde semaine. *Sur l'impénitence finale* 462
Pour le mercredi de la seconde semaine. *Sur l'ambition* 501

FIN DE LA TABLE.